

REL@COM

LANGAGE ET COMMUNICATION



revue électronique

Département des Sciences
du Langage et de la Communication

Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

ISSN: 2617-7560

Numéro 01 - Décembre 2018

REL@COM

LANGAGE ET COMMUNICATION



revue électronique

Département des Sciences
du Langage et de la Communication

Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

ISSN: 2617-7560

Numéro 01 - Décembre 2018

REVUE ELECTRONIQUE LANGAGE & COMMUNICATION

ISSN : 2617-7560

DIRECTEUR DE PUBLICATION : PROFESSEUR N'GORAN-POAMÉ LÉA M. L.

DIRECTEUR DE RÉDACTION : DR JEAN-CLAUDE OULAI, MCU

COMITÉ SCIENTIFIQUE

PROF. ABOLOU CAMILLE ROGER, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. ALAIN KIYINDOU, UNIVERSITÉ BORDEAUX-MONTAIGNE

PROF. AZOUMANA OUATTARA, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. BAH HENRI, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. BLÉ RAOUL GERMAIN, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

PROF. CLAUDE LISHOU, UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP

DR EDOUARD NGAMOUNTSIKA, MCU, UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

DR FRANCIS BARBEY, MCU, UNIVERSITÉ CATHOLIQUE LOMÉ

PROF. GORAN KOFFI MODESTE ARMAND, UNIVERSITÉ F. HOUPHOUËT-BOIGNY

DR JÉRÔME VALLUY, MCU, HDR, UNIVERSITÉ PANTHÉON-SORBONNE

PROF. JOSEPH P. ASSI-KAUDJHIS, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

DR KOUAMÉ KOUAKOU, MCU, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

DR MAKOSSO JEAN-FÉLIX, MCU, UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

PROF. N'GORAN-POAMÉ LÉA M. L., UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

DR NANGA A. ANGÉLINE, MCU, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

PROF. POAMÉ LAZARE MARCELIN, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. TCHITCHI TOUSSAINT YAOVI, UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI

PROF. TRO DÉHO ROGER, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

PROF. ABOLOU CAMILLE ROGER

DR GOKRA DJA ANDRÉ OURÉGA JUNIOR, MCU

DR JEAN-CLAUDE OULAI, MCU

DR KOUAMÉ KOUAKOU, MCU

PROF. N'GORAN-POAMÉ LÉA MARIE LAURENCE

DR NIAMKEY AKA, MCU

COMITÉ DE LECTURE

PROF. IBO LYDIE

DR COULIBALY DAOUA

DR KOFFI EHOUMAN RENÉ, MCU

DR KOUADIO GERVAIS-XAVIER

DR KOUAMÉ KHAN

DR N'GATTA KOUKOUA ÉTIENNE

DR OULAI CORINNE YÉLAKAN

MARKETING & PUBLICITÉ : DR KOUAMÉ KHAN

INFOGRAPHIE / WEB MASTER : SANGUEN KOUAKOU

ÉDITEUR : DSLC

TÉLÉPHONE : (+225 76 78 76 51 / 48 14 02 02)

COURRIEL : khankouame@gmail.com / jan_cloddeoulai@yahoo.fr

SITE INTERNET : <http://relacom.univ-ao.edu.ci>

LIGNE EDITORIALE

Au creuset des Sciences du Langage, de l'Information et de la Communication, la Revue Electronique du Département des Sciences du Langage et de la Communication **REL@COM** s'inscrit dans la compréhension des champs du possible et de l'impossible dans les recherches en SIC. Elle s'ouvre à une interdisciplinarité factuelle et actuelle, en engageant des recherches pour comprendre et cerner les dynamiques évolutives des Sciences du Langage et de la Communication ainsi que des Sciences Humaines et Sociales en Côte d'Ivoire, en Afrique, et dans le monde.

Elle entend ainsi, au-delà des barrières physiques, des frontières instrumentales, hâtivement et activement contribuer à la fertilité scientifique observée dans les recherches au sein de l'Université Alassane Ouattara.

La qualité et le large panel des intervenants du Comité Scientifique (Professeurs internationaux et nationaux) démontrent le positionnement hors champ de la **REL@COM**.

Comme le suggère son logo, la **REL@COM** met en relief le géant baobab des savanes d'Afrique, situation géographique de son université d'attache, comme pour symboliser l'arbre à palabre avec ses branches représentant les divers domaines dans leurs pluralités et ses racines puisant la serve nourricière dans le livre ouvert, symbole du savoir. En prime, nous avons le soleil levant pour traduire l'espoir et l'illumination que les sciences peuvent apporter à l'univers de la cité représenté par le cercle.

La Revue Electronique du DSLC vise plusieurs objectifs :

- Offrir une nouvelle plateforme d'exposition des recherches théoriques, épistémologiques et/ou empiriques, en sciences du langage et de la communication,
- Promouvoir les résultats des recherches dans son champ d'activité,
- Encourager la posture interdisciplinaire dans les recherches en Sciences du Langage et de la Communication,
- Inciter les jeunes chercheurs à la production scientifiques.

Chaque numéro est la résultante d'une sélection exclusive d'articles issus d'auteurs ayant rigoureusement et selon les normes du CAMES répondu à un appel thématique ou libre.

Elle offre donc la possibilité d'une cohabitation singulière entre des chercheurs chevronnés et des jeunes chercheurs, afin de célébrer la bilatéralité et l'universalité du partage de la connaissance autour d'objets auxquels l'humanité n'est aucunement étrangère.

Le Comité de Rédaction

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS & DISPOSITIONS PRATIQUES

La Revue Langage et Communication est une revue semestrielle. Elle publie des articles originaux en Sciences du Langage, Sciences de l'Information et de la Communication, Langue, Littérature et Sciences Sociales.

I. RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Les articles sont recevables en langue française, anglaise, espagnole ou allemande. Nombre de page : minimum 08 pages, maximum 15 pages en interlignes simples. Marges : Haut 3 cm ; Bas 3 cm ; Gauche 3.5 cm ; Droite 3.5 cm ; Réliure 0.5 cm. Numérotation numérique en chiffres arabes, en haut et à droite de la page concernée. Police : Times New Roman. Taille : 11. Orientation : Portrait, recto.

II. NORMES EDITORIALES (NORCAMES)

Pour répondre aux Normes CAMES, la structure des articles doit se présenter comme suit :

- ✚ Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
- ✚ Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats, Analyse et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
- ✚ Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées). Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition.

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

III. RÈGLES D'ÉTHIQUES ET DE DÉONTOLOGIE

Toute soumission d'article sera systématiquement passée au contrôle anti-plagiat et tout contrevenant se verra définitivement exclu par le comité de rédaction de la revue.

NB : Pour les besoins de l'instruction, une contribution financière est demandée.

SOMMAIRE

1. Dominique J. M. SOULAS DE RUSSEL (Université François Rabelais de Tours, France)
« Contribution à l'étude du caractère de Paul-Louis Courier » Rapport critique sur la thèse de Doctorat de M. Axthelm 010
2. S. Géraud Landry AHOUANJINOU ; Ornheilia F. B. S. ZOUNON ; Agnès Oladoun BADOU (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)
Drépanocytose et survie du couple : facteurs psychologiques, sociologiques, cognitifs et communicationnels de prise de décision d'une rupture ou d'une union. 025
3. Jean-Pierre ATOUGA (Université de Maroua, Cameroun)
Le personnage féminin en contexte de guerre : une lecture des correspondances tirées de trois romans du 20^{ème} siècle 040
4. Nadia BAYED (Université Hassan II, Maroc)
TICE et enseignement/apprentissage des langues : vers une approche en « do it yourself » 052
5. Grah Félix BECHI ; Kikoun Brice-Yves KOUAKOU ; Tonio Amani KOFFI (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Les SIG dans l'évaluation de l'impact environnemental et social lié à l'exploitation de la carrière de granite de Kolongonouan s/p de Bouaké 064
6. Yapo Joseph BOGNY ; Kouassi Cyrille LOUA (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire)
Les critères de la télélicité dans la typologie des verbes Bron 083
7. Stanislas Modibo CAMARA (Université Péléforo Gon-Coulibaly, Korhogo-Côte d'Ivoire)
Dénonciation et figure de douceur dans le poème *Le Dormeur du Val* d'Arthur Rimbaud 094
8. Mahamadou Hassane CISSÉ (Université Nazi Boni, Burkina-Faso)
La tradition orale dans les cinémas africains 103
9. Perpétue DAH (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
L'héritage littéraire d'Ahmadou Kourouma 114
10. Ousmane DIAO (Université Cheikh Anta-Diop, Dakar-Sénégal)
Le statut de la composition : morphologie ou syntaxe 126
11. Oumar DIÈYE (Université Cheikh Anta-Diop, Dakar-Sénégal)
De la renaissance italienne au nationalisme littéraire de la pléiade française 135

12. Jamal JABALI ; Hafid KHETTAB (Université Hassan Premier, Maroc)
L'enseignement du français sur objectifs spécifiques du lycée à la faculté des sciences et techniques de Settat, Maroc 148
13. Yssa Désiré KOFFI (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Martydom in Ernest Gaines's *A lesson before dying* 159
14. Jean-Félix MAKOSSO ; Passi BIBENE ; Olivier Innocent TATY (Université Marien-Ngouabi, Brazzaville-Congo)
Journalisme 2.0 en République du Congo : entre doutes et certitudes 171
15. Hermine Rhousgou MENWA (Université de Ngaoundéré, Cameroun)
La formation des phrases interrogatives en Tupuri 181
16. Angeline NANGA-ADJAFFI (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire)
Les réseaux sociaux et la communication pour la santé en milieu jeunes 192
17. Dame NDAO (Université Cheikh Anta-Diop, Dakar-Sénégal)
Nombre et numérotation en Wolof 203
18. Diby Cyrille N'DRI (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Machiavel un conséquentialiste ? 214
19. Mohamed Tidiane OUATTARA (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire)
Usage des TIC et profil des apprenants dans le secondaire général en Côte d'Ivoire 225
20. Wael SALAH HUSSEIN ALY (Université Trent, Ontario-Canada)
Enseigner/apprendre l'oral du FLE dans le contexte universitaire en Egypte 239
21. Hetenin Cavalo SILUÉ ; Konan KOUASSI ; N'Goh Koffi Michael YOMAN ; Arsène DJAKO (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Systèmes pastoraux et conflits agriculteurs-éleveurs dans la sous-préfecture de Sirasso 255
22. Kalidou SY (Université Gaston Berger, St Louis-Sénégal)
Repenser le paradoxe de la diversité. Vers une approche sémiotique 272
23. Alexis TOBANGUI (Université Marien-Ngouabi, Brazzaville-Congo)
Jeunesse scolaire et téléphonie mobile au Congo-Brazzaville 290
24. Aboi François YANGRA (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Analyse de la structure interne des constructions à "verbes légers" en Baoulé 304

« CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DU CARACTÈRE
DE PAUL-LOUIS COURIER » :
Rapport critique sur la thèse de Doctorat de M Axthelm

Prof. Dr. Dominique J. M. Soulas de Russel
Université François-Rabelais de Tours (France)
sdr@hfwu.de

Résumé :

Cet article présente de manière critique une étude unique en son genre. Il s'agit de la thèse d'une étudiante allemande qui était à la fois historienne et linguiste. Ce travail traite de la personnalité de l'écrivain français Paul-Louis Courier. La doctorante passe, pour argumenter ses avis, en revue la correspondance et la biographie, notamment militaire, de celui-ci. Le résultat de cette démarche, menée de façon chronologique, est fort surprenant car, sur la base d'une admiration globale de sa part, elle aboutit à une vision majoritairement négative du personnage. La justesse de son jugement est affaiblie par plusieurs argumentations à l'emporte-pièce et par des déductions subjectives ou fondées sur des données malheureusement bien partielles. Ceci étant posé, ce travail a le mérite de présenter Paul-Louis Courier au public allemand en soulignant des aspects bibliographiques qu'il connaissait mal.

Mots-clés : Thèse, Allemagne, Courier, personnalité, biographie

Abstract:

This article critically presents a unique study of its kind. This is the thesis of a German student who was both historian and linguist. This work deals with the personality of the French writer Paul-Louis Courier. The doctoral student passes, in order to argue his opinions, in review the correspondence and the biography, in particular military, of this one. The result of this approach, conducted chronologically, is very surprising because, on the basis of a global admiration on his part, it leads to a predominantly negative vision of the character. The correctness of his judgment is weakened by several die-cut arguments and by subjective deductions or based on unfortunately very partial data. That being said, this work has the merit of presenting Paul-Louis Courier to the German public by highlighting bibliographic aspects that he did not know well.

Key Words : Thesis, Germany, Courier, personality, biography

Introduction

« *La vérité, dites-vous, ne veut aucun ornement ;
tout ce qui la pare, la cache. Peignez-la donc nue [...]* »
(Paul-Louis Courier, *Éloge de Buffon*)

En matière de thèse doctorale sur Paul-Louis Courier, la France a celle de R. Gaschet (1911) comme l'Allemagne a celle de M. Axthelm (1937). C'est tout. Il n'y en a pas d'autres. Il est stupéfiant de devoir le constater : le pamphlétaire n'a été, à ce jour, le sujet que de deux thèses des deux côtés du Rhin. Cet étonnant phénomène de rareté est peut-être causé par l'intrinsèque complexité de la vie et de l'œuvre de Courier. Ou bien les candidats aux recherches doctorales présument-ils qu'une personnalité aussi connue que Paul-Louis n'a pu qu'être travaillée profondément et depuis longtemps ? En tout cas, le résultat en est que nombre de figures culturelles beaucoup moins distinguées se

voient sur-étudiées et inspirent des thèses par le monde. Faut-il - une fois encore - jeter la pierre aux universitaires ? De mon modeste côté, j'ai tout entrepris pour inspirer les doctorants, leur proposant même de les diriger avec une particulière bienveillance. Trois décennies d'efforts y ont manqué : le niveau du mémoire de master² n'a pu être dépassé. Le présent article parviendra peut-être, par l'exemple qu'il présente, à susciter enfin quelque projet doctoral. Cet espoir, ajouté à la qualité de rareté du travail à étudier, motive ce texte. L'existence de la thèse allemande à analyser est, en effet, plutôt masquée : elle n'apparaît guère qu'en bricbe sur la toile¹. C'est le hasard qui fit sortir pour moi le contenu de ce travail de son impraticabilité. La surprise vint au cours d'un voyage interuniversitaire à Bochum², lors d'une visite de la bibliothèque. Un collègue émérite, au fait de notre intérêt pour le personnage, y brandit, sûr de son effet, un volume (Axthelm, Meta, (1937)) qu'il avait fait venir de Fribourg³ par le prêt : c'était la thèse *PAUL-LOUIS COURIER –Beitragzur Charakteristik*, soutenue le 16 décembre 1937 par Meta Axthelm à l'université Frédéric-Schiller d'Iéna. Je me sentis dès lors comme obligé d'exploiter les ressources offertes par cette opportunité. Après une recherche sur la forme idoine pour ce faire, j'ai opté pour la présentation de l'investigation le mode du *rapport de thèse*, exercice familier de compte-rendu critique⁴.

1. Présentation

La doctorante, Méta née Stockmar, vit le jour en 1906 en Thuringe et épousa W. Axthelm, négociant issu d'une famille luthérienne de Saxe. Elle avait tout d'abord été élève, à Weimar, de la *Fondation Sophie de Saxe-Weimar-Eisenach*⁵ (formation élémentaire et générale). A Berlin, Meta fut ensuite reçue (1928) à l'examen des enseignants de langue (« Sprachlehramt », pour le français), puis passa avec succès le baccalauréat à Cassel en 1931. L'année suivante, mademoiselle Stockmar réussit le Certificat d'Etudes Latines de l'université d'Iéna, qui était alors la condition de la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur. Elle y poursuivit sa formation romanistique, auxquelles elle ajouta celles des matières de l'histoire et de la géographie. Enfin Méta aboutit, en 1937, à la soutenance du doctorat en sa première matière. Madame Méta M. Axthelm ne fit ensuite plus parler d'elle dans le monde académique, se vouant à l'enseignement et à sa famille.

Son directeur de thèse était le fils d'une coryphée, le prof. Dr. Heinrich-Carl-Guido Gelzer, qui avait été titulaire de la deuxième chaire de Lettres classiques à l'Université Frédéric-Schiller. Ce chercheur polyvalent (philosophie⁶, théologie, histoire) s'était fait un nom surtout par ses activités en tant qu'antiquariste byzantin. Il avait été tout⁷ sauf aisé, pour son aîné Heinrich, de prendre la succession de cette figure renommée au sein de la même institution. Le Prof. Dr. Gezlerjun., romaniste, se montra certainement moins large et fertile dans son activité scientifique que son père, mais se distingua par sa réticence au National-socialisme. Cela supposa une force particulière de caractère lorsqu'il fut chargé du décanat de la Faculté des Lettres, fonction qui était encore sienne quand il dirigea et protégea idéologiquement, comme nous le verrons plus bas (2.4), la thèse de M. Axthelm.

¹ Et pour ses citations de citations ! Le fichier fédéral des thèses ne le connaît pas.

² Université de la Ruhr.

³ Cote DA 8/3705.

⁴ et qui se terminera (en conclusion) comme il se doit par la proposition d'une note académique allemande, donc latine.

⁵ Créée en 1857.

⁶ H.C.G. Gelzer connaissait F. Nietzsche, auquel il était lié par alliances familiales interposées.

⁷ Mis à part un avantage certain pour être élu à sa chaire, cas classique en Allemagne (encore de nos jours), ce qui aboutit à l'établissement de véritables dynasties.

La doctorante fit précéder les développements de son ouvrage, illustré du plus classique des portraits gravés de Courier et par la magnifique citation du pamphlétaire Claude Tillier « Dire la vérité aux hommes, c'est un noble métier ». De fait, cet exergue préside parfaitement à sa présentation de Paul-Louis, qu'elle conçoit comme rien de moins que celui qui prêche « l'évangile de la vérité à l'humanité »⁸.

L'intention de l'étudiante allemande est davantage signalée par son introduction ou par sa table des matières que par le titre généraliste qu'elle donne à sa thèse. Elle n'a pas la prétention de vouloir définir toute la personnalité de Courier (ce que le terme « Charakteristik », litt. *caractéristique* pourrait, en soi, laisser penser). Sa recherche est, en effet, placée sous le réaliste et modeste signe du « Beitrag » (= *contribution*)⁹. Meta Axthelm ne se donne pas davantage pour objectif de « refaire un portrait de Courier », mais de prendre pour base ses pamphlets et sa correspondance sans aucun *a priori*. Son dessein est donc clairement de mettre au jour, avec sérénité, des traits personnels de Courier qui, joints à ceux que détermineraient d'autres chercheurs, pourrait à terme aboutir à une complète présentation du caractère de Paul-Louis. Même si elle s'attache principalement à déterminer, chez Courier, des traits de caractère au sens habituel du terme, elle essaye (cf. 2.5) de faire apparaître certaines de ses visions du monde et sa mentalité.

2. Arguments et propositions de la thèse.

Les analyses qui suivent prennent pour canevas l'économie du texte doctoral lui-même, sauf indication expresse contraire.

2.1. Une vision extrêmement positive de P.-L. Courier comme entrée en matière

Présentant, pour commencer, Courier dans le contexte politique qui fut le sien, la doctorante qui est aussi historienne décrit l'époque avec adresse. « La bourgeoisie dupée par la Restauration » : tel est le cadre sociopolitique dans lequel l'auteure situe la figure de Paul-Louis. Elle le présente comme « le plus grand propagandiste du mouvement anti-bourbonien et anticlérical », le « frère d'esprit » de Béranger et, terminant son esquisse, souligne qu'« il savait soulever les foules ». D'emblée, on est prévenu de ce que la facette de Paul-Louis qu'elle a choisi est celle du polémiste. Le lecteur attendra en vain des développements sur l'activité littéraire classique du jeune Tourangeau. En cela, la thésarde se démarque de la vision historico-littéraire de Courier telle qu'elle fut lancée par Goethe, conception qui toucha partie du monde académique d'Outre-Rhin. Meta réconcilie l'appréhension de celui-ci avec celle des journalistes et politologues allemands qui, eux, regardaient et admiraient le Courier idéologiquement engagé dans sa contemporanéité.

Madame Axthelm poursuit en constatant que de nombreuses contradictions émaillent, en Allemagne, les critiques portées contre l'œuvre et l'action de Courier (elle ne se gênera pas d'en apporter sur ce dernier plan, cf. infra, *passim*). Alors même que beaucoup s'annulent mutuellement et se répètent, ces prises de position donnent une

⁸Reprenant à son compte le fameux « Paul-Louis Courier prêche l'Évangile aux nations » de Robert Gaschet 1929 : *Œuvres complètes de P.-L. Courier*, Paris Vol. I, p. 235.

N.B. : Nous nous dispenserons de renvoyer les citations aux quelques pages du relativement court ouvrage de M. Axthelm, comme elles en suivent strictement le cours chronologique qui l'organise, afin de ne pas alourdir inutilement les développements de cet article. Ceci est le seul aménagement pratiqué au genre du *rapport de thèse*.

⁹ Dans la suite de l'article, les extraits de sa thèse (= ceux qui sont signalés par les guillemets sans indication d'auteur) sont directement cités en français sans leurs pendants allemands. Les germanistes retrouveront aisément les formulations originales, car le présent *rapport* « colle » au texte analysé.

trompeuse impression de masse. De plus, ajoute-t-elle, leurs fondements sont subjectifs et ne se réfèrent qu'incomplètement à la réalité des actes et au contenu des écrits de Paul-Louis. Au sentiment de la candidate, ils dépendent tout simplement des convictions confessionnelles et politiques des compilateurs, Courier leur servant d'exutoire occasionnel. Les jugements extrêmes qui ont pu être rendus sur la personne du Tourangeau n'en dépendent pas même, mais sont de nature subjective, affective et surtout passionnelle, le personnage ne laissant personne indifférent.

Après ce qui peut bien être considéré¹⁰ sinon comme une introduction, du moins comme une entrée en matière thématique, la doctorante expose sa manière de procéder, sa stratégie. Elle a opté pour la plus simple et la plus classique des méthodes, qui est celle de suivre le cours chronologique de la biographie de Courier pour, dégagant ainsi élément après élément, parvenir à une sorte de liste des qualités et défauts qu'elle y discerne.

Sure d'elle, Mata Axthelm propose ensuite sa vision périodique de la biographie de Paul-Louis. Elle passe rapidement en revue les coupures en deux phases que distinguent Auerbach et Sainte-Beuve¹¹. Pour le premier, la césure serait la catastrophe de Wagram et pour le second la sédentarisation dans le village tourangeau de Véretz. Elle taxe, sans autre forme de procès, cette dernière de « superficielle » et en propose une à son avis plus justifiée, sans pour autant indiquer laquelle, mais que ses développements révèlent comme être celle du mariage. Cette discussion est en soi bien vaine car, à l'échelle de l'existence de Courier, tous ces éléments sont pour ainsi dire contemporains... Si le sujet du présent article était de « caractériser » les traits personnels de l'Allemande, nous pourrions déjà lui reprocher d'avoir perdu temps et énergie en ayant commencé par un débat inutile.

La thésarde se rattrape en approfondissant la vision générale que défend Erich Auerbach (in Paul Kluckhohn et Erich Rothacker, 1926) sur la dynamique biographique de Paul-Louis. Le philosophe estime qu'un « déclin secret », qu'une décadence morale marque la seconde partie de l'existence de Courier, déchéance qui trouvera son achèvement presque logique dans la violence de sa mort. Sans bien sûr pouvoir réfuter ce dernier fait dans sa réalité, Meta rejette résolument cette sombre interprétation et en prend radicalement le contre-pied. Pour elle, bien au contraire, Courier progresse dans la deuxième moitié de sa vie et monte en qualité, en puissance jusqu'à son dernier souffle. M. Axthelm déclare que c'est d'ailleurs à ce moment – ce qui lui fut peut-être fatal – qu'il portait ses écrits jusqu'à la perfection. C'est là qu'elle parle d'Évangile. Courier était, pour elle, devenu alors le Messie de la Vérité. Était-il pour autant un « parfait » ? Non. L'étudiante appliquée se remettra peu à peu de ses élans admiratifs pour suivre le cours pour partie dégrisant de la biographie de Courier. En effet elle va y déceler beaucoup plus de critiques que de louages. C'est le genre-même qui, d'expérience, tend à y conduire. Mais si l'accumulation de défauts mène à renforcer l'opinion négative que l'on porte globalement sur une personnalité, l'inverse n'est pas vrai. Au contraire, la vision favorable que l'on a d'une figure, excepté dans le cas d'anéantissantes découvertes, ne fait que gagner en réalisme, donc en solidité. Il convient de ne pas perdre cela de vue lors des développements qui suivent, tout particulièrement pendant ceux de cette première phase, vue de manière très critique. Mais Meta Axthelm, qui ne mettra pas de monstruosité au jour, est et restera, de manière plus objective qu'avant sa thèse, l'admiratrice de Paul-Louis Courier.

¹⁰Le court texte d'Axthelm ne comporte pas la moindre structure formelle, si ce n'est un bien trop généreux recours à l'alinéa, ni aucune partition. Tout d'un bloc, cette présentation inimaginable aboutirait aujourd'hui à presser le candidat, et de la manière la plus instante, à trouver une organisation plausible et construite avec clarté sous peine de rejet.

¹¹ Dans ce désordre.

2.2. Le jeune Courier : indifférent à la politique, nonchalant et viveur indigne

Le texte du doctorat n'étant divisé d'aucune manière, les trois sectionnements logiques et thématiques qui succèdent à celui-ci ont été organisés et intitulés *par le rapporteur*. Chacun rassemble, par groupe de trois, les douze traits majoritairement négatifs ou les visions de Courier identifiés par la candidate.

La thésarde se met à l'œuvre, pour commencer, de manière originalement et habilement géographique en prenant les divers lieux de vie et les habitations successives du jeune Courier comme marque de ses premières étapes existentielles. Puis son récit utilise pour progresser nombre des citations les plus reprises – j'allais écrire *galvaudées* – sur la frustration du jeune littéraire contrarié. Meta souligne fort judicieusement que les événements révolutionnaires n'ont pas marqué - bien qu'il en ait été pour partie témoin (14 juillet 1789) - l'œuvre de Paul-Louis. Celui-ci n'évoque pas même, remarque outrée encore caractéristique de l'Allemagne d'avant-guerre, « l'exécution du couple royal qui choqua le monde entier ». C'est un comble ! Frau Axthelm pousse encore un peu plus loin en affirmant que Courier n'avait même « aucune notion de ce qui se passait ». L'historienne élude ici trop le fait que, même si ces contingences n'accaparaient visiblement pas sa pensée, tout et tous les répercutaient autour de lui, ceci de plus en plus avec l'accélération aussi rapide que dramatique de la Révolution : parents, amis, relations de la famille, camarades, rue, journaux etc. Mais La doctorante est convaincue de ses lumières ; elle réaffirme, un peu plus loin, cette opinion en signalant que cela ne changera pas plus tard. Elle en apporte pour preuve l'attitude de Courier lors de l'« usurpation de Napoléon », qui déclara « Ceci ne nous regarde pas »¹² et quitta les discussions sur le sujet « pour aller jouer au billard »¹³. Affirmant cela de manière fort péremptoire, Madame Axthelm ignore les remarques que Courier produisit tout de même sur la question, même si la chose politique était loin d'avoir chez lui la position prépondérante qu'elle occupa sous la Restauration.

Certaines remarques de la candidate révèlent chez elle l'existence d'étranges conceptions et de raccourcis sociopolitiques. Ainsi, elle s'étonne de ce que Courier, malgré sa jeunesse, ne fût pas encore influencé par le libéralisme (comment fonder une telle affirmation ?)... La voilà, aussitôt après, qui estime incroyable que Paul-Louis fût resté « par nonchalance » dix-sept années sous les drapeaux et que les menaçantes coalitions ennemies « ne l'agitaient pas ». Ce dernier point de sa conscience politique vient d'être traité. Ajoutons à cela que la puissance des armées ennemies ne peuvent être complètement indifférentes à un officier chargé, sur sa vie, de les combattre ! Mais le premier point ne laisse de poser question. On peut y apporter diverses réponses, mais l'explication de la *nonchalance* correspond peu au tempérament dont fit invariablement preuve notre « canonier à cheval », comme il se nomma lui-même.

Par le choix de ses mots, la doctorante fait par suite preuve, elle, d'un manque patent de libéralisme en décrivant la « période de plaisir(s) » que le jeune Paul-Louis vécut sous le soleil de Toulon. Elle voit celle-ci toute truffée « d'aventures indignes » et ajoute, sarcastique, qu'« il ne trouve vraisemblablement pas beaucoup de temps » pour ouvrir ses livres. Décidément Courier, son futur « messie », n'est pour elle pas monté bien haut dans l'échelle du mérite. On comprend bien comment, sur une telle base, a pu se constituer chez elle la théorie du *crescendo permanent de sa qualité*. L'ancienne élève de la *Fondation*¹⁴ *Sophie de Saxe-Weimar-Eisenach* (in H- Henze; I-S. Stapff, 2004, p. 76) se montre véritablement bien-pensante en s'offusquant de ce que Paul-Louis n'ait pas immédiatement songé au mariage - « comme il l'aurait dû par sens de l'honneur » - après avoir compromis une belle dans la chambre de laquelle il fut surpris. Cet épisode

¹² La thésarde laisse sa source inconnue.

¹³ Id.

¹⁴ Réservée aux jeunes filles mais avec un corps professoral exclusivement masculin

bien connu, qui suscite en France plutôt les sourires, donne à notre étudiante saxonne le signal des plus terribles opprobres à jeter contre le briseur tourangeau des cœurs : après avoir « détruit une vie humaine », il fuit à Paris ; « c'était une infamie ». La jeune Thuringoise s'est-elle trouvée, avant d'épouser W. Axthelm, avec un Uhlandans une position comparable ; est-elle encore marquée par le principe des trois « K »¹⁵, ou l'avait-elle déjà été par les endoctrinements du BdM¹⁶ ? Elle se pose, en tout cas et sans équivoque aucune, en juge moral et accable le pauvre Paul-Louis d'une très mauvaise note en matière éthique. Toujours est-il que Méta dépasse ici, par de tels jugements de valeur effrénés, largement les limites de la retenue doctorale. Loin de tempérer après cet accès de fièvre, elle réfute sans ambages l'excuse générale que Ludwig Wachler formula ainsi pour Paul-Louis dans *Paul-Ludwig Courier in Verhältnis zuseinerZeit* en 1829 (in *Biographische Aufsätze*, 1829, p. 89.) : « Les bêtises d'un homme aux qualités particulières pèsent moins que celles des communs des mortels ». En femme d'acier, Madame Axthelm rétorque au chantre d'un tel privilège que c'est justement le contraire qui doit valoir. Nous savons bien que quant à lui, l'actif Paul-Louis ne s'encombrait pas l'esprit de repentances : « Quelque grands que soient nos péchés, nous n'avons guère maintenant le temps de faire pénitence. Il faut semer et labourer » (*Pétition pour les villageois* in M. Allem, 1952 : p. 134.)

2.3. L'officier Courier : moralement irresponsable, désabusé et ambitieux

Rien de moins que cela ! Poursuivant allègrement la description des activités de l'officier Courier, la thésarde le met maintenant en scène dans le cadre de la préparation laborieuse et inutile, de l'invasion de l'Irlande. Elle évoque l'opinion de Courier estimant qu'il s'agissait là des préparatifs d'un « pillage », mais ne cite pas la moindre source. Nous sommes, avec cette nouvelle abstention, confrontés à une faiblesse récurrente de l'ouvrage de la candidate.

La manière dont Méta expose ensuite au lecteur allemand la première période italienne de Courier, présenté comme faisant *personnellement* corps avec la campagne entreprise, est franchement négative sur le plan moral. En 2.2., l'étudiante avait jugé son attitude amoral dans la perspective de ses relations individuelles. Ici, elle se place dans celle de son rapport avec les actions de groupe. Madame Axthelm avance que la mission de Paul-Louis « n'était, en ce temps-là, pas censée plaire à un officier français » ; elle estime que Courier, s'il avait eu un sens un tant soit peu développé de la dignité et de la responsabilité, aurait dû s'en désolidariser. On se rappelle qu'elle estime « nonchalant » de la part de Paul-Louis qu'il ne quitte pas un emploi qu'il n'aime pas personnellement ; ici c'est davantage encore car il se compromet, au détriment du *bonum commune* et malgré sa désapprobation... Méta ignore bien les freins mis, par la chose militaire, à la latitude individuelle. De plus, elle appréhende les circonstances de manière caricaturale et excessivement contrastée. Le public d'Outre-Rhin est plus que jamais plongé dans une ambiance nationale et est abreuvé d'une historiographie farouchement revancharde. On noircit le plus possible, non sans jalousie rétrospective, la période des mirobolantes expansions militaires françaises. Ses aspects les moins glorieux, avidement collectés, montés en épingle et répétés, servent à brosser les tableaux défavorables qui enlaidissent le plus possible la vue d'ensemble de la politique française. Frau Axthelm ressert ici un plat classique des vieux historiens prussiens remis alors en mode : « Les républiques créées par celui-ci [Napoléon Bonaparte] réintroduisent le système hiérarchique et monarchique ». Courier est un complice, un instrument de l'injustice.

¹⁵Kinder-Kirche-Küche, vision au moins wilhelmienne des devoirs féminins.

¹⁶ Le *Bund DeutscherMädel*, fondé en 1930, remplaça dès 1933 les mouvements féminins du scoutisme et de la jeunesse ; y participer fut rendu obligatoire pour toutes les jeunes « aryennes » à compter de 1936. La thésarde a pu donc faire partie de son encadrement (au moins).

La doctorante passera très rapidement sur les aspects, positifs pour l'antiquariste tourangeau une fois en Italie, que sont ses découvertes culturelles. Elle les recouvre par les descriptions désavantageuses d'une France malmenée : Fra Diavolo, Nelson, sang versé à Hohenlinden, Marengo, accords douteux d'Amiens, de Lunéville...Les soubresauts encore positifs des actions militaires d'Outre-Rhin lui font oublier Courier : l'historienne allemande (« Le Thalweg du Rhin était désormais la limite entre la République française et l'Empire germanique »¹⁷) a très largement pris le pas sur la romaniste.

L'accusation de sa compromission au service de mauvaises idées ressemble de bien près à un procès d'intention. Le conduisant avec un certain aveuglement, la doctorante a laissé passer une chance qu'on peut regretter, car ce passage biographique lui aurait permis de saisir plusieurs traits du caractère du Courier philosophe et curieux, qualités qui, reparaisant certes par la suite, ne se signaleront plus avec autant d'acuité.

La candidate fait ensuite resurgir Paul-Louis des coulisses de l'Histoire générale sur lesquelles elle s'étendit trop longuement. Elle expose la manière désabusée, voire sarcastique dont Courier conçoit la dynamique des groupes sociaux et sa position en leur sein: « Il [Paul-Louis] part de l'hypothèse que, sur la scène de l'ambition, les acteurs veillent à ne pas être dans l'ombre de quelqu'un qui joue mieux ». Citant (indirectement) Courier, Meta Axthelm développe le thème en remarquant que, pour lui, cela conduit à ce que les hommes d'esprit - donc lui-même - soient relégués à l'arrière-plan par les « gens de rien » (sic), car - elle consolide pédagogiquement cette proposition - « on ne veut pas être éclipsé par le compagnon que l'on se donne » ; « *Virvirum legit* » et « *personne ne s'associe à plus vaillant que soi* ». M. Axthelm reprend cette même vision, tirée du Gaschet et exprimée de façon érudite : « Si Pompée eût de bonne heure apprécié César, il ne l'eût pas fait son gendre »¹⁸. C'est encore sur deux autres citations de l'ouvrage de R. Gaschet qu'elle s'appuie. La première contient l'argument *a contrariis* selon lequel seuls les liens familiaux permettraient l'exception à cette triste règle comportementale : « Si, par exemple, Alexandre le Grand n'avait pas eu Philippe II comme père et César Pompée comme beau-père, ils n'auraient jamais pu atteindre leur grandeur » (Gaschet, op.cit. p. 302.). La seconde contient que le hasard peut également produire ce phénomène, à l'exemple de Napoléon, « qui trouva un canon » lui permettant « de tirer dans les rues de Paris », ou qui tomba sur la « vieille maîtresse d'un homme en place à épouser » (Gaschet, op. cit., p. 285.) A la suite de cela, notre thésarde part dans des dissertations embrouillées, truffées de non-dits, fondées sur des

¹⁷Ici, l'enseignante Meta Axthelm fait un cours. Mais elle place cette phrase professorale entre guillemets sans en citer l'origine. L'auteur en est très probablement elle-même, qui assaisonne l'histoire d'une inhabituelle, presque pédante pincée de géographie (dans le contexte historique on parle sinon tout simplement du « Rhin » ou, à tout prendre, de « la vallée du Rhin »), son autre matière. Comme évoqué ci-dessus, les citations dépourvues de sources sont courantes chez elle et il est fort étonnant que le Prof. Dr. H. Gelzer ait laissé passer dans cette thèse cette grave faiblesse – l'avait-il bien lue ?

¹⁸Cit. in R. Gaschet, 1929 : *Œuvres complètes de Paul-Louis Courier*, Paris, vol. I, p.289-290. Nos références se rapportent à cet ouvrage en trois volumes, qui fut celui qu'utilisa presque exclusivement M. Axthelm. Nous ne renverrons donc pas à l'édition de la *Pléiade*, car il ne s'agit pas ici d'un travail premier traitant de Courier lui-même, mais d'un rapport sur une étude. Et son auteur, écrivant une thèse en 1936 qu'elle soutint en 1937, ne pouvait par définition pas utiliser la publication de Maurice Allem de 1951. C'est donc respecter l'intégrité de son travail que de conserver les renvois à l'ouvrage dont elle se sert. Les citations qu'elle fit de Courier, très classiques, sont d'ailleurs faciles à retrouver. Meta Axthelm en tira également des citations, mais beaucoup plus rarement, de l'édition d'Armand Carrel, « *Essai sur la vie et les écrits de Paul-Louis Courier* » - *Œuvres complètes de Paul-Louis Courier*, Paris 1845. Elle ne les signala pas toutes comme telles, mais elle les exploita en les intégrant dans sa formulation. Cela sera indiqué dans le rapport.

allusions ou sur des éléments tenus pour connus qui partent simultanément dans plusieurs directions. Dans ce rapport, il ne nous appartient ni de démêler les divers arguments égrainés par la candidate, ni de rendre logiques les conclusions opaques qu'elle en tire à peine ; tout au plus peut-on en rendre certaines bribes approximativement identifiables.

Le hasard napoléonien du 18 Brumaire a fait d'hommes comme Duroc, Berthier ou Gassendi des « dieux mortels »¹⁹. Contrairement aux expressions de mépris employées par Courier dans ses « Conseils à un colonel... », il n'hésite pas à s'adresser à de tels personnages pour réussir à obtenir un avancement. Et il s'est même moqué de Duroc, qui intervint en sa faveur, pour ses fautes d'orthographe (« Salamine et Thermopyles lui firent un peu de peine » (idem, p285). Nous ne répercuterons pas, car ce jugement n'est pas le produit de démonstrations qui lui soient personnelles, la citation des défauts de Paul-Louis qui auraient été énumérés par un certain Grivois²⁰, ni la description signalétique de Courier, bien connue, qui n'a pas sa place dans cette thèse. Ce passage est sans conteste le moins brillant de tout le doctorat ; le dommage qu'il lui cause est cependant limité par sa brièveté.

Beaucoup plus dans le vif du sujet est l'intention démonstrative de M. Axthelm, qui vise à prouver que Paul-Louis aurait une réelle ambition militaire et rechercherait la gloire. Cette démarche s'axe autour de l'idée que Courier ait voulu être intégré dans la Grande Armée : « En 1805, lorsque Napoléon débuta sa marche triomphale à travers l'Allemagne, [...] Courier ne fut pas, comme il l'espérait, assigné à la Grande Armée sous les ordres de Napoléon, mais à l'armée de Naples ». Il se consola, évoque-t-elle cette fois, et compensa la déconvenue de cette seconde affectation italienne, la prolongeant « en un agréable voyage d'étude ». Ceci ne prémunit pas Paul-Louis contre les chocs, notamment lors de l'expédition en Calabre (cf. 2.4). Au passage, l'étudiante admire ce qu'elle considère comme la témérité qu'il eut de s'être proposé pour l'encadrer seul avec Reynier. Ce sont là des faits biographiques avérés, mais l'aspiration de Courier à des lauriers est moins évidente. En général, on considère davantage les efforts de Courier auprès de Leduc, Duroc, Didon et du ministère pour changer en vain d'affectation, comme la recherche d'un emploi moins défavorable et plus rémunérateur. La candidate les voit, au contraire, comme découlant de l'ambition de Paul-Louis d'« accéder à la gloire militaire qu'il désirait tant ». Madame Axthelm rappelle dans ce contexte l'expression agacée de Paul-Louis « où diable veux-tu que j'attrape de l'avancement ? ». Quoi qu'il en soit, il est bien difficile de discerner si c'est vraiment tout autre chose que de vouloir *attraper* des breloques et d'être avide de renommée.

La thésarde fait découler sa démission après Wagram du fait que Courier manqua cette « gloire » ou qu'on l'en éloigne depuis trop longtemps. Elle brode son affirmation en mêlant des citations dépourvues de sources à celles de La Fontaine « Combien de Ladirons passaient pour des Césars ? », *Fables*, VIII, 24) afin d'illustrer la rancœur et le mépris rétrospectif de Courier (« La postérité ne se doutera jamais combien, dans ce siècle de batailles, faisaient dans leurs chausses »²¹ R. Gaschet, op. cit, p.161.) qui le conduisent à dénigrer les héros de guerre. S'il est difficile d'entériner dans sa totalité cette version des motifs de Paul-Louis, il faut bien envisager que la recherche d'un certain panache ait pu jouer également un rôle dans ses démarches. Ne l'essaya-t-il pas, transposant cette tendance sur le plan intellectuel en voulant devenir le « Homère français » ? Le mérite de la doctorante est, sans aucun doute, de souligner un aspect de

¹⁹Citation non attribuée.

²⁰Dont nous ne pourrions bien sûr retrouver aucune trace, car il s'agit en réalité du général Griois !

²¹ L'auteure modifia la formulation qui est en réalité : « La postérité ne se doutera jamais combien, dans ce siècle de lumières et de batailles, il y eut de braves gens qui ne savaient pas lire et de braves qui faisaient dans leurs chausses ». M. Axthelm est coutumière du fait.

la personnalité de Paul-Louis que l'on a tendance à trop minimiser. On élude volontiers ce penchant afin de mettre l'épisode militaire au diapason de la seconde moitié de sa vie. Il reste que cet effort des spécialistes de Paul-Louis Courier n'est que moyennement justifié et se rapporte davantage à ses écrits qu'à ses actes (cf. notamment ceux qu'il accomplit, dans cette deuxième période, pour devenir député ou membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres).

Sans plus faire preuve de son originalité, estimant que cela confirme sa dernière prise de position, la candidate entérine maintenant l'avis général des biographes.

Ils constatent que les fameux dix-sept ans sous les drapeaux se soldent chez Courier par une désillusion qu'il transpose à la société dans laquelle il est condamné à vivre. Meta reprend ainsi à son compte la citation aux termes définitifs de la lettre de Courier à son ami Clavier (idem) : « Vous êtes bien bon de vous occuper des grands hommes, j'en ai vu deux ou trois ; c'étaient de sots personnages. Je ne crois plus aux grands hommes ». Voilà qui apporte bien de l'eau à cet autre moulin de la Thuringoise qui présenta, ci-dessus, Courier comme désabusé.

2.4. Courier est lunatique (versatile), téméraire et... « fine mouche »

Meta se saisit ensuite d'un aspect culturel de la personnalité de Courier pour faire à cette occasion de nouveau preuve de personnalité : elle reprend la thèse proposée par F. Rosenberg pour réduire la contradiction apparente qui existerait chez Paul-Louis entre, d'une part, l'affirmation que les Anciens auraient surbrodé le canevas de leur histoire et, de l'autre, l'admiration qu'il leur voue.

Le philologue Félix Rosenberg (in Paul-Louis Courier, 1907) explique que la première attitude s'appliquerait à l'histoire des guerres, alors que la seconde le serait à celle de la civilisation et des mœurs. La doctorante, après avoir considéré les diverses positions prises par Courier à ces deux égards, constate que les mêmes écrits - qu'ils traitent de l'un ou de l'autre aspect - ne le conduisaient pas aux mêmes appréciations. En conséquence de quoi elle s'inscrit en faux contre la séduisante différenciation de F. Rosenberg et parvient à la conclusion, bien moins esthétique, que Courier jugeait les écrits anciens tout simplement... en fonction de son humeur et, surtout, de ses irritations du moment. Cette versatilité serait d'ailleurs chez lui générale et dominerait son être. Elle en veut pour preuve exemplaire que ses affirmations contenues dans les « Conseils... » et que ses lettres de 1806 soient, à cause de cela, à l'opposé de sa décision de rempiler et, celle-ci, à sa démission en 1809. L'argument de la spontanéité, de l'improvisation (tirage de cette décision à la courte-paille avec ses amis) ne contrarie aucunement ce penchant, mais en est bien au contraire une expression. Nous constatons que, pour Madame Axthelm, la versatilité de Paul-Louis est une constante biographique.

La candidate confirme sa conversion d'attention toute emprunte de culture allemande quand, ensuite, elle décèle chez notre Courier bien latin un manque personnel - il ne s'agit plus ici d'intellect - d'autonomie, voire de vrai courage moral. L'officier compenserait ses frasques professionnelles en se comportant de façon presque rouée, madrée. « Fine mouche » est plus exact. Mais, oser taxer Paul-Louis de « fine mouche » !... cela a de quoi choquer plus d'un spécialiste du personnage. C'est pourtant bien ce que Meta Axthelm identifie dans le comportement professionnel de l'officier. Jugez-en plutôt. Passant les remous de sa carrière militaire en revue, c'est le cas de le dire, elle constate qu'il s'arrange toujours pour profiter d'aides et organiser des protections après-coup. Elle cite aussi plusieurs exemples, connus, d'interventions qu'il mit en branle comme celle, vaine et évoquée plus haut, de Lariboisière qui aurait dû permettre à Courier de rejoindre la Grande Armée. La thésarde y ajoute les épisodes dans lesquels il parvient à court-circuiter les punitions qui sont celles habituellement encourues pour des actes comme ses comportements abusifs (départs sans permission,

affaire de Rome, délais d'obéissance²² etc.). Il sait l'existence de protections potentielles ou la possibilité de les susciter au besoin. Tel un acrobate au-dessus d'un filet, ses indisciplines et audaces ne le sont qu'à demi ; Courier en est conscient et s'organise pour prendre des libertés avec l'ordre social ou pour l'abuser avec un risque qu'il contrôle approximativement et au moins *intuitivement*. L'expérience montre qu'il jouit, en fin de compte, bel et bien d'une quasi-immunité, passant toujours à travers les mailles des divers filets dans lesquels il se mit²³. La thésarde ne le soupçonne ni de véritablement calculer ni de manipuler, mais de se sentir, en fin de compte, comme protégé, immunisé par son charme, ses relations et sa position dont il sait pouvoir adroitement tirer parti. L'historienne n'évoque pas que cette attitude était courante dans la période changeante et désordonnée qu'était celle de la Révolution et de l'Empire, pendant lesquelles les relations, connaissances fortuites et les cliques jouaient un rôle éminent. La société dans laquelle elle vivait, pour sa part, ne fonctionnait pas non plus selon l'ancien ordre prussien, mais plutôt – *ceterisparibus* – selon celui d'après 1933 avec ses incessants et peu résistibles passe-droits.

Ceci dit, Meta Axthelm identifie chez Courier – il s'agit d'autre chose et cela ne contredit pas son avis – l'existence de la *témérité*, l'exemple le plus probant étant l'expédition de Calabre. Frau Axthelm le souligne en détaillant abondamment (ce que nous ne reprenons pas) cet épisode historiquement connu, prouvant par ses expressions une admiration sans borne au panache²⁴ dont l'officier fit alors indubitablement preuve. Là, il a vraiment bravé, sans filet aucun, le pire des risques, mais seulement sous l'effet de sa versatilité constitutive, vue plus haut, combinée à son impulsivité.

2.5. Paul-Louis ne croit ni en l'amitié, ni en l'homme, ni à la nation

L'annonce semble terrible. Qu'en est-il ?

Les neuf éléments, qui n'étaient pas non plus très « roses », mis précédemment au jour avaient trait au *caractère* de Courier. L'étudiante allemande se lança dans des développements consacrés aux *convictions* fondamentales et à la mentalité du Tourangeau.

L'expérience négative de Lariboisière, évoquée de nouveau²⁵ dans la partie précédente, inspire décidément Meta Axthelm. Selon elle, la déception qui en résulta prit une valeur emblématique pour Courier. Elle sacralisa l'attitude dubitative, qui était sienne quant à la réalité de sentiments amicaux et à l'existence réelle de l'amitié. Pour la doctorante, cette attitude était décelable dès 1794. Et de citer pour preuve : « L'hiver prochain, je me garderai bien de faire des connaissances d'aucune espèce, règle que je compte observer rigoureusement à l'avenir dans quelque pays que je puisse me trouver ». (Gaschet, op.cit., p. 97.) Cette défiance ne s'était pas démentie en 1809, devenant même une conviction quasi philosophique : « Je me suis sottement figuré que j'avais un ami, ne me souvenant pas que dès le temps d'Aristote il n'y avait plus d'amis » (Gaschet, op.cit., p. 671) En 1810, lors de l'affaire del Furia, Paul-Louis se sent abandonné par

²² Mais il convient de rappeler ici que, contrairement à certaines affirmations approximatives, Courier n'a jamais déserté.

²³ On peut citer ici la belle expression, presque contemporaine, de G. Touchard-Lafosse : « On est si rarement coupable avec des protections ! » (*Chroniques de l'œil de Bœuf* 1831, Paris, vol. 5 p. 427) : Une « fine mouche » ne se laisse jamais prendre. Surtout pas avec le *vinaigre de sanction*.

²⁴ L'ambiance préparatrice à la guerre était, en Allemagne (cf. filmographie, presse, littérature, imagologie, arts, émissions de radio, théâtre et opéra) à la mise en valeur forcée des vertus de l'audace militaire et de l'héroïsme à la Siegfried. La Romaniste aurait-elle trouvé un pendant moderne de l'autre côté du Rhin ?

²⁵ Le rapport dénonce ici, au plus tard, une certaine focalisation de la candidate sur quelques moments biographiques qu'elle affectionne particulièrement. Mais on ne peut en soi lui en faire grief, leur particulière représentativité et richesse pouvant être arguées.

ceux qui se disent ses amis²⁶. Meta Axthelm va au bout de sa théorie en affirmant que ce refus intrinsèque d'amitié s'accrut « jusqu'à atteindre une attitude misanthrope ». Ses lecteurs seront alors surpris de constater que l'auteure, avant de passer à de nouvelles considérations sur la personnalité de Courier, reparte sur celle, déjà traitée, de ses attitudes contradictoires, cette fois entre son côté « va-t-en guerre » et celui du dégoût de la chose militaire exprimé par le départ de Wagram. Elle ne fait que suggérer, en passant, l'explication qui est que Paul-Louis a un certain faible pour l'action guerrière alors que les rouages de l'armée le déçoivent et que ses chefs le révulsent.

La doctorante entame alors l'analyse de traits caractéristiques révélés lors de la longue période qui, pour elle, va clore la première partie de la vie de Courier²⁷. Pour commencer, elle se consacre à la description d'une phase biographique qui, bien à la différence des précédentes, est rarement travaillée. Il s'agit du moment estival, débutant après que Paul-Louis ait définitivement quitté les drapeaux, qui le voit séjourner en Suisse, ainsi qu'il l'écrivit, « au bord du lac, au pied du Righi » (Carrel, 1829, p. 411.). M. Axthelm le décrit alors, ce qui est d'ailleurs une certitude pour le biographe²⁸, comme délesté des poids qui pesaient sur lui depuis une éternité. La jeune thésarde l'entrevoit exalté, produisant des « glorifications exubérantes de la liberté » et – ce qui est *wildromantisch* –nageant, outre dans le Lac des Quatre-Cantons²⁹, dans le bonheur. Littéralement. Ceci dit, elle ne développe pas, contre une attente logique, les thèmes de l'oubli, de la méditation, de la sérénité et du sens de la fatalité - ou plutôt de leur absence - chez l'ex-officier. Non, Meta se contente d'aligner, les unes après les autres, des citations qui l'auraient permis. Elle laisse, comme nous sur notre faim, à d'autres chercheurs le soin de s'en charger.

Car la doctorante se montre pressée de développer un élément plus concret, susceptible d'être travaillé avec davantage d'exactitude : la fameuse affaire de la tache d'encre. Mais elle se met mal à la...tâche, car les circonstances qu'elle décrit sont sujettes à caution et pour partie inexacts. Une nouvelle fois, il ne nous appartient pas, ici, de les reprendre pour les corriger. Notre propos est de prendre connaissance des éventuelles constatations qu'elle pourrait discerner à cette occasion chez Paul-Louis Courier. La thésarde se concentre sur la réaction de notre Tourangeau à l'accusation de maculation volontaire portée haut et fort par le bibliothécaire florentin. De manière classique, Méta (après avoir collecté les citations vexatoires de Courier contre le personnage) nous annonce souscrire à l'idée que « la fureur de del Furia (sic) n'était pas due à la tache d'encre. Elle lui servit plutôt d'exutoire opportun pour décharger sa colère et détourner l'attention publique lorsque Courier mit l'accent sur le passage qu'il n'avait pas vu, à sa grande consternation ». A cette occasion, la doctorante thuringo-saxonne ne manque pas de mentionner que Paul-Louis signala que les gardiens des bibliothèques italiennes vendaient les manuscrits les plus précieux à l'Allemagne et à l'Angleterre. (Gaschet, op.cit., p. 315).

Après de nouveaux rafraîchissements de mémoire, l'historienne romaniste donne les noms des quatre personnalités qui ont, à son sentiment, donné des avis bien tranchés sur l'affaire : Carrel, Goethe, Breitinger (elle rappelle que c'était pour lui l'« acte méchant

²⁶Ce qui est objectivement réfutable : Clavier, Boissonade, Bosquillon et autres restèrent bien à ses côtés. C'est Courier qui se mit en retrait. Attendait-il trop de l'amitié, plus que celle-ci ne peut humainement donner ?

²⁷ Quantitativement, celle-ci occupe en tout un bon tiers de la thèse.

²⁸Qui souvent assigne à cet exil helvétique l'office, pour Courier, de « voir venir » ou de se préserver d'éventuelles poursuites du parquet militaire.

²⁹ Presque quotidiennement, malgré sa température qu'il estimait basse (cf. sa *Lettre à M. et Mme Thomassin à Strasbourg*, Lucerne le 25 août 1809, cit. in M. Allem, op.cit. p. 796). Ce séjour en Suisse centrale n'est pas encore étudié, bien qu'il mérite quelque recherche, car le documenter comblerait le plus long des « vides » décrivant les cadres des tribulations de Paul-Louis Courier.

[...] d'un effronté et laid ») et Sacy (E.Breitinger, 1897, p. 65.). Il faut alors traverser les redites et citations de deux longues pages pour lire la première déduction de la candidate. Pour elle, Courier fit clairement « preuve d'un manque de franchise » dans sa lettre à son toujours ami Bosquillon. En effet, elle ne contenait « qu'une petite vengeance sur sa peur »³⁰ car, au moment de l'envoi, l'affaire avait déjà été classée. Cela dénote chez Courier que la chose l'avait profondément frustré et que son *ego* blessé le conduisait à ne pas épargner ses proches de son humeur. Poussant plus avant, Madame Axthelm se déclare favorable à l'accusé Paul-Louis, mais de manière modulée. Pour elle, si notre antiquariste a bien voulu maculer le fragment, ce n'était pas « que de bas motifs l'y conduisirent, ainsi que le supposent les adversaires de Courier ». Non : sa motivation se « dévoile » dans la lettre qu'il écrivit à la princesse de Salm-Dyck. On y lit que, selon lui, le texte de Longus lui appartenait intellectuellement parce qu'il l'avait, tout seul, enfin reconstitué dans son intégrité. Alors notre Allemande d'estimer qu'il a légitimement voulu protéger - mû bien sûr par une de ses impulsions³¹- la découverte dont il était l'auteur, et qui était légitimement sienne, contre un accès étranger. Ainsi, elle le déclare « *coupable, non coupable* ». En France contemporaine, on tendrait facilement à décrire cela en reprenant la fameuse formule « responsable, mais non coupable ». Méta en aurait eu la possibilité sémantique (« *Verantwortlich, aber nichtSchuldig* »). Laissons-lui en bénéfice qu'elle estimait les deux positions plus proches l'une de l'autre et qu'il s'agissait soit d'une différence de leur degré, soit, plus vraisemblablement, qu'elles s'annulaient. Nous sommes ici en présence d'une prise de position vraiment originale et bien argumentée, mais qui n'aboutit pas à la détermination d'un trait identifiable. Il y aurait eu, ici aussi, largement de quoi le faire...

La thésarde s'attaque ensuite à la question plus haut évoquée qui fait, au sujet du caractère de Paul-Louis, débat depuis toujours. Elle concerne sa nature : était-il vraiment un misanthrope ? Certainement, pour Méta qui ajoute que cette tendance « se manifeste souvent à cette époque » [de la tache d'encre et de ses suites] et qu'elle « exacerbe chez Courier le sentiment d'être injustement jugé par autrui ». Cependant, ajoute-t-elle avec honnêteté, il se défendit toujours, dans sa correspondance, d'une telle attitude. Le paradoxe est, remarque raffinée, que dans celle-ci, il n'exprime pas rarement son mépris pour une société qui ne poursuivrait pas les puissants - du moins ceux qui feraient peur - parce qu'elle est majoritairement composée de couards. La misanthropie de Courier découle du fait qu'il ne souhaite privilégier personne dans une telle masse, ce qu'elle ne fait qu'indiquer en plaçant ici la citation (Gaschet, op.cit, pp313-314.) désenchantée « J'ai passé cet hiver à Rome fort doucement et Dieu merci sans amis. Oui, Madame, j'ai pris en grippe l'amitié comme la médecine, et le tout par expérience. Je n'en suis ni plus chagrin ni plus misanthrope pour cela. Au contraire, je veux vivre avec tout le monde ; mais point d'amitié, s'il vous plaît ; Messieurs, point d'amis ; je ne suis plus dupe ». Au passage, M. Axthelm consolide³² ainsi sa démonstration antérieure sur le thème du sentiment de l'amitié chez Courier.

³⁰Cette expression, plutôt populaire, assez courante dans les pays germanophones veut dire que l'on compense, *a posteriori*, les affres que l'on a pu subir - ici la peur -, au moyen d'une quelconque action désagréable auprès de quelqu'un d'autre.

³¹La mécanique de cet acte impulsif correspond, pour la doctorante, « entièrement au tempérament de Courier ». Nous connaissons sa conviction à ce sujet (cf. 2.4), qu'elle voit ici confirmée. Avocate dans cette sorte de procès pénal que l'on n'eut cesse de mener contre Courier, Méta aurait avancé cela comme circonstance atténuante, voire disculpatoire.

³²Effort qu'elle se doit de produire souvent, la cohérence (« *Schlüssigkeit* ») d'une thèse étant un critère dominant dans les universités allemandes depuis Kant. Elle prend la place, en France, de la réussite logique de la partition. Absente chez Méta Axthelm, celle-ci n'y aurait soit pas été autorisée à soutenir, soit aurait légitimement comptabilisé de nombreux points négatifs de la part du jury.

Par la suite, la thésarde retombe dans ses descriptions d'histoires événementielles, cette fois des mois entre 1812 et 1813. L'exercice est, sans doute, bienvenu Outre-Rhin, parce que cette triste partie de l'histoire impériale y récolte un intérêt particulier, du moins dans le Nord et dans l'Est du pays (pour les raisons déjà vues en 2.3). Les événements dramatiques de cette période auraient, pour Meta, laissé Courier de glace, comme à l'époque où il assiégeait Mayence. Meta se rattache, ici également, à ses assertions initiales (2.2) sur son indifférence. Elle s'oppose en cela à Gaschet qui n'y voit qu'une posture de contenance et ne se laisse pas convaincre par Courier lui-même, « qui avait parlé, en mars 1814 de l'odieuse nécessité de voir partout chez lui des figures russes et allemandes » (Carrel, op.cit.p.485.) : pour elle, cette remarque est isolée. L'indifférence de l'officier Courier concerne, pour la candidate, également le patriotisme. Il faut ici signaler que, traitant une telle question en 1936/37, elle s'engage en Allemagne brune dans une zone de nettes turbulences. Car le sentiment national y est, *Mein Kampf* exige, l'aspect fondamental, central et irréductible de l'idéologie du N.S.D.A.P. Pour celle-ci, il fournit même le fondement indiscutable de toute société digne de ce nom, sinon décadente et méritant de disparaître. Cela vaut également pour les individus. Alors la présentation d'une figure historique (connue pour sa résistance contre l'autorité), qui avait justement été le témoin et l'instrument militaire de l'établissement en Europe du sentiment national, n'a rien d'anodin quand il s'agit de souligner qu'il n'en éprouvait aucun...

Pour attester de l'inexistence du moindre sentiment patriotique chez Courier, Frau Axthelm remobilise son vieil argument de la *passivité* de celui-ci lors des « grands moments » (victoire d'Ulm, Tilsit, drames de Moscou et de Leipzig et autres). Elle n'accepte aucune des tempéraments avancés par Félix Rosenberg, selon lequel les échecs personnels de Paul-Louis auraient suscité ce retrait pessimiste. Risquant au passage certaines contradictions avec ce qu'elle a précédemment avancé, Méta réfute énergiquement cette thèse, arguant de ce qu'« un homme comme Courier » ne partirait jamais de son propre destin pour fonder une philosophie globale sur le monde. Elle aboutit à la conclusion audacieuse que « Courier n'appartient *pas tout à fait* à sa patrie ». Elle pense sans doute *pas du tout*, mais ne l'écrit pas, jugez-en plutôt : elle explique que l'amour que l'on peut porter à une nation est un phénomène qui lui est entièrement étranger, voire contraire, toujours pour la raison que ladite entité n'est, selon Paul-Louis, composée que « de valets et de laquais », de « valetaille », de « courtisans [...] sans humeur et sans honneur » (Gaschet, op. cit, p.158.). S'adressant à tous ceux qui devraient être ses compatriotes, ce Tourangeau plus que Français ajoute même, méprisant la servile composante humaine du pays constituant la nation : « le Français fait la révérence et sert où il veut servir : il mourra s'il ne sert. Vous êtes, non le plus esclave, mais le plus valet de tous les peuples » (Gaschet, op. cit., p. 234.). Merci. Et Méta de terminer sa démonstration avec d'autres citations de Courier : « La patrie est où l'on se sent bien, où on a des amis; et si mon bonheur est à Rome, il est clair que je suis Romain » ; « Je suis devenu Italien » (Gaschet, op.cit. II, 134.) etc. Ici, Courier se montre indubitablement internationaliste. Ou, plutôt, étranger même à son siècle, de nulle part...

En Allemagne, le corps professoral connaît, après 1936 et sa trêve olympique, une épuration ethnique et politique accélérée. La force de caractère du doyen qui dirige cette thèse est à replacer dans ce contexte difficile fait de terreur. Le Prof. Dr. Gelzer entérine et autorise un travail alors qu'il contient des assertions touchant, par un exemple iconoclaste présenté avec sans critique, à un tabou national-socialiste. Il ne fait pas bon d'agir de la sorte, à ce stade d'accélération³³ de la dictature rondement menée dans ce

³³ Le monde universitaire des Romanistes est particulièrement fertile en sombres exemples. Citons le plus connu, qui est celui du Prof. Dr. Viktor Klemperer (1881-1960) avec ses mémoires *Lingua Tertii Imperii*. Mais il y en a bien d'autres, comme ceux de l'ancien thésard d'Erich

domaine par Goebbels. Celui-ci vocifère dans ses discours que l'internationalisme est synonyme de « bolchevisme » et l'irrespect du concept de nation un péché mortel devant la race (quelle qu'elle soit). Alors, les rangs professoraux s'éclaircissent à vue d'œil ; personne, dans cet enseignement supérieur de tradition qui tarde à se plier à l'idéologie, n'est à l'abri d'une élimination suite à une délation. Les nombreux étudiants nationaux-socialistes sont alors aux aguets de la moindre incartade car ils sont récompensés par des promotions, voire des propulsions inouïes au sein de la carrière sinon laborieuse, pénible et lente du monde académique. Diriger un travail comme celui de Meta Axthelm comportait donc un risque bien réel pour tout titulaire de chaire, qui plus est quand il est doyen de faculté, deux postes très enviés passibles de rapides substitutions.³⁴

La doctorante insinue que l'intérêt porté par Courier à l'étranger était inversement proportionnel à la faiblesse de celui que lui inspirait son pays. Il dénigrait ce dernier pour les désillusions qui lui étaient liées. L'idée, intéressante, aurait pu être accompagnée d'une réflexion sur l'hypothèse (« votre nation » ; « vous êtes un peuple ») que cette attitude pourrait découler du côté misanthrope qu'elle a souligné précédemment chez Paul-Louis.

Pour clore, la thésarde prolonge de manière surprenante la problématique. C'est dans la perspective des attirances pour l'étranger - Paul-Louis veut partir pour la Grèce³⁵ - qu'elle voit Courier exprimer son regret de ne pas y avoir trouvé femme. Courier, en épousant la française Herminie Clavier, « claque les portes ouvertes de son paradis ». Voici une nouvelle décision prise sous l'empire de son impulsivité, ajoute Meta en terminant. Courier, lui, parla de caprice, de sottise et de diable.

Mais c'est une autre phase qui commence avec son mariage. Cette période, ce qui n'est pas original et mérite moins l'attention, est présentée par Meta comme personnellement plus positive. Elle commet une faute, qui disqualifie cette suite, qui consista à ne rien utiliser de l'incontournable *Pamphlet des pamphlets*. Meta estima qu'il ne révèle aucune nouvelle donnée sur Paul-Louis Courier, qui y avait pourtant investi tant de son être qu'il en fit son chef-d'œuvre...

Conclusion

En conclusion, la thèse allemande sur Paul-Louis Courier était caractéristique de l'idée que l'on se faisait de lui Outre-Rhin. Ce travail a quand même le mérite d'attirer l'attention sur l'écrivain en tant que militaire polémiste, alors que la culture allemande l'avait retenu plutôt comme érudit. L'apport positif de cette thèse est surtout de souligner les aspects les moins favorables de sa personnalité. Tenant compte de ces deux caractéristiques, la thèse mérite, à notre avis et en conclusion de ce rapport motivé, la mention - « rite »³⁶.

Auerbach, le Prof. Dr. Werner Krauss (1900-1976) ou le Prof. Dr. Karl Vossler (1872-1949), qui fut mis à la retraite d'office par les Nationaux-socialistes.

³⁴L'exemple le plus spectaculaire en fut la carrière d'Herbert v. Karajan, membre du parti dès 1933.

³⁵Meta emprunte à R. Gaschet la citation (Gaschet, II, p. 307)sans la commenter :J'ai un désir inné de visiter la Grèce, c'est pour moi le pèlerinage de Mecque » et à A. Carrel (*Œuvres...*, op.cit.,p. 372) sans citer sa source : « J'ai furieusement dans la tête le pèlerinage d'Athènes [...] je veux, avant de mourir, voir la lanterne de Démosthène et boire l'eau d'Ilissus, s'il y en a encore », enfin (R. Gaschet, op.cit.,p. 335) : « Tout Grec, un peu païen comme moi, meurt content s'il a pu saluer la terre de Minerve et des arts. J'en veux rapporter des reliques, soit la lanterne de Diogène, ou bien le miroir d'Aspasie ».

³⁶= passable.

Références Bibliographiques

Allem, Maurice (1951). *Œuvres complètes de Paul-Louis Courier*, Paris, La Pléiade, 1052 pp.

Auerbach, Erich (1926). «Paul-Louis Courier», in Kluckhohn, Paul et Rothacker, Erich (éd.) : *Deutsche Vierteljahresschrift für Literaturwissenschaft und Geistesgeschichte*, Halle, vol. 4, Heft 3.

Axthelm, Meta (1937). :*Paul-Louis Courier - Beitrag zur Charakteristik, zur Erlangung der Doktorwürde einer hohen philosophischen Fakultät der Friedrich-SchillerUniversität Jena*, Jena, Universitäts- Buchdruckerei Gustav Neuenhahn, 52 pp.

Biographische Aufsätze (1829). « Paul-Louis Courier », Leipzig , p. 89

Breitinger, Erich (1897). « Paul-Louis Courier» in *Aus neuern Literaturen*, Zurich, p. 65

Carrel, Armand (1829). *Œuvres de Paul-Louis Courier*, Paris, 411 pp.

Carrel, Armand (1845). *Essai sur la vie et les écrits de Paul-Louis Courier - Œuvres complètes de Paul-Louis Courier*, Paris, 455 pp.

Delbrück, Hans (éd.) (1907). « Paul-Louis Courier» in *Preußische Jahrbücher*, Berlin, vol. 130.

Gaschet, Robert (1911). *La jeunesse de Paul-Louis Courier : étude analytique et critique sur sa vie et ses œuvres de 1772 à 1812*, Thèse pour le doctorat ès Lettres, Faculté des Lettres de l'Université de Paris, 518 pp.

Gaschet, Robert (1929). *Œuvres complètes de Paul-Louis Courier*, Paris, vol.I, 235 pp.

Henze, Hannelore et Stapff, Ilse-Sibylle (2004). *Streifzüge durch das alte Weimar*, Weimar, 76 pp.

Rosenberg, Felix (1907). « Paul-Louis Courier» in Hans Delbrück (éd.), *Preußische Jahrbücher*, Berlin, Bd. 130.

Touchard-Lafosse, Georges (1831). *Chroniques de l'œil de Bœuf*, Paris, vol. 5, 324 pp.

Wachler, Ludwig (1829). *Paul-Ludwig Courier in Verhältnis zu seiner Zeit*, Berlin

**DRÉPANOCYTOSE ET SURVIE DU COUPLE :
Facteurs psychologiques, sociologiques, cognitifs et communicationnels
de prise de décision d'une rupture ou d'une union**

S. Géraud Landry AHOUCANDJINOU

DSL/ Faculté des Lettres, Langues, Arts et Communication
Université d'Abomey-Calavi (République du Bénin)
geraud.ahouandjinou@uac.bj

Ornheilia F. B.S. ZOUNON

DP/Faculté des Sciences Humaines et Sociales
Université d'Abomey-Calavi (République du Bénin)
ornheilia@gmail.com

Agnès Oladoun BADOU

ESAS/Faculté des Sciences de la Santé
Université d'Abomey-Calavi (République du Bénin)
abognes@yahoo.fr

Résumé :

La présente étude a pour but d'étudier au sein des couples les processus psychologiques, sociologiques, sociocognitifs et communicationnels de prise de décision d'une rupture ou d'une union face aux situations de risque d'avoir des enfants malades. Comment la prise de décision est-elle effectuée au sein du couple ? Quel est le retentissement émotionnel du contrat de communication en jeu ?

Le matériel utilisé est une grille d'entretien élaborée sur la base d'une revue de la littérature par les auteurs. Grâce à un échantillonnage de type boule de neige, il a été identifié 12 personnes porteuses saines du gène de la drépanocytose, ayant été confrontés à la problématique ciblée.

Il ressort des résultats que la connaissance et la méconnaissance de la maladie jouent un rôle prépondérant dans les facteurs de prise de décision. En effet, si les personnes connaissent la maladie en y étant confrontées par un membre de leur entourage, elles prennent plus facilement la décision de rompre. Dans le cas contraire, les sujets invoquent la religion, la pression parentale, les progrès médicaux, l'attachement affectif, la providence ou la chance pour sauver, malgré tout, le couple.

Ces résultats montrent qu'une approche psychologique, sociologique et sociocognitive tenant compte de principes communicatifs spécifiques au couple est nécessaire dans la conception et la mise en œuvre de programmes de santé sur la question d'une prévention à grande échelle de la drépanocytose.

Mots Clés : drépanocytose, rupture, décision, communication, médias

Abstract:

The purpose of this study is to study within couples the psychological, sociological, cognitive and communication processes of decision-making of a break-up or union in situations of risk of having sick children. How is decision-making done within the couple? What is the emotional impact of the communication contract at stake?

The material used is a maintenance grid developed on the basis of a review of the literature by the authors. Thanks to a snowball sampling, 12 healthy carriers of the sickle cell gene have been identified, having been confronted with the targeted problem.

The results show that knowledge and misunderstanding of the disease play a major role in decision-making factors. Indeed, if people know the disease by being confronted by a member of their entourage, they more easily make the decision to break. In the opposite case, the subjects invoke religion, relatives pressure, medical progress, providence or luck to save, nevertheless, the couple.

These results show that a psychological, sociological and socio-cognitive approach that takes into account couple-specific communicative principles and is necessary in the design and implementation of health programs on the issue of large-scale sickle cell disease prevention.

Key words : sickle cell disease, breaking, decision, communication, media

Introduction

La drépanocytose, est une maladie génétique touchant l'hémoglobine. Il s'agit d'une modification au niveau du codage de l'allèle, affectant le globule rouge dans sa morphologie. Ainsi, normalement de forme ovoïde, le globule rouge change de forme et sa membrane extérieure devient plus rigide, rendant difficile la circulation sanguine dans les petits vaisseaux par la formation de caillots. S'en suit une multitude de conséquences, sur les plans cardiaque, cérébral, pulmonaire et osseux.

La drépanocytose est à ce jour la première maladie génétique au monde. Elle constitue un sujet majeur de santé publique en Afrique, car elle peut toucher jusqu'à 10% des nouveaux nés avec une prévalence du trait qui peut atteindre les 40% de la population dans certains pays de l'Afrique sub-saharienne (OMS, 2006). Elle survient avec son lot de conséquences désastreuses, aussi bien au niveau de l'enfant malade, qu'au niveau de sa famille.

Il existe des porteurs sains du gène altéré, qui, connaissant ou non leur statut, font des enfants soit malades, soit porteurs, qui à leur tour sont susceptibles de reproduire le même comportement (O. Zounon et al, 2012, p253). C'est là, le mécanisme principal expliquant le maintien du gène par-delà les générations. Dans cette configuration, l'une des solutions préventives les plus efficaces, serait d'éviter que des personnes à risque, prennent la décision de faire, malgré tout, des enfants ensemble.

Toutefois, du moment où l'on est face à des acteurs sociaux, plusieurs paramètres peuvent différer d'un individu à un autre : la perception du risque de santé par rapport à la drépanocytose, les connaissances sur la maladie, les considérations socio familiales, la capacité à prendre une décision « raisonnable » pour la propre survie de l'individu,

...

Avoir un enfant drépanocytaire constitue un risque de santé considérable. En effet, la drépanocytose est une maladie à morbidité importante. Ses répercussions sur la santé des personnes qui en souffrent sont nombreuses et génèrent des hospitalisations longues et coûteuses en énergie et en argent. En effet, en dehors des crises vaso-occlusives extrêmement douloureuses, le sujet drépanocytaire peut avoir des complications d'ordre rénal, cardiaque, cérébral, osseux... Il doit ainsi être rigoureusement pris en charge sur le plan médical, car, à tout moment, il peut faire un accident vasculaire cérébral ou encore vivre d'autres complications (la tête de son fémur peut nécroser). En plus de la personne malade, la drépanocytose constitue un lourd fardeau pour les parents géniteurs en charge de l'enfant tant sur le plan psychologique qu'économique.

Quand on est soi-même un sujet porteur sain de la drépanocytose (AS), le risque d'avoir un enfant drépanocytaire, quand on s'unit avec un autre sujet sain est de 25% à chaque grossesse. Ce risque est donc important, si on le compare à la probabilité de développer les autres affections génétiques. En matière de prévention primaire, la logique voudrait donc que les porteurs sains, de même que les malades, évitent de se reproduire entre eux, au risque d'avoir des enfants malades. Toutefois, on peut se demander si, dans le

contexte d'une union en construction, la décision de rompre était si facile à prendre. Quels sont les facteurs et enjeux qui pouvaient venir moduler la prise de décision ? Quelles sont les conséquences de la prise de décision sur la santé mentale des individus ?

Considérant tous ces facteurs, nous avons postulé qu'il était difficile pour les couples de prendre la décision de continuer une relation ou non, face au risque sanitaire. L'objectif ainsi assigné à cette étude est de discerner et de mettre en relief les déterminants psychologiques, sociologiques, cognitifs et communicationnels d'une telle décision. Plus particulièrement, nous avons cherché à savoir quels étaient la dimension individuelle et socio familiale, les principes et stratégies de communication au sein du couple dans la prise de décision puis le retentissement au niveau psychologique. Il s'agit d'une recherche pluridisciplinaire impulsée par trois spécialistes en psychologie de la santé, en sociologie et en information communication.

1. Méthode

.Participants

Grâce à la méthode boule de neige, il a été identifié douze personnes toutes porteuses du trait drépanocytaire ou malades drépanocytaires. Cela signifie qu'elles sont toutes soit AS soit AC, soit SC (deux des variantes du gène muté de la drépanocytose sont codées S et C). Toutes ces personnes ont été, une fois au moins, déjà confrontées à la prise de décision concernant une rupture ou une union, en face d'un partenaire porteur sain lui aussi. Les restrictions du critère d'inclusion ont rendu difficile le choix des participants. Ils ont été approchés au sein de la ville de Cotonou, à leur domicile ou sur leur lieu de travail. Notons que deux couples mariés font partie de l'échantillon. Les auteurs se sont assurés d'avoir eu leur consentement éclairé.

.Matériel

Pour mener à bien cette étude et atteindre les objectifs fixés, la technique de l'entretien semi directif a été choisie. Ainsi, une grille d'entretien a été élaborée dans un premier temps par les auteurs puis testée sur deux personnes n'appartenant pas à l'échantillon d'étude. Ces deux personnes, en collaboration avec les auteurs ont ensuite participé à l'amélioration des axes de questions afin de produire la grille finalisée, utilisée dans le cadre de l'étude.

En dehors de questions relatives aux caractéristiques sociodémographiques, six axes ont été retenus :

- **Axe 1 : Description de la relation**

Exemples de questions : Depuis combien de temps, votre conjoint et vous étiez en couple avant de savoir qu'il était comme vous porteur sain ? **Ou encore** Etes-vous toujours en couple depuis ?

- **Axe 2 : Prise de décision**

Exemples de questions : Qui de vous deux a pris la décision de rompre ou de continuer la relation ? **Ou encore** Si une solution était à votre portée vous certifiant d'avoir des enfants en bonne santé, auriez-vous rompu ?

- **Axe 3 : Mécanismes et stratégies de communication**

Exemples de questions : Avez-vous discuté avec votre conjoint avant de prendre une décision ? **Ou encore** S'il a fallu le/la convaincre, comment avez-vous fait ?

- **Axe 4 : Réactions de l'entourage**
Exemples de questions : Qu'ont pensés vos parents de votre décision ? **Ou encore** Qu'ont pensé vos beaux-parents de votre décision ?
- **Axe 5 : retentissement au niveau personnel et social**
Exemples de questions : Quelle a été la réaction de votre conjoint ? **Ou encore** Comment vous êtes-vous sentis après la décision ? ? **Ou encore** quelles implications sociologiques ?
- **Axe 6 : Perspectives**
Exemples de questions : Et si tout était à refaire ? ? **Ou encore** Avez-vous refait votre vie ?

. Procédure

Les auteurs ont procédé à des entretiens de manière individuelle, dans un endroit calme. Afin de garantir la confidentialité des échanges. Dans un premier temps, il est exposé brièvement au sujet le cadre de l'étude, puis un rapide résumé du cas particulier. Par la suite, les données démographiques sont recueillies. Enfin vient l'entretien proprement dit. Chaque entretien a duré environ 50 minutes.

2. Résultats

Les données recueillies ont donné lieu à une analyse de contenu.

Dans un premier temps, nous avons procédé à un codage ouvert en fonction des hypothèses de départ.

Par la suite, nous avons procédé à un codage axial, puis à un codage sélectif.

L'âge moyen de notre échantillon est de 34,25 (SD=4,12), avec 8 femmes et 4 hommes

Figure 1 : Description de l'échantillon en fonction du sexe.

Nous avons eu 3 personnes célibataires, 2 personnes vivant en concubinage et 7 personnes mariées (dont 2 couples) (Figure 2 : Répartition de l'échantillon en fonction du statut matrimonial.

Six (6) personnes ont décidé de rompre la relation suite à la prise de connaissance du statut génétique de son conjoint, tandis que six (6) (dont deux (2) couples) ont décidé de la poursuivre (Figure 3).

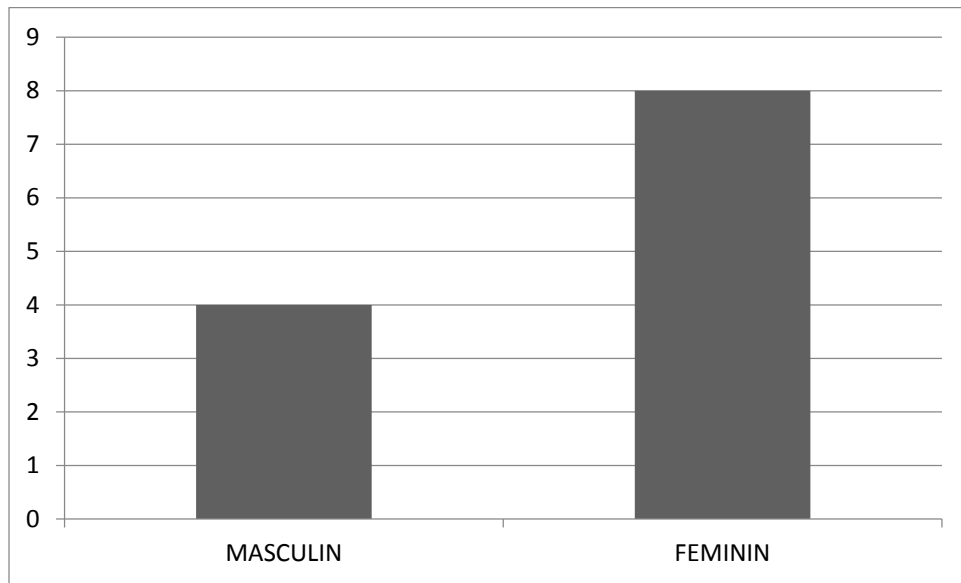


Figure 1 : Description de l'échantillon en fonction du sexe

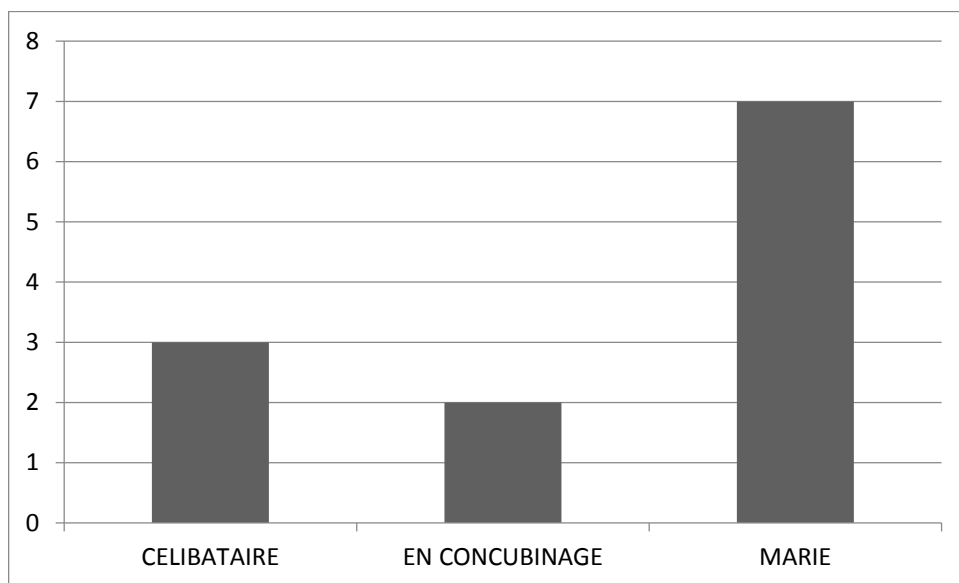


Figure 2 : Répartition de l'échantillon en fonction du statut matrimonial

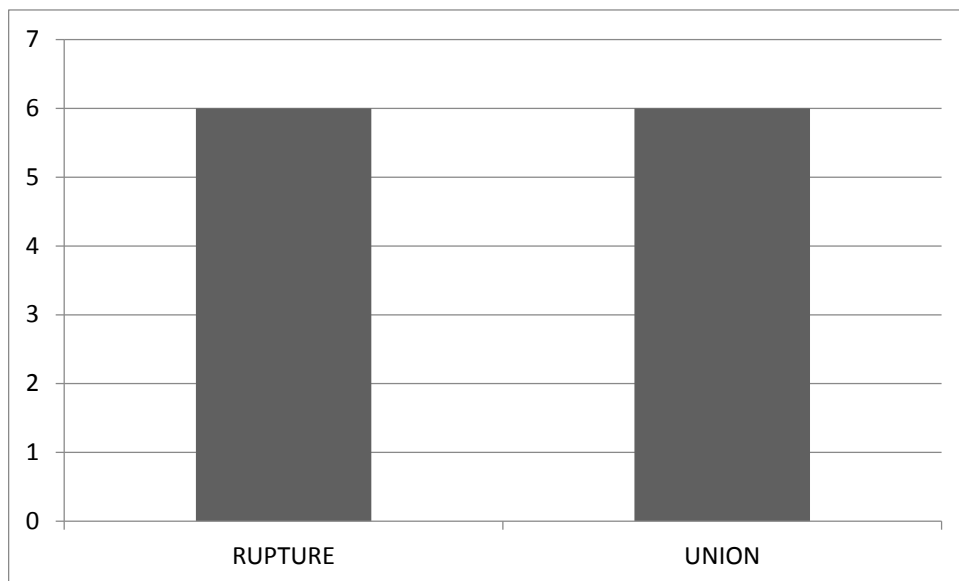


Figure 3 : Répartition de l'échantillon en fonction de la prise de décision

2.1. De qui vient la décision de rompre ou de continuer l'union

« La décision de rompre vient de moi. Je ne pouvais pas continuer dans la relation, sachant le risque qu'on courait. J'aimais beaucoup mon compagnon, la décision n'a pas été facile et il n'a rien fait pour la rendre simple. Mais il fallait que je sois raisonnable pour nous deux et je n'avais aucune envie d'avoir des enfants malades. J'avoue que j'ai pensé à « tenter la chance », mais la peur était plus forte ».

Propos de Mme TG, 31 ans, entretien du 27 Juin 2018, Cotonou

De notre enquête, il ressort que chez les personnes qui ont pris la décision de rompre, ladite décision vient exclusivement des femmes. Ainsi, sur 4 personnes (2 femmes et 2 hommes) ayant pris la décision de rompre, ladite décision vient exclusivement des femmes.

Même les hommes ayant pris part à l'étude ont fait savoir que la décision de la rupture ne venait pas d'eux mais de leur compagne.

« C'est elle qui a décidé de rompre. Moi j'étais bien trop amoureux pour pouvoir prendre une telle décision. C'était la femme de ma vie, elle avait toutes les qualités du monde. Je lui en ai beaucoup voulu de vouloir arrêter ainsi une belle histoire. Même si ça ne faisait pas longtemps qu'on se connaissait, je lui avais déjà fait une vraie place dans ma vie et j'avais l'intention de faire du sérieux avec elle. »

Propos de M. IM, 37 ans, entretien du 28 Juin 2018, Cotonou

Concernant les quatre autres personnes (dont deux couples), la décision de continuer l'union est assez influencée par les familles.

« Quand j'ai su que S. était AS et moi AC, nous étions à un an de notre mariage. Nos parents respectifs souhaitaient vivement que l'on se marie afin de fonder une famille. Le résultat m'a fait vraiment peur. Mais nos quatre parents nous ont mis la pression pour se marier malgré tout. Je pense que je n'ai pas eu d'autre choix que de respecter leur volonté. »

Propos de Mme RB, 31 ans, mariée à M. SB, entretien du 23 Juin 2018, Cotonou

2.2. Prise de décision et niveau de connaissance de la maladie

Toutes les personnes ayant participé à l'enquête, nous ont permis, grâce aux propos recueillis de faire le lien entre niveau de connaissance de la maladie et la prise de décision. Ainsi, lorsque les personnes connaissent la maladie, par le biais d'un membre de leur famille ou de leur environnement, elles décident systématiquement de rompre en ayant pris connaissance du statut du futur conjoint, comme le prouvent les extraits de texte mis en relief plus bas.

« J'ai appris qu'il était AS. Or, je savais que je l'étais moi-même et je lui ai demandé de faire l'analyse car nous envisagions de rendre notre relation officielle. J'ai décidé de rompre la relation. J'ai été soutenue dans cette décision par ma mère parce qu'un de mes oncles a eu deux enfants drépanocytaires. Dans la famille, nous savons donc ce que ça implique en souffrance pour l'enfant qui n'a rien demandé et les parents qui assistent souvent démunis à tout ça. »

Propos de Mme TG, 31 ans, entretien du 27 Juin 2018, Cotonou

« Je connais très bien la drépanocytose. J'ai fait un stage de quelques mois dans un service médical de prise en charge de cette pathologie. C'est à ce moment que j'ai pris la décision de ne jamais prendre le risque de faire des enfants qui pourraient en souffrir. Je lui ai demandé de faire le test, avant même d'envisager de me mettre en couple avec lui. Quand le résultat est tombé, l'issue était claire à mon niveau : rupture avant même relation ! »

Propos de Mme KE, 31 ans, entretien du 5 Juillet 2018, Cotonou

Par ailleurs, lorsque les personnes connaissent la maladie, mais n'ont jamais expérimenté de près ses complications et implications, elles acceptent plus facilement de poursuivre leur relation.

« Je connais la drépanocytose. J'avais une camarade de classe qui en souffrait. Elle avait souvent très mal et passait pas mal de temps à l'hôpital. Je ne pense que ça soit si grave que ça et j'ai entendu dire que les tradithérapeutes pouvaient la guérir. »

Propos de Mme RB, 31 ans, mariée à M. SB, entretien du 23 Juin 2018, Cotonou

« J'ai beaucoup souffert de la drépanocytose car je suis SC et cela a perturbé mes études surtout à l'université. Je peux dire que la maladie a compromis mon premier choix matrimonial. Mon fiancé était AS donc j'avais peur d'avoir des enfants malades. La séparation a été dure et venait de moi. Aujourd'hui je suis en couple avec beaucoup de difficultés relationnelles. Le premier choix était mon rêve mais c'est la peur de la maladie qui m'a retenue et j'ai mis fin à une belle relation et personne de mon entourage ne comprenait. Mes parents ne m'avaient pas soutenue et aujourd'hui ils disent que j'ai cherché la difficile relation de mon couple actuel. J'ai des enfants sains mais c'est le prix à payer. »

Propos de Mme OG, 47 ans, entretien du 03 décembre 2018, Cotonou

2.3. Pourquoi continuer malgré tout cette union ?

Il y a trois principales raisons évoquées pour justifier la poursuite d'une union malgré le risque sanitaire. La première raison évoquée est la foi en Dieu et en sa capacité à éviter aux personnes des événements malheureux. La deuxième raison évoquée est relative à la « chance » et traduit l'idée que d'autres couples se sont lancés mais n'ont jamais eu d'enfant malade alors au nom de cette probabilité, on pourrait se lancer aussi

dans l'aventure. La troisième raison est d'ordre thérapeutique. Il s'agit de la foi accordée aux progrès de la médecine biomédicale et de la pharmacopée qui allègeraient et espaceraient les crises en proposant des traitements satisfaisants.

« Moi je suis intimement persuadé que rien ne peut arriver à nos enfants. Ils naîtront tous en excellente santé. Dans le cas contraire, je ne prie pas un Dieu puissant comme celui d'Israël. »

Propos de M. SB, 37 ans marié à Mme RB, entretien du 23 Juin 2018, Cotonou

« Vous savez, tout dans la vie est une question d'étoile. C'est ce qui est prévu dans ton destin qui se réalise. On m'a parlé d'un monsieur qui est AS et sa femme AS aussi. Exactement comme mon compagnon et moi. Ils ont eu 4 enfants, tous AS. Je crois qu'on aura la même chance. Notre aîné a maintenant 3 ans et il est AS. Je suis certaine qu'il sera de même pour nos enfants à naître. »

Propos de Mme JC, 28 ans, entretien du 05 Juillet 2018, Cotonou

« Si nous avons décidé de continuer, c'est parce que notre relation était avancée et on ne pouvait plus se passer l'un de l'autre ; en outre je suis de la santé et je me disais qu'il y a eu assez de progrès dans la prise en charge de la drépanocytose, au cas où un de nos enfants l'aurait ce que je n'envisageais pas du tout. »

Propos de Mme RA, 31 ans, mariée à JT, entretien du 28 Juin 2018, Cotonou

« Je dirai qu'il s'agit d'une ironie du sort. J'ai eu deux femmes dans ma vie. A un moment donné j'étais polygame jusqu'à ce qu'une de mes épouses décède. Toutes sont AS comme moi. Avec ma première épouse défunte, je n'avais pas l'information avant qu'on ne se mette en couple. C'est avec les enfants malades que nous avons sus. Par contre avec ma seconde épouse, je savais mais j'ai décidé de continuer malgré la présence de deux enfants porteurs malades. Je me suis dit que c'est Dieu qui est à l'œuvre dans ma vie. En plus il existe un suivi rigoureux aujourd'hui. Mais si c'était à recommencer j'allais réfléchir par deux fois. J'ai perdu un enfant récemment à cause d'une négligence dans le suivi. »

Propos de FA, 51 ans, entrepreneur, entretien du 03 décembre 2018, Cotonou

2.4. Stratégies communicationnelles au sein du couple

Les personnes enquêtées, ont toutes fait part des difficultés qu'elles ont eu à communiquer avec leur conjoint au cours de la période de prise de décision. Ces difficultés sont particulièrement présentes quand il se profile plutôt la rupture que l'union. Le recours à un médiateur est fréquent, mais dans tous les cas, n'a pas pour autant, facilité le processus de prise de décision au sein du couple. Les verbatims suivants attestent de ce fait.

« J'ai demandé à certains de nos amis communs de servir de médiateur, parce que tous les deux, nous n'arrivions pas à nous comprendre. Mais cela a lamentablement échoué. Je me suis documentée sur le sujet, il n'y avait pas d'autres solutions. Mais c'était vraiment impossible de discuter paisiblement sur le sujet. »

Propos de Mme KE, 31 ans, entretien du 5 Juillet 2018, Cotonou

« Mon ex, il a été longtemps d'abord l'un de mes meilleurs amis. Quand nous nous sommes mis en couple et que cette histoire de AS est arrivée, nous n'avons jamais pu en discuter sans que ça finisse en drame. J'ai rapidement arrêté de vouloir dialoguer. Il a pensé que c'est parce que j'en aimais un autre. Pourtant rien ne pouvait le laisser penser ça, il me connaissait assez pour ça. »

Propos de Mme AI, 31 ans, entretien du 2 Juillet, Cotonou

2.5. Quel retentissement au niveau psychologique ?

De nos entretiens avec les sujets, nous avons relevé dans les discours, plusieurs indices de retombées psychologiques, dues à la décision de rompre la décision ou non et ses conséquences.

2.5.1. Des troubles dépressifs

En s'appuyant sur la classification du DSM-5, nous avons noté chez plusieurs sujets, des symptômes que l'on pourrait catégoriser comme appartenant aux troubles dépressifs. Ce sont :

- L'humeur dépressive,
- L'insomnie,
- La perte d'intérêt pour les activités du quotidien,
- La fatigue,
- La culpabilité excessive,
- Une perte de poids en l'absence de privation de nourriture.

Il faut préciser que ces symptômes ont été relevés uniquement chez les personnes ayant décidé de rompre suite à la prise de connaissance de leur statut génétique. Ils étaient particulièrement présents chez une enquêtée dont la rupture remontait à moins de trois mois.

2.5.2. Des troubles anxieux

En s'appuyant sur la classification du DSM-5, nous avons relevé chez plusieurs enquêtés, spécifiquement les personnes qui avaient décidé de continuer l'union malgré le risque génétique, des symptômes que nous pouvons regrouper dans les troubles anxieux. Notons ici que le DSM-5 est le manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux. Rédigé et régulièrement mis à jour par l'American Psychiatric Association (APA), il répertorie et classifie les différents troubles d'ordres psychiatriques et psychologiques. Dans le cadre de cette étude, nous avons relevé les symptômes ci-après :

- Palpitations,
- Peur ou anxiété intense à l'idée d'avoir des enfants drépanocytaires,
- Peur de voir mourir son enfant,
- Peur de devoir se séparer de son conjoint au final,
- Evitement des contenus relatifs à la maladie (le sujet ne veut pas s'informer ou se tenir informé au sujet de la maladie),
- Troubles du sommeil.

3. Discussion

La discussion se focalise sur les résultats majeurs que sont la différenciation sexuelle de la perception du risque, la nuance entre la connaissance et l'expérience personnelle de la maladie, la mobilisation de facteurs socio-religieux, la rupture de la communication et les répercussions psychologiques.

3.1. Concernant la prise de décision : les femmes semblent avoir pris le pouvoir

Malgré le fait que la taille de notre échantillon nous incite à la prudence en matière de généralisation des résultats, il semble ici, que les femmes prennent systématiquement la décision de la rupture. Ce résultat, surprenant dans le contexte de notre étude est concordant avec la plupart des études sur le genre et la prise de risque. En effet, comme l'indique nombre de travaux en psychologie et en sociologie, la prise de risque est fortement liée au genre.

Par exemple, dans une étude relative à la prise de risque dans une situation de jeu télévisé, les résultats montrent que le genre jouait un rôle très important dans la décision de prendre un risque (R. Brooks, *et al.*, 2009, pp 47-49). L'étude conclut ainsi que les femmes tendent à prendre moins de risques que les hommes.

Dans une autre étude, les auteurs s'appuient sur la biologie évolutionniste pour postuler que les hommes seraient plus à même de prendre des risques que les femmes, en raison de leur taux élevé de testostérone (E. Ermer, *et al.*, 2008, p117). Leur étude, par des expériences, montre que les hommes sont plus à même de prendre des risques lorsqu'ils pensent être en situation d'évaluation sociale par des pairs.

Ce rôle prépondérant de la testostérone a déjà été mis en relief dans d'autres travaux. Ainsi, dans une étude sur l'univers du trading boursier, il est souligné que les taux de testostérone mesurés le matin chez les traders sont liés au degré de risques financiers que ces derniers prendront dans la journée (Coates & Herbert, 2008). Autrement dit, l'étude permet de montrer que, plus le taux de testostérone est élevé, plus les traders sont à même de prendre de gros risques financiers au cours de la journée de travail.

Les études sur le genre faisant cas de la différenciation sexuelle des rôles (E. Esplen, 2009 ; B. Bertho, 2012 ; M. E. Handman, 2008) révèlent que ce sont les femmes qui assurent la reproduction biologique et sociale. Elles sont confinées dans la sphère domestique et s'occupent du nursing c'est-à-dire des soins aux membres de la famille. Ainsi en présence d'un enfant drépanocytaire, la charge mentale et affective pèse davantage sur la femme qui a la responsabilité d'amener aux soins et d'assurer le suivi à la maison. Le plus souvent elle paie plus le fardeau de la maladie qui affecte sa santé et sa profession. C'est l'une des raisons qui peut expliquer leur tendance à la rupture d'union en prévision de telles responsabilités à venir en cas d'union avec un conjoint porteur sain. En outre, dans le contexte socio culturel béninois, la femme est davantage stigmatisée et tenue pour responsable en cas de drames génétiques au sein de la famille. Puisque c'est elle qui accouche, c'est elle qui transmet les malformations.

Ces résultats rapportés à nos travaux permettent de comprendre pourquoi une différence inter genre semble s'être démarquée. Nous pourrions expliquer ce résultat par le goût du risque plus prononcé chez les hommes que chez les femmes mais aussi par la différenciation des rôles sociaux selon le genre. Par ailleurs, le fait de s'unir à une femme et de faire des enfants, participe à une évolution dans le statut social du couple. Chacun est alors perçu comme responsable, stable et fiable. Renoncer à cela pourrait aussi expliquer la différence inter genre dans la prise de décision.

Il serait intéressant dans une future étude d'observer si l'âge et la profession ont aussi un impact sur la prise de décision.

Dans le contexte béninois où les relations d'alliance ne se limitent pas au seul couple, les familles ont également une influence sur la prise de décision. L'argument biologique (ou du risque médical) avancé pour expliquer la rupture ne semble pas convaincre les familles. Les critères sociaux de validation d'une union sont davantage liés aux comportements, au degré de sociabilité des futurs conjoints.

3.2. Concernant la connaissance de la maladie : l'expérience parle plus que le savoir

La drépanocytose est à la fois connue et mal connue « (...) plus précisément ses symptômes – était connue de presque tous les divers groupes sociaux et linguistiques.

Mais cette connaissance était, bien évidemment, « médicalement » incomplète » puisse que souvent un seul symptôme était souvent appréhendé (T. Guédéhoussou *et al.*, 2009). C'est ce qui est aussi corroboré par notre étude. Car, plus que la simple connaissance de la maladie, c'est l'expérience que les sujets en avaient qui compte plus et qui rend possible la prise en compte des risques encourus par le couple. Ainsi, les personnes ayant dans leur environnement une personne malade ou ayant été confrontées à la maladie par leur profession adoptent de meilleurs comportements en matière de prévention primaire.

Cette notion d'expérience pourrait expliquer, entre autres paramètres, pourquoi, dans certaines maladies, malgré le niveau de connaissance très élevé, des comportements sains ou préventifs sont très peu adoptés. Ainsi, une étude menée sur les risques cardiovasculaires au Cameroun montre que dans la population du district de santé de Deido, malgré un bon niveau de connaissance des facteurs de risque cardiovasculaires, les pratiques de prévention étaient insuffisantes (F. Kandem *et al.*, 2018).

Il faut noter que la connaissance et l'expérience qu'on a d'une maladie peuvent s'entretenir dans un cycle d'amélioration. En effet, l'expérience pourrait améliorer la connaissance de la maladie. Cela est d'ailleurs suggéré par des travaux qui montrent qu'après un événement ischémique majeur (affection cardio vasculaire), la connaissance des facteurs de risque est meilleure chez les sujets, même si cela n'entraîne pas automatiquement une modification des règles hygiéno-diététiques (A. S. Lensel *et al.*, 2013). Les résultats de ces travaux suggèrent d'évaluer l'intérêt d'un programme d'éducation thérapeutique.

Dans le cas précis de la drépanocytose, l'éducation thérapeutique dans un cadre de dépistage et de conseil génétique pourrait permettre de mieux accompagner les familles et susciter des comportements préventifs plus adaptés. Ceci doit tenir compte à la fois de facteurs affectifs (émotionnels) et de facteurs cognitifs dans le processus d'accès à l'information et à l'expérience sur la maladie (K. Matteau, 2018, p12). Le rôle prépondérant des médias et nouveaux médias au service des travailleurs sociaux doit ici être pris en compte. Il pourrait s'agir de faire intervenir des témoignages de malades dans le cadre de sensibilisation au bilan prénuptial orienté dépistage de la drépanocytose. Au-delà des couples et des familles, ce sont les jeunes qui doivent être ciblés. Développer des groupes d'échanges et de discussions sur les médias sociaux pourrait être un axe très porteur.

3.3. Concernant les raisons évoquées : L'amour ? Pas seulement ! Dieu et la chance aussi

Le fait religieux est très prégnant dans le contexte béninois. Tout le monde a une religion ou presque. Par-dessus tout, la grande majorité des pratiquants, toutes religions confondues se réfèrent à un Dieu plus grand que tous les autres dieux, qui aurait le mot de fin quant à la destinée de chacune de ses créatures. Ainsi, même si je prends le risque de faire des enfants drépanocytaires en me mettant en couple avec un partenaire à risque, si Dieu décide que ma progéniture sera saine, alors, certainement, évidemment, aucun de nos enfants ne sera drépanocytairaire. Ces croyances, très prégnantes dans la société, expliquent, à notre avis, ce résultat.

Des travaux ayant précédé ceux-ci montrent que la foi en une puissance supérieure pourrait encourager les gens à prendre des risques considérables *et al.*, 2015). Dans leurs travaux, les auteurs, via huit (8) expérimentations, montrent que le fait de croire en Dieu augmentait la prise de risque.

Une analyse intéressante rapporte la prise de risque et la chance au personnage de James Bond dans plusieurs films. « James Bond est un risqueur qui trompe la mort. Les autres espions n'ont pas toujours sa chance insolente. Bond représente le paradoxe de l'humain immortel. Fidèle à son personnage, James Bond est l'homme qui gagne trop facilement dans les cercles de jeu (car James Bond gagne toujours !), qui réussit brillamment les

missions les plus périlleuses (car James Bond ne perd jamais), qui sait rester invincible (car James Bond tue toujours mais ne meurt jamais). » (E. P. Toubiana, 2009).

La chance est envisagée ici comme un facteur de protection, rendant la probabilité d'incidence du risque tellement faible, que le sujet peut décider de s'y frotter. Il envisage ainsi que l'événement puisse survenir, mais la chance rend sa survenue suffisamment improbable pour qu'elle soit considérée comme impossible. Dans ce cas particulier, les gamètes mâles comme femelles, porteuses de l'hémoglobine normale, telles des « James Bond » organiques, se fauileraient parmi tous les écueils, défieraient toutes les lois physiologiques pour toujours produire des bébés sains.

Il est important de rappeler que le risque pourtant, n'est pas négligeable. Dans le cas de l'union de deux individus porteurs sains « AS », une grossesse sur 4 peut produire un enfant drépanocytaire « SS ».

3.4. Concernant la communication au sein du couple : plus rien ne va

Les résultats de notre étude montrent qu'avec l'obligation de prendre une décision concernant l'avenir du couple, la communication se rompait. Plus précisément, dans les cas où c'est une rupture qui se profile, les deux protagonistes n'arrivent plus à se comprendre. La communication se charge de nombreux bruits relatifs aux non-dits, aux suppositions et fantasmes. Puisque dans notre étude, la décision de rompre est venue systématiquement des femmes, les hommes avec lesquels elles étaient en couple ont rompu tout dialogue avec elles. Elles se sont vues soupçonnées d'infidélité, se servant du statut génétique comme d'un alibi rendant la rupture plus acceptable.

Bien qu'elles aient toutes recouru à de l'aide pour la médiation dans leur couple, cela n'a pas servi à grand-chose. Il y a eu deux cas de figures. Dans certains cas, les personnes à qui elles avaient recours n'étaient pas suffisamment informées sur la maladie et n'étaient pas en accord avec la décision de la rupture. Par ce fait, elles tentaient plutôt de convaincre à l'union plutôt que de chercher à instaurer une vraie médiation. Dans les autres cas, la personne est convaincue mais n'arrive pas, malgré cela à influencer la position de l'ex-conjoint. Dans tous les cas, à l'heure de notre enquête, aucune des enquêtées n'a de relation aplanie et cordiale avec son ex-partenaire.

L'intervention des professionnels de la médiation serait, dans ces cas précis d'un grand secours. En effet, assistants sociaux, sociologues et psychologues pourraient accompagner les mesures d'éducation à la santé, afin d'optimiser la prévention mais aussi accompagner la prise de décision au sein du couple confronté au risque surtout.

Le processus communicationnel pour atteindre ses objectifs devra tenir compte du contrat de communication (P. Castel *et al*, 2011, pp 26-32) et des spécificités respectives de l'homme et de la femme et de leur rôle dans le couple et des représentations sociales afférentes tout en admettant « que la parole est une qualité injustement distribuée, qui remplit des fonctions différentes selon les sexes... » (I. Jonas, 2007, pp 21-24).

3.5. Concernant les répercussions psychologiques : anxiété et dépression ?

Nos résultats permettent d'identifier chez les sujets qui ont participé à cette étude, des symptômes relevant de deux catégories :

- Les troubles anxieux,
- Les troubles dépressifs.

Plus précisément, cela ne nous permet pas d'affirmer que les personnes souffrent de troubles anxieux ou dépressifs, puisque le diagnostic n'a pas été l'objectif du seul entretien que nous avons eu avec elles. Toutefois, nous avons pu faire quelques constats. Premièrement, les personnes qui ont pris la décision de rompre, ou celles à qui on l'a imposé manifestent des symptômes relevant des troubles dépressifs. Dans leur grande majorité, ces personnes subissent les contrecoups de leur décision, même si elles ne la regrettent pas.

Deuxièmement, les personnes qui ont pris la décision de rester en couple malgré le risque génétique présentent des symptômes pouvant relever des troubles anxieux. Ainsi, la peur d'avoir des enfants souffrant de la maladie est la principale source anxieuse. S'y greffent d'autres symptômes, comme la peur de se séparer au final de son conjoint, des troubles du sommeil... c'est ce que démontrent les résultats de J. Assimadi et al., 2000 et E. Luboya et al., 2014. Ces auteurs ont montré l'impact de la drépanocytose sur la famille sur le plan psychosocial. Ils ont mis en exergue l'insomnie, la frustration, la peur du décès, le sentiment de panique et l'angoisse.

Ces résultats sont à creuser, lors d'une prochaine étude, car tels quels, ils ne constituent que des indices qui méritent plus ample investigation.

Conclusion

La drépanocytose, sujet majeur de santé publique en Afrique, touche jusqu'à 8% des nouveau-nés avec une prévalence du trait qui peut atteindre les 40% de la population. Elle survient avec son lot de conséquences désastreuses, aussi bien au niveau de l'enfant malade, qu'au niveau de sa famille. Il s'agit d'une maladie chronique, mais aussi héréditaire transmissible par les deux parents. La question de mettre un enfant au monde va obligatoirement confronter le couple aux risques encourus. C'est pourquoi, à travers la présente recherche qui a pris en compte les couples sujets dans cette situation, nous avons cherché à évaluer les processus psychologiques, cognitifs et communicationnels de prise de décision d'une rupture ou de conservation l'union.

Il est ressorti de nos travaux que le degré de connaissance et d'expérience de la maladie du fait d'avoir eu un proche malade joue un rôle prépondérant dans le questionnement, la communication inter-couple et la prise de décision. Par ailleurs, les femmes semblent être plus raisonnables que les hommes en matière de prise de risque, dans ce contexte particulier. Enfin, parmi les répercussions au niveau psychologique nous avons pu mettre en relief des symptômes liés à troubles anxieux et des troubles de l'humeur ou dépressifs.

Ces résultats montrent qu'une approche psychologique et sociocognitive tenant compte de principes communicatifs spécifiques au couple est nécessaire dans la conception et la mise œuvre de programmes de santé sur la question d'une prévention à grande échelle de la drépanocytose. Au-delà du couple, c'est toute la population et surtout les jeunes qui doivent être approchés dans le cadre des programmes de santé sexuelle et reproductive. Les médias et les nouveaux médias pourraient constituer un mix de canaux à privilégier pour atteindre cette cible.

Une approche quantitative pourrait être envisagée afin de pouvoir certifier le lien entre les variables mises à jour par l'approche qualitative privilégiée ici.

Références Bibliographiques

Assimadi Jean Kossi., Gbadoe, Adama Dodji., Nyadanu, Mawuli, 2000, « L'impact familial de la drépanocytose au Togo ». Archives de Pédiatrie, 7, 615-620.

Bertho Béatrice, 2012, « Trajectoires et revendications féminines dans le règlement des différends conjugaux autour de deux études de cas en milieu mossi (Burkina Faso) », Autre part, N° 61, 2012/2 p. 99-115

Esplen Emily, 2009, « Genre et soin aux personnes : Panorama », LeBulletin de Bridge N° 20.

Brooks Robert, Faff Robert, Mulino Daniel, Scheelings Richard, 2009, « Deal or No Deal, That Is the

Question: The Impact of Increasing Stakes and Framing Effects on Decision-Making under Risk ».

International Review of Finance 9, no 1 2, 27 50.

Castel, Philippe, Salès-Wuillemin E., Lacassagne Marie-Françoise, 2011, Psychologie sociale, communication et langage, 1ère édition, Liège, DeBoeck.

Coates Jonh, Herbert Joe, 2008 « Endogenous Steroids and Financial Risk Taking on a London Trading Floor ». Proceedings of the National Academy of Sciences 105, no 16, 6167 6172.

DSM-5 Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux, s. d.

Ermer Elsa, Leda Cosmides, et John Tooby, 2008, « Relative Status Regulates Risky Decision Making about Resources in Men: Evidence for the Co-Evolution of Motivation and Cognition ». Evolution and Human Behavior 29, no 2: 106 118.

Guedehoussou, Tete, AD Gbadoé, K Lawson-Evi, DY Atakouma, AK Ayikoé, Ahoefa Vovor, K Tatagan-Agbi, et J K Assimadi, 2008, « Knowledge of sickle cell disease and prevention methods in an urban district of Lomé, Togo ». Bulletin de la Société de pathologie exotique (1990) 102, 247 251.

Handman Marie-Élisabeth, 2008, « L'anthropologue et le système sexe/genre », Connexions, 2008/2 n° 90, p. 77-85.

Jonas Irène. Les relations entre hommes et femmes au miroir de la littérature de thérapie de couple. In : Recherches et Prévisions, n°89, 2007. Conflits de couples et maintien du lien parental. pp. 21-30 ; http://www.persee.fr/doc/caf_1149-1590_2007_num_89_1_2307.

Kandem Félicité, Djomou Florent Arnel, Ba Hamadou, Ngonsala Suzanne, Jingi Ahmadou Musa, Biholong Christian, Djaya Joelle, Kenmegne Caroline, et Kingue Samuel, 2008, « Knowledge of cardiovascular risk factors and personal attitudes to prevention in the community of the health district of Deido – Cameroon ». Health Sciences and Disease 19, no 1, 36 42.

Kupor Daniella M., Kristin Laurin, et Jonathan Levav, 2015, « Anticipating Divine Protection? Reminders of God Can Increase Nonmoral Risk Taking ». Psychological Science 26, no 4, 374 384.

Lensel, A.-S., P. Lermusiaux, C. Boileau, P. Feugier, A. Sérusclat, Y. Zerbib, et J. Ninet, 2013, « La connaissance des facteurs de risque cardiovasculaire est-elle meilleure après la survenue d'un évènement ischémique majeur ? Enquête auprès de 135 cas et 260 témoins ». /data/revues/03980499/v38i6/S0398049913003351/, 26 novembre 2013

LuboyaEvariste, Tshilonda Jean-Christophe ,Ekila Bothale Mathilde , et Aloni Ntetani Michel, 2014, « Répercussions psychosociales de la drépanocytose sur les parents d'enfants vivant à Kinshasa, République Démocratique du Congo: une étude qualitative, Pan Afr Med J, 19: 5.

Matteau Katherine, Modification des comportements citoyens : pertinence de l'utilisation des réseaux sociaux en communication environnementale, Essai présenté

au Centre universitaire de formation en environnement et développement durable,
Université de Sherbrooke, juin 2018

OMS, 2006, Cinquante-neuvième assemblée mondiale de la santé : Drépanocytose.

Toubiana Éric-Pierre, 2009, « La Passion du Risque : James Bond 007 ». *Topique*, no 107, 17-29.

Zounon Ornheilia, Anani Ludovic, Latoundji Sèmiou, Sorum Paul Clay, et Mullet Etienne, 2012, « Misconceptions about sickle cell disease (SCD) among lay people in Benin ». *Preventive Medicine* 55, no 3, 251-253.

**LE PERSONNAGE FEMININ EN CONTEXTE DE GUERRE :
Une lecture des correspondances tirées de trois romans du 20^{ème} siècle**

Jean Pierre ATOUGA

Université de Maroua (Cameroun)

jpatou2003@yahoo.fr

Résumé :

L'interaction sociale entre individus s'opère au moyen de nombre de communications, lesquelles prennent diverses formes : orales bien sûr, mais aussi écrites. Si la parole, au travers de son utilisation abondante, a permis aux interlocuteurs d'échanger, sinon en face à face, tout au moins par le biais d'un appareil permettant de converser à distance ; l'écrit lui, a peu ou prou ramé à contre-courant de la première. Canal important entre les sujets évoluant dans des substrats spatiaux différents, ce moyen d'expression a constitué une passerelle non négligeable entre « l'ici » et « l'ailleurs », surtout lorsque l'espace de destination restait aussi difficile d'accès qu'un champ de bataille. Ainsi communiquer avec l'amant ou l'époux en territoire ennemi n'était-il possible que' au travers d'une correspondance. Comment les romanciers du XXe siècle y campent-ils le personnage féminin? Ces liens entre personnages constituent-ils, en filigrane, une assistance que les marraines entendent apporter à leurs conjoints engagés au front, ou représentent-ils des îlots de chagrin, fruit d'une solitude et d'un éloignement mal supportés ? En se fondant sur la sémiostylistique de Georges Molinié, la présente étude se propose, au moyen des correspondances, de lire le personnage féminin en situation de guerre. Elle pose en hypothèse que l'espace d'écriture qui lie le protagoniste de sexe féminin à son conjoint guerrier demeure, outre l'expression d'un sentiment d'isolement et la crainte de perdre un prince charmant, la traduction des pensées des soldats, lesquels souhaitent retourner auprès de leurs épouses, et non pas à l'ennemi d'en face.

Mots-clés : *Correspondance, personnage féminin, marraine de guerre, sémiotique.*

Abstract

The social intercourse amongst individuals takes place by means of oral and written communication modes. If the abundance use of speech has enabled interlocutors to have, if not a face-to-face exchange, but at least a distance contact with the help of tools designed to this effect; correspondence on its own, has more or less gone against this reality. Useful channels of communication between people living in different geographical settings, letters have been important footbridges between "here" and "there", mainly when the access to destination place was as difficult as that of a battle field. Thus communicating with the lover or the husband beyond the front line was only possible through mails. How do 20th century novelists depict their characters therein? Do these links between characters constitute an implicit assistance that wartime female penfriends give to their soldiers' partners at the front line, or do they represent an island of sorrow resulting from distance factors and a loneliness poorly tolerated? Based on Georges Molinié's Semio-stylistic, this paper sets out to investigate, through correspondence, the woman predicament in war situation. The research hypothesis states that the writing space that links the woman protagonist to her warrior husband remains not only an expression of a feeling of isolation and the fear to lose a Prince Charming, the translation of thoughts of soldiers who wish to get back to their wives, and not to the enemy facing them.

Keywords: Correspondance, woman character, soldier's wartime female penfriend, semiotics

Introduction

Le départ d'un conjoint en guerre demeure bien souvent l'un des moments les plus douloureux qui puisse exister dans la vie d'un couple. Bien plus qu'un simple rituel, ce moment d'adieu constitue, dans nombre de cas, l'une des principales sources d'antagonisme et de relâchement des solidarités primordiales. Fort de l'éloignement qu'il engendre et de la crainte qu'il suscite chez les deux partenaires, cet instant de séparation met à mal tant les affinités électives que subies. Le soldat, au champ de bataille, reste exposé aux balles dont la traîtrise conduit droit au commun trépas et la loyauté au droit d'existence. Quant à la dulcinée restée à l'arrière pays, le vide, le manque et la solitude deviennent des fidèles compagnons. Nombre de personnages concernés par cette séparation vivent entre deux espaces. Outre « l'ici », l'espace réel, ces êtres de papier se permettent sans cesse des voyages vers « l'ailleurs », l'espace psychologique. Aussi, pour réduire la distance entre le pays du front et l'arrière-pays, les êtres anthropomorphes construisent des ponts sur papiers, des liaisons épistolaires ou encore des espaces d'écritures. Notre propos n'est donc pas tant la mise en exergue des mélodies distillées par les engins de mort utilisés en territoire ennemi que la correspondance qui constitue le moyen par lequel l'écho de cette mélodie retentit aux oreilles de la dulcinée et celui de la solitude à ceux du guerrier.

Au vue de l'importance que revêt la correspondance dans le topo littéraire surtout lorsque celle-ci se veut une courroie de transmission entre le front et l'arrière-front, nous disposons d'un corpus de trois romans³⁷ du XXe siècle ; un choix motivé aussi bien par leur thématique que leur mise en forme. Il s'agit des œuvres de fiction qui, non seulement recréent deux conflits de la première moitié de ce siècle, mais mettent également en exergue la relation épistolaire entre personnages. Ces textes³⁸ constituent les fruits de l'imagination créatrice des auteurs dont le maniement de la plume a su intégrer la lettre fictive dans le tissu romanesque ; un procédé d'écriture qui participe à l'histoire et cherche à créer un effet de réel. Aussi la fiction paraît-elle plus vraie. En effet, comme le soutient Auraix-Jonchière (2002:138), « l'insertion des lettres dans la trame narrative est plus qu'un simple ingrédient. » Elle répond aux deux principes de modalités que sont « le dialogue et le monologue ». La lettre, d'après ce critique, « suppose en effet un échange, tout un jeu de la destination et de la réception. Elle est un message et, en tant que telle, établit un véritable circuit entre les divers protagonistes du récit, circuit qui a évidemment des incidences sur le déroulement de la diégèse. » (P. Auraix-Jonchière, 2002:138). La décision de travailler sur une échelle de temps plutôt plurielle que singulière, repose sur le souci d'examiner l'usage de cette correspondance dans les deux substrats spatiaux que les romanciers français et américains invitent le lecteur à découvrir. Il s'agit donc de voir si les pratiques en usage dans les zones de conflit sont restées les mêmes d'un continent à l'autre, mieux d'un conflit à l'autre.

Si la lettre fictive ou inventée présente un double destinataire, à savoir le personnage fictif censé la recevoir et la lire, et le lecteur réel qui n'est autre que celui du roman, il paraît fort judicieux de soulever un certain nombre de questions, les réponses desquelles nous édifieront, outre sur la vie quotidienne, le moral ainsi que la santé des appelés et des combattants, les mécanismes qui sous-tendent la réalisation de cette peinture de souffrance. Comment les émotions des protagonistes se trouvent-elles transposées dans leurs relations épistolaires? De quelle poétique usent ces actants pour présenter leur mal être aux correspondants ? Les personnages présentent-ils à leurs destinataires un discours élogieux de leurs expériences ou le meublent-ils des refrains de misère. En se fondant sur la sémiostylistique de Georges Molinié, c'est-à-dire une sémiotique qui

³⁷ *Le Songe* d'Henry de Montherlant, *Le Diable au corps* de Raymond Radiguet et *Gone With the Wind* (*Autant en emporte le vent*) de Margaret Mitchell.

³⁸ Les indications suivantes seront utilisées dans la réflexion pour les œuvres du corpus : (LS) - *Le Songe* ; (LDAC) - *Le Diable au corps* et (AELV) - *Autant en emporte le vent*.

prend en compte la modalisation des constituants verbaux de littérarité, leur combinaison et leur production ou encore une stylistique interprétative, le présent article s'intéresse aux correspondances des soldats adressées aux personnages féminins dans trois romans du XXe siècle. Il pose en hypothèse que la lettre fictive du guerrier demeure tant un exutoire qu'un moyen de rapprochement virtuel. Elle représente une pensée de l'absente qui nourrit l'espérance et adoucit l'absence. Notre tâche consistera donc à relever les instances ou symboles de transposition des émotions des correspondants dans les œuvres circonscrites ainsi que les procédés d'écriture qui matérialisent leurs différents états d'esprit.

1. La correspondance de guerre : une toile de misère et de bonheur

Il n'est pas évident de dresser un tableau de la vie intime et conjugale des personnages vivant en couples dans un roman guerre, tant le conflit, les préoccupations sociopolitiques et économiques mis en vedette par le narrateur occupent tout le devant de la scène historiographique. Reléguée au second plan, la vie des couples n'est révélée qu'à travers correspondances, l'échange desquelles s'opère sur la base du respect des schémas familiaux classiques. Amour, respect et espérance y constituent le principal sujet. Lorsque ce schéma se trouve menacé par des facteurs endogènes, en l'occurrence, le manque d'affection d'un partenaire, la correspondance devient un îlot de souffrances pour les êtres anthropomorphes qui se sentent mal aimés. Le nouveau paysage d'amour que Marthe, la protagoniste de Montherlant, se construit à l'arrière-front met considérablement à mal le moral de son époux en territoire ennemi. Son attachement de plus en plus grandissant à François l'éloigne de son mari. Au front, le soldat Jacques est privé de toute assistance morale que pourrait fournir une marraine de guerre. Il ne compte plus que sur son seul courage et sa seule détermination de guerrier. Pour reconquérir une épouse acquise à la cause d'un amoureux clandestin, il s'emploie à des correspondances dans lesquelles il fait son *mea-culpa*. Si son épouse s'éloigne de lui, c'est bien parce qu'il serait engagé au front, lequel le prive de ses devoirs conjugaux. Ses correspondances deviennent pour lui une peinture de souffrances que met en exergue le narrateur : « Ses lettres étaient de quelqu'un qui souffre, mais plaçant trop haut sa Marthe pour la croire capable de trahison. Aussi n'accusait-il que lui, la suppliant seulement de lui expliquer quel mal il avait pu lui faire » (LDAC:27). Le remords qui semble déchirer sa conscience constitue une expression de souffrance : « Je me trouve si grossier à côté de toi, je sens que chacune de mes paroles te blesse. » (LDAC:27). L'image que le soldat semble se faire de lui-même n'est ni valorisante ni appréciative. L'emploi du sème « grossier », accompagné de l'adverbe d'intensité « si », et de « blesse » exprime cette modalité d'énoncé. S'y trouve mis en exergue un jugement d'ordre dépréciatif.

L'indifférence de Marthe au sujet du trouble qui accable son époux est perçue à travers la réponse qu'elle donne à ce dernier. Le narrateur décide de résumer le contenu de sa lettre en une phrase alors qu'il rapporte ses propos au discours indirect : « Marthe lui répondait seulement qu'il se trompait, qu'elle ne lui reprochait rien » (LDAC:27). Cette missive dépourvue de tout contenu véridique semble justifier le peu d'importance que lui accorde le sujet observateur. Sa brièveté devient, à cet effet, un indice d'indifférence. L'attachement et l'affection dont la protagoniste prive le guerrier vont à l'amant François qui s'en félicite d'ailleurs à travers un lexique *mélioratif* : « *Je trouvais les lettres de Marthe admirables, et dignes des plus belles que j'avais lues. Pourtant Marthe m'y disait des choses bien ordinaires, et son supplice de vivre loin de moi.* » (LDAC:27) Les termes appréciatifs contenus dans cet énoncé permettent à cet amant d'exprimer un jugement positif sur les correspondances de sa partenaire. Au nombre de ces indices de subjectivité figurent notamment les adjectifs de jugement de valeur « admirables », « dignes » et « belles » accompagnés des adverbes d'intensité

« plus » et « bien », autant d'indices qui permettent de mettre en évidence l'inconduite à laquelle se livre l'épouse du soldat Jacques tout au long de son absence.

A la différence des épouses et fiancées dont les correspondances permettent aux soldats de tenir dans l'effroyable carnage qu'est la guerre, le lien entre Marthe et le soldat Jacques demeure sinon fragile, tout au moins préjudiciable. Lorsque les correspondances du soldat ne sont pas remises de façon désinvolte à l'amant : « fais-en, dit-elle, ce que bon te semble » (LDAC:34), elles sont tout simplement détruites dans leurs enveloppes sans que leur destinataire n'en éprouve le moindre remords : « Marthe [...] déchira une des enveloppes » (LDAC:34). L'impact de ce lien orageux sur le moral du combattant reste fort de conséquences. Le contenu de la première lettre du soldat que le personnage narrateur révèle au lecteur l'atteste en effet : « quand je lus la première lettre de Jacques, je fus pris de panique. Il disait combien, s'il n'avait plus l'amour de Marthe, il lui serait facile de se faire tuer » (LDAC:41) ; une preuve que l'affection de l'épouse conditionnerait la bonne santé morale du guerrier au front.

Si les correspondances qui renseignent la jeune épouse sur la vie quotidienne, le moral, la santé de Jacques l'agacent au plus haut point, celles qui l'informent sur sa vie militaire semblent plutôt l'arranger puisqu'elles agrémentent son séjour dans les bras de François. Au hasard de l'humeur de Marthe et de son amant, les lettres du soldat Jacques échappent à la destruction : « Le ciel nous récompense de n'avoir pas déchiré la lettre. Jacques m'y annonce que les permissions viennent d'être suspendues dans son secteur, il ne viendra pas avant un mois. » (LDAC:35) Le malheur du soldat fait à coup sûr le bonheur de son épouse. Si Marthe voit en ce refus de permission, qui prolonge le séjour de son époux en territoire ennemi, une récompense du ciel, il y a lieu de réfléchir à sa vie pendant cette période. Elle considère, sans doute, la guerre comme un moment de divertissement et de libertinage. La jeune épouse se soustrait à un devoir patriotique à caractère familial. Aussi devient-il plus aisé de comprendre la raison pour laquelle le moral du soldat Jacques reste gravement atteint. En reprenant la lettre du soldat au discours indirect, le narrateur entend donner à la destinataire, qui annonce la bonne nouvelle, la possibilité de se délecter à l'idée de passer encore un mois de bonheur intense aux côtés de son partenaire sexuel.

2. Du discours amoureux au voyage psychologique

Au regard des lettres que Jacques adresse à Marthe, il ressort que la correspondance entre le guerrier et son épouse (ou sa fiancée) reste avant tout un lieu du discours amoureux ; un cadre d'expression au moyen duquel l'émetteur fait voyager par la pensée le destinataire. Il possède un champ lexical d'amour autour duquel gravitent les sèmes d'affection, d'attention et de tendresse ; une isotopie dont la valeur se mesure au grand espoir qu'elle suscite. Chez Margaret Mitchell, la lettre du soldat Charles à son épouse Scarlett met en exergue cette mélodie du cœur : « Cinq semaines passèrent. De la Caroline du Sud, Charles écrivait des lettres timides, extasiées, aimantes, dans lesquelles il disait son amour, bâtissait des projets d'avenir, exprimait son désir de devenir un héros [par amour pour elle]³⁹.»[Tr]⁴⁰ (AELV: 169) Si l'embrayeur saturé « cinq semaines » exige une connaissance des conditions de son énonciation pour l'identifier en tant que référent situationnel, il n'en est pas le cas pour l'indice d'espace « Caroline du Sud » qui représente un espace réel ; lieu d'affrontement entre les soldats

³⁹ GWTW, p.111:« Five weeks passed during which letters, shy, ecstatic, loving, came from Charles in South Carolina telling of his love, his plans for the future when the war was over, his desire to become a hero for her sake »

⁴⁰ Nous utilisons Tr (traduction révisée) pour les citations dont la traduction pose quelques problèmes de restitution de sens. Le désir de se battre pour être un héros par amour pour à sa femme est bien différent d'un héroïsme ordinaire. Il ya chez le soldat une volonté manifeste de dédier ses qualités exceptionnelles à son épouse.

de l'Union et ceux de la Confédération. Ces déictiques qui plantent le décor de la correspondance, nous permettent de mieux apprécier le verbe dont le soldat nourri son épouse au champ de bataille. Il affiche ton épique qui met en évidence les valeurs chevaleresques : « devenir un héros » par amour pour sa femme. L'appréciation que fait la narratrice de cette lettre relève au premier chef, un champ lexical mélioratif. Il se rapporte aux modalisateurs « timides, extasiées, aimantes ». Le soldat Charles n'est pas encore un héros certes, mais compte se battre, du moins par amour, pour en devenir un. Le lecteur retrouve dans la plume du destinataire, un usage d'anachronisme, lequel se manifeste par cette prolepse ou prolongement dans le futur.

Chez Montherlant, l'échange de correspondances entre le soldat Alban et son amie Dominique est moins une marque d'affection que l'expression d'une indifférence. Cette absence d'attention à l'égard de la protagoniste constitue la principale pomme de discorde entre les deux correspondants. Au front, le jeune soldat se sait aimé. L'amour de Dominique, jeune athlète restée à l'arrière-pays lui procure une certaine raison d'être ; la volonté de combattre avec hargne. Le guerrier se plaît à l'idée de savoir que « la sœur des victoires » l'attendrait à tout jamais ; un orgueil qui semble perdre de vue un point vital : Dominique aimerait, à son tour, avoir l'assurance d'un amour réciproque. Elle voudrait que le soldat lui donne la certitude qu'en territoire ennemi, il pense également à elle et qu'il se battrait corps et âme pour cet amour. Seulement, celui-ci reste occupé par l'action guerrière. D'après lui, c'est la guerre et non la femme qui donnerait un sens provisoire à la vie. Le combat révélerait ce qu'il y a de meilleur en l'homme. Son amour envers Dominique reste avant tout un amour platonique et non romantique. Le départ volontaire d'Alban en guerre le libère de toute forme de désir à l'endroit de Dominique qui, au pays de l'arrière-front, voit son inclination pour le soldat s'exacerber et lui faire éprouver une suggestion qui remet en cause le pacte de camaraderie qui était jusque là le leur. La figure romanesque de Montherlant, elle, voit dans le combat le moyen de durcir son corps et son âme. Alban se ferme à la pitié et à la sensualité, s'exalte dans le meurtre qui le transforme et le grandit.

L'ordre viril héroïsé que découvre le soldat au front, et qui représente désormais « son royaume » (LS:57), le rattache à l'amour pour la patrie, au patriotisme exalté, au goût pour la vertu. Ce sentiment exacerbé explique le manque de nouvelles et de considération dont souffre Dominique : « Voilà douze jours qu'il est parti et pas une lettre. » (LS:39) La plainte de cette protagoniste met en évidence l'égoïsme du soldat à qui la possibilité est pourtant donnée de mettre son amie au fait de l'actualité du front et, par-dessus tout, de lui donner l'assurance d'amour dont elle brûle d'envie. Malheureusement, Alban n'est pas de ceux qui affectionnent le monde épistolaire. Celle qu'il considère comme une simple camarade doit se contenter des ridicules cartes postales qu'il lui envoie avec des mots jugés outrageants : « Fameux, Ai acquis des tas de choses. Ne donnerais pas ma place pour cent sous. Poignée de main. Alban. » (LS:39) Ces lignes ne sont pas sans choquer la jeune athlète qui reconnaît en elles cette brutalité mêlée de candeur qui lui est familière, drue et fraîche comme la naissance d'un jet d'eau. La lettre du soldat est dépourvue de toute formule de politesse et d'aucune marque d'affection. Ce message accuse, au premier chef, une absence de pronoms personnels, laquelle exclue toute possibilité d'intersubjectivité. Aussi ressort-il l'individualisme du soldat qui, de façon délibérée, n'entend pas intégrer l'interlocutrice dans son énoncé. Le langage ici joue une fonction émotive puisque le message est centré uniquement sur l'émetteur.

L'indifférence d'Alban irrite sa camarade, ce d'autant plus que le guerrier ne lui parle que de ses exploits au front sans la moindre pensée affective vis-à-vis d'elle : « Il vit ! Il vit ! Il se sent devenir meilleur » (LS:39). Ce cri de douleur que pousse Dominique semble être universel. C'est un cri commun à tous les personnages féminins dont le départ d'un ami au combat suscite de vives émotions. Ce départ symbolise l'éloignement, la séparation, la rupture et, dans une certaine mesure, la disparition ou la

perte. Ceci revient à dire qu'un amant parti en guerre est un conjoint perdu d'avance. Si la modalité exclamative contenue dans l'expression « Il vit ! » traduit un tant soit peu agréable surprise de la jeune sportive, son enchantement de le savoir en vie, elle relève surtout sa déception face au mutisme de celui qu'elle admire. Le tourment du personnage de Dominique illustre tant son mal-être que l'égoïsme d'Alban. Il y a d'un côté, celui du front notamment, un ami fier de ses expériences de guerre : « Oui il est content, là-bas ! Il a acquis des *tas de choses* ! » (LS:40) et de l'autre, une amie attristée par le manque d'affection affiché par le guerrier. Elle ne cache pas son désarroi et son désespoir ; un aveu d'impuissance dont l'expression s'apparente à un cri poussé dans le désert : « Il est bien parti, bien perdu pour moi, bien repris par cet ordre mâle, où quoique je fasse je n'entrerais jamais, et qui est son royaume. » (LS:40) L'assurance d'amour que le personnage féminin de Montherlant attend recevoir du guerrier au front se trouve plutôt chez Margaret Mitchell. Il s'agit de celle que donne le soldat Charles à sa femme. C'est précisément ces mots profonds et touchants qu'espère lire Dominique dans les courriers d'Alban. De telles lignes ne laisseraient aucune femme insensible. Leur pouvoir comble le vide de la séparation et soulage, autant que faire se peut, le poids de la longue attente à laquelle elle reste assujettie.

Lasse d'attendre des correspondances qui puissent la reconforter, la jeune athlète décide de passer à la vitesse supérieure. Et lorsqu'elle l'entreprend, c'est pour annoncer son arrivée à Granrupt à son amie :

67*.... le 24 juin 1918.

Mon cher Ami,

C'est assez absurde. Je n'avais nulle raison particulière de venir vous voir. Mais une occasion s'est présentée et je pars.

Vous savez sans doute que, le 28, le Foyer du Soldat de Saint-Dié donnera à Granrupt une soirée pour votre régiment.

Je viendrai avec ces gens. Nous causerons un peu.

Je vous serre la main bien amicalement.

Dominique. (LS:121)

A la différence d'Alban qui trouve en la carte postale un canal de communication, Dominique s'emploie, elle, à la rédaction d'une correspondance privée. Si le narrateur y omet de façon délibérée le lieu d'écriture, il y mentionne, sans conteste, sa date d'écriture, laquelle permet de situer la correspondance dans son contexte socio-historique et permet de faire une médiation « sociogrammatique » (Duchet, 1995) entre le texte et le hors texte. L'indice Chronologique « 24 juin 1918 » plonge le lecteur au cœur de la première Guerre mondiale notamment ses débuts. Les formules d'appel et d'introduction absentes dans le message du soldat relèvent toute la courtoisie de la jeune athlète vis-à-vis de son correspondant. Le corps de la lettre présente le « Foyer du Soldat de Saint-Dié » et « Granrupt » ; deux substrats spatiaux qui illustrent la présence de campements militaires servant de base arrière. Le lecteur relève à la fin de cette missive la formule finale « Je vous serre la main bien amicalement. » qui, à plus d'un titre, se démarque de l'écriture militaire « Poignée de main » que donne à lire le soldat. C'est dans cette correspondance que la jeune lanceuse fait part de sa décision d'accéder au front chasse gardée de l'ordre mâle.

3. Du topo spatio-temporel au topo nécrologique

Chez Montherlant, le contenu des correspondances du soldat Jacques à l'être tendrement aimé ne se limite pas aux questions de cœur où le soldat se prend à rêver plus ému de son épouse, l'apercevant au-dessus de lui, parée de toutes les grâces mais aussi de toutes les vertus. Il exprime également sa santé physique. Étudier la correspondance dans laquelle le soldat fait part de son état de santé revient à relever dans l'interstice textuel, les indices topographique, chronologique et de mobilité du guerrier affecté. Aussi la spatio-temporalité occupe-t-elle une place de choix dans une correspondance privée. Elle renseigne la destinatrice tant sur la santé physique du soldat que son nombre de déplacements. Il peut s'agir du champ de bataille, lieu du carnage, ou de l'hôpital, espace de soin. Le soldat s'attelle donc dans sa lettre à communiquer de façon substantielle ces points de références. Leur seule présence dans le texte suffit au lecteur, deuxième destinataire de la lettre fictive, de le lire en se faisant une idée, la plus objective qui soit, sur la gravité du mal. Le personnage de Jacques en a recours lorsqu'il annonce sa maladie à Marthe : « Dans les premiers jours de juin, Marthe reçut une lettre de Jacques où, enfin, il ne l'entretenait pas que de son amour. Il était malade. On l'évacua à l'hôpital de Bourges. » (LDAC:48). Les indices « juin » et « hôpital de Bourges » renseignent la destinatrice sur le temps et le nouvel espace qu'occupera désormais son époux. Il n'est plus un champ de bataille, mais un établissement de soins. Son indice de mobilité est perçu au travers du verbe d'action « évacuer », lequel s'accompagne du sème « malade ». Cet indice impose également au personnage féminin un déplacement physique puisque le soldat, dans la même correspondance, « la suppliait de le rassurer. Il lui demandait de venir à Bourges » (LDAC:48). L'espace d'hôpital devient, à cet effet, un nouveau point de rencontre imposé par les circonstances de la guerre.

Si l'espace du discours épistolaire peut traduire les pensées et l'espérance d'un couple de se retrouver dès la fin des événements, il peut également constituer le moyen par lequel cette espérance se trouve ôtée. Il se présente dans ce cas comme un oiseau de mauvais augure et plonge le récepteur dans un univers sinistre. Lors de l'annonce du décès du soldat à son épouse, la correspondance cesse d'être privée. Elle devient officielle, puisqu'elle ne représente plus l'œuvre du guerrier, mais celle du chef militaire sous les ordres duquel il officie. Elle officialise la fin des liens épistolaires entre les correspondants unis par une affinité élective et ouvre une page sur laquelle se trouve prononcé non plus un discours de roses parsemé d'images enchanteresses, mais un refrain de chant lugubre, autant dire une isotopie du commun trépas. Charles et Scarlett vont connaître ce que vivent les roses l'espace d'un matin. Leur amour reste de courte durée ; la septième semaine valide la victoire de la mort sur la vie. Aussitôt la séparation prononcée, la jeune femme entre dans la chrysalide du veuvage : « La septième semaine, parvint un télégramme envoyé par le colonel Hampton en personne, puis une lettre de condoléances empreinte de dignité et de délicatesse, Charles était mort.⁴¹ » (AELV: 169) La mort éloigne le soldat, outre de sa jeune épouse, mais de l'honneur et de la gloire dont il rêvait de se couvrir dans le champ de bataille. Cette lettre unilatérale du colonel à la veuve du soldat Charles est une variante de l'échange. Elle n'obtient pas de réponse écrite, bien que s'adressant manifestement à autrui. Le dialogue entre les deux personnages reste sinon tronqué, tout au moins perverti. Le critique y relève la fonction conative puisque le scripteur agit sur le récepteur, qui répond en actes.

⁴¹ GWTW, p.111:« In the seventh week, there came a telegram from Colonel Hampton himself, and then a letter, a kind, dignified letter of condolence. Charles was dead.»

4. L'écriture épistolaire : un plaidoyer contre la guerre

Chez Mitchell, l'échange de correspondances entre le soldat Ashley et sa femme Mélanie n'est pas tant l'expression de l'inquiétude d'une épouse au sujet du devenir de son mari au champ de bataille que celle de l'envie d'être rassurée de l'amour du guerrier. Lorsqu'elle lui écrit c'est pour s'enquérir autant de ses véritables pensées que de l'objet de ses préoccupations dans ce règne mal qu'est le front. Cette épouse qui, sans cesse, cherche à maintenir la flamme de leur amour en dépit de la distance et de la période trouble qu'elle traverse, obtient une assurance du soldat dont les premières lignes de la missive reprennent au discours indirect libre les propos énoncés par la dulcinée : « Ma chère femme. Vous m'écrivez pour me dire que vous redoutez que je vous cache mes véritables pensées et vous me demandez ce qui fait l'objet de mes préoccupations ces jours-ci...⁴² » (GWTW:264) L'envie d'explorer et de comprendre le monde viril dans lequel se trouve son mari est grand. Elle s'illustre notamment par les points de suspension que met le destinataire à la fin de l'énoncé reprenant ses préoccupations. Le référent situationnel y joue un rôle de premier plan. Il marque un temps précis de l'histoire de leur couple. Il faut comprendre, en ce déictique, la triste période de belligérance que vivent les Etats confédérés. L'attitude d'Ashley se justifie par le souci de ne point accabler les épaules de son épouse d'un nouveau fardeau. En effet, Melany reste préoccupée par le sort de son conjoint en territoire ennemi. L'inquiétude de le voir en danger et celle de le savoir en proie à une grande agitation liée aux tristes réalités du front accaparent sans relâche l'esprit de la jeune fille. Et pour la rassurer, le soldat emploie une double modalité exclamative et assertive : « Ne vous alarmez pas ! Je ne suis pas blessé. Je n'ai pas été malade. Je mange à ma faim et parfois je dors dans un lit. Un soldat ne peut exiger davantage.⁴³ » En procédant à un classement local autonome, il ressort bien dans ce message d'apaisement une utilisation plurielle des phrases négatives. Ce recours à la négation procède de la volonté du soldat de lever toute équivoque et de dissiper le doute auquel la jeune dame reste assujettie.

Ce qui trouble le guerrier n'est pas tant une question sentimentale que les raisons sous-jacentes à sa présence dans un champ de bataille. Des préoccupations qui taraudent son esprit et qu'il décide d'exprimer au moyen des interrogations rhétoriques « En ces nuits d'été je demeure éveillé, bien après que le camp s'est endormi et, fixant les étoiles, je ne cesse de me demander "Pourquoi es-tu ici, Ashley Wilkes ? Pour quelle cause te bats-tu ?" ⁴⁴ » Les nuits d'été s'avèrent longues pour ce combattant, puisqu'il n'y trouve pas un sommeil paisible. Les étoiles deviennent ses nouveaux frères d'armes une fois le camp endormi. Vers elles, est orienté son regard. L'omniprésence de sa préoccupation est mise en évidence au travers de la tournure négative « je ne cesse de me demander ». La première question que se pose ce personnage revêt un sens profond. Le locuteur, par l'emploi de l'embrayeur « ici », se trouve en situation de dysphorie avec l'espace réel ou décisif. Ses pensées sont bien évidemment tournées vers l'ailleurs, l'espace psychologique ; celui qui a bercé son enfance. Aussi la correspondance devient-elle la mise en forme d'un déplacement psychologique :

⁴² GWTW, p.174:« My dear wife: You write me saying you are alarmed lest I be concealing his real thoughts from you and you ask me what is occupying my mind these days --»

⁴³ GWTW, p.174:« Do not be alarmed. I have no wound. I have not been ill. I have enough to eat and occasionally a bed to sleep in. A soldier can ask for no more. »

⁴⁴ GWTW, p.174:« These summer nights I lie awake, long after the camp is sleeping, and I look up at the stars and, over and over, I wonder, 'Why are you here, Ashley Wilkes? What are you fighting for?' »

À travers ses lettres perceait le désir d'être de retour chez lui aux Douze Chênes. [Des pages entières ne parlaient que⁴⁵] de chasse, de longues chevauchées dans la forêt tranquille sous un ciel d'automne, étoilé et froid, de pique-niques, de parties de pêche, de clairs de lune et du charme serein de la vieille demeure⁴⁶.

À la différence de ceux pour qui la guerre offre une occasion d'affirmer leur héroïsme, l'époux de Mélanie semble se battre « ni pour l'honneur, ni pour la gloire ⁴⁷». Il trouve en l'état de belligérance l'une des situations les plus abjectes qui soit : « La guerre est une chose répugnante et j'ai horreur de ce qui est sale ⁴⁸». Pour accentuer l'isotopie de la cruauté, Ashley procède à l'emploi des périphrases représentant, chacune, une métaphore figée. La guerre devient à ses yeux un « naufrage du passé ⁴⁹», une « boucherie sanglante ⁵⁰» ou tout simplement une « haine » que rien ne justifie.

La longue correspondance que donne à lire la narratrice à travers sa protagoniste Scarlett met en évidence la plaidoirie du soldat contre la guerre. Le soldat pour rallier son épouse à sa cause l'interpelle à plusieurs reprises. Le lecteur y retrouve un emploi décroissant des sèmes de désignation : l'émetteur procède par élimination et substitution. Il emploie d'abord la périphrase « Ma chère femme », ensuite la formule de politesse « chère femme » et enfin le nom propre « Mélanie ». Dans le cœur du soldat se trouve la peur de la défaite et surtout celle de se battre pour une cause perdue à l'avance. La relation d'intersubjectivité qui lie les deux correspondants par l'emploi du « je » et du « vous » finit par se fondre dans un « nous » inclusif. Mélanie ne devrait donc point faire preuve d'indifférence aux soucis de son époux, mais les partager ou les accepter comme siens, puisqu'ils restent unis par les liens sacrés du mariage. Le soldat voudrait surtout vivre auprès de son épouse des moments de joie que semble hypothéquer la guerre et non ceux qu'impose la haine d'en face. Le mal de vivre du soldat est fort perceptible :

Je ne pensais point à cela quand je vous ai demandé de m'épouser. J'envisageais de mener une existence telle qu'on en avait toujours mené aux Douze Chênes, une vie paisible, facile, sans heurts. Nous nous ressemblons, Mélanie, nous aimions les mêmes choses tranquilles, et je voyais s'étendre devant nous une longue suite de calmes années que nous aurions passées à lire, à écouter de la musique et à rêver⁵¹.

Ashley est condamné à vivre dans le subjonctif, c'est-à-dire une vie du souhait, de l'irréel et du phantasme. Lui qui s'est engagé dans les rangs de l'armée pour défendre la cause des Etats confédérés finit par ne plus y trouver d'intérêt. Il rejette le nouveau statut qui lui est accordé et le signifie clairement à son épouse : « Je ne suis pas un soldat

⁴⁵ Tr: cette traduction nous semble restituer fidèlement le sens par rapport à celle proposée par le traducteur : « Pendant des pages et des pages, il n'était question que.. »

⁴⁶GWTW, p.175:« Through the letters ran a wistful yearning to be back home at Twelve Oaks, and for pages he wrote of the hunting and the long rides through the still forest paths under frosty autumn stars, the barbecues, the fish fries, the quiet of moonlight nights and the serene charm of the old house. »

⁴⁷ GWTW, p.174:« Not for honor and glory »

⁴⁸ GWTW, p.174:« War is dirty business and I do not like dirt. »

⁴⁹ GWTW, p.174:« wrecking of old ways »

⁵⁰ GWTW, p.174:« bloody slaughter and hate! »

⁵¹GWTW, p.175:« I had not thought of this for us when I asked you to marry me. I had thought of life going on at Twelve Oaks as it had always done, peacefully, easily, unchanging. We are alike, Melanie, loving the same quiet things, and I saw before us a long stretch of uneventful years in which to read, hear music and dream.”

et je n'ai nul désir de moissonner de vains lauriers sous la gueule des canons⁵². »La correspondance devient, au regard de cet air de misère que chante l'actant, un exutoire ; une révolte contre la guerre, laquelle ne connaît ni vainqueur ni vaincu. En effet, une fois terminée, le conflit armé fait disparaître les coutumes d'autrefois et ouvre la porte à un nouveau déséquilibre du monde. A la différence des autres protagonistes dont les lettres restent celles d'un amant, Celles de Ashley à son épouse sont tendres, spirituelles et pleines de longs développements.

5. De l'appréhension à la modalité interrogative

Les inquiétudes que manifestent le personnage de Dominique au sujet de l'indifférence d'Alban et celui de Mélanie sur les véritables pensées d'Ashley se retrouvent également exprimées par la protagoniste de Radiguet. En effet, la peinture de misères qu'étalent les êtres de papier pour rendre leurs lettres vivantes passe par l'usage de nombreux procédés tels que la modalité interrogative. En effet, l'énoncé interrogatif atteste le lien évoqué entre modalité et énonciation : interroger constitue bien un acte de discours présupposant une relation d'interlocution. Au travers d'une mise en question du message qu'elle transmet, cette caractéristique permet de mesurer l'implication dialogique du locuteur dans l'information transmise. Nous avons pris, pour exemplifier, l'œuvre de Radiguet qui impose, par la correspondance de Marthe, une valeur de mise en débat. Ce protagoniste de sexe féminin, dont l'absence de l'époux parti à la guerre, crée un vide sentimental dans la vie, en fait un usage pluriel dans sa lettre adressée à l'amant François pour lui signifier son tourment.

Exaspérée par les rumeurs qui fusent dans le voisinage au sujet de leur amour clandestin, l'épouse du soldat Jacques réaménage avec le concours de son partenaire sexuel pour se soustraire aux ragots des badauds. Elle, qui supporte mal la moindre absence de cet amant dans son nouvel appartement, lui fait savoir toute son inquiétude au moyen d'une plume qu'elle manie avec aisance. La rhétorique qu'elle déploie dans sa lettre reste caractéristique. Sur ce papier, elle laisse couler l'ancre d'un souci qui empêche la tranquillité de l'esprit : « Je ne comprends rien à votre silence. Pourquoi ne venez-vous pas me voir ? Sans doute avez-vous oublié que vous avez choisi mes meubles ? » (LDAC:21) Cette double modalité interrogative permet à Marthe d'utiliser la langue à son compte pour nuancer son discours d'invitation, puisque c'est elle qui décide comment transposer le contenu de sa parole, et qui donne le sens essentiel à ce discours. La présence du terme modalisant, « Sans doute », contenu dans la deuxième modalité, modifie le *dictum* de l'énoncé « avez-vous oublié que vous avez choisi mes meubles ? » et le transforme en *modus*. Il ressort de cet emploi de la modalité interrogative toute la volonté de Marthe d'agir, au moyen d'une persuasion, sur son amant, lequel est censé combler la solitude causée par l'absence du soldat Jacques. Ce sentiment d'isolement entraîne une carence affective, émotionnelle, relationnelle dans la vie du personnage féminin.

Conclusion

Le but du présent article a été de montrer comment les écrivains circonscrits campent le personnage féminin dans la correspondance de guerre. En se servant de la sémiostylistique comme grille d'analyse, il a relevé les multiples outils linguistiques auxquels ont recours nombre de correspondants pour faire part des sentiments qui les animent ou de leurs états d'âmes tant à l'arrière-pays qu'au front. Leurs discours constituent des toiles sur lesquelles se trouvent mises en exergue misère, bonheur et appréhension. Pour s'y faire, les protagonistes de sexe féminin se servent des modalités

⁵²GWTW, p.174:« I am not a soldier and I have no desire to seek the bubble reputation even in the cannon's mouth. »

interrogatives, assertives et d'énoncé. Leurs correspondances restent des discours de lamentation, des plaintes qui mettent en exergue le mal-être qui les anime. Les multiples interrogations auxquelles se livre le personnage de Mélanie à l'effet de savoir ce qui se trouve dans le cœur d'Ashley au front se rapprochent de celles de Marthe lorsqu'elle s'interroge sur les mobiles de l'absence de son amant François. Ce qui indigné la protagoniste de Montherlant n'est pas tant l'absence de son ami Alban que la qualité de ses correspondances, lesquelles expriment une brutalité mêlée de candeur. Lorsqu'elle écrit, c'est pour signifier à son camarade sa volonté de rompre avec les voyages psychologiques pour entamer un déplacement plutôt physique ; sa volonté de se rendre au pays du front. Du coup, les correspondances apparaissent comme les espaces d'écriture dans lesquelles se trouve mis en exergue le discours amoureux. François trouve les correspondances de Marthe admirables et dignes des plus belles qu'il n'ait jamais lues.

Les indices topographiques, chronologiques et humains dont regorgent les lettres des différents correspondants ont permis de situer les œuvres du corpus dans leur contexte socio-historique. D'évidence, l'œuvre de Montherlant reste une récréation des débuts de la première guerre mondiale et situe le lecteur dans un substrat spatial français. Celle de Mitchell, une représentation de la guerre de sécession des Etats-Unis. Lorsque les soldats écrivent à leurs épouses ou amies, c'est bien pour leur signifier soit l'esprit de bravoure qui les anime ; le souhait de devenir héros par amour pour elles, soit la volonté de retourner aux côtés de l'être aimé et non à l'ennemi d'en face. Le personnage féminin apparaît dès lors comme un argument contre l'usage de la force. La correspondance en temps de belligérance devient à cet effet un moyen de révolte, un plaidoyer contre la guerre. Il n'est donc pas étonnant que le personnage d'Ashley trouve en la guerre une chose répugnante et sale. Son usage de l'isotopie de la cruauté et des métaphores figées reste, à cet effet, caractéristique. Hormis sa capacité de traduire les pensées et l'espérance d'un couple de se retrouver après la guerre, la correspondance en temps de belligérance constitue un moyen par lequel l'espérance de retrouvailles peut être ôtée. Par l'annonce de la disparition du conjoint au champ de bataille, elle sonne le glas des liens épistolaires entre les correspondants et ouvre une page sombre dans la vie du personnage féminin.

Références Bibliographiques

Corpus

Margaret, Mitchell (1936). *Gone With the Wind*, The Macmillan Co., New York. [En ligne], Url : <http://oceanofpdf.com/pdf-epub-gone-with-the-wind-download/pdf> [consulté le 14 janvier 2018]

Margaret, Mitchell (2009). [1936]. *Autant en emporte le vent* (tomes 1-3), trad.P.-F. CAILLÉ, Collection Folio (n° 742), Gallimard. Url : <https://www.fichier-pdf.fr/2015/01/11/autant-en-emporte-le-vent-margaret-mitchell/autant-en-emporte-le-vent-margaret-mitchell.pdf> [Consulté le 14 janvier 2014]

Montherlant, Henry (1922). *Le Songe*, Paris : Gallimard.

Radiguet , Raymond (1923). *Le Diable au corps*, Paris, B. Grasset. [En ligne], Url : <https://beq.ebooksgratuits.com/vents/Radiguet-diable.pdf> [Consulté le 11 janvier 2018].

Autres

Courtés, Joseph (1995). *Analyse sémiotique du discours. De l'énoncé à l'énonciation*. Paris, Hachette.

Cros, Edmond (2003). *La sociocritique*, Paris, L'Harmattan.

Duchet, Claude, (1995). « La méthode sociocritique, exemple d'application : le sociogramme de la guerre » in *Revue d'études francophones*, Vol. 5. pp. 31-54.

Herbert, Louis (2014). *L'analyse des textes littéraires : une méthodologie complète*, Paris, Classiques Garnier

Molinié, Georges (1990). « Sémiostylistique : à propos de Proust » in *Versants : revue suisse des littératures romanes*, n°18, pp. 22-30.

Molinié, Georges & Viala, Alain. (1991). *Le Clézio : sémiostylistique et socio-poétique de la réception*, P.U.F.

Molinié, Georges (1997). *Éléments de stylistique française*, Paris, PUF.

Borillo, Andrée (1982). « Deux aspects de la modalité assertive : croire et savoir », *Langages*, 16^e année, n°67, La signalisation du discours, sous la direction de François Récanati. pp. 33-53.

Perret, Michele (1991). « Le système d'opposition ici, là, là-bas en référence situationnelle », *Linx*, hors-série n°3, Etudes de Linguistique française à la mémoire d'Alain Lerond, Les « français » Français dialectaux, français techniques, états de langue, français standard. pp. 141-159.

Aurais-Jonchière, Pascale (2002). *Forme épistolaire et esthétique romanesque: Une vieille maîtresse, Jules Barbeyd' Aurevilly (1851)*, Université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand II, p.137-18. [En ligne], Url : <http://www.raco.cat/index.php/UllCritic/article/viewFile/207771/300257> [Consulté le 13 avril 2018]

TICE et enseignement/apprentissage des langues : Vers une approche en « do it yourself »

Nadia BAYED

Laboratoire LALICO

Université Hassan II - Casablanca- Maroc

Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM)

bayednadia@yahoo.fr

Résumé :

Dans le cadre d'une innovation pédagogique et d'une inscription dans une démarche « miracle » pour motiver les élèves-ingénieurs et favoriser des actions d'apprentissage optimales chez eux, cette contribution présente l'expérimentation d'une pédagogie inversée à l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM) pour un accompagnement favorable des étudiants et un usage efficace des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE) afin qu'ils assument la responsabilité de leurs propres projets de formation et qu'ils s'y impliquent activement.

Mots clés : Pédagogie inversée, motivation, TICE, implication active.

Abstract :

As part of a pedagogical innovation and an inscription in a “miracle” approach to motivate pupils-engineers and promote optimal learning actions at home, this contribution presents the experimentation of an inverted pedagogy at National School of Arts and Crafts (NSAC) for favourable support for students and effective use of Information and Communication Technologies for Education (ICTE) so that they take responsibility for their own training projects and get actively involved.

Keywords: reverse pedagogy, motivation, ICTE, active involvement.

Introduction

De nos jours, le numérique devient un puissant levier de mise en action et occupe une place capitale dans le quotidien des étudiants. Les acteurs éducatifs considèrent que l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE) dans les universités ouvre non seulement « des perspectives en matière d'accessibilité [...] au savoir » (Coutant & Stenger, 2009), mais favorise également l'« auto-» apprentissage qui permet à l'étudiant d'être acteur de sa formation en exploitant lui-même les outils et les applications info-communicationnelles intégrées. Les scénarii de cours doivent ainsi s'inscrire dans cette logique pour que le numérique puisse apporter une plus-value à l'étudiant en matière de création, de conception, de développement des contenus et de production de son propre savoir. Du coup, la pédagogie active, ou l'apprentissage expérientiel, orientée sur l'apprenant avec ses acquis et ses expériences, est invitée à s'associer habilement avec le numérique éducatif. L'engouement autour de ces technologies exprimé tantôt par des sentiments de fascination tantôt par de la crainte sociale, provoque plusieurs débats quant à leur usage dans l'enseignement supérieur. Si les uns conseillent une utilisation cadrée, d'autres préconisent leur interdiction. Pour sa part, le Maroc, conscient de l'importance des TICE, a mené plusieurs réformes pour adapter l'enseignement marocain aux standards

internationaux et pour capitaliser et faire évoluer les acquis réalisés. Dans le même contexte, la vision stratégique 2015-2030 pour l'éducation vise à favoriser le passage d'une société de consommation du savoir à une société qui le produit et le diffuse, grâce à la maîtrise des technologies numériques et de la culture de l'innovation. L'objectif est d'instaurer une dynamique interactionnelle d'échange et de co-construction des connaissances entre le professeur et l'étudiant, même en dehors des séances de formation. Ainsi, à travers l'intégration des TICE dans l'enseignement/apprentissage des langues à l'université marocaine, nous allons nous interroger sur la « meilleure » articulation entre le présentiel et le distanciel pour renforcer la formation à distance et alléger celle en classe avec les plus-values pour l'enseignant comme pour l'étudiant. Notre intérêt convergera avec le principe du renversement pédagogique ayant comme conséquence : mettre l'apprenant au centre et la technologie à son service.

1. La pédagogie inversée

D'après la conception de M. Lebrun (2011), la pédagogie inversée ou classe inversée est considérée comme une configuration, un agencement d'événements d'apprentissage se fondant sur une révision simultanée des concepts d'espace et de temps de la formation et des notions corrélatives à l'enseignement/apprentissage. Ce modèle de variété se réalise en fonction des connaissances à transmettre, des activités pratiques à réaliser, des compétences à exercer, des productions à préparer, des outils numériques à utiliser conformément aux styles et aux profils d'apprentissage des étudiants. Relativement récente, la pédagogie inversée va se métamorphoser et s'adapter dans un mécanisme accentué d'appropriation par les enseignants pour devenir une véritable « tête de pont » de l'invention et de l'excellence pédagogiques voire un processus en cours d'institutionnalisation. L'innovation ressemble ainsi à un dispositif d'apprentissage à large échelle, puisque des idées embryonnaires vont se transformer par « assimilation et accommodation ».

1.1. L'hybridation, un renversement de l'enseignement traditionnel

Selon la plupart des enseignants, la classe inversée est associée à faire « les cours à la maison et les devoirs en classe » (Bergmann, Sams, Nizet & Bernard, 2014). Il s'agit d'un dispositif hybride qui nécessite la scénarisation au préalable des activités en prévoyant les différents éléments de ressources, de guidance et d'accompagnement nécessaires. Dans ce contexte, l'hybridation se présente comme un mélange fertile et en proportions variables de différentes modalités de formation, en présence et à distance, mais aussi entre des postures d'enseignement transmissif et des postures davantage liées à l'accompagnement de l'apprentissage (Lebrun, 2011). Les dispositifs hybrides sont ainsi supportés par une plateforme technologique et leur caractère hybride provient d'une modification de leurs constituants (ressources, stratégies, méthodes, acteurs et finalités) par une recombinaison des temps et des lieux d'enseignement et d'apprentissage : il s'agit donc d'un « continuum dont une dimension est liée au rapport présence-distance et une autre au rapport entre "enseigner" et "apprendre" » (Lebrun, 2011). Parmi les mérites d'un tel dispositif, nous citons la cohérence pédagogique, une cohérence à rechercher et à évaluer entre les objectifs, les méthodes et les outils sans oublier l'évaluation (Lebrun, 2015). Ainsi, les classes inversées constituent des dispositifs hybrides par le mélange qu'elles proposent entre activités et interactivités d'apprentissage et d'enseignement à la fois en présence et à distance (Charlier & Peraya, 2013). Les types d'hybridation fournissent d'une part, des possibilités de variation dans les rapports aux savoirs et aux savoir-faire et d'autre part, des rôles pédagogiques assumés respectivement par les étudiants et les enseignants. La figure ci-dessous, illustre ces deux dimensions à travers le continuum des possibles des classes inversées :

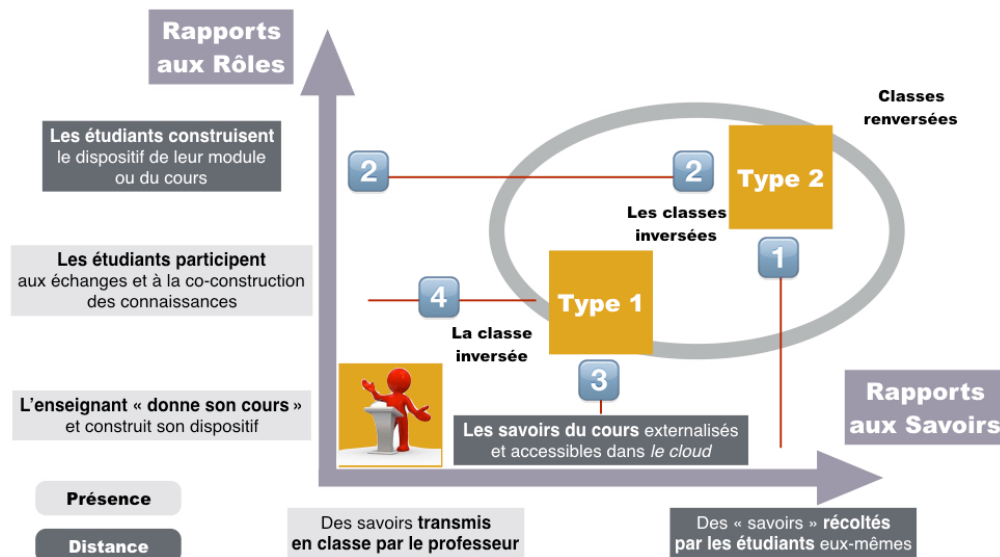


Figure 1 : Le continuum des possibles dans les classes inversées (Lebrun, 2016)

D'après cette figure, la finalité de la classe inversée ne réside pas dans la médiatisation numérique des cours mais plus exactement dans l'intention de redonner du sens à la présence en favorisant l'interaction entre les étudiants et l'enseignant. Cette version initiale est décrite par le Type 1 de la classe inversée, qui marque le passage de la théorie (vidéos, questionnaires, lectures) à la pratique (exercices d'application en classe). A distance, les étudiants, individuellement ou en groupe, explorent les contextes et cherchent l'information qu'ils vont partager ensuite en séances de classe sous la supervision de l'enseignant devenu désormais accompagnateur attentif d'apprentissage et/ou chef d'orchestre de son dispositif. L'enseignant va aider ses étudiants à rétablir de l'ordre dans le désordre, à modéliser et à faire émerger des savoirs transférables au départ de leurs contributions. Le Type 2 de la classe inversée, conduit des contextes à la modélisation, voire la théorisation, un chemin finalement "inverse" du Type 1.

1.2. Le fonctionnement de la pédagogie inversée

Le mode d'emploi de cette pédagogie consiste à dispenser aux étudiants sous forme de vidéos, d'extraits d'articles ou de documents numérisés, le contenu du savoir objet du cours. Par la suite, les étudiants sont tenus d'entamer les recherches et de réaliser les travaux dirigés avant de venir en classe. En séance de cours, les étudiants vont corriger les exercices et participer au renforcement des notions complexes avec l'enseignant. En d'autres termes, les étudiants sont amenés à réaliser à distance des activités du type recherche d'informations, préparation d'un exposé ou d'un débat, conception de capsules vidéo portant sur des sujets déterminés, résolution d'exercices pratiques.... etc. Plus concrètement, sélectionner des informations, les traiter, les synthétiser, les évaluer, les communiquer, bref, apprendre à apprendre toute la vie durant. A distance, l'apprenant actif et autonome continue donc à puiser intellectuellement de ressources théoriques et pratiques dans des contextes marqués par le numérique. Nous pouvons ainsi dire que la classe inversée se base sur le principe d'une double topicalité : en classe « en présence » et hors classe « à distance », reliant harmonieusement un ensemble d'activités d'apprentissage et engendrant une redistribution des rôles au sein des lieux d'apprentissage comme indiqué ci-après :

		La classe inversée	
		Présence En classe, en présence de l'enseignant et du groupe d'élèves	Distance En autonomie, hors la classe, individuellement ou en groupe
Enseignement (apports de connaissances, de ressources ...)		1. Enseignement « traditionnel »	1. Classe inversée
Apprentissage (Appropriation des connaissances, application ...)		2. Classe inversée	2. Enseignement « traditionnel »

Figure 2 : Distribution des activités de la classe inversée
(Bishop, 2013 ; Lage, Platt & Treglia, 2000)

Cette inversion des activités met en valeur deux perspectives distinctes : une classique où l'étudiant est appelé à suivre un enseignement transmissif en mode présentiel et à effectuer seul le transfert de ces apprentissages après le cours. Une deuxième perspective dans un dispositif de classe inversée conformément aux objectifs d'apprentissage, traduit les travaux pratiques à distance focalisés sur l'appropriation autonome d'informations médiatisées. Ces modalités permettent de garantir l'existence d'une marge d'expertise dans un espace virtuel, accessible en tout temps à l'étudiant. Les activités en « présentiel » se caractérisent quant à elles par la valorisation de la pédagogie active, selon des modalités variées (Kim et al., 2014).

Ceci étant, cette méthode d'inversion des activités pédagogiques permet aux étudiants non seulement d'interagir en classe et de s'exprimer plus et mieux, mais également de construire leurs connaissances à leurs rythmes, en autonomie et selon leurs besoins, surtout en dehors de la classe, de bénéficier d'un auto-apprentissage (ou apprentissage individualisé) et enfin de s'auto-évaluer ou d'être évalué différemment grâce aux TICE. D'ailleurs, Proulx (2002) entrevoyait déjà depuis une dizaine d'années, dans les trajectoires d'usages de technologies numériques un enjeu de construction d'une société du savoir. Par ailleurs, les enseignants peuvent évaluer autrement, favoriser la continuité pédagogique entre la classe et l'après classe et favoriser les interactions avec leurs étudiants. L'objectif ultime est alors de faciliter l'apprentissage qui demeure indéniablement un souci majeur pour les enseignants qui cherchent constamment à développer leurs pratiques afin que les étudiants puissent comprendre et mieux apprendre pour interagir positivement avec leurs environnements respectifs. Bien que cette plus-value ne soit pas exclusive à l'usage des TICE, ces dernières sont d'un grand secours pour accompagner étudiants et enseignants dans cette démarche visant une plus grande réussite pédagogique.

2. Dispositif de pédagogie inversée pour l'enseignement du français à l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM)

Notre objectif, en tant qu'enseignante de langue (française) et communication confrontée à des groupes massifs d'étudiants de niveaux très hétérogènes, est de trouver un moyen approprié pour motiver les élèves-ingénieurs à travailler régulièrement et à s'impliquer davantage dans leur propre projet de formation au sein de l'ENSAM. Notre vocation est de promouvoir l'éducation et la formation à l'usage réfléchi du numérique.

Ce cas de figure nous permettrait de mettre en lumière l'importance de l'autonomisation de l'étudiant pour sortir de l'impasse que représente le cours en présentiel.

Partant du principe qu'enseigner, c'est donner à l'apprenant les conditions dans lesquelles il pourra apprendre, notre défi était d'engager les élèves-ingénieurs dans un apprentissage en profondeur en mettant en place des situations et des activités d'apprentissage (des dispositifs, des situations-problèmes, des exposés) dans lesquelles l'étudiant(e) pourra approfondir ses connaissances au lieu de faire du « rase-motte » juste pour obtenir un diplôme en fin de formation. Selon Entwistle (1988) et Romano (1991), l'apprentissage en profondeur correspond à des comportements où les étudiants font un traitement actif de l'information et utilisent des stratégies d'élaboration et d'organisation plutôt que des stratégies de mémorisation. Les stratégies de soutien au traitement de l'information comme les stratégies métacognitives, affectives ou de gestion pourraient favoriser ou contrer l'une ou l'autre approche. Dans le même sens, la vision stratégique marocaine *supra* a fixé comme objectifs du changement, le passage d'une logique de la transmission linéaire du savoir et de la mémorisation à une logique de l'apprentissage, du développement du sens de la critique, de la construction du projet personnel, de l'acquisition des langues, des connaissances et des compétences, des valeurs et des technologies numériques. Dans un apprentissage en profondeur, les étudiants produisent et organisent leurs connaissances, éprouvent le besoin de faire du sens avec les informations, jouissent d'une forte implication affective et utilisent davantage les ressources numériques pour apprendre.

2.1. Mise en place de la classe inversée à l'ENSAM

Concernant notre classe inversée pratiquée à l'ENSAM, nous avons commencé à l'expérimenter depuis le mois de Mars 2018 dernier au profit des élèves-ingénieurs des 1^{ères} Années Préparatoires Intégrées (API1), inscrits actuellement en API2. Nous avons prévu deux (2) modalités de travail :

1^{ère} modalité : des documents, des vidéos ou des références de recherche d'informations en relation avec l'intitulé du cours ont été dispensés au préalable aux étudiants via une plateforme technologique;

2^{ème} modalité : aucun document n'a été fourni aux étudiants. Dans cette situation, ils se retrouvent face à une démarche 100% collaborative dans laquelle ils sont tenus de s'organiser et de se concerter en équipe.

Dans les deux cas de figure, l'objectif est commun puisqu'il s'agit de donner aux étudiants le plaisir d'apprendre, l'opportunité de se débarrasser d'une certaine passivité (prise de notes en classe) et de s'investir dans des situations actives d'apprentissage. Nous estimons que s'il n'y a pas de plaisir dans la découverte, dans la compréhension et dans l'apprentissage, il n'y a pas de progrès ni de réussite possibles. Ainsi, le changement de posture sera bilatéral. Les élèves-ingénieurs vont jouer le rôle de l'enseignant, ils construisent leur propre savoir et assurent la gestion du cours parfois eux-mêmes. L'enseignant va assister au cours de ses étudiants qu'il va superviser et encadrer dans les opérations de construction et d'évaluation dudit savoir.

Afin de mener à bien ce dispositif innovant et installer un environnement d'apprentissage qui soutient et facilite les activités permettant d'aboutir aux résultats souhaités, il était fondamental de fournir à nos élèves-ingénieurs les explications nécessaires quant au sens du fonctionnement de la classe inversée conformément à la démocratisation de l'éducation, pour une adhésion et un engagement dans le nouveau processus de travail surtout pour ceux qui ne sont pas convaincus des bienfaits de l'inversion. Le maître-mot pour nous est l'« **explicitation** » suivant l'alignement constructiviste et la qualité des méthodes pédagogiques cohérentes qui en découleront. Dans le même contexte, J.Biggs (2003) propose l'explicitation par l'enseignant des *objectifs* (les compétences, les Learning Outcomes) de son enseignement, l'explicitation des critères et des indicateurs *d'évaluation* en fonction de ces objectifs

(à quoi l'enseignant verra-t-il que l'étudiant y est arrivé ?), la présentation et la mise en œuvre des *méthodes* et des activités pour y arriver. **A ce triplet, nous avons ajouté les outils** techniques et leurs exploitations par les étudiants et les enseignants (déploiement des méthodes d'investigation, de compréhension et de construction des environnements cognitifs, humains et sociaux). Notre perception coïncide avec celle de Rabardel (1995) qui distingue l'instrumentalisation (des outils en plus) de l'instrumentation (qui nous rend plus efficace dans nos activités). En effet, habitués depuis des années à un apprentissage en surface, les étudiants utilisent juste des stratégies de mémorisation et de reproduction des connaissances, posent peu d'actions métacognitives, se retrouvent peu engagés affectivement et utilisent minimalement les ressources dont ils disposent. Du coup, les uns persistent à ne pas sortir de leur « zone de confort », les autres ont peur de l'inconnu qui les incite à rester « sur leurs gardes ».

Notre souci majeur est de créer les liens entre le fait de faire apprendre et les actions à entreprendre pour ajuster nos cours aux spécificités, besoins et aspirations des étudiants d'une part, et aux objectifs d'apprentissage définis par l'Ecole d'autre part. Pour rassurer les élèves-ingénieurs, nous avons répondu à tous leurs questionnements relatifs à cette pédagogie inversée lors de la première séance du cours dans le cadre d'un débat ouvert loin de tout formalisme contraignant et ce, afin d'éviter tout risque de rejet du nouveau mode de travail et toute démotivation de leur part. Après, nous nous sommes mis d'accord sur les méthodes de travail qui consistent en la préparation et la construction collectives du cours, ce qui va les rapprocher relativement de la réalité professionnelle où ils seront amenés, par la force de leurs engagements, à chercher individuellement et en équipe des connaissances nécessaires au montage de projets ou à la résolution de problèmes. Concrètement, nous avons divisé nos séances en deux modes de fonctionnement distincts :

- A distance, la démarche repose sur des plateformes technologiques et outils informatiques disponibles comme Google Groupes, Padlet, et Edmodo, qui vont aider les étudiants à faire des recherches individuellement et par la suite, les partager entre eux et les publier au fur et à mesure de leur production, ce qui favorise le travail collaboratif et en réseau. Nous avons adopté la plateforme participative Edmodo, en tant qu'espace d'échange, de promotion et d'émulation, pour que tous les étudiants et nous même puissions être présents, échanger et nous impliquer. Loin d'être un lieu virtuel de pouvoir, cette plateforme constitue un espace d'expression et d'action participative, orientée enseignement de/par/pour le numérique. Elle comprend entre autres, une série d'activités : des cours, des questionnaires, des exercices, des exposés, qui seront publiés conformément à une date butoir. La finalité est de permettre aux étudiants engagés d'interagir, de contribuer, de créer, de transmettre contenus et bonnes pratiques et de publier des informations. En somme, les étudiants seront formés à ce qu'ils soient capables de décider de leur apprentissage, à en devenir parties prenantes et surtout à leur inculquer la culture du partage. Ils apprendront également à développer leur sens critique, à faire preuve de créativité pour résoudre les exercices et à exprimer leurs idées de manière innovante et originale, autant de qualités pour réussir leurs études et leur carrière. Il devient ainsi nécessaire d'affiner notre vision du numérique éducatif qui doit conjuguer entre, d'une part, l'association d'un outil, d'une culture et d'une pédagogie adaptée, et d'autre part, l'approche pédago-centrée mettant la pédagogie et l'apprenant au cœur du dispositif et non l'enseignant ou la technologie.
- En présence, la première tâche consiste à former des équipes de travail. Les étudiants sont libres de choisir les membres de leurs groupes respectifs avec la seule condition d'avoir dans le même groupe des étudiants de niveaux

du registre cognitif (lié à la manipulation des connaissances) classées selon la Taxonomie de Bloom. Au delà de ces compétences factuelles et procédurales, un travail parallèle est fait sur les compétences méthodologiques (prise de notes, organisation du plan, gestion du temps), sur les compétences relationnelles (comportements et attitudes intériorisés), sur les compétences métacognitives (étudier la conception de son apprentissage), sur les Savoir-Devenir (se projeter dans le futur, réaliser des projets). D'après ce qui précède, nous pouvons nous prononcer sur le fait que les TICE contribuent à la continuité pédagogique entre le travail en présence et à distance. Le déroulement des activités est facile et prompt dans la mesure où les étudiants sont informés auparavant de la problématique, ce qui les aide énormément à gérer leurs difficultés et handicaps. Ces échanges interactionnels portant sur un projet pédagogique commun permettent aussi de repousser les frontières de la classe.

2.2 Motivation des étudiants

La motivation constitue un processus d'activation du comportement. C'est ainsi la force, le moteur qui incite les personnes à agir. Il n'y a pas de motivation en soi dans l'absolu, il n'y a que des motivations spécifiques qui s'incarnent dans des objectifs, des projets ou des expériences. « Etre motivé, c'est faire un effort et soutenir cet effort jusqu'à l'atteinte d'un objectif ou la réalisation d'un projet, en cherchant à faire toujours mieux et, parfois, en y prenant du plaisir » (Esnault, Carré, Muller, 2003, p127). C'est ainsi que l'avènement des TICE et les nouvelles représentations didactiques et pédagogiques qu'elles ont engendrées, font naître de nouveaux défis motivationnels au sein des universités marocaines. La modernité et la diversité de leurs usages motivent généralement les étudiants dits de « génération Z ». La mutualisation des compétences et les échanges des idées à travers la plateforme Edmodo ont mis en valeur les participations actives des étudiants, leurs interactions et leurs implications dans des productions académiques individuelles et/ou collectives. En plus, l'usage des TICE a engendré de nouvelles valeurs auprès des étudiants motivés dont l'autonomie, l'épanouissement et la reconnaissance. En effet, à travers le travail à distance, les étudiants se sentent plus libres d'agir à leur rythme et en conformité avec leur propre jugement loin du regard évaluateur de l'enseignant. Ils considèrent le travail en classe comme un maillon important mais non suffisant surtout que la réussite repose de nos jours sur des choix personnels des étudiants qui se définissent et construisent leur propre identité au travers de leurs individualités, leurs parcours, leurs contraintes, leurs aspirations et leurs relations, quelles soient académiques ou privées. En plus d'une note, les étudiants expriment le besoin d'être reconnu pour les efforts fournis et leur investissement dans la co-construction des connaissances et expriment le besoin de trouver du sens à ce qu'ils font et à ce à quoi ils contribuent pour plus de valorisation d'une image positive d'eux-mêmes et d'implication dans leurs contributions.

Sachant que la motivation est une dynamique, un comportement en mouvement, nous avons veillé à créer un climat de travail motivant à nos étudiants pour qu'ils soient créatifs, se développent et s'adaptent de façon durable dans un environnement pédagogique désormais différent afin qu'ils se sentent appréciés pour leur savoir, savoir-faire et savoir-être en mettant leurs diverses capacités au service de la classe. Motivés, les étudiants trouvent ainsi plus de facilité à communiquer leurs connaissances, découvertes et arguments de façon plus innovante, en dépassant parfois les espérances des enseignants. Les étudiants engagés dans ce processus se distinguent par leurs aptitudes à repérer des opportunités et à les exploiter pour donner une touche d'originalité à un projet.

Ceci étant, les étudiants ne se contentent plus de consommer du contenu ; ils en créent. En mettant la technologie au service de nos élèves-ingénieurs, nous leur procurons les outils d'acquisition des compétences digitales pour réussir leurs études supérieures et leur carrière, ce qui nous donnera la garantie de nous différencier et de motiver plus

facilement d'anciens et de nouveaux étudiants. Quel que soit leur cursus, il est important qu'ils puissent communiquer leurs idées de manière visuelle et attrayante, ce qui nous a poussé à opter pour la plateforme technologique Edmodo.

2.3 Mode d'évaluation des étudiants

Compte tenu de l'alignement constructif et plus particulièrement de « la cohérence d'un enseignement avec ses contenus, objectifs, méthodes pédagogiques jusqu'à l'évaluation » (Biggs & Tang, 2011), le mode d'évaluation demeure généralement « imposé » par la formation académique. Pour y remédier, nous nous sommes focalisée sur le contrôle continu pour innover vu qu'il constitue une marge libre de manœuvre de l'enseignant. Dans ce sens, S. Khan (2013) propose d'éliminer les notes, arguant qu'elles n'ont plus leur place dans un système d'éducation basé sur la maîtrise des connaissances. Comme alternative, il propose de fonder l'évaluation des étudiants sur une écriture de leurs acquis et du chemin parcouru pour y parvenir, une sorte de portfolio. Il y ajoute la volonté et la capacité d'aider les autres vu que les classes représentent des espaces d'apprentissage qui font qu'un étudiant altruiste deviendra un collègue altruiste.

Dans notre classe inversée, nous avons enregistré une nette amélioration du rendement de nos étudiants en comparaison avec l'ancien mode d'enseignement classique. Un constat justifié par les résultats d'une évaluation que nous avons prévue et qui porte, en plus sur des exercices pratiques, sur le savoir-être des élèves-ingénieurs puisqu'une note est déterminée en fonction de leurs attitudes et comportements en présentiel et à distance. Plus précisément, la note globale du module a englobé à la fois leur participation et interaction en classe, leur ponctualité et leur rendement à distance.

En effet, le cours en classe nécessite une présence, une attitude professionnelle et un engagement des étudiants. Ce qui signifie que les absences sont sanctionnées par des pertes de points dans le cas où elles sont récurrentes et dépassent un certain nombre raisonnable. Les délais de remise des travaux doivent également être respectés. Afin de motiver nos élèves-ingénieurs, des bonus sont accordés à ceux qui font preuve de leadership professionnel et qui aident leurs camarades à améliorer leur performance.

A distance, il s'agit plutôt d'évaluation continue tout au long du semestre. En plus des exposés présentés en classe, toutes les activités réalisées et postées sur la plateforme Edmodo font l'objet d'une note correspondant aux contrôles continus. Il est à préciser qu'une seule note est attribuée par groupe pour évaluer la qualité des exercices réalisés, qui peut éventuellement être majorée ou minorée à titre individuel par un système de bonus (participatif) et malus (absence, manque d'application et d'implication).

La note finale du semestre est ainsi déterminée en fonction de l'apprentissage encadré et autodirigé, réalisation des objectifs, apprentissage numérique, dynamique de groupe et professionnalisme.

Ceci étant, l'attribution des notes repose sur la perception des compétences de l'étudiant par l'enseignant. Il serait également bénéfique que les étudiants s'expriment eux-mêmes sur leurs propres qualifications : comment jugent-ils leurs propres actions, leur investissement et la qualité de leurs productions? Comment se distinguent-ils par rapport aux autres membres de leurs groupes respectifs ?...etc. Pour répondre à ces questionnements, il serait intéressant d'introduire dans le contrôle continu un quota d'auto-évaluation. Le fait de noter l'auto-évaluation et l'évaluation par les pairs motive les étudiants à opter pour une attitude réflexive et correctrice quant à leur mode de travail, aux pratiques à utiliser et aux relations interpersonnelles avec leurs semblables.

Grâce à la pédagogie inversée, nous avons pu adopter ce type d'évaluation qui nous a permis d'apprécier nos étudiants en temps réel, avec toute précision, objectivité et immédiateté. D'où la possibilité de mentionner sur le champ à l'étudiant la manière de se corriger et d'évoluer dans son apprentissage. C'est également l'occasion pour lui de mieux comprendre son évaluation à travers la visualisation de ses fautes et d'y remédier pour progresser. Ce mode opératoire favorise la réactivité pédagogique grâce à la connaissance immédiate des résultats et donne du sens aux performances de l'étudiant. Cette plus-value est le résultat direct de l'utilisation des TICE et ne serait pas possible autrement.

2.4 Perception des étudiants

Pour évaluer cette perception, nous avons effectué un sondage de satisfaction via la plateforme Edmodo pour interroger une centaine d'élèves-ingénieurs sur leurs opinions relatives à la méthode pédagogique inversée pour l'enseignement/apprentissage du module Techniques d'Expression et Communication (TEC), voire même leurs perceptions sur le mode d'alternance entre accompagnement en présentiel et à distance. Malgré que seuls 70 étudiants (sur 100) qui ont répondu au sondage, les résultats après deux (2) semestres d'expérimentation (Mars-Mai/Septembre-Décembre 2018) de notre classe inversée sont parlants et apportent des éléments intéressants à mettre en perspective. Pour cette analyse, nous avons proposé les items ci-après et dont les taux enregistrés se présentent comme suit :

- la perception du dispositif en général : 48% de réponses des étudiants étaient favorables pour le double mode du cours de TEC en classe et sur Edmodo vu l'autonomie qu'il leur procure : choisir librement le moment de visionner les cours, les revoir autant de fois que nécessaire, concevoir leur savoir à leur rythme.

- la nature des activités programmées : 26% des étudiants ont préféré les questionnaires, 29% les activités orales et 45% les activités collaboratives. Le travail en groupe est jugé par les étudiants plus stimulant et plus motivant.

- les connaissances acquises lors des activités de co-apprentissage : 87% des étudiants ont confirmé que le cours les a aidés à améliorer leur pratique du français et à développer leurs aptitudes en communication interpersonnelle.

- les compétences développées lors des activités collaboratives : 74% des étudiants étaient d'accord sur la pertinence de ce mode de travail et sa contribution au développement de leurs soft skills, ainsi que l'amélioration de leur esprit critique constructif. Ce qui a amplifié leur implication et a contribué fortement à leur motivation.

- l'accompagnement de l'enseignant sur Edmodo : 62% des étudiants se sont sentis pleinement guidés par le professeur qui était à leur écoute et n'a épargné aucun effort pour les mettre en activité au cœur du dispositif et de les rendre autonomes et responsables.

Dans l'ensemble, non seulement les items proposés se sont avérés avantageux et favorables au dispositif hybride mis en place, mais en plus les étudiants ont manifesté un grand intérêt pour l'enseignement reçu à travers leurs réponses positives. A la lumière de ce constat rassurant et de la satisfaction exprimée par les étudiants, nous avons pu déduire que le mode de la classe inversée que nous avons adopté pour notre enseignement, a permis à nos étudiants de s'investir dans une expérience d'apprentissage innovante visant la réalisation des objectifs pédagogiques escomptés. Quant à nous, on a réussi à faire renaître de l'intérêt et de la motivation chez eux pour une matière transversale « non scientifique ».

Conclusion

Notre dispositif pédagogique inversé et supporté par la plateforme Edmodo, coïncide avec les initiatives de création et d'innovation basées sur les changements de posture et constatés dans la classe inversée. Il s'appuie sur les outils numériques qui se développent sans cesse dans le contexte pédagogique, et qui permettent ainsi une accélération de ces innovations (Davidenkoff, 2014). Notre expérimentation de la classe inversée, comme nouvelle pratique d'apprentissage, a permis de transmettre différemment le savoir, de nous concentrer sur le traitement des notions complexes et d'inciter les étudiants à produire eux-mêmes leurs propres contenus à travers des activités individuelles et/ou collaboratives tout en les accompagnant pour mieux s'adapter aux changements de posture. Une fois construites par l'étudiant, les connaissances seront plus ancrées en lui, du moins à court et moyen terme. D'ailleurs, plusieurs recherches académiques sont entamées de nos jours, pour évaluer l'impact de façon empirique, des innovations pédagogiques sur les étudiants et leurs encadrants. Certes, il y a eu quelques problèmes techniques, organisationnels et au niveau du tutorat dans notre expérimentation, mais nous avons pu les gérer au mieux pour rendre notre classe inversée active et interactive.

Références Bibliographiques

- Bergmann, J., Sams, A., Nizet, I., Bernard, S. (2014). *La classe inverse*. Montréal, Reynald Gloulet.
- Biggs, J. (2014). Constructive alignment in university teaching. In P. Kandbinder (ed.), *HERDSA Review of Higher Education*, 1. Higher Education Research and Development Society of Australasia.
- Carré, O., Esnault, N., Muller, J. (2003). *Motiver aujourd'hui, c'est possible!*. ESF éditeur, Paris, p-127.
- Charlier, B., Peraya, D. (2013). *Apprendre en présence et à distance. Une définition des dispositifs hybrides*. Distance et Savoirs, 4(4), 469-496.
- Charlier, B., Peraya, D. (2013). Comment combiner enseignement présentiel et à distance ? In D. Berthiaume & N. Rege Colet. (Ed.). *La pédagogie de l'enseignement supérieur : repère théorique et applications pratiques*. Tome 1 – Enseigner au supérieur. Berne, Peter Lang.
- Coutant, A., Stenger, A. (2009). *Les configurations sociotechniques sur le Web et leurs usages : le cas des réseaux sociaux numériques*. 7ème Colloque du chapitre français de l'ISKO, 24-26 juin, Lyon.
- Davidenkoff, E. (2014). *Le tsunami numérique*. Paris, Stock.
- Entwistle, N. (1988). Motivational factors in students' approaches to learning. Dans R. R. Schmeck (Éd.), *Learning strategies and learning styles*. New York, Plenum Press, 21-51.
- Khan, S. (2013). *L'éducation réinventée. Une école grande comme le monde*. Paris, JC Lattès.

Kim, M. K., Kim, S. M., Khera, O., Getman, J. (2014). The experience of three flipped classrooms in an urban university: an exploration of design principles. *The internet and Higher Education*, 22(July), 37-50.

Lebrun, M. (2005). *Théories et méthodes pédagogiques pour enseigner et apprendre : quelle place pour les TIC dans l'éducation ?* 2^{ème} édition. Bruxelles, De Boeck.

Lebrun, M. (2015). L'hybridation dans l'enseignement supérieur : vers une nouvelle culture de l'évaluation. *Journal international de recherche en éducation et formation (e-JIREF)*, 1.

Proulx, S. (2002). *Trajectoires d'usages des technologies de communication : les formes d'appropriation d'une culture numérique comme enjeu d'une société du savoir*. Annales des télécommunications, tome 57, n°3-4, Paris, 180-189.

Rabardel, P. (1995). *Les Hommes et les technologies une approche cognitive des instruments contemporains*. Paris, Armand Colin.5-6.

Romano, G. (1991). Étudier en surface ou en profondeur ? *Pédagogie collégiale*, 5(2), 6-11.

LES SIG DANS L'ÉVALUATION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL LIÉ À L'EXPLOITATION DE LA CARRIÈRE DE GRANITE DE KOLONGONOUAN S/P DE BOUAKÉ

Grah Félix BECHI

Département de Géographie
Université Alassane Ouattara
(Bouaké-Côte d'Ivoire)

felixbechi@yahoo.com

Kikoun Brice-Yves KOUAKOU

Département de Géographie
Université Alassane Ouattara
Laboratoire de Géographie Physique (LGP)
(Bouaké-Côte d'Ivoire)

kikoun2008@hotmail.fr

Tonio Amani KOFFI

Département de Géographie
Université Alassane Ouattara
(Bouaké-Côte d'Ivoire)

koffiamanionio@gmail.com

Résumé :

Le présent article intervient dans un double contexte ;en effet le contexte physique se traduit par de changements environnementaux et le contexte humain par la reprise économique consécutive à la fin de la décennie de guerre militaro politique. Dans la Sous-préfecture de Bouaké, la carrière de Kolongonouan a été mise en activité en 2014 pour répondre à la forte demande en matériaux de construction. A travers des méthodes de reconnaissance automatique de cartographie avancées complétées par une rigoureuse campagne de collecte de données de terrain, l'étude appréhende l'impact environnemental et social lié à l'exploitation de la carrière de granite de Klogbonouan (Sous-préfecture de Bouaké). Les résultats montrent une dégradation du milieu physique et des conditions socioéconomiques des populations riveraines.

Mots-clés : Reprise économique, Kolongonouan, carrière, dégradation, impact environnemental et social.

Abstract:

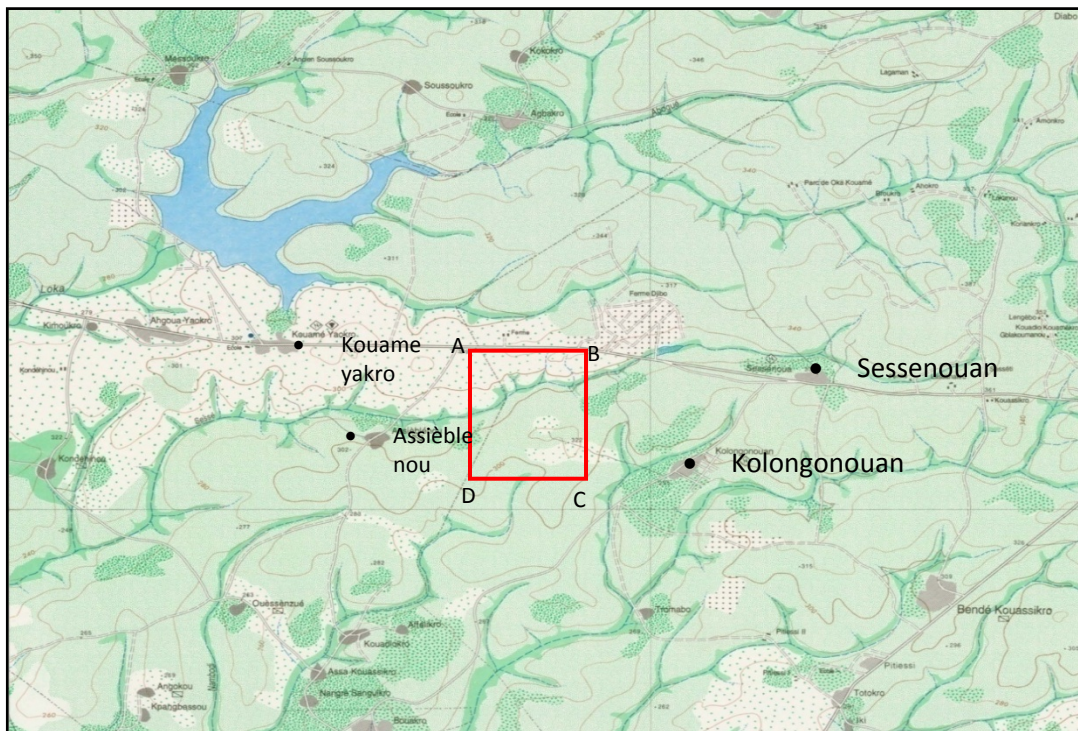
This article comes in a twofold context; indeed the physical context is translated by environmental changes and the human context by the economic recovery consecutive to the end of the decade of political military war. In the sub-prefecture of Bouaké, the Kolongonouan quarry was put into operation in 2014 to meet the strong demand for building materials. Through advanced automatic cartography reconnaissance methods supplemented by a rigorous field data collection campaign, the study apprehends the environmental and social impact related to the exploitation of the granite quarry of Klogbonouan (Bouaké sub-prefecture). The results show a deterioration of the physical environment and socio-economic conditions of the local populations.

Keywords: Economic recovery, Kolongonouan, career, degradation, environmental and social impact.

Introduction

La fin de la décennie de guerre en Côte d'Ivoire et la reprise économique qui s'en est suivie a favorisé de nombreux chantiers liés à la réhabilitation ou la construction d'équipements privé/publics. Ces grands travaux ont accru le besoin en matériaux de construction tels que le sable, le gravier concassé et a occasionné l'expansion de certaines sociétés minières à l'instar de la carrière de granite de Kolongonouan née en 2014. Ces activités sont favorisées par le nouveau code minier régit par la Loi n°2014-138 du 24 mars 2014 portant Code Minier et les textes d'application subséquents, notamment le Décret n°2014-397 du 14 Mars 2014 portant les modalités d'application de la loi relative au dit code. Ce nouveau Code Minier prévoit dans son article 37 la possibilité de recourir à procédure d'appel à la concurrence pour les sites non attribués sur lesquels des travaux ont prouvé l'existence d'un potentiel minier considéré comme un actif. Selon les données de la DGMG, 1 PE, 45 PR et 44 autorisations ont été octroyés en 2015 (ITIE, 2017).

Dans la Sous-préfecture de Bouaké notamment à Kolongonouan, le gisement en exploitation (constitué d'une roche granitique de couleur claire sombre avec quelquefois des alternances de bandes claires et plus sombre), favorise de nombreuses activités liées à l'existence de la carrière et contribue à l'économie locale, régionale et nationale. En effet, Cette carrière de granite s'est implantée dans la Sous-préfecture en vue de satisfaire tous les besoins en produit de carrière pour béton, sable pour bitume et béton pour bitume. Ainsi, la production du granite de Kolongonouan est destinée à la construction de l'autoroute Yamoussoukro-Bouaké, à la réhabilitation des bâtiments publics et privés détruits lors de la crise militaro-politique de 2002 à 2010, à la construction de logement sociaux dans le cadre du Programme Présidentiel d'Urgence (PPU), à la rarefaction de supports sous les rails de la SITARAIL. Cette carrière de granite est située au centre de la Côte d'Ivoire, plus précisément aux coordonnées 7°23'0", 7°26'0" latitude Nord et 7°31'0", 7°36'0" longitude Ouest. Elle est partagée entre les communautés rurales d'Assièblenou, Kouamé-yaokro, Sessenouan et Kolongonouan. Le projet occupe une surface totale de 100ha et abrite un écosystème fragile et une population nombreuse de 148171 habitants (RGPH, 2014) essentiellement lié à l'agriculture (figure 1). Paradoxalement, après quelques années d'exercice de la carrière, nous avons décelé des mutations environnementales et de nombreux changements. Il s'agit de la destruction du couvert végétal et l'intensification de l'érosion et de la dégradation physique des sols qui témoignent l'incompatibilité des activités de la carrière avec certains équilibres préexistants. Cela nous amène à nous interroger sur l'ampleur des modifications liées à l'exploitation de granite de Kolongonouan (Sous-préfecture de Bouaké). Ainsi, le problème de dégradation des conditions et du cadre de vie nous amène à nous intéresser à l'impact environnemental et social lié à l'exploitation de la carrière de granite de Kolongonouan (Sous-préfecture de Bouaké). Se faisant, comment l'exploitation de la carrière de granite de Kolongonouan (Sous-préfecture de Bouaké) impact-elle l'environnement physique, les conditions et le cadre de vie des populations riveraines ?



Source : BNETD/CCT, 2 000

Figure 1 : Localisation de la carrière

Points	Coordonnées géographiques	
	Latitudes Nord	Longitudes Ouest
A	7°41'34"	5°11'02"
B	7°41'34"	5°10'29"
C	7°41'02"	5°10'29"
D	7°41'02"	5°11'02"

1. Méthodologie de la recherche

1.1. Technique d'échantillonnage

La méthode de choix raisonné qui est une des méthodes dites empiriques a été utilisée pour la détermination des échantillons. Cette méthode consiste à fixer des critères de choix. Les échantillons sont de trois (03) ordres : le choix des villages, le choix des personnes à l'intérieur des villages et le choix des employés.

-Justification du choix des villages enquêtés

Notre choix s'est porté sur le village Assièblenou car il est situé à 400 m du site d'exploitation. Ainsi c'est ce village qui subit le plus les incidences de la carrière. S'agissant du village Kolongonouan, nous l'avons choisi parce que ses habitants sont propriétaires terriens du site d'exploitation. Et selon le nouveau code minier, un fonds minier social doit être créé et alimenté par la société d'exploitation minière ou de

carrière pour le développement des communautés locales. Ce qui n'est pas encore le cas selon les autorités du village.

Quant au village Kouaméyaokro, son choix se justifie du fait de sa proximité au village Assièblenou (phrase supprimée). Enfin, le village Sessenouan, nous l'avons choisi parce que c'est le seul village proche du site d'exploitation à être électrifié et avoir accès à l'eau potable. Du coup une grande partie des manœuvres non ressortissants des autres villages riverains se sont installés. Participant ainsi au développement socioéconomique et culturel de ce village.

- Justification du choix de la population enquêtée

Les villages sont disposés de façon asymétrique par rapport à la carrière ; d'autres sont plus proches par contre, les autres sont éloignés. De ce fait, les populations ne sont pas influencées de la même manière par la carrière. C'est dans ce contexte que nous avons été amenés à choisir un échantillon à enquêter et la méthode de choix raisonné. Ainsi, 45 personnes ont été enquêtées par village. Au total, l'échantillon de l'étude s'est composé de 180 personnes (tableau 1). Après avoir eu des entretiens avec les chefs et présidents des jeunes des villages, nous avons décidé d'interroger trois catégories de personnes : des paysans expropriés de leur terre, des personnes vivant proche de la carrière et les personnes vivant dans les villages éloignés. Cette approche nous a permis d'avoir la somme due aux personnes expropriées, et de catégoriser les nuisances subies par les riverains.

Tableau 1 : Récapitulatif du nombre de personne enquêtés

Villages	Population mère	Nombre de personnes enquêtées		Total
		Proches	Eloignés	
Assièblenou	642	25	20	45
Kolongonouan	1013	25	20	45
Kouaméyaokro	497	25	20	45
Sessenouan	968	25	20	45
Total	3120	100	80	180

Source : INS, 2015, KOFFI, Mars 2016

-Justification du choix des employés enquêtés

La méthode d'échantillonnage au niveau des employés est le choix raisonné. Nous avons opté pour cette méthode à cause du faible nombre d'employé (moins de cinq) dans la plupart des villages. L'enquête visait à savoir s'ils sont embauchés ou non, s'ils sont originaires des villages riverains de la carrière. De plus, nous avons collecté des informations sur leur salaire, leur relation avec l'employeur, leur niveau de vie actuel comparé à celui d'avant l'entrée en activité la carrière et enfin l'activité principal exercé avant l'implantation de la carrière.

-Justification du choix des tenancières de restaurant

Vue le nombre réduit de ces personnes, nous avons décidé de faire une étude exhaustive. Ainsi, nous avons enquêté les sept (7) femmes exerçant dans le domaine de la restauration. Le but de ce choix est de collecter des informations sur les revenus approximatifs tirés de cette activité afin d'apprécier l'impact de cette carrière sur le revenu des femmes et aussi de voir le nombre d'emploi indirect généré par CADERAC SA. Les informations recueillies ont concerné les recettes journalières, leur relation avec

les responsables de CADERAC S.A et aussi les employés, leur client potentiel. Nous avons été informés aussi sur leur lieu de résidence.

1.2. Matériel utilisé

- Données et supports analogiques utilisés

L'étude d'impact de la carrière sur la population a nécessité l'utilisation des données sociodémographique des villages riverains, le plan de localisation des gisements et d'installation de CADERAC au 1/4 000, une carte topographique au 1/50 000 de la zone dans laquelle se trouve le périmètre d'exploitation (100 km²) des gisements de granite et les villages riverains. Les données socio-démographiques concernent la population (supprimé condition) et son cadre de vie (habitat, culture), le plan de localisation des gisements et installation permettra de montrer la portée atmosphérique et acoustique des activités. Quant à la carte topographique, elle permettra de situer les villages, le périmètre d'exploitation, les activités exercées avant la carrière afin d'évaluer les populations les plus exposées aux nuisances (Pollution sonore et atmosphérique et vibration). Les données de population issues des enquêtes et de l'Institut National de la Statistique (INS, 2015) concernent principalement sa répartition selon les villages, type d'habitat, sa catégorie socioprofessionnelle. Les informations sur le cadre et les conditions de vie sont de diverses sources : Les enquêtes de terrain accompagnées des données de l'INS ont permis de faire la typologie du bâti(habitats groupés avec des matériaux peu conventionnels) et le nombre de personnes par ménage ; CADERAC SA pour le plan de localisation des gisements et installation et le nombre de personnes employées dans la carrière. Celles relatives à la configuration du terrain (carte topographique) proviennent du Centre de Cartographie et de Télédétection (CCT) sous la direction du Bureau National d'Etude et de Développement (BNETD). Elles traitent des questions des villages plus proche de la carrière et par conséquent plus vulnérables à la pollution atmosphérique, sonore et aux vibrations. Ces données ont été complétées par d'autres (population indemnisée, niveau de d'instruction des employés locaux) issues d'enquêtes in situ.

- Logiciels utilisés

Tableau 2 : Récapitulatif des logiciels utilisés

LOGICIELS UTILISES		
SIG	TELEDETECTION	BUREAUTIQUE
Arcgis 10.2	Envi 4.3	Excel 2007
Arcview 3.3	Envi 5.1	Word 2007
Surfer 11		

1.3. Méthodes de traitement des données

La démarche méthodologique entreprise dans le cadre de cette recherche consiste à la collecte des données et informations puis à leur traitement. Cela consiste à déterminer, évaluer les villages dont les populations ont subi des désagréments (expropriations massives et exposition accrue à la pollution sonore, atmosphérique, vibration) et d'identifier les facteurs qui exacerbent cette vulnérabilité.

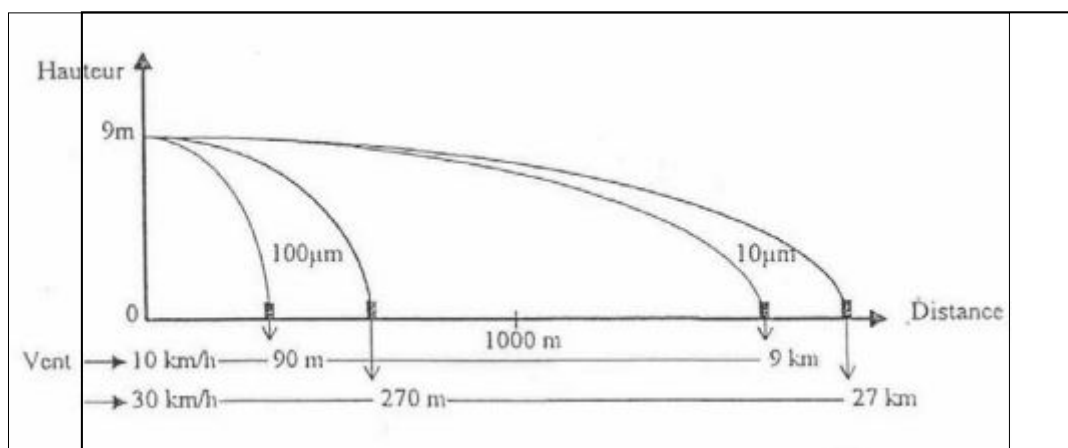
-Évaluation et détermination des villages dont les populations ont subis des expropriations massives

Les outils de collecte reposent sur des questionnaires individuels et des entretiens avec des personnes ressources. Ici, les populations concernées sont celles qui ont des exploitations dans la zone d'exploitation. Les groupes cibles ont été identifiés en

fonction de la catégorie socioprofessionnelle des acteurs, de leur répartition par village, du montant d'indemnisation perçu et du niveau d'instruction. Ainsi, l'ensemble des personnes exerçant dans la zone d'exploitation et exproprié ont été interrogé. Ils sont au nombre 14 dont 5 femmes et 9 hommes. Les enquêtes ont porté sur le montant des indemnités, les promesses de la société d'exploitation, leur activité après l'expropriation, le nombre de personnes issues des villages riverains embauché, les salaires. Aussi, le niveau d'instruction a eu un impact négatif sur le processus d'expropriation et d'indemnisation. Les expropriés ayant un niveau d'instruction faible n'ont pas été informés sur les modalités de paiement des indemnités. C'est pourquoi GOGBE T. et al., (2016) souligne que plus une personne est instruite moins elle est vulnérable aux situations de risque. Les populations en question sont celles qui n'ont jamais fait le cycle primaire complet ce qui les met dans une situation de marginalisation c'est-à-dire qu'elles se sentent exclues des avantages de l'expropriation.

-Modélisation de la concentration des poussières moyenne et pollution atmosphérique au voisinage de la carrière.

Cette modélisation est basée sur la méthode d'ALIOUCHE M. (2008). Elle consiste à numériser des données topographiques par le logiciel (DEM converter). La feuille NB-30 XIX-4b de la carte topographique de Bouaké de 1990 (au 1/50 000) du Centre de Cartographie et de Télédétection a été utilisées à cet effet. Les données d'entrée du logiciel sont les suivantes : le type de site sélectionné est rural, le temps moyen de modélisation est 24 h, le terrain sélectionné est de type élevé, les poussières ont un diamètre aérodynamique de 20 μm . Le facteur d'émission des poussières émises par les activités d'extraction, les dimensions de la partie de la carrière en exploitation sont : Longueur ($L = 100 \text{ m}$), hauteur ($h = 20 \text{ m}$). A celles-ci, s'ajoute la combinaison théorique de dispersion et sédimentation des envols de poussières. Elle est développée par REBOUH Samia (2003). Ainsi, le diagramme théorique des distances parcourues par les particules en fonction du vent est le suivant :



Source : REBOUH Samia (2003)

Figure 2 : Diagramme théorique des distances parcourues par les particules en fonction du vent

Plus le vent est fort (vitesse élevée) plus les particules se « diluent » et se redéposent sur une surface importante et lointaine. Dans ce cas spécifiquement, nous avons considéré le site de traitement comme la zone tampon et établis un rayon de 15 Kilomètres dans lequel se trouvent les villages riverains. A chaque 5 Kilomètres on

observe l'intensité de poussière déposée. Nous avons également enquêté le centre de santé le plus proche (CSR de Angouayaokro) afin de déterminer la fréquence des maladies respiratoires (pulmonaire).

-Évaluation et détermination des pollutions sonores et vibrations

Un appareil (un sonomètre) a permis de mesurer le niveau d'intensité sonore. L'intensité mesurée sur le terrain est multipliée par 10, ce qui fait que le niveau d'intensité sonore (I) s'exprime en décibel. Cette intensité nous a permis de calculer le niveau sonore. Pour l'intensité, on considère le centre de traitement comme le centre d'un cercle. Chaque village appartient à un cercle dont la distance aux unités de traitement constitue le rayon. On applique donc la formule suivante : $S=4\pi r^2$ Le village de Assièblenou se trouvant à 400 mètres, on a : $S=4\pi \times 400^2$.

Lorsqu'on a l'intensité sonore, on calcule le niveau sonore (L) qui s'exprime en décibel. $L=10 \log \left(\frac{I}{I_0}\right)$, L= niveau d'intensité sonore (décibel), I=intensité sonore (W/m^2),

I_0 =intensité sonore de référence, seuil d'audibilité (W/m^2).

De plus, l'observation directe sur le terrain nous a permis d'apprécier l'ampleur des pollutions atmosphérique et sonore et le nombre de personnes affecté.

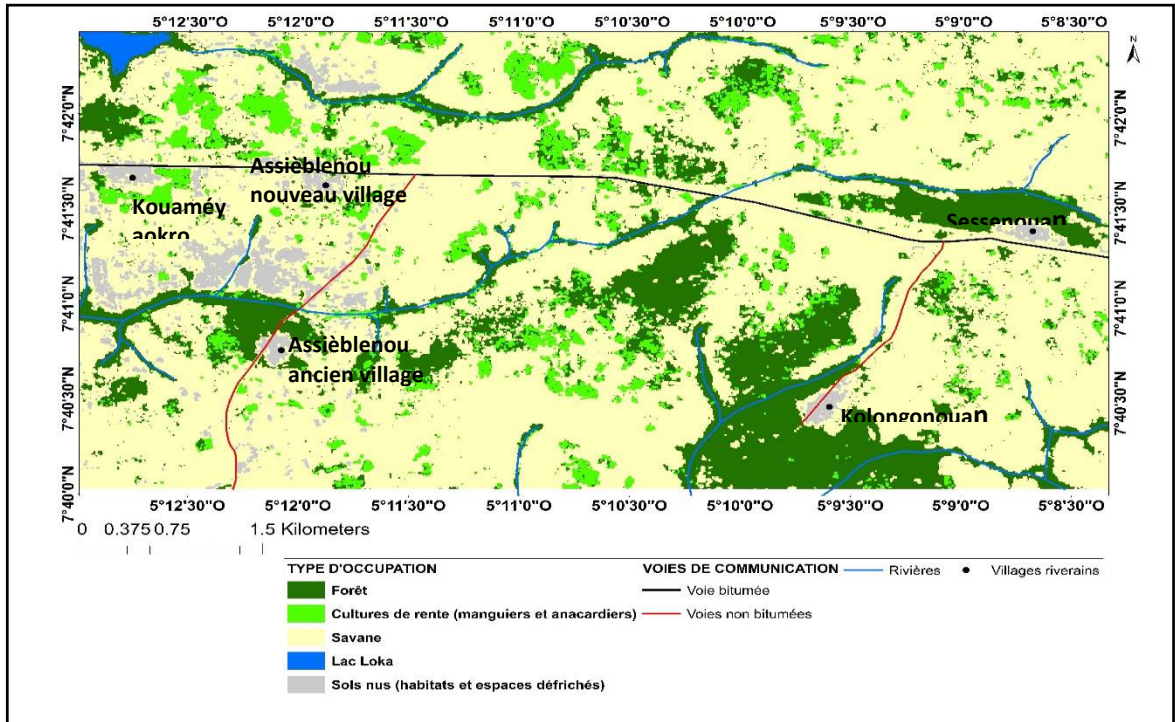
2. Résultats

2.1. Impacts physiques de l'exploitation de la carrière de granite de Kolongonouan

2.1.1. Analyse de la carte d'occupation du sol de la zone en 2013 et mise en évidence de la fragilité de l'écosystème riverain

La carte de l'occupation du sol de 2013 (Carte 1) montre que la zone d'étude est caractérisée par des forêts, la savane, les cultures de rente, des sols nus et la Loka (tableau 3). La savane, bien qu'étant un milieu fragile, est le plus important avec 2638,84 ha, soit 70,41 % de la superficie totale du terroir ; il est composé de savanes arborées et des jachères. La forêt est composée de forêt galerie et de forêt sacrée concentrée autour des villages. Elle occupe une superficie de 752,84 ha soit 20,08%. Les forêts galeries suivent que le long des rivières formant d'étroites bandes discontinues. Elles se trouvent disséminer sur toute l'étendue de la zone d'étude. On rencontre des lambeaux de forêt près des villages où ils sont sacrés donc protégés. Les villages de Sessenouan, Kolongonouan et Assièblenou ancien village disposent chacun d'un îlot forestier. Ils protègent ces villages contre des feux de brousse en saison sèche. Les cultures de rente représentent 260,73 ha (Soit 6,96%). Elles sont plus importantes à l'Ouest et au Nord de la zone. Dans cette zone, se trouve un verger de manguier et d'anacardier (150 ha) appartenant à la famille Djibo et aussi quelques plantations appartenant à la population locale. Les sols nus occupent 79,75 ha (soit 2,13 %). Quant au Lac Loka, la partie visible sur la carte s'étend sur 14,94 ha donc 0,40% de la zone d'étude. Il se trouve au Nord-Ouest de la zone d'étude.

Carte 1 : Occupation du sol en 2013



Source : Google Earth Pro, 2013
Tonio 2016

Réalisation : KOFFI A.

En 2013, c'est-à-dire l'année antérieure à l'implantation de la carrière industrielle, l'agriculture est l'activité principale des populations (tableau 3). Elles sont composées de champs d'anacardier et de manguier. Cette activité explique en partie la présence de sols nus. La destruction de la végétation a permis de mettre en place des cultures de rente et de subsistances (anacardiés, manguiers, cultures vivrières) à partir desquelles la population paysanne tire les revenus et des produits pour satisfaire ses besoins quotidiens. Les activités de carrière de sable, pratiquées par une frange de la population, sont très répandues dans la zone ce qui contribue à la mise en place des sols nus. Ils regroupent les pistes, les carrières de sable, les espaces défrichés pour les cultures vivrières, les maraichers et les habitations. Les pistes débouchent sur les champs et plantations ainsi que les villages enclavés. Les carriers traditionnels décapent les surfaces des zones sableuses afin d'extraire le sable blanc.

Tableau 3 : Superficies et proportion des types d'occupation du sol de la zone en 2013

Types d'occupation du sol	Superficies (ha)	Proportions
Parcelles culturales	260,74	6,96%
Forêts	752,84	20,08%
Jachères	2638,84	70,41%
Sols nus	79,75	2,13%
Lac Loka	10,94	0,40%
Total	3747,55	100%

Source : Landsat archive 2013 ; nos enquêtes 2016

2.1.2. Analyse de la carte d'occupation du sol de la zone en 2016 et détection de Mutations environnementales et changements dans l'affectation des sols

Les superficies des types d'occupation du sol de 2016 sont dans le tableau 4.

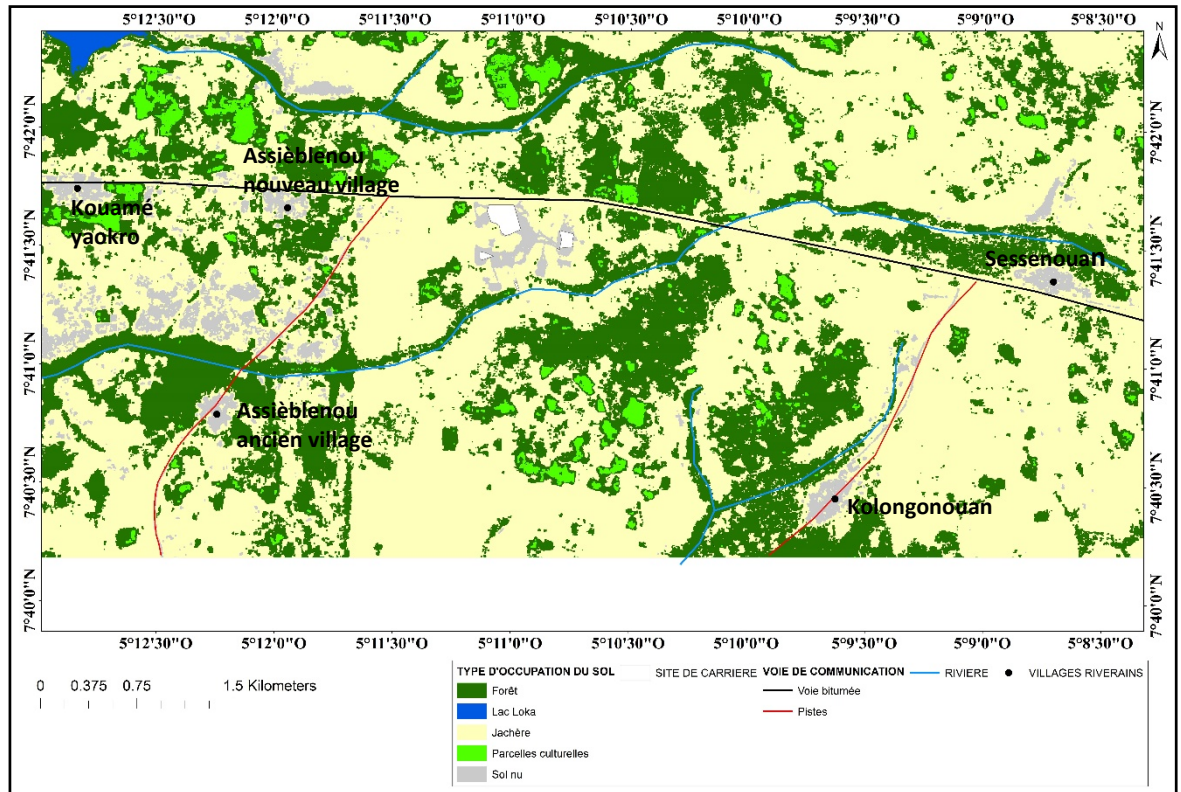
Tableau 4 : Superficies des types d'occupation du sol de la zone en 2016

Type d'occupation du sol	Superficies (ha)	Proportion (%)
Cultures de rente	174,23	4,51
Forêt	1045,64	27,07
Savane	2536,23	65,67
Sols nus	83,14	2,15
Lac Loka	10,46	0,43
Activités de carrière	16,06	0,41
Total	3862,11	100

Source : Landsat archive 2016 ; nos enquêtes 2016

La carte de 2016 (Carte 2) présente une nouvelle configuration spatiale de la zone d'étude marquée par la modification de l'occupation du sol: sites d'activités de carrière. Regroupés au centre, ils occupent 16,06 ha, soit 0,41 % de la superficie totale du périmètre (tableau 4). Ils comprennent l'usine d'élaboration du granulats, une zone d'extraction du granite, des bureaux, des ateliers de stockage et d'entretien du matériel traitant. La nouvelle organisation est marquée par une augmentation considérable de l'étendue de la forêt au Nord-est de la carrière. De 752,84 ha on est passé à 1045,64 ha donc une augmentation de 292,8 ha soit 7,58%. Cette augmentation est due en partie au manque d'entretien du verger de manguiers. En effet, le périmètre d'exploitation de CADERAC de 100 ha étant interdit d'accès, les champs d'anacarde abandonnés par les paysans se comportent aussi comme des forêts. Ainsi, notons la croissance des étendues des cultures industrielles au profit des cultures de subsistance. Dans cette nouvelle configuration, on note une augmentation des sols nus. En 2013, il était de 79,75 ha et passe à 83,14 ha en 2016 soit une hausse de 3,39 ha. Cette hausse est due au mode d'exploitation de cette carrière étant à ciel ouvert, on assiste à la découverte d'une grande étendue de surface (sols nus). L'implantation de la carrière a également favorisée la mise en place d'une société (SABATI) de fabrication de bétons préfabriqués et extraction de sable au Nord de Sessenouan, augmentant la superficie des sols nus.

Carte 2 : Occupation du sol en 2016

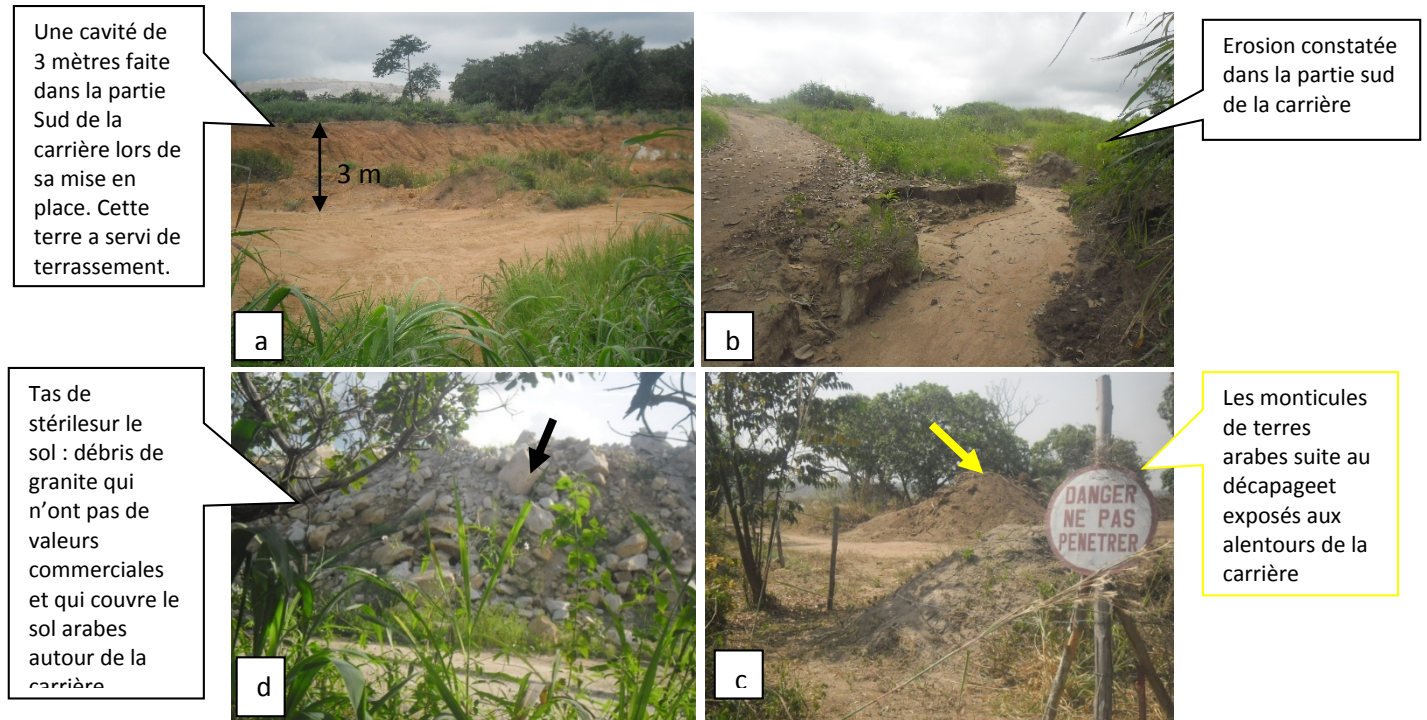


Source: Google Earth Pro, 2016

Realisation: KOFFI A. Tonio 2016

- Destruction et dégradation physiques des sols

Le mode d'exploitation de la carrière provoque une dégradation avancée des sols. Les engins utilisés pour ces tâches sont les Bulldozers et des Décapeuses. Ces machines sophistiquées servent à faire des entailles très profondes (3 mètres) dans le sol qui modifie la morphologie du relief (Photo 1 a). Dans le périmètre d'exploitation, le décapage, les excavations et les terrils dégradent fortement le sol. A cela s'ajoute l'action des pluies accélérant ainsi le processus érosif du sol (photo 1 b). La pluie constitue un facteur aggravant car elle transporte la couche superficielle du sol mis à nu lors de ces opérations. Lors du décapage, les bulldozers enlèvent le sol arabe et l'entasse dans des endroits isolés. Ces dépôts forment des terrils (photo 1 c et d). Ils sont constitués de terres végétales, de stériles et de débris végétaux qui vont couvrir d'autres terres végétales.



Cliché : KOFFI A. Tonio, Juin 2016

Photo 1 : Différentes formes de dégradation du sol

La majorité de ces dépôts est composée de stériles, qui sont des matériaux qui n'ont aucune valeur exploitable. Cela rend difficile une mise en valeur futur de cet espace. Ainsi les sols perdent leur valeur culturale. En somme, la carrière de Kolongonouan, malgré sa mise en valeur récente crée des désagréments important au niveau environnemental. Autres méfaits, apparition de fosse et de petites collines artificielles, destruction du couvert végétal et augmentation des sols nus. L'environnement n'est pas la seule composante à subir les influences de la carrière mais la santé des populations environnantes est aussi impactée.

2.2. Impacts sanitaires lié à l'exploitation de la carrière de granite de kolongonouan

2.2.1. Augmentation de la Concentrations de la poussière moyenne et pollution atmosphérique au voisinage de la carrière

Les tableaux 5 et 6 illustrent les contours de pollution quotidienne moyenne au voisinage de la carrière. Les résultats de la simulation sont consignés dans le tableau suivant :

Tableau 5 : Concentrations quotidiennes simulées autour de la carrière des poussières issues des activités d'extraction du granite

Site récepteur	Concentrations quotidiennes moyenne en ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)
Carrière	Très fort (567,34)
Assièblenou	Fort (365,23)
Kouaméyaokro	Moyen (326,65)
Sessenouan	Faible (9,12)
Kolongonouan	Faible (0, 00)

Source : GEODRILL, 2015

Tableau 6 : Source des poussières contenues dans l'air

Source/ opération	Quantité annuelle (2016)
Forage (tir de mine)	10,46 Kg
Tas de minerais stockés (érosion vent)	32,63 Kg
Manipulation des tas (chargement, transport dans la zone de stockage)	95,10 Kg
Trafic sur les pistes	200,8 Kg

Source : GEODRILL, 2015

Les concentrations quotidiennes de poussières sont importants par rapport aux normes mondiales (valeurs guides en Allemagne) : seuil de 300 $\mu\text{g}/\text{m}^3/\text{jour}$. La concentration observée au niveau de Assièblenou et Kouameyaokro sont plus élevées. Les populations des villages proches (Assièblenou, Kouameyaokro) sont au regard des normes internationales les plus vulnérables avec de fortes concentrations (365,23 et 326,65 μg). Ainsi, les particules les plus grosses se redéposent dans les 300 m maximum autour du site. Les particules fines se diluent dans l'air ambiant et peuvent parcourir des distances plus importantes (1 à 2 kilomètres). Les villages les plus proches dans cette direction sont situés sur des altitudes moyennes à quelques mètres du site (CADEARC). Cette distance est suffisante pour une dilution maximale des poussières en cas d'émission. Les poussières s'envolent mieux en période de sécheresse et de vent fort, c'est-à-dire en Décembre, Janvier et Février.

2.2.2. Risque d'accentuation des pathologies pulmonaires et polluants chimiques

Selon un rapport d'étude d'impact environnemental (Assistance PRO, 2012), les risques pour la santé liés aux poussières sont directement liés à la taille des particules. On distingue les particules de diamètre inférieur à 10 μm (PM10), et les particules de diamètre inférieur à 2,5 μm (PM 2,5). Or, ce sont ces poussières de diamètre inférieur à 2,5 μm qui parcourent une grande distance et se concentrent au niveau des villages riverains. Les poussières sont entraînées par le vent essentiellement vers la partie Sud de l'exploitation. Ce rapport souligne également que les particules fines dites « alvéolaires » pénètrent profondément dans les poumons. Elles peuvent provoquer des insuffisances respiratoires, des infections pulmonaires telles que l'asthme. La poussière alvéolaire siliceuse (lorsque la teneur en quartz dépasse 1%, selon la définition du Code

Minier) peut entraîner l'apparition de silicose. Cependant lors du test de qualité microscopique du granite par le Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics (LBTP), il a été révélé que la roche comporte plus de quartz qui est un indicateur de bonne qualité. Par conséquent, les populations de Assièblenou et Kouameyaokro sont vulnérables et exposées au risque de ces infections.

2.3. Impacts socioéconomiques

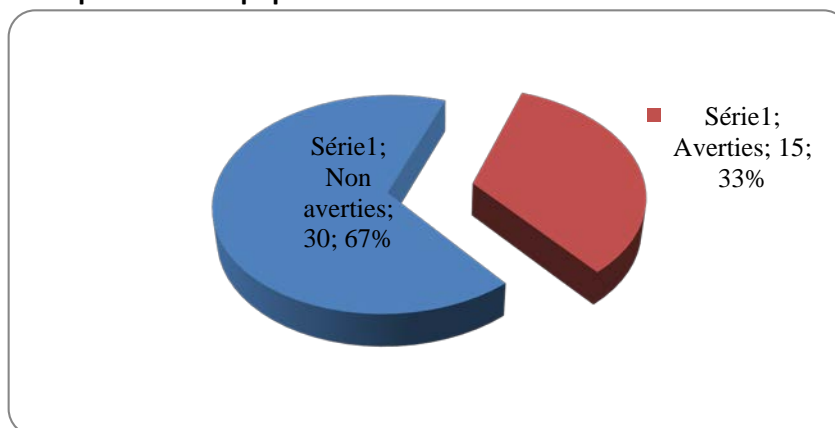
2.3.1. Dégradation de la qualité de vie

-liés aux nuisances sonores

Dans la zone d'étude, deux des quatre villages, sont confrontées à une vulnérabilité variant de moyen ($326,65\mu\text{g}/\text{m}^3$) à fort ($365,23\mu\text{g}/\text{m}^3$). La cartographie montre que ces niveaux de vulnérabilité concernent essentiellement les villages de Assièblenou et Kouaméyaokro (Figure 3). Les nuisances sonores et les vibrations émises par les tirs de mine détériorent le cadre de vie de ces populations. Elles mettent les populations dans une situation d'inconfort et d'angoisse. La nuisance la plus fortement ressentie par les riverains est produite par les tirs de mines. En effet, lors de cette opération, les populations ne sont pas averties et par conséquent elles subissent un effet de surprise, ce qui exacerber un sentiment d'inconfort.

A ce sujet, la population la plus concernée (Assièblenou) a interpellé les autorités de la carrière afin d'appliquer des mesures d'atténuation des nuisances proposées dans l'EIES. Ces mesures proposées sont : signaler le jour et l'heure de tir aux populations riveraines et aux autorités locales deux (02) jours à l'avance, faire sonner la sirène d'alarme au moins deux (02) heures avant les tirs, informer les populations riveraines de tous les travaux de dynamitage et d'explosifs. Selon nos enquêtes, ces mesures ne sont pas appliquées dans leur totalité d'autant plus que les riverains sont toujours surpris par les tirs. Seule la sirène d'alarme qui avertir les populations au moins 02 heures avant les tirs fonctionne bien. Là aussi, on note un dysfonctionnement dans son application. Sur les quatre villages enquêtés, seul Assièblenou bénéficie de cet avertissement soit 1/4 des villages. Et surtout les ménages plus proches de la carrière entendent cette alarme. Sur les 45 ménages interrogés dans ce village, 15 ont affirmé entendre cette sonnerie, ce qui représente 30%. Le graphique 12 ci-dessous illustre la répartition des populations d'Assièblenou averties avant les tirs.

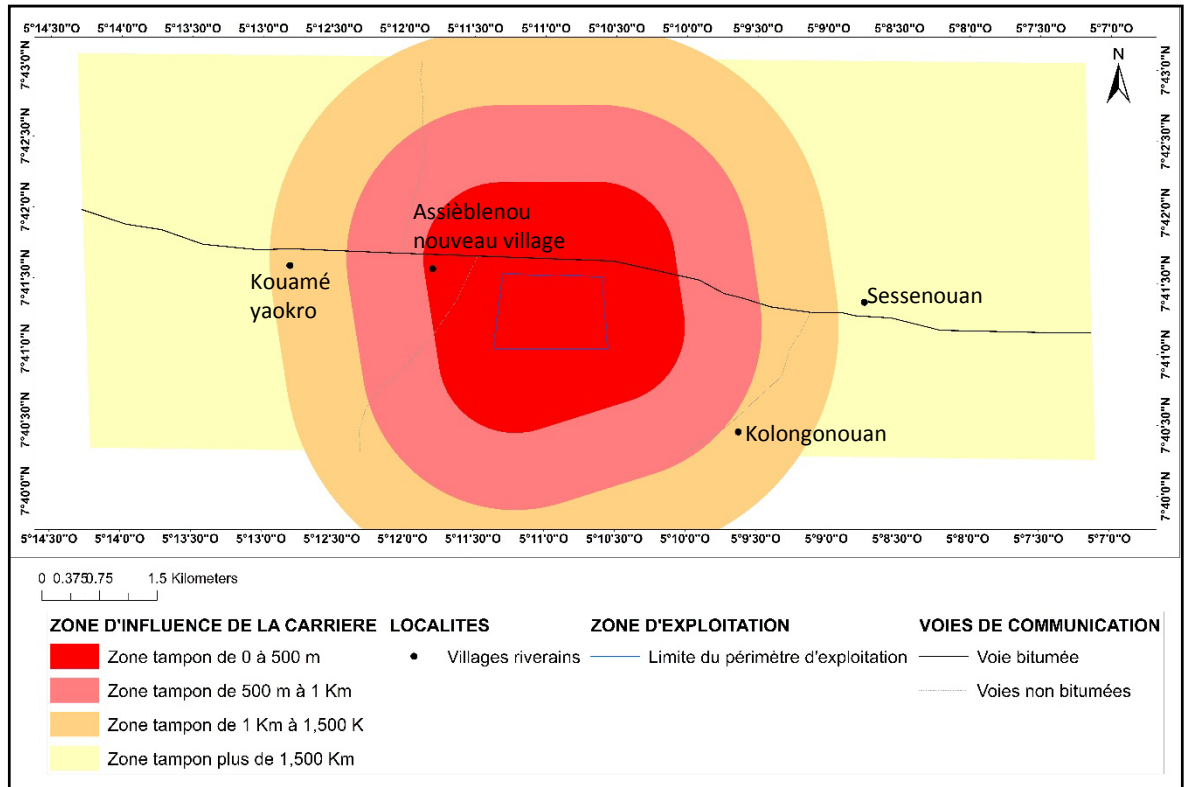
Figure 12 : Répartition des populations d'Assièblenou averties avant les tirs



Source : Nos enquêtes, 2016

On note aussi, la gêne acoustique générée par le bruit répétitif des machines de concassage. La susceptibilité humaine à l'égard de ces nuisances varie fortement en fonction de la situation géographique des villages et aussi des individus qui y habitent.

La population potentielle concernée par les émissions associées aux activités de la carrière en dehors des employés est celle qui habite des maisons situées à proximité de la carrière à savoir les populations d'Assièblenou et Kouaméyaokro et dans une moindre mesure celles de Kolongonouan situés respectivement à 400 mètre, 500 mètre et 1 kilomètre de la carrière. Selon Aliouche (2008), la gêne acoustique est plus prononcée pour un individu situé dans une maison qu'à l'air libre. Cela pourrait être expliqué par les trois facteurs qui sont : le phénomène de surprise et d'intrusion provoquant la sensation d'inconfort, la peur ou angoisse face au risque de dégradation des biens personnels, et l'attribut erroné des effets de vibration du bâtiment à l'onde sonore.



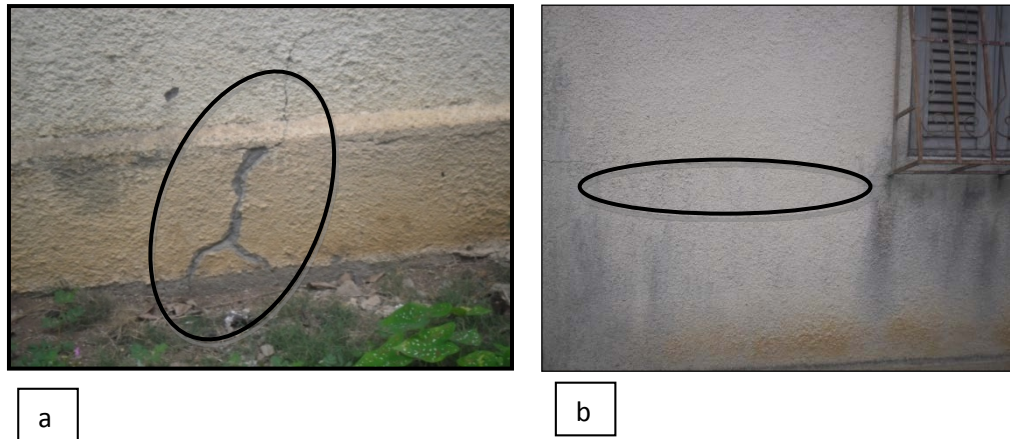
Source : Nos enquêtes, Juin 2016
Tonio, 2016

Réalisation : KOFFI A.

Figure 3 : Localisation des villages riverains en fonction des influences sonores et atmosphériques

-liés aux vibrations générées par l'activité de la mine

Les activités de la carrière génèrent des vibrations transmises par le sol. Certaines de ces vibrations ont des effets néfastes sur les constructions des villages environnant. Ces phénomènes à risque assimilés à des matériaux de construction émanant du dysfonctionnement des villages exposés comme le confirme les travaux de Gogbé (2015) à San Pedro et de ceux de HAUHOUOT C. (2008) à Attécoubé (Abidjan). Pour ces auteurs, il n'y a pas de vulnérabilité en soi. Elle réside dans l'environnement immédiat des populations (le site et le type d'habitat). Les effets directs ont été constatés dans le village d'Assièblenou. Il s'agit de la fissuration des bâtiments proches de la carrière (Photo 2a, b).



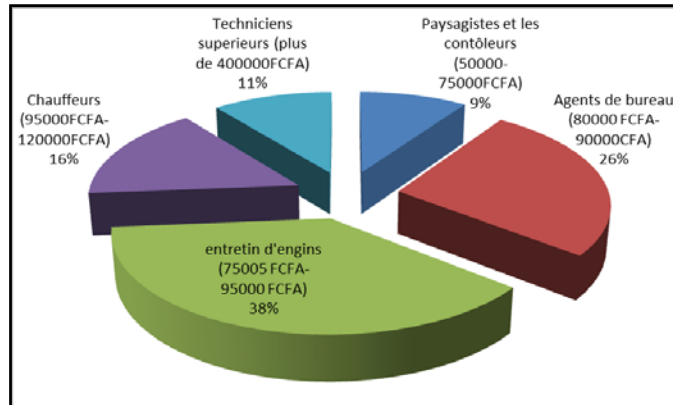
Cliché : KOFFI A. Tonio, Juin 2016

Photo 2 : Aggravation de fissures des maisons à Assièblenou

2.3.2. Impacts de l'exploitation de la carrière sur les revenus et le pouvoir d'achat

-Impacts positifs : Contribution économique de CADERAC aux villages riverains

La carrière de Kolongonouan constitue pour la population une source importante de richesse (Figure 4). Alors que les conditions climatiques (1163 mm en 1945 à 1139mm en 2017) et la faible productivité dans le secteur agricole ne cessent de décourager les populations rurales, la carrière est devenue une alternative économique principale ou saisonnière pour nombre de familles. Elle est un filet de sécurité qui les protège des effets de variabilité des prix agricoles, des crises macroéconomiques, des mauvaises récoltes et autres facteurs qui menacent la stabilité du monde rural. Cependant, le salaire mensuel des employés varie d'un employé à un autre selon sa qualification. Les techniciens supérieurs sont les mieux payés avec un salaire supérieur à 400000 FCFA. Ils sont constitués d'Ingénieurs en Mine et Géologie, de techniciens en explosif. Ils occupent 11% des employés. Les chauffeurs d'engins lourds sont des chauffeurs des tombereaux, des Caterpillar, des foreuses et des camions de ramassage. Ils ont une proportion de 16% avec des salaires compris entre 95 000 FCFA et 120 000 FCFA. Les agents d'entretien d'engin sont des mécaniciens et de maintenances. Ils constituent 38% des employés avec des salaires compris entre 75 000 FCFA et 95 000 FCFA. Des agents de bureau sont des Secrétaires, autres agents administratifs et la main d'œuvre non qualifiée. Avec des salaires compris entre 80000 FCFA et 90000 FCFA, ces employés constituent 26% de l'ensemble des travailleurs. Enfin, les contrôleurs et les paysagistes qui s'occupent du gardiennage et de l'entretien des espaces verts ont un faible revenu. Leur salaire est compris entre 50000 FCFA et 75000 CFA avec 9% des employés.



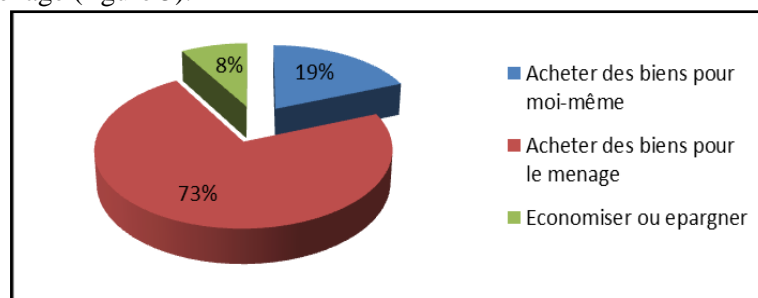
Source : CADERAC, 2016

Figure 4 : Salaire des employés en fonction des postes

Selon nos enquêtes, les facteurs de motivation d'entrée des jeunes dans la carrière sont de deux ordres : les facteurs liés au bien-être social et d'autres à caractère socio-affectifs.

-Les facteurs liés au bien-être social s'expliquent à travers la recherche d'autonomie des jeunes. Ces derniers aspirent à une meilleure vie et veulent s'affranchir davantage du joug des parents, dans un contexte manifeste de pauvreté. L'analyse du graphique 17 montre que la destination des fonds perçus par ces jeunes employés a permis de constater que 19% de leur salaire est destiné aux dépenses pour l'achat de biens pour soi-même et 8% pour l'épargne personnelle.

-Les facteurs socio-affectifs sont des responsabilités familiales. Les jeunes cherchent à se substituer à l'autorité parentale dans un contexte social où la responsabilité de ces jeunes est généralement importante. Parmi les employés des villages enquêtés, 73% utilisent leurs salaires pour payer des biens pour le ménage (figure 5).

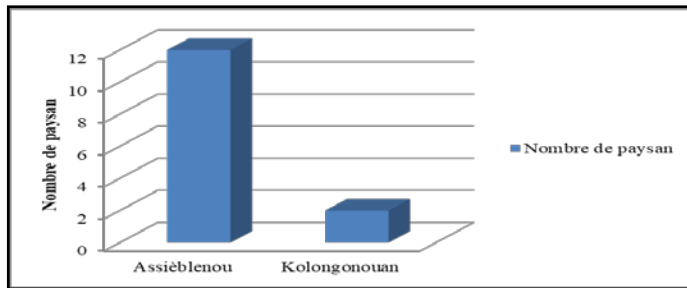


Source : Nos enquêtes, 2016

Figure 5 : Destination des revenus des employés dans la carrière

-Impacts négatifs : Situation socioéconomique des expropriés

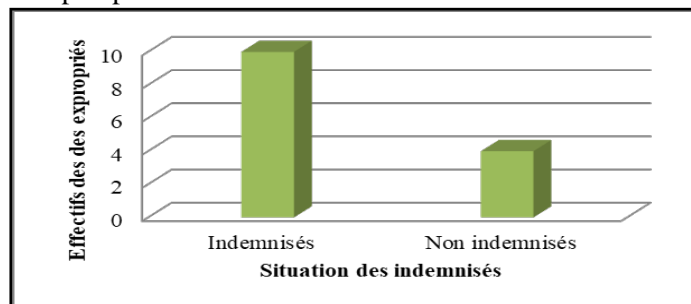
Selon le rapport de l'étude d'impact environnemental et social, le domaine de la carrière est de 100 ha 27a. A l'intérieur de celui-ci, 14 paysans cultivent et expropriés. L'ensemble des parcelles agricoles expropriées s'étend sur une superficie d'environ 7 ha. Elles sont composées de champ d'igname, de manioc, d'anacardier, et de quelques pieds de bananier, de manguier, de palmier. Sous l'emprise de CADERAC, des paysans ont été expropriés, certaines cultures sont détruites et d'autres interdites d'accès.



Source : Nos enquêtes, Juin 2016

Figure 6 : Lieu de résidence des paysans expropriés du périmètre d’exploitation

La figure 6 montre que l’impact de la carrière sur les paysans a été plus marqué à Assièblenou où 12 paysans (soit 86%) ont été expropriés de leurs champs. Quant à Kolongonouan, seulement 2 paysans (soit 14%) qui sont expropriés. Conformément au code minier et à son l’article 127, les expropriations ont donné lieu à des indemnisations des propriétaires en fonction des superficies et le nombre de pieds compté. A ce niveau, il y a eu des dysfonctionnements. Sur les 14 paysans, 4 attendent toujours leur indemnisation. Ces 4 ont été expropriés en dernière position lors d’une relative extension du périmètre de prospection.



Source : Nos enquêtes, Juin 2016

Figure 7 : Proportion d’indemnisation des paysans expropriés

L’observation de la figure 7 montre que 29% des paysans expropriés n’ont été indemnisé ou du moins ne sont encore indemnisés et sont toujours en attente. De ce fait, on peut dire que les indemnisations ne reflétaient pas la valeur des cultures détruites. Les promesses selon lesquelles ils ces paysans seront embauchés ne sont pas totalement tenues jusqu’à nos enquêtes. Ils sont devenus des « mendiants de terre » pour pratiquer les activités agricoles. Le faible niveau d’instruction (80% n’ont jamais fait un cycle primaire) est l’un des facteurs qui les exacerbent. La population se sent exclue à cause de l’insuffisance des avantages directs de l’emploi en raison de leur faible niveau d’instruction. Ce manque de qualification des jeunes constitue un handicap pour postuler à certains postes de responsabilité dans la carrière, ce qui explique fait que les postes les plus favorisant leurs sont fermés. Cela risque de faire des jeunes de la localité d’éternels manœuvres.

3. Discussion

L’approche d’inventaire par télédétection et SIG utilisée dans cette étude a permis d’organiser puis de compléter les données issues des enquêtes de terrain ; elle s’est révélée plus rapide et efficace pour ressortir les mutations environnementales dans notre zone comparativement à l’approche d’inventaire par relevé de terrain. Cela témoigne de

l'efficacité de la méthode éboché par SOUBEROU K., OLOUKOI J., et AMOUSSOU E. (2016), dans une étude d'inventaire des bas-fonds au centre du Bénin. La pertinence de l'approche de cartographie semi automatisé que nous avons réalisé, vient de la combinaison des paramètres physiques décrits dans ladite étude mais aussi la prise en compte des paramètres humains qui permettent de mettre en évidence la vulnérabilité des enjeux humains et par ricochet la notion de risques. Elle a donc été plus inclusive, plus fine comparativement à celle adoptée dans la commune de Materi au Bénin. Cependant, la faiblesse de notre étude réside dans le type de données satellitaires que nous avons traitées. En effet, le manque d'image haute résolution nous a emmené à traiter des images moyenne et basses résolution pour ressortir l'occupation du sol à deux dates ce qui a accru notre marge d'erreur d'affectation d'identité. Néanmoins, malgré notre marge d'erreur nous avons obtenu des détails plus précis, plus nombreux et plus rapides.

Conclusion

Dans la Sous-préfecture de Bouaké notamment à Klogbonouan, la carrière mise en activité en 2014 pour répondre à la forte demande en matériaux de construction a eu un impact sur l'environnement physique, sanitaire et socioéconomique. Cela a été mis en évidence d'abord par l'analyse de la carte d'occupation du sol de la zone en 2013, de l'analyse de la carte d'occupation du sol de la zone en 2016 ; ensuite par l'évaluation de la Concentrations de la poussière moyenne et pollution atmosphérique au voisinage de la carrière et des pathologies pulmonaires et polluants chimiques ; enfin par l'identification de l'impact sur la qualité de vie, sur les revenus et le pouvoir d'achat. Ainsi, à travers des méthodes de reconnaissance automatique de cartographie avancées complétées par une rigoureuse campagne de collecte de données de terrain, nous avons réussi à appréhender l'impact environnemental et social lié à l'exploitation de la carrière de granite de Klogbonouan (Sous-préfecture de Bouaké).

En somme, l'étude a révélé une dégradation du milieu physique et des conditions socioéconomiques des populations en dépit des activités nouvelles liées à la présence de la carrière. Ainsi, l'étude constitue un outil d'aide à la prise de décision tant donné qu'elle inventorie les modifications, les localise à l'aide d'un système tridimensionnel à références spatiales (longitudes, latitudes et altitudes) et situe la vulnérabilité des populations.

Références Bibliographiques

Aliouche, M., (2008). Exploitation des substances utiles à ciel ouvert et impact sur l'environnement ; Etude de cas dans l'Est Algérien (Les gisements de Djebel Salah, Région de Constantine), Mémoire de magister en géologie, Université Mentouri de Constantine, Algérie, 113p

Chabi, A., Oloukoi, J., Mama, V. J. et Kiepe P., (2010). « Inventaire par télédétection des agro-écosystèmes de bas-fonds dans le centre du Bénin » in *Cahiers Agricultures*, vol. 19, n° 6. pp. 446-453

Gogbe, T. et al., (2016). Cartographie de la vulnérabilité intrinsèque de la population de la ville de, *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, n°1, 75p.

Hauhouot, C., (2008). Analyse du risque pluvial dans les quartiers précaires d'Abidjan. Etude de cas à Attécoubé, in *Géo-Eco-Trop*, vol. 32, Université de Liège, Belgique, pp 75-82.

INS(2015), RGPH 2014. Répertoire des localités : Région du GBÈKÈ, 51p.

ITIE Côte d'Ivoire (2017). Rapport de cadrage pour l'exercice 2015, 99 p.

Rapport cabinet d'étude Nexon Consulting, (2014). Rapport sur l'étude d'impact environnemental et social (EIES) de la carrière de Kolongonouan, 315 p.

Rebouh, Samia(2003). *Impact de la pollution de l'air provoquée par la cimenterie tahardjouad sur la santé publique et le cadre bâti cas de hammabouziane*, faculté des sciences de la terre, de géographie et de l'aménagement du territoire département d'architecture et d'urbanisme 181p.

RGPH, (2014). Secrétariat Technique Permanent du Comité Technique du RGPH, 26 p.

Souberou, K., Oloukoi, J., et Amoussou, E., (2016). Inventaire et caractéristiques des bas-fonds dans le bassin versant de l'Oti au Bénin à l'aide des images Landsat et ASTER, Département de Géographie et Aménagement du Territoire (DGAT), Faculté des Sciences Humaines, Université d'Abomey-Calavi (UAC), Bénin, International Journal of Environment, Agriculture and Biotechnology (IJEAB) [http://dx. doi. org/10.22161/ijeab/2.4.20](http://dx.doi.org/10.22161/ijeab/2.4.20)

LES CRITÈRES DE LA TÉLICITÉ DANS LA TYPOLOGIE DES VERBES BRON

Yapo Joseph BOGNY

Département des Sciences du Langage
Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Cocody
(Côte d'Ivoire)
joseph.bogny@ltml.ci

Kouassi Cyrille LOUA

Département des Sciences du Langage
Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Cocody
(Côte d'Ivoire)
cyrillelk@gmail.com

Résumé :

Cette étude se propose de réexaminer la classification des verbes bron. Pour ce faire, elle part du constat que les critères formels ne suffisent pas à les typifier ; en témoigne la proposition de Timyan (1981) qui ne permet pas de rendre compte des verbes polysémiques et synonymiques. Alors, l'hypothèse que des critères sémantiques s'imposent dans l'exercice typologique de ces verbes, nous a conduit à les revisiter selon les traits de la télécité et du dynamisme. De prime abord, on en déduit quatre (4) classes, à savoir, [+Télique], [-Télique], [+Dynamique] et [-Dynamique]. Toutefois, ces traits sont combinables, pour donner lieu à trois (3) classes que sont : la classe des verbes [+Télique, +Dyn.], celle des verbes [+Télique -Dyn.] et celle des [-Télique, -Dyn.]. De plus, c'est cette combinaison qui donne à un verbe même verbe, d'être polysémique ou à deux verbes distincts, d'être synonymiques. En d'autres termes, en bron, les relations combinatoires entre les traits de télécité et de dynamisme justifient l'ambivalence d'un verbe ou le rapprochement sémantique entre deux verbes.

Mots clés : Dynamisme, Télécité, Typologie.

Abstract :

This study proposes to examine the classification of bron's verbs. To do this, it starts from the observation that the formal criteria are not enough to typify them; pending Timyan's (1981) proposal that fails to account for polysemic and synonymic verbs. Then, the hypothesis that the semantic criteria are imposed in a typological exercise of these verbs, lead us to visit them through the features of telicity and dynamism. At first, we have 4 classes, namely, [+ Telique], [-Télique], [+ Dynamique] and [-Dynamique]. But their combination leads to 3 classes that are: the class of [+ Telique, + Dyn.] verbs, That of [+ Télique -Dyn.] verbs And that of [-Télique, - Dyn.] verbs. Moreover, this combination gives to a same verb, to be polysemic or two verbs, to be synonymous. In other words, in bron, the relations combining telicity and dynamism features, prove the ambivalence of a verb or the semantic rapprochement between two verbs.

Keywords: Dynamism, Telicity, Typology.

Introduction

Le verbe est une catégorie lexicale à l'exemple du nom, de l'adjectif, de la postposition, etc. A l'intérieur de la catégorie verbale, un autre besoin de spécification donne lieu à des sous-classifications. On en vient alors à une typologie selon des critères propres aux langues. En bron, langue kwa parlée en Côte d'Ivoire et au Ghana, J. Timyan (1982) s'y est prêté succinctement, mais suffisamment pour qu'on en retienne trois classes. Elle nomme « classe 1 » les monosyllabes. La « classe 2 » réunit les verbes dissyllabiques à voyelles distinctes et la « classe 3 », les dissyllabes à voyelles identiques. Une telle catégorisation est purement formelle. Or, dans la perspective du Programme Minimaliste, la dérivation syntaxique part du lexique, mais passe par l'énumération et la sélection (N. Chomsky 1995). Ces dernières ne sauraient se faire sur la base de simples critères formels, car la sémantique doit être de mise pour traiter par exemple des verbes polysémiques. Alors, quels critères sémantiques seraient les plus pertinents pour évaluer les verbes polysémiques et synonymiques en bron ? Tel est le problème que traite cette analyse consacrée au bron de Côte d'Ivoire (Western brong ou bron occidental), dont les huit tribus (Ahinvié, Pinango, Atchidom, Foumansa, Akouamoun, Mêrêzon, Téfou et Angobia) ne manifestent aucune différence dialectale remarquable. Seule la tribu Mêrêzon se démarque par son respect scrupuleux des structures CV₁rV₂. Dans les autres, V₁ est élidée dans ce contexte. Nous arguons, d'entrée, que le type de procès décrit par le verbe bron est un critère sémantique des plus importants. Pour mener à bien la vérification de cette hypothèse, l'étude détermine, dans un premier temps, les deux types de procès que les verbes décrivent. En second lieu, elle s'évertue à décrire la télicité dans ces verbes. La soumission des verbes polysémiques et synonymiques à ce critère marque la dernière étape de cet examen descriptif.

1. Les deux types de procès décrits par les verbes bron occidental

Le verbe est par essence une unité prédicative. Bien sûr, cela fait référence au verbe lexical, celui qui, selon G. Puskás (2013 : 307), « a un contenu sémantique particulier (à savoir dénote un événement ou un état) ». En employant les notions d' « événement » et d' « état », l'auteure rend plus aisée la tâche de l'identification des principaux types de procès, à savoir que certains verbes décrivent un procès dynamique, et d'autres, un procès statique. Cette section revisite les verbes bron de Côte d'Ivoire, selon ces traits.

1.1. Le verbe dynamique

Le verbe dynamique est le verbe dit d'action ou de mouvement. Il décrit un événement qui bouge sur la ligne du temps, allant d'un point à un autre. Il indique aussi que l'agent (sujet sémantique) exécute une tâche, une action, qu'il est en mouvement.

Les trois archétypes formels proposés par J. Timyan (1982) dans sa classification, possèdent ce trait [+Dynamique]. Ce sont :

- (1) a. kó
« aller »
- b. wùrà
« entrer »
- c. kàsà
« parler »

Dans les trois cas, la description faite s'évalue en termes de mouvement. De même, les verbes en (2) sont dynamiques :

- (2) a. jó
« faire »
- b.

g
r
ó
« jouer, s'amuser »

c
.
f
r
í
«
s
o
r
t
i
r
»

d

w
à
rì
« (se) marier »

En (1) comme en (2), les verbes peuvent prendre tous les Aspects et Modes de la langue. C'est une des caractéristiques des verbes dynamiques et les exemples en (3) l'illustrent bien.

- (3) a. kósúá **ó grò** dá mū [Progressif]
Kossua Prog⁵³ jouer maison dans
« Kossua joue dans la maison »
- b. kwàsí **á frì** òmmàńí bé fié [Résultatif]
Kouassi Rés sortir Pl.garçon 3Pl.Gén cour
« Kouassi est sorti de la cour des hommes »
- c. bàńíní **ńgásà** òmmrè nù [Habituel]
garçon Nég.parler Pl.moment deux
« Un homme ne parle pas deux fois »
- d. kwàsí **bé wàrí** àfíá [Futur]
Kouassi Fut marier Affia
« Kouassi mariera Affia »
- e. wó bé kó **ńì** òm m̀frá kínóm **bă jò** bájúmá [Aor-Rés]
2Sg Fut aller Aor Pl.enfant Def.Pl 3Pl.Rés faire Gén.travail
« Les enfants auront fait leur travail quand tu iras »

1. 2. Le verbe statique

K. C. Loua (2018 : 289) définit le verbe statique comme décrivant « un procès qui s'étend sans interruption, qui ne subit pas la notion du temps, qui est continu et

⁵³ Aor = Aoriste, Dur = Duratif, Dyn = Dynamique, Gen = Génitif, Hab = Habituel, Pl = Pluriel, Prog = Progressif, Rés = Résultatif, Sg = Singulier.

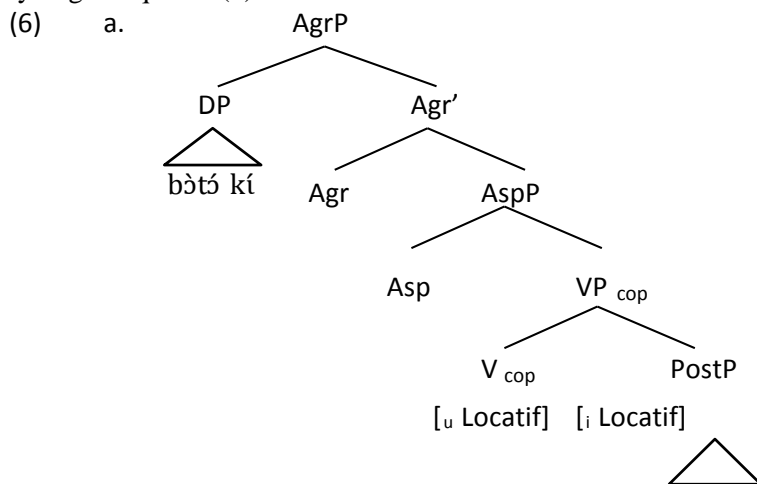
figé par la même occasion ». Ceci dit, l'on peut affirmer que le verbe statique se distingue par sa capacité à décrire un état. C'est le cas de [dì] en (4).

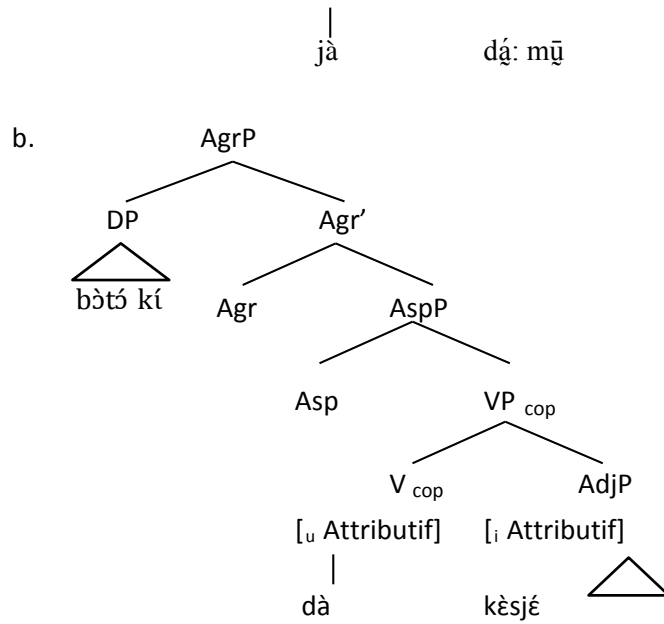
- (4) a. áamá **dì** kò:kò: ñvúó
 Ama avoir cacao champ
 « Ama a un champ de cacao »

Ce verbe traduit le statif ou le duratif. C'est une réalité sans fin, ou dont la fin est incertaine. Ce trait [-Dynamique] caractérise particulièrement les copules bron. T. Kossonou (2015 : 276) en distingue trois (3) que sont : « **jà**, **j́j́et dà** ». Mais elles n'ont pas toutes le même trait de dynamisme. **jà** et **dà** sont essentiellement statiques ([-Dyn]), tandis que **j́j́** est [+Dyn]. La sous-section en (3.2) traite, plus en détails, de la nuance entre **dà** et **j́j́**. Pour ce qui est de **jà** et **dà**, les exemples en (5) mettent en évidence leur contexte d'emploi.

- (3) a. b̀t̀t̀ ḱí **jà** d́á: m̀ỳ
 Sac Déf copule maison dans
 « Le sac est dans la maison (chambre) »
- b. b̀t̀t̀ ḱí **dà** k̀èsj́é
 sac
 Déf
 cop
 ule
 gros
 « Le
 sac
 est
 gros
 »

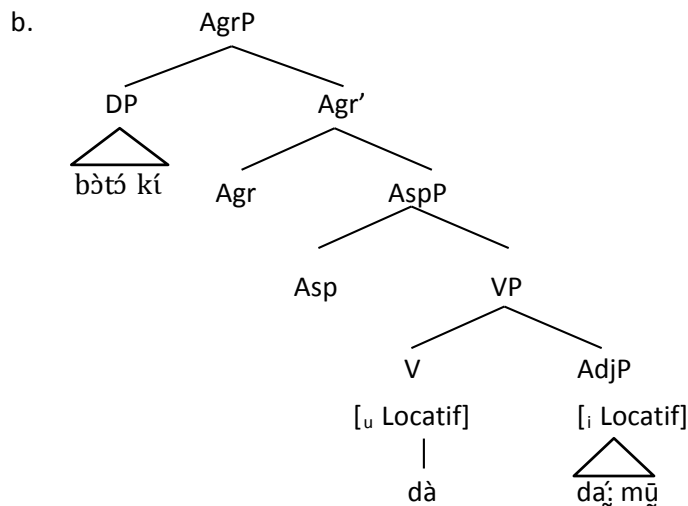
Ces exemples montrent que le choix de l'une ou l'autre des deux copules dépend du trait sémantique du complément. En d'autres termes, elles ne sélectionnent pas le même type de complément. En effet, **jà**, en (5a), sélectionne un PostP ([d́á: m̀ỳ]) alors qu'en (5b), **dà** accepte un complément de catégorie adjectivale, un Adj P. Il va sans dire que les deux copules portent des traits distincts qui conditionnent ces restrictions. Ainsi, **jà** apporte le trait ininterprétable [_u Locatif] et **dà**, le trait ininterprétable [_u Attributif]. Vu cette distribution, les représentations des phrases en (5) donnent la structure syntagmatique en (6).





Lorsque **dà** est capable de sélectionner un PostP, alors il n'a pas la valence de copule, mais celle de verbe que l'on peut gloser « *dormir* » et qui a aussi le trait [u Locatif]. On aura dans ce cas (7) :

- (7) a. bòtó kí dà dà: mū
 Sac Déf dormir maison dans
 « *Le sac dort dans la maison (chambre)* »



Il convient aussi de préciser, comme l'affirme G. Puskás (2013 :103), que « *la copule n'assigne pas de rôle thématique. L'argument qui apparaît dans la position de sujet est en fait l'argument du prédicat sélectionné par la copule* ». Il en vaut que le DP [**bòtó kí**] est l'argument des prédicats **dà**(nominal) et **kèsjé** (adjectival) respectivement en (5a) et (5b).

2. Le traitement de la télécité des verbes dans le bron occidental

On attribue à H. Garey (1957) la paternité de la notion de « télécité »⁵⁴. Elle se réfère au « Télós », c'est-à-dire le but, le seuil. Par conséquent, la détermination de la télécité d'un verbe dépend de sa valence, qui requiert ou non le franchissement d'une borne, pour la réalisation de son procès. D'où le test de Garey : « *Si on Verbaît, mais on a été interrompu tout en Verbant, est-ce qu'on a Verbé ?* » (H. Garey 1957 : 105). A partir de ce test, on dira que les procès des verbes dits [+Télique], ne sont pas considérés comme réalisés si l'exécution a été interrompue. La raison est que cette réalisation est indubitablement liée à son Télós. Mais les verbes [-Télique] ont un traitement différent, voire opposé. Dès que le procès qu'ils décrivent est amorcé, il est admis comme accompli. Donc nul n'est besoin d'atteindre un seuil d'accomplissement, puisqu'ils n'ont pas de Télós. Cette section présente ces traits dans quelques verbes du bron de Côte d'Ivoire.

2.1. Les verbes [+Télique]

Le trait [+Télique] est spécifique aux verbes [+Dyn], seuls capables de disposer d'une borne d'accomplissement. Un grand nombre de verbes bron, [+Dyn], est aussi [+Télique]. On peut citer entre autres : **wùrà** (« entrer »), **brà** [~ **bà**] (« venir »), **frí** (« sortir »), **kó** (« aller »), **ɥè** (« finir »), **síní** (« passer »). Soumis au test de Garey, on en retient que les procès décrits ici ne sont pas tenus pour accomplis ou réalisés si le processus est interrompu.

En bron, l'Habituel et le Duratif se construisent de la même manière, c'est-à-dire sans morphème segmental, mais avec le ton Haut qui se choisit le pronom sujet ou la voyelle finale du NP sujet comme support. En témoigne l'exemple en (8).

- (8) ó kò ñvúó m̄
 3Sg
aller.Hab champ
dans « Il
va au champ ».

Pour marquer la nuance aspectuelle, cette étude propose les tests de **dé** et **tàá**. Ce sont des adverbes qui expriment respectivement le Duratif et l'Habituel. Toutefois, avec les verbes [+Télique], les deux tests ont tendance à se solder par l'expression de l'Habituel. Cette tendance est illustrée en (9).

- (9) a. ò tàá wùrà ñmjá bé fié
 3Sg Adv.Hab entrer Pl.femme 3Pl. Gén cour
 « Il entre souvent dans la cour des femmes »
 b. ò dé wùrà ñmjá bé fié
 3Sg Adv.Dur entrer Pl.femme 3Pl. Gén cour
 (i) « Il entre encore dans la cour des femmes »
 (ii) « Il a toujours (il a gardé) l'habitude d'entrer dans la cour des femmes »

Comme ces exemples donnent de le constater, le sens (i) de (9b) indique que l'agent du verbe est en cours d'exécution du procès, c'est-à-dire qu'il n'en a pas encore atteint le Télós. Cette forme d'expression est similaire au Progressif. En revanche, le sens (ii) manifeste un Télós atteint plusieurs fois, de façon répétitive, courante, habituelle. Pourtant, c'est ce même type de description de procès qu'on rencontre en (9a) avec le test de **tàá**. On en déduit que l'adverbe **dé** peut permettre d'exprimer l'Habituel lorsqu'il cooccure avec un verbe [+Télique]. Cela est possible selon que l'on choisisse d'axer

⁵⁴ On peut lire à cet effet, Garey (1957), Calas et Rossi-Gensane (2001), Kozareva-Levie (2011).

l'interprétation sur le Télós atteint ou non. Aussi, cette possibilité est offerte par le trait sémantique du verbe.

2.2. Les verbes [-Télique]

Le champ de ces verbes est plus large, car le trait [-Télique] est porté tant par des verbes [+Dyn] que par ceux de la classe [-Dyn].

(10)

- Verbes [+Dyn ; -Télique] :

a. **kàsà**

« parler »

b. **gró**

« jouer, s'amuser »

c. **hé**

« regarder »

- Verbes [-Dyn ; -Télique] :

d. **dì**

« avoir »

e. **jà/dà**

« être »

Leur caractéristique commune est qu'ils n'ont pas de Télós, donc ils décrivent un procès acquis et conçu comme accompli, dès le début du processus ou de l'état. Avec ce trait, les tests de **dé** et **tàá** donnent des résultats distincts et précis. En effet, ici, **dé** permet de décrire une phrase dont le prédicat verbal exprime le Duratif et avec **tàá**, on obtient nécessairement l'Habituel. Mais cela n'est valable que pour le type [+Dyn ; -Télique] :

(11) a. àfíá dé hè kwàkúó kí Dur

AffiaAdv.DurregardlessingDéf

« Affia regarde encore le singe »

b. àfíá tàá hè kwàkúó kí Hab

AffiaAdv.HabregardlessingDéf

« Affia regarde souvent le singe »

Les tests de la classe [-Dyn ; -Télique] seront faits dans la section suivante.

3. Les verbes polysémiques et synonymiques en bron occidental

Les analyses effectuées jusqu'ici ont pu montrer que les traits de *dynamisme* et de *télicité* sont déterminants dans la typologie des verbes de la langue d'étude. Par ailleurs, toutes les illustrations ont manifesté des verbes monosémiques. La présente section permet de vérifier que ce mode de classification n'est pas pris à défaut par les polysèmes et les synonymes verbaux.

3.1. La polysémie verbale en bron occidental

Entendons par polysémie, la capacité pour certains verbes lexicaux de décrire deux types de procès distincts. Généralement en bron occidental, cette propriété est

détenue par les monosyllabes. Dans le cadre de cette étude, le tableau ci-après en retient six.

(12)

Verbe	Sens 1		Sens 2	
	Traits	Glose	Traits	Glose
tó	[+Dyn ; +Télique]	<i>tomber</i>	[+Dyn ; +Télique]	<i>acheter</i>
tí	[+Dyn ; -Télique]	<i>Entendre</i>	[+Dyn ; -Télique]	<i>couper / déchirer</i>
pé	[-Dyn ; -Télique]	<i>vouloir / désirer</i>	[+Dyn ; -Télique]	<i>chercher</i>
dó	[+Dyn ; -Télique]	<i>nettoyer / désherber</i>	[-Dyn ; -Télique]	<i>aimer / apprécier</i>
hé	[+Dyn ; -Télique]	<i>regarder</i>	[+Dyn ; +Télique]	<i>Porter (habit)</i>
ǰé	[+Dyn ; +Télique]	<i>arracher</i>	[+Dyn ; -Télique]	<i>résonner</i>

Certains de ces verbes sont essentiellement [+Dyn] comme *tó*, *ǰé*, *tí* et *hé*. D'autres, en fonction de l'interprétation qu'on en fait, sont [+/- Dyn]. C'est le cas de *pé* et *dó*. Les exemples en (13) donnent un aperçu de leur environnement d'occurrence, selon le sens recherché.

- (13) a. àǰóá á tì àmànjé bí
Adjoua Rés entendre nouvelle Indéf
« *Adjoua a appris une certaine nouvelle.* »
- b. àǰóá á tì ñdòmá bí
Adjoua Rés entendre pagne Indéf
« *Adjoua a déchiré un pagne quelconque.* »
- c. jàò bé **dó** ní ñvúó
Yao Fut nettoyer 3Sg Gén champ
« *Yao désherbera son champ.* »
- d. jàò bé **dó** ò jírè
Yao Fut nettoyer 3Sg Gén épouse
« *Yao aimera son épouse.* »

Ces énoncés attestent que les valences de ces verbes sont plus larges et complexes, sans toutefois donner lieu à des ambiguïtés lexicales. A l'exemple des copules *jà* et *da* (voir section 1.2), l'interprétation dépend d'un trait caractéristique du complément sélectionné. De (13a) à (13b), on passe d'un DP d'ordre "informatif" ([*àmànjé*]) à un autre qui a la propriété d'être "déchirable" ([*ñdòmá*]). Le verbe revêt et vérifie ces traits. Cela spécifie aussitôt sa valence. Il en est de même en (13c) où *ñvúó* a un trait [-Humain] et en (13d) qui contient un GP, [ò jírè], de trait [+humain]. Il en ressort que, pour ces verbes, l'ambivalence est suscitée par les traits des compléments qu'ils sont en mesure de sélectionner. En réalité, ces verbes sont soit [+/- Télique], soit [+/- Dyn]. La prévalence de la valeur négative ou

fonction quand **jà** doit apparaître dans un environnement aspectuel autre que l'Habituel ou le Statif (et les Aoristes Habituel et Futur). Or, **bà** le même trait dynamique que **jò**, c'est-à-dire [+Dyn]. Dans leur emploi copulatif, leur sens se rapproche plus de « sembler », « paraître », « avoir l'air ». A cet effet, on peut reprendre (5a) en (17).

- (17) **bòtò kí bé bá dǎ: m̄**
 sac DéfFut.copulemaisondans
 « *Le sac semble être dans la maison (chambre)* »

Par ailleurs, il n'est pas incongru de poser que le bron conçoit les emplois copulatifs de **jò** et **bà** comme exprimant un processus. De fait, l'on peut affirmer que le trait [-Dyn] de **dà** et **jàles** limite surtout à l'Aspect Statif. Ils décrivent alors un état stable, tandis qu'aux autres

Aspects, l'état semble relever d'un processus achevé, en cours ou à venir. Il faut donc une copule qui ait le trait [+Dyn] pour l'exprimer. Ce que, lexicalement, la langue ne possède pas. Elle a alors recours à des analogues. D'ailleurs, cet aménagement semble s'appliquer à tous les verbes [-Dyn]. C'est pourquoi on rencontre au Statif, **n̄m** [-Dyn] (« *savoir / connaître* ») et **d̄i**[-Dyn] (« *avoir* »), tandis qu'aux autres Aspects, on a respectivement **h̄ú** [+Dyn] (« *voir / savoir* ») et **ǰá**[+Dyn] (« *obtenir / avoir* »). Les illustrations en (18) l'attestent bien.

- (18) a. **kwàsí d̄i dǎ:**
 Kouassiavoirmaison
 « *Kouassi a une maison* »
- b. **kwàsí b̄é ǰá dǎ:**
 KouassiFutavoirmaison
 « *Kouassi aura une maison* »
- c. **ñfírǎ n̄m ǰàmí**
 N'ChiraconnaîtreDieu
 « *N'Chira connaît Dieu* »
- d. **ñfírǎ h̄ú ǰàmí**
 N'Chiraconnaître.AccDieu
 « *N'Chira connut Dieu* »

Conclusion

Cette analyse a montré que la typologie des verbes du bron occidental ne saurait se faire sur la base de critères formels. Les traits sémantiques [+/- Télique] et [+/- Dyn] les marquent de façon particulière. D'une part, c'est ce qui donne à un même verbe de pouvoir sélectionner deux catégories différentes de compléments ; d'où leur apparente polysémie. D'autre part, relativement à ces traits, la langue peut procéder, par analogie, à la substitution d'un verbe par un autre, dans un environnement incompatible au premier.

Références Bibliographiques

Chomsky, Noam, (1995). *The Minimalist Program*, MIT Press, Cambridge

Garey, Howard, (1957). « Verbal Aspect in French », in *Language*, Vol. 33, N° 2, pp. 91-110.

Kossonou, Théodore (2015). *Description systématique d'un parler kwa : abron mêtèzon, Etude morpho-phonologique et syntaxique de l'abron de Côte d'Ivoire*, Editions universitaires européennes, 524p.

Loua, K. Cyrille (2018). *Les proverbes du bron : aspects morphosyntaxiques et sémantiques*, Thèse, UFHB, Abidjan, 363p.

Puskàs, Genoveva (2013). *Initiation au Programme Minimaliste : éléments de syntaxe comparative*, Peter Lang, Collection Sciences pour la Communication, Vol. 103, Berne, 317p.

Timyan, Judith (1982). « L'abron » in Hérault (éd.) *Atlas des langues kwa de Côte d'Ivoire*, Tome 1, ILA-ACCT, Université d'Abidjan, pp 83-128.

DÉNONCIATION ET FIGURE DE DOUCEUR DANS LE POÈME *LE DORMEUR DU VAL* D'ARTHUR RIMBAUD

Stanislas Modibo CAMARA

Département de Lettres Modernes
Université Péléforo Gon-Coulibaly (Korhogo-Côte d'Ivoire)
decames777@ yahoo.fr

Résumé :

Les Fleurs du mal de Charles Baudelaire avec son nid d'oxymores, "la beauté qui fascine et le plaisir qui tue" constitue en toute évidence une influence sur Arthur Rimbaud à travers "Le Dormeur du Val" qui y trouve une véritable esthétique dans le paradoxe dénonciation / douceur. Poète aux dimensions multiples, ambiguës et hors du commun, Claudel voit en lui "un mystique à l'état sauvage", Camus, "un aventurier de l'absurde", Sartre, "un poète existentialiste qui se choisit un chemin dans l'angoisse" et les Surréalistes en feront leur précurseur. L'étude détaillée de tous les aspects de la poésie par le mystère d'une étonnante magie verbale, Rimbaud oblige le monde à lui prêter une oreille attentive.

Mots clés : colère, engagement, violence, liberté, douceur, dénonciation.

Abstract:

Les fleurs du mal, a very nest of oxymora written by Charles Baudelaire for whom "the fascinating beauty and the mortal pleasure" obviously constitutes an influence on Arthur Rimbaud through "Le dormeur du Val" which takes on the shape of a true aesthetics in the denunciation / softness paradox. While considered as "a wild mystic man" by the multidimensional, ambiguous and outstanding poet Claudel and, as "an adventurer in the absurd" by Camus, and as "an existentialist poet that is chosen in anxiety" according to Sartre, Surrealists would take him as their forerunner. Trough a complete and detailed study of poetry in all its aspects with an amazing mystery of a magic wording, Rimbaud compels the whole world to pay a special attention to him.

Key words: anger, commitment, violence, freedom, softness, denunciation.

Introduction

La poésie française connaît son émancipation véritable au XIX^{ème} siècle, siècle de la libération des génies embrigadés par l'étroitesse de la pensée classique fidèle à la codification de l'art. Fort de cette émergence sans pareille, la France va connaître divers courants artistiques dont le Romantisme qui substitue celui du sentiment et de l'expérience individuelle.

Dans le cadre de la réalisation du présent article auquel nous consacrons la réflexion suivante : « Dénonciation et figure de douceur dans le poème "Le Dormeur du Val" d'Arthur Rimbaud », recourons à certains outils méthodologiques desquels dériveront d'autres méthodes pour appréhender davantage la valeur esthétique de cet écrit. Nous privilégions pour ce faire les approches stylistiques et psychocritiques. La stylistique favorise l'analyse des images à l'effet de trouver les sens dénotés et connotés de certains mots et expressions du texte. Elle permettra alors de mettre l'accent sur le fonctionnement interne et autonome du corpus.

Cette étude épouse les dits de Georges Molinie qui affirme que : « la stylistique est une lecture herméneutique où domine le souci de la découverte d'un sens. Elle part de la forme pour aboutir à la signification. » (G. MOLINIE, 1987, P.22).

Après cet exposé relatif à la méthode stylistique, envisageons la psychocritique qui se veut une analyse critique de la personnalité inconsciente de l'écrivain. Cette méthode qui est purement interprétative des images permettra de comprendre la sensibilité du poète. Il s'agit d'un état normal se libérant du psychisme car : « Toute production psychique est-elle une formation du compromis entre la force du désir et la puissance refoulant du conscient.

La psychanalyse est une expérience qui se passe uniquement dans le langage, c'est dire et seulement dire. » (D. BERGEZ 1989, p. 132) affirme Bergez. Partant de la formulation du sujet, le concept de dénonciation est perçu comme une profonde indignation, une critique sévère, véhémence et publique de quelque chose ou d'une pratique sociale. La douceur quant à elle, peut être conçue comme la qualité de ce qui procure au sens (surtout à l'ouïe et au toucher) un plaisir délicat.

Dans un souci d'efficacité, restreignons la présente étude au double niveau de l'analyse des concepts sus-définis et de leur appréciation poétique chez Arthur Rimbaud. Le premier moment saura développer aussi largement que nécessaire et au besoin jusqu'au détail la question de la douceur à travers la description. Dans la deuxième partie, la lumière sera mise sur quelques traits distinctifs de la dénonciation que suscite la douceur préalablement décrite. Dans la dernière partie, nous indiquerons à partir d'exemples empruntés au corpus quelques faits saillants de la rupture poétique. Le paradoxe d'opinions soulevé par la première et la deuxième partie met surtout l'accent sur quelques différences fondamentales pour mieux permettre la compréhension de la troisième partie.

1. L'expression de la douceur à travers la description

L'exposition paradisiaque de la nature par l'embellissement d'un environnement macabre est la ligne de mire d'Arthur Rimbaud. Des jeux sur les sens, les sons et les couleurs présentent une nature animée omniprésente avec un cadre enchanteur et accueillant. L'intégration de l'unique personnage du poème montre un soldat très jeune dans une apparente tranquillité qui occupe une place ambiguë au sein de la nature. La découverte macabre est rendue possible que par une progression dramatique. Deux tableaux se présentent ainsi : l'état dans lequel se trouvent le jeune soldat et son contraste avec la nature.

1.1. Image et description d'une nature vivante et dynamique

Du point de vue de la figuration dans l'occupation spatiale de la page, le poète se présente sous la forme d'un sonnet dont voilà la disposition matérielle :

« Le Dormeur du Val »

C'est un trou de verdure où chante une rivière
Accrochant follement aux herbes des haillons
D'argent ; où le soleil, de la montagne fière,
Luit : c'est un petit val qui mousse de rayons.

Un soldat jeune, bouche ouverte, tête nue,
Et la nuque baignant dans le frais cresson bleu,
Dort ; il est étendu dans l'herbe sous la nue,
Pâle dans son lit vert où la lumière pleut.

Les pieds dans les glaïeuls, il dort. Souriant comme
Sourirait un enfant malade, il fait un somme:
Nature, berce-le chaudement : il a froid.

Les parfums ne font pas frissonner sa narine;
Il dort dans le soleil, la main sur sa poitrine
Tranquille. Il a deux trous rouges au côté droit.

[Arthur Rimbaud](#), *Le Dormeur du val*, octobre 1870

« Le naturalisme constitue un durcissement du réalisme. De l'observation de la réalité, l'écrivain naturaliste, comme un scientifique, tire des lois et devient le transcritteur de la réalité sous tous ses aspects, même les plus noirs. » (A. KERSULNAN et E. BOUSCARET, 1974, p. 110)

Partant de cette pensée, la remarque à nous faite montre la nature comme la source d'inspiration de bon nombre de poètes. Arthur Rimbaud ne reste pas en marge de cette situation puisque la nature est une entité extrêmement présente dans ce poème. C'est ce que traduit la récurrence du champ lexical correspondant (verdure / rivière / montagne / rayon / soleil / herbe). Mais cette nature apparaît bien particulièrement, très vive et active, comme le traduisent les nombreux verbes d'action utilisés (chante) renforcé par l'allitération de consonnes dentales au vers1 [t] / [d](accrochant / mousse ...) qui contribuent à personnifier les différents éléments naturels : (la rivière, la montagne, le val). Cette impression de foisonnement et de complexité est encore accentuée par l'utilisation de subordinées (où chante... qui mousse...), l'adverbe d'intensité *follement*, mais passe aussi par des rythmes accélérés. Par exemple, au vers3, les accents délimitent trois groupes de syllabes : 2 (D'argent), 4 (où le soleil), 6 (de la montagne fière) ; cela donne au vers une vivacité comme le souligne Henri Benac : « Les images donnent plus de poids et de force au discours. » (H. BENAC, 1949, p.13.) Notons que plusieurs éléments naturels sont évoqués : la nature est anthropomorphisée, agréable et paisible (chante une rivière des haillons/ D'argent la montagne fière)(vers1 à3). C'est un cadre enchanteur et accueillant, une nature bienfaisante et harmonieuse : elle réunit l'eau, le soleil et la végétation. Arthur Rimbaud décrit la fluidité de l'eau par l'enjambement du vers1 au vers2. A cet égard, (La Nature) du vers11 se change en allégorie maternelle et protectrice, comme le montre les lexiques de la maternité (berce-le chaudement) et plus généralement de la douceur (lit / baignant). La périphrase (trou de verdure) du vers1 évoque de plus un refuge. L'emploi de l'adjectif *petit* traduit dans la même ligne d'idée une certaine familiarité. On peut admirer un véritable tableau vivant avec son paysage champêtre. Le pittoresque du décor est accentué par les formes variées que donne le poète. Le cadre est également lumineux et coloré. Les consonnes liquides du premier vers (r, v), les assonances nasales du second (accrochant / follement, haillons / d'argent) donnent de la fluidité à la description et atténuent le bruit de la rivière. Le regard embrasse la scène dans sa totalité en un mouvement descendant et ascendant. Le premier et le dernier vers du premier quatrain se répondent ainsi dans une description qui n'est pas statique.

Tous les éléments de la nature décrits respirent une certaine joie de vivre. Le second quatrain tempère cette impression en développant le champ lexical des couleurs froides (bleu, pale, vert, l'herbe).La description fait appel à plusieurs sens, principalement la vue (présente par exemple à travers les adjectifs de couleur *bleu/vert/pâle* sur laquelle on insiste par des rejets aux vers 2 et 3 (D'argent) et 3 et 4, (*Luit*), l'odorat (*sa narine*), le toucher (qui passe par des prépositions marquant des positions : *dans son lit vert / étendu dans...* , *la main sur la poitrine* , l'ouïe(*chante*). Rimbaud met ici en place des synesthésies qui conduisent à des images paradoxales, liant de façon inhabituelle les sensations : *un petit val qui mousse de rayons* (reliant éléments solides, liquides à des radiations), (la lumière pleut) (liquide et radiation encore ici). Finalement, bien qu'agréable et vigoureuse, cette nature familière revêt aussi des aspects plus mystérieux et étranges. La douceur se perçoit à travers l'opposition de couleurs froides et chaudes, *un trou de verdure/le frais cresson bleu dans son lit vert/ deux trous*

rouges qui concourent à insister sur la clarté, la lumière, la joie. Au milieu de ce décor idyllique se trouve l'unique personnage du poème : le soldat qui se présente sous diverses formes au lecteur.

1.2. Le soldat aux multiples facettes

Au premier abord, le texte présente le tableau paisible d'un jeune homme dormant dans la nature. Le premier quatrain, en effet, évoque *le val* comme un lieu débordant de vie et de joie. La rivière *chante*, elle est *folle*, la montagne est *fière*, autant de métaphores qui donnent l'impression d'un univers merveilleux. Le premier vers, d'ailleurs, par son rythme binaire et le présentatif *c'est*, évoque le début d'un conte pour enfants. La nature y apparaît comme radieuse : au champ lexical du paysage se mêle celui de la lumière. Ainsi, le *soleil* apparaît deux fois (vers 3 et 13), il *luit* et darde le val de *rayons* (vers 4), tandis que *la lumière pleut*. Les reflets du soleil sur l'eau sont des *haillons d'argent*. Symbole de vie, cette lumière inonde le lieu où les sensations de toute sorte sont nombreuses : l'image de la *mousse de rayon* (vers 4) évoque la profusion de lumière ainsi que des sensations de chaleur, de douceur qui s'ajoute à la fraîcheur du cresson, aux *parfums* (vers 12). Les couleurs dominantes, le bleu (le *bleu* du cresson, vers 6) et le vert (*lit vert* vers 8, *verdure* vers 1) participent également à cet ensemble d'éléments qui donnent à la nature une image de vitalité et de rayonnement. Lieu de vie, le val l'est aussi parce qu'il apparaît comme protecteur et accueillant pour le dormeur. Le jeu des propositions conforte cette impression : Le soldat est véritablement inclus dans le paysage où il dort comme dans le ventre d'une mère : la présence de l'eau, l'idée du bain (la nuque baigne dans le frais cresson bleu), évoquent l'immersion dans le corps maternel. L'adresse du poète à la nature au vers 11 confirme l'image d'un paysage-berceau : *Nature, berce-le chaudement : il a froid*. Dans un cadre idyllique, il se repose : la *bouche ouverte* apparaît comme une image de béatitude que vient accentuer le verbe *sourire* en contre-rejet au vers 9. A plusieurs reprises, le verbe *dormir* réapparaît : dans le titre, en rejet, au vers 7, au vers 9, puis au vers 13. Vient s'ajouter, au vers 10, *il fait un somme*. L'ensemble de ces verbes d'état, répétés le long du poème, au présent de l'indicatif, donnent l'impression que le repos du soldat est imperturbable. À la première lecture, cette immuabilité apparaît comme un signe de bien-être : le soldat est « tranquille » (vers 4) Mais le dernier vers rompt cette harmonie entre la nature et le dormeur, et évoque un choc pour le lecteur qui comprend alors l'importance du mot *soldat* (vers 5) et relit le poème à la lumière de la découverte de cette mort.

Tous les éléments de la description et de la construction concourent à la révélation brutale du dénouement. Cela commence par un tableau idyllique et vivant. Au milieu de ce décor se trouve l'unique personnage du poème. À première vue, l'homme présenté en état de sommeil est progressivement découvert dans sa forme cadavérique. Nous avons une recrudescence du mot *dort* (il apparaît trois fois). Son sommeil devient ainsi inquiétant car il contraste avec le décor : alors que le cadre est lumineux et plein de vie, il est pâle ; il est ensuite comparé à un enfant malade, d'où les multiples négations (les parfums ne font pas frissonner sa narine).

La lecture du texte s'achemine ainsi progressivement vers la chute : *il a deux trous rouges au côté droit*. Le poète évoque le jeune soldat par métonymies successives en utilisant des parties de son corps, la bouche, la tête ; la nuque, le sourire des lèvres, les pieds, la narine, la poitrine, le côté droit. Chaque terme positif (le sourire, la chaleur, la lumière) est compensé par un terme négatif (malade, froid, chaudement). Mais le vers 12 inquiète bien plus. Avec son rythme régulier à quatre temps, renforcé par les sifflantes et les nasales imitant la respiration, il place toutefois le négatif *pas* à l'hémistiche. *Les parfums ne font pas frissonner sa narine*. La licence poétique - sa narine au singulier - permet de rapprocher deux parties du corps *la poitrine* à la rime tout en évitant un pluriel qui allongerait le vers d'une syllabe. Le dernier vers qui constitue

une sorte de chute, n'utilise pas le terme *mort*, mais encore la métonymie avec la conséquence pour la cause. Les assonances en « ou » forment un hiatus encore plus brutal que dans *bouche ouverte*, brutalité renforcée par l'alternance des dentales et des gutturales. *Tranquille. Il a deux trous rouges au côté droit*. L'adjectif, rejeté en début de vers, laisse planer une menace avec le prolongement de sa voyelle finale. La douceur du paysage contraste ainsi violemment avec la mort du jeune soldat. Une mort d'autant plus intolérable qu'elle prend place dans un environnement agréable et qu'elle concerne un jeune homme presque encore enfant. La description du soldat suit un ordre : vue générale puis partie pour finir sur la blessure. La position allongée de cet homme l'assimile à un simple *dormeur*, comme le titre du poème laisse croire. Son aspect est peu réglementaire : il est la tête nue, sans casque. Il y a donc l'idée d'un certain relâchement dû à la sieste du soldat. Les champs lexicaux du sommeil et de la passivité sont bien développés (*bouche ouverte / étendu / berce ...*) et on peut même parler de béatitude lorsque Rimbaud répète au vers 9 et 10 le verbe *sourire*. Les métaphores (dans son lit vert / baignant dans le frais cresson...), la répétition de termes de même étymon que le verbe dormir (*dort* aux vers 7,9 et 13, *dormeur* dans le titre), ainsi que les rejets *dort* au vers 7, *tranquille* au vers 14 qui est en plus mis en valeur par l'opposition. Toutefois ce calme est trompeur. *Dort* évoque le mot *mort*, graphiquement et phoniquement, *dormeur*= *dort* meurt. La première strophe décrit le cadre. C'est une façon de détourner l'attention du lecteur. Allitération en [n] et [f]. *Les parfums ne font pas frissonner sa narine*. Alors que la nature est vivante, ce soldat ne bouge pas. Nous pouvons noter la négation (« Les parfums ne font pas frissonner sa narine ») et l'antithèse (Nature, berce-le chaudement : il a froid.). Même si la nature semble être accueillante, ce soldat y occupe une place difficile à qualifier. D'un côté ce jeune apparaît très différent de la nature qui l'entoure, lui est *pâle* et inactif, au contraire de la nature qui est animée, vivace. Et pourtant ce soldat s'intègre finalement au paysage qui l'a accueilli, mais aussi suggérer l'inhumation de sa dépouille. Le soldat ne semble plus faire qu'un avec la nature qui devient son cercueil. Ce n'est qu'au dernier vers que Rimbaud évoque explicitement le décès du soldat : les *deux trous rouges* qui sont les marques de la baïonnette ou de l'arme à feu, rappellent le *trou de verdure* du vers 1, au sens où celui-ci serait un tombeau. Le poète arrache à la mort son caractère de totale désolation. Il réfute ainsi ce sombre et douloureux tableau pour présenter un monde gai et reluisant.

2. L'expression de la révolte du poète face à la guerre

La révolte peut être définie comme une profonde indignation, un mouvement violent des instincts, des passions contre la raison. Un soldat mort au milieu d'une nature omniprésente et accueillante, suscite effectivement l'indignation de Rimbaud. Le sentiment de révolte qui l'anime face à une telle situation expose une progression dramatique allant d'une simple image admirative à une dénonciation brutale.

2.2. L'euphémisme au service d'une violence pacifique

« L'euphémisme est une figure de style qui consiste à minimiser, à adoucir certaines idées désagréables en les exprimant de manière atténuées ou détournée » (P. Bacry, 1992, p. 59.) dit Bacry.

En effet, face au triste tableau (la mort du jeune soldat), Arthur Rimbaud fait montre d'une qualité morale qui porte à ne pas heurter autrui de front, à être patient, conciliant, affectueux. Le sentiment qui anime le poète est une totale affection traduisant la douceur de l'air, de l'atmosphère, du climat, de la température et de la saison. Cette douceur se perçoit dans l'attitude du jeune soldat au repos dans le sommeil. L'on peut donc dire que dès le début du poème, il y a une préparation à cette triste réalité. La thématique de la mort est amorcée (vers 6) *La nuque baignant dans le frais cresson bleu*. C'est un sommeil éternel. La description du visage annonce la morbidité. *Il a froid*, le corps est

déjà sans vie. Au fil du poème se crée une impression de malaise comme au vers 12 *Les parfums ne font pas frissonner sa narine* qui montre qu'il ne respire plus. Enfin, Rimbaud a placé un rejet au dernier vers du mot *tranquille*, allitération en « r » suggère initialement le rêve, le ronflement du dormeur mais finalement le rôle et la mort. Il se sert des symboles pour raconter une inspiration individuelle puisque « la science et la connaissance intellectuelle du monde ne suffisent pas. Seule l'intuition, en forgeant des images à valeurs de symbole, pouvait parvenir à dévoiler toute la réalité, visible et invisible » affirme Claude Duchet. (C. DUCHET, 1962, p. 14). La description est faite au moyen de symboles : c'est le contraste de l'état du jeune avec la nature. Cette nature est agréable, riante, souriante et joyeuse. *C'est un trou de...rivière* (vers 1), *où le soleil de la montagne...luit* (vers 3-4), *La lumière pleut* (vers 8), *C'est...mousse les rayons* (vers 14). La nature est aussi paisible : *Nature, berce-le chaudement* (vers 11), *Les pieds dans les glaïeuls, il dort* (vers 9). Le champ lexical du corps humain trace le portrait physique du "jeune soldat". L'écriture de ce texte laisse apparaître le caractère romantique de Rimbaud. Son poème expose assez d'images qui témoignent de son désir d'évasion.

Dès le premier vers, Rimbaud avait l'idée de parler du soldat mort. La chute laisse entendre, deviner qu'il s'agit de deux blessures mortellement marquées par l'euphémisme *deux trous rouges*. La nature merveilleusement accueillante par sa lumière et son éclat, favorise l'intimité et la miniaturisation. La mort et le sommeil ont la même apparence. Le poème embellit la nature mais il ne parvient toutefois pas à faire oublier le réel, à plusieurs reprises, elle suggère même une menace. À travers les images, les jeux de mots, les sonorités, Rimbaud réussit à arracher à la guerre son aspect atroce. Le poète veut ainsi présenter à l'humanité une vie faite de tranquillité et de douceur. Mais au-delà de la description d'un être finalement sans vie, Rimbaud dénonce l'absurdité de la guerre.

2.2. La dénonciation de l'absurdité de la guerre

Arthur Rimbaud veut provoquer un choc : ce jeune homme mort contraste la nature pleine de vie. En plaçant un cadavre dans un paysage champêtre, le poète tente de faire réfléchir le lecteur quant à l'absurdité de la guerre. Ce sonnet présente le tableau d'un jeune soldat mort dans des circonstances inconnues. Pour cela, il construit son poème sur un effet de surprise : l'apparition brutale de la mort, au dernier vers, vient contredire l'impression d'harmonie joyeuse procurée au premier abord par le texte et incite à sa relecture. Il situe la scène en offrant le tableau du dormeur accueilli par une nature florissante et chaleureuse. Puis, à la lumière de la rupture introduite par le dernier vers, relisons le poème comme une dénonciation de la guerre. En ce qui concerne le dernier vers, il contient un trait exquis, surprenant et excitant l'admiration par sa justesse et par sa force. Il apparaît comme une brève conclusion brillamment formulée, une image expressive résumant le tableau décrit par le poème, une formule satirique, une sorte de morale éclairant le sens du texte. La progression constante et orientée vers le dernier vers de ce sonnet contient la pensée du poème toute entière. Et c'est à juste titre que Lamartine affirme que : « il doit suffire de lire le dernier vers d'un sonnet ; car, un sonnet n'existe pas si la pensée n'en est pas violemment et ingénieusement résumée dans le dernier vers. ». (A. LAMARTINE, 1837, 12).

Le Dormeur du val dénonce la collusion entre pouvoir politique, police judiciaire et parquet qui pourrit nos institutions. Par ce double enjeu, le poète exprime sa déception face à la guerre et présente sa vision de la poésie. L'efficacité du sonnet vient du jeu réussi entre dévoilement et suspens (le titre est un piège). Le poète joue sur les ambiguïtés lexicales et introduit de nombreux indices. La déception apparaît donc progressivement grâce à une gradation dans les indices. Le dernier vers qui joue sur le sens du poème est remarquable chez Rimbaud comme le veut le sonnet. En effet, selon Lagarde et Michard : « un sonnet doit ressembler à une comédie bien faite, en ceci que

chaque mot des quatrains doit faire deviner - dans une certaine mesure- le trait final, et que cependant ce trait doit surprendre le lecteur- non par la pensée qu'il exprime et que le lecteur a deviné mais par la beauté, la hardiesse et le bonheur de l'expression»(A. LAGARDE et L. MICHAUD, 1965, p. 321.)

La dénonciation que le poète fait de la guerre aux multiples horreurs est un signal fort. Et c'est justement pour cette raison qu'il se réserve d'utiliser le substantif *mort* le long de ce poème qui pourtant dit plus sur l'idée de mort que de simple description de la nature. Cette technique d'écriture atténue la douleur et l'émotion forte qui frappe la sensibilité du lecteur. L'intention du poète est simple : il célèbre la vie en condamnant la guerre sous toutes ses formes. Il s'indigne face au caractère abominable et aux conséquences irréversibles de la guerre qui ne doit pas figurer dans la liste des options de règlement des conflits entre les hommes. Pour Rimbaud, il faut sourire à la vie, raison pour laquelle il décrit la mort du jeune soldat de la plus belle des manières comme l'illustre l'intitulé du poème *Le Dormeur du Val*. Ce faisant, le poète prend position et s'adresse aux grandes puissances, à toutes les nations civilisatrices de condamner la guerre et de présenter un visage humain à la société : il est engagé.

3. Vision rimbaudienne de la société

Si le poète est par essence celui qui doit donner plus de mots apaisants et conciliateurs aux maux de la société, Arthur Rimbaud s'illustre parfaitement dans ce noble combat. Il milite pour une révolution qui nécessite une prise de responsabilité, car celui qui s'engage transgresse la règle implicite qui met le citoyen sous la ferrure du pouvoir du moment. Le poète exprime sa révolte vu les affres de la guerre et suscite une prise de conscience de cet acte qu'il juge d'abominable. Son engagement s'observe alors à trois niveaux : sur le plan moral, libérer le monde de toutes les formes de violence surtout quand elles conduisent à la mort. Sur le plan culturel, inculquer la paix à la communauté humaine, idée épousée plus tard par la déclaration universelle des droits de l'homme en son article 3: « La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. » (Déclaration universelle des droits de l'Homme, 1948.)

Sur le plan littéraire, par le thème choisi, le ton adopté et quelques audaces de forme, Rimbaud annonce une vision neuve de la poésie. *Le Dormeur Du Val*, dans un ton d'amertume analogue à celui du Mal est à la recherche d'un rythme neuf qui démembré l'alexandrin à force de rejets, de contre-rejet et de ponctuation fortes (points, points virgules, deux points au milieu du vers). Il utilise le rendu d'impressions lumineuses et de couleur symbolique. Le poète se libère même des contraintes du mètre et des thèmes habituels de la poésie. Le texte s'écarte des règles de la versification classique par le fait qu'il ne respecte pas les normes du sonnet. Au niveau des quatrains notons la disposition ABAB, donc des rimes croisées au lieu de rimes embrassées (ABBA). Le vers classique est essentiellement un vers qui porte quatre accents dont deux fixes (sixième et douzième syllabe) et deux libres à l'intérieur de chaque hémistiche. Malheureusement le corpus ci-dessus ne respecte pas exclusivement cette règle traditionnelle et son auteur épouse à la fois le Romantisme et le Symbolisme. La convocation des couleurs (bleu, vert et rouge) traduit un message fort : « La couleur est un langage capable de produire des sensations particulières. À travers elle une émotion exprimée ; ce que nous ressentons au plus profond de nous-mêmes. Elle nous permet de transmettre un message, de communiquer ». (A.HENRY 1971, P.12.)

L'emploi de la couleur bleu au vers 6 évoque des idées de voyage, de découvertes à l'image du jeune soldat découvert dans le hasard des promenades du poète. Le bleu est une couleur qui tranquillise et détend aussi bien l'organisme que le système nerveux. La tranquillité du *dormeur du valse* confirme au dernier vers du second quatrain *pâle dans son lit vert où la lumière pleut*. Cette autre couleur, le vert représente la nature qui symbolise l'origine de la vie. Tonifiante et rafraîchissante, le vert est une couleur calmante qui apporte une certaine harmonie, emblème de l'éternité et des renaissances.

Arthur Rimbaud tient à la vie qu'il valorise, d'où l'absence du substantif *mort* dans le lexique approprié à ce poème. Le poète trouve que le vert et le bleu permettent d'adoucir la couleur rouge qui dégage la chaleur, la force, le danger. Le rouge joue sur l'ambiguïté car représente la vie mais aussi la mort. Cette mort irréversible se confirme bien dans le vers qui achève le poème. Rimbaud joue ainsi avec les images, les métaphores et les couleurs pour atténuer sa douleur et apaiser les cœurs comme le dit Jean-Pierre Makouta Mboukou : « Le poète doit soigner son chromatisme comme un peintre. Les images sont dans la poésie comme les étoiles dans le ciel : il faut les rassembler en un dessin significatif pour que la lumière en soit plus vive. » (J- P. MAKOUTA MBOUKOU, 1985, p. 18.). Si la création surgit de la douleur et que l'écriture est une thérapie, la poésie devient alors l'élément privilégié de la libération et de la lutte idéologique. Et c'est à juste titre que Lilyan Kesteloot affirme que : « La poésie se prête mieux aux cris lyriques de douleur et de révolte. » (L. KESTELOOT, 1971, p. 33.)

Arthur Rimbaud, en écrivant ce poème, désire se libérer d'une douleur morale. Engagé, le poète invite le lecteur à réfléchir et à prendre parti dans la cause qu'il défend. Il donne son avis à travers son texte sur un sujet qu'il pense important : *Le Dormeur du Val* est une dénonciation de l'absurdité de la guerre.

Conclusion

À la lumière d'une analyse qui ne se veut pas forcément exhaustive, nous pouvons affirmer que *Le Dormeur du Val* d'Arthur Rimbaud demeure le miroir d'une âme en souffrance. Au fond, nul ne peut être totalement insensible à son temps, et la tour d'ivoire est un mythe intenable. C'est pourquoi Rimbaud est sans doute inspiré par la guerre franco- prussienne de 1870. Cette scène, un soldat mort au milieu d'une nature omniprésente et accueillante, suscite effectivement l'indignation du poète. Par la description et la dénonciation de l'absurdité de la guerre, Rimbaud exploite de manière originale le thème traditionnel de la mort en lui retirant presque totalement son aspect mythique et mystérieux. Son poème cesse alors d'être l'expression de l'âme à proie à la douleur, à l'amertume pour se faire chant. Le fond demeure l'expression de la tristesse et du regret. La forme expose l'esthétique. Si Arthur Rimbaud se situe à la croisée du romantisme et du symbolisme, nous pouvons affirmer qu'il est en droit d'exprimer sa révolte à travers un tableau présentant une figure de douceur.

Références Bibliographiques

- Bacry, Patrick (1992). *Les figures de style*, Paris, Belin.
- Benac, Henri (1949). *Vocabulaire de la dissertation*, Paris, Hachette.
- Bergez, Daniel (1996). *Introduction aux méthodes critiques pour l'analyse littéraire*, Paris, Dunod.
- Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948), Article 3.
- Duchet, Claude (1962). *Revue d'histoire littéraire de la France*, Paris, PUF.
- Henry, Albert (1971). *Métonymie et métaphore*, Paris, édition Klincksieck.
- Kersulan, A et Bouscurette, E (1995). *Histoire de la littérature française, N°2*, Paris, Hachette Education.
- Kesteloot, Lyliane (1971). *La poésie traditionnelle*, Paris, Fernand Nathan.

Lagarde, André et Michard, Laurent (1965). *Les grands auteurs français au programme*, Paris, Bordas.

Lamartine, Alphonse de (1839). *Recueillement poétiques*, Edition Originale, Paris

Grand Robert de la langue française, 1987, 2^{ème} Edition.

Makouta, M. Jean- Pierre (1985). *Les grands traits de la poésie négro-africaine*, Dakar, NEA.

Molinie, Georges (1987). *Eléments de stylistique française*, Paris, PUF.

Rimbaud, Arthur Jean-Nicolas (1965). *poésie*, Paris, Gallimard.

LA TRADITION ORALE DANS LES CINEMAS AFRICAINS

Mahamadou Hassane CISSE

Université Nazi Boni (Burkina-Faso)

UFR / Sciences Humaines, Lettres, Arts et Médias

mohamedcis3@gmail.com

Résumé :

Globalement les cinémas africains se distinguent des autres cinémas du fait de l'identité culturelle africaine dont ils sont porteurs et qui n'est pas toujours bien cernée par certains spectateurs étrangers. Il convient alors de s'interroger sur la dimension et la profondeur de l'identité culturelle à l'œuvre dans ces cinémas pour préciser davantage cet écart. Dans cet article il est question d'examiner les différents signes informés de valeurs traditionnelles et dont l'organisation discursive renvoie à la portée globale de ces œuvres africaines. Pour ce faire, nous étudierons cinq films africains, à savoir "Djeli", "Yeelen", "Yaaba", "Guimba, un tyran, une époque" et "Sia, le rêve du python" qui traduisent globalement la mise en scène des valeurs traditionnelles éminemment africaines. Le choix de ces œuvres tient dans leur qualité artistique bien justifiée à travers les différents prix Etalon de Yenenga qui leur ont été décernés aux différentes éditions du Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou considéré comme la plus grande manifestation culturelle du continent. Notre propos vise donc à révéler la dimension esthétique de ces œuvres en examinant leur ancrage socioculturel, à travers une approche sémio-narrative et discursive qui considère l'œuvre comme un tout signifiant.

Mots-clés : Sémiotique - culture - traditions-esthétique-parole - palabre.

Abstract :

Overall, African cinemas differ from other cinemas because of the African cultural identity they represent, which is not always well understood by some foreign audiences. It is then necessary to question the dimension and depth of the cultural identity at work in these cinemas in order to further define this boundary. In this article, it is a question of examining the different signs that clearly carry traditional values and whose discursive organization refers to the global scope of these African film works. To do this, we will study five African films, namely "Djeli", "Yeelen", "Yaaba", "Guimba, a tyrant, an era" and "Sia, the dream of the python", which globally reflect the staging of eminently African traditional values. The choice of these works is based on their well-justified artistic quality through the various Etalon de Yenenga prizes awarded to them at the various editions of the Pan-African Film and Television Festival in Ouagadougou, considered to be the largest cultural event on the continent. Our aim is therefore to reveal the aesthetic dimension of these works by examining their socio-cultural roots, through a semio-narrative and discursive approach that considers the work as a signifying whole.

Keywords: Semiotics - culture - traditions - aesthetics - speech - palaver.

Introduction

L'Afrique a été dépourvue d'un système d'écriture élaborée, du moins jusqu'à une certaine période de son histoire. Selon A. S. Kam(2000, p.10), « la grande majorité de nos sociétés africaines, pour n'avoir pas connu ou développé l'écriture en même temps que les pays d'autres continents (Europe, Etats-Unis,...), s'est beaucoup servie de la littérature orale comme mode d'expression et véhicule de sa culture. » C'est donc tout naturellement que cette littérature orale, aspect et signe indéniable de l'identité culturelle africaine, s'invite dans les littératures d'expression écrite et dans les cinémas africains dans leur ensemble. Cependant, l'intrusion de cet emprunt n'est pas sans susciter une certaine entrave transculturelle à la réception des cinémas africains en général, notamment pour le public étranger. Cette réflexion se propose justement d'examiner la dimension et la profondeur de la tradition orale à l'œuvre dans ces cinémas en vue de comprendre comment ces signes culturels se structurent et s'organisent en un signifié global dans les films africains. Avant tout propos, il convient de lever les équivoques que suscite l'emploi de l'expression " tradition orale". Ce qui nous conduit à emprunter la définition de M. Ben-Abbas qui la conçoit comme un ensemble de valeurs, un patrimoine culturel à transmettre et à pérenniser au regard de leur valeur éminemment didactique :

« La tradition orale est un ensemble de tous les types de témoignages transmis oralement d'une génération à l'autre et dont la fonction est nécessaire au bon fonctionnement de la société et à sa stabilité. Ses œuvres, produits par la communauté à destination de ses membres dont ils expriment de façon artistique et symbolique leur vision du monde et leurs préoccupations profondes, ont toujours une portée didactique et une valeur éducative. Ils comportent toujours un enseignement ou une leçon morale à tirer, une valeur à inculquer à l'enfant comme à l'adulte. » (Ben-Abbas, 2013, p.9)

Notre hypothèse stipule que le cinéma africain dans son ensemble est un véhicule par excellence de l'identité culturelle africaine. Pour ce faire, nous examinerons les films "*Djeli*" de l'Ivoirien Lanciné Kramo Fadika, "*Yeelen*" du Malien Souleymane Cissé, "*Yaaba*" du Burkinabé Idrissa Ouédraogo, "*Guimba, un tyran, une époque*" du Malien Cheikh Oumar Sissoko et "*Sia, le rêve du python*" du Burkinabé Dani Kouyaté. Notre approche se veut un croisement entre les sémiotiques narrative et discursive et cette réflexion sera organisée en trois parties, à savoir la mise en scène de la parole traditionnelle, l'expression du phénomène de la parenté à plaisanterie et l'interférence des langues nationales dans ces œuvres.

1. La mise en scène de la parole traditionnelle

1.1. La parole proverbiale

S'il est vrai qu'on ne saurait réduire l'oralité à ce qui est dit, force est de reconnaître avec O. Barlet qu'elle commence par la parole, à savoir les salutations, les interpellations, les plaisanteries qui « signifient bien davantage que ce que ne laissent supposer la trivialité de leurs propos. L'intonation, le choix des formules, les gestes et regards qui les accompagnent font passer de la langue au langage » (2012, p.286). Et justement, du point de vue discursif, les cinémas africains se caractérisent par un usage assez récurrent des proverbes ou maximes populaires qui intègrent le canevas de la parole traditionnelle. A ce propos, B. Fall et J.Polet (1984, p. 185) témoignent que le public africain est très sensible à la restitution de ces proverbes qui abondent dans la bande-son. Il s'agit de sentences généralement présentées à travers des formules très souvent brèves et figées, métaphoriques ou figurées, exprimant une vérité d'expérience, un conseil de sagesse pratique, et qui sont d'usage au sein d'un groupe social. Ces formules sont d'usage assez courant dans la société traditionnelle et restent l'apanage

des personnes imbues de la sagesse des anciens. Aussi, sont-elles employées avec dextérité suivant les objectifs des locuteurs. Selon A. S. Kam (2000, p.360), « leur usage est censé donner plus de crédibilité à ce que l'on dit et d'avis général, on reconnaît que ce sont les personnes âgées qui les emploient fréquemment. Beaucoup de ces énoncés - qu'on pourrait appeler proverbes - se retrouvent d'une ethnie à une autre, mais souvent sous des formulations différentes. » Il précise que faire usage d'un proverbe dans son discours, c'est prendre à témoin les ancêtres pour soutenir ou pour confirmer la véracité de ce qu'on avance. Ils peuvent servir aussi à critiquer autrui, à lui faire des reproches (de façon indirecte), à l'encourager dans un élan donné, à lui lancer un défi, à détendre une atmosphère supposée tendue ou grave, etc.

De prime abord, l'analyse du discours de certains personnages filmiques montre que ces proverbes procèdent d'une stratégie argumentative. Dans "*Guimba, un tyran, une époque*" par exemple, lors de l'intronisation de *Guimba*, le griot a choisi de présenter le nouveau roi à travers un proverbe qui a plutôt valeur de certaine mise en garde de la population contre tout éventuel manquement en ces termes : « La merde n'est pas l'épine, mais celui qui la piétine boitille. » De même, dans "*Djeli*", *Fanta* tente de rassurer sa mère qu'il ne s'était encore rien passé entre elle et "son fiancé" bien qu'elle aimât ce jeune homme. C'est en cela qu'elle promet alors à sa mère "son pagne virginal". Même si la mère fait entièrement confiance à sa fille, elle ne manquera pas de conseil à lui prodiguer : « Tâche de sourire au caïman, quand tu as le doigt dans sa bouche, sans quoi, il te le coupe. » Elle reçoit ainsi un conseil pratique de la part de sa mère qui lui recommande fortement de la prudence.

Par ailleurs, ces proverbes procèdent d'un discours subversif, notamment lors des disputes ou tout autre conflit d'intérêt entre personnages. En effet, dans "*Guimba, un tyran, une époque*", excédé de l'arrogance de *Guimba* qui l'intime de divorcer avec *Meya*, *Mambi*, réplique en ces termes : « Ce qui plaît à l'iguane n'est pas interdit au varan. » Il n'entend donc pas divorcer d'avec son épouse car il l'aime encore plus. Mais le paroxysme de cette altercation peut plutôt se mesurer à travers la colère de *Meya* qui venait d'apprendre le projet cynique de *Guimba* lorsqu'il annonce le mariage de *Meya* avec le prince *Janginé* et son intention de se substituer à son fils pour prendre *Kani* comme épouse. « On reconnaît l'arbre à ses fruits... », lance-t-elle au visage du dictateur pour lui rappeler cette vérité générale, c'est-à-dire que les actes que l'on pose déterminent ses qualités. *Guimba* n'était qu'un goujat comme son fils.

Dans *Djeli*, la grand-mère de *Fanta* ne cache pas sa désapprobation pour la scolarisation de sa petite-fille et elle estime que l'attitude inacceptable de *Fanta* qui se choisit un mari et de surcroît de la classe des griots tient plutôt dans son héritage scolaire. Ce fut, dit-elle, une erreur de la part de son père *Karamoko-Bah*, responsable de cette situation. Elle lui rappelle alors : « Celui qui crache en l'air, doit s'attendre à recevoir sa salive sur le bout du nez. » *Karamoko-Bah* à son tour accuse *Amara* de manipuler *Fanta* sa sœur cadette en l'incitant à l'entêtement, car il la trouve si sage pour se comporter de la sorte. Il justifie son opinion : « Le coton qui perce la tête, contient un morceau de bois. » *Sidiki*, le frère aîné de *Karamoko-Bah*, dépêché par la mère de *Fanta* pour intercéder auprès de son cadet, a choisi humblement de se déplacer pour le rejoindre, vu la gravité de la situation. Mais *Karamoko-Bah* estime que son aîné aurait pu simplement lui demander de venir et il se serait exécuté. Le vieux sage de rétorquer à travers ce proverbe dont la teneur en vérité générale est assez significative : « Quand on a viande à faire cuire, on se déplace vers celui qui a du feu. » C'est à lui qu'il appartient de rejoindre son frère cadet d'autant plus qu'il ne lui avait rien demandé. Les différents protagonistes font donc recours, chacun à sa guise et selon ses compétences, à cette parole traditionnelle pour parvenir à ses fins et de ce point de vue, explique J. Paré

(1997, pp.128-129), « la parole acquiert la dimension d'un actant agissant toujours en toile de fond comme une représentante de la communauté. »

1.2. La théâtralisation de la palabre

Les cinémas africains sont de nature à renseigner sur les modes de communication ayant cours en Afrique. Il s'agit de la communication traditionnelle essentiellement fondée sur la parole qui revêt une valeur sacrée au sein des sociétés traditionnelles. F.Diangitukwa (2014, p.3) témoigne que les Africains « ont conservé ce principe sacré à travers l'importance qu'ils accordent à la parole et, par ricochet, à la palabre. Tout se réglait et se transmettait par la parole dans la société traditionnelle (...). C'est la parole qui établissait le lien social et qui était mise en exergue pour résoudre les conflits sociaux. La parole, celle du plus âgé de la classe d'âge, d'un griot ou du héraut, avait un pouvoir magique, celui de dire, de savoir dire et de pouvoir dire. » Cette parole toute puissante devrait alors jouer un rôle distinctif, trait caractéristique valable dans les cinémas africains. Le traitement de la parole dans le cinéma en tant que mode d'expression intégrant images et sons à la fois peut paraître sans intérêt, mais cette impression s'estompe dès qu'on s'intéresse au comment et au pourquoi de son intégration dans les cinémas africains.

Il s'agit plutôt d'examiner la cinématisation de cette parole, explique J.Ouoro, c'est-à-dire, « la manière dont le cinéma s'approprie la parole traditionnelle, au point d'en faire une de ses marques distinctives en Afrique » (2011, p.197). Ainsi, l'on procèdera à l'analyse des dimensions sociale et esthétique de cette parole traditionnelle. Il s'agit précisément de l'examen de la palabre en tant qu'institution sociale mise en exergue dans ces cinémas. Les réalisateurs africains semblent montrer que dans leurs sociétés héritières de l'oralité, l'on accorde autant d'importance à la façon de dire que le dire lui-même. Il arrive même que l'expression l'emporte sur l'idée. Il convient tout de même de préciser le concept de palabre tel que nous l'abordons dans cette analyse. Nous nous appuyerons sur la définition de F.Diangitukwa qui précise :

« La palabre se manifeste sous la forme extraordinaire d'un dialogue permanent ou d'un débat sous l'arbre à palabres : une forme d'Assemblée où les décideurs politiques, les citoyens ordinaires et les associations paysannes débattent en commun les problèmes de la communauté et où ils prennent ensemble les décisions les plus importantes concernant les "politiques publiques" de la Cité. C'est dans la palabre que se règlent les conflits entre personnes, entre villages et communautés, et c'est dans ce lieu de rencontre que la sagesse africaine se manifeste dans sa grandeur et dans sa splendeur en mettant, au centre des préoccupations de la communauté humaine, le principe du dialogue, de la concertation et de la décision prise de commun accord (consensus) » (2014, p.4).

Dans ces cinémas, la mise en scène de la parole traditionnelle retient l'attention. Conscients du pouvoir de cette parole, les réalisateurs africains expriment une corrélation entre ses fonctions narrative et monstrative dans leurs œuvres. En effet, ils procèdent d'une mise en scène de cette parole qui se traduit par le fait que, dès qu'un locuteur qui manie cette parole avec dextérité (griot, personne âgée par exemple) surgit dans le récit filmique, la fonction narrative s'estompe pour donner place à la monstration. C'est pourquoi, la caméra semble s'éterniser sur les prises de paroles du griot mettant plutôt un accent particulier sur sa gestuelle, sa posture et son éloquence. Les réalisateurs font recours aux longs plans, au rythme ralenti, assortis de cadrages moyens et de gros plans ayant plutôt vocation de décrire que de raconter. A titre illustratif, *Gueli Sambou* venu supplier *les Mambide* revenir sur leur décision de rompre

le serment de donner leur fille en mariage au nabot, s'avance vers eux, il s'agenouille par moment, donnant ainsi l'impression de vouloir ramper, les mains jetées en avant, le visage plein d'angoisse, la tête inclinée, avec un regard qui sonne la supplication. C'est dire que le temps du récit semble coïncider avec celui de la réalité, c'est-à-dire l'histoire elle-même.

Par ailleurs, la structuration de la discoursivisation par le biais de la palabre est perceptible à travers sa "théâtralité filmique" assimilable au culte⁵⁵ voué à la parole biblique, tant l'œil de la caméra s'attarde sur la gestuelle en général, mais aussi sur la position du locuteur placé au cœur d'une audience qui l'écoute religieusement. Les réalisateurs africains ont donc tendance à cadrer ostensiblement le narrateur, comme le confirme O.Barlet, « en lui laissant le temps de parler comme s'il était sacrilège de l'interrompre. Ce faisant, ils ritualisent la parole, confirmant la sacralisation qu'elle a déjà dans l'ordre social » (1996, p.168). Dans ce cas de figure, la parole s'organise en spectacle et s'intègre à un processus général de représentation et de monstration.⁵⁶ Elle rejoint ainsi la fonction catalyse qui ralentit le récit en lui adjoignant des détails et des descriptions. Ainsi, dans "*Guimba, un tyran, une époque*", on peut vérifier cette réalité à travers la réunion improvisée du collège des sages suite à la diatribe de *Kanicon* contre *Guimba* le tyran. La mise en scène de cette palabre qui devrait aboutir à l'engagement d'une force (les dozos ou chasseurs) en faveur de *Sitakili* retient l'attention et témoigne de l'intérêt de cette question. Dans la grotte accueillant le "conclave" il n'y a quasiment pas d'action, sinon elle se résume à l'échange verbal, donnant ainsi la priorité au contenu sémantique des propos tenus par le patriarche et les différents intervenants à l'occasion. Chaque intervenant se voit cadré soit par des plans-fixes, soit par des gros plans portés sur son visage. Quelques plans d'ensemble permettent de cerner tantôt l'adhésion des auditeurs aux propos qui coulent, tantôt la gravité de la situation vu l'atmosphère qui prévaut. Le récit filmique se poursuit avec l'entrée sur scène de *Siriman* à qui l'assemblée avait confié la délicate mission de libérer *Sitakili*.

Il en va de même dans *Djeli* à travers le conseil familial tenu dans le salon de *Karamoko-Bah* qui accueillait à l'occasion, dans cet espace clos, son ami *Yakouba* et son frère aîné le vieux *Sidiki*. Cette séquence longue de plusieurs minutes est un moment de suspension de l'action pour privilégier le contenu sémantique du long discours tenu par le vieux *Sidiki* chargé de faire entendre raison à son frère cadet. *Karamoko-Bah* devra comprendre son épouse et tolérer le choix de sa fille *Fanta* vu l'évolution des mentalités. Les techniques cinématographiques se résument ici à quelques plans figés, l'œil de la caméra focalisé sur le doyen d'âge qui se livre à un long argumentaire tandis que l'auditoire est montré, silencieux et attentif. Cette séquence révèle ainsi une pratique sociale. *Yeelen* ne déroge pas à cette règle. En effet, en pleine brousse, dans un espace sacré (réservé aux initiés), des hommes sous la houlette d'un maître (*le Kokê*) s'étaient réunis autour de la statue de la grande sorcière pour vénérer le *Komo*. La caméra se focalise d'abord sur le *Kokê* qui dirige la séance rituelle, faisant des invocations, proférant des paroles sacrées. Le cadrage s'est ensuite focalisé sur *Soma* juste au moment de sa prise de parole pour expliquer le mobile de sa visite à ses confrères. L'histoire ne se poursuivra en termes d'actions réelles qu'après cette mise en scène de la parole sacrée. Alors, *Soma* obtient le soutien indispensable de ses pairs pour

⁵⁵Selon Locha MATEO, *La littérature africaine et sa critique*, Paris : Karthala, 1986, p.43, c'est presque un truisme de dire que la parole est l'objet d'un culte dans les civilisations de l'oralité.

⁵⁶ Nous paraphrasons ainsi André GARDIES, « La parole en jeu. Les enjeux esthétiques de la parole », in *Regards sur le cinéma négro-africain*, Bruxelles : OCIC, 1987, p.37.

rechercher et châtier son fils devenu ennemi, mais qui est désormais dépositaire de redoutables secrets des ancêtres.

La parole traditionnelle s'inscrit donc dans un espace imprégné des valeurs culturelles éminemment africaines, d'autant plus que ce récit s'accompagne d'un cérémonial à la fois référentiel et filmique. Les réalisateurs africains procèdent d'une certaine "oralisation de la narration" dans leurs œuvres et selon J. Paré, cela conduit à une forme d'indigénisation de ces œuvres. En effet, « le recours à l'esthétique négro-africaine ou, du moins, l'actualisation de certaines de ses modalités (notamment en ce qui a trait aux reprises de la parole traditionnelle), transforme l'espace discursif en lieu d'actualisation de pratiques qu'on pourrait examiner comme des formes particulières de réutilisation voire de "recyclage" dont la finalité est de produire un effet de reterritorialisation» (J. Paré, 1997, p.143).

2. La parenté à plaisanterie

Les cinémas africains sont des œuvres d'art aux valeurs hybrides car leurs réalisateurs puisent leurs sources d'inspiration et leurs thématiques du riche patrimoine culturel africain avant de les soumettre aux techniques cinématographiques dites occidentales. En effet, explique M. L. Ouédraogo, « à côté du substrat africain (esthétique empruntée à l'oralité locale), il subsiste l'adstrat occidental (le langage cinématographique : cadrage, éclairage, prise de son, montage, scénario, décor...) avec ses formes esthétiques et artistiques» (2014, p.3). Cette réflexion porte plutôt sur l'examen du substrat, précisément sur l'analyse de la parenté à plaisanterie qui est un aspect manifeste de la civilisation africaine. Notre approche à ce niveau s'appuie sur des critères de l'africanité qui globalement permet de cerner la culture et la civilisation négro-africaines. Mais avant toute analyse, il convient de définir ce concept de parenté à plaisanterie.

Selon A. S. Kam (2000, p.423), elle est une pratique sociale que l'on rencontre couramment chez les peuples africains et consiste en « un jeu, un amusement entre deux groupes sociaux (clans, ethnies, villages, belles-familles,...) à travers lequel les antagonistes se livrent à une rivalité singulière. » Les adversaires, dit-il, dans une bataille rangée, car relevant de la pure plaisanterie, cherchent à se dominer à travers la verve. Il faut aussi préciser que c'est à Mauss que l'on doit l'introduction de l'expression "*parenté à plaisanteries*" dans la littérature ethnographique en France et qui se veut la traduction de l'expression anglo-saxonne *jokingrelationship*⁵⁷. Dans la société malinké, c'est plutôt le terme *sānākũññā* qui est utilisé pour désigner ce type de relation interclanique tout à fait spécial, à travers laquelle « les groupes alliés sont tenus de s'entraider, d'échanger des services et des plaisanteries. Le contenu de celles-ci [relations] demeure licencieux : c'est ce qui explique le terme de "parenté à plaisanterie" que les ethnologues leur ont appliqué. (...) [Mais], il n'est pas sûr qu'il s'agisse dans tous les cas de parenté, que celle-ci soit clanique ou par alliance » (S. Camara, 1992, pp. 38-39). Par ailleurs, elle est d'ordre séculaire intègre aussi bien les groupes ethniques que les zones géographiques partagées par les communautés concernées. En effet, explique F. T. Pacéré (1991, p.70), « entre certaines castes, ou même entre ethnies et zones géographiques, et cela, depuis la nuit des temps, se sont tissés, figés des liens singuliers de plaisanterie (...) tout le monde accepte de faire le jeu ; pis on chante, on

⁵⁷ Terme créé par Lowie alors qu'il étudiait les rapports domestiques dans les tribus indiennes Crow, Blackfeet, IdatsaWinnbago, etc. Propos rapportés par Sory CAMARA, *Gens de la parole. Essai sur la condition et le rôle des griots dans la société malinké*, Paris : ACCT, Karthala et SAEC, 1992, p.38.

danse, on mange ensemble ; on ne se donne pas la peine de se pardonner parce qu'il ne s'agit pas d'une faute... »

De prime abord, la parenté à plaisanterie se présente comme un phénomène social qui s'inscrit profondément dans le principe de culture de la tolérance et de la cohésion au sein des communautés africaines dans leur ensemble. C'est pourquoi, dans ces sociétés, il n'est pas rare de recourir à cette pratique en vue d'une (ré) conciliation interethnique, en vue d'une résolution de problèmes entre familles, entre clans⁵⁸, entre populations et chefs tribaux, etc. Et les forgerons, les griots pour ne citer que ceux-là y jouent un rôle capital. Le film "*Guimba, un tyran, une époque*" par exemple montre un cas de tolérance "extraordinaire" et exemplaire à travers la décision de *Siriman* ordonnant à la foule déchaînée d'épargner la vie de *Dunbuya* le tyran car, dit-il, c'est son parent à plaisanterie. Le film *Yaaba*, montre une certaine complicité entre le jeune *Bila* et *Yaaba* (grand-mère dans le contexte moaga). *Bila* a réussi à redonner le sourire à sa désormais grand-mère. En réalité, explique É. Léqueret (2003, p.9), « elle est la seule adulte avec qui *Bila* peut, échappant à sa condition d'enfant (et aux terribles impératifs du droit d'aînesse africain) réellement discuter, poser des questions et, au final, partager une vision du monde. » La parenté à plaisanterie peut aussi se dérouler à l'intérieur de la famille. Chez les moose par exemple, « elle concerne les liens de plaisanterie qui unissent les petits-fils aux grands-parents. Les mêmes relations sous-tendent la plaisanterie entre l'épouse et le frère cadet de l'époux. Il faut y ajouter qu'il y a des relations affectives qui lient les neveux et les oncles maternels et autorisent les rapports de plaisanterie » (A. J. Sissao, 2002, p.41).

Par ailleurs, dans ces sociétés traditionnelles, la parenté à plaisanterie fonctionne comme un détour pour aborder des sujets sensibles, comme une force thérapeutique gage d'une paix réelle et durable. A ce propos, A. J. Sissao nous éclaire davantage non seulement sur la contribution de l'alliance et la parenté à plaisanterie à la cohésion sociale mais aussi sur le fait qu'elles ont une vocation correctionnelle et thérapeutique :

« L'alliance et la parenté à plaisanterie renforcent la cohésion sociale. Elles sont opérationnelles parce que toute la société s'y retrouve à travers la connaissance approfondie de deux familles ou de deux ethnies, la compréhension mutuelle. [Mais] les actes répréhensibles du parent à plaisanterie sont souvent "dénoncés" pour l'amener à changer son comportement social. Sous le couvert du *dakure*⁵⁹, on peut se dire certaines vérités ; même si cela fait mal et blesse, on le tolère. Le *dakure* a une force thérapeutique... »(A. J. Sissao, 2002, p.111)

Dans le film *Yeelen* par exemple, on peut se reporter à l'intrusion sans protocole de *Bafing Diarra*, un Bambara, dans l'espace royal de *RoumaBoll*, le roi peul. Si l'étranger a tenu des propos à la limite injurieux à l'égard du roi, c'est plus par parenté à plaisanterie que par la foi en ses forces occultes, en témoignent les termes choisis pour saluer son hôte : « Je te salue petit peul. Si le crapaud s'envole, rien ne va plus sur terre. Je cherche mon neveu. S'il se cache ici, livre-le-moi. Sinon je mettrai le feu au village. Et personne ne l'éteindra. » On comprend aussi le sens des propos de *Nianankoro* dans la séquence précédente, face au même roi peul. En effet, ce jeune Bambara avoue au roi des Peuls son forfait, c'est-à-dire qu'il avait été trahi par son sexe. Pendant qu'on lui avait demandé de soigner *Attou* la jeune épouse du roi afin qu'elle soit fertile, il a fini par avoir une relation sexuelle avec elle. Et pour sauver l'honneur des Bambaras qu'il venait ainsi de trahir, il dit mériter la mort pour avoir violé la plus sacrée de leurs lois :

⁵⁸Le terme clan est considéré ici au sens anthropologique qu'on lui attribue.

⁵⁹Ce terme désigne la parenté à plaisanterie encore prononcé *rakiire* en langue mooga.

« Je ne viens pas demander que tu m'accordes ta grâce, mais la mort par ta main. » Cette démarche visant à se libérer du fardeau qu'il porte n'était envisageable qu'avec un allié ou un parent à plaisanterie. Et l'attitude du roi, sa tolérance inimaginable s'inscrit dans ce registre. Il a décidé de lui faire "don" de cette jeune femme et d'un sabre leur ordonnant de partir ensemble. Il est donc question de cette alliance entre ces deux hommes, comme l'indique A. J. Sissao (2002, p.169) dans son ouvrage consacré aux alliances et à la parenté à plaisanterie, où il dresse un tableau établissant cette alliance à plaisanterie entre les Bambaras et les Peuls.

Enfin, le phénomène de parenté à plaisanterie observé dans nos sociétés se présente comme un espace d'éducation aux valeurs civiques. En effet, dans la pratique, elle repose sur des principes qui ne peuvent dissimuler son appel à la culture du civisme et au respect de l'autre. Selon A. J. Sissao (2002, p.112), elle enseigne « l'acceptation de l'autre et de sa culture, la patience, la maîtrise de soi, le brassage des cultures. La pratique du phénomène est une source de paix. Elle préserve et renforce l'entraide interethnique, la stabilité sociale et contribue à la formation de la nation. » Cette bibliothèque historique mérite donc d'être revisitée et intégrée dans tous nos ordres d'enseignement pour renforcer la résistance à l'individualisme et au matérialisme exacerbés qui minent nos sociétés semi-modernes. C'est aussi le point de vue de M. Ouédraogo qui rappelle la nécessité de saluer « toute l'ingéniosité et l'intelligence qui entoure et nourrit le phénomène et le principe de la parenté à plaisanterie. » (2000, p.92). Dans le film "Yaaba" par exemple, c'est à la faveur des liens de plaisanterie qui unissent les petits-fils aux grands-parents tels que observés dans le contexte *mooga* (chez les moose) que les enfants *Bila* et *Nopoko* ont pu bénéficier d'un enseignement plein de sagesse. En effet, à *Bila* qui avait fait un commentaire désobligeant à l'endroit de *Koudi* l'épouse de Noaga qui fleurissait avec *Razougou* son amant, *Yaaba* répond sagement qu'elle pourrait avoir ses raisons. *Bila* reprendra la même leçon à *Nopoko* qui l'a aussi traitée de garce. « Ne la juge pas, elle a peut-être ses raisons », lui dit-il.

3. L'interférence des langues nationales

Les réalisateurs africains ont compris toute la nécessité de revaloriser les langues nationales à travers leurs œuvres filmiques, faisant ainsi office de véhicule des cultures et de l'identité africaines. Et si la langue du colonisateur (français pour notre aire géographique) est demeurée dans la quasi-totalité de ces pays la langue de l'administration et de l'éducation, force est de reconnaître que « cet héritage historique pour le moins aliénant est source d'un profond malaise dans la mesure où l'utilisation d'une "langue mineur" fait de nos écrivains [et de nos réalisateurs] des "exilés de l'intérieur"...»(G. O. Midiohouan, 1986, p. 19). D'où cette propension pour nos cinéastes à produire, de plus en plus, des films en langues nationales au niveau des titres et sous-titres pour marquer leur identité par rapport aux autres cinémas du monde. Et selon M. Gassama (1995, p.13), cela permettrait de montrer que les langues africaines ont aussi leurs vertus liées à l'oralité. L'on constate par exemple que la quasi-totalité des films de Souleymane Cissé sont tournés en *bambara* ou portent des titres en *bambara*, langue majoritaire du Mali. Sa filmographie laisse découvrir des titres comme *Den Muso* (1975) ; *Baara* (1977) ; *Finye* (1982) ; *Yeelen* (1987) ; *Waati* (1995) ; etc. Les films d'Idrissa Ouédraogo ne dérogent pas à cette règle, avec des titres en *moore*, langue dominante au Burkina Faso, tels que *Poko* (1981) ; *Tenga* (1985) ; *Yam Daabo* (1987) ; *Yaaba* (1989) ; *Tilai* (1989) ; etc.

Ensuite, bon nombre de films africains sont tournés en langues nationales, quoique généralement accompagnés de sous-titrages en langues étrangères qui serviraient plutôt à optimiser la réception auprès du public étranger de plus en plus enthousiaste.

D'ailleurs ce sous-titrage en langue étrangère fait grincer les dents car il relève d'un certain paradoxe, et nous conviendrons avec J. Ouoro qui précise :

Ce refus de tourner les films dans des langues étrangères constitue [déjà] l'une des marques fondamentales de la reterritorialisation du septième art en Afrique. L'option du sous titrage en français dans *Keita !...*, *Guimba...*, *Buudyam*, *Yaaba*, *Yeelen*, etc. [par exemple], s'inscrit dans la volonté d'affirmation de soi à travers l'anéantissement de la langue du colonisateur en l'émasculant par le biais de la voix off et par le sous titrage, en vue de permettre l'actualisation des langues nationales dans le cadre cinématographique. » (2011, p.205).

Par ailleurs, le faible taux de scolarisation et d'instruction des populations africaines nous convainc que le recours aux langues nationales dans les cinémas africains est plus qu'une nécessité aujourd'hui. Ch. A. Diop (1979, p.407) fait le même constat lorsqu'il explique qu'« en dehors d'une minorité dans les villes, les langues européennes sont inconnues partout en Afrique, pour la simple raison que la paysannerie n'est pas scolarisée. »Par conséquent, un cinéma en langue étrangère ne permettra certainement pas d'atteindre les objectifs escomptés en matière d'éveil et de conscientisation des masses vivant dans les campagnes. Et ces pays africains, vu leur expérience douloureuse de la colonisation, devraient désormais lutter contre cette politique du colon visant à les maintenir dans la dépendance politique et économique. Selon Ch. A. Diop il est plus qu'urgent de combattre et de savoir vaincre l'impérialisme culturel qu'il considère d'ailleurs comme étant la vis de sécurité de l'impérialisme économique. Et de ce point de vue, dit-il, « détruire les bases du premier c'est donc contribuer à la suppression du second » (1979, p.407).

Enfin, comme le public africain ne semble pas enclin à la lecture, il est évident l'option du sous-titrage, n'est pas tout à fait négative d'autant plus que cela permettra à chaque spectateur, africain ou étranger, de se retrouver dans sa propre langue et cela n'est pas sans accroître l'illusion de la réalité tant recherché dans le cinéma comme le stipule O. Barlet (1996, p.215). Dans ce contexte, renchérit G. O. Midiohouan, le recours à la langue étrangère doit être plutôt compris « comme un moyen obligé, un outil emprunté mis au service d'un message original » (1986, p. 19). Convaincus de cette nécessité, certains réalisateurs ont tendance à montrer des personnages polyglottes adaptés aux situations de communication diverses. Aussi, confie A. Martinet (1970, p.10), en s'exprimant dans sa propre langue, l'homme trouve un moyen « d'analyser ce qu'il ressent sans s'occuper outre mesure des réactions d'auditeurs éventuels. Il y trouve, par la même occasion, le moyen de s'affirmer à ses yeux et à ceux d'autrui... » Dans *Guimba, un tyran, une époque* par exemple, la figuration de *Toumani* l'interprète de *Meya* face aux femmes venues des horizons divers répond à cet objectif. En effet, il parle *fulfuldé* (langue peul), *sonraï* (langue Djerma) *bambara* et *tamashek* à la fois. Le film *Timbuktu* aussi montre une ville en état de siège, où les langues parlées (français, anglais, bambara et tamashek) établissent la diversité des origines, voire un melting-pot. Selon Souleymane Cissé, « notre identité et notre véritable indépendance ne peuvent exister sans une conception profonde, claire, historique de notre propre culture. La réponse ne peut venir (...) [que de] l'apport créatif des artistes africains » (O. Barlet, 1996, p.105).

Conclusion

Les cinémas africains se distinguent des autres cinémas du monde à travers les aspects culturels africains dont ils sont porteurs, mieux à travers l'expression de la tradition orale. De prime abord, ces œuvres se présentent comme un espace de mise en scène de l'oralité en tant que parole vivante faite de gestuelles et de mouvements du corps, de répétitions, d'intonations et de rythmes. On y assiste donc à la monstration de la parole proverbiale et à une théâtralisation circulaire de la palabre africaine. Ils intègrent aussi le phénomène de la parenté à plaisanterie au cœur du discours social livré par des personnages imbus des valeurs traditionnelles de ce milieu. Enfin, le recours aux langues nationales procède de cet écart et, globalement, ces aspects traduisent pour les réalisateurs africains un moyen de revendication de leur identité culturelle.

Ces réalisateurs procèdent donc d'une "oralisation"⁶⁰ authentique des cinémas africains conçus comme un espace de célébration et de réappropriation des valeurs culturelles et morales de l'Afrique. Aussi, le discours de ces cinémas est révélateur d'une dimension didactique qui résulte de l'imbrication harmonieuse des aspects de la tradition orale. En termes de stratégie, loin d'une simple intégration de l'oralité, les cinéastes africains réactivent un discours chargé de la sagesse ancestrale et l'adaptent au contexte moderne. En somme, leurs œuvres s'érigent en tribune de résistance au colonialisme culturelle, de défense des traditions africaines qui, témoigne M. Kane, « restent encore des réalités que l'on ne saurait méconnaître impunément. (...) Avec leur avenir, c'est celui de l'Afrique qui se trouve porté au premier plan des préoccupations. » (1982, p.25).

Références Bibliographiques et Filmographiques

A. Filmographie : corpus d'étude

Cissé Souleymane, *Yeelen*, LM (106mn), 1987.

FadikaKramo Lanciné, *Djeli*, LM (90mn), 1981.

Kouyaté Dani, *Sia, le rêve du python*, LM (96mn), 1999.

Ouédraogo Idrissa, *Yaaba*, LM (90mn), 1989.

Sissoko Cheikh Oumar, *Guimba, un tyran, une époque*, LM (94mn), 1995.

B. Ouvrages et articles scientifiques

Barlet, Olivier (2012). *Les cinémas d'Afrique des années 2000*, Paris, L'Harmattan.

Barlet, Olivier (1996). *Les cinémas d'Afrique noire, Le regard en question*, Paris, L'Harmattan.

Ben-Abbas, Mostafa (2013). « Oralité et tradition orale », 2^{ème} Colloque international, Université Mohamed 1^{er}, Oujda Maroc, <http://hdl.handle.net/123456789/954>.

Camara, Sory (1992). *Gens de la parole. Essai sur la condition et le rôle des griots dans la société malinké*, Paris, ACCT, Karthala et SAEC.

⁶⁰ Pour O. Barlet, 2012, *Les cinémas d'Afrique des années 2000*, Paris, L'Harmattan, p.289, l'oralisation du cinéma n'est pas l'apanage des cinéastes africains, mais il s'agit plutôt d'une affirmation de la place de l'oralité à égalité sans être soupçonné d'imitation ou de mimétisme, c'est une revendication d'une nouvelle esthétique.

Diangitukwa, Fweley (2014). « La lointaine origine de la gouvernance en Afrique : l'arbre à palabres », in *Revue gouvernance*.

Diop, Cheikh Anta (1979). *Nations nègres et culture*, Paris : Présence Africaine.

Fall, Bilal et POLET, Jacques (1984). « Le film africain : traits immanents et relations à son public » in *Camera nigra. Le discours du film africain*, Bruxelles, C.E.S.C.A. / O.C.I.C.

Gardies, André (1987). « La parole en jeu. Les enjeux esthétiques de la parole », in *Regards sur le cinéma négro-africain*, Bruxelles, OCIC.

Gassama, Makhil (1995). *La langue d'Ahmadou Kourouma ou le français sous le soleil d'Afrique*, Paris, Karthala et ACCT.

KamSié, Alain (2000). *La littérature orale au Burkina Faso : Essai d'identification des textes oraux traditionnels et leur utilisation dans la vie moderne*, Thèse de Doctorat d'État, Vol I, Université de Ouagadougou.

Kane, Mohamadou (1982). *Roman africain et tradition*, Dakar, Les Nouvelles Éditions Africaines.

Lequeret, Élisabeth (2003). *Dossier n°136 : "Yaaba" d'Idrissa Ouédraogo*, Paris, Centre National de la Cinématographie.

Martine André (1970). *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin.

Mateso, Locha (1986). *La littérature africaine et sa critique*, Paris, Karthala,

Midiohouan, Guy Ossito (1986). *L'Idéologie dans la littérature négro-africaine d'expression française*, Paris, L'Harmattan.

Ouédraogo, Mahamadou Lamine (2014). « Métissage culturel et syncrétisme discursif dans *En attendant le vote...*, *Un film de Missa Hébié* », in *Signes, Discours et Sociétés*, n°12, [En ligne].

Ouédraogo, Mahamoudou (2000). *Culture et développement en Afrique*, Paris, L'Harmattan.

Ouoro, Justin (2011). *Poétique des cinémas d'Afrique noire francophone*, Ouagadougou, Presses Universitaires de Ouagadougou.

Pacéré, Frédéric Tinting (1991). *Le langage des tam-tams et des masques en Afrique (Bendrologie)*, Paris, L'Harmattan.

Paré, Joseph (1997). *Écritures et Discours dans le roman africain francophone post-colonial*, Ouagadougou, Kraal.

Sissao, Alain Joseph (2002). *Alliances et parentés à plaisanterie au Burkina Faso. Mécanisme de fonctionnement et avenir*, Ouagadougou, Sankofa et Gurli.

L'HERITAGE LITTÉRAIRE D'AHMADOU KOUROUMA

Perpétue DAH

Université Alassane Ouattara
(Bouaké-Côte d'Ivoire)
daperpetue@yahoo.fr

Résumé :

Quel bilan dresser, plus d'une décennie après sa disparition, de l'aventure littéraire d'Ahmadou Kourouma ? Et que reste-t-il de l'impulsion donnée à la littérature africaine par *Les Soleils des indépendances* ?

Entre legs précieux et transmission pérenne; ainsi peut-on schématiser l'héritage laissé à la postérité par cet écrivain qui compte parmi les plus éminents qu'ait connus l'Afrique. S'il a produit une œuvre engagée qu'il revendique, il a aussi et surtout profondément marqué les lettres francophones africaines par une originalité scripturale qui s'est annoncée comme le signe d'un renouveau, le premier signal fort d'une « nouvelle écriture africaine » qui en porte jusqu'aujourd'hui les stigmates. Nous proposons, autour de ces articulations du terme héritage – legs et transmission – de faire une esquisse de l'état du riche et immense héritage littéraire d'Ahmadou Kourouma.

Mots clés : Héritage littéraire – Engagement politique et littéraire – Identité littéraire – Poétique de l'hybridité – Interculturalité.

Abstract:

What is the result, more than a decade after his death, of the literary adventure of Ahmadou Kourouma? And what remains of the impetus given to African literature by *Les Soleils des indépendances*?

Between precious legacy and perennial transmission; thus, we can summarize the legacy left to posterity by this writer, one of the most eminent writers in Africa.

If he produced a committed work that he claims, he also and above all profoundly marked the French-speaking African letters by a scriptural originality that was announced as the sign of a renewal, the first strong signal of a "new African writing" which bears stigmata until today.

We propose, around these articulations of the term inheritance - legacy and transmission - to make a sketch of the state of the rich and immense literary heritage of Ahmadou Kourouma.

Keywords: Literary inheritance – Literary identity – Hybridity – Interculturalism – Political and literary commitment

Introduction

Il n'est rien d'aussi malaisé, sans doute, que de parler d'héritage, fut-il littéraire ; surtout lorsque celui qu'on élit comme testateur est haut placé dans la hiérarchie des valeurs, a fait l'objet d'études des plus hardies, laisse une œuvre à la fois novatrice, riche mais singulière. La question de l'héritage littéraire, rapportée à Kourouma, devient, de ce point de vue, un vaste chantier que ne saurait explorer le présent article de manière exhaustive. L'étude d'une œuvre comme celle d'Ahmadou Kourouma reste inépuisable. Mais, il nous apparaît opportun, plus d'une décennie (quinze ans) après sa disparition, de dresser le bilan d'un auteur, de son œuvre magistrale qui n'a laissé aussi bien la critique, les lecteurs que ses pairs indifférents : qui par adhésion à son projet esthétique, qui au contraire par récusation, voire par rejet, qui encore par indifférence. Quel héritage le père *Des Soleils des indépendances* laisse-t-il à la littérature francophone, au monde des lettres et qui sont ses héritiers ? Il est légitime que chaque génération fasse l'inventaire de ce que lui a légué la précédente. Et il peut arriver que face à un même héritage les héritiers fassent des choix différents, voire surprenant. Quelle place Kourouma occupe-t-il dans la culture des écrivains des générations qui lui ont succédé, au sein même de leur écriture et de leur pensée ? L'héritage littéraire d'Ahmadou Kourouma s'entendra ici, au sens de legs, [précieux] et de transmission [pérenne].

1. Une œuvre entre singularité et fortune

1.1. Une entrée atypique en littérature.

Il importe, si l'on veut prendre toute la mesure de la pertinence de l'œuvre d'Ahmadou Kourouma, de dérouler le fil chronologique de quelques points saillants de la vie de ce mathématicien de formation, actuaire de profession, que rien ne prédestinait à une carrière d'écrivain, – « J'étais très loin de la littérature, ce sont les événements de 1963 qui m'y ont conduit », (Entretien avec T. Boni, 2004, p.77) – mais qui va compter cependant, parmi les plus illustres auteurs que la littérature contemporaine ait connu. Sides événements spécifiques (tel son militantisme) ont commandé son entrée en littérature, d'autres circonstances, notamment son éducation vont en constituer le terreau.

Ahmadou Kourouma naît en 1927 en Côte d'Ivoire (Boundiali) et s'éteint le 11 décembre 2003 en France (Lyon). Son parcours militant et son opiniâtreté impressionnent. Déjà, étudiant contestataire, anticolonialiste au Mali, sa participation à un mouvement de protestation lui occasionne un renvoi. Par la suite, ses différentes désapprobations vis-à-vis du système lui valent d'être enrôlé dans l'armée coloniale et envoyé en Indochine à titre de mesure disciplinaire. Pour autant, sa flamme activiste ne faiblit pas, elle s'avère inextinguible. De retour dans son pays la Côte d'Ivoire, après avoir achevé ses études à Lyon, il y participe aux activités politiques, aux lendemains des indépendances comme nombre d'intellectuels de sa génération. C'est ainsi qu'il sera l'une des victimes des « événements de 1963 ». Vaste arrestation d'une partie de l'intelligentsia du pays, accusée d'avoir fomenté un complot contre le président Félix Houphouët-Boigny. Les inculpés sont alors l'objet, soit d'assassinat, soit de tortures, ou d'emprisonnement arbitraire⁶¹. Comme la plupart de ses « camarades », il est arrêté et incarcéré mais doit sa relaxe rapide à son mariage avec une française. Après son acquittement, Kourouma prend le chemin de l'exil, et avec, sa plume. D'abord pour défendre, mieux, pour « venger » ses camarades restés en prison – « J'avais été emprisonné avec des amis. J'ai été rapidement libéré, les amis sont restés en prison. J'ai voulu écrire pour expliquer la machination. Mes amis étaient innocents. » (T. Boni, *Op. Cit.*) – avant de l'ériger en véritable arme de combat contre toutes les formes

61 Pour en savoir davantage sur la question, lire : DIARRA Samba, 1997, *Les faux complots d'Houphouët-Boigny*, Paris, Karthala.

d'oppression pour ne plus la lâcher. En témoigne son œuvre, dynamique, sa portée idéologique. Par ailleurs, en amont de cet itinéraire particulier, Kourouma reçoit une éducation assurée par un oncle maître chasseur, rompu donc, aux us et coutumes ancestrales. D'où, le profond ancrage de son œuvre dans son patrimoine culturel en l'occurrence la culture et la tradition malinké, qui se révèle de ce fait, l'*alma mater*, qui va féconder et façonner sa création littéraire. En somme, sa fibre militante fait naître puis influence sa fibre artistique, laquelle se dévoile solidement arrimée à sa culture. A ces deux piliers vont s'adjoindre une *maestria*, le tout donnant lieu à une écriture romanesque engagée, innovante et singulière.

1.2. Du rejet à la consécration

Kourouma a pratiqué presque tous les genres narratifs (essai, roman, théâtre, récits de jeunesse) et laisse à la postérité six œuvres majeures. Une bibliographie qui pourrait passer pour faible, quantitativement, mais avons-nous envie de reprendre ces propos d'un critique, « seulement six livres, mais quels livres !!! ».

Chaque roman s'est imposé comme un véritable chef-d'œuvre, l'inscrivant ainsi au panthéon littéraire. Pourtant, quel parcours du combattant pour parvenir à la reconnaissance. Le manuscrit *Des soleils des indépendances* son roman-phare, avant de connaître la consécration, fait l'objet de plusieurs refus de publication de la part de maisons d'éditions parisiennes (Le Seuil et Présence Africaine). Ecrit en 1963, ledit manuscrit finit par être agréé en 1968 au Québec après avoir été profondément remanié. C'est là qu'il remporte le prix 1968 de la revue québécoise *Etudes françaises* de Montréal ou prix de la Francité et obtint une publication aux Presses Universitaires de Montréal. La renommée du roman faite, les droits sont rachetés par le Seuil qui lui offre une nouvelle publication en 1970. Suivrons par la suite deux autres récompenses : le Prix de la Tour-Landry de l'Académie Française et le Prix de l'Académie Royale de Belgique. *Monnè, outrages et défis*, publié vingt ans après, se voit attribuer le Prix des Nouveaux Droits de l'Homme, le Prix CIRTEF et le Grand Prix Littéraire d'Afrique Noire. *En attendant le vote des bêtes sauvages* reçoit le prix du livre inter en 1999 et *Allah n'est pas obligé* est doublement couronné du prix Renaudot ainsi que du Goncourt des lycéens en 2000.

La stratégie narrative et discursive mise en œuvre dans *Les Soleils des indépendances* – la *malinkinisation* ou l'africanisation du français, la substitution de la relation narrateur/lecteur à la relation conteur/auditeur, la liberté de ton, etc. – devient le premier maillon d'une chaîne d'inventivité qui va se déployer dans toute sa production à travers une diversité stylistique toujours avant-gardiste. Une esthétique singulière, qui va comme libérer la littérature africaine francophone, sectionner en quelque sorte, le cordon ombilical qui la reliait à la littérature écrite occidentale. Ainsi la date de publication *Des Soleils*, 1968, qui est par ailleurs, concomitamment, celle de la parution d'un autre roman tout aussi culte, *Le Devoir de violence*, devient-elle pour la critique, le point focal du renouvellement scriptural des lettres subsahariennes francophones.

2. Un double legs précieux

2.1. Une œuvre engagée

Le premier aspect du legs précieux de Kourouma est une œuvre résolument engagée. Car, ainsi qu'énoncé antérieurement, c'est le besoin, plus encore, l'urgence du besoin de témoignage et la lutte contre l'arbitraire qui le conduisirent à l'écriture. Tous ses romans sont placés sous le signe de la satire, il fit de la contestation une dynamique narrative.

Les Soleils des indépendances est une critique des nouveaux gouvernements indépendants juste affranchis du joug de l'impérialisme et une mise à nu des désillusions des populations portées par Fama, prince déchu. *Monnè outrages et défis*, dans la même veine dénonciatrice, remonte le temps en récapitulant un siècle d'histoire coloniale. *Le*

diseur de vérité, pièce de théâtre en quatre actes, dépeint les travers des pouvoirs arbitraires et les mensonges de l'histoire. *En attendant le vote des bêtes sauvages* est une critique des dictatures postcoloniales quand *Allah n'est pas obligé* fustige l'enrôlement des enfants-soldats notamment dans les guerres du Libéria et de la Sierra Leone. *Quand on refuse on dit non*, roman paru à titre posthume, est un blâme contre le nationalisme. Dénonciation tous azimuts donc, de la colonisation, du néo-colonialisme, des pouvoirs dictatoriaux mais aussi des mœurs et des traditions surannées. Ainsi, telle une grande fresque, allant crescendo, roman après roman, Kourouma a disséminé sa vision du monde qui a trouvé son achèvement dans *Quand on refuse on dit non*. Dans un entretien accordé à la Revue *Notre Librairie*, à l'occasion de la sortie de son troisième roman *En attendant le vote des bêtes sauvages*, à la question « pourriez-vous restituer chaque roman par rapport à l'autre ? », il répondit :

Les Soleils des Indépendances était avant tout un roman de circonstances. J'avais des amis, des camarades en prison. J'ai voulu écrire quelque chose pour témoigner. Il y avait un long passage – qui a été supprimé – dans lequel je critiquais ouvertement le régime de Houphouët. Ensuite, je suis remonté dans le temps, pour poursuivre. Dans *Monnè...* j'ai repris la rencontre avec les Blancs et ce troisième roman traite de la guerre froide. J'ai travaillé cette continuité. (Entretien avec Y. Chemla, 1999, pp. 26-29)

Avant de poursuivre : « J'ai toujours voulu témoigner » (Y. Chemla, *Ibidem*). On peut donc affirmer que Kourouma incarne la figure de l'écrivain engagé par excellence. A ce titre, il s'inscrit dans une lignée d'illustres devanciers tels Hugo, Zola, Sartre, Césaire, Dadié, etc.

Mais l'engagement de Kourouma, complexe, ne se limite pas aux satires politiques, sociales et nationales, manifestes dans son œuvre. Ce qui ne manque pas de susciter la controverse chez les critiques quant à ses angles d'approche. Ainsi, cette analyse relativement récente (Jean-Fernand Bédia, 2014), qui relève qu'au-delà de la critique acerbe des gouvernants africains, se dévoile en amont, un véritable réquisitoire contre la France en tant que puissance colonisatrice, et en aval, tout un système en ses diverses manifestations, ayant pour nom: géopolitique, françafrique, etc.⁶² Ainsi, écrit-il:

Les récriminations narratives du personnage principal, chargées dans un discours injurieux dominé par la « bâtardise » et son équivalent idiomatique de « gnamokodé », sont symptomatiques d'une colère politique exprimée vertement à l'encontre de la dictature et par effet de contagion contre la puissance colonisatrice qui délègue, conformément aux prescriptions du machiavélisme, ses velléités de mainmise sur la république des Ebènes, ses habitant et ses richesses, au pouvoir despotique local. (J.F. Bédia, 2014, p.21).

Cette perspective de lecture de l'œuvre de Kourouma, peu prise en compte par la critique, selon Jean-Fernand Bédia, l'est, à dessein. Il s'agirait d'un détournement, d'une « mise en veilleuse dès le départ par la critique [...] d'un pan considérable du roman qu'il convient de réhabiliter dans sa portée idéologique ». (J.F. Bédia, *Id.*) Contournement donc, savamment orchestré par la critique, selon l'auteur d'*Ahmadou Kourouma romancier de la politique africaine de la France*, au profit de la problématique esthétique et linguistique de son œuvre, qui s'est vue par conséquent sur-étudiée parce que relevant d'une « [...] tonalité politiquement correcte [...] » (J.F. Bédia, *Id.* 19). Si nous n'émettons pas d'objections à l'analyse de Jean-Fernand Bédia, nous voulons toutefois rappeler que nombre de publications abordent la dimension politique de l'œuvre de Kourouma. Ne s'agirait-il pas, en fait, d'une question d'époque,

62 Les références suivantes informent sur ces concepts : Stephen-Smith – Antoine Glaser, *Ces Messieurs Afrique*, Paris, Calmann – Levy, 1992 ainsi qu'une importante bibliographie de François-Xavier Vershave sur le sujet.

de contexte et de terminologie ? Par ailleurs, il nous apparaît que, même dans le cas de figure mis en cause, c'est-à-dire, l'esthétique, l'aspect politique n'est pas moins présent, peut-être est-il sous-jacent. L'option d'une esthétique iconoclaste qu'a fait Kourouma est une forme de prise de position audacieuse, radicale et par là même, éminemment idéologique. L'ancrage culturel de son œuvre a fait de lui un défenseur implicite, l'avocat d'une tradition et d'une culture niée par l'Occident qui voulait imposer la sienne, mais qu'il a su réhabiliter avec brio par la littérature. Il en va de même de l'Histoire, celle de tout un continent – bien souvent galvaudée et/ou imposée – aux prises aussi bien avec lui-même qu'avec les autres, que l'écrivain revisite, réécrit, restitue, dans ses phases charnières (périodes pré-coloniale, coloniale, périodes des indépendances et post-coloniale). A ce propos, dans un entretien accordé à Tanella Boni, Kourouma soulignait : « il suffisait de présenter sans complaisance ce qu'avait été la colonisation pour faire tomber les masques ». (T. Boni, *Op. Cit.*). En réalité, chez Kourouma, le politique et le littéraire interagissent entre eux, même si lui, subordonne son esthétique à ses messages. Boris Boubacar Diop, dans une adresse à des chercheurs sur son écriture soutient que l'engagement ne se fait pas au détriment de l'art (Fondjo, Luc Fotsing et Fall, Moustapha 2014). Ainsi est-on amené à l'autre legs précieux, évoqué tantôt : l'esthétique. En effet, Kourouma met en place un projet d'écriture qui s'exprime à travers une créativité formelle et linguistique dont les premiers jalons sont posés dans *Les Soleils des indépendances*. La parution de ce premier roman marque un tournant décisif dans le champ littéraire africain subsaharien de langue française par son originalité qui s'est annoncée comme le signe d'un renouveau. Il est considéré comme le premier signal fort, le catalyseur d'une « nouvelle écriture africaine » qui en porte jusqu'aujourd'hui les traces.

Les quatre romans qui lui succèdent sont écrits dans son sillage. (Structure narrative complexe dans *Monnè, outrages et défis*, récit purificateur ou *donsomana* pour ce qui est de *En attendant le vote des bêtes sauvages*, récit d'enfant-soldat dans *Allah n'est pas obligé* et *Quand on refuse on dit non*, etc.).

La présente étude, par la direction qui suit : la mise en évidence des traits fondamentaux de l'aventure scripturale *kouroumienn*e se limitera au roman fondateur, emblématique, celui que des critiques ont qualifié de révolution littéraire et rapproché du Nouveau Roman.

2.2. La survivance de l'orature⁶³

L'une des caractéristiques majeures qui se dégage de la structure interne *Des Soleils des indépendances* est la prégnance de l'oralité littéraire africaine. Elle est immanente à l'œuvre et n'échappe pas au lecteur averti. C'est ce que Mohamadou Kane (1974, p.566) appelle « la marque indélébile de la tradition ». Le narrateur se révèle proche des conteurs traditionnels par le système énonciatif (discours et récit) et ce faisant, emprunte à la littérature orale ses principales ressources. Avant de montrer la présence diffuse des formes traditionnelles qui imprègnent le récit, il convient de rappeler leurs articulations fondamentales afin de mesurer le degré d'analogie.

Composante active de la tradition orale, elle fait partie intégrante de la vie quotidienne. Ce qui fait dire à R. Colin (1965, p. 36) que : « La littérature orale est dans l'art, elle est dans la vie. Elle forme un tout, une cohérence et hors de cette cohérence, les morceaux épars ne peuvent être compris ». Si elle est considérée d'une part comme une distraction, parce qu'elle vient clore souvent une journée de dur labeur, elle est aussi et surtout une véritable école, une source de savoirs ; car, comme la définit Lilyan Kesteloot, elle est :

63Intertitre emprunté à Joseph Paré dans *Ecritures et discours dans le roman africain francophone post-colonial*, Ouagadougou, Ed Kraal, 1997

Fondement et véhicule de la civilisation du continent et de ses différentes cultures, elle est la source inépuisable des interprétations du cosmos, des croyances et des cultes, des lois et des coutumes ; des systèmes de parenté et d'alliance ; des systèmes de production et de répartition des biens ; des modes de pouvoirs politiques et de stratifications sociales ; des critères de l'éthique et de l'esthétique ; des concepts et représentations de valeurs morales. (L. Kesteloot , 2001, p.13).

Le caractère oral subsume la présence d'un public et partant, exige de la vivacité dans le récit. Ainsi, les conteurs, tout en ne se dessaisissant pas de leur mission didactique, lui associent une autre, ludique, aux fins d'établir et/ou de raviver le contact avec le public. Amadou Koné note à ce propos : « Le conteur traditionnel développe (...) la fonction conative du langage qu'il mêle à la fonction phatique en maintenant toujours le contact avec le public qui l'écoute. » (A. Koné, 1993, p.50).

En somme, la littérature orale est fondée dans sa forme sur une interaction permanente entre le conteur et son auditoire. Par ailleurs, corrélés à ce style narratif, certains topoï constituent les piliers qui portent cette littérature orale. Les plus récurrents sont : la structure du dialogue, le mélange des genres, la mobilité spatiale et temporelle, l'itinéraire initiatique ou spirituel du héros.

Ainsi figuré succinctement, comment le genre traditionnel, se perçoit-il dans *Les soleils des indépendances* ?

Il transparait chez le narrateur une parfaite connaissance de la tradition, un ancrage dans les réalités culturelles qui dénote une volonté de transmission d'un savoir au lecteur qui se distille dans tout le roman. En outre, le lien qui unit le narrateur à son lecteur s'identifie fortement au rapport qui existe entre le conteur et son auditoire. Car, comme le récit du conteur dans la littérature orale qui s'énonce devant une assemblée, le récit de ce narrateur sous-entend la présence du narrataire. Il se dégage de la narration, une atmosphère de convivialité, voire de complicité. Il ne se contente pas de relater des faits. Son récit compte d'importantes apostrophes faites au lecteur. Celui-ci est très souvent pris à témoin de diverses manières. On note des interpellations directes: « Vous paraissez sceptique ! Eh bien, moi, je vous le jure et j'ajoute [...] » (A. Kourouma, 1970, p.9); des interrogations : « Mais au fond qui se rappelait encore parmi les nantis les peines de Fama ? » (A. Kourouma, *Ibidem*, p.24), ou des questions et leurs réponses : « Mais alors, qu'apportèrent les indépendances à Fama. ? Rien que la carte d'identité et celle du parti unique. » (A. Kourouma, *Idem*, p.25).

A cette capacité d'omniscience du narrateur, cette mise en situation de dialogue, se découvre un autre trait fondamental du récit oral, « le mélange des genres ». Si la narration se révèle ancrée dans l'oralité littéraire, il en va de même de la construction interne du récit où le foisonnement des genres rappelle toujours le modèle traditionnel. Cette analyse juste de M. Kane (*Op. Cit.*), sur la perméabilité des genres dans la littérature orale s'illustre parfaitement dans tout le roman: « au sein d'un même conte, le récit et le chant, la musique et le jeu du conteur, [...] L'histoire et la légende se marient intimement; la poésie le chant sont partout présents ».

Dans *Les Soleils des indépendances* chants, proverbes, mythes, énigmes, poèmes, s'imbriquent allègrement.

En effet, le roman d'Ahmadou Kourouma recèle de nombreux proverbes, énigmes, aphorismes, etc. On y relève la présence d'un mythe, de trois chants et des histoires qui s'apparentent à des contes.

Les proverbes sont énoncés dans diverses situations. Ils sont émis aussi bien par les personnages du récit que par le narrateur. Ainsi, Fama, aux prises avec Bamba, pour ne pas se laisser décontenancer par la jeunesse et l'ardeur de son adversaire, cogite pour se donner du courage: « l'hyène a beau être édentée, sa bouche ne sera jamais un chemin de passage pour le cabrin. » (A.Kourouma, *Op. Cit.* p.16) A Salimata en mal de procréation, scandalisée par la vue d'un enfant nu et visiblement mal entretenu par sa

mère, vient cette réflexion : « L'or ne se ramasse que par celles qui n'ont pas d'oreilles solides pour porter de pesantes boucles. » (A Kourouma, *Ibidem* p.54). Outre les deux protagonistes principaux du récit, les autres personnages énoncent également des proverbes.

Le mythe que contient l'œuvre raconte l'implantation de la dynastie Doumbouya à travers son ancêtre fondateur sur les terres du Horodougou. Il évoque aussi et surtout la fin de la dynastie. Les trois chansons sont le fruit des retranchements intérieurs de Fama. Enfin, les histoires de chasse du féticheur Balla décrivant des mutations invraisemblables de personnages sont assimilables à des contes.

L'affinité du récit avec le genre traditionnel s'est dégagée une fois de plus à travers un brassage des genres. Loin d'être de simples juxtapositions, le recours à cette forme de patchwork participe aussi bien à la structuration du récit qu'à sa compréhension. Le mythe de la dynastie Doumbouya par exemple, rappelé à Fama dans un rêve, concourt à la compréhension du destin narratif du héros.

2.3. La langue du narrateur

C'est une combinaison d'éléments distincts qui caractérise la langue du narrateur des *Soleils des indépendances*. Il y a d'abord, comme analysé précédemment, un récit qui procède des modalités narratives de la littérature traditionnelle africaine. A cette disposition, s'ajoute une autre stratégie narrative qui fait la spécificité du roman : une « audacieuse » innovation syntaxique et discursive plus connue sous une profusion d'appellations : *Malinkinisation* du français, africanisation du français, appropriation du français, ou encore insoumission linguistique. Il s'agit avant tout de la rencontre de deux langues : d'une part, le malinké, langue maternelle de l'auteur et d'autre part, le français, sa langue d'adoption, par ailleurs langue officielle d'un vaste espace géographique, l'espace francophone. Mais ce métissage linguistique, la langue hybride qui découle de cette rencontre, d'aucuns l'ont qualifiée de subversion de la langue française car elle se traduit par un chamboulement de la syntaxe classique. En effet, celui qu'il convient d'appeler le « narrateur-conteur », relate, en réalité, un récit malinké en français. Dans cette logique, sa réflexion, la conception des phrases, sont malinké, et elles en gardent toute la substance, bien qu'elles soient dites en français. Le ton est donné dès la phrase inaugurale de l'œuvre : « Il y avait une semaine qu'avait fini dans la capitale Koné Ibrahima (...) ». (A. Kourouma, *Op. Cit.* p.9) Cette phrase se traduit par : « il y a une semaine qu'est décédé dans la capitale Koné Ibrahima ».

Une ambiguïté apparente qui répond à une double préoccupation. La première est le souci d'une retransmission fidèle de la traduction littérale du terme Malinké exprimant la mort, dont l'équivalent linguistique en français est le verbe finir. La seconde préoccupation est celle d'exprimer et de respecter la pensée malinké, qui veut que la mort ne marque qu'une fin terrestre, le défunt étant appelé à une autre vie. Ainsi, « il y a une semaine qu'avait fini dans la capitale Koné Ibrahima » doit s'entendre, « il y a une semaine que Koné Ibrahima a fini sa vie terrestre ».

Cette délocalisation sémantique perçue comme une distorsion langagière a heurté les puristes de la langue française à la sortie du roman. A ce propos, rappelons le premier rejet du manuscrit par le milieu éditorial parisien. Mais pour comprendre cette écriture singulière, il faut l'inscrire dans un contexte. Le besoin de restituer l'imaginaire Malinké dans toute sa latitude, ainsi qu'il le signifie dans un entretien accordé à Y. Chemla dans *Le Serpent à plumes* (1990. n°8. p.151) :

Je n'avais pas le respect du français qu'ont ceux qui ont une formation classique. (...) Ce qui m'a conduit à rechercher la structure du langage malinké, à reproduire la dimension orale, à tenter d'épouser la démarche de la pensée malinké dans sa manière d'appréhender le vécu.

Un remaniement syntaxique auquel s'adjoint un nouveau vocabulaire pluriel, fait de néologismes : « grillotement », « vilaineries », « viande », « les assis », « le tutubement », etc ; de mots locaux, qu'ils soient traduits ou non : « dja », « tara », « foutou », « dolo » ; de jurons : « Bâtard de bâtardise ! » « Gnamokodé ! », etc. ou des transferts de sens pour donner *hic et nunc* beaucoup plus de poids au message : « (...) y faire éclater la funeste nouvelle ». (A. Kourouma, *Id.* p.9); « le tonnerre cassa le ciel (...) ». (A. Kourouma, *Id.* p.27).

Par ailleurs, le narrateur décrit abondamment, aussi bien les personnages, le paysage, que les scènes de la vie quotidienne. Ainsi, ce portrait du personnage Bamba: « C'était un court et rond comme une souche, cou, bras, poings et épaules de lutteur, visage de pierre, qui avait crié, (...) ». (A. Kourouma, *Id.* p.15). Les constructions des phrases sont faites d'accumulations diverses : accumulations de sujets, de propositions, de participes passés, d'adjectifs, de verbes tant infinitifs que conjugués, comme le confirment ces deux extraits : « Baffi entra, s'approcha, tenta, elle se ramassa, se serra, se refusa (...) ». (A. Kourouma, *Id.* p.41), « D'abord elle rythmait, battait, damait ; le sol s'ébranlait, elle sautillait, se dégageait, battait des mains et chantait (...) » (A. Kourouma, *Id.* p. 29). On note des énoncés sans articles – l'exemple de la description du personnage Bamba ci-dessus en donne une idée – ainsi que de nombreuses anaphores et des répétitions. Il existe également beaucoup d'exclamations, d'interrogations et d'interjections. Pour finir, le discours est empreint d'humour et d'ironie, il est impudique par moments, voire cru.

Au total, la langue du narrateur des *Soleils des indépendances*, se découvre, outre son verbe libre et libéré de tout tabou et carcan, comme une remarquable invention langagière. Elle s'affranchit des codes qui régissent la langue française, les canons volent en éclats au profit d'innovations syntaxiques et lexicales. Le narrateur s'empare de sa langue adoption et la transfigure. C'est un véritable maniement voire un remaniement de la langue française qui s'opère, non par relâchement ou par manque de maîtrise de cette dernière, donc de façon simpliste, mais au contraire, de façon intelligente et intellectuelle, fruit d'une recherche esthétique littéraire. Deux chercheuses ayant travaillé sur le fonds d'archives de l'auteur déposé à l'Institut Mémoires de l'édition Contemporaine (IMEC) sont formelles : « L'étude des manuscrits révèle un travail assidu, frôlant souvent l'obsessionnel dans la recherche du mot ou de l'expression juste ». A. Begenat-Neuschäfer et P. Butel-Skrzysowski, « Ahmadou Kourouma - un fonds en cours de classement », *Continents manuscrits* [En ligne], 5 | 2015. Cette adaptation du français au malinké, ou inversement, l'adaptation du malinké au français, en somme, cette combinatoire, rendue avec un talent de conteur exceptionnel, crée une alchimie et donne à l'œuvre sa quintessence.

3. Une transmission pérenne non revendiquée

Dès lors, les modalités aussi bien narratives que discursives, développées par Ahmadou Kourouma ont fait école. La parution *Des Soleils des Indépendances* a donné un nouvel élan à une littérature en quête d'autonomisation après une longue période de suivisme formel. Une littérature qui avait à se définir à partir d'un double héritage – l'un, originel, culturel, est la littérature traditionnelle orale ; l'autre d'adoption, qui lui a permis ses premières lettres, la littérature et la langue française – et d'une modernité qui s'ouvrait à elle. Dans cette oscillation tripartite, sous l'impulsion *Des Soleils*, elle se présente aujourd'hui riche, diversifiée, innovante ; assurément l'expression de sa maturité. Mais la jeune garde se réclame-t-elle héritière ou se reconnaît-elle dans l'œuvre de Kourouma? Si l'on en croit les propos d'un parterre d'écrivains (Alain Mabanckou, Daniel Biyaoula, Calixthe Bélyala, Gaston Paul Effa, Abdourahman Waberi, Koffi Kwahulé), représentatif, du reste, de la nouvelle génération, le décentrement esthétique pratiqué par le père *Des Soleils des Indépendances* ainsi que sa vision idéologique sont loin de faire consensus. A la faveur de la double distinction (prix Renaudot et Goncourt

des lycées) d'*Allah n'est pas obligé*, il leur a été donné de se prononcer sur l'œuvre du récipiendaire. (« Ahmadou Kourouma vu par les jeunes écrivains ». *Fraternité matin* du 22 janvier 2001). Il en est ressorti des réactions des plus inattendues.

En effet, l'auteur d'*Allah n'est pas obligé* ne se compte pas parmi ceux qu'ils estiment être leurs fameux devanciers ; en atteste cette déclaration de Wabéri : « Quand j'étais jeune, je m'amusais à recopier des pages entières de romans dont la lecture m'avait fortement impressionné. Ceux de Sony Labou Tansi, Tchikaya et Tierno Monénembo. Mais je n'ai pas le souvenir d'avoir réécrit du Kourouma. » Chez d'autres, c'est une forme d'agacement, voire d'indignation que l'on note, lorsque l'on veut établir une mise en parallèle de leur production avec celle de Kourouma : « incompréhensibles, incongrus », *dixit* Calixthe Béyala. Gaston Paul Effa, lui, est on ne peut plus clair : « je n'ai jamais vraiment été influencé par Kourouma, bien que je connaisse bien son œuvre » ; quand Biyaoula se lance dans une exégèse :

La société africaine a beaucoup évolué depuis les années 60-70 lorsque Kourouma a commencé sa carrière littéraire. Kourouma est un homme de son temps qui a puisé le matériau de ses récits dans les problèmes de son époque. Notre génération ne peut pas se contenter d'évoquer les méfaits de la colonisation ou des indépendances confisquées. La diversité qu'a la littérature africaine aujourd'hui provient du fait que les écrivains osent aborder les thèmes les plus variés, qui vont des questions philosophiques relatives à l'être à la décomposition à l'œuvre dans la société africaine sous l'effet conjugué du tribalisme et de la mondialisation, en passant par le génocide du Rwanda, l'intégration des immigrés africains en France.

Bien entendu, leurs modèles sont ailleurs, loin, bien loin de Kourouma. « Mon écriture est très éloignée de celle de Kourouma. (...) J'ai une affection particulière pour Gabriel Garcia Marquez, pour l'Uruguayen Horacio Quiroga, pour la littérature haïtienne aussi. Je veux me nourrir de partout—» se justifie presque Alain Mabanckou. Wabéri quant à lui a pour maîtres les écrivains anglais issus de la colonisation, quand le guinéen Tierno Monénembo, se réclame de Faulkner, Joice ou Octavio Paz.

Seul Koffi Kwahulé reconnaît à la fois le legs précieux et la transmission pérenne :

Les Soleils marquent une rupture définitive avec la littérature d'instituteurs et de grammairiens de la première génération. (...) Ce qui était révolutionnaire dans ce roman, c'était la liberté qu'introduisait Kourouma, la liberté de ton, la liberté par rapport aux romans académiques, mais aussi cette liberté intrinsèque qu'à l'individu sans laquelle on ne peut pas écrire de façon significative. Les romanciers africains des années 80 et 90 n'imitent pas vraiment Kourouma, mais sont tous les produits de cette liberté.

Il résulte de ces propos, on le constate, une distance affichée vis-à-vis de Kourouma et de son œuvre. Hormis le dramaturge,⁶⁴ aucun de ces écrivains n'a salué le génie littéraire de Kourouma.

Pourtant, en dépit de ce désaveu, depuis la parution *Des Soleils*, de nombreuses œuvres (années 70-80), sans prétendre qu'elles aient été inéluctablement inspirées ou influencées par le roman devenu culte, se sont engagées dans le sillon fécond de la créativité creusé par le créateur de *Fama*. L'on peut citer *La vie et demie*, 1979 et *Le pleurer-rire*, 1982. D'ailleurs, pareillement aux *Soleils*, le roman de Lopes connu des difficultés de publication, notamment aux éditions Gallimard, au motif de son

64 Koffi Kwahulé, dramaturge, s'est inspiré des deux premiers romans de Kourouma dans l'écriture de sa pièce *Fama*, une mise scène de cinq siècles d'histoire africaine.

inventivité langagière. De même, certaines publications de la nouvelle génération (années 2000), bien que des acteurs de celle-ci, on vient de le voir, s'en défendent, sont l'expression, à bien des égards, de la transmission pérenne de l'esthétique de Kourouma, sinon de sa vitalité créative. *Le Ventre de l'Atlantique* de Fatou Diome, par exemple, entre en résonance avec l'une des configurations discursives kouroumiennes: la mutation du narrateur en conteur, soit trente ans après.

En effet, la scénographie discursive du premier roman de l'écrivaine sénégalaise, laisse clairement apparaître une substitution de la relation narrateur/lecteur, caractéristique de la communication littéraire écrite – plutôt passive –, à la relation conteur/public, caractéristique de la communication littéraire orale. Elle se manifeste à travers un ensemble de procédés destinés à produire l'impression que les lecteurs deviennent des auditeurs réunis autour d'une conteuse, qui les interpelle et cherche à susciter chez eux des réactions : indignation, approbation, etc. Ces interpellations, récurrentes et particulières méritent qu'on s'y attarde. Plus que de banales adresses à un tiers, elles sont émises dans un style alerte et se déclinent tantôt sous forme d'injonctions, voire de menaces : « Vous l'aurez compris, ce jeune homme est un supporteur de l'équipe italienne et je vous interdis désormais de supporter une autre équipe par respect pour lui ». (F. Diome, 2001, p.17).

« Alors, si jamais vous lui dites que j'ai peur des flics, à cause des contrôles musclés et leur regard accusateur, je vous condamne à quatre heures de tête à tête avec une patrouille. Moi, je m'y suis habituée et je m'en moque; mais vous peut-être pas ». (F. Diome, *Op. Cit.*280-281).

Tantôt d'interrogations et de réponses simultanées : « Pourquoi je vous raconte tout ça ? J'adore le foot ? Pas tant que ça. Alors ? Je suis amoureuse de Maldini ? Mais non ! (...) Alors, puisque je n'écris pas une lettre d'amour à Maldini, pourquoi je vous raconte tout ça ? »

Ce faisant, le récit donne le sentiment non seulement de la présence physique du lecteur dans le récit mais plus encore de son obligation d'en faire partie. Aussi, dans les fréquentes sollicitations, se dévoilent parfois des relances : l'énoncé « pourquoi je vous raconte ça ? » se retrouve en début et en fin de paragraphe. On note également des répétitions : « Madické ! C'est qui Madické ? C'est qui Madické ? ». Par conséquent, le narrataire ne peut être qu'en éveil, suspendu au récit, curieux d'en savoir davantage ; car, les réponses aux questions de la narratrice ne sont pas toutes systématiques, comme dans le cas de figure précédent ou comme on a pu le voir par dans *Les Soleils des indépendances*. Ainsi, contre toute attente, la réponse à celle-ci : « c'est qui Madické ? » est ainsi libellée : « Mais je n'ai pas le temps de vous expliquer, moi ! ».

Une autre méthode convoquée, pour accrocher le lecteur à son récit, est d'évoquer un thème ou un personnage, d'abord de façon subtile, d'en donner une description sommaire, de manière à aiguïser la curiosité comme dans les exemples précédents, pour ensuite y revenir plus loin. Et, elles foisonnent, les techniques narratives mises en œuvre pour bousculer le lecteur.

En substance, une œuvre magistrale et originale qui tient du talent de conteuse habile de la narratrice. Ce premier roman connut un immense succès.

Outre *Le Ventre de l'Atlantique* et ses correspondances avec *Les Soleils* en ce qui concerne la figure du narrateur, d'autres productions littéraires des années 2000 peuvent être considérées comme les émulations suscitées par la liberté de ton enclenchée en 1968. Certaines, allant même bien au-delà de l'expression crue du premier roman de Kourouma. *Place des fêtes*, 2001 est de celles-là. Loin des conventions narratives traditionnelles, le roman porte impudence et impertinence à leur paroxysme. A une audace des thèmes (...désacralisation de la mère, polyandrie, inceste, homosexualité, dérision du père, etc), se double chez Sami Tchak une audace langagière (putain de...,

etc.). Ce roman impose comme un nouveau pacte de lecture et se révèle à son tour un nouveau tournant, une nouvelle rupture dans l'historiographie littéraire africaine. Ils sont nombreux les écrivains qui disent ne pas se reconnaître dans le style de Kourouma. Mais il s'agit moins de se reconnaître dans une filiation directe à son œuvre que de reconnaître la figure incontournable qu'il est dans le champ littéraire africain, un fanal des lettres francophones subsahariennes des années 1970-2000. En cela, bon gré mal gré, tous sont héritiers. « Kourouma a libéré la littérature africaine. La littérature africaine se libère à son tour de l'influence encombrante du libérateur (...) », concluait le journaliste qui réalisa l'entretien avec le cercle d'écrivains. Cette dernière mention autorise un rapprochement avec un autre géant de la littérature. A un questionnaire demandant le nom du plus grand poète français, Gide répondit par une boutade qui resta célèbre : « Victor Hugo, hélas ! ». Cette réponse laconique et énigmatique parce qu'empreinte de nuances et de contradictions, était révélatrice de l'appréciation de bien de ses contemporains. Elle exprimait admiration et fascination d'une part mais aussi exaspération et irritation d'autre part, relatives, certainement, à une trop grande popularité qui peut faire ombrage et devenir embarrassante ou alors parce qu'on ne se reconnaît pas forcément dans son style. Malgré le "hélas", c'était surtout admettre le génie incontestable, la position considérable de Hugo dans la littérature française.

Conclusion

L'œuvre de Kourouma a inauguré un nouvel espace de travail, l'ère d'un renouveau littéraire, d'une poétique de l'hybridité, d'une interculturalité qui se perpétue depuis ces quarante dernières années. Les concepts innovants énoncés précédemment, mis en œuvre dans son premier roman (métissage des formes, hétérogénéité linguistique, audace verbale, technique communicationnelle du conteur traditionnel, etc.) mais aussi présents dans toute sa production romanesque (*Dansomana*, récits d'enfants soldats, etc.) ont donné lieu à diverses déclinaisons littéraires qui paraissent désormais aller de soi.

Références Bibliographiques

- Kourouma, Ahmadou –1970, *Les Soleils des indépendances*, Paris, Seuil.
–1990, *Monnè, outrages et défis*, Paris, Seuil.
–1998, *Le diseur de vérité*, Chatenay-Malabry, Acoria, 1998
–1998, *En attendant le vote des bêtes sauvages*, Paris, Seuil.
–2000, *Allah n'est pas obligé*, Paris, Seuil.
–2004, *Quand on refuse on dit non*, Paris, Seuil.
- Bédia, Jean-Fernand (2014). *Ahmadou Kourouma romancier de la politique africaine de la France*, Paris, L'Harmattan.
- Begenat-Neuschäfer, **Anne et Butel-Skrzysowski, Pascale** (2015). « Ahmadou Kourouma - un fonds en cours de classement », *Continents manuscrits* [En ligne], 5 | , mis en ligne le 15 octobre 2015, consulté le 15 décembre 2017. URL :<http://journals.openedition.org/coma/600> ; DOI : 10.4000/coma.600
- Boni, Tanella (2004). « Les « contre-dires » de l'histoire », Entretien inédit avec Ahmadou Kourouma, *Notre Librairie*, n°155-156, p.77
- Chemla, Yves (1990). « Quand un écrivain bouscule les mythes... », Entretien avec Ahmadou Kourouma, *Le Serpent à plumes*, n° 8, p.45-48.

Chemla, Yves (1999) « En attendant le vote des bêtes sauvages. Entretien avec Ahmadou Kourouma », *Notre Librairie*, 136, Janvier-Avril, p. 26-29.

Colin Roland (1965). *La littérature africaine d'hier et de demain*, Paris, A.D.E.C.

Diome, Fatou (2003). *Le Ventre de l'Atlantique*, Paris, Anne Carrière.

Fondjo Luc, Fotsing, Fall, Moustapha (Sous la direction de) (2014). *Traditions orales postcoloniales – Discours d'ouverture de Boubacar Boris Diop*, Paris, L'Harmattan.

MFI, 22 Janvier 2001, « Ahmadou Kourouma vu par les jeunes écrivains », *Fraternité Matin*.

Kane Mohamadou (1974). « Sur les "formes traditionnelles" du roman africain », *Littératures francophones et anglophones de l'Afrique noire*, n°s 3-4 juill. - déc., p 566.

KestelootLylian (2001). *Histoire de la littérature négro-africaine*, Paris, Karthala-AUF.

Koné Amadou (1993). *Des textes oraux au roman moderne : étude sur les avatars de la tradition orale dans le roman ouest-africain*, Frankfurt, Verlag für Interkulturelle Kommunikation.

Labou, Tansi Sony (1979). *La vie et demie*, Paris, Seuil.

Lopes, Henri (1982). *Le pleure-rire*, Paris, Présence africaine.

Notre librairie (1999). n° 136, janvier-avril.

Notre Librairie (2004). Cahier spécial, n° 155-156, juillet - décembre.

Paré, Joseph (1997). *Ecritures et discours dans le roman africain francophone post-colonial*, Ouagadougou, Ed Kraal.

Tchak, Sami (2001). *Place des fêtes*, Paris, Gallimard.

LE STATUT DE LA COMPOSITION : Morphologie ou Syntaxe ?

Ousmane DIAO

Département Lettres Modernes

Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Université Cheikh Anta-Diop (Dakar-Sénégal)

diaosabaly@yahoo.fr/ousmane12.diao@ucad.edu.sn

Résumé :

Cette étude s'intéresse au procédé morphologique qu'est la composition selon deux points de vue. Il rappelle d'abord la problématique liée à la définition même de la notion de composition puis pose la question de son statut. La composition relève-t-elle de la morphologie ou de la syntaxe ? Les arguments en faveur d'une construction syntaxique sont présentés avant de voir la validité d'une approche morphologique de la composition.

Mots clés : morphologie – syntaxe – mot composé – mot forme – lexème

Abstract:

The present study deals with composition or the morphological process in accordance with two points of view. It first and foremost emphasizes the problematic regarding the very definition of the notion of composition before raising a question about the status of the latter. Is composition inside or outside the scope of morphology or syntax? The arguments favourable to a syntactical construction are followed with questioning the validity of a morphological approach to composition.

Keywords: morphology, syntax, compounds, word-forms, lexemes

Introduction

On ne crée pas les mots de façon anarchique a-t-on l'habitude de dire. Toutes les langues possèdent des règles et des modèles de formation de mots, parmi lesquels nous avons l'affixation, la dérivation impropre, la troncation, la siglaison et la composition qui nous intéresse dans cette étude.

Et de tous ces procédés de formation de mots, la composition demeure aujourd'hui l'un des plus productifs. En effet, notre environnement langagier regorge de constructions de ce genre d'unités complexes, surtout dans la langue de spécialité.

G. Gross (1996 : 27) dit dans ce sens :

« Si l'on fait l'inventaire du vocabulaire des langues de spécialité, on se rend compte que les substantifs constituent l'essentiel du vocabulaire et que parmi eux, les noms composés s'y taillent la part du lion »

D'où l'intérêt que nous portons à ce procédé de formation de mots très productif dans la langue d'aujourd'hui. Gaston, GROSS, l'auteur *des expressions figées* rappelle par ailleurs les problèmes de définitions liés à la notion de composition. En effet, la proximité des mots dits mots composés à d'autres unités lexicales, telles que les syntagmes libres ou occasionnels et autres phraséologies, la pléthore de terminologies pour désigner ce type de mots ou encore son caractère polysémique font du mot composé une unité lexicale difficile à cerner.

Ainsi, la première difficulté serait d'abord celle de la définition même du mot composé, sa délimitation : où commence le mot composé ? Où finit-il ?

Aussi, le caractère flou et même contradictoire des définitions du mot composé apparaît encore plus clairement lorsque des termes de constructions similaires ont, selon les auteurs un statut de composé ou de dérivé. Il faut dire dans ce cas que les auteurs emploient généralement une terminologie qui leur est propre. Par ailleurs, plusieurs dénominations sont parfois utilisées pour un même concept.

Kocoureck (1991b : 136-137) donne un aperçu des différentes appellations : mots complexes (Picoche), syntagmes codés (rey), groupe lexical (Vachek), lexies complexes (Pottier), lexèmes complexes (Goffrin, locutions composées (Bally)...

Sur ce point, nous retiendrons que l'étiquette « mot composé » ne correspond pas à une dénomination stable et, est utilisée, dans la littérature pour désigner des unités lexicales complexes analysées selon différents points de vue. Chacun adopte une terminologie selon sa propre visée.

Cependant, si les approches de la composition sont multiples, on peut reconnaître, à la suite de Corbin(1992) et Habert (1993) deux grandes tendances :

-une tendance qui s'intéresse aux mots composés du point de vue de leur identification en tant qu'unité lexicale : qui pose donc le problème de la lexicalité. Nous avons déjà consacré un article à cette question O. DIAO (2015 : 104), intitulé : les composés NN : problèmes de lexicalité publié dans la revue électronique Sudlangues numéro 24.

Cette tendance privilégie donc une description morphosyntaxique et sémantique de ce type d'unité lexicale.

-et une autre tendance qui s'y intéresse du point de vue de leur formation, qui, elle s'intéresse au statut et les modèles théoriques : morphologie ou syntaxe ? C'est cette problématique que nous voudrions exposer et analyser dans ce texte.

Il ne s'agit pas d'une étude descriptive, mais d'une contribution fondamentale sur les modèles théoriques. Le propos est surtout, à la suite de F.Villoing (2003), de démontrer dans le cadre d'une approche modulaire, la validité d'une analyse morphophonologique et sémantique de la composition.

Nous verrons les arguments en faveur d'une construction syntaxique puis ceux qui militent en faveur d'une formation morphologique. Nous revenons d'abord sur la notion de composition et de mot composé.

1. La notion de composition et de mot composé

1.1. Aperçu historique

Par un curieux détournement de son objet d'étude, le traité de la formation des mots composés de la langue française est restreint, dans les faits, à un traité de formation des noms composés, illustration magistrale d'une formation des mots réduite à une seule catégorie grammaticale et à la seule portion substantive du lexique.

Mise à part la composition par particule qui concerne presque entièrement la préfixation verbale, Arsène Darmesteter évacue tout le domaine verbal du processus de la composition. Tout au plus, il consacre une courte section de cinq pages aux formations verbales du type maintenir, bouleverser, boursoufler, chavirer, colporter, culbuter, manœuvrer, morfondre, saupoudrer...

De l'avis de Barbaud, une application rigoureuse et objective des critères de « l'unité de sens » et de l'ellipse aurait dû normalement inciter Darmesteter à prendre en compte des formations comme prendre parti, rendre compte, mettre fin, prendre racine, perdre

ped, tenir parole etc. qui affichent des propriétés syntaxiques analogues à parti pris, compte rendu, marchepied, porte-parole.

Mais la possibilité d'un tel rapprochement n'effleure même pas l'esprit de Darmesteter si bien qu'il inaugure une pratique d'investigation des faits qui restera biaisée jusqu'à nos jours, tant en grammaire structurale qu'en grammaire générative.

En effet, cent ans plus tard, Emile Benveniste insiste quant à lui sur « le caractère unique et constant du signifié » dans le processus de la composition au point d'en faire le septième et le dernier critère d'identification de ces objets particuliers. Selon Benveniste, (1974 : 17) :

« Il y a composition quand deux termes identifiables pour le locuteur se conjoignent en une unité nouvelle à un signifié. »

Autrement dit, Benveniste considère que l'un des critères d'identification des mots composés demeure sans doute celui de la spécificité sémantique.

Bréal (1982 : 16) avait exprimé la même chose quand il disait:

« Il faut (c'est la condition primordiale) que, malgré la présence de deux termes, le composé fasse sur l'esprit l'impression d'une idée simple ».

Mais ni Benveniste ni Bréal n'estime que ce critère puisse aussi s'appliquer à la composition verbale comme si pour eux aussi, le processus de la formation des mots n'était pas applicable aux autres catégories grammaticales de la langue.

Ainsi, se perpétue l'idée que la composition lexicale est dissymétrique selon les catégories. Et cet héritage de Darmesteter est soigneusement transmis d'une génération à l'autre dans son intégrité ou selon certaines variantes dans les travaux de Meyer-Lubké (1890), Moody (1973), Danell (1974), Guirescu (1975), Picone (1996), entre autres.

Bref, au-delà de ces considérations diachroniques, et après plus d'un siècle depuis la parution du Traité de la formation des noms composés en 1874, les linguistes se sont fixés comme objectif de forger une définition unique de la composition lexicale.

1.2. Problèmes de définition

Qu'est-ce qu'un nom composé ? Pour une bonne analyse descriptive des noms composés, il est impératif de s'entendre sur une définition du terme. Sur ce propos, P. J. L. Arnaud (2003) pose comme point de départ pour la discussion, la définition suivante :

« Un nom composé est une unité lexicale nominale résultant de l'assemblage de deux(ou récursivement de plusieurs) unités lexicales de classes ouvertes. »

Dans cette définition, trois mots ou expressions sont à retenir. Nous notons avec Arnaud un premier problème :

➤ Le terme **unité lexicale** :

Une unité lexicale, base liée ou mot autonome, est un listème (Di Scullo et Williams 1981 :1), c'est-à-dire, une entité présente dans le dictionnaire, ou bien, du point de vue cognitif correspondant à une représentation dans le lexique mental des locuteurs.

Sur ce propos Mel'cuk (1997 :87) distingue des composés :

- librement formés par le locuteur et ;
- des composés de nature lexicale.

Ainsi la composition n'est qu'historique. Pour lui, seuls les premiers sont de « vrais » composés, les autres composés étant des signes simples et indécomposables. Comme pour insister sur la valeur de l'unité du nom composé.

➤ Le second terme important de la définition est **assemblage** :

L'assemblage le plus simple est la juxtaposition sans conséquence formelle, comme dans l'exemple « lampe tempête ». Mais, même dans ce sens, l'ordre des composants joue un rôle : soit parce qu'il signale le sens de la détermination des endocentriques, soit parce qu'il résulte, pour les exocentriques primaires du figement apporté par la lexicalisation (député-maire et non maire- député) et sans doute initialement d'une hiérarchie de prégnance entre les dénotata des composants.

Rappelons que :

- un composé est dit endocentrique : si la classe d'objets à laquelle il correspond est la même que celle à laquelle correspond l'élément déterminé.

Exemple : « comité directeur »: « le comité directeur » est un « comité ».

- Un composé est un exocentrique : C'est lorsque la classe d'objets à laquelle correspond le mot composé n'est pas la même que celle à laquelle correspond le déterminé.

Exemple : « moyen âge » : « moyen âge » n'est pas un « moyen ».

Sur le problème de l'écriture, de l'orthographe du mot composé, Arnaud note au passage que c'est une question secondaire, avis que nous partageons d'ailleurs. Car, les données sur ce point sont erratiques dans les langues à orthographe complexe comme le français et l'anglais ce qui n'est pas le cas dans d'autres langues comme le hongrois et le turc. L'auteur fait remarquer que de nombreux types de modifications peuvent résulter de l'opération d'assemblage (suprasegmentaux, mutation de la consonne initiale du deuxième composant, vocalisation de semi- consonnes, amuïssement de consonnes fortes avec allongement de la voyelle précédente, interfixation etc.). Bref, le nombre de phénomènes qu'on peut observer varie selon les langues.

➤ Un troisième terme de la définition, **unités de classes ouvertes**, introduit d'autres problèmes. Car, il exclut certaines unités de classes fermées.

Un problème de nature différente est celui de l'acceptation de mots intermédiaires, membres de classes fermées : articles, préposition, marques de coordination ou autres, reliant les composants.

Un troisième problème avec la notion de membres de classes ouvertes est lié à l'existence, toujours très minoritaires, de composants apparents, perçus comme tels par les locuteurs, mais dont un seul des composants constitue une unité lexicale.

On peut donc remarquer que cette définition de départ est restrictive.

Quelles caractéristiques morphosyntaxiques et sémantiques pourraient donc définir le mot composé ?

Les définitions proposées sont tantôt de nature sémantique, tantôt de nature syntaxique.

1.2.1. Les définitions sémantiques

Les positions de A. Darmesteter, reprises par M. Bréal(1897), Ch. Bally (1950), F. Bruno et Ch. Bruneau (1949), J. Marouzeau (1961) sont résumées par M. Grevisse (1969 :93) en ces termes:

« Le nom composé évoque dans l'esprit non les images distinctes répondant à chacun des mots correspondants mais une image unique ».

C'est ce qu'on appelle généralement le critère de la spécificité sémantique.

Mais, l'on se rend compte que la définition par l' « idée unique » est très difficile à manipuler, même dans le cas des mots simples.

Par exemple, un substantif comme « colline » semble correspondre à deux idées simples, comme le suggère les définitions du *lexis* (relief d'altitude modéré) et du *Petit Robert* (petite élévation de terrain). On peut citer d'autres exemples : le contenu sémantique d' « instituteur » est synonyme de celui de « maître d'école ».

Ce type de raisonnement peut être appliqué aussi à une comparaison entre langues.

On voit qu'une analyse de contenu n'est guère pertinente pour la définition de la composition dans la mesure où il n'y a pas de relation directe entre le sens d'une unité lexicale et son statut de substantif simple ou composé.

Donc la sémantique ne permet pas à elle seule de cerner le phénomène de la composition.

1.2.2. Les définitions syntaxiques

D'autres linguistes : A. Martinet (1960), E. Benveniste (1967), Ch. Rohrer (1967), H. Marchand (1960) ont proposé des définitions formelles pour l'ensemble des composés.

André Martinet précise qu'aucun des éléments composant le mot composé ne peut recevoir de détermination particulière. Ce qui revient à dire que la détermination ne peut porter que sur l'ensemble du groupe et que, par conséquent, dans des composés de type N de N, le second élément substantif ne peut être précédé d'aucun déterminant, car ce déterminant lui serait propre.

Et c'est pourtant ce qu'on observe dans des noms communs comme le baptême du feu, la folie des grandeurs.

Dans ces deux exemples, la détermination porte seulement sur le second terme. En effet, « du » détermine seulement « feu » et « des » détermine « grandeurs ».

Même la position transformationnelle : Fraser (1970), Guilbert (1975) consiste à postuler l'existence de deux phrases de base qui expliqueraient, grâce à la relativation, la formation composée : le mot chaise longue dériverait d'une chaise qui est longue.

Conformément à la théorie de l'atomicité syntaxique, les composés sont des atomes syntaxiques, c'est-à-dire des structures opaques, indécomposables par la syntaxe.

Quelles que soit leurs limites ces deux critères d'ordres sémantique et syntaxique sont des critères solides dans l'identification des mots composés.

Bien d'autres critères sont utilisés pour l'identification des mots composés, des critères d'ordre : accentuel, graphique, morphologique mais également ceux fondés sur la fréquence.

Mais, il s'avère ainsi qu'aucun de ces critères tests n'est à lui seul fiable à cent pour cent.

Seule une application conjointe des différents critères permet d'aboutir, plus ou moins à une certitude étant donné que les tests ont montré que la différence entre les mots composés et les séquences libres est mince.

Cependant, il faut noter qu'en analysant les mots composés, les linguistes essaient de trouver une ligne de démarcation entre la syntaxe et la morphologie. Par conséquent deux positions différentes sont regroupées autour de deux cadres théoriques : le modèle syntaxique (Fabb 1998, Roeper 1998, Lieber 1992, 2004) et le cadre lexicaliste (Corbin 1992, Di Sciullo et Williams 1987).

2. Le statut des noms composés : morphologie ou syntaxe ?

Deux tendances se dégagent ainsi quant au statut à attribuer aux noms composés : la tendance syntaxique et celle morphologique.

2.1. L'approche syntaxique

La réponse la plus fréquemment avancée par les grands courants grammaticaux et linguistiques distinguant morphologie et syntaxe, tant au XIX^{ème}, qu'au XX^{ème} siècle, est celle d'un traitement syntaxique.

En somme, quel que soit le cadre théorique, celui de la grammaire historique et comparée du XIX^{ème} siècle ou celui de la grammaire générative lexicaliste au XX^{ème} siècle, les mots composés sont préférentiellement traités comme construits à partir d'une phrase ou d'une proposition dont on tente d'expliquer le statut de l'unité lexicale.

Par exemple : un mot comme « porte-plume » a été analysé tantôt comme formé à partir de la proposition « un qui porte la plume », et tantôt comme construit au moyen de la phrase impérative « porte ma plume ».

Et l'on expliquait, déjà au XIX^{ème} siècle, la différence de structures et d'emplois entre la construction syntaxique originelle et la structure du mot composé au moyen d'une ellipse. On parvenait ainsi, à partir de la proposition « un qui porte la plume », à la structure « porte-plume », après l'ellipse du pronom « qui » et du déterminant « la ».

C'est ce type d'analyse qui a conduit d'ailleurs Arsène Darmesteter, dans le traité de la formation des mots composés à classer les mots composés en fonction du type d'ellipse qu'ils auraient subi depuis leur formation syntaxique jusqu'à leur emploi lexical, rappelle Florence Villouing.

Parmi les tenants de cette théorie, on peut citer :

- A. Darmesteter : avec son *traité de la formation des mots*, 1874 qui constitue l'une des œuvres de référence dans le domaine de la composition.
- W. Meyer-Lübke : la remarquable grammaire des langues romanes en quatre volumes de cet auteur est certes l'une des études comparatives les plus approfondies illustrant le mieux la profonde parenté des langues romanes en matière de composition lexicale. Il retient deux grandes classes :
 - les composés par juxtaposition et ;
 - les composés par apposition.
 - K. Nyrop : D'après ce grammairien, deux rapports fondamentaux distinguent les mots composés entre eux :
 - la coordination et ;
 - la subordination.
 - L. Tesnière : Pour Tesnière, la composition appartient absolument à la syntaxe et non à la morphologie dans la mesure où son concept de « translation » est applicable à la relation déterminé-déterminant qui régit bon nombre de mots composés. Selon lui, la nature syntaxique des mots composés est attribuable au fait qu'ils définissent le domaine d'application d'une opération de « translation fonctionnelle » grâce à laquelle « le substantif déterminant » est le second actant du déterminé.
 - Emile Benveniste : c'est à Benveniste qu'il faut reconnaître le mérite d'avoir exploré l'avenue de la syntaxe de façon novatrice en mettant en avant le concept de « synapsie » ancré dans la synchronie. Il récuse l'idée que la composition nominale relève de la morphologie au même titre que la dérivation :

« (...) Il faut, à notre avis, envisager les composés non plus comme des espèces morphologiques, mais comme des organisations syntaxiques. La composition nominale est une micro-syntaxe ».

- On peut citer d'autres comme : M. Picone, *les composés binominaux*, G. Gross avec *le figement des expressions linguistiques...*

Ainsi, les grammairiens du XIX^e siècle et certains grammairiens post-lexicalistes ont reconnu dans l'unité « porte » de « porte-plume » la forme verbale conjuguée parce que cette même forme peut apparaître dans une phrase. De même, on a identifié la relation entre « porte » et « plume » comme celle d'un verbe et son complément d'objet en particulier parce que la représentation des relations sémantiques entre unités lexicales n'était pas théorisée dans un cadre morphologique.

Depuis, la morphologie a adopté un nouveau cadre théorique, la morphologie lexématique.

2.2. L'approche morphologique

Plutôt que d'analyser l'objet « mot composé » en fonction des parties du discours, l'approche morphologiste s'intéresse d'avantage à ce qu'il y a de commun entre cet objet et les autres de la langue.

Dans une telle optique, la composition devient un procédé de formation des mots nouveaux qui se traite en parallèle ou sur un pied d'égalité avec la dérivation.

Depuis, la morphologie a adopté un nouveau cadre théorique : la morphologie lexématique (Matthews (1974), Anderson (1992), Aronoff (1994), Fradin (2003), Booij (2005) qui se donne pour unité de base le lexème, distingué du mot-forme, forme syntaxisée de ce lexème et distingué du mot phonologique de ce mot-forme.

Le lexème est une unité lexicale abstraite non directement observable en énoncé.

Le mot-forme qui lui correspond à ses traits morphosyntaxiques instanciés par le fait qu'il figure en énoncé. La réalisation morphophonologique de ces traits se manifeste dans le mot phonologique, forme du mot à laquelle notre expérience ordinaire de locuteur nous donne accès.

Exemple :

Le mot « porte-parole » :

A la différence de l'exemple précédent de « porte-plume » qui est analysé par les tenants de la théorie syntaxique comme étant un raccourci de « un qui porte la plume » ou encore entrant dans une relation de complémentation dans laquelle « plume » fonctionnerait comme un objet direct de porte, « Porte-parole » est un nouveau lexème constitué de :

« Porte » (lexème1) + « parole » (lexème2).

L'identité du lexème repose sur au moins trois propriétés qui, selon Fradin (1996) « *constituent la base du signe linguistique, les éléments sans quoi ce dernier cesse d'exister* ».

- une forme phonologique,
- une catégorie syntaxique,
- et une signification.

Et ces différentes propriétés sont représentées les unes indépendamment des autres, au sein de rubriques dissociées qui constituent des dimensions indépendantes. Pour autant précise Fradin, l'accès y est simultané. Ce qui permet une opération morphologique sensible à plusieurs de ces propriétés lexicales puissent mettre en œuvre l'ensemble de ces contraintes.

Pour résumer sur cette question, on peut dire que ces deux hypothèses, l'une fondée sur une interprétation syntaxique et l'autre sur une explication morphologique, sont de nature diachronique. C'est-à-dire qu'elles trouvent leurs explications dans l'étude de l'évolution historique des mots composés.

En effet, la tradition grammaticale dont hérite Darmesteter distingue dans la formation des unités complexes indo-européennes anciennes appelées uniformément « mots composés » deux procédés :

- la lexicalisation, grâce à l'usage, de locutions phrastiques construites selon les règles de la syntaxe.

A. Darmesteter (1877 : 124) le rappelle en ces termes :

« La juxtaposition consiste dans la réunion de deux ou plusieurs termes qui ont été joints l'un à l'autre suivant les règles ordinaires de la syntaxe (...), et qui avec le temps, et par la force de l'usage ont fini par se souder.»

➤ la véritable composition qui se fait au moyen de thème :

« J'appelle (...) composé ordinaire, ceux dont le premier membre est un thème, c'est-à-dire le cas général. »

Le thème est une notion élaborée pour analyser la forme des mots dans les langues indo-européennes. Il est défini comme une des séquences phonologiques associées à un lexème dans une entrée lexicale.

Ainsi, la formation des « mots composés véritables », c'est-à-dire ceux qui ne relèvent pas de la lexicalisation de locutions syntaxiques, est décrite comme l'union de deux thèmes, dont le second porte la marque de flexion pour l'ensemble.

Ce qui expliquerait que les travaux dans le cadre de la morphologie lexématique ont presque exclusivement porté sur un seul patron : les VN, c'est-à-dire les mots composés constitués strictement d'un verbe et d'un nom.

Exemple : porte-parole : ce mot est constitué d'un verbe (porte) et d'un nom (parole).

Toute la problématique se situe sur l'identification du premier élément :

Par exemple :

Garde-côtes : dans garde-côtes, garde est-il un substantif, un verbe ou un thème.

Dans ce débat, l'hypothèse du verbe conduit naturellement à une interprétation syntaxique de ce type de composé, où le « e » serait la forme fléchie à l'indicatif ou à l'impératif.

Et l'hypothèse du thème conduirait nécessairement à une interprétation morphologique.

Aussi, d'autres observations issues de ces travaux ont apporté un argument supplémentaire en faveur de la séparation des modules de la grammaire, syntaxe et morphologie, qui a déjà été longuement argumentée, notamment sur la base du fait qu'elles ne manipulent pas les mêmes unités.

En effet, la syntaxe à la différence de la morphologie, ne manipule pas des lexèmes, mais des mots-formes, c'est-à-dire les formes fléchies des lexèmes selon les contraintes imposées par la mise en discours.

Alors qu'une séquence de mots est un mot composé morphologique s'il est un lexème construit à partir de lexèmes selon un mode d'organisation qui n'est pas syntaxique.

Ainsi, pour les tenants de la morphologie lexématique, la composition est un procédé de construction morphologique qui se distingue de la dérivation dans la mesure où elle met en relation deux lexèmes de base et un lexème construit :
lexème1+lexème2=lexème construit.

Cette position théorique permet de faire le départ à l'intérieur de ce que recouvre traditionnellement l'étiquette « composition » entre mots composés morphologiques et séquences syntaxiques lexicalisées.

Les premiers sont construits par la morphologie et à ce titre accèdent automatiquement au statut d'unités lexicales suivant différents types de structures :

Les composés NN : constitués d'un nom+ un autre nom ;

Les composés : VN : composés d'un verbe+ un nom ;

Les composés : AN ou NA : construits avec un adjectif et un nom...

Les seconds sont construits par la syntaxe et entrent dans un processus de lexicalisation avant de présenter le comportement d'une unité lexicale.

Conclusion

Quiconque s'intéresse aux mots composés rencontre des difficultés redoutables liées à la nature même de l'objet d'étude : le mot composé ne correspond pas à une dénomination stable et est utilisé dans la littérature selon différents points de vue, suivant les objectifs poursuivis.

Quel que soit le cadre théorique adopté : morphologie ou syntaxe, une clarification et une classification s'imposent :

-une classification morphosyntaxique : selon la structure : soudure, présence d'un jointeur...

-une classification catégorielle : nom+nom, verbe+nom....

-une classification sémantique : les endocentriques et les exocentriques qui posent d'ailleurs le problème de l'interprétation sémantique des mots composés : les aspects sémantiques.

Références Bibliographiques

Corbin, Daniel (1987). *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*. Niemeyer (2 vol), RES.

Dubois, Jean .al (2002). *Dictionnaire de Linguistique*, Paris, Larousse.

Florence Villoing (2003). Les mots composés VN du français : arguments en faveur d'une construction morphologique. Paris 10, Cahiers de grammaire28

Fradin, Bernard(2003). *Nouvelles approches en morphologie*, Paris, PUF.

Gross, Gaston(1996). *Les expressions figées en français « noms composés et autres locutions »*, Collection l'essentiel français, Paris : Ophrys

Guilbert, Louis (1971). « De la formation des unités lexicales » in Grand Larousse de la langue française, Paris, Librairie Larousse.

Kerleroux, Françoise (1999). « Identification d'un procédé morphologique : la conversion », Faits de langue, Vol 7.

Mathieu-Colas, Michel(1995). *les concepts opératoires de l'INALF*, R, Martin (éd) ;

Mathieu-Colas, Michel(1996). « Essai de typologie des noms composés français », cahier de lexicologie, Didier éd. Pp 71-125.

Noailly, Michèle (1990). *le substantif épithète*, Paris, PUF, Collection linguistique Nouvelle.

Pierre, J- L Arnaud(2003). *Le nom composé. Données sur seize langues*, Lyon, PUL

Tamba-Mec, Irène (1980). « Sur quelques propriétés de l'adjectif de relation », travaux de linguistiques et de littérature XVIII 1.

Winther, André (1982) « Un cas de dérivation non-affixale : la substantivation des adjectifs en français », Rouen, Folialinguistica.

DE LA RENAISSANCE ITALIENNE AU NATIONALISME LITTÉRAIRE DE LA PLÉIADE FRANÇAISE

Oumar DIÈYE

Laboratoire de Littérature Française, Francophone et Comparée
Département de Lettres Modernes
Université Cheikh Anta Diop
(Dakar-Sénégal)
dieyeoumar2004@yahoo.fr

Résumé :

Cet article est consacré à la reconstruction minutieuse du fonctionnement et de l'évolution de la renaissance italienne et française. Quoique jamais explicitée, la relation entre la culture littéraire des deux pays installe une diversité des trajectoires dont l'orientation universelle, est élargie sur la confusion des genres et des formes. De la renaissance italienne à travers les genres (poésie, prose, roman, théâtre), la littérature française prolonge l'héritage toscan sur une filiation intellectuelle de l'école révisionniste.

L'essentiel de cette étude est d'analyser une relation, un lien, une période commune encore relativement inexplorée par les critiques. C'est probablement à travers ce prisme que le lecteur contemporain reconstruit la communication littéraire des deux cultures et redécouvre la consistance et la cohérence de la renaissance universelle. Par l'expérience du passé et du présent, l'horizon d'attente du lecteur contemporain sur la question est décelé suivant une finalité positive.

Mots-Clés : Renaissance, Italie, Florence, toscan, Dante, Pétrarque, Boccace, France, nationalisme, pléiade, poésie.

Abstract :

This article is devoted to the meticulous reconstruction of the functioning and the evolution of both Italian and French Renaissance. Whatever it has never been made explicit, the connection between the literary cultures of both countries sets up a diversity of ways whose universal adjustment is broadened to the genres and forms. From the Italian Renaissance through the genres (poetry, prose, novel, drama), French literature extends the Tuscany heritage to an intellectual identity of the Revolutionist School.

The main part of this work is to analyse a connection, a link, a common period which is still relatively not explored by the critiques. It's probably through this prism that the contemporary reader rebuilds the literary communication of both cultures and rediscovers the consistence and coherence of the universal Renaissance. From past and present experience, the expectation horizon of the contemporary reader about the question is detected according to a positive purpose.

Keywords : Renaissance, Italy, Florence, Tuscany, Dante, Petrarque, Boccace, France, nationalism, pleiad, poetry.

Introduction

La Renaissance italienne et française est abondamment représentée au rayon généreux des dictionnaires et ouvrages historiques. Analysée comme le temps de bonheur, elle

est marquée par le retour de l'idéal antique. Ainsi, dans l'Italie renaissante et dans la France humaniste, le statut de la période pose carrément l'avènement de l'homme comme la mesure de toute chose. L'histoire de ces deux pays peut parfois apparaître comme un mythe puisque la déconstruction du moyen-âge pose les conditions de naissance de l'Italie du XIV^{ème} et de la France du XVI^{ème} siècle.

Des travaux antérieurs⁶⁵ ont essayé, avec harmonie et pertinence, de lever l'équivoque des fondements réels de cette période marquée par la redécouverte de l'antiquité latine, puis grecque qui a constamment sapé les contours hostiles de l'époque médiévale. Cependant, l'objectif de cette étude, n'est pas de refaire une thèse d'histoire sur la renaissance italienne et française, mais d'installer dans l'esprit du lecteur contemporain, par une analyse attentive et patiente, la conscience littéraire de l'époque culturelle et artistique. La réappropriation de l'héritage antique est proposée en italien après la conservation de la langue latine et grecque, véritable pilier de la littérature florentine. Pour Dante et ses amis Pétrarque et Boccace, la dimension littéraire est replacée d'abord dans l'ensemble de la production italienne. Se pose alors l'urgence d'une approche esthétique, celle qui privilégie la seule lecture de l'œuvre selon sa composition et les paramètres qui la caractérisent. De la même manière, la pléiade française s'inscrit dans une tendance de conservation nationale de la littérature sous l'égide du français après leur cheminement dans une langue latine et grecque.

Les questions envisageables pour étayer les fondements de la renaissance italienne et française sont presque totalement urgentes : la renaissance, d'un point de vue littéraire, est-elle une pratique langagière adaptée aux langues nationales ou aux interactions plurilinguistiques ? Dans l'histoire européenne, le principe de la Renaissance est-elle analysée en termes esthétiques, artistiques et culturels ou bien est-elle rangée dans des canevas idéologiques ?

La première partie de l'analyse est consacrée à la renaissance italienne avec les tendances culturelles et esthétiques du quattrocento. La question de l'héritage culturel italien oblige alors à réfléchir, dans une deuxième partie, en termes de *continuum* et de concordance le nationalisme littéraire de la pléiade française qui pense que le français est hautement capable de fasciner le lecteur.

1. Le quattrocento (1400) ou le XV^{ème} siècle italien

Le Quattrocento est la contraction de « mille quattrocento » en italien. C'est le XV^{ème} siècle italien succédant le moyen-âge. Rappelons que l'Italie a produit sa renaissance un siècle avant la France. Longtemps préoccupée par des questions de fonds au point de dédaigner la forme, la génération de Pétrarque, de Dante et de Boccace a proposé le rétablissement du style de Cicéron, de Virgile et celui des textes bibliques. De Rome à Florence, l'art italien a envahi subtilement le milieu des lettres occidentales. D'ailleurs, Alighieri Dante, dans le *Convivio*, affirmait que Florence était la « très belle et très illustre fille de Rome »⁶⁶. Placée du haut de son siècle, dont la forme a fait autorité et fortune, la Renaissance italienne, traduit essentiellement la « découverte de l'homme » et la « découverte du monde ». C'est véritablement un triomphe de l'universalité de l'homme dont la préoccupation est de poser solidement les bases du génie créateur contre toutes les mutilations de l'esprit obscurci par l'ignorance et la répétition médiévale.

⁶⁵ Jacqueline Risset, *Traduction et mémoire poétique. Dante, Scève, Rimbaud, Proust*, Paris, Hermann, 2007, Jacob Burckhardt, *La civilisation de la Renaissance en Italie* (1860), André Chastel, « Leçon terminale », *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance*, t. XLVIII, 1986.

⁶⁶ Dante, *Convivio*, I, 3.

Ainsi, trois hommes ont rempli la première période, bien avant le XV^{ème} pour montrer la voie d'une littérature nationale et d'une langue locale capable de traduire les exigences des genres poétiques mis en place. Ils ont véhiculé et développé une littérature italienne séduisante. Les fondateurs de ce Quattrocento sont Dante (1265-1321), Pétrarque (1304-1374) et Boccace (1313-1375). Poètes, conteurs et prosateurs par occasion, ils sont passionnément des humanistes, des lettrés et des érudits conscients que la langue de leur nation est porteuse du charme, de l'horizon d'attente du lecteur.

1.1. Alighieri Dante (1265-1321) et la *Divine Comédie* (1472)

Que le nom de Dante exerce toujours un puissant attrait sur le public, l'exégèse dantesque conduit le lecteur à la contemplation directe des œuvres toujours vivantes, réalisées par le penseur. Il serait important de pénétrer le sanctuaire de la *Divine Comédie* pour extraire le mythe dont l'image spectaculaire continue considérablement de faire autorité dans la littérature française. Les premiers vers de la *Divine Comédie*⁶⁷ mettent en exergue l'égaré du poète, navigant dans les eaux troubles de l'angoisse de l'expiation :

« Au milieu du chemin de notre vie ayant quitté le chemin droit, je me trouvai dans une forêt obscure. Ah ! que chose dure est de dire combien cette forêt était sauvage, épaisse et âpre, dans la pensée cela renouvelant la peur [...] Comment j'y entrai, je ne le saurais dire, tant j'étais plein de sommeil quand j'abandonnai la vraie voie ». ⁶⁸

Dans ce passage, les références symboliques du péché de fils de l'humanité sont apparentes. Métaphoriquement, Dante s'identifie au pécheur qui a perdu le chemin « quitté le chemin droit » et s'égaré dans la plénitude de l'ignorance et de la punition. La « vraie voie » est celle qui conduit au salut, à la rédemption et à la victoire de la grâce sur le Satan destructeur.

Dante sera rattrapé et sauvé par les mystères de la Trinité et l'apparition de la vierge Marie est le symbole de la béatitude dans le dernier chant du *Paradis* :

« Mais point n'auraient à cela suffi mes propres ailes, si mon esprit n'eut été frappé d'un éclair par lequel s'accomplit son désir. A la haute imagination ici manqua le pouvoir ; mais déjà, comme une roue mue également, tournait mon désir et le *velle*. L'Amour qui meut le Soleil et les autres étoiles ». ⁶⁹

La clause de la *Divine Comédie* réalise la synthèse de l'état de péché du poète, de la pénitence, de l'expiation à la découverte des mystères insondables de la religion chrétienne. La rencontre amoureuse ou le concept de « l'innamoramento » est un principe inévitable chez Dante. Il fait connaissance de Béatrice à l'âge de neuf ans, en 1274, fille de Folco Porinari. Dans le soixante-treizième du chant XXX du *Purgatoire*, Béatrice se fait connaître de Dante par le regard : « Regarde-moi bien ; c'est moi, oui, je suis Béatrice ». ⁷⁰ Ce vers renferme le moteur générateur de la rencontre suivant le procédé de la vision et du mystère des profondeurs.

⁶⁷ Pour l'édition de la *Divine Comédie* (1472) de Dante, consultez l'ouvrage de F. Lamennais *Dante, œuvres complètes*, Paris, Librairie académique, 1863.

⁶⁸ *Divine Comédie*, « L'Enfer », Chant I, vv. 1, 2, 4.

⁶⁹ *Divine Comédie*, « Paradis », Chant XXXIII, vv. 139-141.

⁷⁰ *Divine Comédie*, « Purgatoire », XXX, v. 25.

Béatrice est le personnage principal des poèmes de Dante, à l'allusion de l'*Enfer*, du *Purgatoire* et du *Paradis*, des différents chants de la *Divine Comédie* et de la *Vita nuova*. D'ailleurs, dans la *Vita nuova*, il tisse un éloge majestueux adressé à la béate Béatrice dont la solennité attire l'attention du lecteur :

« Après ce sonnet, j'eus une merveilleuse vision ; ce que j'y vis m'inspira la résolution de ne plus parler de cette femme bénie jusqu'au jour où je pourrais le faire plus dignement. C'est à quoi je travaille de tout mon pouvoir, comme elle le sait bien ; et s'il plaît à Celui par qui vivent tous les êtres de prolonger ma vie quelques années, j'espère pouvoir dire d'elle ce qui n'a jamais été dit d'aucune femme ». ⁷¹

Le florentin préfère garder le silence « résolution de ne plus parler de cette femme bénie » pour rebondir après dans un discours fécond d'éloges et de sublimes « jusqu'au jour où je pourrais le faire plus dignement ». S'adressant à des Dames de son époque sur le plan amoureux et des désirs inavoués, Dante ne ressent que de la pitié et de la compassion :

« Françoise, tes tourments me font pleurer de tristesse et de pitié ; mais dis-moi, au temps des doux soupirs, à quels signes et comment l'Amour a-t-il permis que vous eussiez connaissance de vos désirs inavoués ? ». ⁷²

Et à l'autre dame : « Ciaccio, ta souffrance me touche au point de me faire pleurer. Mais dis-moi, si tu le sais, où en viendront les citoyens de la ville déchirée... ». ⁷³

Dans le cadre de l'onomastique, le petit nom de *Durante* passe joyeusement au diminutif Dante, provenant du charme de sa mère qui prend également le surnom de *Bella*. S'adressant à cette Béatrice, il dira que les « les jeunes yeux l'avaient quelque temps guidé dans la droite voie ». ⁷⁴ Fortement atteint par la béatitude et la sanctification, le poète ne se décourage pas et profite de ses moments de flottements douloureux pour chanter les louanges de l'être sur un ton bien plus élevé :

« Cela donne à entendre qu'elle est un miracle dont la racine est l'admirable Trinité ». ⁷⁵

Béatrice, la femme en un mot, est l'objet de l'adoration et du culte de Dante, en tant que symbole visible de la beauté divine, de la sagesse et de la sainteté, prises absolument.

1.2. Pétrarque (1304-1374) et le *Canzoniere* (1336)

Natif d'Arezzo, Pétrarque se fait une immense réputation en Italie et en Europe par sa volonté de restaurer les belles-lettres latines dans leur pureté classique. Sous les hexamètres latins, l'enthousiasme et l'inspiration lyrique créent les conditions de la présence sacrée des Muses dans son fameux *Canzoniere*. Pétrarque a facilement compris que les poètes sont sous la conduite des anciens au profit d'un couronnement et d'un rayonnement du capitole sacré de la création :

⁷¹ Cité dans l'édition d'Henri Hauvette, *Dante : introduction à l'étude de la Divine comédie*, Paris, Hachette, 1912, p.195.

⁷² Cité dans l'édition d'Henri Champion, *Bibliothèque littéraire de la renaissance*, Champion, 1922, volume 12, p. 10.

⁷³ Henri Champion, *op. cit.*, p.10.

⁷⁴ *Divine Comédie*, « Purgatoire, XXX, vv. 122-123.

⁷⁵ André Doderet, *Dante*, Nouvelle Revue Critique, 1942, p. 36.

« Les poètes jouissent de la gloire, de l'éclat et de l'immortalité qu'ils peuvent procurer, non seulement à eux-mêmes, mais encore aux autres, parce qu'ils ont le privilège de sauver les noms de l'oubli ». ⁷⁶

« Les poètes sont rares », écrivait un jour Pétrarque, mais les orateurs le sont encore plus. Ainsi, la figure de Laure dont l'anagramme est le laurier excite ardemment une passion gracieuse des années de jeunesse, se transformant plus tard en un symbole idéal auquel aboutissent tous les rêves du poète.

Le *Canzoniere*, du français « chansonnier », est un recueil de 366 poèmes dédiés à sa bien-aimée Laure de Noves aperçue le 6 avril 1327 dans l'église Sainte Claire à Avignon. Les premiers vers du sonnet des *Rimes Eparses* de Pétrarque sont considérés au XVI^{ème} siècle comme le texte fondateur de cette tradition :

Vous qui oyez en rimes éparses le son
De ces soupirs dont je passais mon cœur
En ma première juvénile erreur,
Quand j'étais en partie autre homme que ne suis
De ce style changeant ou je pleure et je parle,
Entre les vains espoirs et la vaine douleur,
Auprès de qui connaît par épreuve l'amour,
J'espère compassion, sinon pardon. ⁷⁷

Ce poème de Pétrarque symbolise l'exemple d'amour dans toutes les productions littéraires européennes. Pétrarque convoque la nature comme témoin de ses joies et souffrances et, c'est cette invitation à partager le désir amoureux de l'amant que Pétrarque conçoit dans son *Canzoniere*.

1.3. Boccace et le *Décameron* (1349-1353)

Boccace, dans la plénitude de son statut, est un conteur, philosophe, poète, romancier. Dans les circonstances incertaines de la vie, Boccace tombe amoureux d'une femme distinguée parmi toutes celles dont il partageait la vie joyeuse. Elle s'appelle Maria dont « les cheveux longs abondants et blonds » ⁷⁸ constituent un ornement indispensable de la femme noble et chevaleresque. Dans les mêmes conditions de rencontre amoureuses que son rival et ami Pétrarque, Boccace a trouvé son « innamoramento » :

« C'était, dit-il, à l'époque du printemps, alors que le soleil entrait dans la constellation du Bélier, vers la sixième heure du jour, le zéphir soufflait, le temps était beau, la mer tranquille, quand je pénétrai dans une église située sur le mont Parthénope ; on célébrait la visite du fils de Jupiter au royaume de Pluton. Alors apparut à mes yeux l'admirable beauté d'une jeune femme venue, elle aussi, pour écouter le divin service, et mon cœur frémit ». ⁷⁹

⁷⁶ Cité dans l'édition de Georg Voigt, *Pétrarque, Boccace et les débuts de l'humanisme en Italie*, H. Welter, 1894, p. 31.

⁷⁷ Pétrarque, *Canzoniere*, (1337), trad. d'Henri Cochin, Paris, SEDES, 1961, p. 7.

⁷⁸ Boccace, *Ameto* dans l'ouvrage d'Emmanuel Rodocanachi, *Boccace, poète, conteur, moraliste, homme politique*, Paris, Hachette, 1908, p. 21.

⁷⁹ Boccace, *Ameto et Filocopo*, op. cit., p. 22.

C'est véritablement dans le printemps, métaphore du commencement et de l'ensemencement, qu'il entame les amours, les plus gracieux épisodes du parcours de sa carrière littéraire. L'amour se confond à la nature et aux animaux pour chanter les besoins immédiats de leur réconciliation :

« Celui qui n'aime pas ne possède rien au monde ; le ciel, la terre, la mer connaissent l'amour ; la tourterelle suit son mâle, les timides cerfs sont soumis à l'amour ». ⁸⁰

Ainsi, l'univers, amoureux, emporte en son sein « le ciel, la terre, la mer, la tourterelle, les cerfs » de Boccace. Ironiquement et subtilement, Boccace invite la dame à la conservation de la beauté écartée de la sanction du temps dévastateur :

« Lorsque tes cheveux blonds que j'aime tant deviendront blancs, quand ton visage se ridera et que tes beaux yeux si coupables se faneront, je rirai de ce changement ». ⁸¹

Le choix porté sur des éléments du corps « cheveux blonds », « visage » et « beaux yeux » envisage et restaure la perfection. Le conteur et romancier se vantent plus de la beauté poétique de la dame que son appartenance à la royauté et à la noblesse :

« Ayant été embrasé d'un très haut et très noble amour plus peut-être qu'il ne convenait à ma basse condition et bien que j'en aie été loué et estimé d'avantage ». ⁸²

Au surplus, Maria ou Fiammetta représente implicitement le personnage de Laure de Pétrarque et de Béatrice de Dante. Ces dames constituent symboliquement pour les poètes italiens des amantes, des conseillères célestes, des guides, des métaphores de la pure vérité. Dans *Le Décaméron*, c'est la joie d'aimer qui éclate et expose les sentiments et raffinements du couple. Les propos de Boccace, s'intéressant tant à son ami, revalorise l'essence et le contenu de l'œuvre :

« Le livre que vous avez composé jadis dans notre langue maternelle, pendant votre jeunesse probablement, lui écrivait-il en 1374, m'est tombé sous la main je ne sais par quelle aventure » ⁸³

Les trois écrivains sont « créateurs de la langue italienne », c'est-à-dire des réformateurs et initiateurs d'une langue qui n'appartient qu'à elle-même. Ces trois Florentins ont en commun l'idée d'être hostile aux Papes et à la papauté au temps, mais, ils ont le sentiment de vénération à la religion de Rome et à la relation amoureuse.

1.4. Arioste et le *Roland furieux* (1532)

C'est véritablement un triomphe absolu du sentiment de l'art et une affirmation de la vie littéraire. Cette jouissance à l'art de la différence est posée par le *Roland furieux* ⁸⁴ qui paraît en 1515 de l'Arioste, communément appelé « prince des poètes italiens ». Sa particularité réside habituellement dans une manière de dire et de nommer

⁸⁰ Boccace, *Fiammetta*, *op. cit.*, p. 30.

⁸¹ Boccace, Sonnet XXXVIII, *op. cit.*, p. 30.

⁸² Boccace, *Prologue du Décaméron*, *op. cit.*, p. 24.

⁸³ Boccace cité dans l'édition d'Emmanuel Rodocanachi, *op. cit.*, p. 116.

⁸⁴ Pour l'édition du *Roland furieux* d'Arioste, consultez la traduction de M. D'Ussieux, *Roland furieux*, Paris, Brunet, 1775.

les choses. Le *Roland furieux* expose des séries d'oppositions, de contradictions qui gouvernent l'aventure amoureuse de ses personnages. Dans le chant II du *Roland furieux*, Arioste commence radicalement à interpeller la divinité « Amour » qui l'éloigne douloureusement de sa bien-aimée et des désirs conjugaux :

« Injuste Amour, pourquoi mets-tu si peu d'accord dans les désires des amans ? Perfide, que plaisir veux-tu goûter dans leur mésintelligence ? hélas! Tu détournes mes pas d'un clair et paisible ruisseau, et tu m'attires dans l'abîme d'un lac fangeux ; tu m'éloignes de la beauté qui m'aime, et tu me fais aimer celle qui me hait [...]».⁸⁵

Arioste a compris que l'amour, dans les circonstances de la vie, pose toujours des réseaux d'oppositions, des séries d'antithèses qui font sa richesse et sa rareté. L'Arioste ne croit même pas à ses personnages, il s'en moque alors que Pétrarque a aimé sincèrement et profondément Laure de Noves, Dante était un croyant. Arioste est essentiellement le poète de l'objectivité et de l'indifférence. Donc, l'humanisme italien, c'est toutes choses ramenées à la mesure de l'homme, conçues par rapport à l'homme, et exprimées en fonction de l'homme.

2. Précurseurs et parcours humanistes de la pléiade

2.1. Humanistes de la totalité de la connaissance

La période, allant de 1515 à 1610, marque un approfondissement et un régulateur du mouvement littéraire européen. La renaissance française gomme la frontière des disciplines et se prolonge dans les conditions d'universalité de la connaissance : sciences, biologie, sociologie, philosophie, anthropologie et langues. D'ailleurs, c'est Pierre de Ronsard, le poète des *Amours* et de *Franciade*, qui recommande à l'écrivain de procéder à la littérature d'englobement : connaître toutes les disciplines pour rehausser l'humanisme de l'être :

« Tantost il est Philosophe, tantost Medecin, Arboriste, Anato- miste, et Jurisconsulte, se servant de l'opinion de toutes sectes, selon que son argument le demande ». ⁸⁶

Le seizième français est bien un littéraire, mais un littéraire ouvert à toutes les disciplines et fermé aux carcans des règles de bienséances que veut lui imposer le siècle classique. Le roi François I^{er} met sur pied le « Collège royal » en 1530 qui devient plus tard « Collège de France » dont la devise est : « Docet omnia » : « Il enseigne tout ». Le collège est affecté principalement à l'étude des trois langues : hébreu, grec et latin. D'ailleurs, François I^{er}, roi de France à l'époque, est lui-même un poète :

Son chef doré; et vis ses luisans yeux,
Dont me jeta un trait si gracieux
Qu'à haute voix je fus contraint de dire,
« Dieux Immortels, rentrez dedans vos Cieux,
Car la beauté de Geste vous empire ». ⁸⁷

⁸⁵ Arioste, *Roland furieux*, chant II, tome I, p. 27.

⁸⁶ Pierre de Ronsard, « Préface sur la *Franciade*, touchant le Poème Heroïque » (1587), Lm XVI, p. 336.

⁸⁷ Poème de François I^{er}, cité dans l'ouvrage de Ferdinand Brunetière, Albert Chérel, René Doumic, *De Marot à Montaigne* (1515-1595), édition Delagrave, 1904, p. 68.

La présence lumineuse du madrigal témoigne de la beauté de sa bien-aimée qui éclipse et anéantit celle des Dieux mômes. La ballade a été faite pour la duchesse d'Estampes.

2.2. Jean Lemaire de Belges

Dans la perspective englobant de la renaissance française, les étapes de la consolidation du nationalisme littéraire passe d'abord par le roi François I^{er} qui le conduit naturellement aux tenants de la poésie française de l'époque. Parmi les écrivains, il y a le précurseur de tout un système français, Jean Lemaire de Belges. Il est l'initiateur principal de la consolidation de la langue française dans le genre poétique. Mais avant ce nationalisme, il a compris que l'intrusion du latin, du grec et de l'italien demeurent des langues urgentes d'enrichissement et de diversité esthétique. C'est pourquoi, dans son fameux recueil de poèmes, *Description du temple de Vénus*, Jean Lemaire vénère l'italien à l'allusion de son idole Pétrarque :

Et la verdure du mien flourissant âge,
D'amour servir me voulos entremettre,
Mais je n'y eus ni profit n'avantage.
Je fis maint vers, maint couplet et maint mètre,
Guidant suyvir, par noble poésie,
*Le bon Pétrarque, en amours le vrai maître.*⁸⁸
[...]

L'entreprise de Jean Lemaire repose sur la poétique pétrarquiste louée comme « *Le bon Pétrarque, en amours le vrai maître* ». La richesse des formes de la poésie « je fis maint vers, maint couplet et maint mètre, Guidant suyvir, par noble poésie » confirme son appartenance à la poésie italienne et antique. D'ailleurs, son recueil de poèmes « *La Plainte du désiré* » libère le vers des contraintes du poème à forme fixe et qui tend subtilement vers la prose.

2.3. Guillaume Budé et Clément Marot

Toujours, dans la continuité des acteurs décisifs du nationalisme littéraire de la Pléiade, le plaisir littéraire permet de distinguer le géant humaniste Guillaume Budé, maître de librairie de François I^{er}. Budé est naturellement l'expression des idées humanistes sur la liberté de création. Ainsi, de Guillaume, librairie du roi, l'humanisme français ajoute un autre poète, celui de la cour, plongé dans un souci permanent de rehausser l'imaginaire collectif des penseurs. Il s'agit de Clément Marot. Ses poèmes,⁸⁹ le plus souvent des dizains, témoignent des beaux vers, plus éloquents, plus imaginatifs, versés dans un pouvoir de transformation du passage du latin d'Ovide à l'obsession de la langue française, sous le symbole de sa maîtresse en métamorphose :

Ma maîtresse est de si haulte valeur
Qu'elle a le corps droit, beau, chaste, et pudique :
Son ceur constant n'est pour heur, ou malheur,
Jamais trop gay, ne trop melancolique.
Elle a au chef ung Esprit Angelique,
Le plus subtil, qui onc aux Cieulx volla.
O grand merveille : l'on peut veoir par cela

⁸⁸ Cité dans l'ouvrage de Ferdinand Brunetière, *op. cit.*, p. 65.

⁸⁹ Voir l'édition G. Defaux, Clément Marot, *Œuvres poétiques*, Paris, Bordas, « Classiques Garnier », t. I : 1990 ; t. II : 1993.

Que je suis Serf d'ung Monstre fort estrange :
Monstre je dy, car pour tout vray, elle a
Corps femenin, cueur d'homme, et teste d'Ange.⁹⁰

Ce dizain est fort symbolique du contenu. La métaphore de la maîtresse dissimule l'image de la France capable maintenant de se valoriser et de se frayer un chemin qui doit le mener au nationalisme littéraire.

2.4. Maurice Scève et la *Délie* (1544)

Il est impératif, dans la foisonnante richesse de la renaissance française, d'attirer l'attention sur l'étonnante variété de la *Délie*, dans le contexte littéraire d'un XVI^{ème} siècle lyonnais. L'espace culturel de la ville de Lyon occasionne une première Renaissance suivie d'une « Renaissance Lyonnaise »⁹¹. Scève en est assurément le Prince. C'est alors, en 1544, qu'il fait apparaître la *Délie*. Chez Scève, l'objet aimé est la Délie. « Anagrammatiquement » virtuelle et signant l'Idée platonique d'un amour céleste et divin, elle est également la femme réelle désignant Pernelle du Guillet. Scève est le poète par excellence du platonisme, signe d'immortalité de sa création poétique. Le dizain 444, de par son effet de sens, apparaît comme le condensé de toutes les qualités de la perfection divine :

A la vertu me pouvant consommer,
Pour dignement par Raison renommer
Le bien, du bien qui sans comparaison
La monstre seule, ou je puisse estimer
Nature, Amour, & Vertu, & Raison [...].⁹²

Ce dizain est hyperbolique dans la mesure où certains termes sont repris « Le bien, du bien », mais aussi accumulatif « Nature, Amour, & Vertu, & Raison ». Ces alternances stylistiques confèrent au dizain sa valeur poétique qui transparait dans le pouvoir verbal. La chute du poète évolue numériquement et d'une façon croissante.

3. Le nationalisme littéraire de la Pléiade

3.1. Programme littéraire de la Pléiade

Entre la période de Marot et de la Pléiade, la poésie française expirait, faute d'aliment d'influences diverses. Mais l'imaginaire collectif et la générosité du siècle a gratifié majestueusement le lecteur de sept jeunes poètes qui, pleins d'Homère et de Virgile, ont radicalisé essentiellement le nationalisme littéraire français. Il s'agit avant de la Brigade, symbole du militantisme et de la protection de la littérature antique et française, qui prend après le nom de la Pléiade⁹³, métaphore de la constellation de sept étoiles (Jean Dorat, Pierre de Ronsard, Joachim Du Bellay, Pontus de Tyard, Etienne Jodelle, Remy Belleau, et Jean Antoine de Baïf), qui ont magnifiquement brillé dans le

⁹⁰ Clément Marot, *Œuvres poétiques*, pp. 204-205.

⁹¹ Il existait à Lyon, dans la première moitié du XVI^{ème} siècle, une école poétique dont Maurice Scève fut le chef incontesté. A côté de Pernelle du Guillet, nous devons signaler la présence de Louise Labé qui, d'une certaine manière, peut-être considérée, elle aussi, comme « une élève » de Maurice Scève.

⁹² D 444, p. 300. Au D 440, p. 298.

⁹³ La « Pléiade » est le nom donné à une constellation de sept étoiles, située dans le signe du Taureau, celui de sept nymphes mythologiques, filles d'Atlas et de Pléione.

ciel de François I^{er}. Leur programme littéraire est en conformité apparente avec l'objectif de la *Défense et Illustration de la langue française* (1549)⁹⁴, ouvrage manifeste, sous la direction de Joachim Du Bellay. L'idéal commun de ces poètes est de renouveler la langue de la poésie. C'est le poète de *L'Olive*, le plus jeune des sept poètes, qui donne le signal de la lutte dans le manifeste :

« [...] Laisse moi toutes ces vieilles poésies françoises aux Jeux Floraux de Thoulouze au pays de Rouen : comme rondeaux, ballades, virelais, chants royaux, chansons et aultres épisseries qui corrompent le goust de nostre langue, et ne servent sinon à porter tesmoignage de nostre ignorance! ».⁹⁵

Ce passage signe naturellement le caractère fini du pouvoir des langues des grands sophistes et rhétoriciens latins et grecs au profit du français.

3.2. Joachim Du Bellay et Pierre de Ronsard

L'épuration de la langue française doit nécessairement provenir du rejet des grandes rhétoriques, des rimes complexes et malhabiles pour le destin de la poésie de la Pléiade. L'objectif est de rappeler à ceux qui s'égareront de la culture littéraire de la Brigade que la voie est celle du :

« Poète que je (Du Bellay) cherche en notre langue, qui me fera indigner, apaiser, esjouir, douloir, aymer, hayr, admirer, estonner : bref qui tiendra la bride de mes affections, me tournant çà et là à son plaisir ».⁹⁶

Du Bellay, dans ce segment, recommande le pouvoir de consécration des sentiments exprimés par les mots. Ainsi, Du Bellay espérait « l'honneur de la France et grande illustration de nostre langue ».⁹⁷ Dans *L'Olive*, au poème LXI, Du Bellay indique que le « seul ornement » de son terroir poétique reste la langue française :

Allez, mes vers, portez dessus vos aeles
Les saintz rameaux de ma plante divine,
Seul ornement de la terre Angevine.⁹⁸

Ce segment, dans son pouvoir patriotique et culturel, démontre une tentative d'illustration poétique de la langue nationale et du terroir ancestral. En outre, Pierre de Ronsard valorise naturellement le charme de la culture littéraire française dans son *Art poétique* et dans les *deux Préfaces de la Franciade* :

⁹⁴ Voir F. Goyet sur le sonnet de Malherbe « Beaux et grand bâtiments... » à propos de Fontainebleau et de l'art du poète, dans son commentaire de *La Deffence, (J. Du Bellay, La Deffence, et illustration de la langue françoise*, éd. F. Goyet et O. Millet, Œuvres complètes, vol. 1, 2003, p. 232).

⁹⁵ Joachim Du Bellay, *La défense et illustration de la langue française*, Paris, Nelson, 1936 [complété par l'édition Louis Humbert chez Garnier].

⁹⁶ Du Bellay, *La Deffence, et illustration de la langue françoise*, II, 10, éd. J.-C. Monferran, Genève, Droz, 2001.

⁹⁷ Du Bellay, *Deffence et illustration de la langue française* (1549), French language, p. 32.

⁹⁸ Voir l'édition de Jean Vignes, *Deffence et l'Olive*, Université Paris Diderot, 2008 « Joachim Du Bellay, *L'Olive*, LXI », p. 122.

« C'est un crime de lèse-majesté d'abandonner le langage de son pays, vivant et florissant, pour aller déterrer je ne sais quelle cendre des Anciens ». ⁹⁹

Le vendômois fustige les « latineurs » et les « grécianiseurs » de son époque. Le poète des *Amours* recommande le don naturel, le savoir, l'inspiration, la fureur et la justesse des termes pour traduire les émotions et passions enfouis dans les cœurs des inspirés. De plus, ils ont tous « anagrammatiser » les noms des bien-aimées. ¹⁰⁰ Depuis Scève avec la *Délie* dont l'anagramme est l'Idée platonique, il y a également *L'Olive* de Du Bellay qui est l'anagramme de l'Olivier, Marie de Ronsard symbolise l'anagramme du verbe « AIMER ». La première fois que Pierre de Ronsard voit Cassandre Salviatti, il devient insensé d'amour :

Quand je la voy, quand mon ame éperdue
En devint folle, et d'un si poignant trait. ¹⁰¹

L'amour est un coup de foudre dont l'effet est physique et biologique. L'amoureux perd le goût du boire et du manger. Souvent, chez Ronsard, il se nourrit de tristesse gaie et perd considérablement la raison :

L'autre jour que j'étais sur le haut d'un degré,
Passant tu m'avisas, et me retournant la vue,
Tu m'éblouis les yeux, tant j'avais l'âme émue
De me voir en sursaut de tes yeux rencontré
Ton regard dans le cœur, dans le sang m'est entré
Comme un éclat de foudre alors qu'il fend la nue [...]. ¹⁰²

Le sentiment du poète est toujours projeté vers la souffrance ou la joie, selon l'inspiration du poète. Finalement, le pétrarquisme ronsardien de « l'innamoramento » est un symbole de l'amour inassouvi, de la femme inaccessible, capable de perdurer l'amour dans la création. La relation est immortelle puisque l'être aimé est platoniquement divinisé :

[...] Ici, à ta beauté se joint la Chasteté
Ici, l'honneur de Dieu, ici, la Piété
La crainte de mal-faire, et la peur d'infamie [...]. ¹⁰³

Le Ronsard des *Amours* ¹⁰⁴ a compris que seul l'inaccessibilité de la dame peut perpétuer essentiellement la créativité et l'inspiration.

Conclusion

À la fois siècle, tendance, école et période, la renaissance se signale par des difficultés de classification puisque à l'intérieur de son évolution, les étapes refusent de se faire

⁹⁹ Joachim Du Bellay, *Défense et illustration de la langue française* (1549), Harvard College Library, 1903, p. 20.

¹⁰⁰ François Rigolot, *Poésie et onomastique : l'exemple de la Renaissance*, Genève, Droz, 1977.

¹⁰¹ Pierre de Ronsard, *Les Amours* (1552-1578).

¹⁰² Pierre de Ronsard, *Sonnets pour Hélène*, sonnet 9, livre I, p. 67, éditions Bossard avec une introduction et notes de Roger Sorg, 1921.

¹⁰³ *Ibid.*, Sonnet 37, livre II, p. 158.

¹⁰⁴ Cécile Alduy, *Politique des « Amours ». Poétique et genèse d'un genre français nouveau, 1544-1560*, Genève, Droz, 2007.

connaître au profit de la richesse sociale, anthropologique, culturelle et littéraire. Si le terme de Renaissance est immanquablement associé à la culture littéraire italienne et française, c'est peut-être d'abord parce que l'art a répondu à une diversité de genres et de pratiques.

Ainsi, la patrie de Dante, de Boccace et de Pétrarque, associée à la cause de l'humanisme, s'identifie avec celle de la Renaissance. D'une autre dimension posée sur le plan conflictuel, la renaissance française aboutit à la fameuse dialectique de l'expulsion et de la conservation. Finalement, l'humaniste, le savant seizième siècle supprime le moyen âge barbare et ressuscite la Grèce de Périclès et la Rome d'Auguste. Le mot d'ordre est clairement posé à cette époque puisqu'il s'agit de faire revivre la vérité par la beauté, mais la vérité à travers le culte de l'admiration de la littérature grecque. La poésie française, par la voix de Marot, puis sous le coup de fouet de la jeune Brigade, s'élanche d'un formidable bond en avant. Alors, les savants et les beaux esprits français de la Pléiade renouent avec la tradition littéraire et signent lumineusement de nouveaux fruits de la création, à certains égards si durables.

Le nationalisme littéraire italien et français n'est pas une fin en soi mais un moyen pour chacun des écrivains d'atteindre la vérité littéraire en lieu et place d'une vérité idéologique.

Références Bibliographiques

Alghieri dit Dante, 1985, *La Divine Comédie- De l'éloquence vulgaire*, trad. F. Magne, Paris, La Délirante.

Andersson Benedikte, 2011, *L'Invention lyrique : visage d'auteur, figure du poète et voix lyrique chez Ronsard*, Paris, Champion.

Ariosto (Lodovico) dit L'Arioste, 1544, *Roland Furieux, composé premièrement en ryme thuscane par messire Loys Arioste..., et maintenant traduit en prose française*, trad. fr. Jean Martin, Lyon, Sulpice Sabon.

Baïf Antoine de, 2002, *Amours de Méline (1552), Amours de Francine (1555). Œuvres complètes*, I, éd. critique avec introduction, variantes et notes, sous la dir. de J. Vignes, en collaboration avec G. Demerson, P. Galand-Hallyn, D. Ménager et A.-P. Pouey-Mounou, Paris, Champion.

Belleau Remy, 1556, *Les Odes d'Anacréon* traduites de grec en François, par Remi Belleau. Ensemble quelques petites hymnes de son invention, Paris, A. Wechel.

Boccaccio Giovanni dit Boccace, 1545, *Le Decameron de Messire Jehan Boccace, florentin, nouvellement traduit d'italien en François par Maistre Anthoine Le Maçon*, Paris, pour Estienne Roffet.

Castiglione Baldassar, 1538, *Le Courtisan de Messire Baltazar de Castillon, nouvellement revu et corrigé par Merlin de Saint-Gelais et publié par Estienne Dolet*, trad. fr. J. Collin, Lyon, F. Juste.

Du Bellay Joachim, 2003, *Défense et Illustration de la langue française*, (1549), éd. F. Goyet et O. Millet, Œuvres complètes, vol. 1.

Jodelle Étienne, 1965, *Cléopâtre captive (1552)*, *Œuvres complètes*, éd. Enea Balmas, Paris, N.R.F. Gallimard.

Petrarca Francesco, 2005, *Canzoniere*, a cura di M. Santagata, Milano, Mondadori.

Ronsard Pierre de, 1914-1975, *Œuvres complètes*, éd. P. Laumonier, R. Lebègue, I. Silver, Paris, S.T.F.M., 20 vol.

Tyad Pontus de, 1967, *Erreurs amoureuses (1549-1550)*, introduit et annoté par John Mc Clelland, Droz.

Virgile, *Enéide*, 1977-1980, éd. et trad. J. Perret, Paris, Les Belles Lettres, 3 vol.

Alduy Cécile, 2007, « Politique des « Amours ». *Poétique et genèse d'un genre français nouveau*, 1544-1560, Genève, Droz.

Balsamo Jean, 2011, « Le Prince et les arts en France au XVI^{ème} siècle », *Seizième siècle*, n°7.

Baurt Albert, 1906, *Maurice Scève et la Renaissance Lyonnaise*, Paris, Champion.

Boureau Alain, 1991, « Les cérémonies royales françaises entre performance juridique et compétence liturgique », *Annales ESC*, n°6.

Castor Graham, 1997, *La Poétique de la Pléiade*, trad. fr. Y. Bellenger, Paris, Champion [1^{er} éd. Cambridge, 1964].

Chevrolet Teresa, 2007, *L'Idée de Fable. Théories de la fiction poétique à la Renaissance*, Genève, Droz.

Joukovsky, Françoise, 1969, *La Gloire dans la poésie française et néolatine du XVI^{ème} siècle*.

Nolhac, Pierre de, 2004, *Pétrarque et l'humanisme*, Paris, Champion, [1^{ère} éd. 1892].

Ricoeur Paul, 1997, *La Métaphore vive*, Paris, Seuil, « Points Essais », (1^{er} éd. : 1975).

Rigolot François, 1977, *Poésie et onomastique : l'exemple de la Renaissance*, Genève, Droz.

**L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS SUR OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU
LYCÉE À LA FACULTÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES
DE SETTAT, MAROC**

Jamal JABALI et Hafid KHETTAB

Faculté des Sciences et Techniques

Université Hassan Premier

Settat, Maroc.

jamal.jj@gmail.com / docfse.hafid@gmail.com

Résumé :

L'objectif de cet article est de porter un regard analytique sur le passage de l'enseignement la traduction des mots scientifiques et techniques au lycée à l'étude de la terminologie à l'université marocaine. On part du fait que la majorité des études réalisées dans le domaine de la traduction scientifique ont porté principalement sur des questions relatives à la terminologie spécialisée, les aspects de nature textuelle étant largement négligés. Pour ce faire, nous essayerons tout d'abord de définir l'acte traduisant comme opération qui se situe sur le plan textuel et d'évoquer la terminologie scientifique sous l'angle de l'enseignement du français sur des objectifs spécifiques. Elle constitue à notre avis une approche prometteuse qui pourra s'étendre au domaine de l'enseignement du français à l'université. Ensuite, nous examinerons les implications pédagogiques de cette approche ce qui orientera nos réflexions sur une méthodologie visant un paradigme d'apprentissage basé sur le texte.

Mots-clés : Traduction scientifique, terminologie, genre textuel, enseignement du français sur objectifs spécifiques, méthodologie d'enseignement.

Abstract:

The purpose of this article is to approach of scientific translation from teaching the translation terms in high school to the study of terminology at the Moroccan university. The point of departure for our reflections is the fact that most of the research done in the field of scientific translation deals with terminological issues widely disregarding textual aspects. Such being the case, we define the translational act as an operation on the text level and focus on the teaching of scientific terminology from the contrastive textology points of view, considering comparative text analysis as an auspicious approach for scientific translation. Furthermore, we will concentrate on the pedagogical implications of this approach which leads us to a methodology that moves towards a text-based learning paradigm.

Key-words: Scientific translation, terminology, text type, French teaching on specific objectives, teaching methodology.

Introduction

Pour préparer le bachelier marocain aux études universitaires scientifiques assurées en langue française, les autorités éducatives ont mis en place une matière nommée « traduction », pour les branches scientifiques au secondaire qualifiant, depuis le début

des années 90. Une telle situation est due à la politique de l'arabisation des matières scientifiques du primaire au baccalauréat, ce qui a donné naissance à l'inadaptation des bacheliers marocains aux matières scientifiques en langue française à l'université. La traduction, alors, est considérée au lycée comme le salut du bachelier arabisé.

A partir de 2004, la traduction au lycée se trouve réformée en passant de trois heures hebdomadaires à deux heures seulement. Elle est absente chez les tronc communs, et enseignée pour des objectifs autres que ceux assignés au début.

Si la masse horaire consacrée à l'enseignement de la traduction a diminuée, c'est à cause de l'insuffisance du corps enseignant. Les enseignants de la traduction se voient attribués leurs matières de spécialité d'origine pour combler le manque des enseignants dans les matières essentielles. Quant aux objectifs de l'enseignement de la traduction, ils oscillent entre l'apprentissage du lexique scientifique décontextualisé et l'apprentissage d'une grammaire contrastive, pour pouvoir traduire un discours scientifique et être capable d'en construire et d'en reproduire le sens dans une autre langue.

1. Constats et Problématique

Selon l'expérience des enseignants du lycée interviewés, les professeurs de français parviennent à mieux assurer les cours de traduction que les professeurs de matières scientifiques, car le programme de la traduction au lycée relève de plus en plus de la grammaire que des sciences (cf. les manuels de traduction au lycée). Ce qui arrive est que la matière de la traduction est assurée soit par un professeur spécialisé en mathématiques, en physique ou en SVT, soit par un professeur de traduction sortant de l'ENS.

Avant 2004, enseigner la traduction au lycée était davantage axé sur les sciences, ce qui facilitait plus ou moins la réflexion et le raisonnement scientifique en langue française. Après 2004, l'enseignement de la traduction se trouve au service du cours de français qu'elle renforce (contenu de plus en plus grammatical).

Quel est l'apport de l'enseignement de la traduction scientifique au lycée à l'enseignement de TEC/terminologie à l'université : cas de FSTS ¹⁰⁵, Section MIP ¹⁰⁶ ?

2. Cadrage conceptuel : traduction scientifique, traduction pédagogique

Traduction scientifique, traduction technique, traduction spécialisée, tels sont des vocables du même concept « traduction scientifique » qui prête à confusion. Chacun en fait un usage particulier. La traduction technique est employée de manière assez large en s'intéressant à des textes relevant d'une discipline de spécialité, d'où l'appellation « traduction spécialisée ». Quant à la traduction technique, elle s'intéresse au domaine technologique d'ingénierie. En ce qui concerne la traduction scientifique, elle porte sur les sciences dites exactes. Il s'avère que l'appellation « traduction scientifique » est le terme générique des deux traductions susmentionnées. Il en résulte que la traduction scientifique demeure la traduction des textes ayant trait aux sciences.

Par textes et supports scientifiques, les chercheurs de spécialité visent à concevoir et à partager le savoir scientifique, à valider la qualité du savoir et à certifier les

¹⁰⁵ Faculté des Sciences et Techniques de Settat, désormais, FSTS

¹⁰⁶ Mathématiques appliquées et Informatique, les étudiants de cette filière ont bénéficié d'un cours de traduction au lycée technique de l'enseignement secondaire marocain.

connaissances scientifiques au sein de la communauté scientifique plus ou moins large. Le genre aussi bien linguistique que social s'intercale pour une régulation formelle des énoncés scientifiques. Il s'agit d'une structuration spécifique de l'énoncé scientifique. Autrement dit, mettre un énoncé dans son type discursif en rapport avec la pratique sociale de laquelle il relève. D'où la relation de la définition de la traduction scientifique avec la discipline de spécialité.

Aussi bien le genre linguistique que social mettent en rapport étroit, à la fois, la traduction et le texte dans leurs dimensions structurelle et linguistique. Dans le cadre de la communication scientifique, on ne peut pas dissocier la traduction scientifique de la pratique sociale, vu la nécessité de s'inscrire dans un type discursif spécifique. La traduction scientifique est basée sur le concept du genre, dans la mesure où elle concerne des textes scientifiques diversifiés de thématique scientifique.

Le passage du baccalauréat arabisé en matière scientifique à l'université francisée engendre une situation problème chez les étudiants notamment ceux de S1 et S2 en matière d'assimilation de cet enseignement scientifique dispensé en langue française, reflété souvent par des difficultés de compréhension, voire non-compréhension – pour certains – des matières scientifiques à cause de leur défaillance en matière de langue française, notamment les étudiants des établissements universitaires à accès ouvert.

Pour remédier à ce problème, les autorités éducatives marocaines ont mis en place des mesures de réforme et de « réparation » de préjudices de l'arabisation. Il s'agit de l'installation au lycée de la matière de traduction scientifique, élargissement de la masse horaire assignée au français au primaire, plus particulièrement la mise en place du module transversal « Langue et Communication » (LC) à l'université marocaine à vocation scientifique et technique, et même les facultés des lettres et des sciences humaines. Dans la même perspective, nous ne pouvons omettre les efforts des enseignants du module LC.

Nous avons posé à nos étudiants d'une section de la filière MIP de la FST université Hassan Ier Settat des questions sur la traduction au lycée, les obstacles, les difficultés de la langue et les solutions préconisées. Dans cette perspective, nous décrivons d'abord ces entraves d'ordre linguistiques/langagiers, ensuite nous pencherons sur ce qui est préconisé.

L'un des aspects de la problématique dans cette investigation est de déceler les difficultés langagières et communicationnelles chez les étudiants de la filière MIP de la FSTS. Pour ceci, nous avons conçu et administré un questionnaire à la lumière de la technique TGN (technique du groupe nominal). Lequel questionnaire a été distribué aux étudiants de S2 2016/2017 d'une section de la filière MIP.

La population est entièrement couverte, puisqu'elle est accessible dans sa totalité. Elle est constituée des étudiants bacheliers arabisés poursuivant leurs études universitaires S2 à la filière MIP à la FSTS. La population a des traits communs à savoir la formation initiale du baccalauréat arabisé (sauf étudiants étrangers), même programme d'études au lycée, même faculté FSTS.

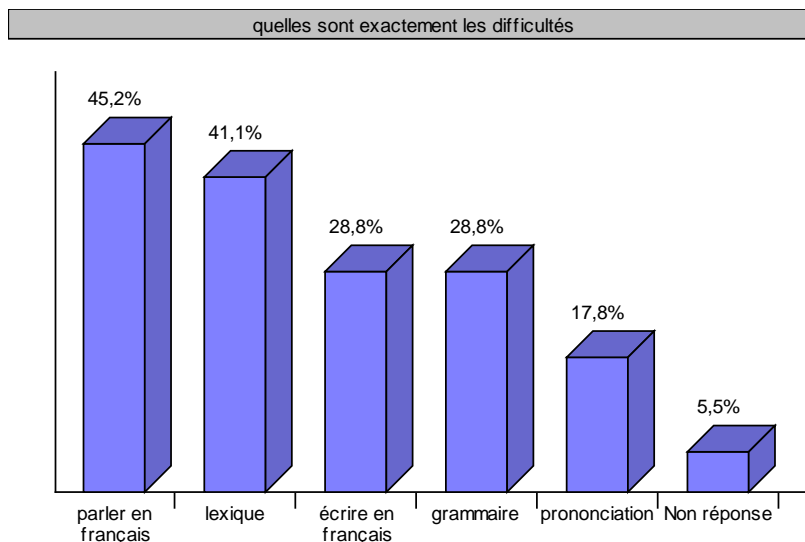
Le questionnaire est constitué de deux rubriques. La première concerne les variables indépendantes (filière, âge, sexe,...), la deuxième concerne les variables dépendantes (fonction de l'enseignement de la traduction au lycée, langue d'enseignement à l'université, obstacles linguistiques, moyens pour surmonter les obstacles...)

Nous avons saisi notre questionnaire par le programme informatique de statistiques Sphinx plus. Nous avons obtenu des données aussi bien qualitatives que quantitatives grâce à des statistiques descriptives et croisement des questions. Les deux rubriques du questionnaire, après analyse statistique, révèlent que notre population est constituée de

39,7 % du sexe masculin et de 60,3 % du sexe féminin, la moyenne d'âge est entre 18 et 22 ans.

3. Quelques résultats de l'enquête :

La difficulté majeure que rencontre les étudiants de la FSTS de S1 et S2 demeure la prise de parole en public et en français.



Cette difficulté est citée avec un pourcentage de 45,2%, quant au lexique, il vient au second rang avec 41,1% et la rédaction en 3ème lieu avec 28,8%. La prise de parole en français en tant que difficulté émane des curricula du qualifiant qui insistent beaucoup sur l'écrit (œuvre intégrale) plus que sur l'oral. En outre, d'autres contraintes (surnombre d'élèves, planning et créneaux des contrôles, etc.) ne donnent pas beaucoup d'occasions à l'enseignant du qualifiant pour bien construire et développer la compétence de l'oral au qualifiant.

Mais les difficultés diffèrent selon chaque étudiant :

11-bis- autres

Orthographe	3	14,3%
Conjugaison	2	9,5%
lexique scientifique	2	9,5%
Vocabulaire	2	9,5%
Aucune	1	4,8%
Aucune	1	4,8%
compréhension du sens des mots	1	4,8%
j'insiste sur le lexique scientifique	1	4,8%
la compréhension	1	4,8%
manque de vocabulaire	1	4,8%
Mip	1	4,8%
parler beaucoup en français	1	4,8%
Rien	1	4,8%

termes techniques	1	4,8%
Tous on a des difficultés à suivre des cours	1	4,8%
vocabulaire insuffisant	1	4,8%

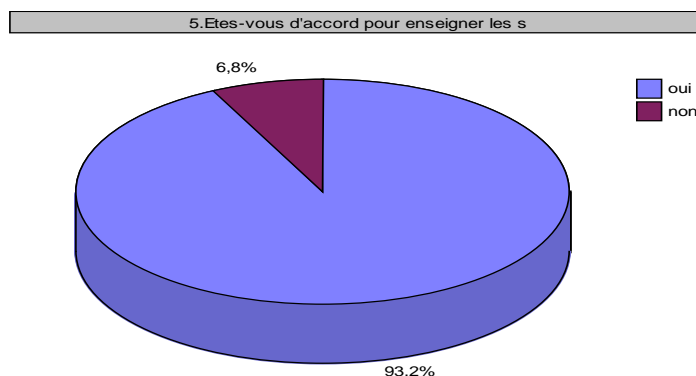
- *A la FSTS :*

- la FST : établissement à accès limité (15/20 seuil de sélection MIP)
- la majorité des étudiants de la FST MIP affirment ne pas avoir trop de difficultés en langue française, langue d'enseignement ; au contraire, certains préconisent l'anglais comme langue d'enseignement des sciences.
- Quelques étudiants suggèrent être accompagnés en S1 et S2 en matière d'apprentissage des matières scientifiques en langue française : cours hybride, cours en ligne, didacticiel de terminologie scientifique, etc. Dans ce sens, les professeurs de la Cellule LC FSTS œuvrent pour faire surmonter les entraves linguistiques/langagiers ou performer les compétences des étudiants : Troncs communs, LST ou Masters. La cellule de LC conçoit des fascicules et supports de cours TEC, élabore un glossaire et un lexique scientifique et technique, en concertation avec les professeurs des autres matières de spécialité enseignée à la FSTS. (Voir le lexique bilingue sur le site de la FSTS).
- la majorité des étudiants questionnés sont conscients qu'ils avaient étudiés la traduction pour acquérir un vocabulaire scientifique au supérieur en langue française. Cependant, ils expriment le souhait de poursuivre ces cours scientifiques en anglais.

- *côté lycée :*

- D'après les témoignages des enseignants des sciences au lycée, l'enseignement de la traduction scientifique était bien ancré et bien sérieux pour assurer la bonne transition du baccalauréat arabisé vers un enseignement supérieur scientifique en français. Cependant, cet enseignement recule davantage en réduisant la masse horaire, absence de la traduction chez les troncs communs, elle est absente des examens régionaux et nationaux, l'arrêt de la formation des enseignants de la traduction, (statut de l'enseignant de la traduction a disparu depuis 2002, le non suivi de cette matière par les autorités éducatives).
- dans les lycées marocains, l'enseignement de la traduction disparaît de plus en plus. D'abord un grand nombre d'étudiants attestent qu'ils n'avaient pas fait ce cours au lycée. Ceci laisse dire que les objectifs pour lesquels cet enseignement était instauré, n'existent plus : le clivage – former un bachelier scientifique arabisé, ensuite le franciser à l'université –.
- la politique linguistique actuelle de l'enseignement supérieur scientifique n'est pas vraiment claire et déterminée en matière de langue d'enseignement. Il serait judicieux et efficace de trancher : notamment, soit opter pour l'arabisation des matières scientifiques et techniques à l'université, soit opter pour l'enseignement en français de ces matières au secondaire collégial et qualifiant : 93,2% des étudiants souhaitent étudier les matières scientifiques en français au secondaire (ancien système éducatif, avant l'arabisation).

5-Etes-vous d'accord pour enseigner les sciences en français au secondaire collégial et qualifiant, pour résoudre ce problème de l'inadaptation et de la déperdition à l'université ?



Ces données quantitatives révèlent le genre de difficultés linguistiques rencontrées par les étudiants de l'enquête. « parler en français » 45,2%, « lexique » 41,1 %, « écrire en français » 28,8%. L'obstacle de l'oral et du lexique s'impose et renvoie à la transition d'un enseignement scientifique arabisé à un enseignement francisé à l'université marocaine. Pour ceci les étudiants préconisent/suggèrent en tant que remédiation : programmer des cours en ligne, session de formation continue, cours hybrides, etc.

13. Que proposez-vous pour bien comprendre et assimiler les matières scientifiques de votre filière?

annuler les data-show dans les salles des cours, réparer les hauts-parleurs pour bien écouter le français du prof et il sera mieux de changer le français par l'anglais	1	1,5%
assister à des cours de communication et de prise de paroles pour bien comprendre les autres matières scientifiques	1	1,5%
assister à des cours de soutien et bien préparer à la maison	1	1,5%
assister aux cours accélérés	1	1,5%
assister à des cours supplémentaires	1	1,5%
avoir beaucoup de temps pour étudier	1	1,5%
avoir la possibilité de choisir les matières qu'on veut étudier et avoir accès à une bibliothèque bien équipée	1	1,5%
bien comprendre les mots et lexique	1	1,5%
bien traduire quelques termes pour faciliter un peu la tâche de compréhension pour les étudiants	1	1,5%
bien travailler	1	1,5%
bien travailler et être à jour, avoir un bon professeur	1	1,5%
changer les profs très sévères	1	1,5%
cours de soutien, bien travailler	1	1,5%
des cours de soutien, éviter l'utilisation de datashow pour expliquer les matières scientifiques	1	1,5%

diminuer la vitesse des cours pour les années du parcours, se concentrer sur la résolution des difficultés linguistiques	1	1,5%
du soutien, des cours accélérés	1	1,5%
du soutien	1	1,5%
enseigner avec une langue simple	1	1,5%
enseigner le lexique scientifique de la filière MIP	1	1,5%
être toujours concentré en classe et préparer ses leçons chez soi	1	1,5%
faire attention dans le cours et dans les séances de Td et les refaire chez soi	1	1,5%
faire des cours de soutien	1	1,5%
faire des cours de soutien ainsi des cours bien simplifiés	1	1,5%
faire des cours de traduction scientifique	1	1,5%
faire des cours supplémentaires	1	1,5%
faire des heures supplémentaires, faire des efforts pour améliorer cette langue	1	1,5%
faire des recherches, lire des livres	1	1,5%
faire du soutien	1	1,5%
faire la traduction en arabe des mots techniques dans des modules, lire des livres scientifiques pour se familiariser avec les termes techniques en français	1	1,5%
faire la traduction française des mots techniques de notre filière	1	1,5%
fournir des efforts pour comprendre les mots scientifiques et améliorer leur lexique chez eux	1	1,5%
il faut bosser un, peu, essayer de rechercher	1	1,5%
il faut des enseignants qualifiés, capables de faire comprendre aux étudiants leurs cours	1	1,5%
il faut enseigner les matières scientifiques en français au lycée	1	1,5%
il faut faire du soutien en vocabulaire scientifique	1	1,5%
il faut premièrement surmonter l'obstacle de la langue et après il faut être toujours présent lors des séances des cours magistraux et de travaux dirigés et bien préparer le cours avant d'assister à l'amphi en plus il faut réviser chaque jour.	1	1,5%
il faut traduire les mots scientifiques en langue mère et faire des cours supplémentaires.	1	1,5%
je propose de travailler durement et être à jour, aussi il faut avoir l'esprit de recherche	1	1,5%
je propose des cours de soutien par groupe	1	1,5%
je propose faire des cours de soutien en arabe à part le cours des professeurs	1	1,5%
je propose qu'il y ait des cours de grammaire pour améliorer le français	1	1,5%

l'étudiant doit être patient, malgré qu'il ne comprenne rien au cours, il faut réviser à la maison plusieurs fois pour mieux comprendre	1	1,5%
la langue n'a rien à avoir avec la complexité et la difficulté des matières scientifiques	1	1,5%
la lecture au lycée	1	1,5%
le soutien dans les matières de spécialité	1	1,5%
les cours de soutien, les cours en pdf	1	1,5%
les cours sur support média, le soutien	1	1,5%
les enseignants doivent faciliter l'explication de cours en utilisant une langue française facile	1	1,5%
les profs doivent traduire de temps en temps	1	1,5%
les profs expliquent très vite, (changement la vitesse de l'explication)	1	1,5%
minimiser les cours, se baser sur l'expérience	1	1,5%
plus d'heures de TP	1	1,5%
plus le niveau du professeur est élevé plus on comprend bien	1	1,5%
pour bien comprendre et assimiler les matières scientifiques de ma filière, je révise les cours et les travaux dirigés, je suis des cours sur internet, je cherche à comprendre les travaux pratiques avant de venir au cours	1	1,5%
refaire les TD plusieurs fois, chercher dans le net pour bien comprendre les choses, demander aux autres	1	1,5%
regarder des cours filmés en français, faire la recherche en français	1	1,5%
relire les leçons chez nous et essayer de les comprendre à l'aide d'internet et des dictionnaires	1	1,5%
Réponse trop longue	1	1,5%
Rien	1	1,5%
soit étudier les sciences en français dès le début de nos études (de notre parcours), soit on continue à étudier les sciences en arabe, car on prend beaucoup de temps à s'adapter avec ce changement	1	1,5%
suivre des cours de soutien, des cours en ligne	1	1,5%
suivre des cours en ligne, assister à tous les cours et toutes les séances	1	1,5%
traduire les mots difficiles, les mots importants	1	1,5%
traduire les mots difficiles, simplifier les cours en utilisant des médias	1	1,5%
traduire les mots scientifiques en français vers l'arabe pour mieux comprendre	1	1,5%
une bonne formation au cycle secondaire	1	1,5%
voir des vidéos qui nous aident à comprendre, faire des recherches pour mieux apprendre chercher des livres	1	1,5%
voir des vidéos sur youtube qui sont moins accélérées pour bien comprendre les documents en français	1	1,5%

Les étudiants proposent aussi comme solution l'élaboration d'un lexique bilingue ou glossaire des termes scientifiques et techniques des matières enseignées à la FSTS, en tant que support annexes – pdf qui existe déjà sur le site de la FSTS –, ou encore des fascicules de cours, des cours hybrides, etc.

Dans cette optique, nous insistons sur la fonction de la traduction pédagogique qui pourrait être intégrée dans les cursus universitaires, notamment le module transversal « Langue et communication/ terminologie ».

4. L'impact de la traduction dans l'enseignement-apprentissage des langues étrangères

Les différentes investigations faites soit par les linguistes et les didacticiens, soit par les praticiens en matière de traduction et de traductologie attestent de la fonction pédagogique privilégiée de la traduction au sein du processus enseignement/apprentissage des langues étrangères (PUREN, Christian, 1988).

La méthodologie traditionnelle « grammaire traduction » projette encore de nos jours de manière non officielle ses principes dans nos classes de français plus particulièrement aux cycles primaire et secondaire collégial. Malgré les analogies et les calques que font les élèves entre la langue étrangère et la langue maternelle, les enseignants du primaire et du secondaire collégial optent souvent pour la grammaire-traduction, vu le niveau langagier des élèves qui laisse à désirer.

Des chercheurs et didacticiens préconisent le recours à la langue maternelle et de s'en servir dans le cadre de la traduction pour apprendre une langue étrangère. Depuis des siècles, les chercheurs parlent de la traduction pédagogique, vu sa fonction de remplacer l'apprentissage d'une langue étrangère ou/et de le rendre excellent. Parler de traduction pédagogique implique deux exercices dits thème et version (DELISLE Jean, HANNELORE Lee-Jahnke (1998) à tendance linguistique. Il s'agit bel et bien de l'exploitation de la traduction en classe de langue à des fins pédagogiques et didactiques.

L'exercice de thème de la grammaire-traduction, dans un cadre pédagogique, vise essentiellement à consolider les acquis grammaticaux en langue étrangère, et l'exercice de version vise à vérifier si les élèves ont compris les textes. La traduction n'est plus une fin en soi, mais un outil pédagogique et didactique qui fait acquérir la langue et en développer la compétence langagière et la compétence des textes étudiés et le nouveau lexique approprié.

La nouvelle littérature didactique et pédagogique reconnaît la grande présence d'une manière ou d'une autre de la langue maternelle de l'apprenant dans les nouvelles approches didactiques de l'apprentissage des langues étrangères. Il existe une panoplie de structures et de charges sémantiques ou d'agencement grammaticaux qui se transforment de la langue maternelle à la langue étrangère, objet d'apprentissage. C'est lors de cette transposition qu'intervient forcément la traduction pédagogique pour assurer la bonne transition de l'apprentissage sans trop d'interférences linguistiques ou socioculturelles.

Parce que la traduction pédagogique constitue le carrefour de plusieurs disciplines, lors de son introduction en classe de langue, l'enseignant pourrait l'exploiter en matière de savoir et de savoir-faire, c'est-à-dire, l'apprentissage linguistique, méthodologique et documentaire. L'enseignant pourrait aussi inscrire la traduction dans le cadre des approches communicatives, et ferait travailler ses apprenants sur le paradigme compréhension-interprétation-réexpression (LEDERER, Marianne. (1994), notamment dans une situation de communication propice. Ce paradigme de D. Seleskovitch et M.

Lederer que l'enseignant intègre en classe de langue contribue, certes, au développement des capacités communicationnelles des apprenants.

Actuellement, dans la linguistique appliquée, la traduction pédagogique cherche à retrouver sa place légitime en classe de langue, parce que la traductologie et l'enseignement de la traduction nous apprennent que le processus traduisant consiste à comprendre ; ce dernier qui vise lui aussi à faire comprendre : ce qui relève de la didactique des langues. Cette approche traductionnelle pour faciliter l'enseignement/apprentissage a recours à la pratique, au changement des méthodes de travailler et des supports des activités en classe, dans un cadre communicatif et constructiviste.

Il ne s'agit nullement de privilégier toute opération traductionnelle pédagogique décontextualisée. Nous insistons sur la contextualisation de toute activité traductionnelle pédagogique basée sur un support contextualisé. Nous inscrivons notre conception ici dans la théorie de l'équivalence d'Eugène Nida, qui consiste à trouver des équivalences sémantiques, loin des correspondances linguistiques, comme chez Georges Mounin. Parler du contexte et de la théorie de l'équivalence, c'est parler de la situation énonciative, linguistique et socioculturelle. Les activités traductionnelles en classe de français à privilégier s'avèrent le thème et la version (DELISLE Jean, HANNELORE Lee-Jahnke (1998) lors desquelles les apprenants comparent (texte source avec ses différentes traductions), identifient les divergences de traduction (texte source et texte cible), et font l'explication et l'analyse de ces divergences.

Cet exercice traductionnel pédagogique forme les apprenants sur le niveau linguistique et méthodologique. Il est question de cerner les particularités linguistiques des deux langues de thème et de version, ensuite acquérir l'esprit critique, notamment comment savoir comment juger de la pertinence d'une telle ou telle équivalence en traduction, ce qui permet aussi de développer un bilinguisme riche chez les apprenants.

Conclusion

D'après les résultats de notre enquête, intervenir pour accompagner les étudiants demeure nécessaire, notamment en matière de l'oral et de culture scientifique en langue française et langue d'enseignement. Une tâche didactique sérieuse s'impose concernant la diversification des supports d'apprentissage. Force est de constater qu'un dispositif de remédiation serait efficace en intégrant des cours annexes, des cours filmés, des plates-formes d'aide à la maîtrise du français scientifique et technique hébergées notamment par le site de la FSTS.

Dans ce sens, la cellule de TEC de la FSTS œuvre pour élaborer des suppléments de cours de TEC, notamment des fascicules de cours hybrides, des lexiques bilingues en cours de numérisation sous forme de base de données sur Windows Office Access, en concertation avec des enseignants des filières scientifiques et techniques de la FSTS.

Références Bibliographiques

Puren Christian (1988), *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, éd. Clé International.

Delisle Jean, Hannelore Lee-Jahnke (1998), *Enseignement de la traduction et traduction dans l'enseignement*, University of Ottawa Press.

Lederer, Marianne (1994), *La traduction aujourd'hui – le modèle interprétatif*, Paris, Hachette FLE.

Seleskovitch Danica (1983), *L'interprète dans les conférences internationales, Problèmes de langage et de communications*, Paris, Minard. (2e éd.).

MARTYRDOM IN ERNEST GAINES'S *A LESSON BEFORE DYING*

Yssa Désiré KOFFI
Département d'Anglais
Université Alassane Ouattara
(Bouaké-Côte d'Ivoire)
desirekoffi51@yahoo.fr

Abstract :

Ernest Gaines's novel *A Lesson Before Dying* satirizes the relationships between Whites and Blacks. As White people refuse the presence of Blacks next to them, they inflict inhuman treatments on the latter who come to be dehumanized. Belittled among the rank of animals, Blacks have no privilege because no legal provisions bound to protect their rights. Refusing to be seen as inferior beings, they go against ideologies and stereotyped images that marginalize them, and reversely they fight to assert their humanity. Their heroism and courage often end in death, but like martyrs, they die with dignity having the conviction that, they too, are human beings.

Keywords: dehumanization, debasement, marginalization, humanity, martyr, dignity

Resumé :

Le roman d'Ernest Gaines, *A Lesson Before Dying*, fait la satire des relations entre Blancs et Noirs. Alors que les Blancs refusent la présence de Noirs à leurs côtés, ils infligent des traitements inhumains à ces derniers, qui finissent par être déshumanisés. Rabaisés au rang d'animaux, les Noirs n'ont aucun privilège car aucune disposition légale ne protège leurs droits. Refusant d'être considérés comme des êtres inférieurs, ils vont à l'encontre des idéologies et des images stéréotypées qui les marginalisent et, inversement, ils se battent pour affirmer leur humanité. Leur héroïsme et leur courage se terminent souvent par la mort, mais comme des martyrs, ils meurent dans la dignité, convaincus qu'ils sont aussi des êtres humains.

Mots-Clés: déshumanisation, avilissement, marginalisation, humanité, martyr, dignité

Introduction

In American literature in general, and in African-American's in particular, writers paint the relations between Whites and Blacks. These relations are very often depicted in terms of conflicts in so far as the former have an absolute domination, while the latter fight to regain their human dignity. It is this situation marked by social clashes that African-American writers like Ernest Gaines point out.

Gaines's novel *A Lesson Before Dying* presents a racist society that dominates and exploits Blacks. In a parallel way, the society recognizes no human values, rights and dignity ascribed to them. They are belittled among the rank of animals, and because of that dehumanization, they rebel against racist practices and opinions to assert their humanity. Their rebellion often leads to death, but before passing away in these conditions, they develop the conviction and belief that Blacks are also human beings and not animals. The characters' quality of martyrdom arouses proportionally to their suffering and subsequent death. Black martyrs become models of fight for pride and dignity that foreshadow a brighter future for their race. The purpose of this paper is to explore the transformation of defeat and death into martyrdom as the novel *A Lesson Before Dying* pictures the black characters.

A Lesson Before Dying dramatizes an instance of binary oppositions in terms of relationships between two races. These relationships are constructed in such a way that the Whites believe that they are superior to the Blacks who, in turn, come to incorporate the idea that they are stupid whereas the Whites are intelligent. However, the main protagonist in the novel deconstructs what can be termed the white metaphysical thought. Although Jefferson is sentenced to death for a crime he has not committed his posture is to reverse the oppositions that ascribe to the black race an unprivileged status. Thus, the analysis of the main protagonist's sense of martyrdom in *A Lesson Before Dying* resorts to the deconstruction theory. In *Force of Law* (1990), J. Derrida concedes that deconstruction often involves the analysis of a certain binary dichotomies or dialectical oppositions (such as mind/body, culture/nature) which inhabit western metaphysical thought. He argues that deconstructive analysis attempts to show that these binary dichotomies or dialectical oppositions implicitly privilege one term over the other and then further shows how that binary dichotomy or dialectical opposition is subverted and overturned by re-privileging the supplementary, unprivileged term over the privileged dominant term. In fact, white people think that they are superior and more intelligent than Blacks, while the latter are regarded as inferior and stupid beings. The current analysis aims at deconstructing that thought in order to restore Blacks' dignity necessary for their humanity.

The study of martyrdom in *A Lesson Before Dying* begins with the process of dehumanization of Blacks by whites. With the rampant racism in the novel and its corollaries of segregation and stereotyped images, Blacks are considered as inferior, not intelligent enough to act consciously. The second phase of the analysis concerns Blacks' reaction against racist opinions. The Black protagonists' heroic actions, their access to education and their understanding of religious teachings as well enable them to restore their dignity as human beings.

1. Blacks' dehumanization

A Lesson Before Dying shows that the phase of Blacks' dehumanization grows in proportion when their good human qualities such as intelligence and independence are taken away from them. Basing their argument on the view that Blacks are unworthy of human qualities, they are debased, mistreated and marginalized. In this process of dehumanizing black people, racism appears as an aspect by which they are deprived of their human rights.

1.1. Racism as a corollary of dehumanization

Gaines's *A Lesson Before Dying* lays the emphasis on racism around which most of the events in the novel revolve. Racism is the belief that people of some races are superior or inferior to others. The Whites in the novel think that they are superior to Blacks. This belief governs the relations between the two races. The story in the novel mentions how such practices are operated when Jefferson, a young black man is accused of having killed Alcee Grope, a white man. Despite the fact that there was no evidence against Jefferson, he was sentenced to death by electrocution.

But the trial is marked by a double flaw. The first concerns the speed with which the verdict is given. In a fair trial, before bringing a suspect before the courts for a crime he is supposed to have committed, police investigators collect evidence and situate his responsibility. It is at this stage that the suspect can be charged of a crime and the trial can take place. In the case of Jefferson, the jurors did not consider the legality of the situation and gave quickly the verdict: "Jefferson is guilty of robbery and murder in the first degree" (P7).

The second flaw is the composition of the court. During Jefferson's trial, the judge, the lawyers and all members of the jury are Whites. The story shows how justice is grounded on injustice, and how the trial pictures a society dominated by whites. Because

the juridical system is marked by white racism, the law cannot help Jefferson who is a black man. The public defender, Jefferson's attorney supposed to provide evidence of the black suspect's innocence considers him as a dumb animal: "It would be like tying a hog down into that chair and executing him, an animal that didn't know what any of it was all about" (P 23).

Arguing that Jefferson is nothing but a dumb animal, hardly more worthwhile than a hog, and accordingly not able to plan such a scheme, Jefferson's lawyer does not plead to discharge his client. Reversely, he supports and confirms a racist thesis that denies Blacks any rights, because an animal is not supposed to enjoy any. Beyond the case of his client, he takes on the whole black community. For him, Blacks are not so ingenious to plan or do something skillfully and intelligently. His so-called plea is not supportive of Jefferson when he seizes the opportunity to express his contempt and his rejection of the black race. The lawyer's feeling of hatred to Blacks exceeds the American context to stretch to the whole African continent when he says: "A cornered animal to strike quickly out of fear, a trait inherited from his ancestors in the deepest jungle of blackest Africa, yes, yes that can do, but to plan?" (P6).

He compares the whole African continent to a jungle and the conclusion of his speech for the defense is to assert that African-Americans as well as Africans are not civilized. As such, they are not able to do things and act intelligently. The question mark at the end of the quotation shows his certainty that Blacks are not right-minded people. This is why he gives them no human attributes.

During the shoot-out causing the death of Alcee Grope, two Blacks (Bear and Brother) have been also killed. But contrary to Alcee Grope, no police report mentions their death. The case of Bear and Brother is not in the news because Whites have no consideration for Blacks. This attitude shows that Blacks live in a racist environment that hates them. Their situation has never been a concern for Whites.

When Miss Emma, Jefferson's godmother knows that her godson is qualified as a hog and must be electrocuted, she gets so upset that she sends Grant, a high educated black man to tell him that he is not an animal, but a human being. Grant is reluctant to report Miss Emma's request for two reasons: The first reason is that he is totally desperate, to the extent that he sees Jefferson's trial as an elaborate performance with a predetermined conclusion: Jefferson is found guilty and killed. He knows the racist attitudes of the social environment he lives in and he is sure that by no means, Jefferson can escape the capital punishment. For him, Jefferson's situation is a lost cause.

The second reason why Grant is reluctant to transmit Miss Emma's request is his fear to expose himself to the contempt of Whites working at the jail. As a highly educated man, his principal goal is to fight with pride against racism and its institutional system. He is aware that going to the jail to visit Jefferson, he will face racism, since he must have the authorization from the sheriff, Sam Guidry. Grant's bad omen is not far from being a reality. During his frequent visits, he has to spend hours before meeting Henri Pichot, the owner of the plantation where they live and Sam Guidry as well. When they finally come, they do not apologize for being too late. For them, apologizing for being two hours and half late reads as a sign of weakness and even a humiliation before a Black. Their attitude shows that even if Blacks are highly qualified and educated, the latter still remain inferior to Whites. In reply, as Grants wants to avoid the racist system that belittles the Black, he is unwilling to go and visit Jefferson.

Knowing Grant's level of literacy and his intention to improve the living conditions of his people on the plantation, the behavior of Henri Pichot and Sam Guidry aims at having a cooling effect on his zeal and efforts in order to discourage him. For each of his visits, he has to wait in the kitchen. He considers this space and the time spent as a deep humiliation: "the humiliation I had to go through, going into that man's kitchen. The hours I had to wait while they ate and drank before they would see me" (P 62).

Portraying the role of the kitchen as a place of servitude, Gaines's position is similar to L. Hughes's. In L. Hughes's poem entitled "I TOO" (1926), the main character is presented as an inferior servant working for a white family who is frequently sent to the kitchen when his master receives guests. The two authors present the kitchen as a place of social hierarchy, since it is where their respective characters are frequently humiliated by Whites who show them their status as inferior beings.

The fact of ignoring Grant's presence in the kitchen tends to demotivate the Black Civil rights fighter. The sheriff sees his frequent visits to Jefferson as futile and unnecessary, because it changes nothing to Jefferson's condition. From the sheriff's condescending attitude and carelessness, Grant understands the functioning of the racist society he lives in: Whites decide on the destiny of Blacks usually in negative ways. This negation not only makes Blacks lose their dignity, but also destroys their lives. The process of dehumanization of Blacks that has started with racism continues with racial segregation.

1.2. Racial Segregation

Racial segregation is the official practice of keeping people apart, usually people of different sexes, races or religions. Gaines's *A Lesson Before Dying* deals with this theme to provide another example of racial inferiority and dehumanization. The story in the novel takes place in a small town, "Bayonne", precisely on a plantation owned by Henri Pichot, a white master. "Bayonne" embodies the characteristics of the typically racist and segregationist white society. The town is divided into two parts, one part for Whites and the other for Blacks. The black section is far from the white's. The road leading to this section is darker than the main streets built in the white section.

When the novel presents "Bayonne" in this way, it points out the precarious living conditions of Blacks. Their living area looks like a slum that rhymes with insecurity. It is in this section that the shoot-out takes place causing the death of Alcee Grope, for which Jefferson is wrongly accused and sentenced to death. Refusing to live side by side with such embarrassing neighbors, Whites set black quarters far from theirs. This marginalization that Blacks are subject to is another evidence of their dehumanization because they are given no particular attention and importance by Whites.

The situation that Blacks undergo in *A Lesson Before Dying* is similar to what is described in *The Fire Next Time* (1963). In J. Baldwin's novel, oppression is coupled with segregation. Whites and Blacks do not live side by side, since the former live uptown and the latter downtown. Blacks are not allowed to go uptown, for fear of being lynched. Then, they live and grow in slums that rhyme with squalor, insecurity and noise.

African-American writers like Gaines insist on segregation that prevails in their fictional world to depict a system of domination and ill-treatments set up against the Blacks. In *A Lesson Before Dying*, the Whites' dominant position is unveiled when the Blacks are trapped in a system that drives them to work for Whites only. White families own plantations and black families work on them. White women bear children and black women care for them. Being at the mercy of the white society, Blacks have no decisions to make, and enjoy no legal provisions to protect their rights. In such a context, their living conditions are not far from that of the livestock; giving raise to their consideration as animals. It is due to this opinion that white people qualify Jefferson as a hog. For them, he must die by electrocution with the conviction that he is an animal.

In "Bayonne", the Blacks' living conditions are at worst. In addition to the division of the town into two opposite zones, with one viable section for Whites and the other precarious and gloomy for Blacks, public buildings like churches, courthouses and schools are also marked by segregation. The most striking fact for black people in "Bayonne", is the segregation at church. For them, all human beings are equal since they are all created by God after His image. Their perception is based on a passage from the Holy Bible which states: " And God said, Let us make man in our image, after our

likeness” (Genesis 1:26). The Church should be grounded on the Scriptures and there should not be any distinction between Blacks and Whites. Nonetheless, this divine principle is not enforced in “Bayonne”, in so far as a clear distinction is noted between Whites and Blacks. Because of segregation that takes place within the church and the oppression that they undergo, Grant, the main character thinks that God is not acting in the favor of Blacks in “Bayonne”. He has even the impression that God Whites worship is different from theirs. He believes that theirs is impotent or nonexistent since he does not grant their wishes by rescuing them from their daily suffering. He shows his discouragement and his loss of faith in God to his aunt saying: “ I told her that I didn’t believe anymore and I didn’t want her to try forcing it on me” (P.75). Grant, the most highly educated black on the plantation has no more faith in God, because he notices that the Christmas program of the black Catholic Church is the same every year. For him, the monotony of the Christmas program is synonymous of the unchanging condition of Blacks. Utterly disappointed, he adds: “There was no one thing that can change my faith” (P.79). Then he wonders whether life will ever change for black people in “Bayonne.” He comes to the conclusion that Blacks in that town have only one fate: the loss of their dignity and humanity at the hands of white people.

Like the church, the school also shows evidence of segregation. In “Bayonne,” the Jim Crow Laws that refer to practices, laws or institutions to separate black people from Whites take place also at school (E. Foner, 2002). There are two elementary catholic schools uptown, one for Whites and the other for Blacks. Grant, the most educated black in the quarter is the one who teaches in the black section. He presents that school as dilapidated premises. His classroom is also the place where worships take place on Sundays. So there is a perpetual commotion after class or worship. The students’ desks are used as the benches upon which people sit during church meeting. The blackboard is set onto the back wall.

The dilapidation of the school does not give good conditions to study. The overuse of the benches and the premises by the students and the Christians causes their deterioration. On top of that, the site of the blackboard does not permit students to follow duly the class, since it is opposed to the teacher’s desk. In that context, students must turn round each time to see the board. In such bad conditions, they seldom understand the lessons. For example, one of them fails to recite his lessons correctly when he is quizzed by the superintendent, Dr. Joseph Morgan during his visit. In addition to the shoddy quality of the school, the books used by Grant’s students are in a poor condition. These books have already been used and damaged by white students.

Grant informs the superintendent about the dilapidation of the school and the bad quality of the books, as he hopes to have an improvement of his working conditions. The superintendent replies to Grant by asking him to send his students to work on fields to earn money. His suggestion does not meet the solution to the problems raised by Grant. Interpreting the poverty of black families as a sign of laziness rather than a consequence of inequality, Dr Joseph Morgan openly shows his racist and segregationist profile. Refusing to accept the idea of the bad state of the school and used textbooks, he emphasizes indignities that Blacks suffer due to segregation.

In terms of learning and teaching conditions, Blacks are disadvantaged. Grant, the school teacher complains about the school program when he says: “ I teach what the white folks around here tell me to teach: reading, writing and ‘rithmetic” (P 10). Grant shows his dissatisfaction with the job because the curriculum he is given is exclusively concentrated on teaching white values to black children. In this context, he cannot avoid the pitfalls of being black and poor despite his high academic level. His own education was based on learning the cultural lexis of white America. He realizes that he is perpetuating this system. This is why, he hates his job because he views the school as a place of discrimination and segregation that purports to reproduce the values designed by the white dominant society. He has passively accepted a job which has nothing to do

with his own vision concerning the improvement of the Blacks' conditions in "Bayonne". He declares his opposition to the school program handed to him when he says: "... nothing about dignity, nothing about identity, nothing about loving and caring" (P.19). This is the reason why the sheriff was reluctant to Grant's frequent visits to Jefferson in jail. For the sheriff, teaching dignity to Blacks is not part of the curriculum given to Grant. That curriculum is intended to teach Blacks' inferiority and to belittle them among the rank of animals, rather than enhancing their image and quality as human beings. Like the other white people, the sheriff produces various stereotypes against the Blacks.

1.3. Stereotyped Images

A Lesson Before Dying highlights stereotyped images that tend to dehumanize Blacks. Stereotyped images are any sets of characteristics that people believe represent a particular type of persons. In the novel, Whites have a fixed general idea or image about Blacks, considering them as persons incapable of thinking like animals. They expect Blacks to behave exactly according to what they are thought to be, that is to say, in savage ways. For instance, the white people view Jefferson as a hog. During Jefferson's trial, his attorney focuses his defense for the speech on the fact that he is too stupid to be worth executing. For him, Jefferson is not intelligent enough to plan meticulously a crime, calling him "a dumb animal" (P23). He ends his plea with the idea that Jefferson can die like a "contented hog" (p23).

The lawyer's words deny him his quality of human being, his will and his spirit. He is seen as a mindless individual. Seemingly, the lawyer's plea should aim at avoiding the capital punishment, but he is in fact dehumanizing Blacks. His reasoning consists in arguing that he is not defending a human being, but an animal. Since animals have no rights and are not endowed with any faculty that can be possibly used to plan any murder, Jefferson is unable to have committed the crime. However, the black suspect considered as an animal deserves no legal protection. It is with the wealth of this belief that the lawyer disregards the legal protection the black man should enjoy. In a parallel way, the white lawyer does not insist on the lack of evidence concerning the murder. Beyond Jefferson's case, it is the whole black community that is regarded as wildlife and must accordingly be destroyed.

That image ascribed to Blacks justifies the frequent violence and injustices perpetrated against them. Whites do not see them as equal beings, but as inferior species. That degrading image attributed to them and particularly to Jefferson inspires his godmother, Miss Emma. The black woman asks Grant to teach him that he is a human being. When Grant attempts to teach him about dignity, Jefferson insists that dignity is for "youman, not for hogs" (p65). He eats and snuffles in imitation of a hog. The narrator describes his behaviors as follows: "He knelt on the floor and put his head inside the bag and starting eating, without using his hands. He even sounded like a hog" (P65).

By refusing to use his intellectual and spiritual capacities, Jefferson becomes the negative archetype of his race. He decides to carry the mantle of inferiority placed on him by Whites, rather than fight to remove it. He willingly embodies all the stereotypes Whites heap on Blacks. Neither does he think or act independently, nor does he fight against his oppressors. Jefferson's reproduction of these stereotypes makes him act like an animal and also destroys his human dimension. Those who are not morally strong to repulse these stereotypes will incorporate them and will have their lives guided by them. Their lives will be influenced by these stereotypes according to their seriousness and their substance. Jefferson behaves exactly according to what white people believe he is. During the first four visits in his cell, he refuses to speak and act like a human being. He even refuses to eat the food he is brought, and he prefers to eat corn that is used to feed hogs.

The black man's attitude shows evidence that he is not only physically imprisoned, but he is also spiritually imprisoned. He expresses his anger not simply because he is sentenced to death, but because he is called a hog. His main concern is not to die as a hog. Like any humans he wishes to die with dignity, which is synonymous of a glorious past and a lifetime full of success. This shows his importance within his community. But when he is described in the course of the trial as an animal, especially on the eve of his death, he feels extremely painful. For Jefferson, that image repeatedly mentioned during the trial that has been attended by many people, blacks as well as whites, erases a whole history and makes the individual feel ashamed. Dying this way is a disgrace for the black man and it does not testify to his greatness within his community. Definitely, Jefferson wants to die as a human being.

The second reason why Jefferson gets angry is related to the sufferings of Blacks in his community. He is aware that his current situation is a typical example of the sufferings encountered by past generations, his ancestors, and the ones future generations will face. He is frustrated to notice that both past and future generations have no means to defend themselves when Whites make their lives a misery. Blacks endlessly undergo injustices with impunity. Their complaints and helplessness have no recourse. Since nobody lends his support to Blacks, Jefferson's anger is in fact his latest rebellion against his oppressors before his death.

Stereotyped images continue at Grant's school which works according to the rules of the white society. During his visit at the school, Dr Morgan Joseph, the superintendent qualifies Grant's students as "physical laborers" and "good crop" (P 46). The "physical laborers," for Dr Morgan, implies that Blacks should be working on white plantations as they did when they were slaves. He views education as a threat to white domination. From his perspective, the more Blacks are educated, the less Whites will have authority on them. That is why, he does not congratulate Grant on the quality of his teaching. Instead, he qualifies his students as "good crop", and considers them as objects, not as human beings. In his mind, black children should grow up and work on white plantations. Dr Morgan still incorporates the view that education is a dangerous device because it will destroy the institution of slavery and contribute to raising African Americans above servile status (J. Fleming, 1976).

Like Jefferson, Grant's students conform to what white people believe they are, that is, being hired for physical labor like chopping and sawing woods. The teacher expresses his pain when he describes his students: "They laughed and kidded each other while they worked" (P 48). Grant certainly dislikes their acting like their parents and grandparents in the past, when the latter picked cotton, gathered potatoes, pulled onions and worked in the garden.

From the description above, it can be inferred that Blacks are so used to stereotyped images that they have come to like them. These images make them more docile than aggressive. These stereotypes are so destructive that Blacks have come to develop the idea that going along with them is easier than fighting them. The children's enjoyment of the physical work is a concrete example that makes docility easier.

Facing the inhuman treatments that strip them of their human attributes, Blacks feel brave enough to go against their dehumanization to assert their humanity with dignity.

2. The value of human dignity

The black community of "Bayonne" in *A Lesson Before Dying* gets organized with a view of getting rid of racist opinions, segregationist practices and stereotyped images that dehumanize them. To this end, with heroism, they fight back the repressive system to show that they are worthy of human dignity.

2.1. Heroism as a Sense of Dignity

Heroism which is a great courage and bravery appears as a major theme in *A Lesson Before Dying*. Several characters embody pride, hope and the future of the whole black community. Wrongfully accused and imprisoned for a murder he has not committed, Jefferson is sentenced to death. Grant is in charge of teaching him that he is a human being and not a hog. As Grant explains to him the meaning and the goal of heroism, he insistently says that being a hero will destroy the myth about the white. Jefferson finally understands the value and the importance of the task he is given by Grant. He is now aware that he has become more than an ordinary man and his death will represent much more than an ordinary death. It will draw a particular attention on the fate that the whole black race undergoes in America.

Jefferson has then the opportunity to stand up for his community. As a martyr, he has become a symbol of his people who understand that the conditions in which he faces death will result in gaining self-confidence and potential. He appears as a standard bearer of his community and he can lead and show them how to defy and overcome the fear of death. It is owing to this belief that they demonstrate their humanity and dignity. Jefferson adds that his sense of humanity rises when he starts writing. Though his handwriting is labored, child-like and ungrammatical, it contains his meditations on human condition. He clearly states the difference between men and hogs when he writes: "If I ain't nothing but a hog, how come they just don't knock me in the head like a hog?..... Man walk on two foots, hogs walk on four hoofs" (P 220).

Through these words, he realizes that he is a man. He becomes aware of his importance to his community when he sends Grant to tell them that he is a man. In other words, he is determined to stay emotionally and mentally strong. He transmits to his people a model of courage and induces them to face the realities of life without recoiling and fearing. Then, before dying, he completes his transformation into a dignified and exemplary human being. Paul Bonin, a young white deputy working at the jail in "Bayonne" reports that Jefferson has become the bravest man in the room the day of his execution. Dying with dignity, he becomes a heroic figure of his people.

Heroic death is also depicted in Toni Morrison's *Sula*. In this novel, Shadrack, one of the black male characters takes part in World War I in France. As he returns, he notices that the situation of the black community in "Medallion" has not changed and has even become worse. To improve the living conditions of his people, he holds a demonstration named The National Suicide Day that takes place each year January 3rd to protest against the white administration of "Medallion." During one of the demonstrations, the newly built tunnel collapses causing the death of Shadrack and several demonstrators.

Like Shadrack's death, Jefferson's execution does not cause despair on their respective communities. On the contrary, it entails hope for a better future. In the case of Shadrack, the collapse of the tunnel requires a rebuilding that generates job opportunities for the black community. As for Jefferson, his death causes the white administration in "Bayonne" to be aware of their atrocities against Blacks and decides to treat them with more consideration.

Facing the white dominant society, Blacks need heroic figures from their communities to defend their interests. Very often, the defense of such interests, rights, and well-being for their people ends up in the supreme sacrifice. Dying amounts to the salvation of their communities. As the bearers of the flaming torch, the heroes show to their brothers the way to fight. Some of them die as a result of their heroism, but they are aware that they should not give up. Freedom and the recognition of their rights as humans are the immediate consequences of their perpetual struggle. Through their courage and dauntlessness the heroes purport to show that Blacks are not as docile and passive as they are thought to be. They want the white people to understand that as human beings, they also deserve respect and consideration since they have equal rights.

The courage of black heroes stems from the support they receive from their community. When a leader knows that he has a community on which he can rely, he gets the psychological resources to continue the fight. Jefferson's determination and recklessness is due to the support he receives from his people. He realizes that he is not lonely and understands the noble and important role he is playing for his people. Dying as a human being is the precious gift to his people. His self-sacrifice has two goals: the first one is to encourage Blacks not to fear the white administration in so far as the success of their fight depends on their determination. The second goal is to insist on the dignity of Blacks, their human qualities, their intelligence, all of which qualities are useful to take part in the development of the society. Apart from heroism, education appears as another field for Blacks to demonstrate their intrinsic qualities as human beings.

2.2. Education as a means of Racial Equality

A Lesson Before Dying presents education as a way for black people to claim that Blacks and White enjoy equal rights. In the novel, Whites deny Blacks' aptitude to think, belittling them among the rank of animals. Gaines' black characters go against that dehumanization to show that they are right-minded people who are able to have coherent and adequate reasoning. In "Bayonne", noticing that the great difference between Whites and Blacks is knowledge, education comes up as an opportunity to fill this handicap. Blacks decide to send their children to school in order to be educated to help their community. Grant went to university and returned to the Parish of St Raphael in "Bayonne" to transmit his people knowledge and skills necessary for their social well-being. While teaching his students, he indicates his goal in these terms: ".... to make responsible young men and ladies"(P 31).

Through the notion of responsibility, Grant wants his students to grow as self-determined people who show abilities to defend the rights and interests of the black community. Being responsible for him means that his students must resist and overcome racist practices that dehumanize them. As such, they should no longer accept domination and marginalization. They should be respected as intelligent and skillful people useful to the American society. Grant wants his students to thrive and transcend the low-class jobs for which they have been exploited for years. Grant himself is given a high social status and is respected by both Whites and Blacks because of his higher education.

When Grants meets Sam Guidry, the sheriff in charge of the prison where Jefferson is kept, he faces a dilemma: Must he behave as a teacher or as a nigger? For him, showing too much intelligence will be considered by the sheriff as an arrogance or pride, that is, an insult to him. However, showing a lack of intelligence will also be a greater insult to himself and to his people. He wisely chooses to wait and see the way the conversation will develop before making a decision. During their conversation, the sheriff notices Grant's smartness through the elevated level of language. Conjugating a verb, Grant says "she doesn't" (P 37). The sheriff is astonished because he thinks that Grant would say "she don't". Grant reports their conversation as follows: "I used the word doesn't again, but I did it intentionally this time" (P 37).

The insistence with which he uses the word "doesn't" in his conversation can be analyzed at two levels: the first level is that it is an evidence of his high qualification. There is no reason why he should be envious of Whites in terms of knowledge. He can converse with Whites in equal terms. Secondly, his insistence stands as a resistance to white domination and contempt. The sheriff would prefer Grant to say "she don't" to stress his ignorance. Grant shows him that Blacks have long been exploited by Whites because of their lack of knowledge. Now that they are also highly educated, they are no more hung-up.

During their conversation, the sheriff puts several questions to Grant who cleverly answers him by avoiding the trap set by the sheriff to test his level of instruction. In the end, the sheriff asserts: "Maybe you are a little too smart for your own good" (P 38). The sheriff's questions are a kind of examination to assess Grant's intelligence in order to imagine the influence he can have on Jefferson. Because he notes and fears the black's smartness, he asks him: "What about the preacher in the quarter? Can't he visit him?" (P 37).

The preacher is Reverend Mose Ambrose, the pastor at the plantation church, with no adequate formal education. For the sheriff, since the preacher is less educated than Grant, he cannot convince Jefferson to change his mind that he is not a hog, but a human being. The sheriff allows Grant to visit Jefferson when he realizes that he has no valid argument to prevent such visits to the prisoner. As an educated man, Grant has the difficult task to teach Jefferson on the value and the meaning of dignity and humanity. He wisely tells Jefferson that he represents the hope and the future of the whole black community. He induces Jefferson to humanize his behaviors and thoughts in order to destroy an old standing white myth that considers Blacks as inferior species: "I want you to show them the difference between what they think you are and what you can be. To them, you're nothing but another nigger, no dignity, no heart. You can prove them wrong" (p 159).

Grant's inspiring words convince Jefferson to stop acting like an animal. Contrary to his previous wild behaviors, he takes steps toward recovering his dignity. His claims of his humanity following Grant's eloquent appeal show that he has internalized Grant's thoughts and feelings. Grant has bravely accomplished the task he is entrusted by the black community, as he succeeds in inverting white ideologies that destroy the humanity of Blacks. Grant's achievement shows that education wields enormous power in people. With his knowledge, he restores blacks' humanity. J. Williams also notes the contribution of education to the advancement of Blacks in his statement that: "education represents hope for black America to ameliorate centuries-old forms of discrimination" (1978, 266).

The character of Grant shows that education raises as an opportunity for Blacks to access knowledge about the society they live in and have critical views about any social and political events. Education permits them to understand ideologies differently from the Whites' understanding. It also enables them to set values which are specific to them as well as their humanity. Just like education, religion helps complete Blacks' humanity.

2.3. Religion as an Asset for Blacks' humanity

In the novel, religion plays a crucial role in the fight undertaken by Blacks to recover their dignity and humanity. The fiction presents religion as a rampart against the process of dehumanization. Reverend Mose Ambrose, the black pastor at the plantation church, in his sermons, induces his congregation to trust in God who poses as the source of hope, change and rebellion. He insistently says that believing in God yields comfort and offers the possibility to take step toward fighting the injustices in the white-dominated society. The black church is then a term used to describe both a specific religious culture and a socio-religious force that has shaped protest movements (V. Taylor, 2017).

When the black people of "Bayonne" face injustices and when their humanity is denied, religion becomes both an instrument of fight and an answer to oppression. Faith in God constitutes one of the most significant factors that contribute to the restoring of their dignity. Gaines's novel lays a particular stress on the role of the black church pictured as an important carrier, and they give their suffering to God in the hope that of receiving answers not only in this life, but also in a life after death. With his consistent references to Jesus and the image of crucifixion, the novel discloses that man's death can be a meaningful event that bolsters the community. He associates Christian imagery with

Jefferson. The black community tries to convince Jefferson to believe in God. The process of evangelization begins with praying sessions in his cell with the ultimate goal to save his soul after his death. To give him the strength and dispel the fear of death, they base their argument on the Twenty-Third Psalm which stipulates in the first verse that “The Lord is my shepherd; I shall not want;” the sixth verse indicates: “Surely goodness and mercy shall follow me all the days of my life; and I will dwell in the house of the Lord forever.”

Resting in peace after death is the final aim that people in general and Christians in particular want to reach. Jefferson is convinced that there is a better life after death. That is how he decides to face it with courage by comparing himself to Jesus. He frequently mentions the date set for his execution, which is on Friday, between twelve and three p.m, which coincides with the time of Jesus’s crucifixion. Next he asks “A whole gallona ice cream” (P 139), as his last supper. Jesus Himself, on the eve of his death, had his last meal with his disciple to urge them to have love for the others. For the love of his people, Jefferson accepts to bear the cross like Jesus. In the New Testament, Jesus cross symbolizes the intersection of love and justice. Bearing the cross for Jefferson is to face the realities and difficulties of life he experiences in his living environment. He has to defend his people who are suffering unjustly under cruel masters. In allusion to Jesus’s cross, Jefferson’s death expresses the hope of future generations. Through his suffering and his death, Jefferson destroys wrong opinions about Blacks in order to restore truth. He reaches his goal when he asserts: “Yes, I’m youman” (P 188).

Like Jesus, Jefferson has wrongly been sentenced to death by a society that hates him. He represents the potential for human change, and the way in which he goes to his death does good to his community. Seen as the savior of his community, Jefferson becomes a Christ figure dying like a martyr. He courageously faces his death with dignity. By comparing Jefferson to Jesus, the novel shows how important he is to his community. Through his death without moaning and shivering, Jefferson shows the potentiality of Blacks who are ready to die for the defense of their belief and conviction. His death changes the opinions of Whites about Blacks who are no more seen as animals, but rather as humans able to defend vital principles.

Paul Bonin, a young white deputy worker at the jail in “Bayonne” recognizes Jefferson’s bravery the day of his execution. This recognition is a great honor and a deep admiration that the deputy has for him. Jefferson commands the Whites’ respect. In similar ways, Jesus was hated and rejected by Roman scribes when He announced that He was the Son of God. At His death on the cross, the roman soldier in charge of keeping a watch on Him, confessed: “Assuredly, this man was the Son of God” (Math 27:54). Like Jesus who is restored in His dignity of the Son of God, Jefferson is also restored in his dignity as a human being. The two characters have succeeded in inverting the negative opinions their respective oppressors had about them. Considered as an impostor by Roman scribes, Jesus is now truly seen as the Son of God. As for Jefferson, previously called a hog, he is now regarded as a human being.

Conclusion

Ernest Gaines’s *A Lesson Before Dying* highlights the difficult living conditions of Blacks in a country that denies their humanity. Racism and its corollaries like racial segregation and stereotyped images prevail in the country. Whites treat Blacks like sub humans with no rights for their social blossoming. In that suffocating environment, Blacks do not act as resigned victims. They stand against the obstacles set by the white people. With heroism and bravery, they destroy the ideologies and myths that wipe them out. Affirming their full human nature and qualities, they prove their worth and show that they are equal to Whites. Their heroic acts to assert their humanity of the result in death, but they die as martyrs for a brighter future of their communities.

Bibliographical References

Baldwin, James (1963). *The Fire Next Time*, New York: Dial Press.

Dérrida, Jacques (1990). *Force of Law*, Paris: Gallilée.

Fleming, John (1976). *The Lengthening Shadow of Slavery: A Historical Justification for Affirmative Action for Blacks in Higher Education 16*, Howard University Press.

Foner, Eric (2002). *Reconstruction: America's Unfinished Revolution*, New York: Harper Perennial Classes.

Gaines, Ernest (1993). *A Lesson Before Dying*, New York: Vintage Books.

Hughes, Langston (1926). *"I Too"*, (collected poems), New York, Knopf and Vintage Books.

Morrison, Toni (1973). *Sula*, Parts: Bourgeois.

Taylor, Vanessa (2017). *The Black Church: Its Impact on Black Culture*, Thought co, November.

Williams, Joyce (1978). "On the Relevance of Education for Black Liberation", *Journal of Negro Education*.

**JOURNALISME 2.0 EN RÉPUBLIQUE DU CONGO :
Entre doutes et certitudes**

Jean Félix MAKOSSO

Université Marien Ngouabi
(Brazzaville-Congo)
Makossojf.4@gmail.com

Passi BIBENE

Université Marien Ngouabi
(Brazzaville-Congo)
bibene.passi@gmail.com

Olivier Innocent TATY

Université Marien Ngouabi
(Brazzaville-Congo)
olivierinnocentaty@gmail.com

Résumé :

Malgré la fracture et le fossé numérique ainsi que le refus des dispositifs interactifs, le succès des médias sociaux dans le paysage médiatique congolais est incontestable. L'émergence du journalisme 2.0 constitue la preuve d'une nouvelle ère de journalisme dont la montée de la consommation et de l'usage méritent qu'on analyse les facteurs déterminants de la percée des médias sociaux en République du Congo afin de mettre en lumière les incertitudes et/ou les doutes qui enveloppent la pratique du journalisme 2.0 dans le contexte congolais.

Mots clés : journalisme 2.0, paysage médiatique congolais, doutes, certitudes.

Abstract:

Despite the digital gap and interactive plan rejection, the success of social media in the Congolese media scene is unquestionable. The emergence of journalism 2.0 is the evidence of a new era of journalism whose rising consumption and use requires to build analyses of the breakthrough determinant factors of social media in the Republic of Congo so as to help highlight the uncertainties and doubts that surround the practice of journalism 2.0 in the Congolese context.

Key words: journalism 2.0, Congolese media landscape, doubts, certainties.

Introduction

Dans un rapport publié par l'Agence de Régulation des Postes et Communications Electroniques (ARPCE) en 2009, le Congo comptait 14 996 abonnés à Internet. Ce chiffre montre qu'Internet au Congo représente encore une réalité marginale, en dépit des investissements publics consentis pour le développement des technologies de l'information et de la communication (173 millions de dollars US, soit 99 milliards de francs CFA pour le projet de couverture nationale en fibre optique). En effet, depuis la connexion du Congo à la fibre optique en 2010, il est constaté une baisse progressive du coût d'accès à Internet; puisque le prix d'une heure de navigation dans des cybercafés est passé de 5000, avec l'avènement d'Internet en 1998, à 400 francs CFA,

aujourd'hui. Cette situation sembler favoriser au premier abord davantage l'usage privilégié de l'Internet, au détriment des médias traditionnels (presse écrite, radio et télé) ; ce qui débouche sur l'accession d'internet par le grand public. Il n'est guère étonnant dès lors que le nombre d'utilisateurs d'internet soit passé de 200 à 1,6 million d'abonnés en 14 ans (R. NTAMBUE TSHIMBULU, 2001, P.108). Partant de ce constat, un intérêt porté à l'ampleur d'internet en tant que média a vu le jour.

Grâce à ces acquis et avec le temps, l'usage d'Internet et des technologies de l'information et de la communication (TIC) s'affirme : la téléphonie mobile a rendu Facebook, Youtube et Twitter à la portée du grand public tandis que les médias traditionnels congolais se dotent timidement et progressivement des éditions en ligne. En moins de cinq ans, le trafic total Internet a explosé. De 13000 giga octets (Go) en janvier 2013, le Congo est passé à 1 million en août 2014.

Ces chiffres sont reconsidérés par Internetworldstats.com – site qui compile les statistiques mondiales d'Internet. Pour ce site, le taux de pénétration d'Internet au Congo est de 6,6%.

1. Problématique, questions et Objectifs de recherche

Grâce au développement des infrastructures en TIC, on assiste au Congo, comme un peu partout dans le monde, à l'émergence des sites d'information tels que www.brazzaville-adiac.com, www.lasemaineafricaine.com, www.congo-site.com, www.congopage.com, www.frtdh.org, www.talassa.org ou www.mucodec.com, généralement peu favorables aux dispositifs participatifs susceptibles d'encourager l'essor du journalisme 2.0. Ce nouveau modèle de journalisme est en concurrence avec les médias traditionnels pris à de vitesse par les médias sociaux, beaucoup plus ouvert à la participation de tous les publics ; lesquels médias sociaux ont gagné une certaine influence dans l'écosystème médiatique congolais au point où les pouvoirs publics les redouteraient désormais et n'hésiteraient plus à bloquer l'accès à Internet.

Cet article prend appui sur la question centrale ci-après : comment s'opère le journalisme 2.0 en tant que processus et quelles pourraient en être les principales facettes en République du Congo ? Cette double interrogation donne lieu à l'hypothèse suivante : compte tenu de l'intérêt de plus en plus accordé aux médias sociaux, les internautes auraient volontiers tendance à propager des informations peu fiables, entraînant deux images du journalisme 2.0.

La présente étude vise un double objectif : décrire les mécanismes d'intégration du journalisme 2.0 en République du Congo et analyser le succès des médias sociaux dans l'univers médiatique congolais.

La vérification de cette affirmation passe par l'analyse des différents aspects de la blogosphère congolaise, mais aussi par l'étude des facteurs de succès spécifiques des pages Facebook qui représentent les médias sociaux dans notre corpus.

Notre travail procède d'une analyse des contenus de deux pages Facebook « Zenga Mambou » et « Brazza news » ainsi que deux blogs (amateurs) : « Le lion de Makanda » et « Mampouya.com » dont des articles sont parfois publiés in-extenso dans certains journaux (Talassa, Echos News...). A ce facteur, il convient d'ajouter l'arrestation du blogueur Patrick Eric MAMPOUYA en octobre 2014 à Brazzaville ; preuve de l'influence de ses écrits dans une certaine opinion. Aussi, ces quatre médias sociaux ont-ils été retenus dans le souci, non seulement d'avoir un éventail large de données, mais aussi de diversifier les sources de contenus interactifs dans un corpus composé à la fois de données factuelles existantes et recueillies sur ces médias sociaux.

En ce qui concerne les données factuelles, deux stratégies de collecte sont possibles : une recherche chronologique et une recherche thématique. Dans le premier cas, il a été question de recenser les articles au cours des deux derniers scrutins organisés au Congo. Par la suite, nous avons conçu une grille d'analyse qualitative basée sur le type

d'informations rapportées sur les médias sociaux. Au total, 24 publications ont été répertoriées à partir des quatre médias sociaux. Chaque publication a constitué une unité d'analyse, lesquelles unités ont été réparties comme suit : 12 publications des pages Facebook et 12 autres pour les blogs.

Le dépouillement de l'ensemble des publications dévoile l'ambition de construire un projet éditorial sur « l'interdit » : les sujets considérés comme « sensibles », à ne pas évoquer ainsi que « les opposants à qui le droit à la parole serait interdit » dans les médias traditionnels congolais.

L'application de cette analyse sur la période qui a suivi la proclamation des résultats du scrutin présidentiel de 2016 permet de retranscrire un faisceau de tendances que nous extrapolons comme représentatives du journalisme 2.0 au Congo. La période étudiée correspond à la fin de toute forme de campagne, mais coïncide avec montée des exactions de tout genre.

Les pages Facebook de notre corpus sont des médias ancrés dans l'espace public avec un succès reposant sur l'illusion d'une information journalistique et militante ou revendicatrice.

Le recours à la photo sur les pages Facebook fait la singularité, voire la crédibilité des pages étudiées par rapport aux blogs. Mais les deux types de médias restent des espaces d'engagement politique remarquable. Il est également ressorti que les échanges d'informations constitueraient le socle du journalisme participatif qui est un modèle de journalisme citoyen actif. De ce point de vue, l'activisme des internautes sur les pages Facebook et les blogs à travers leurs commentaires nous autorise à postuler que les médias sociaux sont à la fois des endroits de recherche et de partage d'informations, la surveillance de la gestion de la cité et de veille sécuritaire.

2. Le journalisme 2.0 dans un paysage médiatique à double vitesse

Le paysage médiatique congolais est un espace dominé par une presse écrite d'opinion et une autre audiovisuelle généraliste où l'interactivité n'a droit de citer que lorsqu'il s'agit des émissions de variétés musicales, des débats religieux ou des sujets de société. La radio et la télévision passent sous silence les questions touchant la gestion du pétrole, la corruption, la bonne gouvernance. Tout bien considéré, la presse (étatique ou privée) en ligne quoi qu'encore embryonnaire et moins formelle, s'en démarque jour pour jour. Devant cet état de choses, il est à noter que les organes de presse disposant d'édition en ligne à l'instar de Télé Congo, La semaine africaine et Les Dépêches de Brazzaville peinent à intégrer les dispositifs d'interactivité et, se distinguent selon Pierre MINKALA-NTADI par deux attitudes différentes ci-après :

- « La première consiste dans une semi-intégration de ces dispositifs sur les sites Internet des journaux, où ils jouent une fonction d'alertes sur les réactions des publics par rapport à l'information publiée par le titre.
- La seconde attitude consiste dans le rejet pur et simple de ces dispositifs d'interactivité. Le rejet des dispositifs d'interactivité est donc lié au fait que, dans la société congolaise, le traitement de l'actualité semble être fondé sur la dominance du champ de l'action gouvernementale. (...) Dans ce cadre précis, l'information diffusée par la presse se confondrait avec le discours officiel des gouvernants ou de l'ensemble des acteurs de la classe politique au pouvoir. La presse ne serait alors qu'une simple caisse de résonance des institutions gouvernementales » (P. MINKALA-NTADI, 2013, P.10).

Evoquant le facteur sous-jacent à ces deux postures, Pierre MINKALA-NTADI estime en outre que c'est la dominance du champ politique qui induit le rejet du journalisme participatif. Ainsi, en rejetant l'interactivité avec le public, la presse congolaise en ligne livre le nouvel espace public créé par le web aux mains des usagers des médias sociaux.

Facebook et certains blogs deviennent des espaces envahis par les citoyens. Dès cet instant, la presse en ligne semble favoriser plusieurs formes de liberté : la liberté de penser, liberté d'expression...

2.1. Les médias sociaux : nouvelle tribune pour la liberté d'expression

Face au risque de monopolisation de l'information et au malaise médiatique, les médias sociaux se présentent comme médias alternatifs et complémentaires. Ils viennent renforcer la démocratisation de l'espace médiatique congolais et redonner la parole à ceux qui en étaient longtemps privés.

Comptant respectivement 176 682, 51 355 et 28 386 abonnés, les pages Facebook comme « ZengaMambou », « Brazza news », « Brazza info » figurent parmi les tribunes médiatiques virtuelles congolaises les plus suivies. Quant aux blogs, ils sont de deux types : professionnels et amateurs. Les blogs professionnels sont animés par des journalistes professionnels dans le respect des principes et techniques journalistiques. Le phénomène est encore peu répandu. « syfia.over-blog.com » est le seul exemple de blog tenu par des journalistes, ce dans le cadre d'un projet soutenu par l'Union européenne et mené par Syfia international et le Centre de Ressources pour la Presse (CRP).

Les blogs amateurs sont les plus nombreux et se développent très facilement du fait que tout internaute possède la liberté d'en créer si besoin est. Comme exemple nous citons des blogs comme : "Le lion de Makanda " animé par Mohamed Eldahshan, Brazza plus" de Arsène SEVERIN ou "Mampouya.com" de Patrick Erick Mampouya.

La blogosphère congolaise est tenue majoritairement par la diaspora congolaise en Europe. Avec les médias sociaux, elle a pour point commun un modèle de communication interactif, dynamique et loin des formes traditionnelles. Echappant à l'autorité de régulation, les médias sociaux sont aujourd'hui un moyen entre les mains des citoyens-journalistes pour proposer autre chose que le discours médiatique conformiste des médias traditionnels. Le recours du public aux médias sociaux (en pleine croissance) peut ainsi être perçu comme le signe d'un « malaise médiatique » et une dynamique de contestation et de protestation contre l'éventuelle confiscation des médias.

La crise post-électorale de 2016 a mis en relief les médias sociaux grâce à leur capacité à rompre avec le silence et la censure sur des sujets que les médias traditionnels taisent. Dans ce sens, Facebook exerce, dorénavant, dans le paysage médiatique congolais une incidence sur l'information politique qui a longtemps et traditionnellement été le monopole des pouvoirs publics. Or, avec les médias sociaux, ce monopole est mis à mal et renforce le pluralisme médiatique victime des pressions politico-administratives et économiques dans les médias traditionnels. C'est dire qu'en matière de communication politique, les médias sociaux au Congo tentent désormais de s'imposer comme principal espace médiatique et public où les questions d'intérêt général peuvent être abordées en vue de former l'opinion politique ouverte à une diversité de points de vue. Et si l'on ne prend garde, ils pourraient finir par s'imposer aussi comme source d'information déterminante pour tout sujet que les médias traditionnels n'abordent pas. Ainsi, beaucoup plus que les médias traditionnels, les nouveaux médias en général et les médias sociaux en particulier, exercent un pouvoir d'évocation de tous les faits d'actualité sans être soumis à une ligne éditoriale. De cette façon, ils revêtent un enjeu de taille dans la construction de l'espace démocratique et la rencontre/conquête de l'opinion publique.

A la vérité, les médias sociaux sont ouverts aux débats contradictoires. Cependant, au Congo comme dans d'autres pays, l'un des défis de l'information sur les médias sociaux reste le rapport aux sources et le glissement facile aux délits de presse.

S'ils ont un rôle politique à jouer, les médias sociaux sont taxés d'un rôle subversif qui, du reste, n'inhibe pas l'affrontement des points de vue contradictoires. En même temps,

Twitter et Facebook surtout, deviennent un important canal d'expression d'opinions politiques, contrairement aux médias traditionnels incapables de contrebalancer le monopole gouvernemental sur l'information. C'est donc le moyen par excellent de contournement de l'information politiquement correcte capable de booster le rôle de gardien de la démocratie reconnu aux médias.

Toutefois, il est à noter que plusieurs dangers, en l'occurrence l'intolérance, le fanatisme et des relents identitaires guettent ces médias sociaux.

2.2. Comprendre le succès grandissant des médias sociaux au Congo

Pour comprendre le succès grandissant des médias 2.0 au Congo, il est capital de prendre en compte trois facteurs.

Premièrement, on peut considérer l'activisme des acteurs politiques sur les plateformes 2.0. En effet, la ruée des acteurs politiques congolais sur Facebook et Twitter a pour conséquence d'augmenter l'intérêt et l'attraction des médias sociaux désormais perçus comme une mode en milieu jeune. Aujourd'hui, il est un fait que la plupart des hommes politiques congolais disposent d'un compte Whats-up, Facebook et/ou Twitter participe de la crédibilisation de ces nouveaux médias au sein de la société. Leur crédibilité s'accroît avec le rôle de prescripteur que joue certains acteurs politiques qui publient, partagent et/ou commentent des postes et des liens publiés personnellement ou par des pages telle que « ZengaMambou », « Brazza News », « Brazza info » et bien d'autres. Avec les médias sociaux, l'information officielle (politiquement correcte) n'est plus la voix prépondérante.

Deuxièmement, l'instantanéité des publications via les médias sociaux est un accélérateur de leur succès auprès du public congolais. Grâce à la présence des citoyens-journalistes 2.0 partout à la fois, même la radio et la télévision qui ont construit leur succès sur la diffusion d'une information instantanée devraient s'adapter pour suivre la concurrence introduite par le journalisme 2.0. Cette concurrence est d'autant plus forte que le multimédia fait appel à tous les sens. La culture croissante de l'image portée par les médias sociaux mérite d'être citée ici. En effet, les photos publiées sur les médias sociaux dénotent non seulement de la volonté de s'afficher ou du désir de paraître pouvant s'apparenter au narcissisme des citoyens numériques, mais témoignent également de la présence du citoyen-journaliste 2.0 sur le lieu de l'évènement rapporté. Donc, la photo qui suggère l'idée de « *j'ai vu ou j'étais sur les lieux* », se veut être la preuve de la vérité médiatique. Certaines photos consacrent l'autorité de l'information véhiculée sur les réseaux sociaux. D'où, voir une photo pour certains serait déjà comprendre l'information. Avec les médias sociaux, la photo vaut l'information et inversement.

Enfin, la violation ou l'ignorance de la vie privée sur les médias sociaux est un facteur déterminant pour expliquer le succès des réseaux sociaux tant au Congo que partout ailleurs. Sur les médias sociaux, la conception américaine de la liberté d'expression domine la conception française (encadrée par l'article 11 de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789) qui se traduit par la volonté des pouvoirs publics d'encadrer la liberté d'expression en vue d'éviter toutes atteintes aux personnes, et plus précisément à l'ordre public. La conception américaine de la liberté d'expression qui a pour fondement le premier amendement de la Constitution américaine prévoit une liberté de parole quasi-absolue. Selon cet amendement, les autorités ne peuvent pas restreindre le développement des idées, l'expression de la pensée ou encore le fait de recevoir des informations. Pour se faire, Facebook et Twitter laissent passer des publications sur la vie privée, contrairement aux médias traditionnels (dans les pays africains de tradition française). A ce stade, l'immoralité sexuelle de certains politiques congolais font le *buzz* sur Facebook et Twitter.

2.3. L'information sur les médias sociaux

La diffusion de l'information à travers les médias sociaux permet de contourner ou d'échapper à certaines contraintes ou pressions financières, techniques et politico administratives. L'absence de déclaration préalable auprès de l'autorité compétente (Procureur du lieu de publication) en est une illustration.

Le fil d'actualité et de commentaires offert par certaines pages Facebook gagnent en notoriété. Ces pages attirent davantage les internautes. Même redoutés par la quasi-totalité des médias traditionnels congolais, les médias interactifs se sont imposés. Le fait que certaines informations 2.0 précèdent même la proclamation des décisions administratives officielles (nomination ou limogeage d'un directeur, ministre...) confère aux réseaux sociaux un caractère prospectif. Par ailleurs, la possibilité de réaction, même anonymement, a fondamentalement bouleversé le comportement du récepteur devenu aussi émetteur, informateur. Bien qu'il soit déjà très en vogue et en développement progressif, l'intérêt des médias sociaux a évolué davantage à la suite du blocage des réseaux de communication à la veille de la proclamation officielle des résultats des urnes lors de la présidentielle de 2016. Suivis le plus souvent par un large public, ils offrent l'accès à des populations qui ont été souvent exclus du débat public telles que les opposants politiques, les ouvriers, les figures proéminentes, des mouvements sociaux protestataires, les jeunes et les femmes. L'accès des populations traditionnellement exclues de l'espace public s'effectue via les commentaires, les témoignages et des comptes rendus anaboliques, qui loin d'appauvrir les débats publics, en renforcent la complexité. Pour plusieurs auteurs, les blogs permettent de restaurer la balance du pouvoir entre les médias traditionnels et les citoyens, en offrant à ces derniers la possibilité d'assumer le rôle de chien de garde des médias (T. GIASSON, 2015, P.23).

3. Journalisme 2.0, journalisme d'alerte

La campagne présidentielle de mars 2016 a montré la capacité des médias interactifs à proposer au public (en ligne) plusieurs minutes de vidéo, des centaines de photos et des commentaires instantanés. Pendant que la presse écrite, la radio et la télévision se cantonnent dans la couverture des événements officiels (ateliers de validation, inauguration, investiture, conférence de presse, déclaration), les médias sociaux proposent des contenus exclusifs. Depuis la crise du Pool¹⁰⁷, les images exclusives publiées sur les pages Facebook « Brazza news et ZengaMambou » attisent les commentaires des internautes et alimentent la presse traditionnelle.

Du fait de l'instantanéité avec le numérique, le journalisme 2.0 devance les médias traditionnels congolais dans la diffusion de certaines informations, en l'occurrence l'incendie du poste de police de Mouyondzi à la suite de la mort par balle d'une fille (l'alerte fut donnée par ZengaMambou), l'assassinat d'un gendarme à Bouansa ou l'incendie de trois bus attribués aux miliciens Ninja. Toutes ces informations avaient été relayées en temps réel par « Brazza news, Brazza infos et ZengaMambou ». Dans leurs actions de communication, ces espaces de diffusion ont au cours de la période considérée proposé une information instantanée, factuelle, illustrée et abondamment commentée. En général, ils donnent l'impression d'avoir des correspondants dans toutes les grandes localités et fonctionneraient sur le modèle des « observateurs » de France 24. En revanche, les blogs « Le lion de Makanda » et « Mampouya.com » ont bâti projet éditorial sur deux piliers ; à savoir : l'analyse et le commentaire de la situation politique et sécuritaire post-électorale en 2016.

De leur côté, les médias traditionnels (presse écrite, télé, radio) n'ont fait allusion à ces faits d'actualité que très tard. Le 8 juin 2017 par exemple, alors que la presse audiovisuelle a passé sous silence la marche des partisans de l'opposition « en l'honneur

¹⁰⁷Conflit armé opposant les rebelles du Pasteur Ntoumi à l'armée régulière dans la région du Pool après la proclamation des résultats officiels du scrutin présidentiel de 2016.

des victimes du Pool », Facebook en a fait mention à travers les échanges des internautes ; il en est ressorti que certains leaders de l'opposition se sont réfugiés au domicile de Madame Claudine MUNARI où les agents de la force publique les ont encerclés pour les empêcher de sortir. De ce point de vue, le journalisme 2.0 remplit une fonction d'alerte.

Il est clair que le journalisme 2.0 remplit une fonction d'alerte dans ces conditions. Autrement, les médias 2.0 alertent le public bien plus qu'ils ne l'informent. Les blogs et médias sociaux congolais offrent une information politique contradictoire et diversifiée. Cette information souffrirait malheureusement d'un manque d'équilibre. Dans le cadre de la communication politique et citoyenne, les pages Facebook considérées dans cette étude incarnent l'exemple de média alternatif dans la mesure où elles donnent la voix aux citoyens dont l'accès aux médias est restreint.

Le journalisme 2.0 confère plus de possibilités d'expression et d'action politique, qu'elle soit-elle critique ou revendicatrice. Grâce à ce modèle de journalisme, le citoyen émetteur d'informations s'est affranchi de toute attache et de toute autorité. Il devient à la fois exposé à la manipulation et capable d'opposer aux manipulations médiatiques une libre parole. L'exemple des informations au sujet de la santé de la Première Dame a, malgré la passion, permis de rompre avec le silence qui peut entourer la santé d'une première dame. Ainsi, le citoyen informateur 2.0 brise la soumission à l'information politiquement correcte des médias traditionnels et devient producteur de messages, capable avec des outils simples - un ordinateur et un téléphone portable - de se faire entendre.

3.1. Le journalisme participatif : nouvel aspect de liberté d'expression

Dans les médias traditionnels congolais (surtout la télévision et la radio), la sélectivité dans le choix des invités ainsi que les orientations éditoriales des médias ne garantissent pas à tout le monde l'accès aux médias. En effet, pour pouvoir s'exprimer il faut soit disposer des moyens conséquents afin de bénéficier de quelques minutes ou lignes dans un journal, soit avoir été clairement invité par une rédaction qui veille souvent sur l'obédience politique de l'invité(e). Avec le web 2.0, le verrouillage de l'espace médiatique est inenvisageable puisque tout individu sans appréciation de son âge, de ses convictions politiques, de son rang social ou encore de son niveau d'étude peut s'exprimer librement sur le sujet de son choix.

Ainsi, tous ceux qui sont exclus des médias traditionnels trouvent dans les médias sociaux tels que Facebook, un média démocratique de libre échange, porte-parole des mouvements de contestation et d'indignation. Grâce aux médias 2.0, nombreux de citoyens (acteurs politiques ou de la société civile) peuvent contourner le système médiatique en vigueur dans les médias traditionnels (surtout au sein des médias publics) pour s'exprimer librement afin de mieux transmettre leurs opinions en évitant les contraintes de fond, de forme ou de temps.

Sur les médias sociaux, il est remarqué une forte propension vers l'immoralité sexuelle qui frise la perversion.

Diplomate et ministre congolais n'ont pas échappé au déballage et dérapage médiatiques orchestrés par les médias 2.0 qui attisent la curiosité de l'opinion publique sur la vie privée des hommes publics. Ainsi, photos et vidéos ont circulés sur les réseaux sociaux comme une traînée de poudre, au grand dam des victimes de maladresse, de manipulation ou de règlement de compte.

Dans cette perspective, les contenus issus du journalisme citoyen permettent d'aborder tous les sujets que les journalistes en général, les médias traditionnels et particulièrement les médias publics s'abstiennent d'aborder, peut-être par peur de représailles, brisent le silence sur plusieurs sujets tabous. Il s'agit d'un rôle crucial joué par les médias participatifs pour combattre le silence des médias traditionnels sur certains sujets non évoqués comme les enlèvements et les actes de torture enregistrés

après « les affrontements » survenus le 4 avril 2016 lors de l'entérinement des résultats de l'élection présidentielle anticipée du 20 Mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, deux semaines après la réélection contestée du président congolais Denis Sassou-Nguesso. Pendant cette période de tension qui a prévalu à Brazzaville, Facebook a permis de révéler des actes d'enlèvements et de tortures infligées à certains militants politiques proches de l'opposition et bien d'autres citoyens. C'est le cas de Jugal MAYANGUI enlevé dans la nuit du 11 au 12 novembre 2016, séquestré et torturé. Les images insupportables de ce sous-officier ont fait le tour de Facebook. Dans la plupart des médias traditionnels et surtout dans les médias publics, malheureusement, cet aspect de l'actualité ne sera évoqué comme dans le cas d'Augustin KALLA-KALLA, l'un des cadres du parti de l'ancien ministre André Okombi Salissa.

Par ailleurs, le journalisme 2.0 dans le paysage médiatique semble revigorer le pouvoir du citoyen, mieux l'influence des médias. Le blocage des communications et Internet lors des deux derniers scrutins : référendaire et présidentiel est révélateur de l'impact des médias sociaux. Dans cette perspective, les démentis et recadrages faits dans les médias traditionnels révèlent que rumeurs ou informations sur les médias sociaux ne les laissent guère indifférents et « *la technologie via Internet permet aux citoyens de récupérer le pouvoir et de devenir acteur* » (D. FAYON, 2008, P.130).

Affranchis des médias traditionnels, les médias sociaux font du public des acteurs capables de réagir à l'actualité politique comme sujet dominant dans la presse congolaise. Le vide dans les débats des médias traditionnels est comblé dans médias 2.0. C'est ainsi que le mouvement de contestation connu sous le nom de « printemps arabe » a inauguré une nouvelle ère médiatique et communicationnelle au Congo comme ailleurs en Afrique centrale.

Le contrôle de l'information échappant aux dirigeants politiques et le blocage des communications ainsi que les « dépêches citoyennes » pour contrecarrer la « désinformation » auraient pris le dessus sur les discours propagandistes et démagogiques. Ceci montre la naissance d'un activisme politique virtuel capable de contester ou remettre en cause le discours médiatique officiel.

Face aux réflexes de bâillonnement des médias, l'action politique est dorénavant de plus en plus observée et commentée à travers l'espace virtuel.

La révolution 2.0 ne se limite pas à un changement technologique ; bien au contraire, elle prend figure d'une reformulation des règles du débat dans les médias. La formule traditionnelle faite de discours élitistes et scientifiques fait place à une approche populaire basée sur l'observation directe et les expériences individuelles. Pour paraphraser Lunt Peter et Maigret Éric « *C'est une reformulation de l'espace public et des rôles assignées aux personnes qui est opérée (...)* » en vue d'équilibrer les différences, faciliter la représentation des moins puissants et régler les discours des plus puissants (L. Peter, E. Maigret 1994, 70). Ainsi, les nouveaux médias se positionneraient désormais comme sources d'informations complémentaires, alternatives et en même temps comme outils de mobilisation et de sensibilisation sur les valeurs démocratique et particulièrement celles liées à la question de la citoyenneté et au débat contradictoire.

3.2. Information de qualité incertaine

L'analyse de la qualité de l'information disponible sur les médias 2.0 dégage une incertitude consécutive aux exigences professionnelles en journalisme. Le journalisme 2.0 ne fait pas référence aux sources et préférerait le commentaire. Il fait fi de la rigueur professionnelle. La conciliation entre un scoop faisant référence aux sources et une information objective fait défaut. La tradition partisane et propagandiste qui caractérise la presse congolaise est très marquée. Il découle de cette situation concurrentielle, une course à l'information qui connaît régulièrement des dérapages : le risque de communautarisme, la difficulté d'identification des sources primaires et l'accélération

de la circulation des rumeurs, des « fakes news » et de la désinformation. En 2016 un montage de photo représentant la une de « *Jeune Afrique* » annonçant que le Chef de l'Etat congolais, Denis Sassou Nguesso, renonçait à un troisième mandat a fait le tour des réseaux sociaux. Heureusement, la rédaction de Jeune Afrique avait vite réagi pour démentir cette manipulation. Les tentatives de manipulation de ce genre sont nombreuses, elles vont des images des victimes de la crise burundaise présentées comme « des populations massacrées dans le Pool par la Force publique » à un discours qui frise l'apologie du crime (du côté des partisans de l'opposition comme de la majorité au pouvoir).

Au regard de ce qui précède, la diminution de la fiabilité des nouvelles qui circulent sur Internet (MANCINI cité par T. GIASSON, 2015, P.23) est manifeste. Toutefois, l'activité des leaders politiques sur les médias sociaux accroît l'importance de l'information 2.0 et sa crédibilité, chaque fois qu'elle est, sur les réseaux sociaux, produite, reprise, commentée et/ou partagée.

Pourtant, Internet et le journalisme 2.0 demeurent une réalité embryonnaire au Congo. Nombre de citoyens sont réduits au silence. Or, dans la société de l'information et la société démocratique, le citoyen privé de parole et d'accès à l'information est simplement considéré comme exclu. L'idée sous-jacente de lutter contre la fracture et le fossé numériques aiderait non seulement à la consolidation de l'opinion publique, mais renforcerait la liberté de presse et la participation à la démocratisation des débats. On peut donc convenir avec Renaud de la BROSSE que « par le simple fait de réduire la fracture numérique, on encouragerait mécaniquement un flux d'informations promouvant la démocratie, les droits de l'homme, le rôle de la société civile, la bonne gouvernance et la transparence dans la gestion des affaires publiques, à terme, à la disparition des régimes politiques autoritaires menaçant la paix et la sécurité internationale » (R.De La BROSSE, 2005, P.271).

Conclusion

Malgré l'infime taille de la population ayant accès à Internet et le refus des dispositifs interactifs par les médias traditionnels congolais ayant migré sur la grande toile, le « journalisme citoyen » via les médias sociaux place davantage les gouvernants sous la menace d'une cabale médiatique au moindre scandale. Cet état de fait renforce le pluralisme de l'information et des médias ; puis il appelle les médias traditionnels à relever les défis du professionnalisme, de l'équilibre de l'information et de la rapidité. Il révèle l'incapacité des médias traditionnels, au Congo, à faire fructifier une actualité intense et de profiter de l'opportunité de la profusion d'informations « brutes » dans ce nouvel environnement où les sources sont diverses, « pointues », actualisées et incertaines. C'est un environnement médiatique caractérisé par une incertitude due à la portée réelle du journalisme participatif (compte tenu du fossé numérique), ainsi qu'à la qualité des informations et aux risques de dérives qui s'y rapportent. Ces risques représentent des défis majeurs pour le journaliste professionnel en matière de représentativité des points de vue, de vérification des sources et de rapidité de traitement de l'information. D'où, l'enjeu de journalisme 2.0 dans le paysage médiatique congolais aujourd'hui est de pouvoir modifier l'agenda médiatique ou peser sur celui-ci.

Références Bibliographiques

Arnaud, Mercier et Nathalie, Pignard-Cheynel (juillet 2014). « Mutations du journalisme à l'ère du numérique : un état des travaux », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* N°5-2014, PP.2-19 [En ligne]

De La BROSSE, Renaud (2005). *La société de l'information entre mythes et réalités*, Bruxelles, Bruylant, Pages 261-276

Fayon, David (2008). *Web 2.0 et au-delà Nouveaux internautes : du surfeur à l'acteur*, Paris, Economica, Pages 130

Livingstone, Sonia, Lunt, Peter, Maigret, Éric (1994). « Se faire entendre dans l'espace public. Les femmes, la télévision et le citoyen-téléspectateur ». In: Réseaux, volume 12, n°63, Télévision et débat social. pp. 59-74

Minkala-Ntadi, Pierre (2013). « L'appropriation professionnelle d'Internet dans la presse congolaise », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, vol. 14/1, no. 1, , pp. 5-18.

Ntambue, Tshimbulu Raphaël (2001). *L'Internet, son Web et son e-mail en Afrique: approche critique*, Paris, L'Harmattan

Agence de Régulation des Postes et Communications Electroniques, mai 2011, *Point d'échange Internet au Congo*, Brazzaville

Thierry, Giasson (Juillet 2015). *Les effets des médias à l'ère du 2.0* (PDF), USA, Université Laval

LA FORMATION DES PHRASES INTERROGATIVES EN TUPURI

Hermine RHOUSGOU MENWA

Université de Ngaoundéré

(Cameroun)

tata_moumou@yahoo.fr

Résumé :

Le présent article montre la manière dont sont conçues les phrases interrogatives en *tupuri*. Il s'inscrit dans le champ de la Grammaire Générative et Transformationnelle (GGT) et s'appuie plus précisément, sur le Programme Minimaliste (PM) dont le père fondateur est Chomsky (1965, 1995). Ce Programme est une tentative de description de la représentation mentale d'un locuteur donné, car tout être humain confondu possède en lui une faculté de langage innée. Il ressort de ce travail que pour obtenir une phrase interrogative en *tupuri*, il suffit que le ton sur le mot final d'une phrase déclarative soit haut et suivi d'un point d'interrogation ou encore, il faut remplacer l'Objet (O) dans une phrase déclarative dont la structure est SVO (Sujet, Verbe, Objet) par le marqueur de l'interrogation. C'est ce qu'on appelle en Grammaire Générative : stratégie *in situ*. Toutefois, en langue *tupuri*, il est également possible de déplacer le marqueur de l'interrogation pour l'envoyer en début de phrase. C'est la stratégie *ex situ*. Cette dernière n'est possible que si les marqueurs de l'interrogation subissent une opération de clivage.

Mots-clés : Phrases interrogative, *tupuri*, langage inné, stratégie *in situ*, stratégie *ex situ*, opération de clivage, syntagme Qu.

Abstract :

This paper shows how interrogatives sentences in *tupuri* are designed. It is part of the field of Generative and Transformational Grammar (GTG) and relies more precisely on the Minimalist Program (PM) whose founding father is Chomsky(1965,1995). This program is an attempt to describe the mental representation of a given speaker, because every human being confused possesses in him a faculty of innate language. It emerges from this work that to obtain an interrogative sentence in *tupuri*, it is sufficient if the tone on the final word of a declarative sentence is high and followed by a question mark or else, the object (O) must be replaced in a declarative sentence whose structure is SVO (Subject, Verb, Object) by the query marker. This is called in Grammar Generative:*in situ* strategy. However, in *tupuri* language, it is also possible to move the query marker and send it at the beginning of the sentence: This is the *ex situ* strategy. This strategy is only possible if the query markers undergo a cleavage operation.

Key words: Interrogative sentences,*tupuri*, innate language, *in situ* strategy, *ex situ*strategy, cleavage operation, Wh phrase.

Introduction

La phrase interrogative en *tupuri* se différencie de la phrase déclarative par un marqueur de question en position finale ou par une intonation montante du mot final de la phrase déclarative. En effet, *letupuri* est une langue parlée au Cameroun (à l'Extrême-Nord, plus précisément dans le mayo-danay et le mayo-kani, et au Sud-ouest du Tchad, plus précisément dans le Mayo-Kebbi). Il est « classé par R. BOYD parmi les langues du Groupe 6, Mbum, de la famille Adamawa-oubanguienne, du sous-phylum Niger-Congo. » (S. Ruelland, 1992: 8). La phrase interrogative peut se définir comme un renseignement ou une demande d'information à un interlocuteur. En effet, l'auteur d'une interrogation recherche une réponse, une solution, une information ou un éclaircissement sur un fait.

La question que soulève notre travail est la suivante : Comment se forment les phrases interrogatives en *tupuri* ? Autrement dit, quelles sont les mécanismes qui entrent en jeu dans la formation des phrases interrogatives en *tupuri* ?

L'objectif principal de ce travail est de décrire et d'expliquer le changement des structures des phrases déclaratives en phrases interrogatives en *tupuri*, dû aux computations ou opérations impliquées dans le mouvement des constituants phrastiques. C'est ce qui nous permettra de nommer à la fin de notre travail, des règles de transformations qui serviront à générer une infinité de phrases interrogatives grammaticales.

Notre travail s'articule autour de trois parties fondamentales. Premièrement, nous verrons la méthodologie ; deuxièmement, nous nous intéresserons aux résultats obtenus ; enfin, troisièmement, nous ferons une analyse et une discussion des résultats obtenus.

1. Méthodologie

Les exemples utilisés dans notre article sont originaux et issus de nos enquêtes testées auprès des locuteurs natifs. Pour plus de détails, nous allons mettre l'accent sur la collecte des données et sur le traitement de celles-ci.

1.1. La collecte des données

Pour atteindre l'objectif que nous nous sommes fixé dès le départ, nous sommes descendus sur le terrain, notamment dans les zones *tupuri* (Canam, Touloum, Doukoula, Guidiguis, Datna, Dargala). Afin d'avoir une idée sur les représentations mentales de la langue *tupuri* des locuteurs natifs, il est question pour nous de proposer des phrases interrogatives et déclaratives aux locuteurs natifs du *tupuri*. Ces derniers doivent porter des jugements de grammaticalité sur les phrases proposées. Autrement dit, il est question pour lesdits locuteurs de déterminer si une phrase est grammaticale ou agrammaticale. C'est cette capacité à porter des jugements qu'on appelle en Grammaire Générative une grammaire intériorisée ou une compétence linguistique d'un individu.

1.2. Le traitement des données recueillies

À la suite de la collecte, les données recueillies sont classées de la manière suivante : une phrase jugée grammaticale par le locuteur natif, ne sera précédée d'aucun symbole. Par contre, une phrase jugée agrammaticale sera précédée d'un astérisque.

Nos données seront analysées sous le modèle des méthodes théoriques du Minimalisme. Plus précisément la théorie X-barre et les opérations de déplacement ou de mouvement. La théorie X-barre est une théorie générale des règles de formation des syntagmes et des phrases, et qui donne des informations sur l'ordre linéaire et hiérarchique des constituants phrastiques. Quant à l'opération de mouvement, il s'agit d'une opération qui fait apparaître des changements structuraux réguliers entre les phrases noyaux et les phrases dérivées ou transformées.

Les mots et phrases utilisés sont transcrits d'après le Dictionnaire trilingue *Tupuri-Français-Anglais* de S. Ruelland (1988).

2. Résultats

Cette section offre trois points essentiels : un rappel sur les marqueurs de l'interrogation; les procédés de formation des interrogatives ; et les différentes phrases interrogatives en *tupuri*.

2.1. Les marqueurs de l'interrogation

Nous entendons par Marqueurs Interrogatifs (en abrégé MIs) ou Marqueurs de Question (en abrégé MQ), les éléments dont on fait recours pour poser des questions. Ce sont entre autres les pronoms interrogatifs, les adjectifs interrogatifs et les adverbes interrogatifs.

2.1.1. Les pronoms et adjectifs interrogatifs

Les différents pronoms et adjectifs interrogatifs en *tupuri* sont : *wò-së-nē* « qui », *māy-së-nē* « quoi » et *māā-hón-nē* « quel(le), lequel/ laquelle ». Ces derniers ont des synonymes que nous allons énumérer tour à tour :

-*wò-së-nē* (dont la forme réduite est *wò-nē*) a deux autres synonymes à l'instar de *wò-së-lā* (dont la forme réduite est *wò-lā*) et *wò-së-bā* (dont la forme réduite est *wò-bā*). En effet, ces trois marqueurs de question se différencient sur le plan morphologique par les morphèmes *nē*, *lā* et *bā*. Cependant, sur le plan sémantique, il n'ya aucune différence ou nuance entre ceux-ci: ce sont des synonymes. Prenons des exemples:

(1) *Ndö¹⁰⁸ dār wò-së-nē ?* ou *Ndö dār wò-së-lā ?* ou encore *Ndö dār wò-së-bā ?*

2SG insulter+PRES¹⁰⁹ MI

« Tu insultes qui ? / Qui insultes-tu ? »

La forme réduite des marqueurs interrogatifs ci-dessus, est observée dans l'exemple suivant :

(2) *Ndö dār wò-nē ?* ou *Ndö dār wò-lā ?* ou encore *Ndö dār wò-bā ?*

2SG insulter+PRES MI

« Tu insultes qui ? / Qui insultes-tu ? ».

-*māy-së-nē* (qui a pour forme réduite *māy-nē*) a également deux synonymes qui sont : *māy-së-lā* (qui a pour forme réduite *māy-lā*) et *māy-së-bā* (dont la forme réduite est *māy-bā*).

(3) a- *Ndäy dā māy-së-nē ?* ou *Ndäy dā māy-së-lā ?* ou encore *Ndäy dā māy-së-bā ?*

2PL vouloir+PRES MI

« Vous voulez quoi ? / Que voulez-vous ? »

a'- *Ndäy dā māy-nē / māy-lā / māy-bā ?*

2PL vouloir+PRES MI

« Vous voulez quoi ? / Que voulez-vous ? »

-*māā-hón-nē* (lequel/ laquelle) a aussi deux synonymes : *māā-hón-lā* et *māā-hón-bā*.

(4) *Ndäy dā māā-hón-nē ?* ou *Ndäy dā māā-hón-lā ?* ou encore *Ndäy dā māā-hón-bā ?*

2PL vouloir+PRES MI

« Vous voulez lequel ? / Lequel voulez-vous ? »

¹⁰⁸ 2SG=Deuxième personne du singulier ; 2PL=deuxième personne du pluriel

¹⁰⁹ L'abréviation PRES=Présent ; PASS=Passé

2.1.2. Les adverbes interrogatifs

Ils sont au nombre de cinq, à savoir :

- Hún-nē* « quand » qui a pour synonymes *hún-lā* et *hún-bā* ;
- Gēn-nē* « où » a comme synonymes : *gēn-lā* et *gēn-bā* ;
- é-nē* « comment » a pour synonymes *é-lā* et *é-bā* ;
- wèr-māy-sē-nē* « Pourquoi » a pour synonymes *wèr-māy-sē-lā* et *wèr-māy-sē-bā* ;
- Gây-nē* « combien » a pour synonyme *gây-lā* et *gây-bā*.

Tous les marqueurs de l'interrogation évoqués ci-dessus sont regroupés, d'après la grammaire générative, en « syntagmes Qu arguments » et « syntagmes Qu adjoints » (E. Biloa, 2004 :154).

-Les MIs arguments

On distingue en *tupuri* deux types de MIs arguments, à savoir : *wò-sē-nē* « qui » et *māy-sē-nē* «quoi », y compris leurs synonymes. Les MIs arguments peuvent être sujets et/ou objets. Prenons des exemples dans lesquels *wò-sē-nē* est à la fois un argument sujet et objet.

- (5) a- *Bahané jò bii*
 Bahané boire+PASS eau
 « Bahané a bu de l'eau »
 a' - *Wò-sē jò bii - nē?*
 MI boire+PASS eau MI
 « Qui a bu de l'eau ? »
- b- *Bahané dâr mē*
 Bahané injurier+PASSmoi
 « Bahané m'a injurié »
 b' - *Bahané dâr wò-sē- nē?*
 Bahané injurier+PASS MI
 « Bahané a injurié qui ? »

Les exemples (5a) et (5b) sont des phrases déclaratives. *Bahané* est le sujet des deux phrases, alors que *mē* en (5b) est un pronom objet. Lorsque ceux-ci sont interrogés, on observe en (5a') que le MI *Wò-sē- nē* est un argument sujet, tandis que dans l'exemple(5b'), *wò-sē- nē* est un argument objet.

- Les MIs adjoints

Ils sont au nombre de deux groupes :les adjoints référentiels et les adjoints non-référentiels.

Les adjoints référentiels sont : *hún-nē* « quand », *gēn-nē* « où » et *gây-nē* « combien », y compris leurs synonymes.

Les adjoints non-référentiels en *tupuri* sont : *é-nē* « comment » et *wèr-māy-sē-nē* « Pourquoi », sans oublier leurs synonymes. La forme réduite de *wèr-māy-sē-nē* est *wèr-māy-nē*.

Nous allons à la suite des marqueurs interrogatifs, nous intéresser aux procédés de formation des interrogatives.

2.2.Les procédés de formation des phrases interrogatives

Il existe deux stratégies pour former les questions en *tupuri* : La stratégie sans marqueur d'interrogation et la stratégie avec marqueur d'interrogation *in situ*.

2.2.1. La stratégie sans marqueur d'interrogation

Cette stratégie consiste à marquer le mot final d'une phrase déclarative par un ton haut, suivi d'un point d'interrogation. Illustrons nos propos par des exemples :

- (6) a- *Ndõ yèè tíŋ.*
 2SG acheter+PASS maison
 « Tu as acheté une maison. »
 a' - *Ndõ yèè tíŋ ?*
 2SG acheter+PASS maison
 « Tu as acheté une maison ? »

2.2.2. La stratégie *in situ*

Elle consiste à laisser le Syntagme Interrogateur (SInt) à la base (*in situ*¹¹⁰). Soulignons que cette stratégie est attestée dans les langues asiatiques (le chinois et le japonais) et les langues africaines, plus précisément, les langues camerounaises étudiées par nos prédécesseurs. Pour obtenir une phrase interrogative *in situ* en *tupuri*, il suffit de remplacer par un MI, l'Objet (O) dans une phrase déclarative dont la structure est SVO (Sujet, Verbe, Objet). C'est dans le même sens que A. Canel (2012 :1) définit les phrases interrogatives *in situ* comme « des interrogatives où le syntagme wh-apparaît dans la position canonique de l'objet direct, c'est-à-dire en position finale de phrase. ».

De manière brève, dans la stratégie *in situ*, il s'agit de transformer la structure phrastique SVO en la structure SVMI (Sujet, Verbe, Marqueur Interrogatif).

- (7) a- *Tékao dâr Bahané*
 Tékao insulter+PASS Bahané
 S V O
 « Tékao a insulté Bahané »
 b- *Tékao rè nây*
 Tékao manger+PASS viande
 S V O
 « Tékao a mangé la viande. »

Lorsque nous interrogeons les compléments d'objet *Bahané* et *nây*, nous obtenons :

- (8) a- *Tékao dâr wò-së-nē?*
 Tékao insulter+PASS qui
 S V MI
 « Tékao a insulté qui ? »
 b- *Tékao rè mây-së-lā ?*
 Tékao manger+PASS quoi
 S V MI
 « Tékao a mangé quoi ? »

Les exemples ci-dessus ne présentent que les MIs arguments *in situ*. Nous allons à présent donner un exemple avec des MIs adjoints *in situ*.

- (9) a- *Tékao dâr Bahané hún-bā ?*
 Tékao insulter+PASS Bahané quand
 S V OMI
 « Tékao a insulté Bahané quand ? »
 b- *Tékao dâr Bahané wèr-mây-së-nē ?*

¹¹⁰La position *in situ* est une position de base (suivant la fonction grammaticale du mot).

Tékao insulter+PASS Bahané pourquoi
 S V O MI
 « Pourquoi Tékao avait-elle insulté Bahané? »

Il ressort de ces illustrations que tous les MIs se positionnent en fin de phrase. La suite de notre travail se consacre aux différentes phrases interrogatives.

2.3. Les différentes phrases interrogatives

Il existe plusieurs types de phrases interrogatives : les questions totales, partielles, alternatives, enchâssées, multiples et les interro-négatives.

2.3.1. Les questions totales

Elles portent sur l'ensemble du contenu propositionnel de la phrase et appellent à une réponse globale « oui » ou « non ». En d'autres termes, la phrase interrogative totale est une réponse affirmative ou négative à une question posée. En *tupuri*, elle est marquée soit par un ton ascendant sur le mot final, suivi d'un point d'interrogation, soit par les marqueurs de question (*gē / yàwlā* « est-ce que » et *gá* « n'est-ce-pas ») qui se positionnent en fin de phrase. Si nous transformons la phrase (7) en interrogation, nous obtenons les phrases (10a) et (10a'):

(10) a- *Tékao dâr Bahané ?*
 Tékao insulter+PASS Bahané
 « Tékao a insulté Bahané ? »
 a'- *Tékao dâr Bahané gē?*
 Tékao insulter+PASS Bahané est-ce que
 « Est-ce que Tékao a insulté Bahané ? »

1.3.2. Les questions partielles

Elles se différencient des interrogations totales par le fait qu'on ne peut répondre à une question posée par oui ou non. Les interrogations partielles portent sur une partie de la phrase ou sur un de ses constituants, qu'elle appelle en réponse. Les exemples ci-dessus (1, 2, 3, etc.) sont des questions partielles.

1.3.3. Les questions alternatives

Ce sont des questions qui permettent à l'interlocuteur de faire un choix sur au moins deux possibilités qui lui sont présentées. La question alternative est le résultat de l'association de deux phrases ou syntagmes, par le biais des conjonctions de coordination *nō-gā / mbàlā / mbàlbē* qui se traduisent par « ou ». Elle se termine soit par un point d'interrogation (dans ce cas, le ton sur le mot final est haut), soit par un marqueur de question.

(11) a- *Bahané dā pāā*
 Bahané vouloir+PRES lait
 « Bahané veut du lait »
 b- *Bahané dā yī*
 Bahané vouloir+PRES vin
 « Bahané veut du vin »
 c- *Bahané dā pāā nō-gā yī ?*
 Bahané vouloir+PRES lait ou vin
 « Bahané veut du lait ou du vin? »
 c'- *Bahané dā pāā nō-gā yī gē?*
 Bahané vouloir+PRES lait ou vin MQ
 « Est-ce que Bahané veut du lait ou du vin? »

1.3.4. Les questions enchâssées

Encore appelée interrogation indirecte, la question enchâssée permet de demander une information. Selon M. Arrivé et al (1986 : 356), l'interrogation indirecte se construit à partir d'une proposition principale et d'une proposition subordonnée. La première est composée des verbes *wìl-gì* « (se) demander, dire », *dík-gì* « penser », *wà-ǵě* « dire, parler », etc. Quant à la seconde (la subordonnée), elle complète la principale et a une valeur interrogative. La question enchâssée se termine non pas par un point d'interrogation, mais par un point. Illustrons nos propos par quelques exemples.

(12) a- *Tékao jò bii.*
 Tékao boire+PASSeau
 Sujet Verbe Objet
 « Tékao a bu de l'eau. »

b- *Tékao jò mǎy-nē ?*
 Tékao boire+PASSquoi
 Sujet Verbe MQ
 « Tékao a bu quoi ? »

c- *Ndǒ wìl ǵā Tékao jò mǎy-nē.*
 2SG dire+PASS que Tékao boire+PASSquoi
 « Tu as dit que Tékao a bu quoi. »

1.3.5. Les questions multiples

Il s'agit de montrer qu'il est possible d'avoir plusieurs syntagmes interrogatifs dans une phrase. Rappelons que les travaux menés sur les questions multiples montrent qu'il ya quelques fois des divergences entre langues naturelles. C'est le cas des questions multiples où certaines langues à l'instar de l'anglais, tolèrent les constructions (question-verbe-question), tandis que dans certaines langues comme l'italien, l'irlandais et le somali, ces constructions ne sont pas attestées (E. Dimova, 2010 :5).

Le *tupuri*, comme nous l'avons souligné plus haut, est une langue dont les MIs restent *in situ*. Prenons des exemples :

(13) a- *Wǒ-sě wìl jǎg bǒ ǵā ndǒ rǎā lē-lā nē?*
 MQ-Nom demander+PASS bouche ta que 2SG pleurer+PRES pourquoi MQ

« Qui t'a dit hier que tu pleures pourquoi ? »

b- *Ndǒ wìl ǵā ndǐ yǒk cǐè dǐŋ wèr-mǎy-sě-lā ǵá?*
 2SG dire+PASSque 1SG laver+PRES poisson être pourquoi n'est-ce-pas

« Tu as demandé que pourquoi je lave le poisson n'est-ce-pas ? »

1.3.6. Les phrases interro-négatives

Les phrases interro-négatives permettent de rassurer l'énonciateur sur un fait. La réponse du co-énonciateur doit être « non » si ce que l'on demande ne s'est produit, et « si/oui » s'il s'est produit. Elles se construisent à partir des marqueurs de question (évoqués précédemment) auxquels s'ajoutent les marqueurs de négation (voir les adverbes d'opinion). Pour obtenir une phrase interro-négative en *tupuri*, on a au départ une phrase négative à laquelle on ajoute soit un ton ascendant sur le négateur final, soit un marqueur d'interrogation.

(14) a- *Á nà líŋ sú ǵá ?*
 3SG passer la nuit+PASS maison hier pas ?

« Il n'a pas passé la nuit hier à la maison ? / N'a-t-il pas passé la nuit hier à la maison ? »

b- Á nà líŋ sú gā lē-lā ?
 3SG passer la nuit+PASS maison hier pas pourquoi
 « Pourquoi n'a-t-il pas passé la nuit hier à la maison ? »

La section qui va suivre est consacrée à l'analyse et à la discussion des résultats obtenus.

3. Analyse et discussion

Il ressort de notre travail que les marqueurs de questions sont entre autres : les pronoms interrogatifs, les adjectifs interrogatifs et les adverbes interrogatifs. Ces derniers sont regroupés en syntagmes Qu arguments et Qu adjoints. Utilisés dans les différents types d'interrogation (les questions totales, partielles, alternatives, enchâssées et les interrogatives négatives), les marqueurs de questions se positionnent en fin de phrase.

Par rapport aux stratégies de formation des interrogations en *tupuri*, il a été souligné précédemment qu'il en existe deux, à savoir : la stratégie sans marqueur d'interrogation et la stratégie avec marqueur d'interrogation *in situ*. C'est dire d'après cette dernière stratégie que les marqueurs d'interrogation (les arguments Qu objet et les adjoints référentiels et non référentiels) ne subissent aucun déplacement au moment de la dérivation syntaxique. Ils doivent toujours conserver leur position finale dans la phrase. Toutefois, il est possible de déplacer ces marqueurs en début de phrase en leur faisant subir des opérations de clivage¹¹¹. En effet, une construction clivée en *tupuri* se présente de la manière suivante : Pronom+ copule+ syntagme clivé +phrase introduite par « que ou qui ». Prenons un exemple :

(15) Á ðìŋ súwēē gā ndō rē
 3SG être arachide que 2SG manger+PRES
 Pronom copule syntagme clivé Phrase introduite par que
 « C'est l'arachide que tu manges »

Certains générativistes à l'instar de L. Rizzi (1992, 1997), N. Munaro, C. Poletto & J-Y. Pollock (2001), A. Belletti (2008) proposent une analyse selon laquelle les syntagmes interrogatifs se déplacent pour une position plus haute dans la structure (c'est-à-dire le spécifieur du syntagme de focus dans le domaine du SC) par rapport à leur position de base.

3.1. Le déplacement des arguments Qu en début de phrase

Nous avons dit plus haut que les MIs en *tupuri* n'occupent la position initiale dans la phrase que s'ils subissent une opération de clivage. Si nous appliquons l'opération de clivage sur les arguments Qu en reprenant les exemples précédents (8a) et (8b), nous obtenons :

(16) a- Á ðìŋ wò-sē gā Tékao ðâr — nē ?
 Pronom couple ↑ que Tékao insulter + PASS MI

« c'est qui que Tékao a insulté ? »

¹¹¹C. Laenzlinger (2002 :136) définit la clivée en précisant que dans une construction clivée, la phrase principale contient une copule *être* et un pronom démonstratif clitique *ce*, suivi d'un constituant de diverses catégories (SX). Ladite phrase principale est suivie d'une autre phrase introduite par *que/qui*.

a'-* *Á* *dìŋ* *wò-sě-nē* *gā* *Tékao* *dâr?*
 Pronom copule MI que Tékao insulter+PASS
 « C'est qui que Tékao avait insulté ? ».

b- *Á* *dìŋ* *māy-sě* *gā* *Tékao* *rè* — *lā ?*
 Pronom couple ↑MI que Tékao manger + PASS MI
 « c'est quoi que Tékao a mangé? »

b'-* *Á* *dìŋ* *māy-sě-lā* *gā* *Tékao* *rè ?*
 Pronom copule MI que Tékaomanger+PASS
 « C'est quoi que Tékao a mangé ? ».

Les exemples (16a) et (16b) sont des constructions interrogatives où les marqueurs de question ont subi une opération de clivage et sont précédés de *Á* *dìŋ* « c'est ». Lesdits marqueurs étant des compositions de trois morphèmes, se déplacent en laissant les morphèmes (*nē* et *lā*) en fin de phrase.

Par rapport aux exemples (16a') et (16b'), ils sont agrammaticaux parce que les morphèmes *nē* et *lā* qui sont supposés rester toujours en fin de phrase, sont déplacés vers une position plus haute (en périphérie gauche¹¹²). Pourtant, ceux-ci ne doivent pas bouger de leur position finale.

3.2. Le déplacement des adjoints Qu en début de phrase

Appliquons l'opération de clivage sur les adjoints Qu en reprenant les exemples précédents (9a) et (9b). Nous obtenons (17a) et (17b).

(17) a- *Á* *dìŋ* *hún* *gā* *Tékao* *dâr* *Bahané* — *bā ?*
 Pronom couple ↑MI que Tékao insulter + PASS Bahané MI
 « c'est quand que Tékao a insulté Bahané? »

a'-* *Á* *dìŋ* *hún-bā* *gā* *Tékao* *dâr* *Bahané?*
 Pronom copule MI que Tékao insulter+PASS Bahané

¹¹²La périphérie gauche se réfère à toutes les configurations syntaxiques qui précèdent le sujet. En d'autres termes, parler de la Périphérie Gauche (PG) c'est s'intéresser à toute opération syntaxique qui modifie la structure hiérarchique des constituants phrastiques, en détachant un constituant à la lisière gauche de la phrase.

« C'est quand que Tékao a insulté Bahané ? »

b-	Á	dìŋ	wèr ^ˈ may-sē	gā	Tékao	dār	Bahané	nē ?
	Pronom	couple	MI	que	Tékao	insulter + PASS	Bahané	MI

« c'est pour quelle raison que Tékao a insulté Bahané? »

b'-*	Á	dìŋ	wèr-māy-sē-nē	gā	Tékao	dār	Bahané?
	Pronom	copule	MI	que	Tékao	insulter+PASS	Bahané

« C'est pour quelle raison que Tékao a insulté Bahané ? ».

Les exemples (17a) et (17b) sont des constructions interrogatives grammaticales les MIs se sont déplacés en laissant les morphèmes (*bā* et *nē*) en fin de phrase. Par contre, les exemples (17a') et (17b') sont agrammaticaux parce que les morphèmes *bā* et *nē* qui sont supposés rester toujours en fin de phrase, sont déplacés vers la périphérie gauche.

Conclusion

Il était question dans cet article de s'intéresser à la formation des phrases interrogatives en *tupuri*. Notre objectif était d'expliquer le changement des structures des phrases déclaratives en phrases interrogatives en *tupuri*. Notre travail était subdivisé en trois points essentiels. Le premier point portait sur la méthodologie qui nous a permis d'avoir une idée sur la manière dont les données utilisées ont été collectées et traitées sous les bases des méthodes minimalistes (qui sont : la théorie X-barre et l'application des opérations de déplacement). Le deuxième point présentait les résultats obtenus. Il a été question de faire un rappel sur les marqueurs de l'interrogation; de présenter les procédés de formation des interrogatives ; et enfin, de nommer les différentes phrases interrogatives en *tupuri*. Le troisième et dernier point présentait une analyse et une discussion des résultats obtenus. Il ressort de notre travail qu'il existe trois stratégies pour former les phrases interrogatives en *tupuri*, à savoir : la stratégie sans marqueur d'interrogation (phrase interrogative = phrase déclarative + point d'interrogation) ; la stratégie avec marqueur d'interrogation *in situ* (les arguments Qu objet et les adjoints référentiels et non référentiels ne subissent aucun déplacement au moment de la dérivation syntaxique. Autrement dit, la Phrase interrogative *in situ* = remplacement de la phrase déclarative dont la structure est SVO par la structure SVMi) ; et la stratégie par le biais des opérations de clivage. Il s'agit de déplacer les marqueurs de question vers une position plus haute (en périphérie gauche). Lesdits marqueurs doivent être précédés de : *Á* *dìŋ*. Dans ce dernier cas, la phrase interrogative = *Á* *dìŋ* (c'est) + MI + phrase introduite par *gā* (que)+ MI (*nē* ou *lā* ou *bā*). En bref, la phrase interrogative en *tupuri* peut comporter ou non les marqueurs d'interrogation.

Références Bibliographiques

Arrivé, Michel et al, (1986). *La Grammaire d'aujourd'hui : Guide alphabétique de Linguistique française*, Paris, Flammarion.

Belletti, Adriana, (2008). "The CP of clefts" in *Studies in Linguistics vol.2*, University of Siena, 11pages¹¹³.

Bilola, Edmond, (2004). *Grammaire Générative : la théorie minimaliste de Noam Chomsky*, Cameroon, Cameroon University Press.

Canel, Angela, (2012), *Les interrogatives in situ en français : Une étude syntaxique*, Mémoire de master, Université de Venetiarmv.

Chomsky, Noam, (1965). *Aspects of the Theory of Syntax*, Cambridge, Mass: The MIT Press.

Chomsky, Noam, (1995). *The Minimalist Program*. Cambridge, Massachusetts: MIT Press.

Dimova, Elena, (2001). *Question à mouvement multiple en Bulgare*. Mémoire de master, Université de Montréal.

Laenzlinger, Christopher, (2002). *Initiation à la syntaxe formelle du français, Le modèle Principes et paramètres de la grammaire générative*, Université de Genève.

Munaro, Nicolas, Poletto, Cecilia et Pollock, Jean-Yves. (2001), "« Eppur si muove ! » on comparing French and Bellunese Wh-movement" in *Linguistic Variation Yearbook, vol.1*, p. 147-180.

Rizzi, Luigi., (1992). "Residual Verb Second and the Wh-Criterion", in Belletti, A., Rizzi, L. (éds) *Parameters and Functional Heads: Essays in comparative syntax*. Oxford, Oxford University Press, p.63-90.

Rizzi, Luigi, (1997). "The fine structure of the left periphery", in Liliane Haegeman (ed) *Elements of Grammar*, Dordrecht, Kluwer, p. 281-337.

Ruelland, Suzanne (1988). *Dictionnaire Tupuri-Français-Anglais, Région de Mindaoré*, Tchad, Edition PEETERS/SELAF.

Ruelland, Suzanne, (1992). *Description du parler tupuri de Mindaoré, Mayo Kebbi (Tchad) : Phonologie, Morphologie et Syntaxe*, Thèse de Doctorat, Université de Paris.

¹¹³ La version de cet article en ligne est numérotée de 1 à 11. C'est pourquoi dans la bibliographie nous avons mentionné 11 pages.

LES RÉSEAUX SOCIAUX ET LA COMMUNICATION POUR LA SANTÉ EN MILIEU JEUNES

Angeline NANGA-ADJAFI

Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody-Abidjan
(Côte d'Ivoire)

adjaffi61@yahoo.fr

Résumé :

Internet et ses multiples applications présentent leur caractère influent dans les comportements des internautes. Particulièrement, les réseaux sociaux exercent une attraction impressionnante sur les jeunes et opèrent des changements des habitudes et des modes de vie ; l'univers social des jeunes en Côte d'Ivoire en est fortement marquée au point même qu'il en devient opportun de s'interroger sur ce phénomène des réseaux sociaux en rapport avec la santé. Cette étude explore et analyse donc l'activisme des jeunes ivoiriens sur les réseaux sociaux et surtout le désintéressement aux messages de santé publique via les réseaux sociaux. Elle procède par une analyse de l'émergence du phénomène en se fondant sur une théorie des usages et des besoins et met un point d'honneur à décliner les impacts issus de la communication pour la santé. La motivation et l'élaboration des messages de santé en fonction des besoins des jeunes internautes sont de plausibles solutions au changement de comportement, voire à une captation des attentions sur les messages de santé via les réseaux sociaux.

Mots-clés : Internet ; Réseaux sociaux ; communication ; santé ; jeunes ; usages

Abstract:

The Internet and its multiple applications are influential in the behavior of Internet users. Especially, social networks exert an impressive attraction on young people and make changes in habits and lifestyles; the social universe of young people in Côte d'Ivoire is strongly marked to the point that it is timely to question this phenomenon of social networks related to health. This study explores and analyzes the activism of young Ivorians on social networks and especially the disinterest in public health messages via social networks. It proceeds by analyzing the emergence of the phenomenon based on a theory of uses and needs and makes a point of honor to decline the impacts of communication for health. Motivation and the development of health messages based on the needs of young Internet users are plausible solutions to behavioral change, or even to capturing attentions on health messages via social networks.

Keys-words : Internet; Social networks; communication; health; youth ; uses

Introduction

Internet et tout son système rattaché à de multiples applications notamment le world wide Web (www), constitue l'un des repères tangibles d'une révolution technologique née vers la fin du XXIème siècle, et qui tend à s'imposer dans presque tous les secteurs d'activité de la vie contemporaine. Pour s'en convaincre, un regard porté sur le leader des réseaux sociaux, Facebook (Willem, 2011) qui continue sa croissance exponentielle avec des membres de tous âges dans toutes les sociétés (Statista, 2017a). Adultes et jeunes sont de ce fait la classe sociale la plus attirée par Internet et les réseaux sociaux. Ils s'en servent diversement à longueur de journée (Ellison, Steinfield, Lampe, 2007 ; Barbe & Delcroix, 2008).

Le réseau social est un site Internet qui permet à ses utilisateurs de créer des profils publics ou semi-publics en son sein ; d'articuler ces profils avec des listes d'utilisateurs avec lesquels ils sont connectés ; de naviguer à travers ces listes de contacts, les leurs et celles des autres (BOYD D. et ELLISON N., 2007). Dans l'écosystème mondial des réseaux sociaux, Facebook, Youtube, Instagram, Twitter et Reddit apparaissent comme les plus connus (Priit, Kallas. (2017). Parmi ceux-ci, Facebook occupe une place de choix à cause de sa prédominance avérée dans le monde, notamment en Afrique. En effet, cette partie du monde affiche plus de 184 millions d'utilisateurs du « réseau bleu » Facebook¹¹⁴ (Medianet Labs, 2017). De tous ces utilisateurs, les jeunes sont des inconditionnels de par leur nombre et leur hyperactivité sur le réseau (Statista, 2017b). En Côte d'Ivoire particulièrement, environ les 2/3 des utilisateurs ont l'âge compris entre 18 et 35 ans. Ils semblent accorder de plus en plus de temps aux réseaux sociaux, particulièrement Facebook, pour des raisons plutôt similaires (divertissement, recherche d'amitié, tchat, recherche d'emploi, etc.).

Cette étude vise donc à déterminer la source de cette situation de désintéressement des jeunes ivoiriens utilisateurs de Facebook pour les messages de santé. A cet effet une enquête par questionnaire a été menée auprès des jeunes abidjanais dont l'âge varie de 18 à 35 ans. Le choix de cette population trouve sa justification dans le fait que la ville d'Abidjan détient à elle seule plus de 90% des abonnés Facebook de la Côte d'Ivoire et les jeunes de 18 à 34 ans constituent à peu près les 2/3 des utilisateurs du réseau bleu (Medianet Labs, 2017). Un questionnaire a été soumis à 200 individus répondant aux critères définitoires de la population cible. Le choix de ces individus a été fait sur la base d'un échantillonnage aléatoire simple.

Les questionnaires ont été soumis uniquement à des abonnés actifs de Facebook, c'est-à-dire ceux possédant au moins un compte ayant été utilisé au cours des trois derniers mois. Les statistiques sur la plupart des réseaux sociaux étant basées sur du déclaratif non obligatoire, nous avons préféré interroger toutes nos répondants *offline* afin de nous assurer qu'ils répondent aux caractéristiques de la population ciblée par l'enquête. La grande flexibilité autorisée par la majorité des réseaux sociaux dans l'identification des usagers ne nous permet pas de nous référer à l'identité virtuelle des participants pour véritablement les catégoriser selon le sexe ou l'âge.

Notre analyse se fonde sur la théorie des usages et des gratifications développée par Katz et Blumer ; elle se veut une tentative d'explication d'un phénomène en interrogeant un individu sur la façon dont il utilise les outils de communications, afin de satisfaire ses besoins et atteindre ses objectifs. La théorie des usages et gratifications se présente comme une étude axée sur l'usage des médias et les satisfactions psychologiques qu'ils donnent aux usagers. Elle se distingue donc des autres analyses empiriques sur la réception des médias car sa préoccupation est de répondre à deux questions principales : *Comment le public utilise-t-il les médias, et pourquoi ?* L'individu n'est plus un consommateur passif sous l'emprise des médias. Il est plutôt un usager actif qui utilise un média comme il l'entend afin de satisfaire ses propres besoins. Il est donc recentré au cœur de l'analyse. Dans cette étude, il s'agit de d'identifier et d'expliquer les différents usages des jeunes ivoiriens sur Facebook et les satisfactions psychologiques qu'ils en tirent afin d'arriver à comprendre le désintéressement de ceux-ci vis-à-vis des messages de santé publiés sur ce réseau social.

D'abord, il est question d'énoncer les représentations que les jeunes se font de Facebook. Ensuite, d'identifier les usages des jeunes sur Facebook et enfin d'expliquer le comportement des jeunes face à la question de la santé sur Facebook.

¹¹⁴ 126 785 000 d'utilisateurs (MedianetLabs, 2016)

1. La communication pour la santé et internet

Le mode de fonctionnement de ce réseau et les opportunités qu'il offre à travers la diversité de ses services et applications ont fait de lui un média prisé par les jeunes. Une circonstance qui encourage les institutions à l'usage de ce média dans la sensibilisation, la mobilisation et la communication en santé publique afin de renforcer la lutte contre les maladies auxquelles fait face cette frange de la population. Ce sont entre autres le tabagisme, les maladies liées à l'hygiène alimentaire et corporelles, les IST, les MST, et le VIH SIDA pandémie face à laquelle la jeunesse africaine est la plus touchée.

Pourtant, malgré les actions de communication des organisations sanitaires via Facebook, les jeunes restent portés sur d'autres thématiques lorsqu'ils sont connectés au réseau. Qu'est ce qui fonde le désintérêt que manifestent ceux-ci vis-à-vis des campagnes de sensibilisation en santé menées à travers ce média ?

2. Représentations des Jeunes sur Facebook

La notion de représentation constitue l'objet de diverses recherches en Sciences sociales. Que l'on se situe en Sociologie, en Psychologie sociale ou en communication les points de vue foisonnent. Durkheim E. (1898) distingue trois réalités, les processus physico-chimiques du cerveau, les représentations individuelles, les représentations collectives et il définit ces dernières comme des croyances et des valeurs communes à tous les membres d'une société, intrinsèquement distinctes de l'addition des représentations de ces individus. Dans les travaux sociologiques, l'importance et la fonction des représentations sociales diffèrent grandement selon les cadres théoriques mobilisés. Danic I. (2006) distingue les approches objectivistes des approches subjectivistes. Les premières envisagent les représentations sociales comme des produits de la réalité, comme de simples perceptions-interprétations de l'environnement physique et social. Tandis que les approches subjectivistes conçoivent les représentations sociales comme productrices de la réalité.

Dans l'univers anthropologique de la Côte d'Ivoire, 83% des jeunes abidjanais en général et 94% des jeunes de 18-24 ans en particulier se connectent à Facebook toutes les fois qu'ils sont sur Internet. Ils appréhendent Facebook comme un instrument indispensable. Ils le considèrent d'une part comme une technologie novatrice qu'il faut s'approprier, à tel enseigne que ne pas posséder de compte sur le réseau bleu serait comme se ranger dans la marge de l'actualité. C'est à la limite un effet de mode dans la mesure où 75% de ces derniers affirment avoir l'impression de manquer quelque chose lorsqu'ils ne sont pas sur le réseau bleu ; 20% d'entre eux avancent que faire un jour sans se connecter à Facebook, c'est comme tomber malade. Les jeunes de 18-24 ans constituent les 2/3 de ceux qui pensent ainsi.

Ce jugement porté par les jeunes repose sur un certain nombre de points de vue. D'abord ils le décrivent comme un média qui garantit la liberté d'expression et d'information. Ce qui explique le fait que près de la moitié des jeunes et 65% des jeunes de 18 – 24 ans le préfèrent autres médias. De ce fait, il devient un outil de communication de masse, pour les masses et animé par les masses ; un site idéal pour se prononcer ou dénoncer des faits publics, mais aussi un endroit où les informations de tous genres sont disponibles grâce à l'activité des usagers eux-mêmes en termes de publications, commentaires ou de partage de divers contenus sur le réseau. De ce fait, Un quart des jeunes ne croit à une information que lorsqu'on en fait l'écho sur Facebook. Les 25-34 ans constitue près de 70% de ces derniers, soit 29% d'entre eux. Pour bon nombre d'entre eux donc, Facebook joue à la fois le rôle de média d'information et celui d'amplificateur d'information.

Le réseau bleu est aussi vu par les jeunes comme un outil de divertissement. C'est pour certains, plus de la moitié d'entre eux d'ailleurs, le moyen idéal pour éloigner le stress ou les pensées douloureuses. En effet, ils sont 55% à défendre que Facebook permet

d'oublier le stress où des évènements douloureux ; parmi ceux-ci, 52% des jeunes de 18-24 ans et 61% des femmes.

En outre, un grand nombre d'utilisateurs (près de 2 milliards au niveau mondial) considère Facebook comme un grand marché pour développer des affaires et pour allonger son réseau de connaissances. En termes d'affaires, la recherche de l'emploi et le développement d'affaires lucratives (ventes de divers articles vestimentaires, gastronomie, etc.) figurent parmi les principaux motifs de la création d'un compte Facebook chez les jeunes ivoiriens (MedianetLabs, 2017). D'ailleurs, 12% d'entre eux en font leur motif principal.

D'autre part, ceux-ci voient en ce média un couteau à double tranchant. Quelques-uns parmi eux, plus d'un tiers, selon leurs différentes opinions pensent que Facebook est un repère par excellence de cybercriminels. Il représente une banque de données pour les cybers délinquants, et un site qui détruit les liens sociaux physiques au profit de relations virtuelles. Ce qui rendrait les individus de moins en moins sociables. Aussi, est-il vu comme un outil de manipulation et d'espionnage contrôlé par de grandes puissances qui les utilisent pour injecter leurs idées, influencer, et façonner les avis et les comportements des individus. Tandis que pour d'autres, la majorité d'ailleurs, Facebook se présente comme un média accessible offrant diverses opportunités à ces utilisateurs.

On peut avancer à titre récapitulatif que la majorité des jeunes perçoivent Facebook comme le « *média du jeune* », c'est-à-dire le média qui répond le plus à leurs attentes. Un média qui place les usagers au centre de sa préoccupation en leur donnant la latitude de le modeler selon les contenus qu'ils y publient. Il paraît donc, selon les observations de ceux-ci, que le réseau bleu est loin de s'inscrire dans la lignée de ses prédécesseurs (*journaux, radio, affiche ou télé*) qui oriente les utilisateurs vers l'information. Plus qu'un réseau social, il est aux yeux de ses jeunes utilisateurs un moyen de divertissement et d'informations, un site de libre expression, une plateforme pour le développement d'affaires lucratives quoiqu'il reste une fenêtre ouverte pour les cybercriminels.

3. Usages de Facebook par les jeunes

La notion d'usage est définie dans le Dictionnaire de sociologie (1999) comme « l'utilisation d'un objet, naturel ou symbolique, à des fins particulières ». Pour Jouet (1993), l'usage renvoie à la simple utilisation d'un objet. Proulx (2005) sort la notion d'usage de son contexte individuel en parlant des usages sociaux. Les usages sociaux renvoient, selon lui, aux « patterns d'usages d'individus ou de collectifs d'individus (strates, catégories, classes) qui s'avèrent relativement stabilisés sur une période historique plus ou moins longue, à l'échelle d'ensembles sociaux plus larges (groupes, communautés, sociétés, civilisations) ».

- La fréquence

Les jeunes des zones urbaines en Côte d'Ivoire passent le clair de leur temps à envoyer des texto ou encore des Short Message Service (SMS), à consulter Internet, surtout les réseaux sociaux grâce à leur téléphone portable (Akregbou 2014). Ils semblent de moins en moins intéressés par la télévision, la radio, encore moins les journaux et ce, du fait de leur attachement à Facebook et les autres réseaux.

L'enquête révèle qu'ils sont 48%, c'est-à-dire à peu près la moitié à suivre de moins en moins les émissions télé ou radio depuis qu'ils ont un profil Facebook. 40% d'entre eux l'utilisent plus de trois fois par jour. Aussi, ils sont près de 83% à affirmer se connecter au réseau bleu toutes les fois qu'ils vont sur Internet. De plus, près des deux tiers (64,6%) des enquêtés passent au moins 30 min chaque jour sur Facebook. C'est dire combien les jeunes abidjanais ont intégré l'utilisation de ce réseau dans leurs quotidiens et dans leurs habitudes en termes de communication ; 44% de ces derniers

préfère se connecter à ce média lorsqu' ils ont un temps libre et près de 60% le restent même lorsqu'ils assistent ou participent à une activité importante.

Au regard des résultats ci présentés, Il paraît approprié de réaffirmer à la suite de Akregbou (2014) que, les jeunes abidjanais consacrent assez de leur temps à l'utilisation des réseaux sociaux, spécialement Facebook.

- Les activités favorites

Les activités favorites des abonnés Facebook en Côte d'ivoire sont : le Newsfeeding (recherche d'amis, Publications, partage de publications, appréciation de publication ou de commentaire, commentaire de publication et suivi de l'actualité des amis, groupes et pages), la recherche d'informations de tout genre, discussion instantanée, le Divertissement (jeux), le développement de business et la recherche d'emploi (MedianetLabs, 2017). Partant de cette réalité, une question pour déterminer l'activité favorite a été adressée aux enquêtés. Il en ressort que 64% des jeunes, environ les 2/3 ont désigné le newsfeeding comme leur activité favorite. Parmi eux, on compte 51 femmes soit 65% de l'effectif global féminin des enquêtés (83). En outre, les 36% bien qu'ils aient recours au réseau pour communiquer avec leur proche n'en font pas leur activité prioritaire. 13% considèrent davantage Facebook comme un média d'information publique via lequel ils peuvent suivre l'actualité. D'ailleurs 25% des abonnés ciblés par l'étude voient en lui un outil de vérification et de certification de l'information relayée par le biais d'autres canaux. Ils prétendent ne croire à une information seulement lorsqu'on en parle sur le réseau social. 12% des jeunes ont pour activité privilégiée la recherche de l'emploi et 11% optent en premier pour les jeux et autres applications de divertissements. A cet effet, l'enquête nous révèle que 55% de cette frange de la population considère ce réseau comme un remède pour évacuer le stress ou oublier des événements douloureux.

En termes d'activités, quoi qu'ils s'adonnent à d'autres activités sur ce media, les jeunes abidjanais s'inscrivent majoritairement dans la vision principale de Mark Zuckerberg qui est de favoriser le raffermir les liens sociaux qui existent entre les individus et de construire de nouvelles amitiés grâce à son site. Plus de 90% enregistre entre eux plus de 100 amis sur leur profil Facebook et 58% sont inscrits dans au moins 5 groupes Facebook.

4. La question de la santé publique sur Facebook

Sur un effectif global de 200 individus, un peu plus de la moitié, exactement 108 enquêtés (54%) ont affirmé avoir déjà publié, commenté, partagé ou apprécié une publication parlant de santé. Ce sont : 41 hommes (38%) et 67 femmes (62%) ; 83 jeunes de 25-34 ans (77%) et 25 jeunes de 18-24 ans (23%).

Les informations de santé qui ont retenu leur attention sont ceux traitant d'épidémies et de pandémies qui constituent l'actualité sanitaires de ces dernières décennies en Afrique. Il s'agit entre autres du paludisme, des AVC (accident vasculaire cérébrale), de l'hypertension artérielle, des cancers, du diabète, de la maladie à virus Ebola et bien entendu du VIH SIDA. A cette liste s'ajoutent des problèmes de santé spécifiques à cette partie de la population : l'hygiène corporelle, l'hygiène alimentaire, la consommation d'excitants (tabac, alcool et drogue).

Parmi les 108 répondants, 32 ont affirmé avoir déjà publié ou partagé, apprécié, commenté une information sur le cancer. Il s'agit de 27 jeunes de 25-34ans et 5 jeunes de 18-24 ans d'une part et 27 femmes et 5 hommes d'autre part. Nous enregistrons à ce titre 84,3% de femmes (1/3 de l'effectif global féminin et 40% des 108 répondants à cette question) et de jeunes de 25-34 ans à avoir apporté cette réponse. Les 10 individus ayant répondu avoir déjà été en contact avec une information concernant l'hygiène corporelle sont tous de sexe féminin. Neuf (9) ont mentionné avoir été en contact avec une information sur les Infections Sexuellement Transmissibles (IST) ou le VIH SIDA.

Autrement dit, il s'agit de 4,5% de l'effectif global et d 8,3% des répondants à la question portant sur une information de santé. Parmi eux 4 femmes et 5 hommes ; 2 jeunes de 18-24 ans et 7 de 25- 34 ans. Une situation paradoxale dans la mesure où 43% des jeunes semblent connaître des pages ou de groupes Facebook dédiés aux questions de santé. Les résultats selon les sujets de santé énoncés par les enquêtés sont ordonnés dans les tableaux ci-après.

- Selon le sexe (Masculin / Féminin)

PROBLEME DE SANTE PUBLIQUE	Personnes ayant déjà partagé, publié, apprécié ou commenté une information sur			Pourcentage (%) selon le nombre de répondants à la question (108)			Pourcentage (%) selon l'effectif total des enquêtés (200)		
	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total
Les Cancers	5	27	32	4,6 %	25%	29,6 %	2,5 %	13,5	16%
Consommations d'excitant	9	7	16	8,4 %	6,5 %	14,9 %	4,5 %	3,5 %	8%
Les MNT	7	8	15	6,5 %	7,4 %	13,9 %	3,5 %	4%	7,5 %
La Fièvre Ebola	8	4	12	7,4 %	3,7 %	11,1 %	4%	2%	6%
Les Soins corporelles	0	10	10	0%	9,3 %	9,3%	0%	5%	5%
L'hygiènealimentaire	2	7	9	1,9 %	6,5 %	8,4%	1%	3,5 %	4,5%
IST / VIH SIDA	5	4	9	4,6 %	3,7 %	8,4%	2,5 %	2%	4,5%
Le Paludisme	5	0	5	4,6 %	0%	4,6%	2,5 %	0%	2,5%

- Selon le critère de l'âge (A : 18 – 24 ans / B : 25 – 34 ans)

PROBLEME DE SANTE PUBLIQUE	Personnes ayant déjà publié, partagé, apprécié ou commenté une information sur			Pourcentage (%) selon le nombre de répondants à la question (108)			Pourcentage (%) selon l'effectif total des enquêtés (200)		
	A	B	Total	A	B	Total	A	B	Total
Les Cancers	5	27	32	4,6%	25%	29,6%	2,5%	13,5%	16%
Consommation d'excitants	4	12	16	3,7%	11,1%	14,8%	2%	6%	8%
Les MNT	1	14	15	0,9%	13%	13,9%	0,5%	7%	7,5%
La Fièvre Ebola	4	8	12	3,7%	7,4%	11,1%	2%	4%	6%
Hygiène corporelle	6	4	10	5,6%	3,7%	9,3%	3%	2%	5%
Hygiène alimentaire	3	6	9	2,8%	5,6%	8,4%	1,5%	3%	4,5%
IST / VIH SIDA	2	7	9	1,9%	6,5%	8,4%	1%	3,5%	4,5%
Le Paludisme	0	5	5	0%	4,6%	4,6%	0%	2,5%	2,5%

Parmi les problèmes de santé dont les informations ont le plus retenu l'attention des jeunes utilisateurs de Facebook il y a les cancers et la Fièvre Ebola. Ces deux maladies ont constitué le sujet de sensibilisations menées par des institutions en charge de la santé.

En octobre 2011, l'Institut National du Cancer appuyé par le géant d'internet Google a initié une campagne « *Mobilisons-nous contre les cancers* », destinée à inciter au dépistage du cancer du sein. Cette campagne a été imitée sur le réseau bleu par des jeunes ivoiriennes du sexe Féminin, en postant une image d'elle avec un message sur le cancer du sein ou du col le cancer du col de l'utérus et une invitation à une amie de son réseau à faire comme elle. La propagation de la maladie Ebola en Guinée et au Libéria a engendré une psychose au sein des populations ivoiriennes. En quelques jours, cette épidémie est devenue le menu de toutes les discussions dans les espaces publics, notamment sur le réseau social favori des ivoiriens, Facebook. Des messages de sensibilisations, aux fausses alertes en passant par les blagues ont fait surface. Durant des mois, Ebola a constitué un sujet social ayant animé les échanges entre utilisateurs du réseau bleu qui commentaient, publiaient, appréciaient ou partageaient des informations relatives à cette maladie qui a endeuillé de nombreuses familles Guinéenne, Libérienne.

Il est donc possible d'avancer que les informations relatives à ces deux problèmes de santé publiques respectifs ont mobilisé l'intérêt de quelques jeunes parce que : d'une part, la campagne sur les cancers s'est transformée en une sorte d'action sociale à laquelle les jeunes filles se sentaient plus ou moins obligées d'adhérer ou de participer soit volontairement ou par effet de mode ; d'autres part, Ebola était devenu un sujet d'ordre public et un problème national qui a incité bon nombres d'ivoiriens, notamment les internautes, à la recherche constante de la vraie information. C'est dire que cet intérêt, qui en tout état de cause demeure insignifiant ne résulterait nécessairement pas du caractère persuasif d'une quelconque campagne de sensibilisation nationale menée. C'est plutôt, les jeunes qui par peur ou par conformisme ont initié ou participé à des échanges sur ces questions de santé, qui du reste ne sont pas des problèmes de santé spécifiques à eux.

En effet, seulement 19,5% des jeunes se sentent concernés par les informations relatives aux IST et le VIH SIDA, à l'hygiène alimentaire, à l'hygiène corporelle et à la consommation des excitants (alcool, tabac, drogue et autres stupéfiants). Ceci étant, le

la santé ne figure pas au nombre des thèmes qui attirent en premier lieu les internautes abidjanais de cette frange d'âge.

Un tiers des internautes enquêtés affirment être le plus intéressés par les informations relatives à des faits de société et aux informations humoristiques sur Facebook. 16% (32 individus) des 200 interrogés préfèrent les informations sur l'actualité politiques, économiques et 12% (24 individus) penchent pour les informations à caractère religieux. Dans cette dernière catégorie, on retrouve près des 1/4 de l'effectif global féminin ; elles constituent 80% des enquêtés ayant opéré ce choix. Les hommes eux constituent 90% de ceux qui préfèrent les informations politiques et économique. Seulement 2 enquêtés de 18-24 ans, soit 2,5% des enquêtés de cette tranche d'âge à s'y intéresser. Par contre, 47% de ces jeunes préfèrent les informations relatives aux faits de société et à l'humour. Ils forment à 71% l'effectif des enquêtés intéressés par l'information sportive et culturelle diffusée via Facebook.

Notons que les publications abordant le thème de la santé ne sont suivies que par 7% de jeunes à savoir, 3 de la catégorie 18-24ans contre 11 de celle 25-34 ans ; et 9 de sexe féminin contre 5 autres de sexe masculin. Qu'est-ce qui explique le désintérêt de cette population pour les informations de santé publique alors que 68% de celle-ci pense, paradoxalement, que Facebook ferait un excellent média dans la sensibilisation en matière de santé ?

Les jeunes connaissent l'existence de pages ou de groupes appartenant à des institutions en charge de la santé. Ils savent aussi qu'il existe des pages de sensibilisation dédiées à différents problèmes de santé. D'ailleurs ils sont 43% à affirmer connaître des groupes qui communiquent sur le VIH SIDA et les IST sur le réseau bleu. Pour comprendre le désintérêt de cette population vis-à-vis des messages de santé sur le tabac, l'alcool, la drogue, les IST, les MST et tous les autres problèmes de santé les concernant, il faut déterminer les caractéristiques sociales de celle-ci. Sicela apparaît comme un exercice délicat dans la mesure où la jeunesse urbaine dans toute sa composante, sa complexité et sa diversité se retrouve sur Facebook, il importe de faire ressortir les éléments qui font d'elle un groupe social, au-delà de cette hétérogénéité. En d'autres termes, il faut mettre en évidence les points communs que partagent les membres de cette population hétéroclite lorsqu'ils se retrouvent sur ce réseau social. En plus du fait qu'ils considèrent dans leur majorité Facebook comme un média pour communiquer et se divertir, la connaissance d'autres particularités, sont utiles afin de captiver leur attention et de susciter un intérêt pour les messages de prévention ou de lutte véhiculés sur « leur média ». « *La société des jeunes est très difficile à cerner car elle est à la fois multiple et contradictoire. Elle serait tout à la fois individualiste, tribale et universelle, individualiste et fusionnelle, égoïste et solidaire, autonome et dépendante à l'égard du monde des adultes, transgressive et respectueuse des normes, voire même demandeuse de normes* » (Oddoux K. et Al., 2000).

La Côte d'Ivoire est un pays multilingue qui a pour langue officielle le français. La cohabitation du français avec les langues ivoiriennes a donné naissance à plusieurs variétés du français dont le français ivoirien¹¹⁵ et le nouchi¹¹⁶ (Kouadio, 2008). Dans le

¹¹⁵115 KOUADIO N.(2008) décrit le français ivoirien comme une appropriation décomplexée du français standard par les populations ivoiriennes. Il se caractérise essentiellement par des traductions littérales d'expressions issues des langues locales en Français.

¹¹⁶ Le nouchi est défini par KOUADIO N. (1990) comme un argot né de la rencontre du français avec les langues ivoiriennes que sont principalement le dioula, le baoulé, le bété. On y retrouve également des schèmes et construction emprunts de langues lexicales de langues européennes tels que l'anglais et l'espagnol. Autrefois taxé de code linguistique des délinquants et des enfants vivant dans les rues des quartiers populaires Abidjanais, le nouchi est aujourd'hui revendiqué par la jeunesse urbaine, voire la jeunesse ivoirienne dans toute son entièreté comme le parler de

même sens Aboa, et Nanga (2010) soutiennent qu'avec l'émergence des variétés citées, la pratique du français standard s'amenuise chez les locuteurs des zones urbaines notamment à Abidjan, bien qu'il demeure la norme de référence. Ainsi, Lorsqu'ils se retrouvent hors des amphithéâtres, loin de leur lieu de travail ou dans tout autre cadre qui leur impose de s'exprimer dans un Français standard, la majorité des jeunes abidjanais communiquent en nouchi ou en français ivoirien. C'est le cas lorsqu'ils sont sur les réseaux sociaux. De plus, en dehors de la thématique traitée, les publications les plus vues, commentées, appréciées ou partagées par la majorité des utilisateurs jeunes obéissent à une certaine caractéristique : la forme textuelle, la couleur, la tonalité, la tendance etc.

Sur Facebook, ils semblent plus attirés par les informations présentées en quelques mots. Ces informations sont soit rédigées dans un cadran coloré, avec des émoticônes. Ils suivent également les informations relatant des faits de façon comique, ironique ou mélancolique. C'est pour cela que les blagues, les satires et les témoignages relatifs à des faits sociaux heureux ou malheureux gagnent leur attention. Les jeunes abidjanais semblent des fans des messages présentés sous formes de bande dessinée et des courts messages illustrés par une image ou une vidéo. Au-delà de toutes ses caractéristiques linguistiques et sémiologiques, les ivoiriens sont des constamment à l'affût de nouvelles informations, à la recherche du sensationnel.

Pourtant, Après consultation de différentes pages ou de groupes d'institution en charge de la santé, il ressort que la plupart des publications faites par ces dernières sont généralement des informations ayant déjà été diffusées par le biais d'autres médias (télé, radio, affiche) qui sont reprises textuellement sur les réseaux sociaux. Ils n'obéissent souvent pas aux exigences des jeunes sur les réseaux sociaux. Dans ce cas d'espèce, la sensation du déjà vu peut pousser les jeunes à la recherche d'autres informations. Certains messages sont parfois longs, sans couleurs ni vidéo ou image illustrative. Les publications de ce genre, bien que contenant des informations importantes n'attirent pas les jeunes. Certainement que l'ONUSIDA l'a compris en optant le 1^{er} Décembre 2017¹¹⁷, pour une campagne de sensibilisation qui invitait les usagers des différents réseaux sociaux à publier une photo ou une vidéo accompagnée d'un court message parlant du droit à la santé. Par ailleurs, la réussite d'une telle campagne impose à cette organisation d'avoir des relais crédibles et suivis sur les réseaux sociaux pour inciter les jeunes à y participer et par ricochet assurer une large diffusion.

Pour revenir à certaines exigences auxquelles l'information de sensibilisation doit obéir pour être en adéquation avec les intérêts de la cible, le style de rédaction que l'on donne à l'information demeure un élément essentiel. La jeunesse est une époque de la vie pendant laquelle l'individu adopte une posture d'indépendance, d'autonomie. Il se sent libre de ses choix et devient par conséquent méfiant face à une attitude moralisante de la société. Ainsi, les messages axés sur la peur ne semblent parfois inappropriés que pour amener cette catégorie de la population à un changement de comportement, surtout lorsqu'il s'agit de la santé et de l'utilisation de Facebook comme canal médiatique. La majorité des jeunes utilise les réseaux sociaux à des fins divertissantes afin d'évacuer le stress, de passer du bon temps et suivre l'actualité sur les faits sociaux. Le choix de la théorie de la peur comme stratégie de communication serait alors un choix erroné.

Concernant la couleur, de nombreuses recherches sur l'impact de la couleur dans la publicité démontrent qu'elles sont déterminantes dans l'attitude des jeunes vis-à-vis du

la jeunesse. Désormais plus qu'un argot, il est considéré comme une variété du Français en Côte d'Ivoire et une identité culturelle pour les jeunes

¹¹⁷ Le 1^{er} Décembre de chaque année est célébré la journée mondiale de lutte contre le SIDA. Cette année, L'ONUSIDA a décidé de mener une action de sensibilisation impliquant tous les usagers des réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Youtube).

www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/myhealth-myright_fr.pdf

message publicitaire présenté. De ce fait la couleur d'une publicité sociale ne doit pas uniquement être définie par le type de message que l'on veut faire passer. La réceptivité de celui-ci dépendrait de la relation que peut entretenir le lecteur et certains éléments sémiologiques telles que les couleurs, les images, les icônes.

Conclusion

Il n'est pas opportun d'établir une corrélation positive entre la fréquence de connexion et la réceptivité des étudiantes aux messages de sensibilisation en santé publique sur Facebook.

En relation avec les observations de Spitzberg (2006), la motivation est un des précurseurs clés dans l'usage de Facebook. Et si les stratégies en communication pour le changement de comportement ne parviennent pas à concilier ces motivations des récepteurs à la nécessité d'impulser une sensibilisation sur le VIH/Sida, l'œuvre restera inachevée. Les raisons qui justifient l'usage des réseaux sociaux chez les jeunes sont plus fortes que le simple fait de passer des messages de sensibilisations au VIH/Sida sur Facebook et espérer voir les récepteurs réagir dans le sens souhaité, car leurs intérêts ne s'y trouvent pas. Les stratégies de communication des organisations de santé pour la sensibilisation sur les maladies auxquelles la jeunesse est exposée doivent être réajustées selon le comportement de celle-ci dans son usage des réseaux sociaux. Les informations et messages de santé sont à élaborer de sorte à susciter l'intérêt et l'implication des jeunes.

Par ailleurs, si la jeunesse reste portée sur d'autres thèmes, le moment est alors propice pour ouvrir le chemin des spams à la publicité sociale là où les récepteurs sont aux commandes des messages auxquels ils sont continuellement exposés sur Facebook et les autres réseaux sociaux.

Références Bibliographiques

Aboa, A. & Nanga, A. (Juin 2014). La dynamique du Français en milieu urbain. In *Les métropoles francophones en temps de globalisation : le livret des résumés* (p9). Paris : Colloque GTRC

Bryant, J. A., Sanders-Jackson, A., & Smallwood, A. M. K. (2006). IMing, text messaging, and adolescent social networks. *Journal of Computer-Mediated Communication*, 11(2), 577–592.

Danic, I. (2006). La notion de représentation pour les sociologues : Premier aperçu, RESO- UNIVERSITE Rennes II, ESO- UMR6590 CNRS N° 25, pp29-32

Ellison, N. B., Steinfield, C., & Lampe, C. (2007). The benefits of Facebook "friends:" Social capital and college students' use of online social network sites. *Journal of Computer-Mediated Communication*, 12(4), 1143–1168.

Giroux, C. (2013). « Utilisation du réseau Facebook dans une campagne de prévention pour jeunes adolescents : analyse secondaire des données d'une étude postcampagne ». *Communiquer*. DOI : 10.4000/communiquer.532, consulté le 15/08/2017.

Grebosz, M. & Otto, J. (2013). L'impact des réseaux sociaux sur les comportements des jeunes consommateurs. *Studia Ekonomiczne*, pp. 44-56.

Henwood, R. ; Patten, G. & al. (2016). AIDS CARE. *Acceptability and use of a virtual support group for HIV-positive youth in Khayelitsha, Cape Town using the Mxit social networking platform*. Pp. 898-903. En ligne sur : <http://dx.doi.org/10.1080/09540121.2016.1173638>, consulté le 21/06/2017.

Lehnart, A. (2015). Teens, Social Media & Technology Overview 2015. En ligne sur : <http://www.pewinternet.org/2015/04/09/teens-social-media-technology-2015/> , consulté le 15/05/2017.

McKenna, Katelyn Y.A., Green, A. S., & Glenson, Marci E. J. (2002). Relationship formation on the Internet: What's the big attraction? *Journal of Social Issues*, 58(1), 9–31.

Mercklé, P., (2011), *La sociologie des réseaux sociaux*. Paris : La Découverte, 2011.

Pavic, G. (2011). *Utilisation de la peur en prévention, (dossier)*. Centre d'Information Régional sur les Drogues et les Dépendances (CIRDD), Bretagne. En ligne http://www.ireps-picardie.fr/Prevention_malveillante/Peur_prevention.pdf.

Oddoux K., Arènes, J. et Al. (2000). La communication sur la santé auprès des jeunes : Analyses et orientations stratégiques, Paris, INPES, ISBN 2-908444-68-2. [Inpes.santepubliquefrance.fr/CFESBases/catalogue/pdf/419.pdf](http://www.inpes.santepubliquefrance.fr/CFESBases/catalogue/pdf/419.pdf)

Priit, Kallas. (2017). *DreamGrow. Top 15 Most Popular Social Networking Sites and Apps [November 2017]*. En ligne sur : <https://www.dreamgrow.com/top-15-most-popular-social-networking-sites/>, consulté le 15/05/2017.

Ross, Craig; Orr, Emily; Susic, Mia; Arseneault, Jaime Michelle; Simmering, Mary G; and Orr, Robert. (2009). Personality and motivations associated with Facebook use. *Computers in Human Behavior*, 25 (2), 578-586. <http://scholar.uwindsor.ca/psychologypub/31> , consulté le 15/05/2017.

Spitzberg, G. H. (2006). Preliminary development of a model and a measure of computer-mediated communication (CMC) competence. *Journal of Computer Mediated Communication*, 11, 629– 666.

Valerie Barker. (2009). *Cyberpsychology & Behavior. Rapid Communication : Older Adolescents' Motivations for Social Network Site Use: The Influence of Gender, Group Identity, and Collective Self-Esteem*. Volume 12, Number 2, DOI: 10.1089/cpb.2008.0228

Yang, C-C. Brown, B. B. (2013). Motives for Using Facebook, Patterns of Facebook Activities, and Late Adolescents' Social Adjustment to College. *J Youth Adolescence*, 42. 403-416. doi: 10.1007/s10964-012-9836-x

Kaya, T. & Bicen H. (2016). Computer in Human behavior. The effects of social media on students' behaviors; Facebook as a case study. Volume 59, Pp374-379.

NOMBRE ET NUMÉRATION EN WOLOF

Dame NDAO

Université Cheikh Anta Diop
(Dakar-Sénégal)

ndadame@yahoo.fr

Résumé

L'étude de l'expression de la numération dans les langues atlantiques montre que, au sein de ce groupe on peut rencontrer différents systèmes. Le wolof, langue atlantique parlée au Sénégal présente un intérêt particulier sur le nombre et la numération dont il est intéressant de voir en quoi elle consiste. Dans cette langue, on observe une numérotation de position consistant en une énumération (dans les numéraux complexes) dans un ordre de valeur croissant ou décroissant des facteurs ou composants. Etant donné que le wolof est une langue à classes nominales, cet article décrit les numéraux qui portent la marque de classe en insistant sur le point remarquable concernant l'accord. Le statut nominal a été examiné pour voir le fonctionnement entre le numéral et le nom déterminé. Ce travail analyse par ailleurs les cas d'ambiguïté et la convention de l'ordre des composants.

Mots clés : numération, ordre, langues atlantiques, dénombrement

Abstract

The study of the expression of the number of Atlantic languages shows that within this group we can meet different systems.

Wolof, an Atlantic language spoken in Senegal, has a particular interest in number and numbering of which it's interesting to see in what it consists of. In this language there is a numbering of position consisting of an enumeration (in complex numerals) in order of increasing or decreasing value of factors or components. Given that, Wolof is a class language, a reflection is conducted on the numerals that bear the class mark, emphasizing the remarkable point about the agreement. The nominal status has been examined to see the operation between the numeral and the determined name. We analyze the cases of ambiguity and the convention of order to remove ambiguities.

Keywords: Count, order, Atlantic languages, enumeration

Introduction

Les réflexions sur les pratiques, sur les constructions et même sur l'utilisation du nombre a toujours été une préoccupation de toutes les sociétés.

Le nombre est un paramètre conceptuel exprimé de façon systématique et plus ou moins «simple» dans toutes les langues orales ou éventuellement écrites. La numération sera saisie ici à partir de références écrites, mais l'expression écrite des nombres représente celle de l'oral dans les langues naturelles actuelles dont il va être question.

Le nombre est en rapport avec les spécificités élémentaires et structurelles des langues. L'originalité de ce travail se justifie par la présence de certaines fonctionnalités telles que les numéraux qui n'ont encore fait l'objet d'aucune étude dans plusieurs langues et en particulier en wolof.

Le wolof est une langue dont la vitalité descriptive est indiscutable. En effet, les unités sont décrites et classées selon des catégories grammaticales bien déterminées. Les

numéraux sont présentés de façon claire et détaillée dans la plupart des travaux de description du wolof. Cependant, dans ces descriptions certaines analyses ne sont pas suffisamment motivées et on regrette que certains points du nombre et de la numération n'aient pas été traités de façon plus détaillée. A la rubrique des points sur la question qui méritent d'être revus, notamment dans une perspective de contribution sur l'expression du nombre en wolof, nous pouvons signaler les rapports entre classes nominales et numéraux, l'ordre et les ambiguïtés. L'objectif du présent travail est d'approfondir la réflexion par l'analyse morphosyntaxique en exploitant les relations entre les classes nominales et les numéraux et par l'analyse sur le plan sémantique des numéraux en wolof en produisant un essai d'interprétation, sinon de systématisation ou d'explication des cas d'ambiguïté, dans le but de faire ressortir des propositions de désambiguïsation.

Notre modèle théorique repose essentiellement sur la méthode fonctionnaliste classique en linguistique descriptive. Dans cette réflexion morphosyntaxique nous catégorisons les numéraux selon leur fonction en nous inspirant des travaux d'André Martinet sur les fonctions des numéraux. Martinet, fonctionnaliste, successeur de Saussure, considère l'étude d'une langue comme la recherche des fonctions jouées par les éléments, les classes et les mécanismes qui interviennent en elle (Ducrot, O., Todorov, T., 1972:42.). Dans cette réflexion sémantique, nous nous sommes inspiré d'une part, de la démarche de Stassen (2000) qui indique que les langues utilisent différents mécanismes pour lever l'ambiguïté donnée par leurs constructions. Et parmi les stratégies proposées, nous pouvons relever le test de primalité, l'ordre des éléments, l'inversion, etc. D'autre part, des stratégies de Kane (1985) qui montrent des décalages dans la formation des nombres complexes dans certaines langues à tradition orale.

Dans un premier temps, nous nous appuyerons sur les travaux existants sur la langue. Ensuite, des enquêtes sont menées pour élaborer un corpus. Sur la base de ce corpus, nous apporterons notre contribution sur certains aspects qui sont peu ou pas encore abordés. Nous commencerons par présenter un état des lieux. Ensuite, nous ferons une analyse descriptive approfondies des données du corpus. Ce qui nous permettra enfin de dégager les phénomènes typologiquement intéressants qui ont été relevés en rapport avec la classification nominale et le phénomène d'ambiguïté dans les numéraux et qui n'ont jamais été traités.

Cet article s'organise en deux sections: la première fournit un certain nombre de propriétés de la langue, utiles à la compréhension de cette analyse. La deuxième section décrit de façon détaillée la numération en wolof, à travers une approche typologique mettant en relief l'apport de cet article.

1. Le wolof: premières données documentaires

L'histoire ancienne du wolof est pratiquement inconnue, les références documentaires (européennes) connues datant tout au plus de quelque 280 ans (Cf. Manessy et Sauvageot, 1963). Si les données rapportées ci-dessus peuvent permettre de considérer que les numéraux du wolof et sans doute celui-ci dans son ensemble n'ont guère changé depuis trois siècles, il n'y a pas d'indications documentaires sur les éléments plus anciens de la langue et de leurs possibilités d'évolution ou changements (qui ont sans doute pu se faire depuis l'antiquité comme par exemple entre le latin et les langues romanes).

Dans cette partie qui n'a évidemment aucune prétention d'originalité, mais a pour objectif de faire, comme on dirait, l'état des lieux des travaux sur le nombre en décrivant en détail les éléments de base. En réalité, le nombre en wolof est relativement bien connu car il est mentionné dans diverses descriptions de cette langue, notamment Sauvageot (1965), Diagne. (1971), C. Becker, V. Martin, C. Mbodj (1979), Fall (1999), Diouf (2002), Podzniakov (2018), etc. Ainsi, dans le document de C. Becker, V. Martin, C.

Mbodj (1979), nous pouvons relever que les noms de nombre marquent la quantité ou le rang des choses. Les uns sont substantifs et les autres sont adjectifs. Les nombres adjectifs se distinguent en cardinaux ou en ordinaux. Les nombres ordinaux marquent l'ordre ou le rang des choses. Les nombres substantifs se divisent en collectifs, en distributifs, en proportionnels. Les nombres substantifs collectifs désignent une certaine quantité de choses réunies telles que : un couple, une dizaine, une centaine, un millier, un million. Les distributifs expriment les parties d'un tout divisé. Les proportionnels ou augmentatifs sont : le double, le triple, le quadruple.

Il y a là l'essentiel des éléments et le système de numération du wolof (similaires à des détails près à ceux d'aujourd'hui) et que les auteurs suivants ne feront que confirmer et compléter. Il y manque cependant des données systématiques d'emplois dont on ne trouve que quelques traces d'exemples dans les textes conjoints (cf. p.53, *niat fan* « trois jours », p.58, *noun ñiar* « nous deux »...)

L'ouvrage de J. Dard (1826) donne non seulement les nombres du wolof mais également ceux de quatre autres langues sénégalaises : le maure, le bambara, le peul et le sarakhoulé, en y adjoignant, pour les trois premières, des éléments de conjugaison (non sans raison, les conjugaisons ayant des oppositions de nombre – singulier, pluriel, collectif – amalgamées à celles des personnes). Dard ajoute aux éléments de wolof un dernier terme « simple » : *tamdarette* « million » (qui est peut-être comme *temer* un emprunt au berbère semble-t-il), ainsi que des indications de règles d'emploi ou de fonctionnement syntagmatiques des numéraux cardinaux pluriels (complexes).

Boilat (1858) reprend ou confirme l'essentiel des données de ses prédécesseurs sur les noms de nombres cardinaux et ordinaux. Il donne notamment *tamndaret* « million » comme Dard, et en plus *témaire y tamndaret* « cents millions », ainsi que, d'autre part, des indications d'accord et de fonctionnement syntaxiques (accord avec l'article déterminatif : *gnare-gna,gni* « les deux »...)

Faidherbe reprend l'essentiel des éléments de base de ses prédécesseurs. Il affirme cent (témer en wolof) (et témedéré en poular) comme emprunt au berbère. Son analyse permet de rectifier Dard qui reprend pour le soninké les 100 *témédéré* et 1000 *oudiounéré* du peul (au lieu de kamé et oudiouné). Il donne, pour les trois langues, l'expression du « nombre de fois » (à rectifier en wolof actuel: 1 fois *bennyoon*, pas de *u* connectif singulier ; 2 fois *ñaari yoon*, 3 fois *ñetti yoon*..., *i* connectif pluriel).

Depuis les années 50 jusqu'à nos jours, les différents travaux de description se sont limités à reprendre les mêmes éléments cités ci-dessus.

2. Principe d'immanence / cohérence interne

Ce principe peut être celui des langues (vivantes naturelles) dont les éléments et les structures sont en cohérence avec eux-mêmes. Nous voyons principalement ici pour le wolof les corrélations suivantes de leurs numéraux avec le principe en question.

Selon Boilat (1858: 30) : « En wolof, au lieu de dire [comme en français] une maison, deux maisons, trois maisons, on dit une de maison, deux des maisons, trois des maisons, etc. » Si nous analysons ce fait, nous pouvons affirmer que cela veut seulement dire que dans le syntagme / numéral – nom / du wolof, il y a un rapport de complémentation nominale, le numéral étant un nominal complété par le nom, ou bien le nom est le complément (/complétant) du numéral, ce rapport étant marqué au pluriel (et non au singulier) par *i*, variante du connectif nominal (ou sorte d'« article conjonctif » selon Senghor (1947)). Cela s'apparente à un processus de multiplication combinable à l'addition implicite dans les unités quinaires. Exemples:

<i>benn kër</i>	« une *de maison »
<i>ñaari kër</i>	« deux *de maisons » ;
<i>juroóom-ñaari kër</i>	« sept *de maisons »
<i>téméeri kër ak ñaar</i>	« cent deux *de maisons »

C'est exactement ce qui apparaît dans le comportement des composants numéraux entre eux, avec cependant une rupture entre l'addition implicite décroissante des unités quinaires ($5+2 = 7$) et la multiplication croissante dans les facteurs supérieurs ($2 \times 10 = 20$). Exemples :

juróom-benn cinq (*de) un/cinq (et) un
ñaar-fukk 20 deux *de(s)/X dix
ñari téémээр 200 deux *de(s)/X cents

Mais plus simplement encore, la cohérence du wolof se fonde sur les faits cités ci-dessous.

D'abord, il a des marques connectives nominales qui s'appliquent aussi bien aux substantifs qu'aux numéraux (multiplicatif pluriel *-i* des centaines et plus), à la différence des autres langues qui procèdent par juxtaposition syntagmatique et complémentation implicite. Ensuite, selon la valeur relative des numéraux, l'addition est décroissante et la multiplication croissante (qu'elles soient explicites ou implicites). Exemples:

juróom-benn 6 : 5(+)
fukk ak benn 11 : 10 et 1
ñaar-fukk 20 : 2(x)10
ñari téémээр 200 : 2x 100

Enfin, tous les facteurs syntagmatiques numéraux présentent des rapports de détermination ou de complémentation additifs ou multiplicatifs, explicites ou implicites. Exemples:

juróom-benn 6 : *fukk ak benn*
ñaar-fukk 20, 2 (de) 10

Il semble que les numéraux du wolof sont mis en relief par rapport aux noms substantifs du simple fait qu'ils les précèdent, et ils sont du reste ainsi comme de véritables noms pouvant être déterminés ou déterminants, complétés ou compléments, concernés par la classification nominale et susceptibles aussi de s'adjoindre des articles ou des adjectifs (cf. *ñaar ñi* les deux; *yu samayñaar* de mes deux.... mais aussi cependant: *nun/yeen/ñoom ñaar* nous/vous/eux deux).

3. Numéraux et classes nominales

Le wolof est une langue à classe, c'est-à-dire l'ensemble du lexique est réparti en classes nominales qui gouvernent un système d'accord. En effet, le système nominal du wolof se fonde essentiellement sur la classification nominale qui permet la formation de la plupart des déterminants nominaux. Les noms du wolof se regroupent en une dizaine d'ensemble appelée classes nominales, lesquelles classes sont marquées par autant de consonnes appelées classificateurs nominaux qui sont : b-g-j-k-l-m-n-s-et w- pour le singulier et ñ-y- pour le pluriel.

Selon Podzniakov (2008 :567) le fonctionnement des classes nominales en wolof révèle un système qui est certes simplifié et limité dans sa portée mais reste remarquablement fonctionnel et cohérent.

En wolof, il a été relevé que le système numéral n'est pas soumis à la classification nominale de façon systématique. Cependant, d'un point de vue historique, la première consonne dans les racines actuelles pour '2-4' (*ñaar* 'deux', *ñett* 'trois', *ñeent* 'quatre') représente sans doute la marque de la classe Ñ. D'ailleurs, Podzniakov (2018:641) aborde dans le même sens dans son projet de reconstruction des racines des numéraux dans le proto-atlantique.

	2	3	4
17 ^{ème} : (Avezac)	yar-	yet	yannet
17 ^{ème} : (Hair)	yaare	yet	yanet
Villeneuve 1814	nier	niet	nianet
Dard 1826	niare	niatte	nianette
Koelle 1854	yār	yāt	yárint
Boilat 1858	gnare	gnatœ	gnoenentœ
Kobès 1869	ñâr, yâr	ñètã, yètã	ñanènt, ñanèt, yanèt
Standard Diouf 2003	ñaar, yaar (dial.)	ñett, yett (dial.)	ñeent, yeent (p.c.)
Lébou:Diouf, p.c.	ñaar	ñeeta	ñeenta, ñeneenta

Selon Doneux (1978) en wolof, toutes les classes préfixielles anciennes ont disparu des substantifs. Cependant, il convient de souligner que toutes les classes préfixielles se trouvent dans les numéraux. Si nous prenons par exemple le thème numéral pour « 1 », on aura *een* qui se classifie comme *k-enn*, *b-enn*, *l-enn*, etc. Pour ce qui est des thèmes, pour 2 «*ñaar*» pour 3 «*ñett* » pour 4 «*ñeent* », etc., ils doivent être analysés respectivement comme *aar*, *ett*, *eent*. Donc, on peut supposer qu'ils sont accompagnés du préfixe du pluriel ñ. Selon Robert & Podzniakov (2016 : 593) :

« On notera que, par différence, les autres numéraux ne portent pas de marque de classe mais fonctionnent comme des noms de classe B ou Ñ. Le statut nominal de ces autres cardinaux est visible notamment dans le fait que le connectif génitival (sg **-u**, pl. **-i**) est nécessaire entre le numéral et le nom déterminé ».

Nous présentons ci-dessous quelques exemples qui illustrent bien leur affirmation.

- juróom-i doom
cinq-CONN.PL enfant
« Cinq enfants »
- fukk-i kër
cinq-CONN.PL maison
« dix maisons »

On signalera enfin certaines particularités typologiquement intéressante concernant les numéraux. Selon Diouf (2003) de 2 à 4, les termes s'accordent en classe Ñ (*ñaar* Ñ 'deux', *ñett* Ñ 'trois', *ñeent* Ñ 'quatre') alors que 5, 10, 100 et 1000 s'accordent en classe B (*juróom* **B** 'cinq', *fukk* **B** 'dix', *fanweer* **B** 'trente', *téméer* **B** 'cent', *junni* **B** 'mille'). Pour tenter d'expliquer cette étrange répartition, Podzniakov et Robert (2016:641) posent que, les termes qui s'accordent en classe B sont des singuliers en vertu de leur probable origine nominale référant à une entité simple (donc au singulier). Il faut aussi souligner que la classe **B**, de nos jours tend à supplanter les autres classes.

En revanche, en ce qui concerne les termes qui s'accordent en classe \tilde{N} , nous pensons qu'ils relèvent d'une règle générale observée à travers les langues du Sénégal: si les nombres s'accordent, il ne s'agit le plus souvent que des nombres de 2 à 4 et ceux-ci font généralement leur accord dans la classe utilisée pour le pluriel humain (\tilde{N} effectivement en wolof). Ce phénomène éclaire à son tour l'étymologie des termes *ñaar* \tilde{N} 'deux', *ñett* \tilde{N} 'trois' et *ñent* \tilde{N} 'quatre' dont la nasale initiale n'est pas étymologique et reflète vraisemblablement un ancien préfixe de classe lié à l'accord de ces termes en classe \tilde{N} . Il faut montrer, en outre, que la classe \tilde{N} en wolof n'est pas une innovation récente mais vraisemblablement une forme très ancienne, étant donnée sa présence dans ces nombres cardinaux. Diouf (2003) donne par ailleurs d'intéressantes variantes pour 'deux', *ñaar* \tilde{N} variante *yaar* **Y**, et pour 'trois', *ñett* \tilde{N} variante *yett* **Y**, qui attestent d'un alignement sur le pluriel commun mais aussi du statut préfixal de la voyelle initiale de ces termes. On remarque que cette dernière forme s'accorde en classe **Y** selon le principe d'allitération invoqué.

Il paraît intéressant de relever que le numéral « 1 » est le seul nombre qui est assujéti à un accord complet de classes comme le montre le tableau ci-dessous. Il faut juste souligner en guise de rappel qu'en wolof le suffixe *-een* introduit des valeurs sémantiques différentes en fonction qu'on soit au singulier ou au pluriel, ou en fonction de sa position c'est-à-dire qu'il apparaît avant ou après le déterminé, ou en fonction même du contexte.

classes	1	2
b-	<i>b-enn xale</i> « 1 enfant »	<i>ñaari xale</i> « 2 enfant »
g-	<i>g-enn kër</i> « 1 maison »	<i>ñaari kër</i> « 2 maison »
k-	<i>k-enn nit</i> « 1 personne »	<i>ñaari nit</i> « 2 personnes »
w-	<i>w-enn weer</i> « 1 lune »	<i>ñaari weer</i> « 2 lunes »
s-	<i>s-enn ngarab</i> « 1 arbuste »	<i>ñaari ngarab</i> « 2 arbustes »
m-	<i>m-enn muus</i> « 1 chat »	<i>ñaari muus</i> « 2 chats »
j-	<i>j-enn jigééen</i> « 1 fille »	<i>ñaari jigééen</i> « 2 filles »
l-	<i>l-enn lëf</i> « 1 chose »	<i>ñaariyëf</i> « 2 choses »

Tableau 2. Les accords de classe du numéral 1

Ce morphème fonctionne également, dans la numération, comme numéral cardinal avec la marque de classe B : *benn*'1'. On notera que, par différence, les autres numéraux ne portent pas de marque de classe. Le statut nominal de ces autres cardinaux est visible notamment dans le fait que le connectif génitival (**-i**) est nécessaire comme précédemment annoncé entre le numéral et le nom déterminé. Pour ce qui est du statut nominal des numéraux en wolof, nous pouvons relever la présence de connectif génitival (*u* pour le singulier et *i* pour le pluriel) entre le numéral et le nom déterminé. Pour ce qui est du connectif génitival *u* pour le singulier, le wolof offre un cas typologiquement intéressant car à l'exception de la classe m- qui accepte le connecteur, toutes les autres classes font ellipse ou n'acceptent pas ce connecteur comme le montrent les exemples ci-dessous

3.a Kenn nit
Un personne
« Un(seul) homme »

3.b genn kër
un maison
« Une(seule) maison »

3.c menn-u muus
un-CONN personne
« Un (seul) homme »

Mais au pluriel, le connecteur *i-* est toujours présent quelque soit le numéral. Voici quelques exemples pour illustrer nos propos.

4.a ñaar-i kër
deux-CONN maison
« Deux maisons »

4.b ñett-i nit
trois-CONN personnes
« trois personnes »

4.c juróom -i muus
deux-CONN chat
« cinq chats »

S'agissant de la syntaxe du déterminatif numéral, on relève une certaine variabilité due à la position. Pour cette construction, de nos jours la langue wolof privilégie deux classes nominales à savoir, *b-* et *m-*. Cependant, l'usage de la classe appropriée doit être de rigueur

5. Menn xar dee-w-ul
CLm-enn mouton mourir-EPENT-NEG
« Aucun mouton n'est mort »

6. kenn nit dee-w-ul
CLk-enn personne mourir-EPENT-NEG
« Aucune personne n'est morte »

4. Ambiguïté structurelle

L'ambiguïté est une caractéristique fondamentale du langage qui concerne tous les domaines et tous les niveaux de l'analyse linguistique. Nous retiendrons la définition simple mais précise qu'en donne Fuchs, qui stipule qu'il y a ambiguïté « lorsqu'à une forme unique correspondent plusieurs significations » (1996: 7). L'ambiguïté joue un rôle important dans la communication. Malheureusement, les recherches sur ce thème sont peu orientées vers des langues telles que les langues africaines à tradition orale.

L'ambiguïté dans les nombres est un phénomène très peu traité par les linguistes dans les langues du monde en général et sénégalaise en particulier. En réalité, les mathématiciens ont beaucoup réfléchi sur la question. D'ailleurs Stassen (2000) a développé des pratiques qui aident à lever l'ambiguïté. Le phénomène d'ordre qui sera beaucoup utilisé dans cette réflexion nous permettra de désambiguïser quelques expressions de nombre. Le test de primalité de Stassen (2000) sera utilisé pour identifier

les bases ou les nombres fondamentaux du wolof ce qui nous permettra de résoudre le lancinant problème des répétitions.

Le wolof et d'autres langues du Sénégal (peul, sérère, cf. Kane1985), présentent une imprécision (orale) d'éléments de certaines paires de nombres complexes tels que dix mille un /onze mille, c'est-à-dire les dizaines de mille + unités (1/9) ou milliers (ainsi que pour les centaines, milliers, millions, milliards de...), par un défaut de spécification du dernier terme, l'expression abstraite ordinaire wolof de 10.001 et 11.000 étant:

fukki junni ak benn dix mille et un (unité/millier?)

ñaar-fukki junne ak benn 21.000/20.001

ñaar-fukkijunne ak ñett 23.000/20.003

Le problème peut venir en partie de ce qu'indique ainsi J. Dard (1826 :28): « [il faut dire] *fouk y taliba ak niare* douze écoliers, et non pas *fouk ak niare y taliba...* »

Cela signifie que lorsque le nombre cardinal est composé de dizaines et d'unités, on place le substantif immédiatement après les dizaines. De plus, quand la conjonction *ak* « et, avec » est précédé par un numéral et elle est suivie par deux noms numéraux ou avec la possibilité que l'un des éléments soit un substantif. Dans ce cas, la conjonction se place juste avant le dernier élément. Ce dernier devient complément dudit premier terme.

/num1/ ak /num2/ - /num.3~subst./ > /num.1/- /num.2~subst./ ak /num.3/.

Appliquée à la chaîne des nombres de 1 à l'infini, cette règle produira ces ambiguïtés avec les milliers complétés, car ceux-ci constituent un second palier de reprise à un, où les mêmes termes précédents d'unités, de dizaines et de centaines deviennent des multiplicandes, et sans spécification des derniers termes additifs coordonnés.

fukk ak benn, 11 ; *fukki fan ak benn* 11 jours

ñaar-fukk 20, *ñaar-fukki fan* 20 jours

ñaari téemer ak benn 201 (et non pas 300, *ñetti téeméer*); *ñaari téeméeri fan ak benn* 201 jours

junne ak benn 1.001 (et non pas 2.000, *ñaari junne*); *ñetti junne fan ak fukk ak benn* 3.011 jours;

fukki junne 10.000 ; *fukki junne ak benn* (*benn/junne* ?) 10001/11000 ? ;

téeméeri junne 100.000; *téeméeri junne ak benn* (*benn/junne* ?) 100.001/101.000 ?

Il y a là au moins 4 bases ou nombres avec lesquels se font les opérations d'addition et de multiplication ainsi que les changements de nom d'échelon : 1 (-4), 5 (-9), 10 (-100), 1000 (-1000.000).

Il n'y aurait plus d'ambiguïté si le wolof disait assez normalement :

fukk ak benn junne $10+1 \times 1000 = 11.000$, et donc

fukk ak benn junne ak benn $10+1 \times 1.000 + 1 = 10.001$.

Les solutions pour le comptage abstrait hors contexte seraient soit d'adopter la convention d'ordre ci-dessus, soit de convenir d'un moyen de spécifier les unités ou les milliers (répétition notamment) :

11.000 : *fukki junne ak benn junne* dix mille et un mille

10.001: *fukki junne ak benn benn* dix mille et un

Cette deuxième solution est praticable quand les nombres s'adjoignent aux substantifs, avec la répétition des nombres ou des substantifs :

fukki junne fan ak benn 10.001/11.000 jours

fukki junne ak benn junney fan dix mille et un mille jours,

11.000 jours / *fukki junne fan ak benn fan*,

dix mille jours et un jour (ou quelque chose de même farine, en wolof de cuisine de *Tubaab-Njállxaar* !).

Ceci n'est pas sans rappeler la répétition du suffixe *-eel* ordinal dans l'expression de nombres assez complexes comme dans l'exemple suivant de Boilat (1858) : la cent soixantième partie de la terre *téeméereelu cëru suuf seek juróom-benn-fukkeel ba...* :

Au reste, l'on peut penser que de telles ambiguïtés étaient, « à l'origine », pratiquement négligeables du fait qu'elles concernaient des nombres d'autant moins « nécessaires » qu'ils étaient plus grands, les emprunts au-delà des dizaines étant symptomatiques à cet égard – avec *téeméer* cent, et *tamndaret*, concurremment à, semble-t-il, *alfunni* emprunté à l'arabe (cf. J.L. Diouf 2002 :7), tous deux actuellement dépassés par *milyon* million, du français.

L'autre question est celle du **zéro**, inconnu au bataillon antérieur, assimilé actuellement au mot *tus* rien, adverbe ou nominal (cf. Dard, 1825: 284, tousse, adv. point du tout; Missionnaires 1855 : 204, rien, adv. *dara, tus* ; Fal et al. 1990 : 233, *tus g-* zéro, rien – *tusal* annuler de C.A. Diop 1975, rapporté par Fal 2013 :14, 58). NB. « Solution » de Athié (1995) des ambiguïtés : épellation des chiffres : pour 10.001, dire *fukki junni tustus ak benn*.

Conclusion

L'analyse des numéraux en wolof nous présente un système de comptage quinaire comportant des numéraux simples et complexes. Les numéraux simples sont les numéraux de base. En ce qui concerne les numéraux complexes, ils sont formés par juxtaposition, par coordination ou avec la marque *i*. La réflexion sur le rapport classes nominales et numéraux est intéressante car elle montre que la classe \tilde{n} qui est celle des humains est présente dans les numéraux deux, trois et quatre. Dans certaines zones, la classe *y* est celle qui est utilisée. L'étude révèle que la classe \tilde{n} pourrait être une forme ancienne étant donné qu'on la retrouve dans les numéraux cardinaux. De plus, nous avons retrouvé des traces de l'accord de 2, de 3 et de 4. Cette réflexion sur les accords des numéraux de 2 à 4 est un des meilleurs témoignages d'une présence des préfixes des classes nominales en wolof. Donc, aujourd'hui, nous devons penser plutôt que la consonne initiale des nombres fondamentaux ne doit pas être traitée comme consonne du radical, mais comme le réflexe d'un préfixe originel de classe « figé ». Cette idée rejoint la conception élaborée dans les langues atlantiques d'une structure confixale des classes originelles du wolof. En effet, il n'est pas rare de trouver en wolof et dans d'autres langues atlantiques des traces de préfixes de classe figés.

Le wolof a une numération de position, des logiques et des choix d'expression ou d'élaboration terminologique, en rapport avec leurs éléments et structures syntagmatiques. Il y a là des possibilités de procédés produisant des formes de composés et/ou de syntagmes nominaux avec les numéraux de base et/ou les substantifs. Le wolof se singularise par l'antéposition des numéraux et leurs facteurs additifs décroissants ou multiplicatifs croissants. Comme nous l'avons démontré dans le texte, l'ordre joue un rôle important dans la numération. L'autre particularité réside dans le rapport classes nominales et numéraux. Vu l'importance des informations fournies par l'étude sur nombre et numération en wolof, il serait intéressant d'étendre la réflexion sur les langues atlantiques et de voir est ce que ces règles sont les mêmes ou est ce qu'il y a des différences avec les autres langues du groupe?

Références Bibliographiques

- Athié, Aboubakrine Muhamed (1995). *Problématique de l'enseignement des mathématiques en langues africaines. Le cas des Langues Ouest-Atlantiques Sous-Groupe Nord*, Mémoire de maîtrise, Dakar : Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLSH). 120p.
- Boilat, Abbe (1858). *Grammaire de la langue wolof*, Paris. Imprimerie Impériale.485p.
- Becker, Charles, Martin, Victor, Mbodj, Cherif (1979). *Documents inédits d'Adanson sur la langue wolof*, Kaolack, 60p.
- Dard, Jean (1826). *Grammaire wolofe*, Paris, Imprimerie royale, 480p.
- Diagne, Pathé (1971). *Grammaire de wolof moderne*, Paris : Présence Africaine, 229P
- Diop, Cheikh Anta (1988). *Nouvelles recherches sur l'égyptien ancien et les langues africaines modernes*, Présence Africaine, 402p.
- Diouf, Jean-Leopold (2002). *Grammaire du Wolof contemporain*,ILCAA Tokyo: Tokyo University of Foreign Studies, 224p.
- Diouf, Jean-Leopold (2003). *Dictionnaire wolof-français et français-wolof*,Paris : Karthala, 487p.
- Doneux, Jean.Louis (1978). « Les liens historiques entre les langues du Sénégal ». Réalités africaines et langue française, numéro 8, Dakar : CLAD, p-6-55.
- Ducrot, Oswald. & Todorov, Tzvetan (1972). Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage. Paris.
- Faidherbe, Louis (1960). Vocabulaire de 1500 mots avec leurs correspondants en wolof de Saint-Louis, en populaire de Fouta et en soninké (sarakhollé) de Bakel. Saint-Louis (Afrique Occidentale Française): Impr. du Gouvernement.
- Fal, Aram (1999). *Précis de grammaire fonctionnelle de la langue wolof*, Dakar : Organisation Sénégalaise d'Appui au Développement (OSAD), 175p.
- Fal, Aram. & al. (1990). *Dictionnaire wolof-français suivi d'un index français-wolof*. Paris: Karthala. 342p.
- Fuchs, Catherine (1996). *Les ambiguïtés du français*. Paris/Gap : Ophrys.
- Kane, Abdoulaye Elimane (1985). *Systèmes de numération parlée des groupes ouest-atlantique et mandé. Contribution à la recherche sur les fondements et l'histoire de la pensée logique et mathématique en Afrique de l'Ouest*, Thèse de Doctorat d'Etat, UER de Lille, 442p.
- Kane, Abdoulaye Elimane (2017). *Les systèmes de numération parlée en Afrique de l'Ouest, Mode de dénombrement et imaginaire social* ». L'harmattan, Sénégal
- Manessy, Gabriel & Sauvageot, Serge (1963). Notes préliminaires to Wolof et serer : Etudes de phonétique et de Grammaire Descriptive. Dakar. Université de Dakar. 307p.

Pozdniako, Konstantin & Robert, Stéphane (2016). « Les classes nominales en wolof, fonctionnalités et singularités d'un système restreint », In *Les classes nominales dans les langues atlantiques*, Rudigger Küpper, 567-655.

Podsniakov, Konstantin (2018). *The numeral system of Proto-Niger-Congo: A step-by-step reconstruction* (Niger-Congo Comparative Studies 2), Berlin: Language Science Press.

Samb, Amath (1983). *Initiation à la grammaire wolof*. Dakar : Institut Fondamental de l'Afrique Noire, 129p.

Sauvageot, Serge (1965). *Description synchronique d'un dialecte wolof, le parler du Dyolof*. Dakar, IFAN, 278p.

Senghor, Léopold Sédar (1943). *Les classes nominales en wolof et les substantifs à initiales nasales*. Paris, Journal de la Société des Africanistes. In *Wolof et sérère*, 91-105.

Stassen, Slovan (2000). «Test de primalité». Dans *actes des tests de primalité de l'école de printemps*. Institut de Mathématiques de Bordeaux & INRIA Bordeaux Sud-Ouest.

MACHIAVEL UN CONSÉQUENTIALISTE ?

Diby Cyrille N'DRI
Département de Philosophie
Université Alassane Ouattara
(Bouaké-Côte d'Ivoire)
dibycyr1@yahoo.fr

Résumé :

Le machiavélisme a toujours été considéré comme un ensemble de violences à exercer sur le peuple en vue de la conservation du pouvoir politique. Si Machiavel semble être un conséquentialiste, cela découle du fait qu'il accorde la primauté aux résultats des actions et non aux sentiments. Or, à dire vrai, l'objectif du prince machiavélien, en pratiquant les normes rocambolesques, envisage la cohésion sociale. Aussi est-il judicieux de relever que c'est le prince de Machiavel qui, pour sortir son pays de la situation délétère, exerce sur lui-même une somme de violences. S'il se fait "harakiri"¹¹⁸ pour la pacification de la Cité, cela sous-entend que la gestion du pouvoir nécessite un homme *virtuoso*, c'est-à-dire atypique qui est amené à pratiquer des normes hors de l'usage commun pour le bien-être de son peuple.

Mots clés : Bonheur, conséquentialisme, politique, résultat, vertu, violence, *virtù*, utilité

Abstract:

The machiavelism was always accounted as a whole of violence's to exert on the people for the conservation of the political power. If Machiavelli seems to be a consequentialist, that rises owing to the fact that it encourages with prioritise the results that the feelings. However with saying true, the objective of the prince machiavellian as a practitioner the fabulous standards, considers social cohesion. As it is judicious to rise as prince de Machiavelli also exerts violence's on itself to leave his country the noxious situation. If it is made "hara-kiri" for the pacification of City, that under hears that the management of the capacity requires a man virtuoso, i.e. atypical which is brought to practice standards out of the common use for the wellbeing of its people.

Key words: Happiness, consequentialism, policy, result, virtue, violence, *virtù*, utility

Introduction

L'originalité de la méthode de recherche et de raisonnement de Machiavel s'inscrit dans la situation culturelle de son époque et dans un contexte marqué par des guerres fratricides entre les grandes villes l'Italie. Machiavel s'intéresse dès lors aux événements qui prévalaient dans son pays. En partant de l'étude de la politique intérieure et extérieure de l'Italie, il analyse les rapports entre les citoyens puis les relations entre les États. Sa réflexion politique passe, on peut le dire, par un examen critique de son temps mais également du passé. Ainsi qu'il le dit :

Je n'ai trouvé parmi mes biens nulle chose qui me soit plus chère et que j'estime autant que la connaissance des actions des grands hommes : connaissance que j'ai apprise par une longue expérience des choses modernes et une continuelle

¹¹⁸ Le Hara-kiri est un rituel japonais, est une mise à mort qui consiste à s'ouvrir le ventre avec une dague, c'est donc se sacrifier métaphoriquement.

lecture des anciens. Les ayant longuement, et avec une grande diligence, pensées, examinées et réduites à présent en un petit volume, je les adresse à votre magnificence. (N. Machiavel, 1996, p. V).

En vérité, la théorie machiavélienne est le tableau des faits qui rythment la scène politique. C'est pourquoi, le Florentin semble nous inviter au dépouillement de son opuscule qui est le résultat de sa longue expérience d'homme d'État. En technicien de la politique, il livre au dirigeant, Laurent de Médicis, les rouages de la gestion des affaires publiques. Machiavel, l'homme politique prématurément forcé à la retraite souhaite l'aider à sauver son pays voué à l'instabilité politique en lui conseillant pour son succès, la voie qui doit supposer que les hommes sont toujours prêts à déployer leur méchanceté. En effet, pour Machiavel, les hommes naissent et vivent socialement mauvais, cupides, vaniteux, lâches et versatiles. La violence, dans leurs relations, est consécutive à cette nature complexe des êtres vivants. Ainsi, pour démontrer que face à une situation ingérable rationnellement, il faut pratiquer toutes les formes de violences sur les sujets en vue d'établir l'ordre, N. Machiavel (1996, p. XI) indique ceci :

Compte tenu du fait que les hommes sont mauvais et que la politique selon le mot de Cosme de Médicis ne se fait pas avec des patenôtres, Machiavel définit dans le prince, de façon révolutionnaire, les moyens du gouvernement. De façon révolutionnaire : non pas que les moyens indiqués soient nouveaux (...) mais c'est que pour la première fois ils sont clairement désignés et que l'usage en est ouvertement recommandé aux chefs d'États.

Notre objectif dans cet article est de révéler que Machiavel réduit la politique à la ruse, au mensonge et à la violence. Le conséquentialisme machiavélien instruit que pour recouvrer la paix, l'usage de toutes les formes de violence s'avère indispensable. Nous avons affaire chez lui, selon l'expression de Nietzsche, à une vertu dépourvue de « moraline » surtout que la combinaison la plus favorable au maintien au pouvoir du prince est celle de la peur et de la crainte. L'impératif, selon Machiavel, est d'exercer la violence sur le peuple pour la conservation d'un trône. C'est ce principe qui fait de lui, comme on le voit, un conséquentialiste puisqu'il invite son prince à agir conformément à sa logique.

Ce précepte a été l'objet de critiques mitigées contre Machiavel. Si certains l'ont adulé, d'autres, en revanche, l'ont vilipendé. L'intérêt de ce texte est en conséquence de prouver que le conséquentialisme est cette attitude pragmatique qui vise uniquement à faire recours à toute sorte de stratégies pour manœuvrer habilement la violence pour la conservation du pouvoir. La question est dès lors de savoir s'il est radicalement important de considérer Machiavel comme celui qui ordonne de gouverner en s'arrogeant une once de violence sur le peuple ? Si chez lui, la vérité est liée à l'action ou à l'efficacité, ce succès ne vise-t-il pas le bonheur des citoyens ? Aussi n'est-il pas juste de faire remarquer que le prince se fait *Hara-kiri* pour favoriser l'harmonie sociale ?

Notre tentative de réponse à ces interrogations vise à faire voir, tout en nous soumettant aux méthodes analytique et critique, que le machiavélisme privilégie les actions et leurs résultats au lieu des sentiments. Pour le prouver, nous proposons deux axes de réflexion. Le premier tâchera d'analyser et de montrer que Machiavel est le précurseur du conséquentialisme puisqu'il recommande l'usage des moyens extraordinaires au prince dans la conservation de son pouvoir. Le deuxième axe démontre, en revanche, que si la politique est une affaire de rapports de forces et de calculs d'intérêts, le prince machiavélien est tenu de ne point songer à sa gloire, mais doit courir tous les risques pour le bien-être de son peuple en proie aux désordres.

1. La conservation du pouvoir chez Machiavel : entre conséquentialisme et culte de la violence

Il est nécessaire de souligner que le conséquentialisme est un courant philosophique apparu au 18^e siècle. Jeremy Bentham est celui qui a hissé cette doctrine qui semble se confondre avec l'utilitarisme. John Stuart Mill s'est fait au 19^e siècle un radical défenseur. Pour eux, il revient de maximiser l'équilibre total des plaisirs et des douleurs puisqu'une action est évaluée et considérée comme bonne par rapport au bonheur qu'elle produit. Si Machiavel, dans l'élaboration de sa pensée politique, a pris ses distances vis-à-vis de ses prédécesseurs, c'est en vue de montrer ce que ces deux penseurs vont ressusciter à partir du dix huitième siècle. Selon Machiavel, la fortune a voulu que, ne sachant parler ni de l'art, de la laine, de la soie, ni de gains, ni de pertes, il lui a fallu parler singulièrement des choses de l'État. Tout ce qui a préoccupé le philosophe italien, c'est la connaissance des mécanismes de fonctionnement du pouvoir politique. Sa pensée politique définit dès lors les moyens réels de la gouvernance. Mais, quels sont les raisons qui poussèrent Machiavel à piétiner les préceptes des Anciens dans la gestion des affaires publiques ?

Les Anciens inscrivaient la rectitude morale au cœur de la politique. La justice est le fondement de la réalisation du bonheur suprême de la collectivité. La politique de Machiavel, en revanche, n'est pas celle de la norme mais des faits parce que, pour lui, l'efficacité est la finalité de l'action politique. C'est pour ce fait qu'à la célèbre question platonicienne, "qui doit gouverner ?", Machiavel va greffer celle du "comment gouverner?". La réponse à cette préoccupation lui a permis de connaître l'essence du pouvoir d'État. L'État est emmené à garantir l'ordre au milieu des luttes qui naissent de la diversité et de la variété des intérêts des citoyens. C'est pour cette raison que, l'efficacité chez Machiavel se conçoit explicitement dans la convocation de la force et de la ruse. Cette vision résulte du fait que la nature humaine est caractérisée par l'agressivité. Les hommes sont loin d'être bienveillants parce que dominés par la violence. Ils sont donc portés vers la méchanceté. Alors, si le Florentin clame la légitimité de la force, cela suppose ou implique l'idée de droit.

Considérer la force comme fondement du droit renvoie également que, toute activité impliquant la force est juste. Par conséquent, nier l'importance de la force dans l'essor ou le développement de la civilisation, c'est avoir la réalité en aversion, c'est un désaveu cinglant contre la réalité. Si la force est incontournable chez Machiavel, elle constitue le moteur de la civilisation. M. Weber (p. 123), qui a été épris d'admiration pour Machiavel, soutient que : « s'il n'existait que des structures sociales d'où toute violence serait absente, le concept d'État aurait alors disparu et il ne subsisterait que ce qu'on appelle au sens propre du terme, l'anarchie ». Au fond, c'est simplement une ineptie d'admettre que le recours aux moyens extraordinaires ne participent guère au succès politique chez Machiavel. Il serait abrupt, sans réflexion critique, de mettre la force en procès et affirmer que le bonheur d'une société politique est exclusivement régi par les valeurs morales.

La violence et l'agression sont donc congénitales à l'espèce humaine. L'agression est un instrument polygénique propre à l'homme. À partir du moment où l'homme peut parvenir à dominer son milieu, la concurrence interspécifique devenait inéluctable. La guerre entre les principautés d'Italie de la renaissance était le reflet de la violence entre les citoyens. Cette situation désastreuse de cette nation a contribué au déséquilibre social du pays de Machiavel. Que faire dans cette nation régie par les rapports sociaux violents rendant la cité invivable ? Il faut absolument, selon le philosophe italien, la violence et la ruse pour l'équilibre de la société surtout que la constitution et les lois ne sont efficaces que lorsqu'elles sont respectées par les citoyens. C'est ainsi qu'il l'affirme :

Symbolisé par le lion, la force est le premier de ces moyens, que Machiavel juge indispensable pour les conquérants afin de fonder un nouveau régime, d'obtenir le soutien des populations, d'éliminer les opposants, de détruire l'ennemi, de jeter à bas les institutions anciennes. La force n'est pas moins indispensable aux régimes en place pour défendre l'État, maintenir l'ordre et la justice, se faire obéir des citoyens, des sujets et, plus encore, des soldats ». (N. Machiavel, 1996, p. X).

Si les hommes sont méchants, égoïstes et versatiles, il va sans dire que ces attitudes fragilisent les liens sociaux. Il revient, au prince, de les tenir et les maintenir en harmonie par la force. Les normes susceptibles de régir efficacement les relations humaines ne sont efficaces que si elles sont couplées à la force. Les hommes sont méchants et le temps, père de toute vérité le fait découvrir. Dès lors cette nature complexe ne peut être contenue que par une autre plus forte. « Voulant guérir la folie d'autrui, je deviendrai fou moi-même ». (More, 1964, p. 59). Tout comme la folie qui peut être soulagée par un homme devenu fou, le violent ne peut disparaître par la pression d'un plus violent donc d'une violence plus forte. Quoi de plus juste que le prince porte le manteau du lion pour effrayer les loups.

Il est nécessaire que le prince soit violent, sans cela sa ruine est incontournable au milieu des hommes qui se plaisent à demeurer dans le désordre et l'anarchie, E. Namer (1961, p. 35) écrit à ce sujet ceci:

Dans l'œuvre de Machiavel (...) une bonne politique n'a pas à être morale, elle a à organiser les forces du pays. Mais justement, dit Machiavel, c'est là la vraie morale, la morale vivante ; car la morale n'est pas celle de l'individu isolé devant Dieu, mais celle de l'individu dans ses rapports avec autrui et au sein d'une vie collective organisée. Voilà pourquoi la morale de Machiavel, loin d'être indépendante de la politique, lui est immanente.

Si les hommes étaient tous bons, son précepte serait convenable, mais la méchanceté légitime les violences sur les citoyens. Cette thérapie de Machiavel est calquée sur le modèle idéal dans l'histoire et les institutions des républiques et de la république romaine, en vue de guérir l'Italie moribonde. Selon le philosophe italien, pour animer cette « matière inerte » qu'est l'Italie son pays voué à l'instabilité politique, il faut une puissance dans la volonté du prince.

Cette autorité, qui provient de la *virtù* déterminant les grands hommes leur permet de manipuler à bon escient la violence et la ruse. Ainsi, le prince, par son habileté parce que bon capitaine et adroit diplomate, doit utiliser des méthodes infernales, horribles et souvent odieuses. Ce n'est pas en vain si le prince est comparable à un dictateur, à un fou et sanguinaire despote. Toutes ses atrocités sont dues au fait que, selon Machiavel, les hommes sont souvent opposés aux changements, il faut dès lors réprimer, brimer et parfois éliminer tous ceux qui sont réfractaires au nouvel ordre. Pour renchérir E. Barincou (1957, p. 167) dévoile que :

Certes, c'est un exemple rare dans l'histoire des événements humains que de voir un père non seulement condamner ses enfants à la mort, mais être présent à leur supplice. Mais quiconque se sera nourri de la lecture des événements anciens sentira que tout changement de gouvernement, soit d'une république en une tyrannie ou d'une tyrannie en une république, doit être suivi et marqué de l'exécution mémorable de quelques ennemis de l'État nouveau.

Les adversaires ou ennemis du prince sont généralement « les seigneurs » appelés « les

Grands ou les gentilshommes » qui vivent dans les violations de tous les genres. Ils sont les auteurs de toutes les révolutions en vue de mettre un terme au règne du souverain, c'est-à-dire un coup d'État. C'est à leur faveur que la barbarie, les viols, les meurtres et les crimes de toutes sortes se répandent dans les sociétés. Le dirigeant est, en conséquence, contraint de réprimer ou même d'exécuter ces fauteurs de troubles pour conserver son pouvoir. L'on note, dès lors de la doctrine politique de Machiavel, l'exécution des adversaires ou des citoyens pour les intérêts personnels du prince.

Le prince se fait le plaisir de commettre tous les crimes, toutes les barbaries qui semblent être les moyens incontournables dans la conservation de son pouvoir. Selon lui, si les hommes aiment le désordre de par leurs instincts naturels et leurs passions déchainées, il faut les rendre meilleurs uniquement par la force. Pour mener à bien sa tâche de pacification de son pays en se fondant sur le lion et le renard, Machiavel recommande à son prince une armée qui l'aidera à lutter contre la corruption. Ainsi, tout pouvoir n'est efficace que s'il dispose d'une armée forte. Cette armée qui pourra faire régner l'ordre afin que le prince réussisse sa gouvernance doit être composée des citoyens du pays.

L'on comprend que le philosophe italien n'a jamais eu pour souci le respect de l'homme, mais plutôt des intérêts de son prince. Ce souverain machiavélien a l'air de ne point se soucier de la dignité des citoyens qui constitue un droit inaliénable puisque ce qui compte c'est le maintien de son pouvoir. Ce souci, de la dignité qui a existé depuis l'Antiquité et qui a germé dans les cœurs et dans les concepts, semble manquer au prince machiavélien. Pour lui, ce qui compte, c'est le résultat qui est la conservation du pouvoir du prince. Tous les moyens fussent-ils bons ou mauvais sont importants pour maintenir ses intérêts personnels. Tous les artifices, les fourberies et stratagèmes deviennent indispensables pour le succès politique du prince. Cette idéologie s'est perpétuée et approfondie par l'utilitariste John Stuart et James Williams qui se sont fait remarquer par leur pragmatisme. Pour ces deux penseurs, la vérité est liée à l'action et selon eux l'efficacité conduit inexorablement au succès. Ils pérennisent, de la sorte, le règne de la nécessité dans tout ce que l'on entreprend ou dans toutes les finalités projetées fussent-elles morales ou immorales.

Cette analyse permet d'insinuer que Machiavel et ses prosélytes enseignent qu'on ne tient pas compte des risques à encourir en toutes entreprises, mais des bénéfices à capitaliser. Pour ce faire, les contraintes, les réprimandes, les répressions, les meurtres ou les tortures deviennent inévitables. La chosification et l'infantilisation des citoyens par le prince sont inévitables pour la défense de ses intérêts. D'où, la réduction de la pensée de Machiavel à l'art de la tyrannie. Pour W. Grigorieff (1983, p. 187), « ce qui frappe le plus chez Machiavel, c'est le côté géométrique de sa démonstration, une fois admis les deux postulats de base : l'homme n'est pas naturellement vertueux : la violence qui construit est justifiée ». Cet ensemble de préceptes immoraux semble l'exclure de la quête de la dignité humaine lorsqu'on aborde les questions politiques. Pour ses détracteurs, ces voix dénonciatrices ont largement dominé celles qui se sont efforcées de souligner qu'il n'y avait peut-être pas tant d'originalité dans son immoralisme politique. Ainsi contre toutes les valeurs éthiques prônées par les Anciens de l'Antiquité, les vertus théologiques de l'époque médiévale, Machiavel recommande de nouvelles valeurs propres à l'art de gouverner.

Il songeait à éviter de noyer la réalité politique dans une éthique trop limpide et inconsciente de ses propres contradictions. Cette nouvelle éthique exige absolument la force et la ruse pour le maintien du pouvoir au milieu des hommes changeants et méchants. Cependant, si l'on retient que Machiavel encourage les violences sur le peuple, il appert que le prince lui-même n'est exempt de cette violence nécessaire dans

la pacification de la cité. En effet, il semble que le prince se fait violence pour manier la force et la ruse pour maintenir son peuple en harmonie. Comment se manifeste ce *Hara-kiri* du prince machiavélien ?

2. Le « hara-kiri » du prince pour le bonheur du peuple

Si le prince machiavélien se fait *Hara-kiri* cela découle du fait qu'il fait violence sur lui-même pour rendre son peuple heureux. Ainsi, si le machiavélisme n'est pas seulement la somme des violences exercées sur le peuple, il est aussi l'ensemble des violences du prince sur lui-même. Il s'agit, dans ce chapitre, de démontrer que la violence ne s'exerce pas singulièrement sur le peuple mais sur le prince lui-même dans la pacification de la société.

Machiavel, qui a longuement admiré la philosophie antique, a réalisé que seule la raison peut aider son prince à mener à bien sa souveraineté. Cependant, dans l'exercice de ses fonctions, celui-ci est contraint de faire usage de la force et de la ruse qui sont antipathiques aux valeurs morale et religieuse. Or, pour la pacification de la cité sujette à toutes sortes de déviations, ces moyens hors de l'usage commun sont obligatoires. Pour ce faire, le prince est contraint de se débarrasser de ses ennemis, de tous ceux qui deviennent des embûches à la conservation de son pouvoir. Les Anciens que Machiavel a admirés s'étaient fondés sur la bonté, la libéralité, la magnificence qui sont des vertus souhaitables dans l'ordre moral. Celles-ci paraissent, en revanche, catastrophiques en politique au milieu des gens ingrats, versatiles et méchants. Il revient au prince de s'éloigner de ces valeurs morales pour porter le manteau de la cruauté, de toutes sortes de fourberies et de parcimonie. Si les normes morales exigent l'amour et le pardon entre les citoyens, le machiavélisme oblige le prince qui veut réussir sa gouvernance à ne pas s'effrayer de faire recours à certains vices. Dans son intention de montrer que la violence est consubstantielle au succès politique, N. Machiavel (1980, p. 155) écrit :

Il faut, par conséquent qu'un prince ne se soucie pas d'avoir le nom de cruel, pour tenir ses sujets unis et fidèles : car avec très peu d'exemples, il sera plus pitoyable que ceux qui, par excès de pitié, laissent se poursuivre les désordres, d'où naissent meurtres et rapines ; car ceux-ci, d'ordinaire, nuisent une collectivité entière, et les exécutions qui viennent du prince nuisent à un particulier.

En effet, si le prince se montre pitoyable et bon, le danger est qu'avec le temps, il ne peut point transformer sa bonne image en mauvaise, car ni le temps, ni les bienfaits ne domptent la méchanceté des hommes. C'est une erreur de croire qu'avec les bienfaits, les hommes peuvent changer de mentalités. C'est pour ce fait que le prince se fait *hara-kiri* pour éliminer dans les brefs délais tous les réfractaires à l'ordre de peur que le peuple perde la confiance en lui. Aussi en se faisant craindre, le prince contient-il les velléités internes et les agitations externes pour imposer son respect à ses voisins. Mais, Machiavel recommande que si le prince est forcé de se faire craindre en utilisant la violence, il est dans la nécessité de ne pas se faire mépriser par les siens parce que le peuple demeure la meilleure forteresse. Ainsi, une cruauté mesurée rapproche les citoyens et un excès les en éloigne. S'il doit mesurer le degré de se faire craindre, le prince devra tout mettre en œuvre pour ne pas se rendre ridicule et maladroit vis-à-vis de son peuple. La violence du prince, sur lui-même, permet de s'ingénier à faire paraître en lui le courage, la crainte, la grandeur, la gravité gage de sécurité et de sûreté.

Le prince a à inspirer des actions concrètes et cette aptitude à faire violence sur lui-même pour réussir dans toutes ses entreprises est le baromètre de son talent d'homme d'État. L'un des principes machiavéliens qui ordonne au prince de se faire *hara-kiri* est la création obligatoire d'une armée. Ce principe recommande au prince d'être le capitaine afin de conduire cette armée pour la restauration de la cité sujette à toutes les

formes de violence. Comment le prince, qui est civil, peut-il changer cet acabit pour porter le treillis ?

Ce qui doit préoccuper le prince, c'est l'art de la guerre qui est l'apanage de ceux qui commandent. En effet, une armée ne peut-être redoutable, forte et invincible que lorsqu'à la tête du pouvoir politique se trouve un homme fort, *virtuoso* qui lui communique sa *virtù*. Les Italiens ont toujours fait piètre figure dès qu'on arrive aux armées parce que les princes italiens n'ont eu que du dégoût pour les armes. Aussi, le Pape également, à la fois, à la tête du pouvoir temporel, comptait-il vainement sur la puissance divine. Ces attitudes passives ont contribué à la déchéance militaire de l'Italie. C'est pour pallier cette déviance que, Machiavel conseille à son prince de faire violence sur lui-même pour se forger une armée. Le philosophe italien demande à son prince de se faire obligatoirement des alliés parce que la neutralité n'est point un avantage dans la conservation du pouvoir. Le prince est dans la nécessité de risquer en choisissant d'être pour ou contre un voisin plus fort. Ainsi, si le prince est tenu de créer son armée et être capable de se décider pour ou contre un adversaire, il est amené à tout faire pour se forger une puissante machine administrative. Pour Machiavel, la cour du prince regorge de flatteurs, c'est-à-dire des conseillers qui ne disent pas les choses (les réalités sociales) telles qu'elles sont. C'est pour ce fait que le prince est tenu de choisir les collaborateurs qui auront les yeux rivés sur son projet. S'il veut réussir sa gouvernance, sa boussole est nécessairement la compétence, ce suivisme des ministres de qualité converge avec le bonheur de la communauté. La sagesse du prince réside dans sa capacité de contraindre ses ministres à rechercher la paix sociale surtout que pour N. Machiavel (1980, p. 183), « quand ils sont capables et fidèles, on peut toujours le réputer sage puisqu'il a su les juger capables et les maintenir fidèles ; mais quand ils sont autrement, on peut toujours porter mauvais jugement sur lui ». Tout ce qui doit préoccuper le prince et ses collaborateurs, c'est l'épanouissement des citoyens et non leur souffrance.

Le prince de Machiavel se fait donc violence pour réussir sa gouvernance au milieu des hommes qui sont foncièrement portés vers le mal. Ainsi, les préceptes de Machiavel et les instructions qu'il livre à son prince ne font pas de lui un dirigeant qui n'envisage que faire du tort à son peuple. C'est une erreur d'affirmer que le philosophe italien fait l'apologie d'un dieu dictateur, d'un despote dont le seul souci est de massacrer ou mentir à son peuple. Le reproche général fait à Machiavel est d'instruire son prince aux formes les plus odieuses de gouvernance. Or, son prince en suscitant la peur, l'horreur et la crainte dirige singulièrement son attention vers le bonheur de son peuple. L'on peut inférer que la relation peuple-prince chez Machiavel est une relation d'affection, d'amitié. Or, les détracteurs de Machiavel ont mis seulement en exergue un cynisme qui prend appui sur une férocité. Cet immoralisme a trouvé un écho favorable chez un penseur. Ainsi, il écrit que :

L'État n'hésite-t-il, pas à recourir à l'injustice qu'il condamne ordinairement chez les particuliers, lors même qu'il peut jouir de l'impunité qui lui confère sa puissance et l'assurance d'agir au nom de l'intérêt général. Plus grave encore, instituer pour opposer le droit à la violence, ne va-t-il pas jusqu'à la justifier lorsqu'il se sent menacer, et même jusqu'à légaliser les formes les plus odieuses lorsqu'il se sent perdre. (S. Freud, 1995, p.17-18).

Voilà comment Freud établit le lien entre Machiavel et Hobbes. Si l'auteur du Léviathan s'inscrit dans une perspective purement totalitariste et absolutiste, s'il doit disposer de la violence la plus extrême pour s'imposer à ses sujets, c'est pour préserver ses intérêts personnels. Là s'établit la symétrie entre la conception machiavélique et hobbesienne de la conservation des prérogatives du Prince et du Léviathan. Contrairement à cette vision caricaturée du machiavélisme, le Florentin semble être celui qui fait du peuple le

fondement de la gestion et conservation du pouvoir. Pour montrer l'avantage de la participation du peuple dans la pacification de la cité, N. Machiavel (2001, p. 33) révèle que « si fort que soit un prince dans ses armées, il a toujours besoin de la faveur des habitants pour entrer dans une province ». Pour faire des conquêtes ou pacifier une nation sujette à l'instabilité politique, il est nécessaire que les princes impliquent les populations.

Machiavel fait du peuple non pas un simple spectateur dans la gouvernance, mais plutôt un acteur potentiel et incontournable. Pour lui, si le pouvoir dépend d'abord de la force et de la ruse (la bête), ensuite des lois issues du commerce entre les hommes (les lois), il faut noter qu'enfin, la participation du peuple qui est le dépositaire du pouvoir est plus qu'indispensable. Tout prince qui a son peuple contre lui ne peut mener à bien sa gouvernance. Car, « le peuple désire la liberté et revendique une part du pouvoir de délibération et de décision ». N. Machiavel, (2000, p. 19). Il est important de conserver l'amitié avec son peuple en satisfaisant le désir de ne pas l'opprimer. Par la meilleure forteresse qu'il est, le peuple a son pesant d'or dans la gouvernance du pouvoir machiavélien. Il se pose comme une exigence intransigeante dans la conservation du pouvoir du prince. Ainsi, un prince sage commence à faire rédiger de bonnes lois en examinant auparavant si le peuple auquel il les a destinés est à même de les supporter. Le prince, conquérant chef de l'armée et du gouvernement, est tenu d'avoir une capacité de réaction et d'adaptation hors du commun. En effet, chez Machiavel, l'action de réforme des cités corrompues exige une forme de vaillance, de capacité d'initiative, de fermeté dans les actions parfois extraordinaires. Toutes ces énergies, que Machiavel communique à son prince, ont en vue, la réalisation du bonheur de son peuple. Le machiavélisme ne converge donc pas avec l'ordre de la domination ou un désordre dans la révolte. L'on peut inférer que, ce que les détracteurs de Machiavel n'ont pas perçu, c'est le fait que, dans sa gouvernance, toutes les actions de son prince sont des efforts continuels pour être toujours agréable à sa population.

On comprend de cette analyse que le souci de Machiavel n'est pas d'enseigner l'immoralité à son prince. Si la violence est consubstantielle à la doctrine politique de Machiavel, il ne fait point allusion à la violence qui détruit qui est d'ailleurs selon lui condamnable. Ce qu'il vante, c'est la violence qui construit. Ceci laisse entrevoir qu'il y aurait des violences bonnes et d'autres mauvaises ou une cruauté mal employée et une autre bien employée. Mais qu'est-ce qu'il convient d'appeler cruauté bien pratiquée ou cruauté mal employée ? Sur ce point laissons le Florentin nous instruire davantage :

On peut nommer bien employées (...) celles qui sont faites en une seule fois par nécessité de sécurité ; et sur lesquelles ensuite on n'insiste pas, mais qu'on les convertit au profit des sujets, autant qu'il est possible. Mal employées sont celles qui, au début peu nombreuses, croissent avec le temps plutôt qu'elles ne s'éteignent. Ceux qui suivent la première sorte peuvent avec Dieu et avec les hommes avoir quelque remède pour leur État. (N. Machiavel, 2000, p. 68-69).

Comme on peut le constater, Machiavel ne demande pas au prince d'avoir l'épée à la main, c'est-à-dire d'employer une violence, une cruauté continue et croissante chose qui n'aboutirait qu'à le rendre odieux et haïssable. Ce qu'il est tenu de rechercher, c'est la dignité, le respect et l'estime du peuple. Les politiques contemporaines ont été influencées par cette affection pour le peuple. Machiavel se pose, en conséquence, comme l'un des précurseurs de la démocratie. L. Strauss (1982, p.42), en admettant que Machiavel s'exprime essentiellement dans un vocabulaire de laïcité et de démocratie, écrit :

Il n'est certes pas le premier à exprimer de telles opinions. Elles appartiennent à un type de pensée et de pratiques politiques aussi vieux que la vie politique elle-

même. Mais aucun philosophe avant Machiavel n'avait appuyé de son nom tout ce qui appartient à ce type de pensée et de pratiques.

Tout comme Leo-Strauss, John Locke, en s'inspirant des préceptes machiavéliens qui mettent au-dessus de tout l'amour pour son peuple, a contribué à des révolutions pour la libération des populations américaines. Les préceptes machiavéliens, qui ont fait école, ont été appréciés par Spinoza. Il démontre cette admiration (1966, p. 30) en ses termes : « Et je suis d'autant plus disposé à juger ainsi de ce très habile auteur qu'on s'accorde à le tenir pour un partisan constant de la liberté et que, sur la façon dont il faut la conserver, il a donné des avis très salutaires ». La liberté tant vantée par Spinoza procède des principes machiavéliens qui recommandent aux citoyens de participer activement aux activités dans la cité. Rousseau pour qui la liberté est un droit sacré. Pour lui, renoncer à sa liberté, c'est renoncer à sa qualité d'homme. Dès lors pour J-J-Rousseau (2007, p.65), « la nature commande à tout animal, et la bête obéit. L'homme éprouve la même impression, mais il se reconnaît libre d'acquiescer, ou de résister et c'est surtout dans la conscience de cette liberté que se montre la spiritualité de l'âme ». La grandeur de l'homme provient de sa capacité à faire usage de sa raison qui lui permet de réfuter tout ce qui peut l'avilir. Si cette liberté ne rime pas avec une licence, c'est pour signifier qu'elle contribue à l'entente entre les citoyens.

Cette liberté qui semble faire la fierté des Occidentaux n'est pas l'apanage des Africains. Dans notre continent, il existe des mésintelligence entre les dirigeants et leurs peuples. Ces leaders restent sourds aux préoccupations des populations. Il est nécessaire que les dirigeants cherchent à comprendre leurs peuples parce que, selon S. Diakité (2011, p. 91), « comprendre l'autre, c'est comprendre ce qu'il dit pour savoir ce qu'il fait, du moins ce qu'il veut faire ». Par cette entente, entre les dirigeants et leurs peuples, les révoltes et les désordres pourront s'estomper dans les sociétés. Car, si le peuple est en marge des activités dans la nation, il se révolte et favorise un désordre politique.

Ainsi, même si le maintien du pouvoir est à l'ordre du jour, c'est en vue de créer les conditions du bien-être et plus encore du mieux-être du peuple. Le prince machiavélien n'est pas un odieux tyran ou un cruel despote qui ne penserait qu'à gouverner l'épée à la main pour faire saigner constamment son peuple. Cela dit, Machiavel, en décrivant avec circonspection ce que font les dirigeants politiques, semble avoir dit la vérité sur ce que font les acteurs du jeu politique. C'est pour cette raison que pour Rousseau, en feignant de donner les conseils aux rois, Machiavel en a donné aux peuples. Machiavel s'est érigé en héros éponyme du peuple, tout en éclairant celui-ci sur les agissements des hommes politiques, il emmène les citoyens, partant de là, à s'acquitter de leur tâche pour l'harmonie sociale.

Machiavel, au-delà de l'image que la tradition a pu lui donner, est un auteur extrêmement moderne, qui, loin de nous apprendre les astuces de la tyrannie, se livre à une réflexion sur la politique. Cette politique moderne, que le philosophe italien hisse, met au-devant de ses actions, le bien-être des peuples. Son souhait est de voir les dirigeants se sacrifier pour leurs peuples et non les opprimer. Il s'inscrit dans la logique utilitariste puisqu'il vise l'intérêt du peuple qui est le grand nombre. Ainsi, selon lui, le bon prince est celui qui, soucieux de la ruine de son peuple, de la souffrance de ses compagnons, éprouve le besoin d'apporter des remèdes.

Conclusion

Toute la réflexion de Machiavel fut un effort d'unification de l'Italie par un prince *virtuoso* qui est condamné à faire usage des normes extraordinaires. Pour des penseurs comme M. Joly (1968, p. 3), il ne faut pas tenir Machiavel pour responsable du machiavélisme machiavélique car, « son seul crime a été de dire la vérité aux peuples comme aux rois : non la vérité morale, mais la vérité politique : non la vérité telle qu'elle

devrait être, mais telle qu'elle est, telle qu'elle sera toujours ».Machiavel hisse donc, au-dessus de tous, les résultats en vue du bien des peuples. Le conséquentialisme machiavélien, il est indéniable s'accommode avec des voies hors de l'usage commun. Mais il ne songe, en fond de toile, qu'à la prospérité des peuples. Si Senghor recommandait, à tout jeune qui venait à lui, déçu et las, cherchant sa voie, de lire Feilhard de Chardin, nous recommandons à tout dirigeant politique, déçu et las de lire Machiavel.

Ce qui est en vue, dans le machiavélisme, est bien loin d'être l'intérêt particulier du prince. Le machiavélisme perçu comme conséquentialisme et compris fondamentalement sans préjugés et dénaturations, peut contribuer à la régulation de l'espace politique de notre ère en proie à toutes sortes de turbulences. L'enjeu est, pour tout dire, la quête du bonheur de tous les citoyens.

Références Bibliographiques

Arendt, Hannah (1972). *Le système totalitaire*, Trad. Jean Loup Bourget et Patrick Levy, Paris, Seuil.

Barincou, Edmond (1957). *Machiavel*, France, Seuil.

Baruch Spinoza, 1666, *Traité politique*, traduit par C. Appuhn, Paris, GF.

Diakité, Samba (2011). *Les masses identitaires en Afrique. Pour une remise en question des Pouvoirs balafrés*, Berlin, Éditions Européennes.

Kouassi, Marcel (2011). *Euthanasie et Cultures africaines*, Abidjan, Educi.

Freund, Julien(1965). *Qu'est-ce que la politique ?* Paris, Sirey.

Grigorieff, Vladimir (1983). *Philo de base*, Paris, Marabout.

Julien, Freund (1968). *Sociologie de Max Weber*, Paris, PUF.

Machiavel, Nicolas (1980). *Le prince*, Paris, GF.

Machiavel, Nicolas (2000). *Le prince*, Trad. de l'italien et présenté par Marie Gaille N., Paris, PUF.

Machiavel, Nicolas (2001). *Le prince*, Trad. Jacqueline Risset, Paris, Babel.

Namer, Emile (1961). *Machiavel*, Paris, PUF.

N'Dri, Diby Cyrille (2013). *La face cachée de Machiavel*, Abidjan, Balafons.

Platon (1993). *La République*, Trad. de Pierre Pachet, Paris, Gallimard.

Rousseau, Jean Jacques (1964). *Œuvres Complètes*, Paris, Gallimard.

Strauss, Leo (1982). *Pensées sur Machiavel*, intro, Trad. de M. P Edmond et T Stern, Paris, Payot.

Guirert, Simon (2006). *Olympe Gouges, la révolte d'une femme*, Édition-Dite.

Thomas, Hobbes (1982). *Le Citoyen*, Trad. de S. Sorbière, Paris, GF.

Thomas, De Koninck (1995). *De la dignité humaine*, Paris, PUF.

Thomas, More (1643). *L'utopie*, trad. Sorbière, Paris, Ambudou.

Vilfredo, Pareto (1917). *Traité de sociologie générale*, Paris, Larousse.

Wanegffelen, Thierry (2008). *Le pouvoir contesté. Souveraines d'Europe à la Renaissance*, Paris, Payot.

USAGE DES TIC ET PROFIL DES APPRENANTS DANS LE SECONDAIRE GÉNÉRAL EN CÔTE D'IVOIRE

Mohamed Tidiane OUATTARA

Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Cocody

(Côte d'Ivoire)

mohamedtidiane@gmail.com

Résumé :

Ce travail a eu pour objectif de faire ressortir les usages et profils des apprenants du secondaire général utilisateurs des TIC dans l'apprentissage du français dans le contexte d'intégration des TIC. Pour ce faire, cinq cent élèves issus de différents établissements d'enseignement secondaire en Côte d'Ivoire ont répondu aux questionnaires et participé aux entretiens semi-directifs. Cette recherche porte essentiellement sur les usages d'introversion et d'extraversion du numérique. Ainsi, les usages observés sont de deux ordres : les usages scolaires et les usages ludiques. Les usages ludiques dominent la sphère sociale en dehors de l'école tandis que les usages scolaires sont plus courants en milieu scolaire. L'analyse des résultats obtenus fait ressortir trois profils des apprenants utilisateurs des TIC : les enthousiastes, les modérés et les réservés.

Mots-clés : TIC, usage, profil, apprenant, intégration

Abstract:

The purpose of this work is to highlight the profiles of general secondary students who use ICT in learning French in the context of ICT integration. To do this, five hundred students from different secondary schools in Côte d'Ivoire answered to question papers and participated in semi-structured interviews. This research focuses on the introversion uses and extroversion uses of the digital resources. Thus, the uses observed are of two kinds: school uses and recreational uses. Recreational uses dominate the social sphere outside school, while school practices are more common in schools. The analysis of the results shows three (03) profiles of learners using ICT: enthusiasts, moderates and reserved.

Keywords: ICT, usage, profile, learner, integration

Introduction

Annan, Kofi (2005) affirme : « *Les technologies de l'information et de la communication ne sont pas une panacée, [...] mais elles peuvent contribuer à améliorer la vie de tous les habitants de la planète.* » En effet, elles affectent de façon significative toutes les dimensions économiques, sociales et culturelles de la vie. Les TIC sont des outils qui permettent de réduire la distance, d'accéder au village planétaire qu'est devenu le monde et au savoir encyclopédique. Le monde de l'éducation n'échappe pas à cette réalité dans la mesure où le recours aux TIC se fait de plus en plus présent dans la transmission des connaissances au sein des systèmes éducatifs.

Pour se développer, tout peuple doit acquérir une éducation de qualité en adéquation avec l'évolution technologique et sociale. Selon Ngamo (2007), la présence des TIC en milieu scolaire bouleverse d'une certaine manière le fonctionnement traditionnel de l'école en créant des innovations sur le plan administratif, pédagogique, de la gestion de ressources humaines et matérielles.

Les technologies de l'information et de la communication sont donc, en peu de temps, devenues l'un des piliers de la société moderne. Aujourd'hui, de nombreux pays considèrent la compréhension de ces technologies et la maîtrise de leurs principaux concepts et savoir-faire comme partie intégrante de l'éducation de base, au même titre que la lecture, l'écriture et le calcul.

Ainsi, conscient du rôle déterminant que peuvent jouer les TIC dans le secteur de l'éducation, l'État ivoirien affirme sa volonté d'introduire ces dernières dans l'enseignement à travers le décret N° 2012-894 du 12 Septembre 2012. Mais, dans les faits, différents profils d'apprenants utilisateurs des TIC se démarquent dans les établissements d'enseignement secondaire en Côte d'Ivoire.

De fait, même si en Côte d'Ivoire alors que les usages des TIC au secondaire comme au supérieur sont de plus en plus documentés (Bahi, 2004 ; Bogui, 2007 ; Mian Bi, 2010c), force est de reconnaître l'inexistence de travaux sur les profils d'usages des TIC par les apprenants de l'enseignement secondaire général. La présente étude voudrait contribuer à combler ce vide en documentant les profils d'usage des TIC par les apprenants du secondaire général en Côte d'Ivoire

En se basant sur des apprenants pas forcément formés aux TIC, mais tout de même utilisateurs de ces technologies dans une certaine mesure, le présent article se donne pour objectif de dresser leurs profils d'usage en relation avec leur apprentissage du français.

Les recherches sur l'intégration des TIC dans l'enseignement identifient deux courants majeurs. Le premier, fondé sur une épistémologie socio-constructiviste analyse cette intégration comme vitale et favorable à la modification des pratiques d'enseignement (Dalgarno, 1996 ; McNaught, 1996). Le deuxième, de type néocomportementaliste et pragmatique, considère les TIC comme de simples outils compatibles avec un enseignement traditionnel (Gosperet al., 1996 ; Tapper, 1997).

Dans cette recherche, nous nous basons sur l'approche socio-constructiviste.

1. Méthodologie

Afin de parvenir à l'étude du sujet, plusieurs établissements ont été choisis comme cadre de recherche ; où l'aide du personnel a été nécessaire pour mener à bien la collecte et le traitement des données.

Dans le souci d'une meilleure organisation de ce travail et afin de permettre de mieux percevoir l'approche du thème, la présentation de notre cadre d'étude s'avère primordial.

1.1. Le terrain de recherche

Les établissements choisis comme champ de recherche sont les suivants :

- Lycée Houphouët-Boigny de Korhogo;
- Lycée Dominique Ouattara de Korhogo;
- Ecole Supérieure d'Informatique et de Commerce de Korhogo (ESICOM) ;
- Collège Saint Elisabeth de Korhogo ;
- Lycée Jeunes Filles de Bouaké ;
- Collège Saint Viateur de Bouaké ;
- Lycées Municipaux Pierre Gadié I et II d'Abidjan ;
- Cours Secondaire Méthodiste d'Abidjan (Yopougou)

Les établissements ont été choisis dans trois grandes zones : nord, centre et sud. Ils sont constitués établissements d'enseignement secondaire général public, privé et confessionnel. En ce qui concerne l'équipement des établissements en matériel TIC, les écoles citées disposent de salles informatiques provenant d'initiatives locales ou de certains projets (Sankoré, MTN Fondation). Ces infrastructures en place permettent aux

élèves de faire leurs exercices et de s'habituer aux différents types de logiciels (Word, Excel, Paint, etc.).

1.2. Techniques de collecte des données

Plusieurs techniques de recherche ont été utilisées dans le cadre de cette étude. Il s'agit du guide d'entretien et du questionnaire.

1.2.1. L'entretien

C'est le lieu de préciser que c'est l'entretien semi directif qui a été utilisé. Ce dernier n'est ni entièrement libre, ni entièrement dirigé par un grand nombre de questions précises et structurées.

L'entretien a servi à constituer une source d'informations complémentaires au questionnaire. Il s'agissait de savoir les activités menées avec les TIC et les fréquences d'usage de ces technologies par élèves dans l'apprentissage du français. L'entretien a donc permis d'assurer la fiabilité des données du questionnaire.

1.2.2. Le questionnaire

A côté de l'entretien, le questionnaire a joué un rôle primordial dans l'acquisition des données. Il a consisté à poser par écrit, par des apprenants, une série de questions relatives à leurs usages des TIC, à leurs fréquences d'usage des TIC dans l'apprentissage du français. En effet, Il nous a permis de collecter des données quantifiables et qualitatives auprès des élèves enquêtés.

1.2.3. L'observation des classes

Concernant l'observation des classes, il s'agissait de voir comment le cours de français est enseigné et quel lien peut-on faire entre l'usage des TIC des élèves et l'acquisition de compétences en français.

1.2.4. L'analyse de la progression

L'analyse de la progression a consisté à constater ce qui est effectivement enseigné aux apprenants pendant les cours. Et cela, au regard de ce qui doit être enseigné selon la progression officielle. C'est ce que Perrenoud (2002) appelle respectivement « *curriculum réel* » et « *curriculum prescrit* ».

1.3. Echantillonnage

Au départ, plus de 600 questionnaires ont été distribués. Cependant, certains enquêtés les ont conservés par devers eux-mêmes. De ce fait, les 500 questionnaires retenus l'ont été sur la base de la parité entre les garçons et les filles.

Pour saisir et analyser les profils des apprenants usagers des TIC, la sélection des participants repose sur un choix qui privilégie le maintien de l'équilibre dans les répartitions par rapport aux critères suivants :

Les enquêtes ont concerné :

- des élèves, car c'est de leur enseignement-apprentissage de qualité dont il s'agit ;

500 élèves ont répondu au questionnaire et participé à l'entretien ;

- Ainsi, 250 enquêtés de sexe féminin et 250 de sexe masculin ont participé à la recherche.

Tableau 1 : récapitulatif de l'effectif des enquêtés

Acteurs	Classes	Effectifs	Totaux
Apprenants	6è	40	180
	5è	40	
	4è	50	
	3è	50	
	2nde	70	320
	1ère	120	
	Terminale	130	
			500

Tableau 2 : Récapitulatif des techniques de collecte des données

Techniques		Entretien	Questionnaire	Observation directe	Analyse documentaire
Enquêtés					
Progressions	Français				X
	TIC				
Apprenants		X	X	X	

1.4. La technique d'analyse des données

Pour l'usage, nous avons utilisé les méthodes de l'analyse quantitative et qualitative.

1.4.1. L'analyse qualitative

Il s'agit d'une analyse qui s'appuie sur les données recueillies à partir d'entretien, d'observations et questionnaires. L'effort d'analyse a porté sur l'usage du matériel TIC, sur l'opinion des apprenants/utilisateurs concernant la notion TIC.

1.4.2. L'analyse quantitative

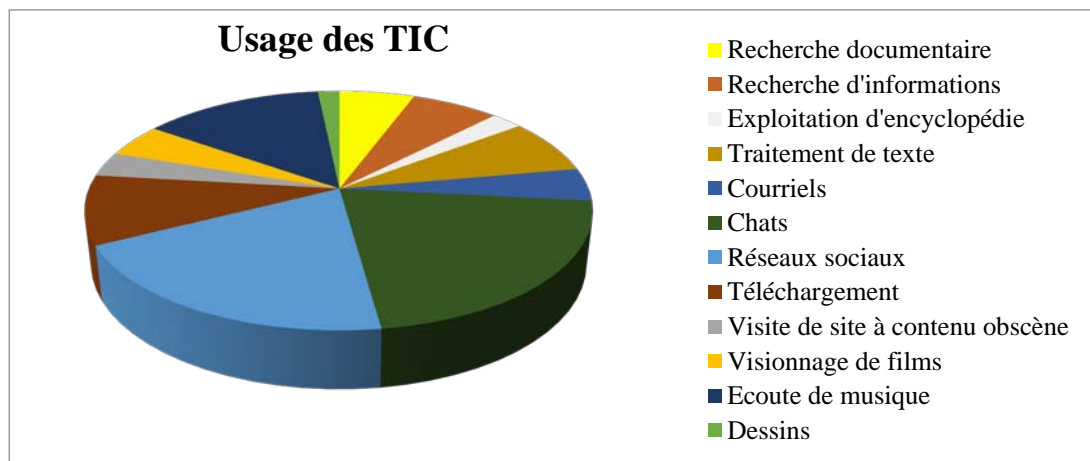
Essentiellement descriptive, cette technique présente les différentes statistiques liées à l'administration de nos matériaux d'enquête.

2. Résultats

2.1. Usages des TIC par les apprenants

En analysant les données collectées, plusieurs usages des TIC sont mis en évidence : recherches documentaires sur Internet, exploitation d'encyclopédie, traitement de texte, courriels, recherches d'informations sur les stars, chats, usage de Réseaux sociaux, jeux, visionnage de films, écoute de musique, dessins, téléchargements, visite de sites à contenu obscène.

Graphique 1 : Réponses relatives à l'utilisation des TIC



Sources : Questionnaires et entretien (2015-2016)

Notons que ces formes d'usages sont inclusives, c'est-à-dire les enquêtés pouvaient ainsi choisir plusieurs réponses à la fois.

L'usage des Chats 21,2%, réseaux sociaux 19,7% et l'écoute de musique sont de loin les activités favorites des apprenants en face des TIC.

S'ils mettent tous en évidence les principales fonctionnalités de l'ordinateur connecté à l'Internet, les quatre premiers traduisent particulièrement les objectifs d'apprentissage assignés à l'intégration scolaire des TIC par les décideurs scolaires. En revanche, les autres ont trait aux projets et intérêts socio-personnels des élèves utilisateurs de cette technologie. La plupart des usages mentionnés vont donc au-delà du cadre prescriptif et normatif de l'innovation techno-scolaire, pour aussi signifier la notion de détournement d'usage (Agostinelli, 2003). Le cadre normatif de l'intégration scolaire de l'ordinateur est ici construit autour de l'interdiction des usages autres que ceux relatifs à la recherche documentaire, à la communication et à la production des travaux d'apprentissage.

Constituant une sorte d'espace d'apprentissage et de jeu, le domicile est marqué par des pratiques informatiques qui ne nécessitent pas forcément une connexion Internet. Dans ce contexte, les TIC sont fondamentalement intégrés comme objet d'apprentissage et ludique.

Pour ce qui concerne les cybercafés, ils constituent un contexte qui laisse place à une diversité d'usages, ce qui permet d'y présenter l'ordinateur comme un objet public et multifonctionnel. En effet, contrairement aux salles informatiques des écoles dominés par des prescriptions d'usages et aux domiciles où s'exerce le contrôle parental, les cybercafés offrent aux usagers une liberté d'usage et une connexion Internet qui leur permet de faire avec les TIC ce que l'école et le domicile ne permettent pas.

Les TIC y sont utilisés principalement pour effectuer des usages scolaires, communicationnels et ludiques qui nécessitent une connexion Internet : correspondances électroniques, recherches documentaires, jeux en ligne, chats, utilisation de réseaux sociaux, visite des sites pornographiques et téléchargements. Cette façon de construire l'utilisation de l'ordinateur en fonction des contextes montre qu'il y a là un phénomène de contextualisation d'usage ou d'appropriation contextuelle des TIC. Mais le fait que les élèves exploitent les opportunités d'usage d'un contexte dans

le but de faire face aux contraintes rencontrées dans un autre contexte, signifie qu'il y a entre ces contextes une certaine interconnexion et complémentarité.

32,78 % des élèves déclarent utiliser les TIC pour le travail scolaire en dehors de la classe.

Peu utilisés, selon les élèves, pendant les heures de classe, les TIC le sont au contraire beaucoup en dehors de la classe. Les élèves semblent en effet avoir, en dehors des heures de classe, un usage habituel et massif des TIC à des fins scolaires : 87 % d'entre eux déclarent utiliser les TIC chez eux pour faire leur travail scolaire. Un élève sur cinq utilise à cet effet les TIC dans son établissement et 22 % chez des amis ou des membres de la famille. Ils sont également environ 25% à déclarer utiliser les TIC pour leur travail scolaire dans les cybercafés. Au total, 32,78 % des élèves déclarent utiliser les TIC en dehors des heures de classe pour faire leur travail scolaire.

La majorité des élèves utilisent les TIC dans au moins deux lieux différents, et 27,4 % déclarent l'utiliser pour faire leur travail scolaire à la fois chez eux, chez des amis ou des membres de la famille et dans leur établissement.

Ce sont les filles qui utilisent le plus les TIC à leur domicile. Elles utilisent également les TIC chez des amis ou des membres de la famille et aussi dans les cybercafés mais à un degré moindre.

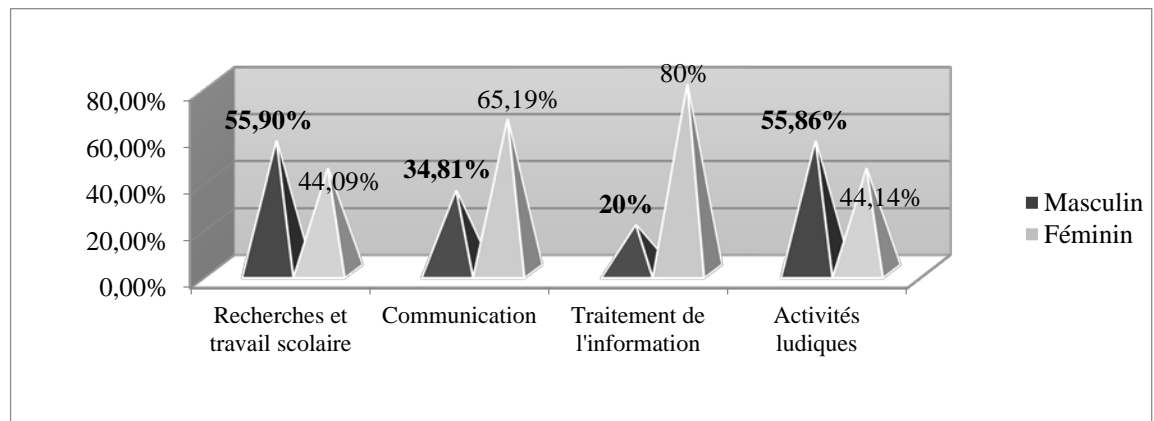
En examinant les usages des TIC chez les élèves des lycées et collèges de Côte d'Ivoire au regard de leur genre, nous avons montré que les filles et les garçons n'accordent pas le même intérêt aux différentes pratiques. Si, au niveau des usages scolaires et communicationnels comme la recherche, le traitement de texte et le courriel, ce que Marro et Vouillot (2004) appellent le *rôle de sexe* ne se manifeste pratiquement pas, il n'en est pas de même pour ce qui concerne les usages ludiques et quotidiens de l'outil en question. Ainsi, les chats et les réseaux sociaux apparaissent à dominante féminine, tandis que les jeux, musiques, films et visites des sites pornographiques sont majoritairement masculins. Cette appropriation genrée des TIC, c'est-à-dire sa construction en fonction des considérations sociales attachées au genre, porte donc la symbolique de la domination chez les garçons et celle du lien et de l'affection chez les filles (Jouët et Pasquier, 1999).

Au demeurant, en nous basant sur les usages réalisés par les apprenants et la typologie de Chacon (1992) qui identifie trois modes utilisateurs des médias informatiques selon chacun des métaphores :

- le traitement de l'information « la métaphore : *j'apprends en agissant* »;
- l'interaction entre l'apprenant et la machine « la métaphore : *je m'enseigne quelque chose à moi-même* »; et
- la communication « la métaphore : *j'apprends au moyen des autres* »,

nous identifions quatre (4) usages principaux des TIC par les élèves enquêtés : les activités de recherche, de communication, de traitement de l'information et les activités ludiques. Sur ce point, les choix étaient exclusifs. En clair, lors de l'entretien, il a été question de savoir l'usage principal réalisé par les élèves avec les TIC. Par conséquent, ils ne pouvaient choisir qu'une seule activité parmi celles qui étaient proposées. Le graphique 2 présente les résultats :

Graphique 2 : usages principaux des TIC par les élèves enquêtés



Sources : Questionnaires et entretiens (2015-2016)

Selon les résultats, la communication est la première activité la plus pratiquée chez les apprenants (29,45%). Elle concerne l'usage des réseaux sociaux, chats ou clavardage et les courriels. Cette activité permet aux élèves d'échanger entre eux, avec leurs familles et même avec les enseignants.

Les recherches et le travail scolaire pointent en deuxième position dans les activités menées par les élèves. A la lecture des données recueillies auprès des élèves utilisant les TIC dans leurs travaux scolaires, on s'aperçoit que la recherche documentaire est une pratique récurrente. Cela s'explique par le fait que le web constitue un formidable vivier de ressources : encyclopédies en ligne, sites dédiés, portails, enregistrements sonores, vidéos mis à disposition.

Néanmoins, cette profusion de ressources entraîne un certain nombre de problèmes relatifs à la meilleure ressource à choisir ; ce qui induit le risque d'infobésité (Sauvajol-RiollandC., 2013), à la définition du degré de pertinence d'une donnée, à l'évitement du plagiat de la part des élèves dans le compte rendu d'un travail de recherches.

Pour la plupart de nos élèves, les activités ludiques font partie intégrante de leurs usages des TIC. L'ordinateur, le téléphone portable et la tablette numérique permettent d'écouter de la musique, de regarder des photos et des films, de jouer à des jeux, d'échanger avec des amis, de télécharger du contenu et visiter les sites à contenu obscène.

Le traitement de l'information prend en compte dans notre étude le traitement de texte et les dessins avec l'ordinateur. Un logiciel de traitement de texte a pour objet la saisie de textes, leur mise en forme, leurs révisions (corrections et modifications), leur impression sur papier, de sorte à permettre la production de documents sous forme dactylographiée. Les textes étant enregistrés, il est très facile de les modifier (corrections diverses, révisions), de déplacer des parties, de réutiliser des fragments, de créer des modèles de documents.

L'avantage du traitement de texte, par rapport à la solution manuscrite, est la possibilité de retravailler son texte aisément, et autant de fois que nécessaire. Mais il y a aussi beaucoup d'autres avantages à utiliser un traitement de texte :

- la mise en forme du texte
- la saisie peut être assistée
- de nombreux outils sont à disposition.

Quant au dessin, il met en œuvre les logiciels de CAO (Conception Assistée par Ordinateur) et de DAO (Dessin Assisté par Ordinateur).

Toutefois, cette typologie présente des limites. Les différentes catégories interagissent entre elles. En effet, certaines activités de communication (Chat, clavardage, réseaux sociaux) rejoignent le volet ludique des usages. De plus, Tout usage des TIC quel qu'il soit est une manière proche ou lointaine de traiter l'information. Par conséquent, les différentes catégories de cette typologie peuvent ainsi se regrouper dans le volet traitement de l'information.

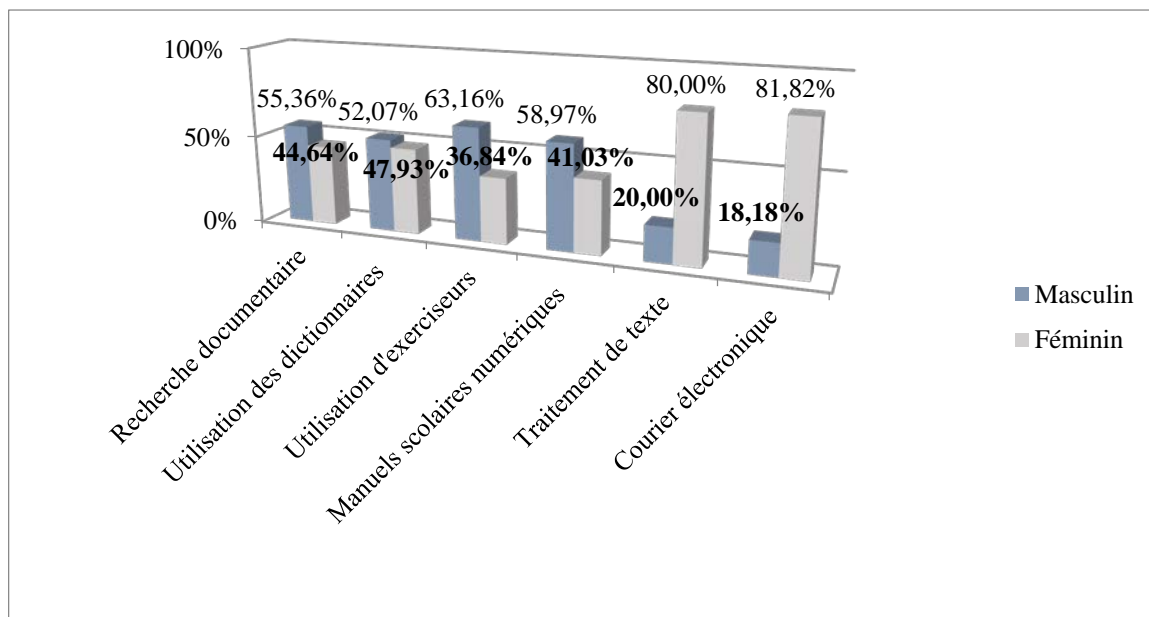
Les entretiens ont montré le fait que certains enquêtés essaient tant bien que mal de trouver un équilibre entre leurs différents usages des TIC. Ceux qui disent avoir accès aux TIC à des fins ludiques ont aussi relevé qu'ils utilisent l'ordinateur et l'internet à des fins scolaires seulement lorsque les enseignants leur donnent des travaux à faire. Le recours à Internet pour des activités scolaires à partir de leur propre initiative est rare chez ces élèves. Certains soutiennent n'avoir jamais eu recours à Internet pour le travail scolaire. On note que cette technologie est utilisée dans le but de se divertir. Les moteurs de recherche comme Google, aux dires des élèves, ne sont quasiment pas sollicités pour des activités de recherches instructives.

L'utilisation à des fins ludiques des TIC par les élèves porte généralement sur les réseaux sociaux, la messagerie instantanée et les jeux. Or, l'éducation aux médias, autrement dit, le cours de TICE désigne la prise en compte de l'éthique dans l'usage scolaire et éducatif des TIC.

2.2. Les usages TIC réalisés par les apprenants dans l'apprentissage du français

Les usages TIC réalisés par les apprenants dans l'apprentissage du français s'observent dans le graphique suivant :

Graphique 3 : usages TIC par les apprenants dans l'apprentissage du français



Source : Questionnaires et entretiens (2015-2016)

Le pays n'a pas de Centre de Ressources Multimédia régulant la diffusion des ressources numériques. En conséquence, les apprenants font avec ce qui est disponible sur Internet. La recherche documentaire à partir des moteurs de recherche : c'est une application qui permet de rechercher des ressources numériques sur Internet. (Google, Bing, Yahoo...)

Les enquêtés disent utiliser la recherche documentaire pour trouver des informations sur les auteurs des œuvres littéraires non étudiées en classe. Ils l'utilisent aussi pour approfondir leur culture personnelle en ce qui concerne la littérature en général (ses courants, ses genres, etc.). De plus, les enquêtés font des recherches dans le cadre des devoirs de maison et des exposés à rendre à l'enseignant ou à présenter en classe. En gros, leurs usages se résument en :

- Utilisation des dictionnaires et encyclopédies numériques : ceux-ci donnent la possibilité aux apprenants d'exploiter des dictionnaires et encyclopédies en ligne ou hors-ligne avec un contenu tenu régulièrement à jour (*Le Robert, Encarta, Larousse*).
- Utilisation d'exerciseurs : ce sont des outils de révision pour la langue française (*la-conjugaison. nouvelobs, français facile*).
- Utilisation de manuels scolaires numériques : d'après la définition de la SDTICE, « un manuel numérique est un manuel dématérialisé que l'on utilise avec un ordinateur. Il est vu sur l'écran ou projeté en classe avec un vidéoprojecteur. En plus des textes et images que l'on trouve dans le manuel papier, le manuel numérique peut proposer des documents sonores, des animations ou des vidéos. » (Nathan, Hachette, Bordas, lelivrescolaire)
- Le traitement de texte : (OpenOffice Writer et Microsoft Word.)

La Commission "Français et Informatique" de Mars 2002 le définit ainsi : « Le traitement de texte est un outil d'écriture, fonctionnant sur ordinateur, lequel, outre le rôle d'une machine à écrire habituelle, possède de multiples spécificités extrêmement utiles dans tout travail d'écriture. » Les élèves utilisent en majorité le traitement de texte pour saisir à la machine les travaux à rendre aux enseignants. Hormis un seul enquêté

qui dit saisir ses cours à la machine quand il rentre à la maison, les autres ont reconnu ne pas s'adonner à cette activité sur initiative personnelle.

Pourtant, l'usage approprié de correcteurs d'orthographe et de grammaire peut aider l'élève à se sentir plus sûr de lui quand il produit un texte écrit. A ce propos, Collinot (1987) soutient que : « Le traitement de texte, (...), libère véritablement l'expression écrite, sans qu'aucune lassitude soit perceptible chez les élèves (...); la qualité visuelle du texte produit les pousse à faire preuve d'une exigence sans précédent vis-à-vis de sa présentation, de la façon dont il est orthographié et de sa correction syntaxique; les remarques du professeur sont non seulement suivies d'effet, mais constamment sollicitées. »

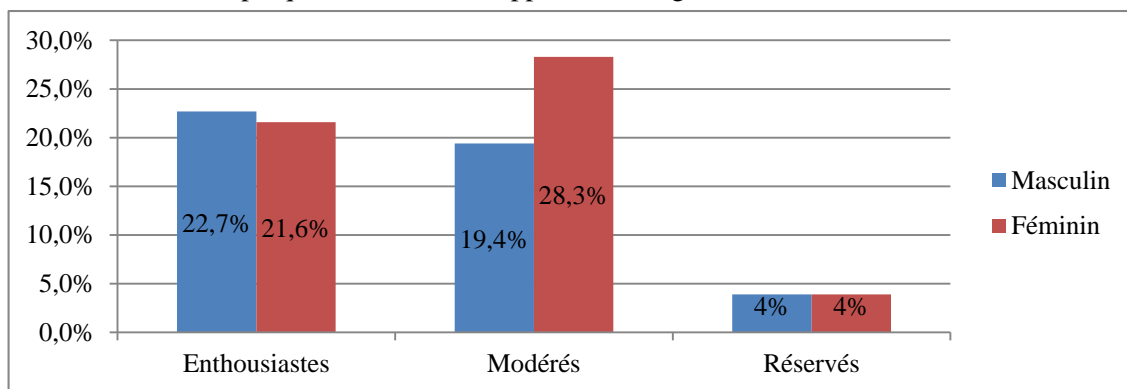
- Courrier électronique : il donne la possibilité de communiquer de façon écrite avec l'enseignant, pour lui envoyer un document en vue de son approbation ou correction : (Yahoo, Gmail, Hotmail...)

En nous basant sur les différents usages réalisés au niveau des élèves ivoiriens, et en prenant appui sur les travaux de Bétrancourt (2005, 2007), il devient possible de faire ressortir quatre (4) typologies des usages des TIC dans l'apprentissage du Français : la recherche et la consultation, la production, la communication et la collaboration et l'évaluation.

2.3. Profils des apprenants usagers des TIC

L'analyse des données au regard des usages réalisés permet de dresser trois profils des apprenants usagers des TIC dans l'apprentissage du français :

Graphique 4 : Profils des apprenants usagers des TIC



- Les enthousiastes sont les enquêtés qui montrent beaucoup d'engouement en ce qui concerne les TIC en général. Ils ne sont pas forcément des utilisateurs de haut niveau; mais ils croient tous à l'avenir des ressources numériques dans l'éducation. Leurs usages se résument à la recherche d'informations dans le cadre académique, les réseaux sociaux et les usages ludiques. Néanmoins, ils savent identifier les constituants d'un système informatique, évaluer les performances des constituants d'un micro-ordinateur, produire des documents incluant textes, dessin et tableaux, des tableurs de calcul et d'aides à la prise de décision et exploiter internet pour naviguer sur la toile, rechercher l'information et communiquer par courrier électronique. Ce groupe représente 44,4% de notre échantillon.
- Les modérés représentent les apprenants qui ne sont pas trop excessifs dans leurs usages des TIC. Le taux de représentativité des modérés dans notre

échantillon est de 47,6%. En effet, toutes leurs pratiques avec les TIC sont sous la bannière de la mesure. Ces usagers utilisent les réseaux sociaux en moyenne une fois par semaine et avouent faire des recherches sur Internet dans la même fréquence.

Il faut ajouter que certains parmi eux sont sous contrôle parental. Ils font également appel aux ressources relatives à l'informatique, pour construire des connaissances et des compétences leur permettant d'exploiter les TIC pour faciliter l'accès à l'information, de produire des documents, d'exploiter internet pour naviguer sur la toile, rechercher l'information et communiquer par courrier électronique. Dans cette catégorie, on retrouve les apprenants âgés entre 11 et 16 ans fréquentant le niveau sixième à la troisième.

- Les réservés comptent parmi eux les élèves qui restent évasifs sur la question de l'usage des TIC en milieu scolaire. Ils ont des usages limités et sont pour la plupart des utilisateurs avec un faible niveau d'alphabétisation des TIC. Seulement 4% des enquêtés sont des usagers réservés.

3. Discussion

Le but de cette étude est d'explorer les profils d'usage du numérique dans l'apprentissage du français au niveau de l'enseignement secondaire général ivoirien.

Tout processus d'apprentissage ou de formation s'adresse à un public défini. Il est donc nécessaire de connaître le profil des apprenants pour réaliser une formation adaptée à leur niveau de connaissance initial. On peut classer les apprenants en trois groupes selon leur degré d'usage des TIC : enthousiastes, modérés et réservés.

L'apprentissage serait peut-être plus simple si l'on apprenait tous de la même façon. Et pourtant, c'est loin d'être le cas. Il existe différents profils d'apprenants, dont trois types qui prédominent. Chacun avec ses contraintes, ses avantages, et surtout des besoins bien spécifiques. Mais, il existe un profil majeur et des profils mineurs, et tous peuvent évoluer au cours de l'apprentissage. L'idéal étant donc de trouver un bon équilibre entre les méthodes. Tout en privilégiant, le cas étant, un profil par rapport à un autre.

Toutes les matières ne se valent pas. On ne peut pas dire que tel enseignant de technologie ou de physique enseigne mieux que son collègue de français. Enseigner le français, matière abstraite, n'a pas la même difficulté et pratique didactique que la physique ou la technologie. En clair, selon la discipline, et le profil de l'élève le niveau de difficulté est différent.

L'utilisation des TIC dans l'apprentissage du français peut entraîner des changements conséquents qui concernent non pas uniquement la manière d'apprendre, de communiquer et de diffuser le savoir, mais aussi transformer la vie des jeunes (Karsenti, 2009). Déterminer et analyser la différenciation des modes d'usage du numérique à travers les profils d'usage apparaît donc primordial tant pour l'insertion professionnelle (Senecal, 2003), la gestion quotidienne des études (Henri, 2001 ; Selim, 2003) que pour des pratiques plus personnelles de loisirs ou de sociabilité (Paraskeva, Bouta & Papagianni, 2008).

Pour Gerbault (2002), « Le développement des TIC permet aujourd'hui de proposer aux apprenants de français une grande variété d'environnements d'apprentissage en ligne et hors-ligne. » Néanmoins, les TIC ne doivent pas faire oublier le rôle de la classe et de l'enseignant. Ce dernier, au lieu de monopoliser la parole pendant le cours, il peut à présent avec les TIC, avoir le rôle de catalyseur.

Les activités des apprenants doivent prendre appui sur des besoins réels de recherche d'informations et donner davantage d'importance à la dimension pédagogique des TIC

en l'arrimant aux disciplines scolaires comme le français, aux besoins et intérêts personnels des apprenants. Apprendre aux apprenants à critiquer les informations trouvées sur la toile. L'utilisation de l'Internet doit faire l'objet d'un respect d'éthique, de valeurs sociales et citoyennes

Conclusion

Omniprésente aujourd'hui, l'information devient pléthorique : la difficulté n'est plus d'y accéder, mais de la trier et de reformuler les informations rassemblées. Les modalités d'enseignement et d'apprentissage évoluent. Cette évolution correspond à un besoin induit par la transformation des sociétés et à une attente nouvelle des citoyens. Les résultats de cette étude, même s'ils ne peuvent prétendre à une généralisation ont le mérite de faire ressortir les différents profils d'apprenants usagers des TIC dans l'apprentissage du français.

Ainsi, dans les établissements visités, nous distinguons les usagers enthousiastes, les usagers modérés et les usagers réservés. Connaître les profils d'usage des TIC chez les apprenants ivoiriens peut modifier l'approche pédagogique et didactique dans l'enseignement du français.

Dans l'avenir, rechercher l'impact de l'intégration des TIC sur les résultats scolaires des élèves devient plus significatif. Il serait alors intéressant d'observer la même classe pendant plusieurs autres modules d'apprentissage en la contrastant avec un autre groupe connaissant des difficultés en termes d'apprentissage du français et de discipline en classe et d'avoir la possibilité d'accéder aux résultats scolaires pour comparer et mieux mesurer cet impact.

Références Bibliographiques

Agostinelli, S. (2003). *Les nouveaux outils de communication des savoirs*. L'Harmattan, Paris.

Annan, K. (2005). « Déclaration de M. Kofi Annan, secrétaire général de l'organisation des Nations Unies », *Sommet mondial sur la société de l'information*. Deuxième phase, 16 novembre 2005, Tunis

Bahi, A. (2004). *Étude sur les TIC et les pratiques de recherche d'information chez les enseignants et chercheurs universitaires ivoiriens*. Extrait du site du CODESIRA le 12 août 2009 : http://www.codesria.org/Links/conferences/el_publ/elpubl_papers.htm

Bétrancourt, M. (2005). « The Animation and Interaction Principle in Multimedia learning ». In R. Mayer (éd.), *The Cambridge Handbook of Multimedia Learning*. Cambridge : Cambridge University Press, p. 287-296.

Bétrancourt, M. (2007). Pour des usages des TIC au service de l'apprentissage. in G. Puimatto (éd.) *TICE : L'usage en travaux* (pp. 127 - 137). Numéro Hors-série des Dossiers de l'ingénierie éducative, Paris: CRDP.

Bétrancourt, M. (2007). L'ergonomie des TICE : quelles recherches pour quels usages sur le terrain ? in Charlier, B. et Peraya, D. (Eds). *Regards croisés sur la recherche en technologie de l'éducation* (pp. 77-89), De Boeck: Bruxelles. (download a [pre-published pdf version](#))

Bogui, M. J.-J. (2007). *Intégration et usages des technologies de l'information et de la communication en Afrique: Situation de l'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire*. Thèse de doctorat non publiée, Université Michel de Montaigne Bordeaux III, France.

Bruillard, E., (1997). « L'ordinateur à l'école : de l'outil à l'instrument », in POCHON, L.-O., RABARDEL, P., (1995). Troisième partie : l'élaboration et la genèse de ses instruments par le sujet, PDF, 91p, [en ligne] <http://ergoserv.psy.univ-paris8.fr/Site/Groupes/Modele/Articles/P>

Chacón, F. (1992). A taxonomy of computer media in distance education. *Open Learning*, 7(1), 12-27.

Collinot, R. (1986). *Traitement de Texte et Enseignement du Français* par A-M. Le Corguillé, Bernard Michonneau et R. Collinot. CEDIC-NATHAN.

Dalgarno, B. (1996). « Constructivist Computer Assisted Learning: Theory and Techniques » dans Brown F., Proceedings of the ASCILITE96 conference, Adélaïde (Australie) Australasian Society for Computers in Tertiary Education (ASCILITE), pp. 127-148

Décret N° 2012-894 du 12 Septembre 2012

Gerbault, J.(, 2002). *TIC et diffusion du français. Des aspects sociaux, affectifs et cognitifs aux politiques linguistiques*. Paris, Éd. L'Harmattan, coll. Langue et parole, 223 p.

Gosper, M., Andrews, J., Hesketh, B., Sabaz, M. (1996). « Electronic communication in university teaching: expectations and implication over the next fiveyears », dans F. Brown. Proceedings of the ASCILITE96 conference, Adélaïde (Australie), Australasian Society for Computers in Tertiary Education (ASCILITE), pp. 235-246

Henri, F. (2001). Des cours sur le web à l'université. In T. Karsenti et F.Larose (éd.), *Les TIC... au cœur des pédagogies universitaires : diversité des enjeux pédagogiques et administratifs* (pp. 117-143). Sainte-Foy : Presses universitaires du Québec.

Jouët, Josiane, Pasquier, Dominique.(1999) « Les jeunes et la culture de l'écran. Enquête nationale auprès des 6-17 ans ». In: Réseaux, , volume 17 n°92-93. pp. 25-102.

La Commission "*Français et Informatique*" de Mars (2002)

Karsenti, T. (2009). *Intégration pédagogique des TIC en Afrique : Stratégie d'action et pistes de réflexion*. Ottawa : CRDI. Repéré le 12 Mai 2016 à : <http://crdi.crifpe.ca/karsenti/docs/livre.pdf>

Marro C. & Vouillot F. (2004). « Quelques concepts clefs pour penser et former à la mixité ». *Carrefours de l'éducation*, n° 17, p. 3-21. DOI : [10.3917/cdle.017.0002](https://doi.org/10.3917/cdle.017.0002)

Mcnaught, C.(1996). « The nature of information technology and its implications for practices and policy in higher education », dans BROWN F., Proceedings of the ASCILITE96 conference, Adélaïde (Australie): Australasian Society for Computers in Tertiary Education (ASCILITE), pp. 381-390

Mian Bi, S. A. (2010c). *Usages et compétence TIC en formation initiale à l'ENS d'Abidjan (Côte d'Ivoire) : cas des formateurs et des futurs enseignants*. Thèse de doctorat, Université de Montréal, Canada.

Ngamo, S. T. (2007). *Stratégies organisationnelles d'intégration des TIC dans l'enseignement secondaire au Cameroun : étude des écoles pionnières*. Thèse de doctorat, Université de Montréal, Canada.

Paraskeva, F., Bouta, H. et Papagianni, A. (2008). Individual characteristics and computer self-efficacy in secondary education teachers to integrate technology in educational practice. *Computers and Education*, 50 (3), 1084-1091.

Perrenoud, Ph. (2002). « Les conceptions changeantes du curriculum prescrit : hypothèses », in *Educateur*. Numéro spécial *Un siècle d'éducation en Suisse romande* n° 1, 48-52.

Sauvajol-Rialland, C. (2013), *Infobésité : comprendre et maîtriser la déferlante d'informations*, Vuibert, 2013, 205 p.

Selim, H. M. (2003). An empirical investigation of student acceptance of course websites. *Computer and Education*, 40, 343-360.

Senecal, P. (2003). *Comparaison des modes d'administration par internet et papier-crayon de l'EQCA version originale*. Thèse de doctorat, université du Québec, Montréal.

Tapper, J. (1997). « Integrating Online Literacy into Undergraduate Education », *Higher Education Research and Development*, 16 (1), pp. 25-40.

ENSEIGNER/APPRENDRE L'ORAL DU FLE DANS LE CONTEXTE UNIVERSITAIRE EN EGYPTE

Wael SALAH HUSSEIN ALY

Université Trent, French Studies / Francophonie

Ontario-Canada

waelhusseinaly@trentu.ca

whussein@uottawa.ca

Résumé :

Dans notre étude, nous pouvons confirmer que l'enseignement/apprentissage de l'oral du FLE, (Français Langue Étrangère), n'est pas une tâche facile, néanmoins importante dans la formation des apprenants. L'oral représente une principale pratique langagière quotidienne, mais il est mal considéré et fait peu l'objet d'un véritable enseignement. Considéré comme insaisissable, éphémère, il bénéficie d'une représentation négative par rapport à la pratique langagière écrite, auquel il est constamment comparé et auquel il sert le plus souvent de support. L'enseignement/apprentissage de l'oral reste, pour bon nombre d'enseignants de langue, une pratique conflictuelle, floue et mal cernée dans la classe de langue, se réduisant à des pratiques globales et parfois incertaines. Cette étude a pour objectif de mettre en valeur la notion de l'oral et de montrer que l'acquisition d'une compétence de communication orale peut constituer, indépendamment de l'écrit, un objectif à part entière en classe de langue étrangère. Il s'agit aussi de proposer une méthodologie de l'enseignement/apprentissage de l'oral et de son évaluation qui tient compte de ses variations et de ses spécificités.

Mots-clés : Oral/écrit, Enseignement/apprentissage, Compétence de communication, Évaluation.

Abstract :

In our study, we can confirm that the teaching/learning of oral French as a foreign language is not an easy task, however important in the training of learners. The spoken word is a main daily language practice, but it is poorly considered and does little real education. Considered as elusive, ephemeral, it benefits from a negative representation in relation to written language practice, to which it is constantly compared and to which it is most often used as support. For many language teachers, teaching / learning of the spoken language remains a conflictual, unclear and poorly defined practice in the language class, reducing itself to global and sometimes uncertain practices. The purpose of this study is to highlight the notion of the spoken word and to show that the acquisition of oral communication skills can constitute, independently of the written word, an objective in its own right in a foreign language class. It is also a question of proposing a methodology for oral teaching / learning and its evaluation which takes into account its variations and specificities.

Keywords : Oral / written, Teaching / learning, Communication skills, Evaluation.

Introduction

L'objectif fondamental de toutes les études menées en didactique des langues Étrangères est de trouver les méthodes les plus appropriées pour amener les apprenants à utiliser les compétences linguistiques convenables. En d'autres termes plus précis, en didactique des langues secondes, tout l'enjeu est d'articuler les enseignements-apprentissages avec les besoins immédiats des apprenants en communication. Autrefois, le sigle FLE donnait plus d'importance à l'écrit qu'à l'oral. Aujourd'hui, l'apprentissage du FLE vise à développer les productions orale et écrite dans nos établissements scolaires. En d'autres termes plus précis et en nous basant sur des résultats d'une étude de terrain effectuée en 2017 sur des étudiants(es) universitaires égyptiens(nnes), nous confirmons qu'il est indispensable de montrer l'importance de l'oral aux apprenants au début du processus d'apprentissage et de l'impliquer au même niveau que l'écrit. Cependant, la production orale n'a pas l'évaluation méritée et bénéficie d'une négligence totale par le système éducatif égyptien scolaire ou universitaire. Principalement, l'oral devrait avoir plus d'importance en apprentissage et en évaluation dans nos institutions scolaires pour faciliter la communication socioprofessionnelle. En réalité, pour que l'apprenant maîtrise la compétence à communiquer oralement en FLE, cela nécessite un enseignement motivant qui donne encore plus d'importance à l'oral. De nos jours, les apprenants affrontent beaucoup de difficultés à s'exprimer aisément oralement en français. L'homme acquiert l'oral avant d'aller dans une structure d'apprentissage. La communication orale, évidemment, précède toujours l'écrit. Les enfants apprennent à parler la langue maternelle bien avant d'apprendre à écrire et possèdent une bonne maîtrise de l'oral avant même d'aller à l'école. Pareillement, les apprenants d'une langue étrangère se trouvent confrontés immédiatement à la langue orale dès le début de leur apprentissage et souhaitent être, le plus rapidement possible, capables de communiquer oralement et donc acquérir une compétence de compréhension et d'expression. Les enseignants peinent encore à considérer l'oral comme objet d'enseignement à part entière. C'est peut-être la raison pour laquelle il fait davantage l'objet de recherches depuis quelques années. Dans cette recherche, nous essayerons de répondre à un certain nombre de questions liées à l'introduction de l'oral en classe de langue. Les questions logiques qui peuvent se poser à l'esprit du chercheur sont les suivantes : Pourquoi a-t-on choisi de mettre sous la loupe les compétences de l'oral dans le contexte universitaire et public égyptien? Quelle importance occupe l'analyse de ces compétences en contexte universitaire égyptien? Quelles seraient les raisons qui sous-tendent cette situation de l'oral ? Quelles seraient les relations entre l'écrit et l'oral ?

La République Arabe d'Égypte est un pays du Moyen-Orient qui compte quatre-vingt-dix-sept millions d'habitants selon le dernier recensement cité par <https://www.populationdata.net/pays/egypte/>. L'arabe standard est la langue officielle d'Égypte et se présente sous deux formes bien différentes: l'arabe moderne, littéraire ou standard et l'arabe égyptien dialectal. L'emploi de l'arabe standard se limite à l'enseignement, aux médias et aux services officiels de l'État. En revanche, l'arabe égyptien dialectal est pratiquement utilisé dans la vie quotidienne. L'anglais est la première langue étrangère en Égypte. Il est enseigné en tant que matière obligatoire dans tous les cycles, toutes les écoles publiques et privées à partir de la première année de scolarisation jusqu'au baccalauréat. Le français est la deuxième langue étrangère. Il est proposé dans certaines écoles publiques et privées à partir de la classe de septième en tant que cours facultatif. Il est également enseigné comme cours optionnel dans la plupart des universités et comme spécialité dans d'autres universités. Notre échantillon se compose de 15 apprenants dont 10 filles et 5 garçons. Les sujets de notre recherche sont issus de l'Université de Banha, c'est une université gouvernementale régionale située dans le nord du pays. Dans cette étude, le public que nous avons choisi comprend les étudiants(es) en première année à la faculté des lettres. Les participants concernés

par cette recherche ont le même âge 17/18 ans. En ce qui concerne, la récolte des données, nous avons adopté des discours authentiques c'est-à-dire des discours qui représentent le plus possible les performances des étudiants afin d'obtenir des résultats escomptés au plus près de la réalité. Les étudiants ont été avertis qu'ils seraient filmés pendant leur participation. Quelques-uns étaient d'accord alors que d'autres ont accepté sous réserve de ne pas diffuser le film. Dans le département du français à la faculté des lettres, les étudiants suivent pratiquement des cours en grammaire, civilisation, linguistique, littérature, poésie, théâtre, etc. Les étudiants suivent également des cours supplémentaires (pratiquement non-donnés à cause du manque du personnel bien qualifié, du support didactique et des équipements nécessaires) dispensés au laboratoire de langue tout au long de leur première année d'apprentissage.

1. Oral/écrit

En didactique des langues, l'oral représente: «Le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de la langue orale et son apprentissage au moyen d'activités d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores, si possible authentiques ». (Robert, 2008, 156). Pour la didactique du FLE, l'oral a toujours fait partie, d'une manière ou d'une autre, des pratiques d'enseignement: lecture à haute voix, conversation, dialogue, récitation, etc. La pratique de l'oral cherche encore une véritable place dans l'enseignement car l'apprentissage de l'oral est une question fondamentale dans la réussite comme l'affirme Gérard BAULIEU dans son introduction sur la réflexion sur l'oral: « L'aisance orale, la faculté du communiquer, d'argumenter à l'oral est un facteur essentiel de réussite sociale et professionnelle, alors qu'à l'inverse, l'absence d'apprentissage de l'oral explique bien des échecs ». Pour le dictionnaire de la langue française (1996), le terme " oral " renvoie à tout ce qui est transmis ou exprimé par les organes phonatoires par opposition à l'écrit.

Selon DOLZ & SCHNEUWLY, l'oral «Du latin os, oris(bouche), se réfère à tout ce qui concerne la bouche ou à tout ce qui se transmet par la bouche». Ainsi, l'oral renvoie au langage parlé, accompli au moyen de l'appareil phonatoire humain. Toutefois, l'oral n'est pas uniquement ce qui est transmis, ce qui sort par la voie buccale, c'est aussi: «Ce qui soutenu par le corps de soi et de l'autre, les regards, et tout ce qui donne un contexte aux paroles et en même temps les commente». Les recherches menées sur la communication mettent en évidence que les deux composantes oral/écrit et expression/compréhension sont en étroite corrélation et qu'il n'est possible de les dissocier. L'apprentissage de l'une sert à développer l'autre : bien lire implique bien écrire, bien entendre et écouter, bien parler implique bien comprendre et s'exprimer. Toutefois, le langage oral diffère du langage écrit, les processus engagés par les actes de compréhension et d'expression sont également différents. De ce fait, dans la communication en classe de langue étrangère, on essaie de reproduire les traits authentiques de la communication de la vie de tous les jours. Cette distinction entre l'oral et l'écrit et entre la production et la compréhension permet de mettre en place des objectifs de formation en fonction des intérêts personnels et des besoins langagiers des apprenants. Le problème de l'introduction de l'oral en classe et des liens qu'il entretient avec l'écrit se posent en français langue maternelle comme en français langue étrangère. La méthodologie du FLE a pour objet l'enseignement/apprentissage du français à des non natifs de cette langue. Mais le Français Langue Étrangère n'échappe évidemment pas lui-même aux difficultés qui se posent aux méthodes d'enseignement de l'oral. Les étudiants ont besoin d'apprendre à bien s'exprimer, communiquer, donc à expérimenter différentes situations de communication dans la langue. Expériences qui peuvent leur servir aussi bien à communiquer au niveau de leur environnement immédiat qu'à un niveau plus large (communication dans les établissements professionnels, relations internationales). Ils ont besoin aussi nécessairement, dans tous les cas, d'établir des relations avec l'autre. Par rapport à l'écrit, l'oral a longtemps été minoré dans

l'enseignement des langues étrangères, notamment du FLE. Les méthodes traditionnelles mettaient l'accent exclusivement sur l'écrit. Elles ne recouraient à l'oralité que pendant les séquences de lecture à haute voix et quelques exercices grammaticaux, comme le confirme Rosier (2002), « l'histoire de la didactique montre le mépris de la méthode grammaire/traduction envers l'oral, toujours rangé du côté du spontané, du ludique, de l'expression débridée, source de chahut ». L'oral serait donc vu comme une source de chaos, c'est-à-dire une source de désordre par rapport à l'écrit qui est considéré comme normatif, où s'inscrit un ordre. Pour Suffys (2000:29), l'oral est présenté en classe, « sous la forme des interactions langagières nécessaires à l'apprentissage, ou la forme plus codée de la parole attendue, heurte de plein fouet la morale et la norme [...]. L'oral plonge celui qui parle dans l'immédiat et l'instantané. Tout se passe en direct, très souvent en urgence ». Les méthodologies audio-orales et les méthodes audio-visuelles accordaient à l'oral une place importante dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères. Cependant, elles faisaient de lui un moyen d'enseignement plus qu'un objectif. Les structures de la langue étaient visées plus que les fonctionnements oraux de la communication et leurs implications linguistiques. L'oral lui-même était pris en compte par le biais d'exercices de correction phonétique. Depuis les années 1970, avec les approches communicatives, l'oral est devenu un objectif à part entière en mettant en œuvre de nouvelles techniques comme, par exemple, les jeux de rôles et les simulations globales. De nouveaux aspects non verbaux sont pris en compte comme les éléments paralinguistiques, les gestes, les mimiques etc. Pourtant, dans les pratiques de classe, l'écrit prend le dessus sur les activités de l'oral employé comme une passerelle pour l'apprentissage de l'écrit. « Les activités reposent sur des écrits oralisés ou ritualisés, qui somme toute ne sont qu'un pâle reflet du français parlé. En somme, on efface l'apprenant derrière un français parlé artificiel ou stérile et qui n'offre pas l'occasion d'en saisir les variations, ni son fonctionnement ». (Weber, 2005:32). En effet, l'oral est bien présent en classe, dans ses variantes et ses normes au service de la structure formelle écrite de la langue. L'oral, dans les pratiques de classe, semble donc être un support de l'écrit. Ce qui explique peut-être le besoin de donner une légitimité à l'oral qui reste beaucoup moins valorisé que l'écrit. L'oral est perçu négativement, par opposition à l'écrit qui est attaché à la norme. Face à un écrit valorisé qui représente la norme, l'oral semble être de l'ordre de l'insaisissable, de l'éphémère, de l'abstrait, quelque chose qu'on ne peut matérialiser. Mais de quel oral s'agit-il ? Doit-on parler de l'oral ou des oraux ? Il faut dire, avertit Nonnon (2000, 83), qu'« une clarification préalable s'impose sur le bien-fondé de parler d'oral au singulier en l'opposant à l'écrit. Revendiquer la légitimité de son étude contre une linguistique centrée sur l'écrit a amené historiquement à le constituer comme objet spécifique, en soulignant les différences entre l'ordre de l'oral et celui de l'écrit ». (Rosier, 2008:88). Face à cette conception de l'oral dépendant de l'écrit, certains défendent une vision de l'oral « pur », indépendant de toute intervention de l'écrit. Elle semble très difficilement soutenable dans le cadre de l'enseignement où les formes d'interaction entre l'oral et l'écrit sont multiples. Dans ce contexte, Dolz et Schneuwly (1998: 62) montrent que « l'analyse des formes d'interaction entre l'oral et l'écrit semble donc bien différente en fonction de situations de communication et des objectifs poursuivis ». Les auteurs ajoutent que, « plus généralement, l'observation du travail en classe montre que l'alternance des activités orales et écrites est très fréquente dès qu'on se donne comme objectif la production d'un texte oral ou écrit relativement complexe ». (Dolz et Schneuwly, 1998, 62). Lors des activités de classe, les deux activités de l'oral et de l'écrit sont donc souvent simultanées. Defays (2003, 66) observe pour sa part que, de nos jours et de manière générale, l'écriture ne doit plus être assimilée à une simple transcription de l'oral, ni l'oral à une simple articulation de l'écrit. Selon lui, l'utilisation des nouveaux médias (téléphone portable, courrier électronique, etc.) est en train de

changer les rapports entre les deux, tant au niveau des formes qu'ils prennent qu'à celui des rôles qu'ils jouent.

2. Objectifs de l'enseignement/apprentissage de l'oral

La didactique de l'oral fait son enseignement un objet explicite et possible. Pour Nonnon(2000:79), on peut parler aussi, de « conduites langagières », dans le sens où il s'agit « d'activités de discours » qui structurent le rapport au monde et à l'expérience, en plus qu'elles concrétisent l'apprentissage scolaire. Cependant, l'essentiel, pour une didactique qui se pose la question du développement de l'expression orale, n'est donc pas tant de caractériser l'oral en général et le travail exclusif sur les aspects de surface de la parole, mais plutôt de connaître diverses pratiques langagières orales et les rapports très variables qu'elles entretiennent avec l'écrit. (Dolz et Schneuwly, 1998: 62). Il s'agirait ainsi de se pencher sur différentes variétés de l'oral, ou, plus justement, sur les différentes stratégies de la communication orale, sachant qu'elles varient selon les locuteurs et les contextes. Il s'agirait donc de définir et de développer l'oral dans ses diverses possibilités pratiques, de distinguer les différentes matières de l'oral et leur didactique. En effet, la constitution de l'oral comme objet légitime d'enseignement exige une clarification des pratiques langagières orales comme référence pour une exploitation pédagogique et une caractérisation des spécificités linguistiques et des savoir-faire impliqués dans ses pratiques. Mais la question reste toujours posée : quelle méthodologie pour une telle variation ? Selon Maurer, (2001: 69), soulève un autre aspect de la question quand il parle du problème que rencontre la didactique de l'oral. Un problème qui, selon lui, se pose à l'institution scolaire dans son ensemble et qui concerne « l'articulation entre les savoirs scolaires et les savoirs sociaux ». C'est-à-dire que la question de l'oral dans le cadre scolaire a besoin d'être travaillée en liaison avec la communication dans la société. D'ailleurs, pourrait-il en être autrement, sachant qu'on apprend la langue pour communiquer dans la société, et que les apprenants introduisent évidemment la pratique sociale de la langue dans le cadre scolaire. Dans ce cadre, précise Nonnon, (2000: 75) « derrière la demande relative à l'oral, se dit le besoin de mieux réguler la communication scolaire, les échanges entre personnes, groupes, mondes culturels pour que la société scolaire puisse fonctionner sans trop de conflits d'exclusion et assurer les apprentissages dans de bonnes conditions par le plus grand nombre ». C'est dire que la question de l'enseignement de la langue a aussi, d'abord, pour objectif une bonne gestion de la communication au sein du contexte scolaire lui-même. Le travail de l'oral permettrait donc de favoriser une bonne communication entre l'enseignant et les apprenants et par la même le déroulement dans de bonnes conditions de l'acte pédagogique. Mais, note Rosier (2002: 87), tout dépend bien sûr des objectifs que vise tout enseignement : quand l'objectif est de développer les capacités orales chez les apprenants, certains exercices doivent être mis en œuvre pour entretenir des « liens étroits avec les pratiques sociales de référence ». Lors de l'apprentissage de l'oral, les exercices sont donc en partie aussi liés aux besoins de communiquer en société. Ces exercices devraient, selon Dolz et Schneuwly (1998: 100-101), présenter les aspects suivants :

1. amener l'apprenant à « se représenter la situation de communication » : il apprend à envisager le but visé (convaincre, expliquer ou autre). Il apprend à se représenter le destinataire du texte, à l'identifier et à se représenter aussi son propre statut en tant qu'auteur : parle-t-il en tant qu'apprenant ou autre ?
2. « élaborer et connaître des contenus » : le problème des contenus se pose selon des activités langagières envisagées. Certaines activités amènent l'apprenant à connaître les techniques et les méthodes pour élaborer des contenus, d'autres le conduisent à utiliser des contenus déjà maîtrisés. D'autres activités le mènent vers une oralisation de l'écrit. Dans ce cas, le contenu et la structure des textes à dire doivent être parfaitement connus et compris par l'apprenant.

3. « organiser et planifier l'activité » : une activité orale « publique » demande une préparation qui diffère fortement selon les cas.

4. « mettre en texte » : l'apprenant est amené à choisir les moyens langagiers les plus efficaces pour être compris par les auditeurs. Ainsi, il doit apprendre à utiliser le vocabulaire approprié en fonction de la situation de communication dans laquelle il est engagé sans oublier l'implication corporelle que suscite le mode oral et la prise en compte de ses spécificités.

3. Spécificité de l'oral

L'oral, par rapport à l'écrit, se caractérise par son caractère éphémère. Lorsqu'on est devant un texte écrit, on a toujours la possibilité de relire ou de modifier. En ce qui concerne l'oral, lorsqu'on est en situation de communication de la vie quotidienne, on peut demander à l'interlocuteur de répéter toutefois il est impossible de le faire tout le temps. Par contre, s'il s'agit de comprendre une information diffusée à la radio ou à la télévision, il est impossible de recourir à la répétition. Pour parler de système oral, il faut tenir compte de plusieurs facteurs issus tant du discours émis que de la situation de communication dans laquelle il est émis. Ces facteurs, qui ont un rôle très important dans l'intercompréhension, peuvent être regroupés, d'après les auteurs de l'ouvrage « Enseigner le FLE : Pratiques de classe » (2005: 21-25) en trois catégories :

3.1. « Les traits de l'oralité »

Ces traits propres à l'oral ont des fonctions syntaxiques et sémantiques variées.

- les traits prosodiques (les pauses, les accents d'insistance, les modifications de courbe intonative, le débit.).
- les liaisons et les enchaînements.
- les contractions : les professeurs de français veillent à enseigner une langue grammaticalement correcte. Cependant, dans la conversation avec des natifs, les raccourcis sont fréquents « y a pas », « ch'ai pas », « t'as vu » etc.
- les hésitations et les ruptures.
- les interjections et les mots de discours.
- les parasitages dans la conversation.
- les interruptions de parole et les conversations croisées.

3.2. « Le jeu social »

Il regroupe les accents régionaux et sociaux, les registres de langue et les implicites culturels.

3.3. « Le corps »

La gestuelle, les mimiques et la proxémie, c'est-à-dire la distance entre les personnes et les contacts physiques entre les locuteurs, jouent un rôle très important dans la communication orale. En effet, apprendre et communiquer en une langue étrangère impliquent à la fois la parole et l'écoute. Tout travail de l'oral amène à prendre conscience de la nécessité de considérer les deux aspects de l'oral à la fois: la compréhension et l'expression.

4. Compréhension

La compréhension est la seule activité que nous ne contrôlons pas complètement : nous décidons de lire ou d'écrire, de prendre la parole, mais nous pouvons être interpellés à tout moment, dans la classe comme dans la rue, sans que nous puissions le prévoir. Pendant les années 1970, avec l'introduction des documents dits authentiques en classe de langue, la compréhension de l'oral a commencé à occuper un rôle primordial. Celui-ci est considéré aujourd'hui comme un objectif d'apprentissage à part entière. De nos jours, remarque Tagliante (2006: 99), « les documents sonores authentiques sont utilisés

dès le début de l'apprentissage, dès la leçon zéro. La prise de contact avec la langue cible, parlée par différents locuteurs natifs, est immédiate ». En effet, les approches communicatives s'intéressent davantage à la mise des apprenants en contact direct avec les différentes formes orales. Elles exposent les apprenants aux situations de communication les plus courantes de la vie quotidienne dans une société donnée. La compréhension orale n'est pas seulement une simple activité de réception d'un message à décoder et le développement de cette compétence réside dans l'interaction des savoirs et des savoir-faire requis. La bonne compréhension exige la reconnaissance de la signification d'un discours ou d'une phrase et l'identification de leur fonction communicative (fonction référentielle, expressive, conative, phatique, métalinguistique et poétique). Autrement dit, soulignent Cuq et Gruca (2003: 151). La compréhension suppose la connaissance du système pédagogique ou graphique et textuel, la valeur fonctionnelle et sémantique des structures linguistiques véhiculées, mais aussi la connaissance des règles socioculturelles de la communauté dans laquelle s'effectue la communication, sans oublier les facteurs extra-linguistiques qui interviennent notamment à l'oral comme les gestes, les mimiques ou tout autre indice qu'un locuteur utilise inconsciemment. La compréhension nécessite ainsi l'assimilation des fonctionnements de la langue, de la culture qu'elle exprime et du contexte de la communication. La compréhension orale exige la distinction entre les deux types de discours les plus fréquents :

1. les situations de face à face : dans ces situations l'auditeur est directement impliqué dans la communication. La présence d'autres éléments, comme par exemple la gestuelle, la mimique qui accompagnent la parole et la possibilité d'intervenir auprès des locuteurs pour demander de répéter ou de préciser, contribuent à la construction de la compréhension globale.
2. les situations dans lesquelles l'auditeur n'a aucune prise. Cette catégorie englobe tous les documents sonores, comme par exemple les enregistrements ou les émissions audio ou audiovisuelles. En classe de langue étrangère, l'enseignant doit développer chez les apprenants deux aptitudes :

A. la perception auditive : Elle est considérée comme l'une des difficultés dans l'accès au sens de l'oral pour un apprenant débutant, la perception auditive réside dans la découverte de la signification à travers une suite de sons. Généralement, on ne peut percevoir que ce que l'on a appris à percevoir. Par conséquent, cette habileté évolue en cours d'apprentissage jusqu'à la maîtrise du système phonologique de la langue étrangère en question et le développement des compétences linguistiques et langagières. En effet, expliquent Cuq et Gruca, (2003: 154-155) « identifier la forme auditive du message, percevoir les traits prosodiques ainsi que la segmentation des signes oraux et y reconnaître des unités de sens sont des opérations difficiles, d'autant plus que l'on est conditionné par son propre système phonologique pour apprécier les sons d'une langue étrangère ». Ce sont là des réalités techniques du langage qui demandent une didactique et une pédagogie spécifique, appropriées, qui aident l'apprenant dans sa compréhension et son utilisation de la langue. Afin d'appriivoiser l'oreille des apprenants, l'enseignant devra mettre en place des activités, comme la reconnaissance des voix, le nombre de locuteurs, le repérage des pauses, etc. En effet, ces activités qui favorisent le temps d'exposition à la langue étrangère, permettent d'éduquer l'oreille et « contribuent à une meilleure discrimination auditive ». Cuq J.-P., Gruca I. (2003).

B. l'écoute : Apprendre à parler une langue implique, d'abord, un travail sur l'écoute. En fait, on apprend une langue en développant évidemment, d'abord, une écoute importante. L'écoute, qui est évidemment une activité de la vie quotidienne, occupe une place fondamentale dans l'apprentissage d'une langue étrangère. On constate tous les jours en classe de langue combien des élèves prennent difficilement la parole, n'ayant pas confiance en leurs moyens de comprendre et de répondre à l'interlocuteur. Quand

on écoute, si l'on ne s'exerce pas à parler, à apprendre les mécanismes de production dans la langue, on ne saura évoluer convenablement dans l'apprentissage de cette langue. Un apprenant qui n'ose pas parler de peur qu'on lui réponde est un apprenant qui hésite à entrer en interaction dans la langue cible. Or, on ne saurait apprendre efficacement une langue sans dialoguer. L'écoute, à la différence de la perception auditive, est une pratique volontaire. Dans les activités d'écoute, plusieurs éléments entrent en jeu, comme par exemple le type de document choisi, sa longueur et la voix enregistrée. Ces éléments, si importants, attirent et soutiennent l'intérêt de celui qui écoute ou, au contraire, le bloquent et désorientent son attention. L'écoute comporte des obstacles spécifiques : l'intonation, l'accent, le débit, le rythme etc. Il s'agit de ce que les linguistes appellent le sentiment d'insécurité dans la pratique d'une langue. Ce sentiment peut entraver l'apprentissage d'une langue étrangère. Travailler l'oral implique aussi de travailler sur cet aspect du problème. L'enseignant d'une langue étrangère est censé développer chez les apprenants une écoute active qui est, selon Lhote (1995: 51), « une écoute consciente, effectuée dans la vigilance, et qui met en jeu le double fonctionnement de la perception de parole, c'est-à-dire un traitement de parole selon deux modes, l'un de type global, l'autre de type analytique ». Généralement, l'écoute se fait d'une manière rapide et efficace dans la langue maternelle. Dans le processus d'apprentissage d'une langue étrangère, elle devient difficile et risquée, voire impossible. Elle est extérieure à l'individu qui doit fournir un effort, un travail assez important pour la comprendre et pour la parler. Les objectifs d'écoute dans une situation d'apprentissage d'une langue étrangère sont, d'après Lhote (1995: 69-72) : écouter pour entendre, pour détecter, pour sélectionner, pour identifier, pour reconnaître, pour lever l'ambiguïté, pour reformuler, pour synthétiser, pour faire et enfin pour juger. En classe de langue étrangère, l'enseignant doit veiller à développer et à activer les différents types d'écoute que l'auditeur natif utilise inconsciemment et qui sont, selon Cuq et Gruca (2003: 156), les suivants:

- « *l'écoute de veille* » : elle se déroule d'une manière inconsciente et qui vise à attirer l'attention.
- « *l'écoute globale* » : elle vise à découvrir la signification générale du document ;
- « *l'écoute sélective* » : elle vise le repérage de certaines informations cherchées par l'auditeur ;
- « *l'écoute détaillée* » : elle consiste à reconstituer entièrement le document.

Tous ces types d'écoute servent à déclencher la motivation et à focaliser l'attention sur un objectif précis. Il est indispensable de placer l'apprenant d'une langue étrangère dans une situation d'écoute active en lui donnant des tâches précises avant l'écoute du document. On peut aussi le préparer à l'écoute par une discussion sur les thèmes ou les aspects culturels abordés. Il est également nécessaire de varier les types de documents choisis et de varier également les activités afin de mettre les apprenants en contact avec les différents types de discours et de les amener à développer une bonne stratégie de compréhension pour les conduire à l'autonomie. Avant de vérifier la compréhension de l'apprenant, le document oral ne doit être ni expliqué ni traduit. Cela aide les apprenants à développer la capacité de déduire le sens d'un mot d'après le contexte. Par ailleurs, il nous semble très important d'utiliser des activités de difficulté progressive dans le but de rassurer les apprenants. Dans un premier temps, l'enseignant doit choisir des documents qui comportent un contenu déjà connu par les apprenants. Le rythme des activités doit donc être dynamique avec des modalités de travail variées qui motivent les apprenants et évitent la monotonie et la passivité. Dans le but de renforcer la compréhension d'un document sonore, Tagliante (2006: 101-103) propose une approche globale qui consiste en deux étapes :

1. « *le repérage de la situation* » de communication : l'enseignant doit poser aux apprenants un certain nombre de questions afin de les aider à identifier un certain nombre d'éléments nécessaires à la compréhension du document entendu, comme par exemple : combien de personnes parlent, de quoi ils parlent, où se trouvent-ils, comment s'appellent-ils ? Ce repérage permet aux apprenants de comprendre le contexte, les relations entre les personnes et leurs intentions de communication, donc le contexte de cette communication. Une fois que les apprenants ont compris ou repéré la situation de communication, on leur demande de relever les indices sur le contenu, puis de faire leurs premières hypothèses sur le sens.

2. « *le repérage des mots, l'observation de l'organisation du discours* » : la prise de parole en classe de langue étrangère n'est pas toujours évidente notamment lorsqu'il s'agit d'une prise de parole spontanée. En fait, demander aux apprenants de repérer l'organisation du discours leur permet de faire des hypothèses et de les confirmer ou de les réfuter. Cela encourage les apprenants à prendre la parole en les mettant dans une attitude d'écoute active.

Pour conclure, comme l'objectif de l'apprentissage d'une langue étrangère est évidemment d'aider l'apprenant à devenir usager de cette langue, il faut satisfaire au désir de communication orale des apprenants. Pour ce faire, il est nécessaire de les impliquer dans des activités langagières similaires au contexte naturel en recréant les conditions de celui-ci en classe. Nous proposons donc une méthodologie qui s'appuie sur l'utilisation des documents authentiques (utilisation des médias : radio, télévision, enregistrements, cinéma, etc.) ce genre de documents est un moyen qui permet aux apprenant de se rapprocher du contexte naturel de la langue. En effet, produit à des fins de communication, ils s'occupent d'utiliser la langue sans se préoccuper de l'appareil grammatical et ses règles qui sont parfois dissuasif pour l'apprenant et le retiennent de parler la langue. De tels documents permettent donc de travailler directement sur la communication afin de favoriser une bonne compréhension de la langue, avec ce que cela implique comme développement de compétences de spontanéité et créativité dans la communication. Ils permettent aussi de développer chez les apprenants des aptitudes perceptives/auditives, des aptitudes linguistiques, sémantiques et cognitives, de favoriser la compréhension et l'expression.

5. Expression orale

La compétence d'expression orale présente pour Veltcheff et Hilton (2003 :124) deux spécificités au regard de l'évaluation :

- *elle met en jeu des aspects particuliers [...] du savoir être des apprenants-la timidité ou le caractère extraverti d'un individu entrant irrémédiablement en compte ;*

- *elle présente une vraie difficulté dans la réalité quotidienne de l'évaluateur. Souvent, par manque de temps, cette compétence est moins systématiquement évaluée que les autres.*

Le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues stipule que, dans n'importe quelle situation de communication, « l'utilisateur de la langue joue alternativement le rôle du locuteur et de l'auditeur ou destinataire avec un ou plusieurs interlocuteurs afin de construire conjointement un discours conversationnel dont ils négocient le sens suivant un principe de coopération » (2005: 60). Autrement dit, dans une situation de communication orale, on joue le rôle du locuteur et de l'auditeur en même temps. L'expression orale, qui constitue un objectif fondamental de l'enseignement des langues étrangères, a connu un grand engouement avec la méthodologie SGAV, et la didactique des langues met actuellement la communication orale au premier plan de ses priorités. En effet, l'objectif de tout processus d'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère est l'acquisition d'une compétence de communication afin de rendre les apprenants capables de se débrouiller dans différentes situations de communication. Cela nécessite de la part des apprenants l'appropriation des moyens linguistiques et non

linguistiques pour agir et réagir de façon appropriée dans différentes situations de communication. L'acquisition d'une compétence de communication nécessite l'acquisition des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être. L'apprenant développe progressivement des savoirs et des savoir-faire au niveau linguistique, socioculturel et des stratégies de la communication. L'acquisition des conduites langagières orales est un processus complexe qui s'inscrit dans la durée et ne se limite pas à la connaissance de la composante linguistique. Elle englobe les autres composantes de la compétence communicative (référentielle, socioculturelle, cognitive, etc.). Négliger ces facteurs peut être source de blocage pour les apprenants étrangers. Par conséquent, il est nécessaire de tenir compte de tous ces éléments fondamentaux pour l'intercompréhension. L'expression orale est la composante qui pose le plus de problèmes à certains apprenants mal à l'aise en prenant la parole en classe. Or, la tâche principale du professeur consiste à faire parler les apprenants, c'est-à-dire à favoriser cette prise de parole. Il peut alors utiliser des activités ludiques qui détendent l'atmosphère entre les apprenants. Il peut aussi organiser des conversations à deux ou à trois qui rendent plus facile le dialogue, la prise de parole y étant plus aisée que devant l'ensemble de la classe. Il s'agit ici de sortir de l'interaction enseignant/apprenant en suscitant aussi des interactions apprenant/apprenant et en créant les conditions d'une communication qui minimisent (dans la mesure du possible) tout ce qui inhibe la prise de parole devant les autres. D'un point de vue méthodologique, il s'agit d'encourager les apprenants à prendre la parole en classe et à valoriser leurs productions : faire des exposés, jeux de rôle, chants, parler spontanément, lecture à haute voix, etc. Ainsi les pratiques de classe se diversifient, que ce soit au niveau de la compréhension ou à celui de la production. On utilise des entretiens, des simulations qui impliquent des résolutions de problème ou des décisions à prendre. On utilise aussi les émissions de radio, les courtes informations flashs, les bulletins météorologiques, le récit, etc. (Marinez, 1996: 91). Dans ce cadre, la lecture à haute voix ou l'oralisation de l'écrit joue également un rôle fondamental dans l'acquisition de la compétence d'expression orale. Selon Vald (2008: 38-39), « la lecture-modèle de l'enseignant permet de fournir des bases d'apprentissage de la prononciation correcte en langue étrangère, elle propose une segmentation du texte, segmentation qui va servir de base à l'explication, elle sert enfin pour les questions d'ancrage pour les questionnements qui vont suivre ». La lecture présente ainsi un moyen très intéressant pour un travail sur la langue dans ses différents aspects : prononciation, prosodie, élocution, compréhension, vocabulaire, discussion, interaction, analyse, résumé, synthèse, etc. La lecture à voix haute est un moyen pour les apprenants de préciser leurs représentations orthographiques et phonologiques des mots. Elle est considérée comme support à l'apprentissage, à l'évaluation et à la compréhension du texte. La lecture est ainsi une base de travail assez pertinente pour travailler différents aspects et fonctions du langage. Quant à la phonétique, selon Cuq et Gruca, (2003: 175), elle « ne constitue plus un moment de la classe : elle est intégrée à chaque phase et est contextualisée ». L'enseignement de la prononciation a connu aussi un regain d'intérêt à partir des années 1990 et toutes les méthodes de FLE comportent des activités de prononciation. La phonétique reste la base de l'acquisition d'une compétence de communication et conditionne la compréhension et l'expression orales. Dans le domaine de la prononciation, les apprenants ne sont pas tous sur un plan d'égalité. Il est très important de corriger certaines erreurs dès le début de l'apprentissage pour qu'elles ne soient pas ancrées. Certaines techniques de correction phonétiques permettent d'atténuer ces erreurs de prononciation comme, à titre d'exemple, l'utilisation des exercices de discrimination auditive. Il est également préférable que l'enseignant connaisse le système phonique de la langue maternelle des apprenants afin d'élaborer, au mieux, des exercices adaptés aux particularités de ce système. Pour certains élèves jordaniens (arabophones), il est difficile de percevoir la différence entre deux énoncés tels que je voudrais prendre un pain et je voudrais prendre

un bain (confusion [P] vs [b]), le son [P] n'existant pas dans le système phonétique arabe. Certains apprenants ne repèrent pas facilement leurs erreurs phonétiques et peuvent être convaincus d'avoir produit [P] alors qu'ils ont produit un [b]. On doit donc essayer de leur faire distinguer les deux phonèmes pour ensuite les reproduire. Après avoir analysé les deux composantes liées à l'enseignement/apprentissage de l'oral en classe de langue, il nous semble indispensable d'aborder la question de leur évaluation.

6. Evaluation de l'oral

D'après Rosier (2002: 92), les enseignants n'exploitent pas de façon satisfaisante l'enseignement de l'oral car, ils manquent d'instruments qui leur permettraient d'aborder « de façon satisfaisante la grammaire du français parlé [et de] moyens de comprendre, dans les textes des élèves, l'origine de certains agencements syntaxiques qui trouvent leur pertinence dans une logique de l'oralité ». Il n'est donc pas facile pour les enseignants d'évaluer les aspects de l'oral qui influencent les productions langagières en classe. En effet, les études sur la didactique de l'oral signalent la difficulté de son évaluation. Soit, suivant l'argument le plus courant, à cause du nombre des apprenants qui dissuade l'enseignant d'évaluer leurs productions, soit à cause du caractère de l'oral lui-même comme objet; car, tel que le note Maurer (2001: 64), « la communication de l'oral serait un processus complexe difficilement critériable, ne pouvant être soumis, contrairement à d'autres activités, à des procédures d'évaluation ». Ce qui renvoie l'enseignant à son incompetence dans l'évaluation, qui est pourtant au centre de son domaine de travail, et n'incite pas l'élève à s'investir dans une matière où il ne sera pas évalué. Cependant, Maurer (2001: 64) parle d'une approche qui « place au cœur des apprentissages certains actes de parole jugés importants dans la réussite de la communication orale ». Cette approche a pour objectif la maîtrise des moyens linguistiques et métalinguistiques permettant d'accomplir ces actes en fonction des situations et des intentions de communication. Il s'agit alors de susciter des productions, donc des compréhensions langagières correspondant à différentes situations de communication, et de provoquer des réflexions sur les moyens langagiers utilisés dans la parole. Lafontaine avance, à ce propos de l'enseignement du français oral au Québec, que l'oral en classe de français « présente une problématique particulière en ce qui concerne les variétés du langage oral ». (Lafontaine, 2001: 175). Si les instances pédagogiques officielles et les manuels scolaires prescrivent « l'utilisation d'un registre de langue et d'un vocabulaire appropriés à la situation de communication » (Lafontaine, 2001: 175), l'auteur constate que les enseignants utilisent deux registres de langue. D'une part, lors des situations de communication menant à des évaluations sommatives, les enseignants préfèrent mettre de l'avant des activités d'oral et des pratiques langagières formelles qui exigent l'utilisation d'un registre de langue standard, et d'autre part, lors des activités formatives, lorsque par exemple se présente une situation de communication spontanée en classe, ils favorisent l'utilisation d'un registre de langue plus familier. Les enseignants dispensent ainsi leur enseignement selon les besoins en matière d'évaluation. L'auteur remarque en effet chez l'enseignant une distinction, dans l'utilisation, entre les pratiques formelles et les pratiques spontanées. Elle souligne un paradoxe :

« Un maître qui jugerait qu'un élève peut s'exprimer de façon populaire dans un exposé pourrait l'évaluer en ce sens, ce qui serait conforme aux instructions ministérielles. Cependant, les enseignants travaillent avec les manuels scolaires qui proposent plutôt le contraire, à savoir des activités favorisant un registre de langue standard ». (Lafontaine, 2001: 176).

Lafontaine précise que les grilles d'évaluation dans ces manuels se consacrent au registre de langue standard, ne contiennent pas d'activités d'oral spontané ou d'un

registre familier de la langue. Lors des pratiques formelles, les enseignants font pratiquer des exercices tels que les discussions, les comptes-rendus, les débats et, le plus souvent, l'exposé oral, suivant le registre de langue standard et la méthodologie classique introduction-développement-conclusion, respectant ainsi les objectifs des manuels scolaires ; mais tout en demandant aux élèves l'utilisation d'« une variété de la langue, celle de l'école et de la société, qui n'est évidemment pas la leur ». (Lafontaine, 2001: 176). L'auteur précise que « cette exigence ne fait pas l'objet d'explication » et se demande, dans ce cas, les élèves sont « censés tirer des conclusions positives de cette imposition implicite de la norme ». Cependant, note Lafontaine, dans leur évaluation des productions, les enseignants se basent sur les « critères qu'ils jugent ceux de la langue standard ». (Lafontaine, 2001: 176). Mais l'auteur constate qu'en réalité « la référence utilisée était une langue proche de la langue écrite » et que les enseignants exigent un travail précédant ou accompagnant l'exposé oral [s'attendant] ainsi à ce que l'élève (s'exprime en texte écrit) à l'oral ». (Lafontaine, 2001: 177). Les pratiques d'oral spontané concernent, elles, toujours selon Lafontaine, des « discussions informelles sur un événement ou sur un sujet donné, interactions entre maître et élève, questions des élèves, débats non préparés, etc. » (Lafontaine, 2001: 177). Lors de ces activités, « les enseignants sont en même temps d'accord pour dire que la langue à exiger en classe de français est un registre langue standard, celui de l'école et de la société ». (Lafontaine, 2001: 177). Ils estiment que pour apprendre à bien utiliser ce registre, « nécessaire pour fonctionner de manière adéquate en société, il faut partir de la façon dont ils s'expriment [dans] leur langage familier, voire populaire ». (Lafontaine, 2001: 178). Bien sûr, dans toutes ces situations, on suscite des réflexions sur les pratiques langagières afin d'améliorer la connaissance sur la langue et sur les différentes pratiques dont elle peut faire l'objet. En contexte égyptien, notre expérience d'apprenant et de professeur de FLE, au niveau scolaire et universitaire, nous a montré que l'écrit est pris en considération plus que l'oral. L'oral et ses variétés ne sont visés qu'à travers le support écrit qui représente la norme. On s'intéresse seulement à la langue standard. Ainsi, l'évaluation de l'oral porte sur des critères proches de l'écrit et tout ce qui s'éloigne de ces critères est perçue comme erreur à corriger. Les apprenants jordaniens, même ceux qui ont un bon niveau en français, sont souvent surpris lorsqu'ils entendent des natifs en interaction ; ils se demandent pourquoi les Français ne parlent pas le français comme eux l'ont appris ? Ce décalage entre la langue standard qu'ils ont apprise en classe et la langue utilisée dans les situations de communication authentique démotive les apprenants. Perplexes, ils se demandent à quoi cela servirait d'apprendre le français si l'on ne peut pas comprendre très bien les Français et si l'on ne peut pas parler comme eux ? Leur souhait est donc d'apprendre le français parlé, proche de la vie réelle, avec toutes ses variétés. Les apprenants se plaignent également du manque de spontanéité lors des interactions avec des natifs ou des francophones. Notre propre expérience d'étudiant en France, nous a fait vivre des remarques de type : « on a l'impression que vous parlez comme un livre ». Aujourd'hui, nous constatons que nos apprenants égyptiens parlent effectivement comme s'ils lisaient dans un livre. Ce type de remarques pourrait bloquer les apprenants et les dissuader de s'engager dans une interaction, donc de ne pas prendre la parole. Une évaluation adéquate les mettrait en situation de pratiques de l'oral dans ses différentes variétés.

6. 1. Évaluer la compréhension orale

La compétence de réception orale est la plus difficile à acquérir et la plus indispensable. Son absence met l'apprenant dans une sorte d'« insécurité linguistique ». (Porcher, 1995: 45). Or, en termes d'évaluation, la compétence « écouter » est « la mal aimée » et est « souvent minorée » dans les pratiques de classe (Veltcheff et Hilton, 2003, 80). En termes d'apprentissage, la compétence de compréhension est renforcée par une méthode d'écoute dans un but précis : il s'agit d'écouter pour comprendre une

information globale, particulière, détaillée ou implicite. Evaluer la compréhension orale, c'est se doter d'outils qui permettent le repérage d'informations à l'écoute d'une chaîne sonore en fonction des objectifs recherchés. Pour cela, on peut faire des « *exercices d'écoute* », comme par exemple les QCM, le texte d'appariement ou les textes à trous. Ces exercices présentent deux avantages : ils sont mesurables (pas d'ambiguïté dans la réponse) et adaptables à tous les niveaux pour la compréhension globale ou détaillée. Ce type d'évaluation comprend l'emploi de documents authentiques (radio, télé, cinéma, etc.) travaillant sur l'écoute en habituant les apprenants à entendre parler des natifs en situation de communication réelle, à comprendre les accents, le ton, de dépit, la compréhension des interactions, des enregistrements, des émissions de radio, etc. ainsi on peut leur demander, selon l'objectif visé par l'évaluation, de comprendre une information globale, particulière, détaillée, l'implicite du discours, et de vérifier des réponses. On peut, par exemple, faire écouter un texte et demander aux apprenants de préparer des questions auxquelles les autres qui écoutent vont répondre, engageant ainsi l'ensemble de la classe dans la compréhension et la production. Ce travail sur la compréhension dépend bien sûr du travail sur la phonétique, décisif dans l'apprentissage d'une langue étrangère. Selon nous, cette compétence se travaille à la fois en classe et dans le laboratoire. Étant donné que le but de l'apprentissage d'une langue étrangère est d'approcher la compétence d'un natif, l'acquisition de la prononciation permet à l'apprenant d'être compris sans difficulté et sans ambiguïté. Une production correcte des sons permet une production appropriée du sens. Sans cette capacité phonétique, un énoncé est difficilement compris même si les mots sont bien choisis et que la syntaxe est correcte. Le travail sur la phonétique en classe aide, par exemple à élucider certains problèmes d'interférence phonétique comme la confusion [p]/ [b]. L'acquisition de la compétence phonétique, qui englobe également l'intonation, l'accent et le rythme, motive l'apprenant à prendre la parole en classe et à participer à de vraies situations de communication. Donc, pendant l'enseignement/l'apprentissage d'une compétence orale, les aspects phonétiques sont à placer au premier rang. À côté de l'évaluation des productions des apprenants il est possible de mettre ceux-ci en situation de s'évaluer mutuellement (donc à chacun d'entre eux de s'auto-évaluer implicitement) en les incitant à dialoguer entre eux, surtout lorsqu'ils sont en situation exolingue et qu'ils n'ont que rarement la possibilité de pratiquer la langue apprise en classe.

6. 2. Évaluer l'expression orale

C'est la plus difficile à évaluer du fait de son caractère éphémère. Il existe deux types d'évaluation :

6. 2. 1. l'évaluation immédiate

L'enseignant intervient au cours des échanges sous forme de reprises ou de reformulations. Selon les dires de Desmons et al. (2005, 32), on compte cinq modalités verbales d'évaluation :

- « *l'évaluation positive directe* » : la production des apprenants est prise telle quelle accompagnée de termes évaluatifs tels que « oui », « bien », « d'accord », etc.
- « *l'évaluation positive indirecte* » : l'enseignant reprend l'énoncé de l'apprenant sans marques de satisfaction ;
- « *l'évaluation négative indirecte* » : reprise de l'énoncé fautif de l'apprenant en le corrigeant, mais sans jugement ni marqueurs négatifs ;
- « *l'évaluation négative directe* » : c'est la même que la précédente à laquelle on ajoute des commentaires ;
- « *l'absence d'évaluation* » : l'enseignant n'intervient pas dans les échanges verbaux. Il n'intervient qu'à la fin de la prise de parole.

6. 2. 2. l'évaluation différée

Cette évaluation permet à l'enseignant d'avoir du recul par rapport aux apprenants. Il évite ainsi d'interrompre celui qui parle. L'enseignant peut organiser l'évaluation avec tout le groupe classe. Étant donné la sensibilité particulière que présente l'évaluation de l'oral en ce qu'elle implique l'image de l'élève, l'évaluation différée nous semble la plus pertinente car elle a l'avantage de ne pas interrompre la production des apprenants. En effet, l'évaluation au cours de la production les bloque et les dissuade de prendre la parole. Cette correction-évaluation est prétexte à révision, reformulation de la langue et des manières de dire. Elle favorise la mémorisation et encourage la prise de parole. Il est déterminant de ne pas interrompre la production des apprenants sauf si la communication est bloquée. La correction des fautes ne doit intervenir qu'à la fin de l'activité, évitant de couper la communication. Cette évaluation associe aussi les apprenants qui sont amenés qui repèrent et corrigent leurs fautes, les interprètent et s'auto-évaluent. Ainsi chaque apprenant a la possibilité de situer son niveau par rapport au groupe et de s'inscrire dans une démarche d'autoformation. Pendant l'évaluation, l'enseignant veille à ce que le jugement soit nuancé, prévenant tout caractère négatif et systématique pour ne pas décourager les apprenants. Cette phase est importante pour motiver ceux-ci et leur permettre de progresser. En somme, évaluer n'est pas seulement chercher des fautes pour les corriger, c'est faire régulièrement le point sur ce qu'on a acquis. De même, ce n'est pas une activité qui se situe en dehors de celui qui apprend : c'est à lui qu'il revient de surveiller constamment son acquisition. En définitive, d'un point de vue méthodologique, nous pensons que l'oral, avec ses spécificités et ses caractéristiques, doit être enseigné indépendamment de l'écrit. Il doit être conçu comme moyen et objectif à part entière en classe de langue étrangère. Afin de mettre les apprenants en situation de se familiariser avec la pratique de l'oral et ses différentes variétés, il est possible de s'appuyer sur les documents authentiques (radio, télévision, cinéma, internet, etc.) et de susciter des échanges entre eux. Ainsi, l'oral est à la fois un objet d'apprentissage et outil d'apprentissage.

Conclusion

Après notre étude, nous avons remarqué et constaté que l'oral du FLE dans le contexte universitaire égyptien souffre de négligence aussi bien des apprenants que des enseignants. Pour cette raison, nous proposons aux enseignants du FLE de varier leur enseignement de l'oral tout en essayant de motiver les étudiants par le dialogue, les jeux de rôle, les jeux ludiques et le débat. En outre, il s'agit de donner une importance à l'oral même dans les séances d'outils de la langue et enfin d'utiliser de nouvelles technologies audio visuelles pour attirer l'attention des apprenants dans le but de développer la compétence discursive chez eux. La didactique des langues étrangères s'intéresse aujourd'hui davantage à l'oral qui fait l'objet de nombreuses recherches au niveau de la méthodologie d'enseignement. Quelques-uns des principaux problèmes de l'enseignement/apprentissage de l'oral sont : la variation qu'offre celui-ci, le problème de sa définition, de son évaluation et de sa relation avec l'écrit. La puissance du modèle de l'écrit fait toujours largement partie de l'imaginaire des apprenants et des enseignants. L'écrit domine encore les pratiques de classe et continue à être utilisé dans l'enseignement même de l'oral. Cependant, il est à souligner qu'il est possible de, suivant les dires de Weber (2006: 33), « dépasser ce cloisonnement de l'écrit oralisé qui n'est pas de l'oral vivant : sortir du circuit de l'écrit, ce n'est pas être condamné à s'inscrire dans un procès de dévalorisation » de la langue apprise. Bien au contraire, la prise en compte de l'oral dans tous ses aspects et ses variations peut être un élément enrichissant et valorisant de la langue. Quoiqu'il en soit, l'exercice de l'oral devient de plus en plus important. Le développement de la communication et de ses méthodes, sa mise en valeur de plus en plus prégnante dans la société, notamment dans le domaine

professionnel (besoin de maîtriser les techniques de l'entretien d'embauche, d'admission aux grandes écoles, à certaines universités, à des concours, etc.) rendent le développement de la didactique de l'oral de plus en plus importante, surtout en matière quand d'apprentissage d'une langue étrangère. Nous pouvons dire, en guise de conclusion, qu'il est tout à fait légitime d'enseigner l'oral comme objet à part entière en classe de langue, de façon à ce que les apprenants prennent en charge leurs propres apprentissages et que l'enseignement de l'oral ne demeure plus un fardeau ni pour les enseignants ni pour les apprenants. Pour conclure, il est à noter que l'enseignant doit guider les apprenants dans le processus d'acquisition d'une compétence de communication orale et leur fournir les moyens qui [leur permettent] d'auto-apprendre. Dans ce sens, il faut s'intéresser davantage aux nouvelles technologies de l'information et de la communication et voir quel rôle elles peuvent jouer dans l'autonomisation de l'apprentissage et de l'évaluation.

Références Bibliographiques

Baulieu, Gérard. De l'oral dans notre enseignement : *Pourquoi s'interroger sur l'oral?* (En ligne), Disponible sur Internet:http://www.ac-rennes.fr/pedagogie/hist_geo/ResPeda/ORAL/Pourquoiloral.htm (site consulté le : 05/04/2014)

Benamar Rabéa (2012), *Valorisation de l'oral dans les nouveaux programmes de FLE au secondaire algérien. Enjeux et perspectives*, Thèse de Doctorat en didactique, Université Aboubakr BELKAID – TELEMEN, UFR des Lettres et des Langues, pp.13-15

Cuq, Jean-Pierre (2003) : *Dictionnaire de didactique du français. Langue étrangère et seconde*, Paris, CLE International.

Cuq, Jean-Pierre et GRUCA Isabelle (2003) : *Cours de didactique du français. Langue étrangère et seconde*, Grenoble, PUG. DEFAYS, Jean-Marc (2003) : *Le Français Langue Etrangère et Seconde. Enseignement et apprentissage*, Belgique, Mardaga.

Desmons, Fabienne et al. (2005) : *Enseigner le FLE. Pratiques de Classe*, Paris, Belin. DOLZ, joaquim et SCHNEUWLY, Bernard (1998) : *Pour un enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels à l'école*, Paris, ESF.

Lafontaine, Lizanne (2001) : « *Enseigner le français oral au Québec : vivre la variété des usages et des normes* », en *Le Français dans le Monde*, CARTON F. (coord.), n° spécial : Oral : variabilité et apprentissages, Paris, CLE International, 175-182. LEBRE-PEYTARD, Monique (1982) : *Décrire et découper la parole 2*, Paris, BELC.

Lhote, Elisabeth (1995) : *Enseigner l'oral en interaction*, Paris, Hachette. MAURER, Bruno (2001) : *Une didactique de l'oral. Du primaire au lycée*, Bertrand Paris, Lacoste.

Martinez, Pierre (1996) : *La didactique des langues étrangères, Que sais-je ?* n°8757, Paris, PUF. NONNON, Elisabeth (2000) : « *La parole en classe et l'enseignement de l'oral : champs de référence, problématiques, questions à la formation* », en *Recherches*, 33, Presses de l'université Charles-de-Gaulle Lille3, 75-90.

Robert, Jean-Pierre (2008) : *Dictionnaire pratique de didactique du FLE*, Paris, Orphrys. p.156.

Rosier, Jean-Maurice (2002) : *La didactique du français, Que sais-je ?*, n°2656, PUF, Paris.

Suffys, Séverine (2000) : « *Un oral, des « oraux », et autres voies orales* » en Recherches, 33, Presse de l'université Charles-de-Gaulle, Lille3, 29-59.

Tagliante, Christine (2006) : *La classe de langue*, Paris, CLE International.

Veltcheff, Caroline, Stanley, Hilton (2003) : *L'évaluation en FLE*, Hachette, Paris.

Vlad, Monica (2008) : "*La lecture à haute voix en FLE au niveau avancé. Etude sur un corpus de programmes et de manuels roumains pour le lycée (1970-2000)* ", in CORTIER C., BOUCHARD B. (coord.), en *Le Français dans le Monde*, 43, janvier, CLE International, Paris, 38-49.

Weber, Corinne (2006) : « *Pourquoi les Français ne parlent-ils comme je l'ai appris ?* » en *Le Français dans le monde*, 345, Paris, CLE International, 31-33.

**SYSTÈMES PASTORAUX ET CONFLITS AGRICULTEURS-ÉLEVEURS
DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE SIRASSO**

Hetemin Cavalo SILUÉ

Département de Géographie
Université Alassane Ouattara
(Bouaké-Côte d'Ivoire)
cavalosilue@gmail.com

Konan KOUASSI

Département de Géographie
Université Alassane Ouattara
(Bouaké-Côte d'Ivoire)
kouassikonan50@yahoo.fr

N’Goh Koffi Michael YOMAN

Département de Géographie
Université Alassane Ouattara
(Bouaké-Côte d'Ivoire)
yace.yoman@gmail.com

Arsène DJAKO

Département de Géographie
Université Alassane Ouattara
(Bouaké-Côte d'Ivoire)
arsenedjako@yahoo.fr

Résumé :

Les années 1970 ont été marquées par une forte sécheresse qu'a connue l'Afrique en général et plus particulier l'Afrique de l'Ouest. Une situation qui a provoqué la descente des éleveurs peuls et leurs troupeaux vers les zones soudaniennes à la recherche des pâturages. La Côte d'Ivoire a été alors au cœur de ces mouvements migratoires, surtout dans sa partie nord, zone aux caractéristiques agro-écologiques favorables à l'activité pastorale. Cette arrivée massive des pasteurs peuls en provenance du Mali et du Burkina Faso surtout cause des conflits parfois violents entre agriculteurs et éleveurs peuls. La sous-préfecture de Sirasso, zone de sédentarisation et de transhumance située au nord de la Côte d'Ivoire est confrontée très souvent à d'importants cas de conflits entre agriculteurs et éleveurs depuis cette époque. Cette étude vise à appréhender la persistance des conflits entre les agriculteurs et les éleveurs dans la sous-préfecture de Sirasso. Les données de ce travail émanent des sources secondaires et des enquêtes qualitatives et quantitatives dans la sous-préfecture de Sirasso. Les résultats montrent des liens étroits entre les systèmes pastoraux pratiqués dans la zone et la multiplication des conflits entre agriculteurs et éleveurs dans cet espace.

Mots clés : systèmes pastoraux, conflits agriculteurs et éleveurs, mobilités animales, Peuls, Sirasso.

Abstract:

The 1970s was marked by a severe drought in Africa in general and especially in West Africa. This situation led to the descent of breeder herders and their flocks to Sudanese areas in search of pastures. Côte d'Ivoire was then at the heart of these migratory movements, especially in its northern part, an area with agro ecological characteristics favorable to pastoral activity. This massive arrival of Fulani pastoralists from Mali and Burkina Faso mainly causes sometimes violent conflicts between Fulani farmers and breeders. The sub-prefecture of Sirasso, a sedentary and transhumance zone located in the north of Ivory Coast is very often faced with significant cases of conflicts between farmers and herders since that time. This study aims to understand the persistence of conflicts between farmers and breeders in the sub-prefecture of Sirasso. The data from this work come from secondary sources and qualitative and quantitative surveys in the Sirasso sub-prefecture. The results show close links between the pastoral systems practiced in the area and the multiplication of conflicts between farmers and herders in this area.

Key words: pastoral systems, conflicting relationships, farmers and pastoralists, animal mobility, Sirasso sub prefecture.

Introduction

Depuis l'avènement de l'activité agropastorale en Côte d'Ivoire, des difficultés de cohabitation entre les agriculteurs et éleveurs. On note parfois même des affrontements sanglants qui fragilisent la cohésion sociale. Dépendant de la région soudano-sahélienne en matière d'approvisionnement en protéines animales, les autorités ivoiriennes ont défini une politique pastorale dans les années 1970. Elle encourage la sédentarisation des éleveurs Peuls burkinabés et maliens déjà installés en Côte d'Ivoire (Coulibaly, 2013, p20). Plusieurs actions qui visaient à atteindre les objectifs de la politique pastorale ont été menées. Des infrastructures et des soins vétérinaires ont vu le jour à cette occasion, offerts aux Peuls et à leur cheptel.

La création de la Société pour le Développement des productions animales (SODEPRA) obéit également à cette politique dont le pendant est l'autosuffisance de la Côte d'Ivoire en protéines animales (Anonymes, 1975). Le pays assume alors une responsabilité politique dans l'installation des éleveurs Peuls et de leur cheptel depuis des années 1970 (Ancy, 1997, p338). La zone nord de la Côte d'Ivoire a été au cœur de l'installation des éleveurs Peuls. Premier pôle de sédentarisation jusque-là, cette zone connaît alors une saturation due à l'ampleur de l'activité pastorale et de l'activité agricole des autochtones. Les variabilités climatiques ainsi que les changements climatiques de ces dernières années ont eu des impacts négatifs sur les ressources naturelles. Les régions du nord sont très vite impactées par ces variabilités et changements climatiques. Le département de Korhogo avec la saturation foncière due à l'ampleur des activités pastorales et agricoles devient le théâtre de discordes entre agriculteurs et éleveurs. La sous-préfecture de Sirasso connaît régulièrement ce problème, puisque l'accroissement de la population conjugué aux besoins de terres agricoles réduit considérablement l'espace et les ressources pour les troupeaux devenus importants. Comme conséquence, les dégâts causés aux cultures sont de plus en plus importants. Dans le combat pour la couverture suffisante des besoins alimentaires, dans le but d'apaiser les tensions entre éleveurs et agriculteurs et de combler le retard que connaît le nord par rapport au Sud, l'Etat va mettre en place plusieurs projets de développement pour répondre aux attentes de la zone. Parmi les projets, l'on note la construction des barrages hydro-pastoraux et des barrages à vocation agricole. L'Etat tente donc de satisfaire chacun (paysans et éleveurs) afin de remédier aux conflits. Plusieurs couloirs ont vu le jour pour faciliter non seulement la transhumance, mais aussi pour permettre la protection des champs.

Toutefois, tous les efforts consentis par l'Etat ne parviennent pas à régler la question des conflits agriculteurs-éleveurs dans le nord en particulier dans la sous-préfecture de Sirasso. Dès lors il importe de savoir pourquoi en dépit de tous les efforts consentis, l'on assiste à la persistance des conflits agriculteurs-éleveurs dans la sous-préfecture de Sirasso ?

Pour répondre à cette interrogation, il faudrait répondre à ces différentes questions subsidiaires.

Quels sont les causes des conflits agriculteurs-éleveurs dans la sous-préfecture de Sirasso ? Quelles sont les systèmes pastoraux à l'échelle de la sous-préfecture de Sirasso ? Quelles sont les implications socio-économiques des conflits agriculteurs-éleveurs dans la sous-préfecture de Sirasso ?

2. Méthode et outils

La sous-préfecture de Sirasso est située au Nord de la Côte d'Ivoire (carte 1)

Carte 1 : Localisation de la sous-préfecture de Sirasso



Source : INS, 2011

Silué Cavallo, Août 2018

Il est important avant tout de connaître le territoire étudié, d'en cerner les grandes caractéristiques avant d'initier une réflexion proprement dite sur les systèmes pastoraux

et les conflits agriculteurs-éleveurs dans la sous-préfecture de Sirasso. Situé entre le 8° 26 et le 10° 27 degré de latitude Nord et le 5 °17 et le 6 °19 de longitude Ouest, le département de Korhogo se trouve dans le nord de la Côte d'Ivoire en pays senoufo, dans la région du Poro. Il est composé de 16 sous-préfectures dont celle de Sirasso qui constitue notre espace d'étude. La sous-préfecture de Sirasso couvre une superficie de 614,840 km² avec une population de 28160 habitants (INS, 2014, p20). Soit une densité de 46 habitants au km². Économiquement, Sirasso est une localité essentiellement agricole. On y cultive en grande quantité le coton, l'anacarde. Les cultures vivrières sont: l'igname, le riz, le maïs, l'arachide. Les atouts agricoles et industriels de Sirasso sont l'abondance de l'eau (un petit barrage, le Bandama blanc, le Bou et avec au moins 5 rivières), une végétation qui favorise le développement des activités agricoles tant pastorales et des installations existantes (installations des éleveurs peuls, des commerçants et agriculteurs) de la SODERIZ. Elle fait partie de la troisième zone agro-écologique située au Nord de la Côte d'Ivoire. La savane humide (troisième zone agro-écologique) est située entre 5° et 7° de longitude ouest et couvre une superficie de 100 590 km² (Yoman, 2016, p67).

Les données utilisées dans cette étude sont de types différents. Il s'agit des données primaires et secondaires.

Les données secondaires sont issues du MINAGRI (Ministère de l'Agriculture), du MIRAH (Ministère des Ressources Animales et Halieutiques), des PV (Procès-Verbaux) de règlement des conflits entre agriculteurs et éleveurs dans la sous-préfecture de Sirasso. Par contre les données primaires proviennent des entretiens avec des agriculteurs et des éleveurs dans son ensemble. Ainsi, dans un souci de fiabilités de ces données, nous avons procédé par une enquête à passage répété. Celle-ci s'est faite en trois phases à des différentes périodes. La première s'est déroulée de décembre 2016 au février 2017 (période de la transhumance et de la récolte). La seconde phase a eu lieu dans le mois de mai 2017 (période défrichement des champs). Et la dernière phase dans le mois d'août 2017 marquant la période d'après le début de la saison végétative. Cette méthode nous a permis de cerner la problématique des cas de conflits agriculteurs-éleveurs dans le temps et dans l'espace à l'échelle de la sous-préfecture de Sirasso. Neuf (9) villages de la zone ont été investigués sur 14. Le choix de ces derniers s'est opéré selon la méthode du choix raisonné mais dans une logique géographique Cette logique géographique tient compte des caractéristiques démographiques, économique, l'importance des activités agro-pastorales à travers l'implication des agriculteurs dans l'élevage et la localisation des villages avec la présence d'un point d'eau. Le choix d'un échantillon nous permet d'avoir une idée réaliste du phénomène que nous voulons étudier et surtout de la population à enquêter. Trois raisons nous ont permis de déterminer notre échantillon: la première raison est relative à l'étendue et à l'importance de notre espace d'étude, ensuite la seconde raison est l'absence d'une population mère relative aux RNA (Recensement National des Agriculteurs) et RNE (Recensement National des Eleveurs) de la sous-préfecture et enfin la troisième concerne la mobilité des bouviers qui sont des acteurs importants.

Nous nous sommes basés sur les associations et groupements des éleveurs dans chaque village enquêté pour déterminer notre échantillon des éleveurs peuls ainsi que les agro-éleveurs. Au niveau des paysans, nous avons procédé par un recensement afin d'avoir un effectif à partir auquel un choix aléatoire a été effectué pour les interroger. Cette stratégie a permis d'avoir des informations actualisées des individus qui ont constitué la base de sondage. Quant aux bouviers, leur effectif a été déterminé par une enquête accidentelle à cause de leur mobilité. Elle a consisté à recenser et interroger tout bouvier rencontré accompagnant un troupeau. Cette stratégie s'est faite de la même manière à l'échelle des villages enquêtés de la sous-préfecture. Ce qui a permis d'enquêter au total 28 bouviers. Le tableau 1 présente la répartition simplifiée des enquêtés par village. De

façon hasardeuse, nous avons pris comme taux de sondage 30% en vue de connaître le nombre d'individus à enquêter par catégorie et par village.

Tableau 1 : Répartitions des enquêtés par village

Villages enquêtés	Paysans		Eleveurs peuls		Agro-éleveurs		Bouviens		Total	
	Effec-tifs	Enqu-êtés	Effec-tifs	Enqu-êtés	Effec-tifs	Enqu-êtés	Effec-tifs	Enqu-êtés	Effect-ifs	Enquêtés
Sirasso	17	05	17	05	20	06	—	05	54	21
Talléré	17	05	19	05	17	05	—	04	51	19
M'balla	20	06	20	08	17	05	—	03	64	22
Séguebé	17	05	17	05	17	05	—	03	51	18
Dagba	13	04	17	05	20	06	—	03	50	18
Lopin	17	05	17	05	10	03	—	03	44	16
Dokaha	13	04	17	05	17	05	—	02	47	16
Sakpelé	13	04	17	05	17	05	—	02	47	16
Nouhouo	13	04	20	06	10	03	—	03	43	16
Total	140	42	166	49	145	43	—	28	451	162

Source : Nos enquêtes, juin 2017

Pour un effectif total de 166 éleveurs peuls, nous avons un échantillon de 49 interrogés et 43 agro-éleveurs enquêtés pour un effectif total de 145 déclarés. Les paysans ont été interrogés sont au nombre de 42 individus sur un total de 140 recensés. Les bouviens sont de 28 individus. Au final nous avons obtenu un échantillon de 162 individus interrogés dans le cadre de ce travail. Pour le traitement statistique des données et la construction des graphiques, utilisé les logiciels XLSTAT 2014 et IBM SPSS statistique 20.0 ont été utilisés. Dans la perspective de mettre en évidence les typologies, nous avons effectué des analyses factorielles. L'expression spatiale des données à travers l'élaboration des cartes a été possible à l'aide du logiciel QGIS 2.18.0.

3. Résultats et discussion

Les conflits entre les agriculteurs et les éleveurs sont de diverses formes et ont de multiples sources. En fait, la cohabitation entre agriculteurs et éleveurs est un sujet délicat. On est loin de cerner l'ensemble des causes de ces conflits. Une grande confusion apparaît chaque fois qu'on tente de comprendre l'ensemble des situations pour en faire une synthèse globale des éléments du conflit. Outre les réalités d'une perturbation climatique et la saturation de l'espace engendrée par la pression démographique des hommes et du bétail, s'ajoutent d'autres confrontations d'ordre idéologique et/ou politique qui aggravent les conflits et le complexifient. En réalité, il ne s'agit pas d'un conflit mais bien des conflits qui se superposent avec plusieurs dimensions.

2.1. Des conflits agriculteurs-éleveurs aux causes diverses dans la sous-préfecture de Sirasso

2.1.1 Le bétail en transit : un facteur de trouble

Les transitaires qui descendent avec le bétail sur pied des pays frontaliers vers les villes du Centre et du Sud sont parfois responsables des dégâts. Les bouviens chargés de conduire les troupeaux ont d'autant moins de scrupules à laisser le bétail détruire quelques récoltes ou à se livrer eux-mêmes à quelques larcins quand ils ne restent en place qu'une ou deux nuits et que le propriétaire du troupeau ne réside pas en Côte d'Ivoire (BERNADET, 1994, p 258). Cette situation est aussi bien perceptible à l'échelle de la sous-préfecture de Sirasso. La plupart des éleveurs peuls font le transit

en passant par cette localité en direction du centre de la Côte d'Ivoire. Leur passage est marqué parfois par des dégâts de cultures. 80% des discordes liées aux dégâts des cultures surgissent alors entre les agriculteurs et les bouviers. Les propos d'un paysan à Lopin : « ce sont les peuls qui vont commercialiser leurs bœufs vers Bouaké qui nous causent beaucoup de problèmes. Ils ne font jamais attention à nos champs et ils détruisent tout ce qui est sur leur passage et jamais on les retrouve. A cause d'eux nous sommes obligés de dormir dans les champs et malgré ça, les cultures sont toujours dévorées par les animaux. Nous ne savons même plus comment faire. »

Ces cris de cœur de ce paysan, sont d'autant plus perceptibles à l'échelle de la sous-préfecture. La confusion devient totale avec l'arrivée ou le passage des troupeaux en transit et ceux de la localité. On assiste à une saturation de l'espace induit par ces bouviers et leurs bovins. Les éleveurs de la localité sont accusés d'être les responsables de tous les dégâts des champs par les agriculteurs. Ces derniers exigent donc des indemnités aux éleveurs sédentaires qui refusent d'être responsables des dégâts de cultures. La situation devient plus complexe entre les deux protagonistes et enrichit la méfiance.

2.1.2 La transhumance : cause de conflit agriculteurs-éleveurs

L'élevage pratiqué par les Peuls dans le département de Korhogo est un élevage transhumant qui consiste à déplacer le bétail constamment à la recherche de nourriture pour les animaux. Dans le Nord de la Côte-d'Ivoire, les Peuls transhumants immigrés des régions sahélo soudaniennes ont préservé les traits essentiels de leur élevage tout en s'engageant dans l'agriculture. L'élevage transhumant est à la base des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Cette transhumance est caractérisée par la mobilité des animaux. Ce déplacement massif occasionne de nombreux dégâts. Notre étude a révélé que 162 cas de dégâts de cultures ont été causés par la transhumance à l'échelle de la sous-préfecture. Cela s'explique par le fait que ce système connaisse plus de mouvements des troupeaux sur une longue distance. D'où la principale cause des conflits agriculteurs ouvertement énoncée devient la sécurité des cultures dans la sous-préfecture de Sirasso. Par ailleurs, une étude faite par le Projet d'Hydraulique au Tchad Central en 2009 montre que 78,5% des cas de conflits s'inscrivent dans le cadre de la transhumance sur un total de 897 cas de conflits relevés (Djimadoum et al cité par André et al, 2010, p36). En fait, les énormes dégâts causés par les bovins en transhumance, sont dus à leur effectif impressionnant. Partant de ce fait, il n'est donc pas surprenant que le déplacement d'un nombre aussi important de ces animaux causent énormément de préjudices aux cultures tant par piétinement que par broutage (Yoman, 2016, p119). Ce type d'élevage mobile, d'une manière générale intéresse une masse d'animaux essentiellement bovins et ovins. Il a trait aux troupeaux qui se déplacent continuellement ou saisonnièrement d'un pâturage à un autre (SOKEMAWU, 2008, p79). Un tel déplacement continu est un facteur de conflit avec la dispersion des champs dans la sous-préfecture de Sirasso.

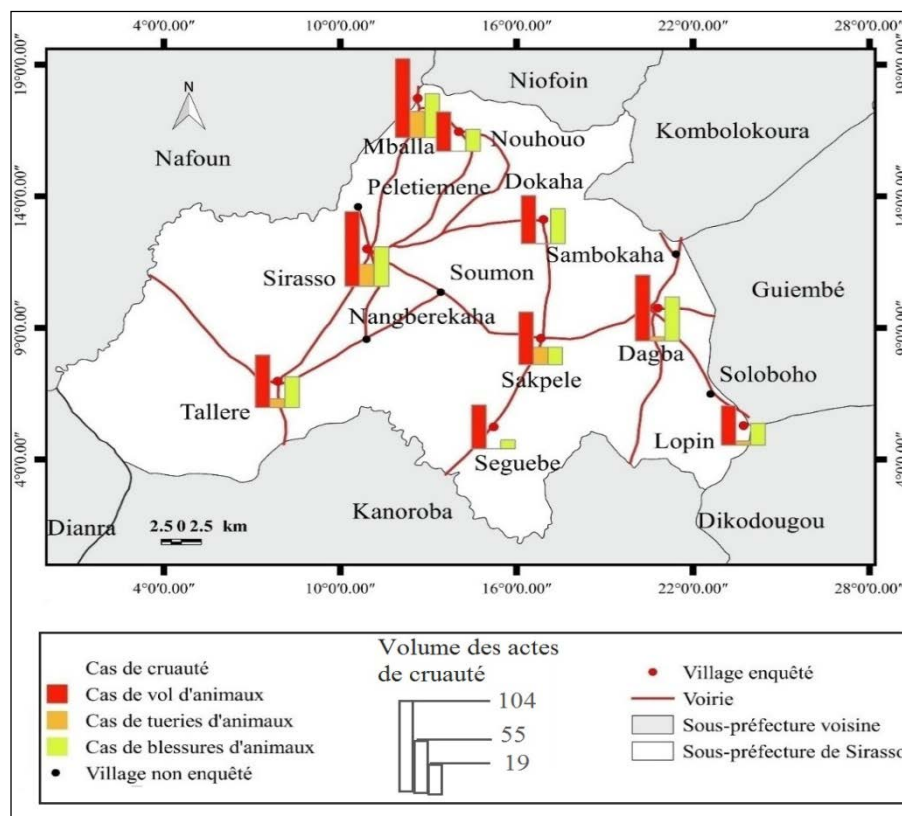
2.1.3 Autres déterminants des conflits agriculteurs-éleveurs à l'échelle de la sous-préfecture de Sirasso

Tout conflit, quelle qu'en soit la nature, met en jeu principalement quelques éléments qui réagissent d'une manière interactive. Ces éléments sont entre autres le contexte, l'enjeu, le rapport de force et les acteurs. Le contexte du conflit inclut aussi bien son environnement global (économique, politique, religieux et culturel). L'enjeu peut être défini comme l'ensemble des intérêts, préoccupations, besoins, attentes, contraintes ou risques qui animent plus ou moins explicitement les protagonistes (André et al, 2010, p27).

2.1.3.1 Des conflits liés à des actes criminels et de tueries d'animaux

Ces conflits se manifestent à travers des attaques collectives de la part des villageois, avec ou sans vol d'animaux. Ils se manifestent également à travers des blessures ou tueries d'animaux. Dans l'ensemble de la sous-préfecture de Sirasso, près 58% de cas de vol d'animaux ont été enregistrés contre 31% des cas de blessures d'animaux et 11% de cas d'animaux tués. Ces chiffres ont été recueillis selon nos enquêtes auprès de l'ensemble des éleveurs (éleveurs peuls et agro-éleveurs). La carte 2 illustre bien les cas des actes de cruauté sur les animaux, source de conflits.

Carte 2: Répartition des actes criminels et de cruautés sur les animaux à Sirasso



Source : INS 2011, Nos enquêtes 2016-2017

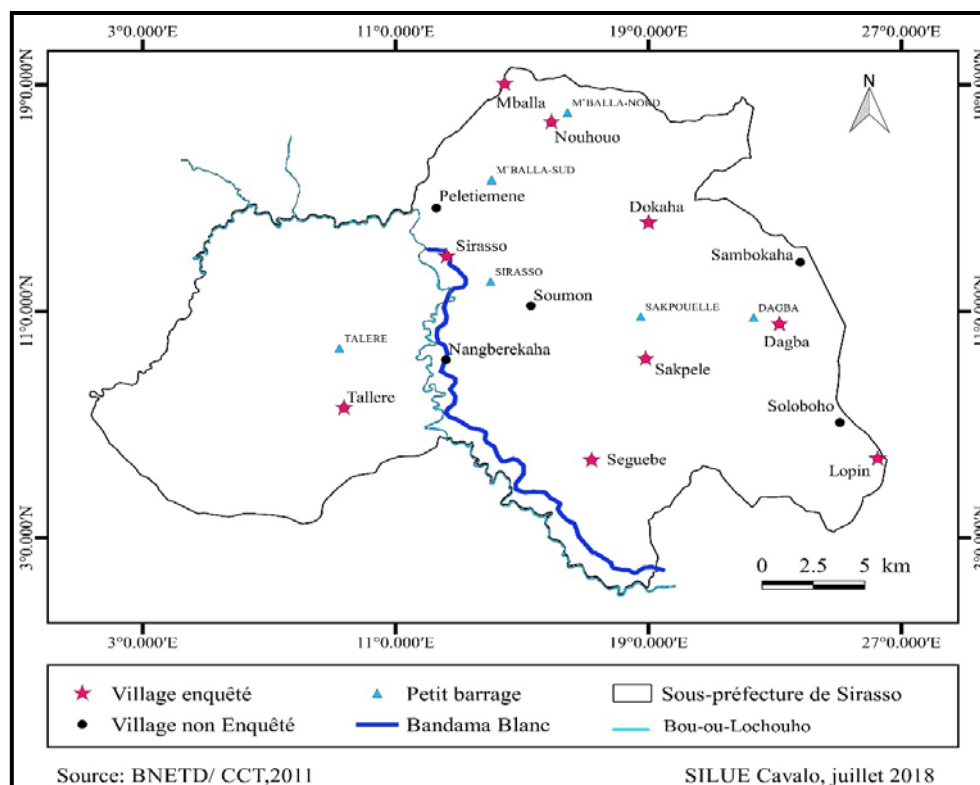
Silué Cavallo, Octobre 2017

Sur la carte 2, nous constatons que les cas de vols d'animaux sont plus fréquents. Les localités de Mballa et de Sirasso enregistrent les plus grands nombres de cas de vol. Cela s'explique par le fait que ces deux localités ont une position géographique stratégique. A Mballa, nous avons l'existence de deux petits barrages à vocation pastorale. Ce qui engendre une forte migration des éleveurs peuls dans la zone pour rejoindre les agro-éleveurs existants. On assiste alors à une densification de la localité par les animaux avec un taux de fréquentation des C'est la localité qui a le plus de campements peuls de la sous-préfecture, près de 20 campements situés à 5 ou 7 km du village de Mballa. La localité de Sirasso a en son sein un petit barrage pastoral et le plus grand fleuve de la région "le Bandama blanc" (carte 3). En plus, elle est le chef-lieu de sous-préfecture qui a plus de 4000 habitants. Donc Sirasso est le moteur de toutes activités économiques de la sous-préfecture. Ces atouts motivent l'installation des éleveurs peuls et aussi des agro-éleveurs. Partant de ces faits, l'on ne peut qu'enregistrer des actes de criminalité et de cruauté sur les animaux, dans la mesure où les ressources les plus convoitées s'y trouvent. La prolifération des champs et l'accroissement de la

population conjugués aux besoins nouveaux de terres agricoles sont autant de facteurs explicatifs des conflits agriculteurs-éleveurs.

Les cas de tuerie d'animaux sont faibles soit en moyenne 2 cas à l'échelle des villages de la sous-préfecture. Cependant, le nombre de cas de blessures d'animaux sur l'ensemble des villages est relativement élevé à l'exception de la localité de Séguebé. Cette localité enregistre moins de cas de conflits à cause de la faible présence d'éleveurs peuls (2 éleveurs peuls) ainsi que d'agro-éleveurs (3 agros-éleveurs). L'absence de ressources en eau et de pâturages à Séguebé explique une telle différenciation (carte 3).

Carte 3 : Répartition des points d'eau à l'échelle des villages de la sous-préfecture



Source : INS, 2011

Silué Cavalo, Août 2018

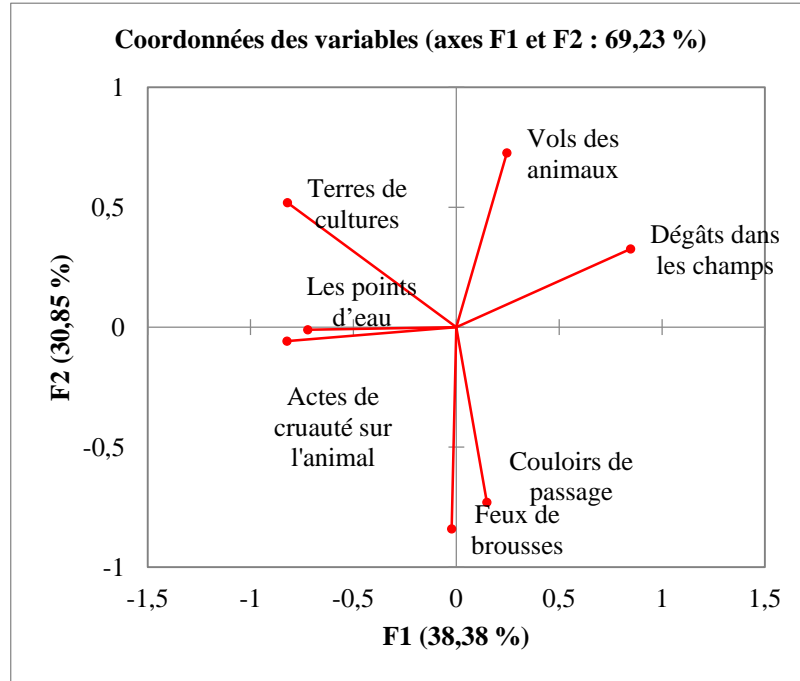
Le réseau hydrographique de la sous-préfecture de Sirasso est traversé par un important fleuve appelé Bandama blanc. Ce fleuve décrit une boucle quasi fermée à l'intérieur de laquelle se trouve la zone d'étude. Le Bandama blanc et les petits barrages constituent une ressource importante en eau non seulement pour la population, mais aussi et surtout pour les éleveurs et leurs troupeaux. Le Bou ou Lochouho fait l'objet de barrage d'irrigation et de retenues d'eau au profit des paysans et des éleveurs. Les autres affluents pendant la saison sèche se tarissent de novembre à février. On enregistre plus 50 têtes de bœufs par jour qui fréquentent les barrages, le Bandama et le Bou pendant la saison sèche. La pression devient alors forte sur ces ressources en eau pouvant faire naître ainsi des discordes entre les usagers (paysans et éleveurs).

2.1.3.2 L'analyse factorielle des causes de conflits agriculteurs-éleveurs et la spécificité de chaque localité enquêtée

Il existe plusieurs types de conflits que nous avons relevés à l'échelle de la sous-préfecture qui constitue notre espace d'étude. Ces conflits sont liés

entre eux et interagissent également. La figure 1 nous montre ainsi que ces conflits sont dépendants les uns des autres.

Figure 1: Analyse factorielle des causes de conflits agriculteurs-éleveurs



Source nos enquêtes, juin 2017

L'analyse factorielle révèle que 69,23% des conflits agriculteurs-éleveurs à Sirasso résulte de l'effet systémique des vols d'animaux, des actes de cruauté sur les animaux, des dégâts dans les champs, des terres de cultures, des couloirs de passage et les feux de brousse. A travers la figure 1, il existe une forte corrélation entre l'élargissement des couloirs de passages et les feux de brousse. Les bouviers et/ou éleveurs utilisent les feux de brousse pour se faire de passage. C'est aussi un moyen de renouveler les ressources pour les animaux puisque après le passage des feux de brousse, les nouvelles herbes poussent (Yoman, 2016, p82). C'est pourquoi, il existe un lien entre les feux de brousse et les couloirs de passage. On assiste alors à des conflits entre les agriculteurs et les bouviers et/ou éleveurs parce que les éleveurs qui sont souvent responsables de ces feux de brousse n'ont pas le contrôle du feu. Cela détruit les champs des agriculteurs qui parfois, n'ont pas encore fini la récolte ou même fini de transporter les récoltes en direction du village.

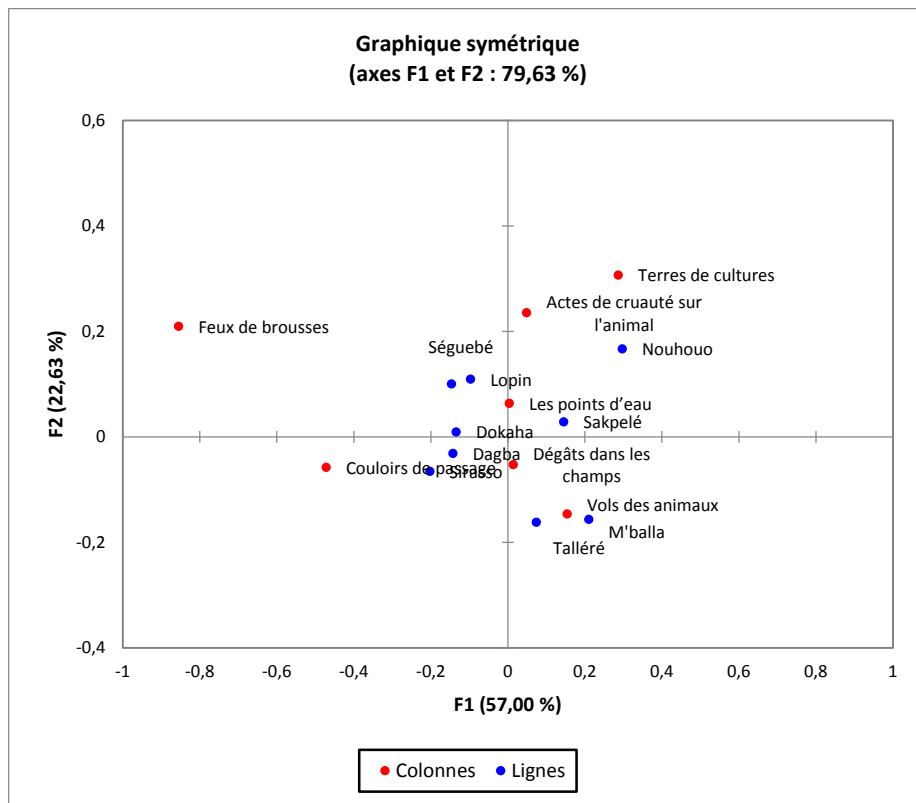
Il existe une forte corrélation entre les actes de cruauté sur les animaux, les points d'eau et les terres de cultures. C'est dans les endroits des points d'eau que cette cause est plus perceptible selon l'analyse de la figure 1. L'eau est une source vitale. Cette source est utilisée aussi bien par les agriculteurs que par les éleveurs et leurs troupeaux. Autour des points d'eau se trouvent les champs, les maraichers. L'accès pour les animaux devient donc très difficile et cela engendre des actes de cruauté sur les animaux, ce qui est donc source de conflit. La colonisation progressive des petits barrages conduit inéluctablement à la saturation du point d'eau rendant ainsi difficile l'accès aux bovins (Yoman, 2016, p176).

Le coefficient de corrélation $R = 0,946$ illustre une forte intensité de liaison entre les points d'eau et les dégâts dans les champs. En réalité, on constate que les dégâts dans les champs s'intensifient lorsque les territoires abritent beaucoup de points d'eau. On a

plus de conflits dans la mesure où les points d'eau constituent en réalité des lieux de convergence des troupeaux.

Les vols d'animaux sont causés aussi par la destruction des champs, comme l'indique la figure 1. Bien que liés entre eux, il laisse voir également la particularité de chaque localité à travers les causes des conflits.

Figure 2: Analyse factorielle de correspondance des causes de conflits agriculteurs-éleveurs



Source nos enquêtes, juin 2017

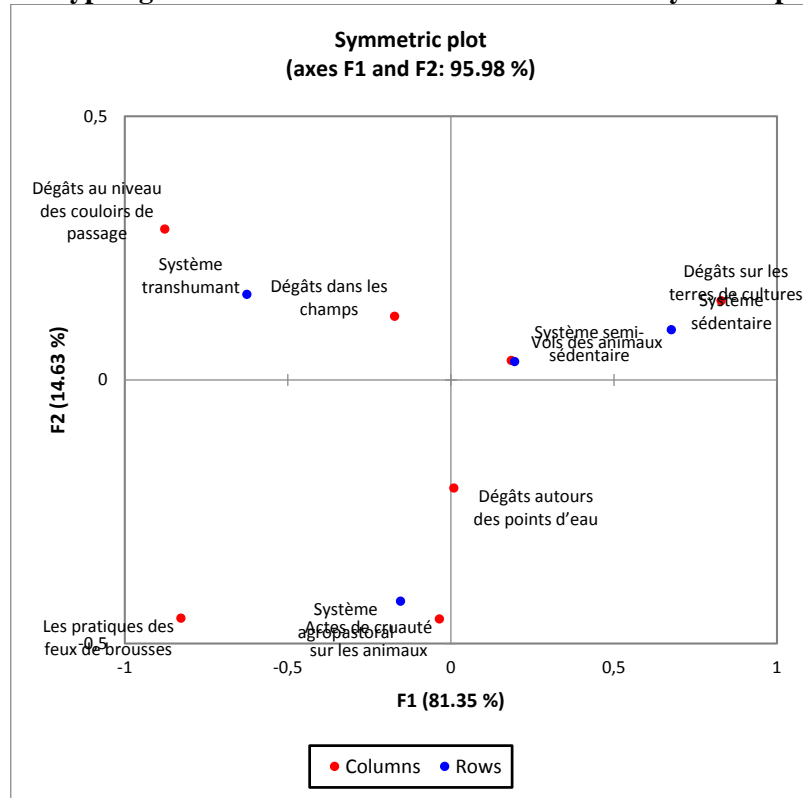
Les deux axes factoriels expliquent à 79,63% la variation des causes des conflits agriculteurs-éleveurs à Sirasso. Le premier axe factoriel révèle la variation des causes des conflits agriculteurs-éleveurs entre les vols d'animaux, les dégâts dans les champs et les couloirs de passages. Le second axe factoriel révèle une variation des causes de conflits agriculteurs-éleveurs entre les feux de brousse, les actes de cruauté sur l'animal, les terres de culture et les points d'eaux. La figure 2 nous montre qu'à Talléré et Mballa, ce sont les vols des animaux et les dégâts dans les champs qui expliquent les conflits agriculteurs-éleveurs. Alors qu'à Sirasso et Dagba, ce sont les couloirs de passage. Les conflits sont donc liés aux couloirs de passages dans ces localités, ce qui fait leurs spécificités. Contrairement aux localités comme Nouhouo, Sakpélé, Séguébé et Dokaha dont les spécificités sont liées respectivement aux actes de cruauté sur l'animal et aux terres de cultures, aux points d'eau et aux feux de brousse. Ainsi nous retenons que les types de conflits varient d'une localité à une autre.

2.2 L'influence des systèmes pastoraux dans la persistance des conflits agriculteurs-éleveurs à Sirasso

2.2.1 Un lien significatif entre les systèmes pastoraux et les causes des conflits agriculteurs-éleveurs

Les systèmes pastoraux sont caractérisés par la mobilité des bovins à Sirasso bien qu'il y ait des troupeaux sédentaires dans la zone. Pendant la saison pluvieuse comme la saison sèche, les éleveurs sont toujours à la recherche de pâturages pour répondre aux besoins alimentaires du bétail. Ces systèmes basés sur la mobilité sont encore archaïques du fait de leur caractère traditionnel. Ils sont caractérisés par l'élevage extensif et les pâturages extensifs. La figure 3 ci-après indique l'organisation des systèmes pastoraux en fonction des différentes causes de conflits agriculteurs-éleveurs dans la zone étudiée.

Figure 3 : Typologie des causes des conflits en fonction des systèmes pastoraux



Source nos enquêtes, juin 2017

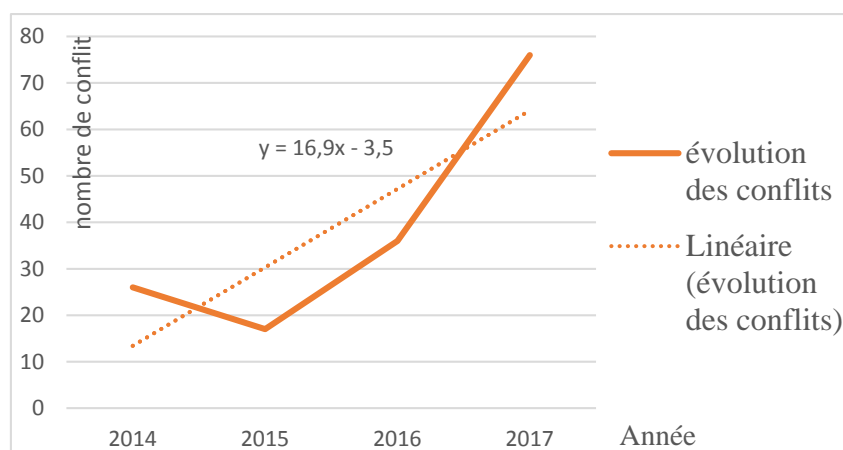
Les deux axes factoriels expliquent 95,98% de la variation des causes des conflits en fonction des systèmes pastoraux. En réalité, 95,98% de la variation des causes des conflits résultent de l'effet systémique des dégâts inhérents aux systèmes pastoraux. Le premier axe factoriel révèle les causes de conflits agriculteurs-éleveurs induites par le système agro-pastoral. Il existe une forte corrélation entre le système agropastoral et les actes de cruauté sur les animaux, les feux de brousse et les points d'eau. Le second axe factoriel révèle les causes de conflits induits par les systèmes semi-sédentaires, les troupeaux sédentaires et transhumants. Ces causes sont les terres de cultures, vols des animaux, dégâts dans les champs et couloirs de passage. Il existe une forte corrélation entre les terres de cultures, les cas de vols d'animaux et les systèmes semi-sédentaires et sédentaires. Les risques de conflits liés à ces causes sont perceptibles au niveau des champs et des couloirs de passages. Ces causes sont corrélées avec le système transhumant.

Il ressort de nos investigations que les systèmes d'élevage, ou du moins, l'organisation des systèmes pastoraux, ont une influence très élevée sur les causes des conflits. Ce qui engendre des conflits aux diverses formes dans la sous-préfecture de Sirasso.

2.2.2 L'état des lieux des conflits agriculteurs-éleveurs dans la sous-préfecture de Sirasso

Dans la sous-préfecture de Sirasso, on assiste à la recrudescence des conflits depuis près d'une décennie. La fréquence des conflits est de 3 conflits par semaine, selon l'agent du ministère de l'agriculture de la zone. En trois ans, les conflits ont presque doublé. De 26 cas de conflits en 2014, nous sommes passés à 36 cas de conflits déclarés en 2016 et 76 cas de conflits déjà enregistrés pendant la période janvier 2017 à Août 2017 (figure 4).

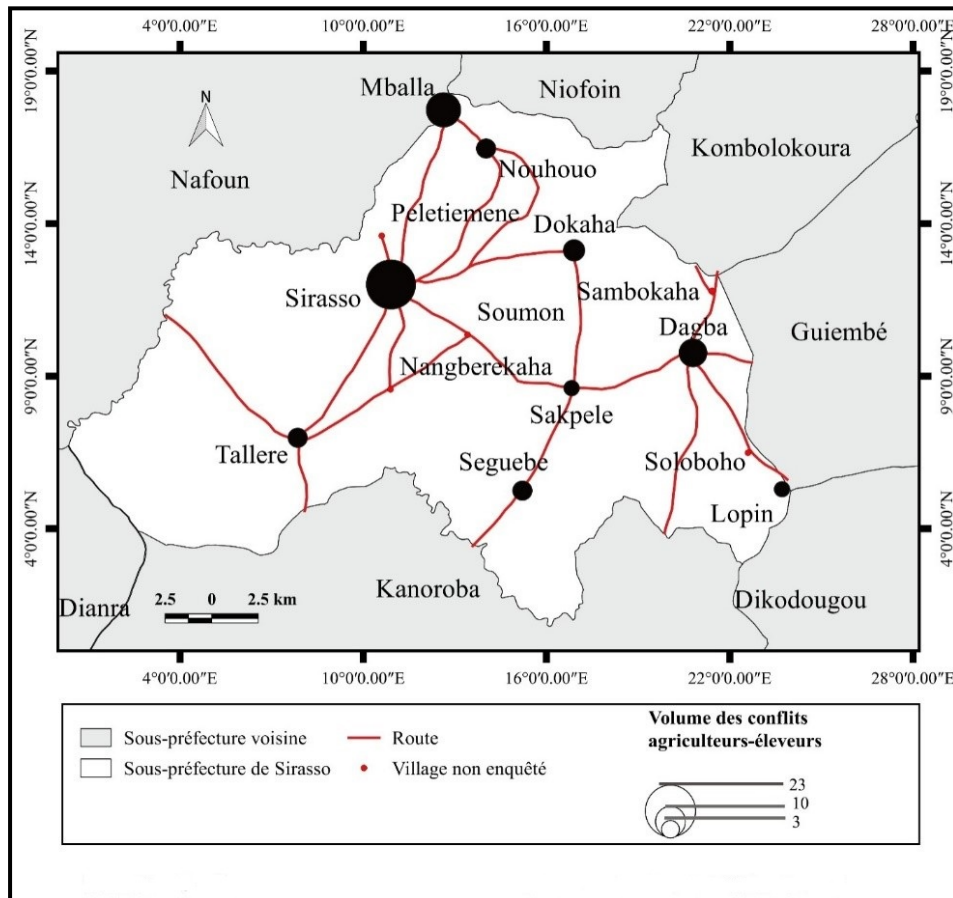
Figure 4: Evolution des conflits agriculteurs-éleveurs dans la sous-préfecture de Sirasso



Source : PV de la sous-préfecture et nos enquêtes, juin 2017

L'équation de la droite de tendance ($y = 16,9x - 3,5$) révèle une évolution tendancielle croissante des conflits agriculteurs-éleveurs à l'échelle de la sous-préfecture de Sirasso. L'équation illustre une augmentation moyenne annuelle de 16,9 des cas de conflits entre agriculteurs et éleveurs dans la sous-préfecture de Sirasso. En 2014, plus de 20 cas de conflits agriculteurs-éleveurs ont été déclarés dans la sous-préfecture. À partir de 2015 à Août 2017, le nombre de cas de conflits déclarés vont augmenter de façon vertigineuse (de 19 cas en 2015 à 76 cas en 2017). Partant de ce fait si rien n'est fait les conflits s'augmenteraient à 81 cas en 5. Ces conflits varient d'une localité à une autre. La carte 4 montre le nombre de conflits par village. Il faut noter que ces conflits, sont ceux qui ont été déclarés chez les autorités administratives.

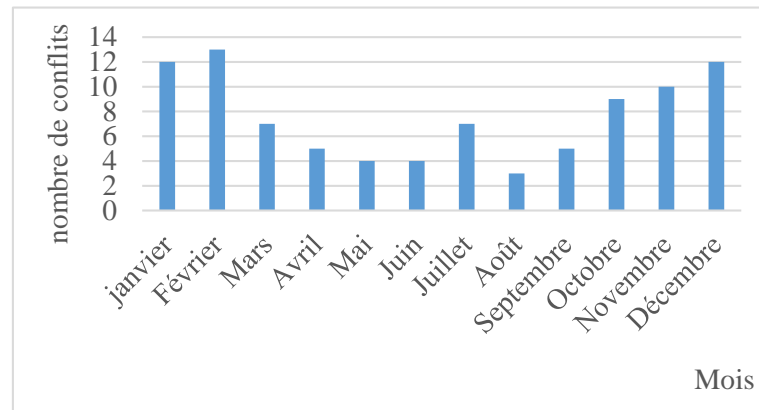
Carte 4: Répartition des cas de conflits à l'échelle des villages enquêtés



Source : INS 2011, Nos enquêtes 2016-2017

Silué Cavallo, octobre 2017

L'analyse de la carte 4 montre la répartition des conflits dans les villages enquêtés de la sous-préfecture de Sirasso. La ville de Sirasso, chef-lieu de sous-préfecture, enregistre le plus grand nombre de cas de conflits ainsi que la localité de Mballa et de Dagba. Cette carte 4 nous présente une inégale répartition des cas de conflits à l'échelle de la sous-préfecture. Cette inégalité s'explique par la disponibilité des ressources dans ces localités. La localité de Sirasso présente des atouts favorables aux activités pastorales. Nous avons la présence de deux grandes ressources en eau, notamment un petit barrage pastoral et le Bandama blanc. Ces différents atouts permettent ou favorisent l'installation massive des éleveurs peuls. Mballa, quant à lui, a historiquement le plus grand nombre d'éleveurs peuls. La localité regorge également deux petits barrages à vocation pastorale. Avec la dynamique que connaissent les activités agricoles par la dispersion et la grandeur des champs, on se retrouve donc face à une recrudescence des conflits dans la localité.

Figure 5 : Répartition mensuelle des cas de conflits agriculteurs-éleveurs

Source : nos enquêtes, juin 2017

Comme le montre la figure 5, les cas de conflits sont beaucoup plus importants dans la période couvrant les mois d'Octobre à Février. Quant à celle allant du mois de Mars à Septembre, les conflits y sont relativement faibles. Le changement ou la modification du calendrier pastoral et l'étalement du calendrier agricole expliquent bien l'importance des conflits dans les mois de la première période. Les autres mois où les cas sont faibles s'expliquent par le fait que beaucoup d'éleveurs transhumants sont déjà de retour dans les zones d'origine. Ces mois sont aussi les mois où les paysans font le défrichage des champs, donc il n'y a pas de cultures ni de récolte encore dans les champs. Le mois de juillet est le mois de sarclage, la croissance des cultures étant importante en ce moment et les mouvements des troupeaux sédentaires très souvent des dégâts. Cela explique également le nombre de cas de conflits qui est relativement élevé.

2.3 Les implications socio-économiques des conflits agriculteurs-éleveurs dans la sous-préfecture de Sirasso

Les conflits entre agriculteurs et éleveurs ont toujours été marqués par des pertes diverses (en vie humaine et matériels). La persistance de ces conflits dans la sous-préfecture de Sirasso, bouleverse la vie quotidienne des populations paysannes et pasteurs (éleveurs). Ils créent dès lors une insécurité qui met en péril le développement social, économique et environnemental du milieu à cause des tournures parfois violentes que prennent ces rixes. Les conflits entre agriculteurs et éleveurs constituent une forme d'hostilité quelquefois ancienne entre ces deux acteurs occupant et exploitant ce même espace régional (SOKEMAWU, 2015, p27). Les conséquences de ces violences ne peuvent qu'être négatives à l'échelle de la sous-préfecture de Sirasso. Ainsi sont-elles perceptibles au niveau social et au niveau économique.

2.3.1 Les conséquences sociales des conflits agriculteurs-éleveurs

La détérioration du climat de bonne coexistence est une résultante des conflits agriculteurs-éleveurs. Après les affrontements rangés, les communautés se regardent en « chiens de faïence » et la moindre étincelle peut rallumer le brasier. Au moins 40 éleveurs ont préféré déménager vers des lieux plus cléments. En 2016, la sous-préfecture de Sirasso avait enregistré 157 éleveurs dont 90 peuls contre 67 agro-éleveurs. En 2017 avec les conflits qui deviennent la monnaie courante des deux protagonistes, on a enregistré un effectif total de 117 dont 50 peuls contre 67 agro-éleveurs. 40 éleveurs peuls ont quitté la localité pour d'autres zones. Les conséquences sociales sont aussi perceptibles au niveau du durcissement des conditions d'accueil des transhumants. La méfiance s'étant emparée des populations, le séjour ou le passage de

nouveaux migrants éleveurs dans la sous-préfecture de Sirasso met chacun sur ses gardes allant jusqu'à l'interdiction de traverser certains villages.

D'après les données obtenues auprès des centres de santé de premier contact de la sous-préfecture, on y a dénombré 32 cas de blessés dont 22 paysans et 10 d'éleveurs. Soit 68,25 % de paysans contre 31,25% des éleveurs.

Les conséquences néfastes des conflits agriculteurs-éleveurs sont à noter également au niveau économique.

2.3.2 Les conséquences économiques des conflits agriculteurs-éleveurs

Les conséquences économiques liées aux conflits entre agriculteurs et éleveurs sont très souvent importantes. Lors des affrontements, les pertes matérielles sont nombreuses et variées : animaux domestiques tués, blessés ou disparus, campements et cases incendiés, moyens de locomotion, vêtements, équipements, bijoux et autres objets de valeur volés ou incendiés, la perte de fortes sommes d'argent. Ces conséquences sont aussi bien perceptibles chez les éleveurs que chez les agriculteurs dans la sous-préfecture de Sirasso. Les animaux blessés et / ou tués sont souvent emportés par les agriculteurs. Entre 2015 et 2017, il y a eu 24 cas de bovins abattus par les paysans contre 27 blessés. Les bovins étant des investissements coûteux leur perte ne peut qu'affaiblir économiquement les propriétaires. Cet état de fait, contribue alors à la pauvreté de ces derniers, rendant leur vie difficile du point de vue économique. D'après nos enquêtes, le prix moyen d'Unité de Bétail Tropical (UBT) est de 250000F CFA dans la sous-préfecture de Sirasso. D'où les pertes économique enregistrée au cours de la période 2015-2017 est de 12 750 000F CFA. Il faut noter que quelle que soit l'origine des conflits, ceux-ci perturbent et influencent considérablement la stabilité des prix des animaux sur les marchés à bétail dans la sous-préfecture de Sirasso. Avec leur persistance à Sirasso, on se retrouve confronté à un problème de productivité agricole. Les dégâts causés aux cultures diminuent alors considérablement les récoltes des paysans. Près de la moitié des superficies cultivées dans les champs est détruite selon les agriculteurs enquêtés en 2017. Le tableau 2 est une illustration des dégâts de cultures à l'échelle des villages enquêtés.

Tableau 2 : Situation des dégâts de cultures déclarés par les enquêtés dans les villages enquêtés

Villages enquêtés	Superficies de cultures (ha) cultivées	Superficies de cultures détruites (ha)
Sirasso	835	98
Talléré	172	72
M'balla	157	90
Séguebé	140	93
Dagba	143	88
Lopin	160	50
Dokaha	147	47
Sakpelé	116	10
Nouhouo	100	15
Total	1970	563

Source : Nos enquêtes, juin 2017

Le tableau 2 montre l'état des lieux des dégâts causés par les animaux aux cultures à l'échelle de notre espace d'étude. Il en ressort d'importants dégâts commis par les

animaux dans les champs des cultivateurs. Cette situation a un impact négatif sur la production agricole ainsi que sur la qualité même de ces produits. Ainsi, sur une superficie de 1970 ha dans l'ensemble des villages enquêtés, les animaux ont détruits 563 ha. Selon les enquêtés, un hectare peut valoir une tonne de la production agricole en moyenne quelle que soit la culture. Avec les conflits incessants, on assiste à des pertes de potentiel revenu agricole et à une insécurité alimentaire, rendant parfois les conditions de vie très pénibles dans certains villages comme M'balla, Séguebé et Dagba où les superficies de cultures détruites dans la sous-préfecture étaient les plus élevées en 2017.

Conclusion

Les causes des différents conflits identifiés dans la sous-préfecture de Sirasso sont à replacer dans la dynamique agraire que connaît le nord de la Côte d'Ivoire en général. Cette dynamique est issue des perturbations climatiques, de la poussée démographique et de l'extension des surfaces agricoles due en partie à la culture d'attelée. Tous ces éléments ont porté un coup dur aux pratiques de la mobilité pastorale. L'issue positive ou négative des conflits dépendent de la manière dont ils sont réglés. La persistance des rixes entre agriculteurs et éleveurs observée à l'échelle de la sous-préfecture de Sirasso a de nombreuses conséquences, aussi bien au niveau social, spatial et qu'économique. La récurrence de ces conflits et surtout, leurs conséquences néfastes et les impressionnants dégâts provoqués sont de nature à interpeller les communautés villageoises et peuls, les chercheurs et les décideurs.

Références Bibliographiques

Ancey.V (1997). *Les Peuls transhumants du Nord de la Côte d'Ivoire entre l'Etat et les paysans : la mobilité en réponse aux crises*, 668p.

Anonyme (1997). *Décret n° 96-432 du 3 juin 1996 portant recensement des éleveurs, bouviers, bergers et cheptels des associations pastorales*. Décret n° 96-433 du 3 juin 1996 relatif au règlement des différends entre les agriculteurs et éleveurs. Décret n° 96-434 du 3 juin 1996 fixant les principes d'indemnisation des préjudices causés à des animaux d'élevage journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire (JORCI).

Bernabet, P. (1994). « *Eleveurs et agriculteurs en Côte d'Ivoire : spécialisation et complémentarité* » in cahier des Sciences Humaines Ed. ORSTOM Paris., pp 237-268.

Coulibaly .D (2013). *Politique de développement de l'élevage en Côte d'Ivoire*, 9^{ème} conférence des ministères africains en charge des ressources animales, Direction de la planification et des programmes (DPP). Ministère des Ressources Animales et Halieutique., 42p.

André, M.; Pabame, S.; Djonata, D. et Ache.N. (2010). *Causes des conflits liés à la mobilité pastorale et mesures d'atténuation*, Rapport d'étude, Convention CDT 3000, République du Tchad-Agence Française de Développement, 123p.

INS (2014). *Recensement général de la population et de l'habitat 2014 résultats globaux*, Côte d'Ivoire, Abidjan, 26p.

Sokemawu, K. (2008). *Les systèmes pastoraux, la dynamique des paysages et les circuits de commercialisation du bétail dans la Région des Savanes au Togo*. Thèse de Doctorat Unique de Géographie humaine, Université de Lomé, Lomé, 381p.

Sokemawu, K. (2015). *Gestion des conflits entre paysans et éleveurs Peulhs de la région des Savanes au Nord-Togo dans le processus d'un développement*, Laboratoire de recherche sur la dynamique des milieux et des sociétés (LARDYMES) ; Département de géographie Université de Lomé, 39p.

Yoman N., (2016). *Les petits barrages pastoraux dans le département de Ferkessedougou : utilisation agricole et pastorale*, Thèse unique de Doctorat de Géographie Humaine, URF : Communication Milieu et Société. Département de géographie. Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire), 353p.

REPENSER LE PARADOXE DE LA DIVERSITÉ. VERS UNE APPROCHE SÉMIOTIQUE¹¹⁹.

Kalidou SY

Université Gaston Berger de St-Louis (Sénégal)

Groupe de Recherches en Analyse des Discours Sociaux / GRADIS

Kalidou.sy@ugb.edu.sn

« [...] le monde est essentiellement un monde de relations ; vu de divers points, il a autant de visages différents ; son être est essentiellement différent en chaque point ; il pèse sur tous les points et tous les points lui résistent et les résultantes sont dans tous les cas parfaitement non congruentes [...] » (F. Nietzsche, 1995, 89).

Résumé :

Dire la « diversité » c'est finalement la dire suivant ses paradoxes : paradoxe d'un constat d'hétérogénéité irrécusable, paradoxe d'une labilité notionnelle presque irréversible, paradoxe des limites heuristiques d'un concept si souvent galvaudé jusqu'à devenir illisible, et donc paradoxe même d'un discours sur un objet aussi fuyant, inmaîtrisable pour les chercheurs comme pour les politiques publiques.

Cette contribution tente de pointer la rhétorique de la « diversité » dans un premier temps pour en souligner les impasses, ensuite, d'interroger la déhiscence de l'hétérogène en relation avec la pensée complexe, et enfin à partir d'une approche sémiotique ou plus exactement anthropo-sémiotique, d'envisager cette « diversité » comme interdiscursivités et comme interactions symboliques, afin de décrire les processus de modalisation repérables comme enjeux socio-discursifs et identitaires.

Il s'agit dès lors d'une tentative de faire prévaloir une anthropo-sémiotique de la « diversité » dans le droit fil du paradigme de la complexité et de l'autopoïésis pour interroger la cognition sociale, le faire sens dans et par le faire communauté.

Le corpus analysé est constitué essentiellement de textes officiels (chartes, conventions, déclarations, etc.) d'institutions et d'organismes gouvernementaux et/ou intergouvernementaux.

Mots-clés : Diversité, hétérogénéité, complexité, interdiscursivité, forme de vie, approche sémiotique, autopoïésis, hétérogénèse, cognition sociale.

Abstract:

To say « diversity » is finally to say it according to its paradoxes: paradox of a report of heterogeneity irrecusable, paradox of an almost irreversible notional lability, paradox of the heuristic limits of a concept so often sullied until becoming unreadable and thus paradox even of a speech on such reducing object inmaîtrisable for the researchers as for the public policies.

This contribution tries to point the rhetoric of « diversity » initially to underline the dead ends of them, then to question the dehiscence of heterogeneous in relation to the complex

¹¹⁹Certaines idées dans cette contribution ont fait l'objet d'un développement suivant une orientation plus marquée vers la sémiotique des cultures dans le cadre d'un ouvrage collectif que nous avons codirigé avec des collègues de Suisse (Kalidou SY, Pia Stalder, Josianne Veillette et Aline Gohar-Radencovic, *De la diversité fantasmée aux effets de réalités. Discours et pratiques*) et qui est en cours de publication aux éditions L'Harmattan, à Paris.

thought and finally standing from a semiotic approach or more exactly anthropo-semiotics, to consider this « diversity » like interdiscursivities and interactions symbolic systems in order to describe the locatable processes of modalization like socio-discursive and identity challengers. It is consequently a question of an attempt of making prevail anthropo-semiotics of « diversity » in the right wire of the paradigm of complexity and the autopoïesis to question social cognition, to make meaning in and by to make community.

The analyzed corpus is primarily made up of official texts (Charters, Conventions, Declarations, etc.) of institutions and governmental organizations and/or intergovernmental.

Key-words: Diversity, Heterogeneity, Complexity, Interdiscursivity, Form of life, Semiotic approach, Autopoïesis, Heterogenesis, Social cognition.

Introduction

Parmi les obsessions contemporaines les plus présentes, il y a bien entendu la « diversité », à la fois comme notion et comme vécu irrécusable. La mondialisation, par ses interconnexions et ses interpénétrations, a transformé le monde en un village planétaire et subséquemment, les frontières sont devenues des espaces à la fois poreux et résistants¹²⁰ mais aussi d'intense créativité. Cependant, les prises de position des politiques, les publications des organismes et institutions dédiées comme les débats d'experts ne contribuent que fort peu à la clarification des enjeux fondamentaux de la diversité. En dépit des bonnes intentions qui animent déclarations, conventions, résolutions, chartes et autres rapports, le vivre ensemble est pris, littéralement, dans la tourmente des égos et des intérêts partisans.

Surgit alors un double problème concernant la diversité : problème des pratiques variées de la diversité et problème des théories non unifiées ou du moins des méta discours sur cette même diversité. De ce fait, l'illisibilité de la diversité, en théorie comme en pratique, a engendré un processus d'essentialisation d'une part et, d'autre part, un regard généralisateur et homogénéisant empêchant de prendre en compte les expressions hétérogènes d'une complexité en acte.

Dès lors, il est possible de changer de regard sinon d'angle, avec l'idée qu'une autre grille d'analyse peut rendre la lecture de cet « objet discursif non identifié », si j'ose dire, plus efficace, en tous les cas moins aléatoire. Il ne s'agira donc pas dans cette contribution de faire une étude de cas, mais de proposer des balises en s'appuyant sur une approche articulant la sémiotique avec le paradigme de la complexité dans une perspective anthropo-sémiotique, ce que je nomme *sémiotique de la complexité*¹²¹.

¹²⁰Sur cette problématique, on se reportera très utilement aux deux numéros des *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, No 8 (vol.2, Paris, Harmattan, 2015) et No 9 (vol.1, Paris, Harmattan, 2016) coordonnés par nos collègues Aline Gohard-Radenkovic et Josianne Veillette, portant sur **Nouveaux espaces dans de nouvelles logiques migratoires. Entre mobilités et immobilités des acteurs.**

¹²¹Mon mémoire d'Habilitation à diriger les recherches (HDR) en sciences du langage (Sémiotique) soutenu en septembre 2016 au Centre de recherches sémiotiques (CeReS) de l'Université de Liège (sous la direction de Jacques Fontanille) a pour titre *Sémiotique de la complexité*. La théorie sémiotique y est réinterrogée sous l'angle de l'intelligence de la complexité avec une hypothèse centrale : l'hétérogène est le mode de donation du sens du réel et dans le réel (toute sémiotique est d'une certaine façon à la fois une phénoménologie et une anthropologie!). L'objectif principal est de contribuer à l'élaboration d'une théorie du sens dans

Nous nous appuyerons sur la lecture des textes officiels émanant d'institutions et d'organismes nationaux et internationaux, gouvernementaux et intergouvernementaux (chartes, conventions, déclarations, politiques publiques, etc.).

1. Diversité et rhétoricité

De façon générale, on peut référer la question de la diversité à la problématique des inégalités dans la société et des tentatives de surmonter celles-ci. Elle est donc liée d'une façon ou d'une autre à la question du faire sens dans la société. On connaît le contexte socio-économique et politique de cet agenda. Nous allons tenter de décrypter ci-après les différentes rhétoriques.

Aux prises avec les conséquences du ségrégationnisme, les USA décident au milieu du XX^{ème} siècle de restaurer une justice sociale en favorisant les communautés, notamment les Noirs, qui n'ont pas facilement accès à certaines fonctions et à certains privilèges. Le *Civil Rights Act* voté en 1964 s'est fixé pour objectif, par l'*affirmative action*, de corriger les inégalités sociales en donnant plus de chance à ceux qui n'en ont presque pas. Mais face à l'idéologie de la méritocratie qui fonde le rêve américain, le *Civil Rights Acts* ou lève un paradoxe fondamental : comment convoquer le mérite personnel dans la réussite sociale et en même temps accepter que certains aient moins de chances que d'autres afin de conquérir certains privilèges, pour réussir ? Ce paradoxe est analysé avec beaucoup de lucidité par Frank Dobbin, politiste américain, dans son *Inventing equal opportunity* (2009). L'arrivée de Ronald Reagan au pouvoir dans les années 1980 et sa volonté d'abolir le *Civil Rights Act* obligent dans une large mesure les militants activistes à élaborer un concept refuge, la promotion de la diversité à travers le multiculturalisme. Il s'agit d'affirmer avec force le constat d'une société de plus en plus diverse et plurielle d'une part et, d'autre part, de revendiquer les différences non seulement comme handicap par rapport à l'égalité des chances et à la justice sociale mais aussi comme opportunité valorisante. On peut être noir et habiter les quartiers pauvres de Bronx ou d'Harlem et utiliser ce handicap comme argumentaire pour revendiquer l'insertion sociale. Comme on peut être femme ou non voyant et s'appuyer sur ce handicap de genre ou physique pour revendiquer l'équité. C'est pourquoi, Marie Duru-Bellat, dans une contribution parue dans la série *Notes & Documents* de Sciences Pô¹²², soulignant la mise en œuvre de la promotion de la diversité dans les universités américaines, concernant les Noirs, conclut justement:

Le message est qu'il faut revaloriser cette culture (en s'appuyant sur une floraison d'études ethniques, féministes...), et apprendre de manière générale à reconnaître des cultures et des identités différentes, qui seraient, parce

des environnements complexes. Le mémoire (non publié) est en cours de réécriture (approfondissement aussi) pour paraître prochainement sous forme d'ouvrage.

¹²²L'Institut d'Etudes Politiques (IEP) de Paris, plus connu sous le nom de Sciences Pô, est un établissement français d'enseignement supérieur fondé en 1872. Il fait partie du cercle restreint des Grandes Ecoles françaises (comme ENA, HEC, Ponts et Chaussées, etc.) réputées pour le caractère sélectif de leurs modes de recrutement et de formation d'une part et d'autre part pour le positionnement élitiste de leurs produits sur le marché du travail. Sciences Pô forme la crème de la fonction publique et du monde de l'entreprise en France. Beaucoup de diplomates, de managers, d'hommes politiques et de professeurs de renom sont issus de ses rangs. Il possède de ce fait une valeur très forte sur le marché des diplômés et un pouvoir symbolique suffisamment important pour influencer sur les institutions et les imaginaires en France et dans beaucoup de pays européens et francophones, au moins.

qu'elles correspondent à une multiplicité d'expériences, et spécialement au niveau de l'université, propices à la créativité (M. Duru-Bellat, 2011, 2).

Cette version de la diversité va alimenter les analyses dites « intersectionnelles » développées, entre autres, par Kimberlé Williams Crenshaw (1989) et Danielle Juteau (1999, 2010), comportant toutefois des biais idéologiques.

Tandis qu'en France, les discours sur la promotion de la diversité imputent l'échec social, notamment des migrants, aux politiques d'intégration et/ou d'assimilation. Le modèle républicain, dans ses principes fondateurs comme la laïcité, ne reconnaît pas les singularités individuelles et fabrique de ce fait de l'uniformisation au nom de l'unité nationale. Selon cette conception réductrice, la République française n'a pas pour vocation de différencier les personnes et les communautés qui la constituent mais se donne pour mission d'accueillir dans un seul et même moule toutes et tous en tant que citoyens qui sont amenés à s'identifier par une même loi fondamentale, la Constitution. Ce mouvement de promotion de la diversité va prendre de l'ampleur avec la *Charte de la diversité* de 2004 et la création de la HALDE (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité). Et pour faire face aux multiples problèmes des banlieues et aux nouvelles formes de racisme, l'Etat s'est vu obligé d'admettre que tous les citoyens ne sont pas égaux puisqu'ils n'ont pas les mêmes chances dans la vie. Entre politiques assimilationnistes et/ou intégrationnistes, la reconnaissance de la différence comme formulation des politiques publiques marque un tournant dans l'émiettement de la République unitariste en singularités minoritaires opposables à la Nation comme majorité instituée. L'expression « minorités (in)visibles »¹²³ et l'instauration des quotas de représentativité dans les médias publics et les entreprises, par exemple, en disent long sur l'embarras des uns et des autres face au paradoxe. Comme le souligne d'ailleurs Milena Doytcheva, dans son article *Diversité et « super-diversité » dans les arènes académiques : pour une approche critique* (2018) :

Au cœur des théories en faveur de la reconnaissance culturelle, nous retrouvons l'idée selon laquelle celle-ci a partie liée avec l'individualisme moderne. Elle s'y enracine néanmoins de deux manières différentes, positive et négative à la fois : positive, car c'est à raison (sic) des idéaux mêmes d'authenticité et de « fidélité à soi », propres à l'individu moderne, que se développent les demandes de reconnaissance (Taylor 1992, Honneth 2000) ; négative, car dans cette perspective l'individualisme moderne est allé trop loin et il convient donc de le corriger par un sens retrouvé de la collectivité et des valeurs communes (M. Doytcheva, 2018, 8).

Les définitions fournies par les institutions internationales, par souci de consensus, conduisent souvent elles aussi à des formulations très générales et *de facto* inopérantes. Une idéologie humaniste voire humanitariste et un universalisme presque naïf forment le corset de contradictions qui enserré politiques publiques et actions culturelles généralement.

En 2005, l'UNESCO publie sa *Convention sur la protection et la promotion des expressions culturelles*¹²⁴. Et pour elle, en son article 4, « Diversité culturelle » renvoie

¹²³ Reprenant cette catégorisation aux Canadiens.

¹²⁴ Toutes les références aux textes officiels des institutions internationales, sauf indications contraires, proviennent de *Politiques culturelles en Afrique. Recueil de textes de référence*, publié en 2009 avec l'aide de l'action culturelle espagnole, sous la direction de Máté Kovács (Madrid, OCPA/ACERCA, 2009). Ce recueil est accessible en ligne à l'adresse suivante

à la multiplicité des formes par lesquelles les cultures des groupes et des sociétés trouvent leur expression. Ces expressions se transmettent au sein des groupes et des sociétés et entre eux ». Une telle approche de la diversité se focalise davantage sur le nombre et les particularismes. Au risque d'ailleurs de confondre diversité culturelle et cultures des minorités et de réduire la protection des expressions culturelles à celles qui sont menacées de disparition. Bien entendu, au sein de l'UNESCO même, il y a eu l'adoption en 2001 de la *Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle* d'une part et, d'autre part, en 1982 la *Conférence mondiale sur les politiques culturelles*. Et déjà en son article 2 intitulé De la diversité culturelle au pluralisme culturel, la *Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle* énonçait :

Dans nos sociétés de plus en plus diversifiées, il est indispensable d'assurer une interaction harmonieuse et un vouloir vivre ensemble de personnes et de groupes aux identités culturelles à la fois plurielles, variées et dynamiques. Des politiques favorisant l'intégration et la participation de tous les citoyens sont garantes de la cohésion sociale, de la vitalité de la société civile et de la paix. Ainsi défini, le pluralisme culturel constitue la réponse politique au fait de la diversité culturelle. Indissociable d'un cadre démocratique, le pluralisme culturel est propice aux échanges culturels et à l'épanouissement des capacités créatrices qui nourrissent la vie publique (UNESCO, 2001, art. 2).

En 2004, l'ISESCO (l'organisation islamique pour les Sciences et la culture) adopte une *Déclaration islamique sur la diversité culturelle*¹²⁵. Pour elle, la diversité culturelle est indissociable des pratiques culturelles qui enracinent l'individu dans la Oumma (la communauté) : « Le respect des rites et rituels religieux, ainsi que des textes sacrés, écrits ou oraux, en tant que fondements des religions des nations et des peuples, au même titre que le respect du genre humain et des différences culturelles » (ISESCO, 2004, 12).

En Afrique aussi, du *Manifeste culturel panafricain* (OUA, 1969) à la *Charte de Nairobi pour la Renaissance culturelle de l'Afrique* (UA, 2005), le constat est pareil, quand bien même son histoire et son économie l'obligent souvent à un nombrilisme du « nous » face à « eux », traçant ainsi des frontières physiques et symboliques obsessionnelles. Les articles 3 et 4 de la *Charte de Nairobi* définissent alors la diversité culturelle dans la perspective de l'identité culturelle africaine opposable aux identités culturelles autres et d'ailleurs:

Article 3

Les États africains reconnaissent que la diversité culturelle est un facteur d'enrichissement mutuel des peuples et des nations. En conséquence, ils s'engagent à défendre les minorités, leurs cultures, leurs droits et leurs libertés fondamentales. La diversité culturelle contribue à l'expression des identités nationales et régionales et, par extension, à l'édification du panafricanisme (UA, 2005, art. 3).

Article 4

Au plan local, l'affirmation des identités consiste à encourager la

http://www.aecid.es/galerias/programas/Acerca/descargas/Cuadernos_Acerca.pdf (consulté le 17 septembre 2018)

¹²⁵ISESCO, *Déclaration islamique sur la diversité culturelle*. <https://www.isesco.org.ma/fr/wpcontent/uploads/sites/2/2015/05/DivcultFR.pdf> (consulté le 17 septembre 2018)

compréhension mutuelle et à animer le dialogue interculturel et intergénérationnel. Au plan mondial, l'affirmation des identités africaines illustrera la dignité et la liberté africaines. Elle présente les valeurs africaines et la contribution de l'Afrique et de la diaspora africaine à l'édification de la civilisation universelle (UA, 2005, art.4).

Il y a donc un constat général que l'on peut déduire de ce bref survol des conceptions de la « diversité » et des métadiscours : d'abord que cette diversité, telle qu'elle est proclamée *urbi et orbi*, est indissociable de la quantité, de la pluralité et du nombre, elle est soumise donc à la loi des majorités; ensuite cette pluralité est pour l'essentiel une sommation des particularismes et par conséquent des minorités menacées sinon défavorisées dans leurs droits élémentaires, c'est-à-dire droits découlant de la *Déclaration universelle des droits de l'Homme* (d'où la permanence des vocables comme préservation, conservation, protection, sauvegarde, etc., d'une part et, d'autre part, justice sociale, paix, harmonie, droits de l'homme, démocratie, etc.); enfin cette diversité dans ses énoncés comme dans son énonciation, oppose de façon irréductible deux entités, deux instances, deux sujets collectifs : eux et nous. Une posture culturaliste qui essentialise l'autre et défigure du même geste les interactions sociales comme les médiations sémiotiques qui organisent le vivre ensemble des individus et des communautés. Résultats aussi d'une volonté très nette de chercher toujours à saisir la diversité de façon holistique en mettant l'accent surtout sur ses effets pervers, visibles et presque palpables.

Ces différents constats, quelques rapides qu'ils soient par ailleurs, autorisent à reformuler la question initiale liée à la définition de la diversité. Et si la diversité, telle qu'elle est formulée dans ces différentes références convoquées ci-dessus, n'était que la partie visible de l'iceberg ? La bonne question serait alors : de quoi la diversité est-elle le symptôme, le signe ou encore le nom ? Autrement dit, existe-t-il pour cette sémiotique-objet un plan de l'immanence à partir duquel se déploie la sémiosis ? Y a-t-il une structure profonde (génotype/génotexte) dont la diversité partout visible, constatable par tous, n'est que la manifestation, la structure de surface (phénotype/phénotexte) ? De telles interrogations subsument en définitive une grammaire qui instruit les processus de la sémiosis sociale et articule, d'une certaine manière, les logiques du sens.

Quels peuvent être alors les niveaux de pertinence susceptibles d'être convoqués dans le processus d'appréhension de la diversité comme objet, plus exactement comme sémiotique-objet (en tant qu'ensemble signifiant) pour construire/produire du sens ? D'une certaine façon, ces questions pointent les impasses de la lisibilité de la diversité voire son illibilation essentiellement due à des logiques de fétichisation des univers symboliques en question.

2. Hétérogénéité et intelligence de la complexité

Aujourd'hui et de façon irréversible, notre monde est confronté à la radicalité de l'hétérogène presque dans tous les domaines, engendrée par : les flux migratoires sous toutes ses formes, les interconnexions médiées par les TIC, les échanges économiques internationaux, les diverses formes d'inter- voire de transculturalité, la redéfinition du genre, la montée en puissance de l'interdisciplinarité et de la transdisciplinarité mais surtout, la mondialisation et ses effets. Il faut mesurer cette hétérogénéité à la fois au niveau intra-individuel et interindividuel, intragroupal et intergroupal, intraculturel et

interculturel. Au niveau intra-individuel, par exemple, nous sommes de plus en plus dépositaires de langues, de cultures, de croyances et même quelques fois de nationalités plurielles, pluralité jusque dans notre identité sexuelle : je peux être sénégalais avec une double nationalité, française ou canadienne, parlant le français, l'anglais et le russe, en plus de mes langues nationales (peul, wolof, sérère, etc.), issu d'une famille aristocrate mais gardien d'immeubles à Fribourg, pour finir chrétien non pratiquant. Au niveau interindividuel, je peux avoir une épouse allemande d'origine asiatique, habiter dans un quartier avec des Maliens, des Nigériens, des Marocains, des Chinois, travailler dans une multinationale avec des Australiens, des Belges flamands, des Polonais, des Martiniquais et des Américains de l'Ohio, etc. Les débats sur la *World music*, sur la *littérature-monde* ou la *World literature*, sur les théories postcoloniales comme sur la créolité/créolisation, entre mondialisation et globalisation, la montée du néolibéralisme ou de l'Afro-pessimisme, pour ne citer que ceux-ci, montrent l'inconfort qui nous habite devant des phénomènes contemporains dont la complexité est devenue une évidence incontournable. Plus que jamais, le monde est devenu un village planétaire, avec ses avantages et ses inconvénients, ses opportunités et ses menaces. Nos identités sont sans cesse pulvérisées par les dimensions institutionnelles (instituées et instituant, pour utiliser la terminologie de la sociologie bourdieusienne) qu'elles traversent successivement au quotidien. Comment alors appréhendons-nous ces hétérogénéités raciales, ethniques, linguistiques, politiques, religieuses, professionnelles, sociales et même sentimentales ou sexuelles dans des interpénétrations constantes produisant continuellement des formes d'hybridation, des formes de syncrétisme souvent inédites et rebelles à une rationalité cartésienne qui analyse, divise, isole, harmonise, homogénéise suivant des lois de la régularité linéaire ?

Commentant la position du *Black feminism* en relation avec les rapports de pouvoir qui fondent à bien des égards l'hétérogénéité du social et dans le social (surtout intragroupe), Linda Pietrantonio et Geneviève Bouthillier explicitent :

L'hétérogénéité intragroupe constitue une donnée centrale quant aux rapports de pouvoir, sans laquelle on ne peut saisir la constitution des classes antagoniques et où les systèmes de domination se révéleraient tout à coup privés d'acteurs et d'actrices. Pour dire ce fait social de manière positive, l'hétérogénéité intragroupe en viendrait-elle à être reconnue socialement que « le système de pensée raciste » en serait fortement ébranlé : des individus apparaîtraient et, dans leur sillage, leurs statuts sociaux, tantôt majoritaires, tantôt minoritaires selon les contextes, et ainsi la dynamique des relations sociales et rapports sociaux au sein desquels ces personnes évoluent. On pourrait dès lors faire valoir la diversité des modes d'être humain sans prêter au risque d'essentialisation (L. Pietrantonio & G. Bouthillier, 2015, 169-170).

C'est parce que le social de façon générale est fondamentalement hétérogène qu'il ne faut pas se laisser obnubiler par le divers de la diversité, il faut penser cette diversité comme système adaptatif dans un va-et-vient entre le système et son écosystème, son environnement. Le fait que les politiques publiques et le management des entreprises s'engagent, dans des chartes un peu partout dans le monde, à refléter cette diversité dans la société au sein même de la fonction publique comme de l'entreprise, montre combien les solutions encore pensées du point de vue de l'individualité et du nombre sont précaires et inefficaces à terme.

C'est pourquoi, il me paraît opportun de réinterroger cette diversité depuis la théorie sémiotique articulée à la pensée complexe et à l'anthropologie pour élaborer une anthropo-sémiotique, c'est-à-dire une sémiotique de la complexité. Une sémiotique de la complexité n'est pas une sémiotique de la pensée complexe mais une approche sémiotique qui s'appuie sur une axiomatique suivant laquelle tout ensemble signifiant est un système complexe. Il n'y a pas d'objets simples opposés à des objets complexes, tout objet est en lui-même complexe dès qu'on le pose comme objet de connaissance.

Mais sériions les entrées.

Il ne sera pas nécessaire ici de reprendre l'histoire de cette notion devenue au fil du temps un véritable paradigme, plusieurs travaux facilement accessibles s'en sont chargés avec des fortunes diverses : depuis au moins l'article essentiel de Warren Weaver (1948, 536-544) jusqu'à Henri Atlan (2011) ou Jean-Jacques Defert (2012), en passant pêle-mêle par les « Trois générations de complexité » de Michel Alhaffed-Jones (2008, 66-82), Edgar Morin avec son « Introduction à la pensée complexe » (2005, toute l'œuvre de Morin témoigne de cette tension pour renouveler la pensée contemporaine, du reste), Robert Rosen (2000), Ludwig Von Bertalanffy (1968), Niklas Luhmann avec sa théorie des systèmes sociaux (2011), entre autres.

Cependant écoutons celui qui est devenu, par la permanence de son combat et l'intensité de son œuvre, l'un des plus éminents promoteurs du paradigme de la complexité, Edgar Morin (avec Jean-Louis Lemoigne) :

La complexité s'inscrit aujourd'hui dans un véritable mouvement de pensée qui nous invite à restaurer l'intelligence de la complexité dans nos cultures et nos enseignements. Elle pose un problème épistémologique clé pour la connaissance et l'action, et appelle une réforme de la pensée. Alors qu'un savoir fragmentaire et dispersé nous rend de plus en plus aveugles à nos problèmes fondamentaux, l'intelligence de la complexité devient un besoin vital pour nos personnes, nos cultures, nos sociétés (J-L. Lemoigne & E. Morin, 2007, 458).

La complexité n'est ni la complication ni la sophistication encore moins l'inextricable, comme on a tendance à la comprendre ordinairement. L'intelligence de la complexité substitue la notion de système ouvert, dynamique, instable en interaction avec son environnement au système clos, fixiste, stable et isolé. Ce renversement est capital, parce qu'il permet d'envisager une *écologisation de la pensée*, comme le dit Morin d'ailleurs avec des conséquences heuristiques importantes:

La première est que les lois d'organisation du vivant ne sont pas d'équilibre, mais de déséquilibre, rattrapé ou compensé, de dynamisme stabilisé [...]. La seconde conséquence, peut-être plus majeure encore, est que l'intelligibilité du système doit être trouvée, non seulement dans le système lui-même, mais aussi dans sa relation à l'environnement [...]. La réalité est dès lors autant dans le lien que dans la distinction entre le système ouvert et son environnement (E. Morin, 2005, 33).

Ce nouveau constructivisme, si j'ose dire, oblige de prendre en considération les échanges entre le système et son environnement, échanges d'ordre matériels/énergétiques mais aussi informationnels/organisationnels. Ce point est

essentiel pour comprendre ce que Morin appelle « la trinité épistémologique individu/société/espèce » (E. Morin, « Complexité restreinte », 2007, 56) mais aussi l'*Autopoïesis* chez Luhmann (2011). Cette « trinité épistémologique » permet de saisir à la fois l'autonomie et la dépendance au cœur de tout système vis-à-vis de son environnement d'une part et, d'autre part, les principes de récursivité et de rétroaction en œuvre :

La société est le produit d'interactions entre individus humains, mais la société se constitue avec ses émergences, sa culture, son langage, qui rétroagit sur les individus et ainsi les produit comme individus humains en leur fournissant le langage et la culture. Nous sommes produits et producteurs (E. Morin, 2007, 36-37).

Aussi, les notions d'ordre et de désordre prennent-elles une toute autre signification ; la relation qui unit le désordre (l'Entropie) et l'ordre (la Néguentropie) devient très féconde pour pointer les phénomènes d'émergence et de bifurcation pouvant surgir au cœur de la complexité du système et mettre en évidence les mutations et métamorphoses, y compris sociétales et/ou sociales. Dès lors, la complexité croissante qui en résulte est de l'ordre de l'*Autopoïesis*. Les biologistes chiliens, Francisco Maturana et Humberto Varela (1980, 1987), avaient développé cette théorie pour appréhender les organismes vivants, dont les cellules, et à leur suite le sociologue allemand Niklas Luhmann (2011) dans le cadre de sa théorie des systèmes sociaux. Pour Luhmann, il y a d'abord une distinction fondamentale entre un système et son environnement, c'est-à-dire tout ce qui lui est extérieur, laquelle distinction permet récursivement et rétroactivement la production de relations internes au système d'une part et, d'autre part, des relations entre le système et son environnement. Un système autopoïétique se présente alors non pas comme un ensemble d'éléments mais un ensemble de relations. Ce qui lui permet alors de traiter les informations qu'il reçoit de son environnement et d'adapter son fonctionnement interne à ses besoins. Ce qui le constitue en autopoïèse, système autoréférentiel et ouvert à la fois. Et si la diversité, telle qu'elle est perçue par les discours ambiants, n'était au fond qu'une forme d'entropie dans l'écosystème ou d'autopoïèse ?

La complexité comme paradigme a influencé profondément aussi bien les sciences dites exactes que celles dites humaines et sociales. Dans les sciences du langage de façon générale, les débats autour de l'hétérogénéité énonciative, de la polyphonie, du dialogisme, de la sémiotique des instances ou du cognitivisme en témoignent, implicitement ou explicitement, consciemment ou inconsciemment.

Examinant « les résonances dans le domaine de la critique » de ce changement radical de paradigme induit par cette pensée complexe, Jean-Jacques Defert a raison alors de souligner avec force :

On peut en mesurer les résonances, par exemple, dans la façon dont les modèles conceptuels d'organisation en système fermé ou en système ouvert ont dominé les théories anthropologiques et ont irradié les sciences sociales et la critique littéraire à travers le structuralisme d'un côté, mouvement d'inspiration saussurienne, et de l'autre le dialogisme et la polyphonie discursive hérités de Bakhtine. La critique a ainsi passé au cours de la deuxième moitié du XXe siècle des formes holistiques de systèmes/structures fixes de représentations de la pensée (l'idéologie, le mythe), des idéaux-types

et homogènes (les classes, les communautés religieuses, les groupes ethniques ou culturels, les institutions ou les champs) à des formes métamorphiques émanant d'une relativité fondée sur une nouvelle cohérence. Ces formes, déterminées localement et historiquement, déliées et mobiles, éphémères et changeantes – intertextuelles, interdiscursives et transdiscursives, telles que les idéologèmes, le rhizome et les figures épistémiques –, correspondent à des phénomènes de cristallisation à la surface textuelle, de la page comme du paysage social, de logiques de représentations particulières, formes libres qui convergent et s'associent en des constructions complexes. L'émergence de la dimension créatrice de l'homme et des sociétés à travers les notions de métissage, d'hybridation, d'« imaginaire social instituant » rompt avec une vision essentialiste des cultures comme réalités stables, homogènes et hermétiques aux changements extérieurs (J-J. Defert, 2012, 313).

Ce surgissement de l'hétérogène à l'orée de nos pratiques quotidiennes ramène ainsi les tentatives de construction du sens vers une prise en compte plus effective de la complexité des objets de connaissance, mais aussi de l'intégration du paradigme de la complexité dans les réflexions théoriques et méthodologiques dans les sciences sociales en général et dans les sciences du langage plus particulièrement dont relève la sémiotique.

3. Balises pour une sémiotique de la diversité

Mais en quoi une approche sémiotique articulée à une pensée complexe peut-elle aider à renouveler le regard sur la diversité ?

La sémiotique, comme la complexité par ailleurs, n'est pas un mot solution mais un ensemble de questions adressées à la fois aux sujets et au monde ou, plus exactement, aux interactions entre sujets et monde pour saisir les logiques du sens en société. Dès lors qu'il s'agit de s'interroger sur le processus de production/construction du sens, on peut s'accorder alors sur le fait qu'il n'y a pas de sens en soi mais toujours du sens pour quelqu'un. Les ensembles signifiants que sont les sémiotiques-objets comme la diversité, possèdent des formes d'organisation qu'articulent des logiques spécifiques¹²⁶, des grammaires particulières (A.-J. Greimas, 1970).

Ainsi, sommes-nous ramenés à notre question de départ : de quoi la diversité est-elle le symptôme, le signe ou encore le nom ?

Toutes les références sur la diversité convoquées ci-dessus explicitent celle-ci au travers de ses « expressions » : comme si la diversité ne pouvait être saisie que dans ses formes d'expression et donc dans ses langages. Cette remarque ordinaire est pourtant fondamentale pour une approche sémiotique, parce qu'elle permet au moins de poser le principe du double plan subsumé dans tout ensemble signifiant -plan de l'expression et plan du contenu - articulé dans la structure de l'immanence. Si nous considérons ainsi la diversité comme langage(s), alors les conséquences immédiates, entre autres, de cette

¹²⁶ Que cette diversité soit religieuse, politique, raciale, ethnique, linguistique, sexuelle, professionnelle ou même pédagogique ne change pas dans le fond puisque ce ne sont que des manifestations particulières du même principe. Notre hypothèse d'ailleurs c'est que ce principe de diversité relève plutôt d'une généralisation de l'hétérogénéité, laquelle généralisation fait de l'hétérogénéité le mode normal de donation de sens. De ce point de vue, la diversité en tant qu'hétérogénéité ne serait pas une exception au milieu d'une prétendue homogénéité qui n'est en réalité qu'une illusion d'optique.

posture sont les suivantes : en tant que forme d'expression, la diversité articule l'axe syntagmatique sur l'axe paradigmatique, elle s'exprime suivant une grammaire partagée et partageable, elle relève de l'énonciation, plus exactement de la co-énonciation, c'est une sémiotique en acte et enfin c'est une complexité organisante, une « éco-auto-organisation » aurait dit Edgar Morin ou une « autopoïèse » pour Niklas Luhmann.

Aussi, la problématique de la diversité et plus globalement de l'hétérogène radical comme expression de la complexité bouscule-t-elle nos habitudes théoriques et pratiques sur le signe. Elle nous renvoie à la praxis ou plutôt à la praxéologie et à une phénoménologie. En focalisant ainsi l'attention, dans un premier temps, sur la dimension expressive de la diversité, c'est bien l'interaction qui est en jeu dans la mesure où toute expression est expression de quelque chose d'une part et d'autre part toute expression ne s'actualise que devant un destinataire, un sujet percevant, un corps¹²⁷. L'expression convoque donc, de façon ou d'autre, la perception comme sémiose par l'intermédiaire d'un corps vivant. Aussi, autant la sémiose est-elle une praxis autant l'expression est-elle une incarnation (une intériorité qui s'incarne dans une extériorité, qui se donne publiquement dans une extériorité, si je puis dire). L'expression comme mouvement d'incarnation est une exposition continue aux sens d'une dimension à la fois intérieure et extérieure, d'une forme et d'une thématization /prédication.

La diversité est, en tant que langage(s), une configuration symbolique et sémiotique à la fois, qui acquiert de la consistance par les interactions en œuvre. L'institution de la diversité comme univers de sens résulte d'une part des sélections exclusives opérées parmi les éléments de l'encyclopédie sociale et culturelle en tant que réservoir de potentialités, et d'autre part leur articulation syntagmatique/syntaxique au cours des expressions, des co-énonciations. Il y a donc un va-et-vient incessant entre les virtualités qui gisent dans l'*Encyclopédie* (U. Eco, 2006), la *Sémiothèque* (J. Fontanille, 2015) ou simplement la Grande Bibliothèque sociale et culturelle, leur actualisation occasionnelle (suivant des conjonctures) et leur réalisation dans des discours, des interactions énonciatives au quotidien entre sujets, entre actants. Cette « Encyclopédie », cette « Sémiothèque » ou ce réservoir de virtualités de la communauté ou du groupe est constitué de toutes les possibilités ouvertes en attente de leur sélection pour la mise en discours. Il y a donc un processus de subjectivation qui se déploie dans la discursivisation. On peut considérer aussi que ce qui est en attente dans la Grande Bibliothèque sociale et culturelle ce sont toutes les règles et normes qui participent de la régulation de l'être-ensemble et du vivre-ensemble : l'être-ensemble et le vivre-ensemble aussi bien intragroupes qu'intergroupes, intra-individuels qu'interindividuels. C'est pourquoi toute diversité est *de facto* une interdiscursivité. Et cela veut dire au moins deux choses : d'abord que toute diversité est faite de discours (discours de la diversité et discours sur la diversité) et ensuite que toute diversité s'énonce suivant des discursivités (ensemble de règles et de normes en tant que structures grammaticalisées disponibles dans la communauté et antérieures à l'acte d'énonciation). Malgré la distance qu'Yves-Marie Visatti et Victor Rosenthal tentent de maintenir (à juste raison) entre la phénoménologie sémiotique (qu'ils proposent depuis une relecture de Merleau-

¹²⁷Sans entrer dans le fond, nous savons bien ce qu'une telle assertion doit à la pensée de Maurice Merleau-Ponty. Cette problématique de la dimension expressive comme langage traverse son œuvre notamment dans *La phénoménologie de la perception*, dans *Signes*, dans *La prose du monde* et jusque dans ses cours au Collège de France.

Ponty) et la phénoménologie herméneutique, le raccourci qu'ils font vers Paul Ricœur vaut le détour :

Pour l'herméneutique, toute entreprise est depuis toujours précédée par une relation, qui n'est pas de sujet à objet, mais d'inclusion et de coappartenance d'un sujet et d'un monde. Appartenance veut dire non-séparation et compréhension, mais aussi finitude du connaître, qui sont le propre de l'expérience herméneutique. En résumé, et très schématiquement ; toute compréhension est médiatisée par un réseau de traces, de renvois, de signes, qui la précède et qui s'anime par l'interprétation. L'interprétation veut être une condition, et un procès, de portée universelle, mais qui dans les faits conserve son ancrage dans une acception textuelle, et même exégétique, dans une version profane où elle se voit renommée explicitation. L'ordre herméneutique est stratifié, avec différents cercles de rétroactions (langue, tradition, institution). Toute interprétation se tient ainsi toujours au milieu, dans un milieu et non dans un présent, ce qui rend impossible toute fondation intuitive dans une évidence, entendue comme saisie immédiate dans la présence. Le lieu du sens est toujours passage, temps du sens dans l'interprétation ; son site par excellence est le texte, non la réception ou la production subjective. La subjectivité ne se cherche plus dans un rapport immanent et direct de soi à soi mais à partir d'un être-au-monde où la tâche du sujet est de (se) comprendre. À ce point, la référence au texte s'impose puisque « se comprendre, c'est se comprendre devant le texte » (ibid., 54) ; et ce qui importe d'abord dans le texte, c'est la « chose du texte » (Gadamer), qui est essentiellement proposition de monde, horizon de vie et de projet, que Ricœur, en vue déjà d'une conciliation, veut assimiler au Lebenswelt de Husserl (V. Rosenthal & Y-M. Visatti, 2010, 29).

Au-delà des oppositions entre phénoménologie herméneutique et phénoménologie sémiotique, ce qui est important dans l'explicitation de la position de Paul Ricœur (P. Ricœur 1969 ; 1986), c'est bien la mise en évidence des sémiogénèses en tant que travail du signe et travail sur le signe d'une part et d'autre part les niveaux d'articulation, de stratification des cercles de rétroaction (langue, tradition, institution). Dans l'ordre herméneutique, posture que nous faisons nôtre, être-au-monde c'est être-au-monde-social d'une part et d'autre part être-pour-le-langage.

Par ailleurs et suivant la théorie du dialogisme développée par le philosophe et linguiste russe¹²⁸, le langage reste un enjeu fort dans l'institution du social, dans la socialité. Pour lui, en effet, le mot est un pont qui, s'il vient du « je », prend appui sur le « tu », il constitue un espace d'interaction sociale. Mais écoutons Michail Bakhtine :

Cette orientation du mot en fonction de l'interlocuteur a une grande importance. En fait, tout mot comporte *deux faces* (sic). Il est déterminé tout autant par le fait qu'il procède de quelqu'un que par le fait qu'il est dirigé vers quelqu'un. Il constitue justement *le produit de l'interaction du locuteur et de*

¹²⁸ Bakhtine, M., 2003, *Marxisme et philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique à la linguistique*, Paris, Minit (Traduction de Marina Yaguello). Cette problématique du dialogisme et de la polyphonie a été abordée aussi par Bakhtine dans plusieurs textes dont *Esthétique et théorie du roman* (Paris, Gallimard, 192011, Traduction de Daria Olivier), *Esthétique de la création verbale* (Paris, Gallimard, 1984, Traduit par Alfreda Aucouturier) mais initialement dans *La poésie de Dostoïevski* (Paris, Seuil, 1970, Traduction de Isabelle Kolitcheff).

l'auditeur (sic). Tout mot sert d'expression à l'un par rapport à l'autre. A travers le mot je me définis par rapport à l'autre, c'est-à-dire, en dernière analyse, vis-à-vis de la collectivité. Le mot est une sorte de pont jeté entre moi et les autres. S'il prend appui sur moi à une extrémité, à l'autre extrémité il prend appui sur mon interlocuteur. Le mot est le territoire commun du locuteur et de l'interlocuteur (M. Bakhtine 2003, 123-124).

Nous pouvons remplacer dans cette citation le vocable « mot » par celui de « signe » pour généraliser ce que Bakhtine dit du langage verbal à tous les langages en tant que formes d'expression en société, en tant qu'incarnation de la mémoire sociale. On comprend bien que pour lui le mot prend la valeur d'unité minimale et qu'il raisonne en termes de phrase, mais qu'à cela ne tienne, le fond de son analyse qui situe l'interlocution et l'interdiscursivité au cœur même des unités minimales reste fondamentalement incontournable comme porte d'entrée dans les pratiques discursives de façon générale en tant que pratiques sociales ou socio-culturelles. C'est donc la cognition sociale qui est interrogée en tant que modalités d'articulation continue du plan de l'expression et du plan du contenu par un sujet social quelconque, et donc en tant que sémiotique. Et de toute façon, un sujet social est d'abord un sujet sémiotique parce que, comme le remarque Paul Ricœur (Préface à l'ouvrage collectif *L'esprit de société*, 1993), avec sa lucidité habituelle, nous sommes débordés de part en part par les signes, immergés dans un monde de signes avant notre naissance même.

Alors, la configuration sémiotique « diversité » implique la culture en tant que tradition, qui elle-même implique des conditions d'expression des langages existants que Iouri Lotman appelle « sémiosphère » :

[n]ous pouvons parler de « sémiosphère »(sic), que nous définissons en tant qu'espace sémiotique nécessaire à l'existence et au fonctionnement des différents langages, et non en tant que somme des langages existants ; en un sens la sémiosphère a une existence antérieure à ces langages... (I. Lotman, 1999, 10).

Ces différents niveaux de configurations représentent en eux-mêmes des manières d'institution du sens en société.

C'est parce que la diversité (en tant que configuration sémiotique) insiste sur sa propre répétition (en tant qu'ensemble de pratiques sémiotiques, grammaticalisées, institutionnalisées) qu'elle persiste (en tant que différence, qu'altérité, que régime d'identification) et persévère (en tant qu'identité reconnaissable et transmissible). Il ne faut pas oublier que – et c'est important pour notre propos – le sémantisme du verbe « persévérer » contient le double schème « continuer pour » et « poursuivre en dépit de... ». On peut ainsi considérer une diversité quelconque comme un « mode de vie » (B. Latour 2012) ou plus exactement une « forme de vie » (J. Fontanille 2015). Et nous sommes d'accord avec Jacques Fontanille lorsqu'il conclut à propos de la forme de vie comme cadre d'analyse :

Ce cadre implique néanmoins deux dimensions qui devront être prises en compte dans la construction des formes de vie, afin d'assurer leur contribution à ces classifications générales et englobantes : d'un côté les modes d'identification sociales, qui caractérisent ce que nous avons déjà posé par hypothèse, à savoir l'existence de *régimes de croyances* (sic) propres aux formes de vie, des *croyances d'identification* (sic), et de l'autre côté le principe

des modes d'existence sociaux considérés comme des *manières de persister socialement* (sic) (J. Fontanille, 2015, 31).

Aussi, dire que la diversité est une forme de vie c'est non seulement pointer un niveau d'appréhension (parmi d'autres) de la sémiotique-objet, mais c'est aussi subsumer l'existence d'autres niveaux de pertinence : signes, textes, objets, discours, pratiques, stratégies. On peut ainsi, suivant ses objectifs d'analyse, dans une sémiotique-objet donnée comme la diversité, considérer le niveau des signes, voir comment les signes s'articulent pour former des textes, des objets ou des discours, comment ces textes vont impliquer des pratiques qui elles-mêmes vont se convertir en stratégies puis en formes de vie. Ces niveaux d'appréhension ont été très bien analysés par Jacques Fontanille, par ailleurs, dans *Pratiques sémiotiques* (2008) et dans *Formes de vie* (2015). On peut envisager une diversité (étude de cas, par exemple) du point de vue ascendant ou descendant : partir des signes élémentaires de la diversité et par conversions successives (expansion) pour arriver à la forme de vie comme niveau supérieur ou inversement descendre de ce niveau supérieur vers les signes par fragmentation et condensation.

Mais nous voyons bien le paradoxe de cette sémiotique-objet, la diversité, dans la mesure où son *existence-persistence-persévérance* (comme forme de vie, douée d'un « régime de croyance d'identification » et des « manières de persister socialement », donc) est subordonnée implicitement ou explicitement d'une part à autre chose pour laquelle elle fait diversité, et d'autre part elle est toujours inscrite dans une minorité sinon une minoration. En paraphrasant le titre suggestif d'Éric Landowski (1997), nous pouvons qualifier la diversité de modes de « présences de l'autre ». Son inscription dans les discours et les pratiques est une forme de distanciation alors, plus exactement une manière de tenir à distance comme hétérotopie (hétéro, autre, et topie, espace, lieu ; terme forgé par Michel Foucault dans une conférence en 1967, conférence intitulée d'ailleurs « Des espaces autres »¹²⁹) et comme hétéromorphie (autre morphie, autre forme différente de la forme attendue ; terme utilisé aussi en biologie) pour ne pas dire hétérodoxie (autre doxa, autre opinion, différente de l'opinion commune). Au plan de l'expression, au moins, la diversité relève de cette « déhiscence de l'hétérogène » que nous analysons tantôt dans cet article même et qui touche directement la sémiogenèse, l'action des signes dans leur genèse même. Mais plus fondamentalement, elle pose, du point de la complexité, la question de l'hétérogenèse comme principe d'organisation, d'auto-organisation et d'émergence. A ce niveau on peut faire une hypothèse double : d'une part l'hétérogenèse comme le principe d'organisation aussi bien de la sémiosphère que de la biosphère et, d'autre part, l'hétérogénéité comme mode ordinaire de donation du sens du réel sémiotique et dans le réel sémiotique. Ce que nous appelons *hétérogenèse* ne relève pas de la mystique de la génération spontanée mais de la complexité croissante des sémiotiques-objets, à la fois en tant que systèmes autopoïétiques et autoréférentiels. Elle résonne donc avec le principe du rhizome chez Gilles Deleuze et Félix Guattari, tel que défini dans leur introduction à l'ouvrage « Mille plateaux » :

[...], les caractères principaux d'un rhizome : à la différence des arbres ou de leurs racines, le rhizome connecte un point quelconque avec un autre point quelconque, et chacun de ses traits ne renvoie pas nécessairement à des traits de même nature, il met en jeu des régimes de signes très différents et même des états de non-signes (G. Deleuze & F. Guattari, 1980, 31).

¹²⁹Foucault, M., 1984, *Dits et écrits*, T.IV, « Des espaces autres », Paris, Gallimard, pp. 752-762.

Ainsi, l'hétérogénéité mobilise-t-elle des régimes de relations au niveau de la structure profonde d'un système autopoïétique, au niveau génotypique/génotextuel. Ces régimes de relations n'obéissent pas à un modèle de développement linéaire ni même à une rationalité linéaire de type cartésien. Ils sont gouvernés par une logique non linéaire qui intègre le hasard et la non prédictibilité. Puisque l'hétérogénéité mobilise des régimes de relations (internes avec ses différentes composantes et externes avec son environnement), ce qu'elle conserve ce sont des informations ou du moins leur codage. Il n'y a donc pas de dictionnaire parfait permettant de rabattre le phénotype/phénotexte (structure de surface) sur le génotype/génotexte (structure profonde), comme le pensent certains, ce qui serait d'ailleurs en contradiction avec la loi de la non linéarité, de la non prédictibilité mais une grammaire pour décrire les modes d'articulation possibles. Rapporté à notre sémiotique-objet, diversité, le problème est moins ce qu'elle veut dire que comment elle dit justement ce qu'elle est en train de dire : il faut donc l'écouter, la regarder, la sentir, la toucher, la goûter, etc., suivant ses modes et modalités d'expression pour la com-prendre (*Cumprehendere*, en deux mots !). Dans *La prose du monde*, Merleau-Ponty, le souligne avec insistance :

La signification des signes, c'est d'abord leur configuration dans l'usage, le style des relations interhumaines qui en émane ; et seule la logique aveugle et involontaire des choses perçues, toute suspendue à l'activité de notre corps, peut nous faire entrevoir l'esprit anonyme qui invente, au cœur de la langue, un nouveau mode d'expression. [...] il est essentiel au langage que la logique de sa construction ne soit jamais de celles qui peuvent se mettre en concepts. (M. Merleau-Ponty, 1945, p. 52).

De ce point de vue alors, c'est bien notre corps avec nos sens qui est l'interface qui articule le plan de l'expression et le plan du contenu dans une sémiotique continue. Dans ce va-et-vient ininterrompu, nous sommes bien au cœur de la cognition sociale ou, à tout le moins, des conditions de la cognition sociale.

Conclusion

Deux ou trois choses pour ne pas conclure ce bref survol : d'abord la diversité n'est pas à définir mais à *com-prendre* comme expressions, comme langages et donc comme configurations symboliques parce que configurations sémiotiques. Conséquences : les univers de sens configurés dans la diversité (religieuse, politique, économique, culturelle, raciale, ethnique, sexuelle, etc.) ont des dimensions fondamentalement sémio-anthropologiques. Ensuite, et cela répond d'une certaine façon à notre question de départ (*De quoi la diversité est-elle le symptôme, le signe ?*), cette diversité, dans ses expressions/manifestations, expose l'hétérogénéité comme forme radicale de donation du sens par et dans le réel, réel sémiotique j'entends bien (puisque quoi que nous fassions, nous sommes littéralement immergés dans les signes et nous sommes nous-mêmes signes). Conséquences : la diversité peut être appréhendée à un niveau supérieur de pertinence comme forme de vie dotée d'un régime de croyances (régime d'identification) et des « manières de persister socialement » (pour reprendre Jacques Fontanille). Enfin, cette hétérogénéité irréversible au niveau phénotypique/phénotextuel est explicitation de l'hétérogénéité au niveau génotypique/génotextuel suivant une grammaire qui rend possible la sémiotique sociale et fait de cette sémiotique sociale une cognition sociale sinon conditions de la cognition sociale. Conséquences : une

sémiotique de la complexité, pour répondre à notre question motivationnelle, si j'ose dire (*En quoi une approche sémiotique articulée à une pensée complexe peut-elle aider à renouveler le regard sur la diversité ?*), ne peut pas être une boîte à outils mais une inquiétude permanente devant le spectacle (au sens théâtral) du réel. Dans notre dramaturgie au quotidien, la diversité peut être lue comme un mode d'appropriation politique de l'espace public, une subjectivation du politique. Dès lors, la sémiotique en général et la sémiotique de la complexité en particulier, en tant que sciences du sens, peuvent être utiles pour décrire et analyser les processus d'axiologisation et la mise en scène des valeurs dans le devenir minorité de la diversité.

Références Bibliographiques

- Algirdas Julien, Greimas (1970). *Du sens I. Essais sémiotiques*, Paris, Seuil
- Bruno, Latour (2012). *Enquêtes sur les modes d'existences*, Paris, La Découverte.
- Danielle, Juteau, dir. (1999). *L'ethnicité et ses frontières*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Danielle, Juteau (2010). « “ Nous ” les femmes : sur l'indissociable homogénéité et hétérogénéité de la catégorie », *L'Homme et la société*, 176/177, (pp. 65-81).
- Edgar, Morin (2005), *Introduction à la pensée complexe*, Paris, Seuil.
- Eric, Landowski (1997). *Présences de l'autre*, Paris, PUF.
- Frank, Dobbin (2009). *Inventing Equal Opportunity*, Princeton, Princeton University Press.
- Friedrich, Nietzsche, (1995). *La volonté de puissance*. Paris : Gallimard / Tomes 1 et 2.
- Gilles, Deleuze & Felix, Guattari (1980). *Capitalisme et schizophrénie*, Tome 2 : *Mille plateaux*, Paris, Minuit
- Henri, Atlan (2011). *Le vivant post-génomique ou qu'est-ce que l'auto-organisation ?* Paris, Odile Jacob.
- Humberto, Maturana & Francisco, Varela (1987). *The Tree of Knowledge*, Boston, Shambhala.
- Humberto, Maturana, & Francisco, Varela (1980). *Autopoiesis and Cognition: the Realization of the Living*. Dordrecht, Reidel.
- Iouri, Lotman (1999). *La sémiosphère*, Limoges, Presses universitaires de Limoges.
- Jacques, Fontanille (2008). *Pratiques sémiotiques*, Paris, PUF.
- Jacques, Fontanille (2015). *Formes de vie*, Liège, Presses Universitaires de Liège.
- Jean-Jacques, Defert (2012). « Appréhender la complexité. Enjeux et résonances dans le domaine culturel », *International Journal of Canadian Studies*, 45-46, (pp. 307-329)
URI : www.id.erudit.org/iderudit/1009908ar (consulté le 29 août 2018).

Jean-Louis, Lemoigne & Edgar, Morin, dir.(2007). *Intelligence de la complexité. Epistémologie et pragmatique*, Paris, Editions de l'Aube.

Kimberle, Williams Crenshaw (1989). « Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: a Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics », University of Chicago, Legal Forum, 140 (pp. 139-167).

Linda, Pietrantonio & Geneviève, Bouthillier, G, (2015) « Comprendre l'hétérogénéité sociale pour faire valoir la diversité », *Recherches féministes*, 28(2) (pp. 163–178). URI : www.id.erudit.org/iderudit/1034180ar (consulté le 27 août 2018).

Ludwig, Von Bertalanffy (1968). *Théorie générale des systèmes*, Traduction de Jean-Benoît Chabrol, Paris, Dunod.

Marie, Duru-Bellat (2009). *Le mérite contre la justice*, Paris, Les Presses de Sciences Po.

Marie, Duru-Bellat (2011). « La diversité: esquisse de critique sociologique », *Notes & Documents*, 2011-03, Paris, OSC, Sciences Po/CNRS.

Maurice, Merleau-Ponty (1945). *La prose du monde du monde*, Paris, Gallimard

Maurice, Merleau-Ponty (1960). *Signes*, Paris, Gallimard

Maurice, Merleau-Ponty (1969). *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard

Michaïl, Bakhtine (1970). *La Poétique de Dostoïevski*, Traduction d'Isabelle Kolitcheff, Paris, Seuil.

Michaïl, Bakhtine (1984). *Esthétique de la création verbale*, Traduction d'Alfreda Aucouturier, Paris, Gallimard.

Michaïl, Bakhtine (2003). *Marxisme et philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, Traduction de Marina Yaguello, Paris, Minuit.

Michaïl, Bakhtine (2011). *Esthétique et théorie du roman*, Traduction de Daria Olivier, Paris, Gallimard

Michel, Alhaffed-Jones (2008). « Trois générations de théories de la complexité : Nuances et ambiguïtés », trad. et adaptation de l'auteur de "Three Generations of Complexity Theories : Nuances and Ambiguities", *Educational Philosophy and Theory*, 40.1 (pp. 66-82).

Michel, Foucault (1984). *Dits et écrits*, Tome IV, « Des espaces autres », Paris, Gallimard, (pp. 752-762)

Milena, Doytcheva (2010). « Usages français de la notion de diversité : permanence et actualité d'un débat », *Sociologie*, 1(4) (pp. 424-438).

Milena, Doytcheva (2018). « Diversité et "super-diversité" dans les arènes académiques : pour une approche critique », *Sociétés Plurielles*, 2, Presses de l'INALCO, *Épistémologies du pluriel*.

Niklas, Luhman (2011). *Systèmes sociaux. Esquisse d'une théorie générale*, Laval, Presses universitaires de Laval.

Paul, Ricœur (1969). *Le conflit des interprétations*, Paris, Seuil

Paul, Ricœur (1986). *Du texte à l'action*, Paris, Seuil

Paul, Ricœur (1993). « Préface », in Anne Decross, (dir.). *L'esprit de société*, Liège, Editions Mardaga.

Robert, Rosen (1991). *Essays on life itself*, New York, Columbia University Press.

Umberto, Eco (2006). *Sémiotique et philosophie du langage*, Traduction de Myriem Bouzaher, Paris, PUF.

Victor, Rosenthal, & Yves-Marie, Visatti (2010). « Expression et sémiose. Pour une phénoménologie sémiotique », dans Rue Descartes, 70, N* spécial sur *Usages de Merleau-Ponty*, Dossier coordonné par F.D. Sebbah & Piqué, N., (pp 26-63)

Warren, Weaver (1948). « Science and Complexity », *American Scientist*, 36, (pp. 536-544).

Walter, Benn Michaels (2009). *La diversité contre l'égalité*, Traduction de F. Junqua, Paris, Liber/Raisons d'agir.

JEUNESSE SCOLAIRE ET TÉLÉPHONIE MOBILE AU CONGO-BRAZZAVILLE

Alexis TOBANGUI

Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature
Université Marien-Ngouabi
(Congo-Brazzaville)
alexistobangui@gmail.com

Résumé :

L'intérêt de cette étude est d'analyser les nouvelles pratiques sociales liées à l'utilisation du téléphone portable par les jeunes élèves. Il nous a paru nécessaire de mener une réflexion sur la question de l'utilisation du téléphone portable par les élèves pour comprendre dans quelle mesure le téléphone portable transforme les comportements des jeunes collégiens de Brazzaville. Il ressort de notre étude que beaucoup des jeunes Brazzavillois ont plus accès au téléphone portable qu'à la santé, à l'eau courante, à l'électricité, à l'éducation. Il faut donc avoir la lucidité de faire remarquer que les efforts qui sont faits pour l'appropriation de téléphone portable au niveau des élèves ne sont pas faits dans les domaines tels que l'éducation, la santé, la lutte contre la pauvreté. Comment devrait-il l'assumer pour mieux gérer la question de l'utilisation du téléphone portable dans les établissements par les élèves? Il ya donc une part de responsabilité des acteurs du système éducatif congolais. L'école a la lourde tâche d'assurer à la jeunesse une formation complète, c'est-à-dire, physique, intellectuelle, morale et civique afin de faciliter son insertion dans le tissu social. Cependant, il est reconnu de tous que, seule, l'école ne peut réaliser cette noble ambition. Les familles et les autres composantes de la société y ont leur part à jouer.

Mots clés : Jeunesse, téléphones portables, éducation, autorité, école,

Abstract :

The interest of this study is to analyze the new social practices bound (connected) to the use of the mobile phone by the young pupils. It seemed to us necessary to lead a reflection on the question of the use of the mobile phone by the pupils to understand (include) to what extent the mobile phone transform the behavior of the young schoolchildren of Brazzaville. It emerges from our study that many of the young people Brazzavillois get more access portable on the phone than to the health, to the tap water, to the electricity, to the education. It is thus necessary to have the lucidity to point out that the efforts which are made for the appropriation of mobile phone at the level of the pupils are not made in domains such as the education, the health, the struggle against poverty. How should it manage the issue of mobile phone use in schools by students? There is therefore some responsibility for the Congolese education system. The school has the onerous task of assuring youth a complete formation, that is, physical, intellectual, moral and civic, in order to facilitate its integration into the social fabric. However, it is recognized by all that school alone cannot achieve this noble ambition. Families and other members of society have a part to play

Keywords: youth, mobile phones, education, authority, school,

Introduction

Ces trente dernières années sont, sans conteste, marquées par le boom des technologies de l'information et de la communication en Afrique. Les avancées technologiques en matière de communication ont profondément bouleversé le comportement de la société en général. L'Afrique est le continent où la téléphonie mobile connaît le rythme de croissance le plus élevé¹³⁰. Appelé couramment portable, le téléphone mobile, téléphone cellulaire ou encore GSM ; cet outil est devenu le compagnon fidèle de millions d'hommes et de femmes. En effet, l'arrivée du téléphone mobile a constitué en Afrique, plus que nulle part ailleurs, une véritable révolution, un véritable changement social¹³¹ ouvrant la voie à des usages multiples et inédits de cet outil. Le Congo n'en fait pas exception. Cet outil a véritablement révolutionné le quotidien, amenant avec lui de nouvelles habitudes, et modes de vie. La publicité omniprésente nous oriente vers un modèle de vie où le « portable » serait indispensable. Il nous a paru nécessaire de mener une étude sur la question de l'utilisation du téléphone portable par les élèves pour comprendre dans quelle mesure le téléphone portable transforme les comportements des jeunes collégiens de Brazzaville.

En effet, du 2 mars au 20 juin 2018, nous avons mené une enquête de terrain auprès des trois établissements d'enseignement secondaire à Brazzaville notamment : le CEG public Nganga Edouard (centre-ville), le CEG privé Espoir (quartier plus périphérique de Moukondo), et le CEG privé Jean Baptiste (quartier éloigné de Talangai) afin de mesurer l'ampleur du phénomène des téléphones portables. En faisant le tour de ces trois établissements scolaires de la ville de Brazzaville, nous avons constaté que 5 jeunes sur 9 ont au moins un *smartphone* et pour la plupart, ce sont des jeunes scolarisés compris entre 12 et 2 ans.

Nous voulons comprendre et analyser les modifications apportées par les téléphones mobiles au sein des établissements scolaires, évaluer également les multiples conséquences de l'utilisation du téléphone portable par les élèves dans les établissements d'enseignement secondaire. Il s'agit de démontrer comment ce changement comportemental lié à l'usage de téléphone portable s'opère au sein de la jeunesse congolaise. Au-delà de son rôle principal, il s'agit de s'intéresser à l'impact du téléphone portable sur les rapports entre les jeunes (y compris les relations amoureuses), sur les rapports de pouvoir (entre cadets et aînés sociaux, entre gens « d'en bas » et gens « d'en haut » dans l'espace public), sur la famille, sur les pratiques citoyennes. La problématique de cette étude s'articule autour de l'analyse des nouvelles pratiques sociales liées à l'utilisation du téléphone portable par les jeunes élèves des trois établissements¹³² publics et privés à Brazzaville. Comme l'affirme ce Directeur d'école « Aujourd'hui, dans la plupart des établissements secondaires des grandes villes, il ne se passe pas un seul jour sans que les surveillants ou les professeurs ne rencontrent un problème de discipline lié au téléphone portable »¹³³

¹³⁰ La téléphonie mobile a connu une croissance exponentielle en Afrique. Les propos de Cheikh Mbengue (2007) le confirment si bien en ces termes : « *La croissance de la téléphonie mobile est nettement plus rapide et supérieure à celle de la téléphonie fixe. Il aura fallu 125 ans pour franchir le milliard de personnes ayant accès à une ligne fixe, alors qu'il a fallu seulement 21 ans pour atteindre le milliard de personnes ayant accès au téléphone portable* ».

¹³¹ [Signalons que le sociologue Raymond Boudon, dans son ouvrage intitulé « La Logique du social », Paris, Hachette, 1979](#), aborde avec pertinence ces questions

¹³² Il s'agit de trois collèges d'enseignement secondaire à Brazzaville, notamment : l'établissement publique NGANGA Edouard (Centre ville), au Complexe Scolaire Espoir (Moukondo), et à l'école privé Saint Jean Baptiste (Talangai)

¹³³ Propos du directeur du complexe scolaire Saint Jean Baptiste, lors d'un entretien, le 12 octobre, 2018

1. Les facteurs de l'essor du téléphone mobile au Congo Brazzaville

Le téléphone mobile s'est développé en trois grandes étapes au Congo avec, à chacune d'entre elles, un impact considérable sur les modes de vie et l'économie des populations concernées. Le portable a d'abord été adopté par les milieux d'affaires : chefs d'entreprise, industriels et commerçants qui ont ainsi pallié les défaillances de la téléphonie fixe, extrêmement pénalisante pour la bonne marche de leurs affaires. Il s'est ensuite répandu dans les milieux urbains aisés puis, grâce aux campagnes publicitaires et commerciales agressives des opérateurs, chez les jeunes (15-25 ans). La dernière catégorie de citoyens touchée par le mobile fut celle des consommateurs à bas revenus. Là encore, les opérateurs ont adapté leurs offres pour séduire ces clients potentiels. Des enquêtes leur ont permis de connaître avec précision la somme qu'ils étaient prêts à dépenser par mois pour pouvoir posséder et utiliser un portable.

Issus de la tradition orale, les Africains ont vite adopté cet outil qui leur permet de bavarder ; de causer pendant des heures. Dans la soif permanente de communiquer, beaucoup d'Africains sont prêts à dépenser très cher pour apaiser cette soif qui facilite la vie de l'homme et de la femme. Avec le portable, l'on se déplace peu. Il permet de régler en quelques instants les affaires où que l'on soit. C'est un outil de travail, le moyen de communication le mieux indiqué. Quand on est loin de la famille, il permet de rester avec elle. C'est « un objet pratique dans les relations sociales »¹³⁴. Il réduit les distances, permettant ainsi un gain en temps et en argent. Ne pas avoir un téléphone aujourd'hui au Congo fait de vous un homme digne de l'âge de la pierre taillée.

2. Téléphone portable comme moyen de lutte contre l'insécurité urbaine

Le téléphone portable a modifié les habitudes de beaucoup des gens. Aujourd'hui le téléphone portable est en passe de devenir le meilleur ami des urbains¹³⁵. On ne peut pas sortir sans son téléphone portable. L'« insécurité » est la deuxième raison évoquée par certains habitants des quartiers de Brazzaville pour justifier l'acquisition d'un téléphone portable. Rappelons que le Congo a connu ces vingt dernières années de nombreuses guerres civiles, toujours suivies de pillages, de viols et autres exactions perpétrées à l'encontre des populations civiles, favorisées par une distribution massive d'armes de guerre et la constitution de milices par certains leaders politiques. Après les guerres, ces miliciens ont souvent continué à sévir (cette fois à leur « propre compte »), leur « employeur » étant désormais soit en exil, soit au pouvoir (et les traitant désormais comme des « hors-la-loi »). Dans cet espace urbain insécurisé, un téléphone portable devient un atout considérable¹³⁶. Lors d'un braquage ou d'une agression quelconque (que la victime soit un individu ou un groupe), on peut avoir le temps (soi-même, sinon un voisin ou un témoin) de composer le numéro du service de police spécialisé dans la répression du banditisme. C'est ce qui s'est passé dans la famille H., dont voici le témoignage du chef de ménage :

« Nous dormions lorsque, vers 2 heures du matin, des individus masqués et armés ont fait irruption chez nous ; ils avaient cassé une porte pour rentrer... Ils nous violentaient déjà en nous exigeant de montrer là où nous cachions l'argent. Or mon fils, en entendant la porte qu'on forçait, avait compris ce qui se passait, s'était enfermé dans sa chambre et avait immédiatement composé, avec son téléphone portable, le numéro de la police... La police est arrivée très vite. Il y a eu des coups de feu, deux des voleurs ont été tués, les autres ont réussi à s'enfuir... »

¹³⁴Sur ce point précis, on peut lire les travaux de R. Boudon, *La Logique du social*, Paris, Hachette, 1979, p.121- 137.

¹³⁵Lire notamment Annie Chéneau-Loquay (dir.), *Enjeux des technologies de la communication en Afrique : du téléphone à Internet / dir. Chéneau-Loquay*. Édition. Paris, Karthala, 2000.

¹³⁶Voit notamment DIBAKAMA, (J-A), « Usages sociaux du téléphone portable et nouvelles sociabilités au Congo », In *Politique Africaine*, 2002, Pp 133-150.

Paki a également vécu une expérience similaire : « J'ai eu la vie sauve grâce à mon voisin qui a appelé de son téléphone portable la police dès qu'il a vu des hommes armés et masqués débarquer chez moi en plein après-midi. »¹³⁷. La population de Brazzaville sait le rôle majeur qu'a joué le téléphone portable lors des dernières guerres civiles. Le téléphone portable a donc induit de nouvelles pratiques citoyennes. L'évocation de l'« insécurité » est particulièrement notable dans certaines catégories socioprofessionnelles, notamment chez les policiers, les gendarmes et les militaires. Lors des guerres civiles ou de mouvements sociaux graves, ces derniers ont souvent été les premières cibles (surtout lorsqu'ils habitaient les quartiers populaires), car considérés par les uns ou par les autres comme les bras armés du pouvoir, les détenteurs légitimes d'armes de guerre (qu'il fallait d'abord désarmer) ou les suppôts de tel ou tel leader politique considéré comme un adversaire (il suffit souvent d'appartenir au même groupe ethnique que lui)... Aujourd'hui, ils se sont organisés en réseaux pour être informés du moindre incident, de son ampleur, des dispositions à prendre. Le téléphone portable est leur principal outil de liaison. Ainsi, presque tous les officiers en sont détenteurs : « Nous vivons dans une situation particulière. Le téléphone portable nous aide beaucoup dans le recoupement des informations. Personne d'entre nous ne veut plus se laisser surprendre comme par le passé. On est informé dès qu'un mouvement se passe dans la ville. Nous avons des relais dans tous les points importants de la ville, relais constitués non seulement de militaires mais aussi de civils; il peut s'agir de parents, d'amis, etc. », assurait un officier de l'armée congolaise.

A en croire ces divers témoignages, le téléphone portable a déjà permis de sauver des vies au Congo : « Lors des événements de 1998, c'est un ami qui m'a appelé sur mon portable pour me prévenir de ne pas rentrer chez moi alors que j'étais déjà en route... J'ai rebroussé chemin et cela m'a sauvé la vie : des personnes en arme étaient à ma recherche et avaient déjà assassiné l'un de mes enfants qui avait eu le malheur de se trouver là à ce moment. Mes autres enfants et ma femme étaient également absents par hasard... ». Ces raisons sécuritaires ne concernent pas seulement les catégories de personnes que nous venons d'évoquer (militaires, politiques, journalistes). Tous les possesseurs de téléphone portable rencontrés (notamment à Brazzaville) se servent beaucoup de ce média pour se tenir au courant de l'évolution des diverses tensions sociopolitiques susceptibles de dégénérer en guerre civile et de mettre leur vie en danger. Chacun s'efforce de se tenir (ou de tenir ses proches) informé des éventuels dangers pouvant les guetter à tel moment ou dans telle zone. Pour certains jeunes en situation d'échec scolaires ou sans emploi, le téléphone leur offre d'énormes possibilités. Comme la vente des unités (crédits) pour subvenir à leurs besoins. C'est la débrouillardise à l'africaine¹³⁸. Le portable favorise l'accroissement de l'informel.¹³⁹ Les technologies mobiles réduisent le chômage chez les jeunes Africains. Dans les zones urbaines, comme rurales, les kiosques de téléphonie mobile sont souvent tenus par des jeunes. Ils proposent toute une gamme de services allant de la vente de temps de connexion à la réparation, en passant par le déverrouillage et le rechargement de

¹³⁷ Propos recueilli lors d'un entretien le 10 septembre 2018.

¹³⁸ Cet aspect relève de la « modernisation paradoxale » dans les pays africains dont parle CHENEAU-LOQUAY A. (2010). *Modes d'appropriation innovants de la téléphonie mobile en Afrique*. Paris : Ministère des Affaires étrangères et européennes français, Union internationale des télécommunications, rapport, 40 p.

¹³⁹ Lire notamment les travaux de YAM-PUKRI (2010). *Dynamiques et rôles économique et social du secteur informel des TIC en Afrique de l'Ouest et du Centre. Cas du Burkina Faso, du Cameroun et du Sénégal*. Burkina Faso : Yam-Pukri Association, Centre de recherches pour le développement international, rapport final de recherche, juin, p.139.

téléphones. En Afrique, la vente de temps de connexion est une activité lucrative¹⁴⁰. Nous pouvons dire que, le téléphone portable a permis la constitution de véritables « services informels de renseignements ». Les autorités gouvernementales qui ont pris le pouvoir à l'issue de la dernière guerre civile ont d'ailleurs continué à exploiter les atouts de cet outil dans leur rapports avec les « acteurs d'en bas ». Ils en ont muni tous les chefs de quartier et autres informateurs dans les villes.

Pour Robert Sanou (1985), « les services de télécommunications peuvent contribuer à réduire les besoins en matière de transport et par conséquent à économiser l'énergie ». En effet, en téléphonant à une personne on économise en temps, en énergie et en argent et on se met à l'abri d'éventuels accidents de la circulation. Aujourd'hui, le mobile permet d'apporter des services bancaires, administratifs, médicaux, scolaires, entrepreneuriales aux Africains, dont 60 % vivent dans des zones rurales. Par ailleurs, la soif de communiquer que ressentaient les Africains qui a favorisé un tel engouement vers le téléphone portable. En outre, il rapporte que selon le cabinet américain Gartner, les ménages africains sont prêts à dépenser cinq fois plus que leurs homologues des pays développés pour des besoins de communication.

Dans le contexte africain où le téléphone mobile domine très largement le marché, les réseaux sociaux s'adaptent. Conscient de l'impact du téléphone portable, les opérateurs ont développé en Afrique une stratégie propre aux particularités « mobiles » des consommateurs. De nos jours, le portable est devenu l'objet de communication le plus populaire, facile d'accès et d'utilisation, il réduit les distances, sécurise les relations parents-enfants et facilite les relations interpersonnelles et interprofessionnelles ; en un mot, il rend d'énormes services à la société. Aujourd'hui, le portable permet d'apporter des services bancaires, administratifs, médicaux, scolaires et le paiement mobile. Pour Michael Joseph¹⁴¹, directeur général de Safaricom, l'idée était alors de transformer le téléphone mobile en une carte bancaire sans contraindre l'utilisateur à ouvrir un compte en banque¹⁴². M-Pesa permet aux Kenyans de déposer jusqu'à 380 euros sur son compte mobile, d'effectuer des transferts d'argent vers ses contacts mais aussi des retraits dans certaines banques ou des achats. Une taxe est prélevée sur chaque transaction. Désormais, grâce au mobile, les africains non bancarisés des villes et des campagnes peuvent donc accéder à des services autrefois coûteux en argent et en temps¹⁴³.

Au Nigéria, l'opérateur MTN¹⁴⁴ vient de lancer un service de paiement en ligne après celui de l'Ouganda dès 2009. Le marché et les opportunités sont colossaux: moins de 30 millions des Nigériens disposent d'un compte en banque alors que 90 millions

¹⁴⁰ Lire aussi les travaux de CARON A., et CARONIA L., (2005), *Culture mobile : Les nouvelles pratiques de communication*, Montréal, PUM.

¹⁴¹ Le directeur général symbolise la réussite de l'opérateur kényan qu'il dirige depuis 2000. Pionnier du m-banking en Afrique avec M-Pesa, le groupe se lance dans l'Internet haut débit, étend son réseau 3G et contribue au déploiement du câble.

¹⁴² Voir le site : <https://www.jeuneafrique.com/199594/archives-thematique> consulté le 03 mai, 2018.

¹⁴³ Ace propos, lire CERTEAU M. de (1980). *L'Invention du quotidien*. Tome I : Arts de faire. Paris : Union générale d'édition, coll. « 10/18 »

¹⁴⁴ Le plus gros opérateur du continent reste toutefois le groupe sud-africain MTN qui a développé sa présence à partir de sa base sud-africaine dès 1995. Commencant par les pays voisins d'Afrique australe (Botswana, Swaziland, Zambie) puis ceux d'Afrique de l'Est (Ouganda, Rwanda, Soudan), il s'est ensuite déployé dans les principaux pays côtiers ouest-africains (Côte d'Ivoire, Ghana, Bénin, Nigeria, Cameroun, Congo, etc.). C'est ainsi que MTN occupe aujourd'hui une position de leader dans de nombreux pays dont le Nigeria qui représente son premier marché avec plus de 35 millions d'abonnés soit un tiers de ses abonnés africains.

d'entre eux ont un mobile. Au Sénégal, au Mali, à Madagascar, l'opérateur Français Orange a lui aussi lancé son propre système de paiement en ligne. A ce moment-là, l'opérateur téléphonique Kenyan Safaricom met au point le service M-Pesa avec le soutien du gouvernement britannique. Quatre ans plus tard, M-Pesa compte 9,5 millions d'utilisateurs contre 8 millions de comptes bancaires traditionnels. En 2011, les 13,8 millions d'inscrits au service ont réalisé 30 % des échanges d'argent au Kenya. On peut donc dire que, désormais, grâce au portable, les populations non bancarisées des villes et des campagnes peuvent faire des transferts d'argent¹⁴⁵. Les utilisateurs peuvent aussi payer leurs factures, se connecter à Internet, faire des achats. *Être à la mode* est donc une préoccupation majeure pour la plupart des Congolais. Aujourd'hui, dans les représentations collectives, dans l'imaginaire social, le téléphone portable est largement entré dans la sphère des biens qu'il faut *absolument* détenir pour être à la mode : « J'ai un téléphone mobile parce que c'est à la mode ... parce qu'il faut ça pour être à jour, pour être à la page »¹⁴⁶, Quant à Petrus, surveillant de collège, il affirme pour sa part : « avoir un téléphone portable, c'est pour moi comme avoir un beau costume » Comme on le constate, les avantages pour les élèves à posséder un portable sont nombreux. Mais ce qui pose problème, c'est l'utilisation très peu recommandable que certains d'entre eux en font.

3. L'impact du téléphone portable dans la vie quotidienne de jeunes collégiens

Le tableau suivant dresse la répartition des échantillons retenus par établissement au niveau des élèves, des parents d'élèves, des enseignants, dans et chefs d'établissement. Pour réaliser cette étude, nous avons rencontré les directeurs dans les collèges mentionnés plus haut, ainsi que les six (06) surveillants d'établissement. Les élèves, les parents d'élèves....Au total, ce sont donc trois cent soixante (360) participants qui ont été retenus dans la population cible pour notre étude comme l'indique le tableau ci-dessous.

¹⁴⁵On peut lire OUENDJI N. (2009). « Téléphonie mobile et débrouille en Afrique : réflexion sur le statut des *calls box* au Cameroun ». In Darbon D. (dir.), *La Politique des modèles en Afrique*. Paris, Karthala-Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, coll. « Hommes et sociétés », p. 214-229.

¹⁴⁶Les propos recueilli pendant l'entretien avec Cadi, un enseignant du groupe scolaire Espoir.

Tableau1: Répartition des échantillons retenus par établissement

Etablissements	Elèves	Parents d'élèves	Enseignants	Directeurs et surveillants	Total
CEG/NgangaEdouard rd (centre ville)	100	05	10	04	119
CEG/ Espoir (quartier Moukondo)	100	04	08	04	118
CEG/Saint Jean Baptiste (quartier Talangai)	100	08	11	04	123
Total	300	17	29	12	360

Sources : Données recueillies pendant la période du 2 mars au 20 juin 2018, dans trois collèges d'enseignement secondaire à Brazzaville, notamment: l'établissement publique NGANGA Edouard (Centre-ville), au Complexe Scolaire Espoir (Moukondo), et à l'école privé Saint Jean Baptiste (Talangai)

Classé dans la catégorie des technologies de l'information et de la communication (TIC), le téléphone portable est devenu un outil indispensable voir incontournable pour les jeunes générations. De la lecture des entretiens 17 (dix-sept) collégiens enquêtés ont répondu par l'affirmative à la question de savoir s'ils accepteraient de donner un portable à leurs enfants pour les usages cités ci-dessous. Qu'est-ce qui pourrait expliquer la forte présence d'un tel outil de communication en milieu scolaire ? Certainement l'importance et l'utilité du téléphone portable, le besoin de communiquer et l'envie de se conformer à l'évolution de la technologie. Pour eux, le portable permet aux parents d'être en contact avec leurs enfants et vice versa. A la question de savoir à quoi le téléphone portable peut servir à un élève, tous les élèves enquêtés, ont apporté plusieurs éléments de réponses. Ils ont évoqué tous les usages possibles avec les téléphones portables multimédias. Pour eux, le téléphone portable peut servir entre autres à :

- appeler les parents en cas de besoin ou d'urgence ;
- être joints aussi par les parents en cas de besoin ou d'urgence ;
- envoyer un sms à un parent, un camarade de classe ou un ami ;
- prendre des photos ;
- filmer aussi des événements ou des scènes intéressantes ;
- avoir les photos des proches dans l'album-photos du portable ;
- les aider à se réveiller pour ne pas être en retard ;
- à consulter l'heure si besoin est ;
- faire des calculs ;
- s'informer par la radio ;
- se distraire un peu ;
- naviguer sur Internet.

A la question de savoir si le téléphone est nécessaire à l'école, 287 élèves sur 300 enquêtés, ont répondu par l'affirmative. Ils estiment que les bons et les mauvais usages faits du portable dépendent de chacun des utilisateurs. Pour eux, en plus des appels et des sms qui sont leurs fonctions premières, aujourd'hui les téléphones portables jouent pleinement les fonctions de montre-bracelet, de réveil, de calculatrice, de radio, d'appareil photo, d'appareil de musique, d'album de photos, de répertoire d'adresses,

d'agenda, etc. Cependant 16 élèves, pensent que le portable n'est pas nécessaire à l'école car, selon eux, « une fois que les élèves ont des portables, ils sont tentés de les utiliser n'importe quand, n'importe où et n'importe comment. Ils ne se soucient même pas des désagréments qu'ils peuvent causer aux autres élèves et aux profs ». « C'est d'ailleurs pour cela qu'on a interdit l'utilisation dans les établissements », ont ajouté certains. Au cours des *focus group* avec les jeunes collégiens, beaucoup ont avoué qu'ils envoient plusieurs SMS par jour et consultent leurs messageries quotidiennement une trentaine de fois par jour¹⁴⁷. Plus de la moitié des jeunes interrogés c'est-à-dire 205 enquêtés ont reconnu qu'ils passent trop de temps les yeux rivés sur leur téléphone portables. Leurs téléphones portables ne sont jamais fermés sauf si la batterie est déchargée. En effet des observateurs s'accordent à dire que l'utilisation du téléphone portable à outrance ainsi que leur niveau de dépendance à la messagerie instantanée aux textos (SMS)¹⁴⁸ devient un véritable problème, surtout pour les plus jeunes. Par ailleurs, la majorité des collégiens interrogés disent dormir avec leur téléphone portable à côté du lit voir même sous l'oreiller pour être sûrs de ne pas rater de messages ou d'appels importants, tandis d'autres disent « ne pas pouvoir s'imaginer sans leur téléphone »¹⁴⁹. Quant à l'idée de se séparer de leur téléphone la majorité des jeunes¹⁵⁰ interrogées avouent ne pas pouvoir se séparer de leur smartphone, même pas pendant la nuit. Le téléphone a donc créé une réelle dépendance.

A la question : Comment faites-vous pour avoir le téléphone portable ? *Les réponses* ont révélé que, les parents sont dans 81 % des cas à l'initiative de l'achat du téléphone. Un élève en classe de 4ème a déclaré que ses parents lui ont acheté un portable pour mieux veiller sur sa sécurité. Voici quelques raisons avancées par les interviewés : « Papa m'a offert le téléphone parce que j'avais eu des bonnes moyennes en classe » Une autre fille dit : « Les parents m'ont offert le téléphone comme cadeau, le jour de mon anniversaire de naissance »

A quoi sert le téléphone pour ces jeunes collégiens ? Pour les jeunes interrogés, le portable est une immense *agora*. Certains utilisent le téléphone portable pour faire leur devoir, approfondir les recherches pour approfondir les cours.

Notre étude montre que, un bon nombre d'élèves utilisent maintenant leurs téléphones pour s'envoyer des SMS pendant les heures de cours ou pour tricher pendant les devoirs de classe¹⁵¹ ou les examens, etc. Ils utilisent également leurs téléphones portables pour s'inviter souvent à se soutenir lors des débrayages et les bagarres qui ont lieu dans leurs établissements respectifs. A la question de savoir, jusqu'à quelle heure vous utilisez votre téléphone ? Les jeunes ont répondu qu'ils n'éteignent pas souvent leurs téléphones. Nous avons demandé à quelques parents d'élève : Est-ce vraiment utile pour les enfants d'avoir un téléphone ?

¹⁴⁷ L'utilisation excessive de téléphone portable par les jeunes voire les adultes est surtout liée aux réseaux sociaux car désormais on peut rester en contact n'importe où et à n'importe quel moment via Facebook ou twitter par exemple.

¹⁴⁸ S.M.S est l'acronyme, en anglais, de « Short Message System ». Nous pouvons traduire littéralement **cet acronyme** en français par : « Système de Message Succinct ». Cette définition de message court vient du fait que les messages S.M.S ne peuvent pas dépasser les 160 caractères.

¹⁴⁹ Lire l'étude réalisée par GONORD A., et Menrath, Joëlle, (2005), *Mobile Attitude : ce que les portables ont changé dans nos vies*, Paris, Hachette Littératures.

¹⁵⁰ En effet, les psychologues alertent que certains possesseurs et utilisateurs de téléphone sont complètement obsédés par cet objet. Et en deviennent même bouleversés lorsqu'ils n'ont pas de message.

¹⁵¹ Comme le faisait observer une enseignante : Même si les élèves communiquaient entre eux bien avant (les petits mots qui circulaient, antisèches ou chuchotements...), ils utilisent maintenant leurs téléphones pour s'envoyer des SMS pendant les heures de cours ou pour tricher pendant des examens, et le système est plus discret.

Pour un grand nombre des parents d'élèves, le téléphone portable est utile ! Il leur donne l'impression d'être présents malgré l'absence ; mais cet objet peut empêcher le jeune de grandir, de faire face par soi-même aux situations dans lesquelles il est embarqué. Lorsque l'on peut appeler ses parents à tout moment dès que l'on est face à une difficulté, même mineure, on ne devient pas autonome, mais dépendant. Le téléphone peut donc être infantilisant. Le téléphone portable joue un rôle social aussi dans les groupes d'amis. Le rôle fonctionnel du portable apparaît clairement : il facilite la conciliation vie familiale / vie professionnelle, notamment pour les mères ; il permet de prévenir des retards, sert à gérer les temps de chacun, y compris les activités extra-scolaires des jeunes. A propos du téléphone en milieu scolaire un parent affirme que « Le téléphone portable permet aux parents de prendre les nouvelles de l'élève à l'école à tout moment de la journée, de prendre beaucoup plus soin de son enfant, et même pour l'élève d'entrer rapidement en contact avec ses parents ». Par ailleurs, notre étude a souligné également le nouveau langage créé par l'utilisation du téléphone portable par les jeunes. Avec son coût relativement bas, ce service permet de s'échanger de courts messages écrits. Et pour ce faire, les jeunes ont créés un langage abrégé, une combinaison des lettres et des chiffres qui retranscrivent la phonétique des mots.

Tableau 2: Locutions pour téléphones mobiles en usage chez les élèves de Brazzaville

Source : données recueillies auprès des élèves des trois établissements d'enseignement secondaire de Brazzaville.

1-Les expressions de langue argotique	
Expressions utilisées	Significations
Que dalle ! ou Kedal	Rien
De nada	De rien
Cap	Capable
Cops	Copine
Xltmonko ? ou Sltmenco ?	Salut comment ?
Com Dab	Au calme Comme d'habitude
Oklm	Ça va
Ralé	Parlé
Shopé les games	Achetez les habits
Chiolé	Pleuré
2- Les expressions congolaises	
Expressions utilisées	Significations
M.T.S	Matalana supérieur (Complexe de supériorité)
M.T.I	Matalana inférieur (Complexe d'infériorité)
Ya mado	Une grosse fille
Zaille	10.000 FCFA
Koulouneur ou koulouna	Criminel ou délinquant
Bacha	1.0 FA

3- Les abréviations selon des systèmes variés	
Expressions utilisées	Significations
Slt ou Xlt	Salut
Cmt, cmmt ou aw?	Comment ?
Xa va	Ça va
MDR	Mort de rire
Je s8 ou j's8 en clas	Je suis en classe
Tw ou t3	Toi
Bsr ou Bxr	Bonsoir
8	Oui
Ab1to	Abientot
7	C'est
Bxr mn BB	Bonsoir mon bébé
U px venir chez mwodij ?	Tu peux venir chez moi aujourd'hui ?
7 ki ?	C'est qui ?
@ l'1di	A lundi
B1	Bien
Ch8 ou S8	Suis
Cc	Coucou
Kko	Cacao
Bonne n8	Bonne nuit
J'ta ; Jtm ou j't	Je t'aime
Kfé	Café
Kef5 u ?	Que fais-tu ?
Mrc6bcp	Merci beaucoup
Stm	Sentiment
J s8 a la mzon	Je suis à la maison
Prkw ?	Pourquoi ?
OQP	Occupé
O es t ?	Où es tu ?
Td	Tu dors ?
Keske ?	Qu'est-ce que ?
Pl8	Pluie
10	Dit
Klk1	Quelqu'un
@ 2m1	A demain
Tu 10 wak ?	Tu dis quoi ?
10 m	Dit moi
Kwa ?	Quoi ?
Envwmw l cred10	Envoie-moi le crédit
OSFE	On s'en fout
Dm1	Demain

La lecture de ce tableau nous montre que l'expérience des communications portables possède un contenu concret qui peut prendre diverses formes. Il existe de plus un méta-contenu, entre l'expéditeur et le destinataire par l'établissement d'abréviations et d'un jargon, mettant l'accent sur les homophonies, la combinaison des lettres et chiffres. C'est le cas notamment de : « Bxr mn BB » (bonsoir mon bébé), « J'ta ; Jtm ou j't » (je t'aime) « U px venir chez mwodij ? (Tu peux venir chez moi aujourd'hui ?) O es t ? (où es-tu). L'utilisation de l'argot : « Xltmonko ? ou Sltmenco ? » (Salut comment ?), Shopé les games, Que dalle ! ou Kedal » « Cops » (Copine) sont ainsi un des aspects de la formation identitaire des élèves mais aussi des autres groupes. Cde qui est mis en

exergue ici ce sont les mélanges des lettres, des chiffres et d'icônes pour créer les messages. A titre d'illustration cette image :



Source : <https://www.espritentrepreneur.net/article/l-impact-du-telephone-portable-en-afrique/756>

En effet, les messages textuels ont permis la mise en place de nouvelles relations. Par ailleurs, il faut noter également que l'usage intempestif des abréviations dans les SMS contribue à la baisse du niveau du français écrit chez les jeunes scolaires. A ce sujet, Napon Abou, dans son étude intitulée "Déconstruction et reconstruction de la langue française par les étudiants burkinabè : l'exemple des abréviations en milieu étudiantin", tout en faisant ressortir les raisons qui amèneraient les élèves à multiplier les abréviations dans leurs devoirs, a mis en exergue les conséquences néfastes de cette pratique sur leur niveau de maîtrise du français. A travers cette image, nous voyons comment les phrases sont réduites et représentées par les lettres et symbole. A force de l'écrire, un élève de secondaire premier cycle en cours de la socialisation méthodique, coure le risque de le reproduire tôt ou tard dans ces correspondances écrites.

En poussant notre analyse plus loin, il ressort que dans la pratique, les abréviations changent d'un SMS à un autre. Toute chose qui a amené les enseignants à proposer des mesures coercitives pour lutter contre l'utilisation des abréviations dans les devoirs. Certains sociologues observent que l'orthographe et la syntaxe mutilées des Sms risquent de nuire à la capacité des jeunes de lire et d'écrire correctement. Le téléphone portable a incontestablement créé dans la société congolaise de nouveaux besoins, un nouveau langage, un remodelage de la représentation du monde, de nouveaux codes relationnels, bref, de nouvelles façons de « vivre ensemble ». L'usage des téléphones en classe par certains élèves permet d'échapper à tout moment à la « prison » de la classe, à l'ennui de l'école. Certains jeunes arrivent en échec scolaire à cause de l'utilisation abusive du téléphone portable¹⁵². Les sonneries intempestives, les pertes, les bris ou les vols de ces bijoux de technologie portent atteinte au bon fonctionnement de l'école. Sa confiscation et sa restitution est une source de crispation et de conflits

¹⁵²Sur ce point, on peut lire avec intérêt l'analyse publié dans ce site : <http://allafrica.com>, *Le téléphone portable, un outil perturbateur*, visité le 21-10-2018 à 20h30

continue. Tous ces inconvénients nuisent à l'apprentissage des jeunes, car les téléphones portables deviennent dans ce cas précis, source de distraction pour l'élève, un obstacle pédagogique. Les jeunes dorment beaucoup moins en raison de ce rapport obsessionnel au téléphone portable qui engendre une forme de dépendance, une hyper vigilance autoentretenu¹⁵³.

Quelles conséquences de l'utilisation permanente du *smartphone* a-t-elle sur la qualité de vie des jeunes ? L'un des grands risques que courent certains jeunes élèves accrochés au téléphone portable, c'est l'échec scolaire. En effet, ces jeunes sont totalement obnubilés par leur téléphone et vu leur très jeune âge, ont souvent de la difficulté à faire la différence entre les moments adéquats pour utiliser le téléphone et pour les moments où il leur serait très avantageux de le ranger. Plusieurs d'entre eux deviennent rapidement obsédés par ce gadget au point d'en envoyer en plein cours. Cela nuit grandement à leurs apprentissages des jeux et autres applications électroniques que de lire leurs livres scolaires. Pour les jeunes, il offre une nouvelle forme d'intimité : l'enfant peut appeler depuis sa chambre à l'insu de ses parents, il peut permettre d'installer de la proximité ou entretenir une relation intime avec une personne qui se trouve à distance ou dévoiler ses sentiments par le biais de SMS. Les jeunes utilisent leur portable aussi dans le but de rester proches de leur enfance en appelant leurs parents en permanence, c'est une sorte de cordon ombilical virtuel. Les conséquences sont évidentes en classe : démobilisation rapide face à l'effort, difficultés à faire des liens entre les connaissances ou les expériences en classe, instabilité de l'attention, difficultés de concentration, désintérêt pour les connaissances abstraites (non liées au quotidien du jeune), etc... Pour les responsables scolaires en effet, l'usage du téléphone portable à l'école favorise très souvent, la tricherie, la fraude et la corruption; il perturbe aussi les enseignements.

Conclusion

Le téléphone portable exerce une puissante influence tant sur l'économie que sur les relations humaines. Comme pour ses cousins, le téléviseur et l'ordinateur, il peut être soit un esclave serviable, soit un maître exigeant ou sournois. Tout repose littéralement entre les mains de l'utilisateur. Chez les jeunes brazzavillois, cet outil est devenu, non pas un banal objet de consommation mais plutôt système de production d'usages, de contenus, de représentations et de comportements sociaux ou des pratiques sociales dans lequel s'insère un enfant dès son jeune âge¹⁵⁴.

Nous retiendrons que le contact avec le téléphone se fait très tôt dans la vie des jeunes élèves. Au collège certains élèves retiennent plus les applications du téléphone que les leçons du cours. Face à cette situation ambivalente, les avantages et les inconvénients du portable sont diversement appréciés par les acteurs du système éducatif sont interpellés. Suffit-il simplement de prendre des textes pour interdire le téléphone portable à l'école afin de résoudre toutes les conséquences négatives soulevées dans notre étude ? Les collégiens utilisent leur portable pour jouer et pour téléphoner à leurs copains, copines. La fonction SMS est privilégiée ainsi que la fonction photo. Ce sont donc des changements dans les manières de penser, d'apprendre, d'appréhender le monde et les autres, de construire son identité etc.

Signalons que bon nombre de jeunes Brazzavillois ont plus accès au téléphone portable qu'à la santé, à l'eau courante, à l'électricité, à l'éducation. Il faut donc avoir la lucidité de faire remarquer que les mêmes efforts ne sont toujours faits envers les institutions telles que l'éducation, la santé, la lutte contre la pauvreté. L'école a la lourde tâche

¹⁵³Lire Le Breton, David, (2008), *Cultures adolescents. Entre turbulence et construction de soi*, Paris, Autrement.

¹⁵⁴ Lire MARTIN C., (2007), *Le téléphone portable et nous : En famille, entre amis, au travail*, Paris, L'Harmattan.

d'assurer à l'enfant une formation complète, c'est-à-dire, physique, intellectuelle, morale et civique afin de faciliter son insertion dans la société. Cependant, il est reconnu de tous que l'école seule ne peut réaliser cette noble ambition. Les familles et les autres composantes de la société y ont leur part à jouer.

En raison de toutes ces conséquences néfastes et des usages déplacés que font les élèves de leurs portables, quels rôles doivent jouer chacun des acteurs du système éducatif pour mieux gérer la question de l'utilisation du téléphone portable dans les établissements. Il existe donc une part de responsabilité des acteurs du système éducatif. A propos de responsabilité, Philippe MEIRIEU (1999) pense que : « La responsabilité n'est pas, dans la relation pédagogique, une « quantité constante » qu'il s'agirait de répartir entre différents partenaires : Plus je me sens responsable d'autrui et de son succès, plus je cherche et j'invente des moyens pour le faire réussir, plus je travaille à articuler le savoir à lui enseigner sur ses projets propres, plus j'invente des moyens pour donner sens aux apprentissages et des dispositifs pour les faire réussir,...plus je lui communique la conviction du possible et l'engage dans une dynamique féconde. » Pour ce faire, les suggestions et des propositions de solutions ont été faites. Elles pourraient permettre d'offrir aux acteurs de l'éducation une autre forme consensuelle de gestion de la question du téléphone portable par les élèves. Fort de cela, nous pensons qu'il y aurait nécessité pour chaque établissement, de revoir à travers un règlement intérieur local, comment permettre à l'élève utilisateur du téléphone portable d'assumer pleinement sa responsabilité à travers une utilisation citoyenne du téléphone portable.

Références Bibliographiques

Abric J.-C, (1994). *Pratiques sociales et représentations*, Paris, Presses Universitaires de France.

Boudon .R, (1979). *La Logique du social*, Paris, Hachette.

Caron A., et Carona L., (2005). *Culture mobile : Les nouvelles pratiques de communication*, Montréal, PUM.

Certeau M. de (1980). *L'Invention du quotidien*. Tome I : Arts de faire. Paris : Union générale d'édition, coll. « 10/18 »

Cheneau-Loquay A. (2010). *Modes d'appropriation innovants de la téléphonie mobile en Afrique*. Paris : Ministère des Affaires étrangères et européennes français, Union internationale des télécommunications, rapport, 40 p.

De Gournay C. (1994). « En attendant les nomades. Téléphonie mobile et modes de vie », *Réseaux*, n° 65, p. 19.

Dibakama, (J-A). (2002) « Usages sociaux du téléphone portable et nouvelles sociabilités au Congo », In *Politique Africaine*, , Pp 133-150.

Garron I. (2008). « Usages du téléphone mobile en Afrique subsaharienne ». Paris : Institut TELECOM ParisTech/CNRS-LTCI, contrat de recherche avec Orange Labs, premier état des résultats, atelier du lundi-28 janvier, communication.

Gentzbittel, M. (1988), *Madame le Proviseur*, éditions du Seuil, 258 pages.

Gnamien G. (2002). *Différenciation des accès et usages des NTIC dans la ville d'Abidjan : l'exemple de la téléphonie mobile*. Bordeaux : Université de Bordeaux III, mémoire de DEA en géographie, 102 p.

Gonord A., et Menrath, Joëlle, (2005). *Mobile Attitude : ce que les portables ont changé dans nos vies*, Paris, Hachette Littératures.

Houssaye, J. (1996). *Autorité ou Education ? Entre savoir et socialisation : le sens de l'éducation*, Paris: ESF, p.190

Jaureguiberry F. (1998). « Télécommunication et généralisation de l'urgence », *Sciences de la société*, n° 44, , pp. 83-96.

Jouët J., 2000. « Retour critique sur la sociologie des usages », *Réseaux*, vol. 18, 100, pp. 487-521.

Kpangui K, (2018). « SMS (Short Message Service) : Impact d'un nouveau style de communication sur le monde scolaire et éducatif en Côte d'Ivoire », in *CAÏLCÉDRAT*, n°004, , pp ;175-190

Martin C., (2007). *Le téléphone portable et nous : En famille, entre amis, au travail*, Paris, L'Harmattan.

Meirieu, P. (1999). *Le choix d'éduquer : éthique et pédagogie*, Presse de l'Imprimerie Nouvelle à Saint-Jean-de-Braye, France

Ouedji N. (2009). « Téléphonie mobile et débrouille en Afrique : réflexion sur le statut des *calls box* au Cameroun ». In Darbon D. (dir.), *La Politique des modèles en Afrique*. Paris, Karthala-Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, coll. « Hommes et sociétés », p. 214-229.

Sanou, R. (1985). *Télécommunications et processus de développement économique et social*, Ecole Supérieure des Sciences Economiques/Université de Ouagadougou.

Zibi G. (2009). « Promesses et incertitudes du marché africain de la téléphonie mobile ».in *Secteur privé et développement*, n° 4, novembre.

ANALYSE DE LA STRUCTURE INTERNE DES CONSTRUCTIONS A ‘VERBES LÉGERS’ EN BAOULÉ

Aboi François YANGRA

Département des Sciences du Langage & de la Communication
Université Alassane Ouattara
(Bouaké-Côte d'Ivoire)
yaboifrancois@yahoo.fr

Résumé :

Cet article pose la problématique des ‘verbes légers’ (light verbs) ou constructions lexicalisées en baoulé, une langue qui appartient à la grande famille kwa. Il s’agit donc ici, à partir des données recueillies, de décrire et de mettre en relief les propriétés sémantique et structurelle de ces combinaisons lexicalisées sur la base de la théorie générative. Il ressort des observations des données que les unités construites sont de nature différentes où la tête du syntagme obtenu est un prédicat défectif du point de vue thématique ; puisque le sens global de la construction ne peut se déduire de celui de ses composantes, et encore moins de celui du prédicat.

Mots clés : Construction, verbe, verbes légers, locutions verbales, structure interne

Abstract:

This work deals with the issue of light verbs or lexicalized constructions in baoulé, a language that belong to Kwa family. It emerges from analyses that constructed units have different nature where the head of the obtained phrase is a defective predicate from a thematic view point; since the global meaning of the construction is not able to be deduced from that of its components again less than the predicate. It is here about, from the descriptive theory, accentuating the semantic structural properties of those lexicalized combinations.

Keywords: Construction, verb, light verbs, verbal phrases, internal structure

Introduction

La description des langues naturelles à partir du modèle chomskyen obéit à des objectifs clairement définis. Cette description vise à élaborer une théorie capable de rendre compte des différents faits de langue.

En situation quotidienne de communication, les locuteurs d’une langue donnée utilisent plusieurs mécanismes psychologiques basés sur le lexique pour formaliser leurs intentions. Ces manipulations linguistiques font émerger des unités toutes faites que les spécialistes de la langue appellent les constructions à verbes légers désormais CVL (en anglais light verbs construction). Il s’agit en fait des combinaisons lexicalisées : Nom + verbe dans lesquelles le nom est syntaxiquement le sujet ou (le plus souvent) l’objet du verbe. Le sens global de la construction ne peut se déduire de celui de ses composantes. En réalité, dans la structure interne des constructions à verbes légers, l’on constate qu’elles sont produites à partir d’un verbe et d’une autre unité lexicale qu’on peut taxer de locutions verbales ou les traiter comme des cas d’incorporation syntaxique. L’incorporation ici du nom à la structure verbale fonctionne comme une sorte de verbe complexe.

Ces différentes considérations montrent que la question de la construction à verbes légers ou construction à ‘verbes support’ reste entière. D’ailleurs, cela constitue un

enjeu important dans la mesure où il y va d'une compréhension plus fine du système verbal de la langue en présence. Il est donc intéressant d'analyser ce type de construction comme le reflet d'une caractéristique générale partagée par les langues naturelles.

Il importe donc ici de faire ressortir les propriétés structurelles de ces prédicats complexes non sans aborder le champ sémantique qui en dégage

Les études portant sur la classification des peuples révèlent l'existence d'une soixantaine de langues dans le paysage linguistique ivoirien. Mais il est clair que ce chiffre peut être revu à la hausse ou à la baisse selon la définition objective que l'on sera à mesure de donner au concept de langue.

Les différentes langues, selon la classification de Greenberg (1963) se partagent quatre (04) aires linguistiques :

i- Le groupe kwa : Ce groupe se subdivise en langues akan et en langues kwa lagunaires.

ii- Le groupe kru : L'espace couvert par ce groupe comprend le kru oriental et le kru occidental.

iii- Le groupe mandé : Il y a d'un côté le mandé nord et de l'autre, le mandé sud.

iv- Le groupe gur : il a la particularité d'être réductible à deux langues, le sénoufo et le Koulango.

Ces quatre aires linguistiques (appartenant tous à la grande famille Niger Congo) se partagent tout le territoire ivoirien.

Le baoulé se retrouve dans l'aire kwa.

Cette étude porte sur quelques constructions verbales observées en baoulé. Elle s'inscrit dans le cadre de la morphologie lexicale. Le but visé à travers cette analyse, est la compréhension du processus de cette composition verbale dans la langue et leurs conséquences sur le double plan sémantique et structurelle.

La méthodologie adoptée est celle qui s'appuie sur une banque de données recueillies auprès d'informateurs du baoulé.

1. Des Propriétés constructionnelles à l'analyse syntaxique des verbes légers en baoulé

Dans la tradition linguistique du français, il y a une certaine tendance à assimiler les CVL à ce qu'on appelle « locutions verbales ». Ces types de constructions présents dans les langues naturelles ont fait et continuent à faire l'objet d'étude.

1.1. Les constructions de type Nom+ Verbe

Soit les exemples qui suivent :

1- a) áwè kũ lè
/ faim / / tuer/
« Avoir faim » / « le fait d'avoir faim »

b) làflè kũ lè
/ Sommeil / / Tuer/
« Avoir sommeil » / « le fait d'avoir sommeil »

c) nzwé kũ lè
/ Eau / / Tuer/
« Avoir soif » / « Le fait d'avoir sommeil »

2- a) bo kání

- / Trancher, / Plaie /
 « Se blesser »
 b) di jùmã
 / Manger/ Travail/
 « Travailler »
 c) jo kwlà
 / Faire / Merci/
 « Remercier »

Les exemples en (1) et en (2) ci-dessus sont des composés qui sont soit des constructions N+V pour le (1), soit V + N pour le second (2). Pour le deuxième cas, il s'agit des composés nominaux constitués d'une racine verbale suivi d'un nom au singulier.

En réalité, les exemples en (1) sont considérés comme des constituants nominaux. Il s'agit de N+N. c'est le verbe qui s'est nominaliser ; ce sont des verbaux nominaux. Pour GEERT B., (2009 : 23), ces types de composés sont qualifiés d'exocentriques « puisque le nom à droite n'est pas la tête du composé. Par exemple pour l'italien *lava-piatti* ('lave-vaisselle') ne dénote pas un certain type de *piatti* (assiettes) ; mais plutôt un instrument pour laver les assiettes ».

En (1) comme en (2), le sens global de la construction ne dérive pas de ses constituants. On pourrait alors parler de propriétés holistiques. Dans les cas ici, les deux propriétés holistiques à prendre en compte sont le sens « d'agent-instrument » et la classe lexicale des composés. On peut être tenté de dire que, par rapport à l'élément nominal qu'elles contiennent, les CVL constituent l'expression d'une valeur de dérivation. Par ailleurs, d'un point de vue lexical, on observe dans ces constructions un problème de *cooccurrence lexicale restreinte*. En effet, le nom, qui est en position de complément d'objet direct, sélectionne un verbe qui lui sert de support pour former un syntagme, une phrase correcte dans la langue. Ainsi, des noms peuvent sélectionner des verbes différents pour le but ; celui de former une suite d'unités phraséologiquement correctes comme en (2). Dans un cas comme dans l'autre, l'ordre des unités est primordial.

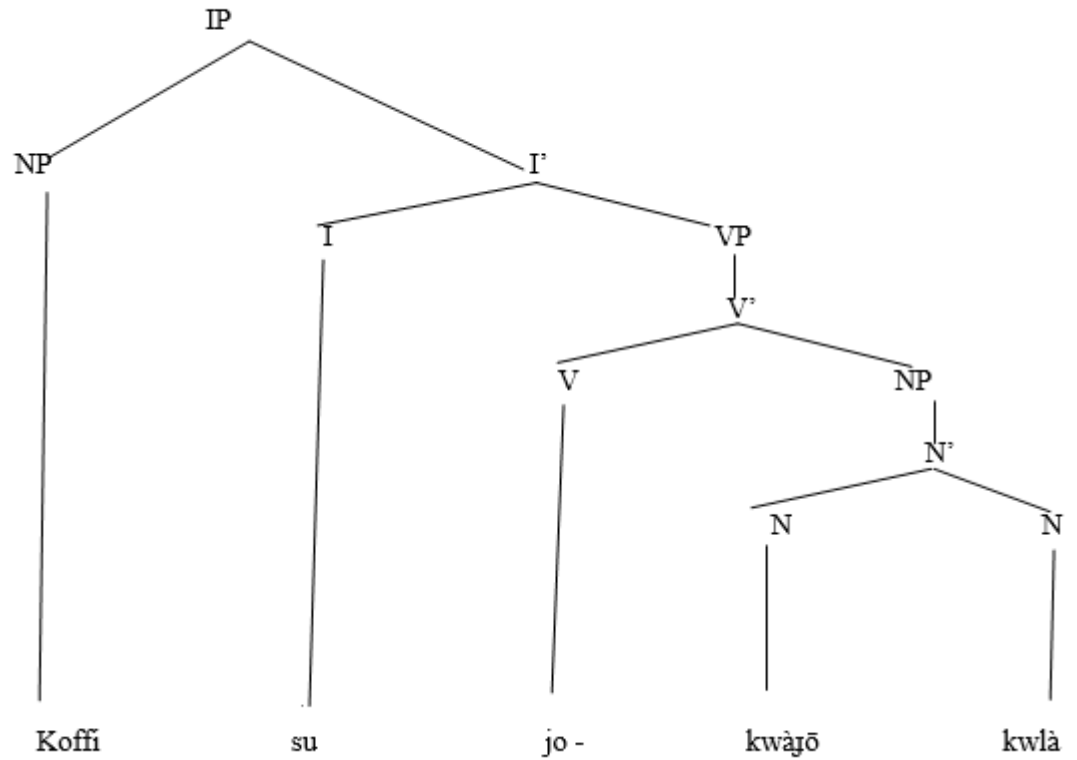
Considérons à présent cet autre énoncé en (3) :

- 3- kòfi sū jò kwàjō kwlà
 / Koffi / Prog/ faire/ Kouadjo/ Remercier/
 « Koffi est en train de remercier Kouadjo »

Sur le plan sémantique, on peut analyser l'énoncé ci-dessus comme mettant en jeu un prédicat constitué par la locution jò kwlà "remercier" ; ce prédicat ayant pour expansion le nom *kouadjo*.

Du point de vue syntaxique, nous avons un NP et un VP qu'on peut schématiser de la façon suivante :

4-



1.2. De la lexicalisation des syntagmes

DUBOIS & al. (2012 :277) définissent la lexicalisation comme « le processus par lequel une suite de morphèmes devient une unité lexicale. ». C'est un processus de *dégrammaticalisation*, un processus qui favorise le lexique au dépend de la grammaire. Soit les exemples qui suivent :

- 5- a) ndè fè jã lè
 / Affaire/ Bon/ Disposer/ Morp/
 « Avoir raison » / « Le fait d'avoir raison/
- b) kũnù jã jà lè
 / Ventre/ Douleur/ Avoir/ Morphème/
 « Avoir mal au ventre » / « Le fait d'avoir mal au ventre »
- c) srã sù làfi lè « Compter sur quelqu'un »
 / Quelqu'un/ Prog/ Dormir/ Morp

Dans ces exemples, la structure computationnelle des composés est identique à celle des syntagmes : la juxtaposition linéaire des constituants dans l'ordre verbe-objet. De même qu'un composé, un syntagme à deux ou plusieurs composants se construit par une jonction binaire récursive.

Pour Yves-Ferdinand BOUVIER (2000) cité par DIANE (2012), « *il est difficile de différencier intuitivement les composés des syntagmes, des locutions et des dérivés.* ». Mieux, les unités lexicales de la construction forment un bloc qu'il est très difficile de les déplacer ou de changer l'ordre de constitution. Si l'on essaie de faire des tests de manipulation, on obtiendrait des CVL inacceptables dans la langue comme en témoignent ces exemples :

- 6- a) * nālè ndêfè
b) * làfilè srā sù

Il existe donc une certaine "intimité linguistique" entre les différents constituants dans le processus de formation des verbes légers.

2. De la perspective sémantique à la nature lexicale des CVL

2.1. Perspective sémantique sur les CVL

Le phénomène des constructions à verbes légers remet en cause la thèse selon laquelle « *le verbe représente toujours le prédicat sémantique de toute phrase. Si l'on accepte l'idée que, dans une CVL, c'est le nom « supporté » qui exprime le prédicat sémantique, il faudra convenir aussi que les actants syntaxiques (le sujet grammatical et les éventuels compléments) sont en correspondance avec les actants sémantiques (Agent, Patient, But etc.) du nom et non pas avec ceux du verbe* ». Margarita A. Ramos (1998 : 27). En clair, d'un point de vue sémantique, le verbe est dépouillé de tous ses attributs sémantiques en combinaison avec le nom ; mais que c'est le nom qui porte le poids sémantique.

Prenant l'exemple de l'espagnol avec *dar un paseo* "faire une promenade, se promener" et *hacer un viaje* "faire un voyage, voyager", Margarita A. Ramos (op cit) fait remarquer que ce sont les unités *un paseo* et *un viaje* qui portent la charge et toute la charge sémantique.

Qu'en est-il alors du cas du baoulé ?

Considérons les items ci-après :

- 7- a) fāgā nālè
/Force/ Gagner/
« Avoir la force/
b) làflè kũlè
/ Sommeil/ Tuer/
« Avoir le sommeil »
c) jà nālè
/ Mal/ Gagner/
« Avoir mal »
d) nzwè kũlè
/ L'eau / Tuer/
« Avoir soif »

En baoulé, nous avons des constructions de type N+V (cf 7). Ici, le nom joue le rôle de sujet du prédicat ; ce qui n'est pas le cas en espagnol. Dans un cas comme dans l'autre, le nom joue un rôle déterminant dans le jeu sémantique de la phrase. Le nom et le verbe sont en *collocation* où le verbe léger n'est qu'un outil lexical qui s'emploie à des fins morphologiques et syntaxiques en vue de permettre la construction de la phrase. Dans le phénomène de la collocation, le verbe est choisi en tenant bien sûr compte du nom pour qu'il joue pleinement son rôle de sujet grammatical ou de complément d'objet. On ne peut donc accepter ces occurrences dans la langue :

- 8- a) * nzwè pālè
 b) * làflè pālè
 c) * bo kwlà

Les exemples en (8) sont rejetés par les locuteurs de la langue. Dans le processus de formation des constructions à verbes légers, le verbe doit obligatoirement sélectionner un nom qui lui est vraiment compatible. Il y a donc une restriction de sélection des éléments dans la chaîne syntaxique. Par ailleurs, il doit exister une relation sémantique entre le verbe et son argument interne ou externe. Ainsi, toute CVL, dans lequel un verbe assigneur de théta-rôles ne possède pas d'arguments à qui assigner, est rejeté.

La théorie des théta-rôles est l'un des modules formulé par NOAM Chomsky (1969) pour la description des langues naturelles. Elle étudie l'attribution des rôles sémantiques aux syntagmes à l'intérieur des d'une phrase. Elle met en évidence les relations sémantiques qui existent entre le prédicat et ses arguments aussi bien externes qu'internes.

Les théta-rôles dans le cadre des CVL peuvent se résumer comme suit :

- 9-
- a- Le thème: C'est l'entité qui subit une action ou qui est affectée d'un changement d'état, de lieu.
 - b- L'agent: c'est l'initiateur d'une action.

2.2. De la nature lexicale des constructions à verbes légers

Dans cette section nous abordons une autre manifestation des CVL. Il s'agit d'une catégorie qui fait référence à la classe de mots dont la construction en verbes légers relève de l'assemblage de plusieurs unités de nature différente. Cela concerne des morphèmes dont la combinaison s'apparente à une CVL. Quelles sont alors les implications sémantiques et morphologiques qui en ressortent lors de la formation de ces combinaisons ? Répondre à cette interrogation revient à aborder la question des adverbes en baoulé.

Nous avons vu jusqu'ici les combinaisons N+V ou V+N dans lesquelles le nom est syntaxiquement le sujet ou (le plus souvent) l'objet du verbe. Comme on le voit, c'est le nom qui accompagne toujours le Verbe pour la construction des verbes légers. Mais, il peut arriver que l'adverbe soit un des éléments constitutif de la combinaison.

La grammaire traditionnelle définit l'*adverbe* comme un mot qui accompagne un verbe ou un adjectif pour en modifier ou en préciser le sens.

Considérons les exemples suivants :

- 10- a) làft sù « Compter sur »
 b) kpè sù « Diminuer »
 c) fènù « être content »
- 11- a) flālè « Dégouter »
 b) cèlè « Scinder »

Dans les langues où on reconnaît une classe grammaticale d'adverbes, on peut la définir comme une classe de morphèmes spécialisés en fonction de circonstant.

Dans les cas (10) et (11), on remarque que les *sù* « sur », *nù* « dans » et *lè* « là » occupent la position syntaxique qui est la leur. En effet, ces différentes unités sont suffixées au verbe comme le montrent ce qui suit :

- 12- a) làft + ...+ sù

- b) fè +...+...+ nù
- c) cé + lè

Si nous prenons *sù* « sur », *nù* « dans » et *lè* « là », ils apparaissent du fait de leur sens dans des positions syntaxiques qui à elles seules pourraient caractériser un morphème adverbial ; ils peuvent sans restriction autre que sémantique occuper dans des combinaisons les positions des nominaux. Les positions vides représentées par les trois points (...) signifient simplement que dans cette situation d'interaction, il doit avoir nécessairement Nom ayant le trait [+].

Considérons à présent les deux mots *sɔ* et *sà* qu'on traduit souvent tous les deux par "ainsi". Nous constatons que :

- i- *sà* ne se rencontre que comme déterminant facultatif d'un segment adjectival ou verbal, qui plus est mérite d'être considéré comme un adverbe ;
 - ii- *sɔ* se rencontre aussi dans les positions caractéristiques du nom ; comme l'illustre bien les énoncés suivants :
- 13- a) *jaci sɔ*
 / Cesser/ Cela/
 "Arrête de faire ça"
- b) *ī sɔ tì kpà*
 / Sa/ Manière/ Aux/ Bon/
 "C'est bien comme ça"

Au regard de ces exemples, on remarque que, ce que l'on considère comme un adverbe est similaire aux situations où le verbe "s'accouple" avec un nom pour former le verbe léger si bien que l'on est tenté de se demander s'il s'agit vraiment d'adverbe.

Conclusion

La problématique des constructions à verbes légers est un fait de langue qui n'échappe pas aux langues naturelles. Cette situation fait référence aux constructions lexicalisées de type N+ V, V+N où le nom est syntaxiquement le sujet ou (le plus souvent) l'objet du verbe. Le sens global de la construction ne peut se déduire de celui de ses composantes. La fonction principale de ces types de verbes consiste à servir de support syntaxique au nom qui exprime un prédicat sémantique

En baoulé, l'incorporation du nom à la structure verbale fonctionne comme une sorte de verbe complexe.

Mieux, les analyses ont montré qu'en plus du nom habituel, le verbe, qui a trait [-fort] s'accompagne souvent d'adverbes pour former la combinaison. Le prédicat sémantique dans cette langues peut donc se réaliser autant par verbe que par un adverbe ou un nom. D'un point de vue sémantique, on peut dire que le verbe a un signifié *vide* avec le nom ou l'adverbe ; mais que ce sont les unités qui accompagnent le verbe qui portent le poids sémantique.

Références Bibliographiques

Abeille, A., (1988). "Light verb constructions and extractions out of NP tree adjoining grammar " in Papers from the Regional Meeting, 24,1, Chicago : Chicago Linguistic Society

Abney, S., (1987). The English noun phrase in its sentential aspect, Thèse de Doctorat, Cambridge, MIT Press.

Bouvier, J., Y., (2000). *Définir les composés par opposition aux syntagmes*, www.unige.ch.

Di Sciullo, A-M, Rosen S.T, (1991). Constructions à prédicats légers et quasi légers, *Revue québécoise de Linguistique*, 20(1)

Anscombre, J-C., (1996). ‘Morphologie et Représentation événementielles : les cas des noms de sentiment et d’attitude’ *Langue française*

Bony, Y., J., (2009). *La Structure de DP dans les langues Kwa*, in Revue n°3 du Laboratoire des théories et Modèles linguistiques, Université de Cocody, www.ltml.ci.

Chanrard, J., (1983). ‘Les verbes supports en ancien français : « donner » dans les œuvres de chrétien de Troyes’ *Linguisticae Investigations*

Clas, A. (Réd) (1992). *Le mot, les mots, les bons mots, Montréal* : les Presses de l’Université de Montréal

Fradin, B. (2003). *Nouvelles approches en morphologie*, Paris : Presses universitaires de France

Gross, G. et Valli A. (1991). ‘Déterminant zéro et verbes supports en moyen français et français moderne’, *Langages*

Marchello, N.C., (1996). Les verbes supports en diachronie : le cas du français, *Langages*, 121

Kpli, Y.K J-F., (2008). ‘La problématique du sens en Grammaire méta opérationnelle’ ,in Revue n°1 du *Laboratoire des théories et Modèles linguistiques*, Université de Cocody, www.ltml.ci.

Ramos, M. A, (1998). *Etude Sémantico-Syntaxique des constructions à verbes support*, Département de linguistique et de traduction, Faculté des arts et des sciences, Université de Montréal